This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

III
Q. V. 4

III
G. C. R.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

(Le Clerc)
ZMTV

Kerck in his "Hist. des Ermites Paris, 1[illegible]
[illegible] three volumes. N. Le Clerc. Tome I. pp. 301
[illegible] 13 n. 20 111 n. 112 n. 114 n. 119 n. 128 n. 139
[illegible] p. 406 ["l'Abbé Jean Le Clerc."]

The lives of the Females in this collection, are attributed mostly to the second Mother Angelique (de St Jean)

Reuchlin Gesch. v. P. Royal.
II page 640.

This work is reviewed in the Nouv. Eccles. for 1751. p. 94, & for 1753 p. 159. from which it appears that its volumes issued separately, & the first followed, & the four were intended to continue, the "Hist. de dernière Persé. d. P. Royal & Vie des Domestiques. 1758" in 3 vols. as the Vies Interess. & Ed. des Amis Utrecht. 1751, was intended to continue these four volumes. Nouv. Eccles for 1754. p. 50. This work was completed (in its 4 vol.) about the same time with the 6 vols of Besoigne's Hist. d. P. Roy. (N. E. 1753. p. 159.)

VIES
INTÉRESSANTES
ET
ÉDIFIANTES
DES
RELIGIEUSES DE PORT-ROYAL,
ET
De pluſieurs PERSONNES qui leur étoient attachées.

PRÉCÉDÉES

De pluſieurs Lettres & petits Traités, qui ont été écrits pour conſoler, ſoutenir & encourager ces Religieuſes dans le tems de leur oppreſſion, afin de ſervir à tous les fidèles qui ſe trouvent dans les tems de trouble.

TOME PREMIER.

Aux dépens de la COMPAGNIE.

M D C C L.

AVERTISSEMENT.

Comme les Lettres & les petits Traité rempliſſent la plus grande partie de c volume, on a cru qu'il convenoit de ren voyer au vol. ſuivant le commencement de Vies des Religieuſes de Port-Royal : c'e pourquoi pour rendre ce volume d'une groſſeu convenable nous avons mis à la fin les vie de Madame la Ducheſſe de Liancourt, de M ſon mari, & du Père-Demares, qui ont en ſemble tant de rapport & de liaiſon, que ſ l'on en ſéparoit une des autres, le Lecteu ſouffriroit avec peine ce vuide. D'ailleur ces trois perſonnes étoient très-étroitemen liées avec Port-Royal ; & leur vie qui e très-édifiante ne peut ſe lire qu'avec beau coup de ſatisfaction.

Nous prions le Lecteur d'excuſer quelqu répetition qui ſe trouve dans les deux mémoi res de M. d'Andilli, & que l'on a laiſſé pa inadvertance.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.
1897.

PRÉFACE.

Les vies, que nous donnons ici tant des Religieuſes du Célèbre monaſtère de Port-Royal, que des Perſonnes, qui leur ont été unies par les ſentimens ou par des liaiſons particulières, doivent intéreſſer d'autant plus le Public, qu'elles contiennent des monumens précieux pour l'hiſtoire de l'Egliſe.

Il ſeroit difficile de trouver plus de piété ſincè-

re, jointe à plus de lumière, plus de ſainteté u aux plus grands talens de l'eſprit & aux plus res qualitez du cœur. — Seroit-ce Exagérer de dire que ce que nous eſtimons davantage p mi les perſonnes conſacrées à Dieu dans les p beaux jours de l'Egliſe, ne ſurpaſſe pas tou que Port-Royal a renfermé? on y a vû dans même tems & ſous un même toît, la pénitence plus auſtères Anachorètes, la ſcience & la lu re des Docteurs les plus éclairez, la force & courage des Confeſſeurs les plus généreux, Perſonnes de tout état & de tout ſexe marc conſtamment par la voye Etroite qui conduit à vie, & être par l'ardeur de leurs prières & ſainteté de leurs mœurs la conſolation de l'Eg & le ſoûtien de l'Etat. Pluſieurs d'ailleurs eû part à quantité d'Evènemens conſidérables; l'on peut dire, que l'biſtoire de Port-Royal eſt Portion la plus utile & la plus intéreſſante celle de l'Egliſe, principalement du XVII. S cle. — Quels avantages ne procureroit-on aux vrais fidèles, ſi l'on pouvoit leur en don une biſtoire ſuivie, exacte & détaillée; & q le gloire une telle biſtoire n'apporteroit-elle pa la Religion? nous y exhortons ceux qui ont t les mémoires qu'il ſeroit néceſſaire de recue pour une ſi noble entrepriſe. Ceux que n donnons au public n'y ſerviront pas peu, n répondons de leur fidélité. Ce ſont des mémo originaux dreſſez par des Perſonnes les plus ſtruites, & ſouvent par celles-mémes qu'ils gardent. La plûpart n'avoient été compoſez pour l'édification de quelques perſonnes parti lières, aux ſollicitations de qui on s'étoit cru o gé de ſe rendre. Mais dans les deſſeins de la P

vidence, c'étoit un tréſor qui devoit être diſperſé un jour dans toute l'Egliſe, pour la conſoler & la ſoûtenir dans les Epreuves affligeantes qu'elle devoit eſſuyer dans ſon propre ſein. C'étoit un bien qui devoit être diſtribué à tous les Etats, pour les inſtruire tous & les édifier en les enrichiſſant.

Les perſonnes, conſacrées à Dieu par la Profeſſion Religieuſe, y apprendront à aimer davantage la Retraite où leur état les engage, le deſintéreſſement, qui doit briller dans toute leur conduite, & qui a tellement éclaté dans celles des Religieuſes de Port-Royal, que nous ne connoiſſons aucun monaſtère, même parmi les plus réglez, où l'on ait porté cette vertu ſi loin. Elles y apprendront que cette mort au monde & à elles-mêmes, qui ſont des conſéquences indiſpenſables de leur engagement, ne conſiſte pas ſeulement à ne poſſéder rien en propre, à garder la clôture qui leur eſt preſcrite, à dépendre d'une ſupérieure & à être aſſidû à de certains Exercices. Ce n'eſt là que le dehors, & comme l'écorce de la Profeſſion Religieuſe: les plus imparfaites y ſont ſouvent fidéles.

L'eſſentiel, que les Religieuſes de Port-Royal connoiſſoient ſi bien & qu'elles obſervoient ſi exactement, c'eſt de mourir à toutes les inclinations de la terre, d'arrêter en ſoi par une pénitence continuelle les progrez de la Cupidité, qui conſerve toujours quelque racine dans les plus juſtes même; c'eſt de s'intéreſſer au ſalut du monde, non en cherchant à s'inſtruire dans des converſations qui ſont ſouvent plus nuiſibles qu'utiles, mais en gémiſſant ſur ſes desordres, & en attirant ſur lui la roſée du ciel par l'ardeur & la continuité de ſes prières. C'eſt de ne per-

dre jamais de vuë que l'on doit obéïr à ſe. périeurs comme à Dieu, & de chercher da méditation de la vérité les lumières, dont beſoin pour ne pas tomber dans cette obéï aveugle, qui eſt la ruïne de la piété.

C'eſt principalement en embraſſant ce de moyen, que les Religieuſes de Port-Royal ont tré tant de lumière dans les réponſes qu'elle faites à ceux, qui s'étoient joints contre elle ennemis de la vérité, pour la leur faire donner. C'eſt par-là qu'elles ont ſçû démêl artifices les plus ſubtils dont on ſe ſervoit les faire tomber, qu'elles ont évité la pl des piéges qu'on leur avoit tendû pour les ger dans la prévarication: c'eſt par là qu'on a vû donner ces exemples ſi frappans de fer de courage & de patience au milieu des Per tions ſi réïtérées, des épreuves ſi dures à l ture auxquelles elles ont été ſi ſouvent exp Dans les unes la candeur & cette ſimplicité ment chrétienne, qui empêche de s'écarter droite ni à gauche dans la route de la vé ſuppléoient aux lumières de l'Eſprit. Dans tres on voyoit des filles triompher, par la ſage la force de leurs raiſonnemens, de toutes les c nes & de toutes les ſubtilitez des Doctrines é gères, que des Docteurs même s'efforçoient de faire embraſſer. Dans preſque toutes, l'amou devoir & un attachement ſincère & inviola la Religion pour la Religion même, l'ont em ſur toutes ſortes de conſiderations humaines & leur propre Repos.

Voilà ce que l'on voit dans toutes les rela que l'on donne au public. Quoi de plus ca de faire goûter un ouvrage & de le rendre

& intéreſſant ! ce ne ſont point des discours d'éloquence faits pour en impoſer aux Lecteurs : la vérité qui en fait l'ame n'a pas beſoin de ces couleurs étrangères, pour ſe faire aimer des Esprits judicieux & qui liſent ſans prévention. Ces vaines parures n'auroient ſervi qu'à l'altérer, ou à lui ôter une partie de ſon éclat naturel ; on raconte avec ſimplicité dans ces Relations ce qui s'eſt dit & paſſé ; Et c'eſt cette ſimplicité même qui plaît à un Lecteur, qui aime le vrai, & qui ſçait l'appercevoir où il eſt. Avant qu'elles fuſſent rendues publiques, nous avons vû ſouvent des miniſtres éclairez, de ſimples fidèles, mais vertueux & de bon ſens, des ſçavans même, mais qui dans leur études n'avoient d'autre but que la recherche de la vérité, s'empreſſer de recueillir ces précieux débris, les faire copier, en orner leurs Cabinets, ſe nourrir de leur lecture, & en dévenir plus touchez des choſes de Dieu, plus attendris ſur les maux de l'Egliſe, plus exacts à leur propre devoir, plus réſolus au moins à devenir plus fidèles. —— Beaucoup d'autres ont vû comme nous cette ardeur & ce ſaint empreſſement à faire transcrire ce qui venoit du monaſtère de Port-Royal, & c'eſt une des raiſons qui ont porté à publier ces Relations, afin de rendre le fruit, qu'on peut en tirer, plus abondant & plus général. Il ſeroit à ſouhaiter qu'elles puſſent pénétrer dans tous les autres monaſtères, ſurtout dans ceux des Religieuſes, &, ce qu'on n'oſe eſpérer, qu'on en fit chez elles une lecture publique qui leur ſeroit certainement plus utile que celle de quantité de vies de Saints ou de Saintes, faites par des Auteurs ſans goût & ſans discernement, qu'on ne doit regarder, que comme des Romans ſpirituels

auſſi inutiles à l'Eſprit qu'au Cœur, pour ne ri
dire de plus.

Elles y apprendroient à ne ſe point ſcandali
des maux de l'Egliſe, & à ne pas croire les j
ſtes malheureux parce qu'ils ſont perſécute:
mais à gémir ſur les prémiers & à prier pour
autres, afin que la grace les fortifie, les défe
& les faſſe perſévérer. Elles y connoitroient q
telle eſt la conduite que Dieu a tenuë dans t
les tems ſur ſon Egliſe; & loin de blâmer co
me coupables ceux qui ſont l'objet des pourſui
des hommes, elles reſpecteroient leur vertu,
demanderoient leur fermeté & leur patience. I
les ſe prépareroient à ſe tenir fermes elles-mê
contre de pareilles tentations & contre la ſéd
tion du grand nombre; & perſuadées qu'une p
té ſolide & éclairée a toûjours pour compagne l
mour de la vérité, elles s'efforceroient de méri
celle-ci par une exactitude ſans bornes & ſans
ſerve aux devoirs qu'exige la prémière.

Ces maximes ſont certainement autant de p
tique aujourd'hui qu'elles l'étoient, lorsque l
voyoit tant de mains ennemies élevées contre
maiſon de P. R. & qu'on entendoit tant de v
qui demandoient la ruine qu'elles ont malheur
ſement obtenuë. On ſouffre aujourd'hui la mé
perſécution, la vérité eſt également outrag
l'homme ennemi n'eſt pas moins attentif à ſe
l'yvraie dans le champ du Seigneur, & le Sel
la terre n'eſt pas moins affadi. On a donc beſ
des mêmes ſecours: il faut donc employer les
mes moyens, parce qu'on eſt expoſé aux mê
maux, & peut-être à de plus grands, & que
tentations ſont peut-être encore plus fortes.

Venons aux vierges chrétiennes, qui, ſans

j

joûter de nouveaux vœux à ceux du Baptême, ſont réſoluës de demeurer dans ces états que S. Paul conſeilloit à tous ceux qui vouloient vivre avec piété dans le Siècle: quels exemples à imiter ne trouveront-elles pas dans ces Relations? La maiſon de Port-Royal a été un azile aſſuré, où un grand nombre de vierges ſe ſont empreſſées de ſe mettre à couvert contre la corruption du monde. Il y en a beaucoup qui y aiant été miſes dans leur enfance, pour y recevoir une éducation conforme à la ſainteté du Chriſtianisme dont nous faiſons profeſſion, & à la multitude des devoirs qu'il exige, n'ont jamais pû conſentir à s'en voir enlevées, même pour vivre dans des familles chrêtiennes. Elles ſentoient les avantages qu'elles retiroient chaque jour dans cette S^te. Solitude, & elles craignoient avec raiſon d'en perdre au moins une partie en s'en retirant. Quand on a goûté dans une pieuſe retraite combien le joug du Seigneur eſt doux, le monde même le plus réglé, on le trouve ſi imparfait, & d'ailleurs ſi rempli de tentations, qu'on craint de lui confier ſa foibleſſe. C'eſt par la même raiſon qu'on a vû tant de Dames du premier rang & d'un mérite diſtingué ſe hâter de profiter de la liberté, que leur donnoit leur veuvage, pour ſe retirer dans ce Deſert, & s'y édifier en la compagnie des Epouſes de J. C.

Nous donnons les vies de pluſieurs de ces vierges & de ces Dames chrêtiennes, afin qu'elles puiſſent ſervir de modèle à celles que la néceſſité de leurs engagemens retient encore dans le ſiècle, & qui n'ont plus d'ailleurs de P. R. où elles puiſſent ſe renouveller dans la ferveur & dans la piété. Ceux & celles, que les exemples touchent

plus que les raiſons, auront abondamment de toutes ces Relations de quoi s'animer à la vert ſe confondre de leur lâcheté, ſe reprocher le te qu'ils ont emploié à aimer le monde & ſes vanit & condamner leurs attachemens à tout ce qui paſſe. Plus la piété s'affoiblit aujourd'hui, p elle trouve de contradicteurs, plus il eſt néceſſ re de confondre ceux-ci & de ſoûtenir celle-là. verra dans toutes ces vies, qu'il n'y a que le c rage qui nous manque, & que l'on peut dans lie des ſiècles pratiquer, avec la grace de Dieu, qu'on admiroit ſi communément dans les bea jours de l'Egliſe.

Rien n'eſt plus utile que ces exemples mod nes, parce qu'ils font voir que le bras de D n'eſt pas racourci, qu'il peut, quand il ve ſusciter des pierres même des enfans au vérita Abraham, que la piété, qui ne nous eſt jam naturelle, peut avec la grace rendre féconds cœurs les plus ſtériles, & que cette parole de Auguſtin, ne pourrai-je point ce que ceu ci & ceux là ont fait, *peut être accomplie d toute ſon étenduë, quand il le juge à propos. n'avoit pas au tems de P. R. un tempéram plus fort ni plus robuſte qu'aujourd'hui ; moyens de ſalut n'étoient guères plus abondan les contradictions, que ſouffre la piété, étoient mêmes: on étoit cependant plus vertueux: il y voit plus de régularité dans le ſimple fidèle, p de ſainteté dans le Paſteur. Pourquoi cel c'eſt que l'on avoit plus de ſoin de s'humi ſous la main de Dieu, de plier ſous ſa div Majeſté, de recourir avec plus d'empreſſemen la grace du Sauveur, d'en confeſſer l'efficacité la gratuité. Les exemples, qui ſont propoſés d*

lifférentes Relations; ſont très-capables de fai-
ntir ces vérités & de renouveller le déſir de
oir fructifier; & c'eſt ce que nous ſouhaitons,
out ce que nous avons lieu d'attendre.
Nous donnons ces Relations d'autant plus vo-
iers, que par là nous ſerons utiles à l'Egliſe,
oncourant à l'édification des fidèles & à la
re de la Religion. Repaître les prémiers de
es, c'eſt les deshonorer & leur nuire, mais
montrer ce qu'ils doivent faire, en leur met-
devant les yeux ce que tant d'autres ont fait
un ſiècle auſſi foible que le leur, & auſſi
mi de la piété, c'eſt les ſervir d'une manière
avantageuſe, & leur faire un préſent qu'ils
euvent trop eſtimer. Les exemples parlent
tous les tems, mais il faut en faire revivre
émoire; & c'eſt un effet ſingulier de la pro-
nce & un acte de ſa miſéricorde de permet-
que l'on déterre, pour ainſi dire, ceux qui
iſſoient avoir été enſevelis pour toûjours.
Mais il faut bien penſer que cet avantage par-
ier, dont nôtre ſiècle jouït, s'il ne ſert point à
ſalut, tournera à nôtre condamnation. Dieu
ort pas moins de ſon ſecret lorsqu'il reſſuſci-
quelque ſorte les miracles de ſa grace, en
ettant que l'on faſſe revivre ceux qui en ont
s objets, par le récit de leurs actions & de
vertus, que lorsqu'il éclate par des opéra-
ſurnaturelles. Or de quelque manière qu'il
de ſon ſecret, il ne le fait jamais en vain,
uelque nom que l'on donne à ces merveilles,
oit en conclurre qu'elles endurciront, ſi elles
onvertiſſent pas. Les hommes ont bien pû
ire le matériel de Port-Roial, en diſſiper
ciété, en empêcher la continuation, détrui-

re l'enceinte qui la renfermoit, mais il n'eſt pas en leur pouvoir d'en retirer l'eſprit, ni de diſſiper l'odeur de vie qu'il a répandue; & c'eſt à cet Eſprit qu'il faut s'attacher. C'eſt aux premiers de ceux qui en ont été animés, que l'on eſt redevable de la connoiſſance de la ſaine Théologie, de la pureté de la morale, & de la ſolide piété, qui avoient été pendant pluſieurs ſiècles comme enſevelies dans d'épaiſſes ténèbres; & c'eſt ce renouvellement de tout bien qui a irrité contre eux ceux qui ſont plus portez à adorer les inventions de l'eſprit humain, que les maximes de l'Ecriture & les règles des Saints Pères. Ce ſera auſſi au même Eſprit, ſi l'on a ſoin de le conſerver, que l'on devra le triomphe que la vérité remportera néceſſairement tôt ou tard ſur les erreurs, qui ne s'accréditent, que pour rendre leur défaite plus éclatante, & la confuſion de leurs Partiſans plus grande & plus honteuſe.

C'eſt dans cette vuë que nous les addreſſons aux ames chrétiennes, & ſurtout aux perſonnes perſécutées & affligées en toute manière par les ennemis de la vérité, en leur donnant à la tête de ces vies quelques Lettres & quelques petits Traitez, qui ont ſervi à conſoler, encourager & ſoûtenir les Religieuſes de P. R. dans tous les états d'épreuve, d'angoiſſe & de tribulation, où les ont réduits leurs ennemis, qui ne ſont autres que les ennemis de Jéſus-Chriſt, de l'Egliſe & de l'Etat, qui, pour venir à leurs fins, ne ceſſent d'en impoſer aux Puiſſances de ce monde, aupres desquelles ils ſe glorifient d'avoir tout accez, tout credit & tout pouvoir. C'eſt ainſi que Dieu permet qu'ils ſurprennent leur religion, en leur faiſant accroire que leurs meilleurs

leurs & leurs plus fidèles ſujets ſont des perſonnes de cabale & de révolte, pendant que ce ſont eux-mêmes qui, par leur morale perverſe, leur doctrine corrompuë & leurs actions criminelles, ſont à la tête de ceux que les meilleurs Princes ayent le plus à rédouter. La mort d'Henry IV. en eſt un monument éternel, ſans parler de tout ce que nous liſons dans l'hiſtoire depuis leur établiſſement, & de ce que nous voyons tous les jours arriver ſous nos yeux. Voyez leur Hiſtoire, Mezeray, de Thou, Pasquier, Recueil de pièces ſur l'hiſtoire du P. jouvenci, la morale Pratique, la 6ème. colomne des Hexaples, les Hiſtoires d'Eſpagne, d'Italie, d'Allemagne, de Hollande, d'Angleterre, & de tous les pays voiſins & reculez où ils ſe ſont répandus, & où n'ont-ils pas pénétré? Pourvû cependant que les Editions n'ayent point paſſé par leurs mains: car ils ont grand ſoin de corrompre, d'altérer & de falſifier tous les meilleurs livres tant ſacrez que profanes, pour les accommoder à leur goût, c'eſt-à-dire, à leur doctrine, à leur morale empoiſonnée, à leur reputation. Les mémoires de Sully viennent tout récemment d'être travestis, pour avoir occaſion d'en couper & retrancher tout ce qui leur déplaiſoit, & d'y ajoûter un ſens qui leur fût moins défavorable. Voyez les obſervations ſur les mémoires de Sully, *(revûs & corrigés par les Jeſuites) Imprimées en* 1748. *& qui ſont fort curieuſes. L'Avertiſſement, qui eſt à la tête, fait connoître que ni l'Ecriture, ni les Pères, ni les Conciles, ni enfin ce qu'il y a de plus ſacré, ne ſont point à l'abri d'altération, de corruption, & de la ſacrilége hardieſſe de ces Pères.*

On trouvera avec les lettres & les écrits pour les Religieuſes de P. R. quelques qui ne s'adreſſent point à elles ; mais, comme les ſont ſur le même ſujet & bien capables renouveler dans ce tems d'épreuve & de ſo ces, nous croyons, que l'on n'en ſera pas fâ

FIN.

TABLE

Des Matières contenuës dans ce Volume.

Mémoires de Mr. d'Andilly, au ſujet de Meſſire Jean du Verger de Hauranne, Abbé de St. Cyran. Pag. 15
Idée de Mr. de Ste. Marthe. 45
Son Epitaphe. 49
Lettre de Mr. de Ste. Marthe aux Religieuſes de P. R. 51
Lettre du même aux mêmes. 55
Lettre du même aux mêmes. 64
Lettre du même. Que le plus grand bonheur d'un Chrétien conſiſte à être engagé à beaucoup ſouffrir pour J. C. 71
Lettre de Mr. de Ste. Marthe ſur la mort de Mr. de Buzenual, Evêque de Beauvais, décédé le 21. Juillet 1679. 84
Lettre du même à la Communauté de P. R. 87
Petit Traité de Mr. de Ste. Marthe ſur les excommunications injuſtes, tiré des Péres. 95
Petit Ecrit de Mr. de Ste. Marthe. Il vaut mieux tomber entre les mains des hommes, qu'entre celles du Dieu vivant. 102
Extrait d'un paſſage de St. Bernard, de diverſis, par Mr. de Ste. Marthe. 112
Petit Ecrit de Mr. de Ste. Marthe ſur la privation de la Communion. 114
Réflexions de Mr. de Ste. Marthe ſur ce paſſage de l'Evangile: où il y aura deux ou trois perſonnes aſſemblées en mon nom, je me trouverai au milieu d'eux. 118
Lettre de Mr. Feideau aux Religieuſes de P. R. 125
Extrait d'une Lettre de Mr. Flambart à Mr. l'Abbé F. . . ſur la mort de Mr. Feideau, Prêtre, Docteur

teur de Sorbonne, mort à Annonai dans les Cé nes, lieu de son exil. Pag.
Lettre de Mr. l'Evêque d'Alet à Mr. l'Evêque d' gers, sur l'expulsion des Novices de Port-Royal sur les contradictions qu'il a à essuyer dans son cèse.
Lettre de Mr. d'Alet à une Religieuse de P. R.
Autre Lettre de Mr. d'Alet à une Religieuse de P
Lettre du même aux Religieuses de P. R.
Extrait de l'Ecrit de la foi humaine, par Mr. de Marthe.
Lettre de feu Mr. Rebours à la Mère Prieur P. R.
Lettre de la Mère Angélique à la Mère Prieur P. R. des Champs, du 24. Avril 1661.
Séconde Lettre à la même, du 25.
Troisième Lettre du 26.
Quatrième Lettre du 27.
Cinquième Lettre du 28.
Sixième Lettre du 29.
Septième Lettre du 2. Mai 1661.
Huitième Lettre du 3.
Neuvième Lettre du 4.
Dixième Lettre du 7.
Onzième Lettre du 8.
Douzième Lettre du 9.
Treizième Lettre du 11.
Lettre de la Mère Angélique à une personne ami la Maison.
Lettre de la même aux Sœurs du monastère de P des Champs.
Extrait d'une Lettre de la Mère Agnez à la Prieure de P. R. des Champs.
Lettre de la Mère Agnez à Mr. l'Evêque d'Angers la sortie des trois dernières pensionaires de P. R. le mérite de Mademoiselle de Monglas, Novice sur un miracle fait sur elle après une neuvai St. Bernard.

Lettre de la même au même. Expoſition de la ſainte Epine de N. S. pour recommander à Dieu la Maiſon de P. R. Viſite prochaine, précedée de Diſcours ménaçans. Demande des Prières de ce Prélat. Pag. 193

Lettre de la Mère Agnez à la Sœur Marie-Charlotte de Ste. Claire, ſur leur affliction de ſe voir ſéparées. Que les afflictions ſont une punition de Dieu, mais auſſi qu'elles nous approchent de lui. 196

Lettre de la même à Madame la Marquiſe de Sablé. 198

Lettre de la même à Mr. l'Evêque d'Angers. Expoſition des deux périls qui ménaçoient le P. R. &c. 200

Lettre de la même aux Sœurs de P. R. des Champs. Image de l'état préſent de la Maiſon de P. R. En quoi conſiſte la préparation aux maux dont elles ſont ménacées, &c. 203

Lettre de la même à Mr. de Sevigné, dans le tems de la perſécution de P. R. ſur les raiſons de demander l'accroiſſement de la foi. 206

Lettre de la même au même, pour le remercier de la part qu'il prend à l'état de ſouffrance de P. R. 208

Lettre de la même à Mr. l'Evêque d'Angers. Approche des maux de P. R. Eſpérance de fermeté de la part des Religieuſes. Demande des Prières du Prélat. 209

Lettre de la même au même. Elle lui rend compte de l'état où elle étoit dans ſa captivité. 212

Lettre de la même à la Reine de Pologne, pour la remercier de ſon attention & de ſa ſenſibilité aux vexations de la Maiſon de P. R. Quel eſt l'avantage des ſentimens de compaſſion des maux des autres. 215

Lettre de la même à la Reine de Pologne, ſur le bonheur des ſouffrances. 217

Lettre de la même aux Sœurs Converſes de P. R. de Paris, ſur le deſſein que Mr. l'Archevêque avoit, en envoyant ici une partie des Religieuſes, de les laiſſer toutes à la Maiſon de Paris avec l'autre partie de la Communauté qu'il prétendoit gagner. 220

Lettre de la même à la Reine de Pologne. Quel eſt l'avan-

l'avantage des troubles & des peines de ce monde pour le Salut. Expérience de la Maiſon de P. R. à ce ſujet. Pag. 222

Lettre de la même à Mr. Arnauld, quand Mr. de Sacy fut arrêté. Sur les vuës & les ſentimens que la Religion inſpire ſur cet évènement. 225

Réponſe de la Mère Agnez de P. R. à la Mère Gabrielle de Gadagne, Supérieure des Céleſtes de Lyon, pour la remercier de la manière chrétienne dont elle lui a écrit ſur l'état de Port-Royal. Elle lui parle de la captivité de la Mère Angélique, & du piége du Demon, en leur faiſant demander une obéiſſance trompeuſe. 230

Lettre de la Mère Agnez à Mr. Arnauld, ſur la fatigue des Propoſitions d'accommodement. 233

Petit traité de la Confeſſion intérieure & ſpirituelle, qui ſe fait au Prince des Prêtres J. C. notre Seigneur, par la Mère Agnez. 235

Lettre de la Mère Agnez. 243

Petit Ecrit de la Mère Angélique de St. Jean, ſur la conformité où eſt réduit P. R. à l'état de J. C. dans l'Euchariſtie. 250

Prémière Conférence de la Mère Angélique de St. Jean, ſur la néceſſité de défendre l'Egliſe chacun en ſa manière. 256

Deuxième Conférence de la même aux Religieuſes de P. R. lorſqu'on recommença à les perſécuter en 1679. *Elle les exhorte à l'obéiſſance & à la ſoumiſſion à l'ordre de Dieu, ſur ce qu'on leur ôtoit leurs Confeſſeurs.* 261

Troiſième Conférence de la Mère Angélique de St. Jean, dans le même tems & les mêmes circonſtances que la précédente, ſur la ſoumiſſion que l'on doit à l'ordre de Dieu dans tout ce qui nous arrive. 279

Reflexions de la Mère Angélique de St. Jean, ſur le danger qu'il y a d'héſiter & de douter, quand un fois l'on connoit ſon devoir. 289

Reflexions & Conſidérations pour des ames, qu'on prive injuſtement de la ſainte Communion. 297

Lettre de la Mère Angélique de St. Jean à Mlle. de Bagnolx, ſur l'ordre qui venoit de faire ſortir les Novices & les Poſtulantes, & ſur l'accablement de la

e Marie-Angélique. Pag. 308
la Mère Angelique de St. Jean à Mr. d'Anſon Père. Qu'elles s'attendent à être immolées, s quelles diſpoſitions elles ſe trouvent. 312
la même à Mr. d'Andilly, ſon Père, qui demeurs à P. R. des Champs, pour le preſſer de venris les voir le jour de l'exécution des ordres contre elles; ordres auprès desquels la mort oiſſoit une grace. 314
a même au même, pour lui apprendre quelle eſt leur érieure, & comment elles s'acquittent en com-s le ſilence de l'office qui leur eſt interdit. 316
a même à Mr. Herman, Chanoine de Beauvais, ſperſion des perſonnes de P. R & du Chapitre vais: qu'à de tels maux il faut oppoſer la péni-a prière & les larmes. 319
la même au même. Grandeur des ſecours de nt a beſoin la Maiſon de P. R. Que l'union res eſt propre à les obtenir. 321
Mr. Herman à une Religieuſe de P. R. ſur les ns des Religieuſes de P. R. ſur quoi il diſtingue épend des hommes & ce qui n'en dépend pas. 323
même à une Religieuſe de P. R. ſur la déſolation . & ſur celle du Chapitre de Beauvais. 326
Mr de Barcos, Abbé de St. Cyran, à la Meeſſe de P. R. 329
la Sœur Marie-Angélique de Ste. Thérèze à au ſujet de la viſite de Mr. le Lieutenant-Cide Mr. le Procureur du Roi à P. R. & des inſulii leur ſont faites impunément. 332
Mr. Paulon, Confeſſeur de P. R. à Mr. l'Evêque ſur les calomnies contre la foi & les pratiques de ſur le gouvernement de cette Maiſon. 335
Mr. Singlin. Que la privation des Sacremens eſt a privation de Dieu aux ames du Purgatoire. e à garder dans cet état. 342
ne, compoſée des paroles de l'Ecriture & des Pères, pour les Religieuſes de P. R. dans le leur captivité, par Mr. Hamon. 344

Prière à Jéſus-Chriſt. Pag. 346
Lettre de Mr. Atols, exilé à Vannes, à Mr. de Boucey. Conſolation contre les perſécutions, au ſujet de celle de P. R. 351
Lettre de Mr. d'Andilly à une de ſes Filles de P. R. ſur la perſécution de P. R. & ſur le bonheur des Religieuſes de cette Maiſon d'être appellées à ces ſouffrances. 358
Lettre de la Sœur A. M de Ste. Euſtochie, Religieuſe de P. R. des Champs, à Mr. le Maître Docteur. Que les afflictions de l'Egliſe doivent augmenter l'union des Chrétiens, & ſurtout en genre de prières auxquelles les membres les moins parfaits doivent avoir plus de part que les autres. Grand ſentiment d'humilité de la Sœur à ce ſujet. 361
Lettre de la Sœur M. de Ste. Euſtochie, Religieuſe de P. R. des Champs à Mr. le Maître Docteur. Belle penſée ſur la démolition dont étoit menacée la Maiſon de P. R. Un mot ſur le livre du Père Craſſet. Reſſource des perſonnes qui ne peuvent pas échaper à la perſécution. 364
Deux Lettres de ..... aux Religieuſes de P. R. des Champs. 366
Pratiques de piété de P. R. 377
Particularités touchant P. R. 383
Prémier ſonge myſtérieux de la Mère Marie-Magdelaine d'Angennes du Fargis, Prieure de P. R. pendant la prémière perſécution des Religieuſes. 391
Second ſonge myſtérieux de la même, 394
Lettre de Mr. du Guet au Père du Breuil, Prêtre de l'Oratoire exilé dans l'Iſle d'Oleron. 398
Lettre du même au même, lequel venoit d'être exilé pour la ſixième ou ſeptième fois. 403
Autre ſur le même ſujet. 407
Vie de Madame la Ducheſſe de Liancourt. 411
Relation de la mort de Mr. le Duc de Liancourt. 446
Caractère & abrégé de la vie du P. Desmares. 457
Autre Relation de la vie de Touſſaint-Guy-Joſeph Desmares, pour ſervir de Supplement à la précédente. 479
Troiſième Relation du Père, pour ſervir de Supplement à la prémière, touchant la vie de Touſſaint Desmares, Prêtre de l'Oratoire. 494

I.

Mémoires † *de M^r.* d'ANDILLY, *au ſujet de Meſſire* JEAN DU VERGER DE HAURANNE, *Abbé de S^t. Cyran.*

CEUX qui ont connu plus particuliérement feu M. Jean du Verger de Hauranne, Abbé de S^t. Cyran, ayant remarqué en lui tant de grandes qualitez, qu'ils ont ſujet de croire, que c'eſt l'un des hommes les plus éminents en piété & en doctrine, que Dieu ait donné dans notre ſiècle à ſon Egliſe, il importe que la poſterité ſoit informée des principales actions de ſa vie. Mais, comme ce ſeroit le ſujet de tout un volume, j'ai eſti-

† Comme on n'a point eu connoiſſance de ce Mémoire, lors que les Mémoires de M^r. Lancelot ſur la vie de M^r. de S^t. Ciran ont été imprimez & réimprimez, & que d'ailleurs il contient des faits très-interreſſants, nous croyons faire d'autant plus de plaiſir au public, en le mettant à la tête de cet ouvrage, que ce grand homme a été comme le Père de Port-Roial. Ayant été le prémier qui y a appris pendant longtems, par ſes ſolides inſtructions, le vrai eſprit de Jeſus-Chriſt & de ſon Egliſe, & la connoiſſance des véritez, pour leſquelles les Religieuſes de ce ſaint monaſtère ont tant ſoufert, par un effet de l'amour & du zèle qu'il ne ceſſoit de leur inſpirer, & pour ces mêmes veritez, & pour l'Egliſe. Ayant coutume de leur dire, qu'on n'appartient à l'Egliſe qu'autant que l'on eſt touché de ſes maux, & que l'on prend de part à la défenſe des intérets de Jeſus-Chriſt ſon Epoux, en la manière qu'on le peut.

eſtimé, qu'étant ſi heureux que d'avoir été tellement aimé de lui, qu'il me donna ſon cœur par ſon Teſtament, j'étois obligé de rendre au moins témoignage de quelques unes que nul autre ne peut ſçavoir mieux que moi, ni même ſi bien, parce que je ſuis le ſeul qui en ait eu connoiſſance.

CAUSES

De la Priſon de M. l'Abbé de S^t. Cyran.

Je lui ai entendu dire diverſes fois, qu'il y en avoit jusqu'a dix neuf cauſes qui y avoient toutes contribué, dont voici Celles que je ſçai de certitude, parce que je ſuis, comme j'ai dit, le temoin de la plupart.

PREMIÈRE CAUSE.

Du mécontentement que M. le Cardinal de Richelieu eut de M. de S^t. Cyran.

M. le Cardinal de Richelieu, ayant une eſtime toute extraordinaire de la vertu & de la doctrine de M. de S^t. Cyran, tant pour la connoiſſance qu'il avoit euë de lui, lors qu'étant Evêque de Luçon, M. de S^t. Cyran étoit avec M. Dabains, Evêque de Poitiers, que par la manière très-avantageuſe dont M. l'Abbé de la Cochère, frère de M. Boutillier le ſur-Intendant, & depuis Evêque d'Aire, intime ami de M. de S^t. Cyran, & à qui je dois le bonheur de ſa connoiſſance, lui avoit parlé de lui. S. E. demanda en 1625. à la Reine, Mère du Roi, une abbaye de quatre mil-

livres de rente en Auvergne, à la nomi-
n de S. M. que l'on croyoit vacante, &
: trouva depuis ne l'être pas, l'ayant ob-
:, il m'envoya le Brevet par Mr. Boutil-
pour la faire tenir à M. de St. Cyran:
j'ayant fait, & lui ayant mandé que j'e-
is à propos qu'il vint remercier M. le
inal, il vint pour cela à Fontainebleau
i cour étoit alors, & j'allai avec lui à
ances trouver S. E. qui lui fit en ma
nce les plus grandes careſſes que je lui
mais vû faire à perſonne, ainſi que je
is ſouvenir depuis, durant la priſon mê-
le M. de St. Cyran.

LONGTEMS après, l'Evêché de Bayonne
vacant, M. le Cardinal de la Vallette,
voit auſſi une fort grande eſtime de M.
. Cyran, & ſçavoit quelle étoit notre
é, me preſſa ſi fort, étant ſeul avec lui
ſa chambre, de lui dire franchement ſi
oyois que M. de St. Cyran voulût bien
Evêque de Bayonne, qui étoit le lieu de
iſſance, qu'il me fut facile de juger que
Cardinal de Richelieu, qui ſe le vouloit
rir en lui donnant cet Evêché, & n'ig-
t pas ſon peu d'inclination à s'engager
de telles dignitez, avoit prié M. le Car-
de la Valette de me ſonder ſur cela,
qu'il ne vouloit pas être refuſé: m'étant
rd excuſé de répondre, enfin me voyant
:, je dis à S. E. que, puiſqu'elle me
nandoit de lui dire mon ſentiment, je
royois pas que M. de St. Cyran fût en
ſition d'accepter un Evêché: ſur quoi
evant fort ſa voix, il dit: Je m'en étois
douté, & l'affaire en demeura là: ce

qui

qui ne manqua pas ſans doute de fort piquer M. le Cardinal, de l'humeur dont il étoit.

2de. CAUSE.

Du mécontentement de M. le Cardinal de Richelieu.

M. le Cardinal de Richelieu ayant entrepris de faire rompre le mariage de Monſr. le Duc d'Orleans, & déſiré pour cela d'avoir des avis par écrit des plus célèbres Théologiens, mais particulièrement de M. de St. Cyran, comme pouvant être d'un très-grand poids, à cauſe de l'éminence de ſa doctrine & de ſa piété. Il le fit ſonder par toutes ſortes de moyens, & le trouvant inflexible à cauſe qu'il croyoit en ſa conſcience que le mariage étoit fort bon, cela le piqua encore extrêmement.

3ème. CAUSE.

M. le Cardinal de Richelieu, lors qu'il n'étoit encore qu'Evêque de Luçon, ayant fait un Catéchiſme, dans lequel il diſoit que l'attrition ſuffiſoit avec la Confeſſion, & croyant que M. de St. Cyran tenoit que la contrition étoit néceſſaire, il s'en offença fort. Voici une preuve indubitable de la vérité de ces deux cauſes de mécontentement, qu'eut M. le Cardinal de Richelieu de M. de St. Cyran. Etant allé voir à Paris feu M. le Prince, durant la priſon de M. de St. Cyran, & étant tombé avec lui ſur ce diſcours,

il

il conçût une ſi bonne opinion de lui ſur les choſes que je lui en raportai, qu'il m'aſſura qu'il en parleroit lui même à M. le Cardinal.

PLUSIEURS mois après étant retourné vers S. A. il ne manqua pas de me dire d'abord ces paroles. J'ai fait ce que je vous avois promis, j'ai parlé de M. de St. Cyran à M. le Cardinal, & il m'a repondu: ſavez vous bien de quel homme vous me parlez, il eſt plus dangereux que ſix armées. Vous voyez mon Catéchisme qui eſt ſur ma Table: il a été imprimé vingt-deux fois: j'y dis que l'attrition ſuffit avec la Confeſſion, & lui croit que la contrition eſt néceſſaire. Et dans ce qui regarde le mariage de Monſieur, toute la France s'étant renduë à mon deſir, lui ſeul a eu la hardieſſe d'y être contraire.

LORSQUE M. de St. Cyran fut ſorti du Bois de Vincennes, M. le Prince lui manda par Mr. Boutault, Evêque d'Evreux, qu'il le vouloit voir: j'y fus avec lui un matin; & nous fûmes tous deux fort longtems avec ſon Alteſſe: Elle lui redit mot à mot toutes les mêmes choſes de M. le Cardinal de Richelieu, que je viens de raporter, & témoigna enſuite de cet entretien être ſi extrêmement ſatisfait de lui, qu'elle dit qu'il le faudroit faire Confeſſeur du Roy.

Cauſes de l'inimitié du P. Joſeph Capucin, envers M. de S.. Cyran.

1ère. CAUSE.

CHACUN ſçait que le P. Joſeph n'a jamais rien eu plus à cœur, que la conduite des Re-

li-

ligieuſes du Calvaire, comme ayant avec Madame d'Orleans, Mère de M. le Duc Rets, autant ou plus contribué, que per ne à l'établiſſement de cet Ordre: & con il avoit alors, & encore fort longtems puis une eſtime toute extraordinaire p M. de S^t. Cyran, dont nul autre n'eſt n leur témoin que moi, parce quils éto tous deux en ce tems là extrêmement mes amis. L'un des trois ſupérieurs de Religieuſes étant mort, il fit en ma pré ce & dans mon Cabinet à Paris toutes le ſtances imaginables à M. de S^t. Cyran vouloir accepter cette charge; M. de S^t. ran s'en excuſa toûjours ſur ce que ſa vi toit une vie d'étude & de retraite, mai promit qu'il ne laiſſeroit pas de ſervir & ſiſter de tout ſon pouvoir ces bonnes l gieuſes. Quelque tems après le P. Joſep un aſſez long voyage en Eſpagne, duran quel par une charité toute extraordinaire de S^t. Cyran ne ſe contenta par d'aller ces filles, qui n'avoient alors que leur ma proche du Luxembourg, mais il les pr très-ſouvent avec ſi peu d'oſtentation vanité qu'au lieu que, ſi on en avoit été ti, leur Egliſe ne ſe fût pas trouvé aſſez de pour tant d'excellentes Predications les ſurprenoit, afin de ne leur parler qu' ſeule veuë de Dieu, ſans ſe conſidérer même.

Le P. Joſeph étant de retour d'Esp trouva ces S^tes. filles ſi ſatisfaites de M. Cyran, & principalement la Mère Gab leur ſupérieure, qui étoit une excellente ligieuſe, & extrêmement de mes amies,

cela lui donnant peine, il me dit dans le monaſtère des Capucins du fauxbourg de St. Honoré, qu'il avoit trouvé ces filles dans une telle eſtime de M. de St. Cyran, qu'elles ne juroient plus que par lui: (ſi ce ne ſont pas les mêmes mots, c'eſt le même ſens) ayant jugé par-là que cela l'avoit fâché, je lui demandai s'il vouloit bien que j'en parlaſſe à M. de St. Cyran; il me repondit qu'oui. Je le fus trouver, & il me dit, vous êtes témoin des inſtances que le P. Joſeph m'a fait d'accepter la charge de l'un des ſupérieurs de ces bonnes Religieuſes, & de ce qu'en m'excuſant je lui promis de faire tout ce que je pourrois pour les ſervir. J'ai accompli ma promeſſe, & il le trouve mauvais: dites lui, je vous ſuplie, que je me tiens déchargé devant Dieu, & qu'ainſi je lui donne parole de n'y aller de ma vie; ce que fit M. de St. Cyran.

2e. CAUSE.

De l'inimitié du P. Joſeph pour M. de St. Cyran.

ETANT arrivé de la mesintelligence entre les Capucins de Mondidier ou de Roye, mais il me ſemble que c'eſt de Mondidier, & quelques Eccléſiaſtiques, le P. Joſeph, qui étoit alors fort puiſſant auprès de M. le Cardinal de Richelieu, fit mettre à la Baſtille deux Eccléſiaſtiques nommés de Troie & le Vaſſeur, & me dit enſuite que c'étoit des illuminez, ce qu'il m'expliqua en des termes qui me donnèrent une étrange horreur des impiétez, dont il me repréſentoit qu'ils étoient

cou-

coupables: puis il ajouta que ſçachant que M. de S^t. Cyran étoit de leurs amis, il me prie de le prier de ne point aſſiſter des gens méchants: ayant dit cela à M. de S^t. Cyran il me répondit, que pour ce qui étoit de M. le Vaſſeur, il ne le connoiſſoit point, & quant à M. de Troye, il le connoiſſoit pour un fort honnête homme, & homme de bien, & par conſéquent fort innocent des crimes dont on l'accuſoit; que les Règles de la juſtice & de la charité vouloient, que pour accuſer un homme, on le connût très-particulièrement, mais que, pour le deffendre, il ſuffiſoit de le peu connoitre; qu'ici c'étoit tout le contraire, parce que le P. Joſeph, qui accuſoit M. de Troye, ne le connoiſſoit que peu, & que lui qui le deffendoit le connoiſſoit fort: ſur quoi lui ayant reparti, ſi M. de Troye eſt tel que le P. Joſeph le croit, vous êtes l'homme du monde devant lequel il ſe ſera le plus gardé de rien dire qui le puiſſe faire connoître: Il me répondit, ce que vous dites ſeroit très-conſidérable ſi j'étois moins informé de la conduite & des ſentimens de M. de Troye. Mais je vous prie de dire au P. Joſeph, que quand cela ne ſeroit pas, & que même M. de Troye ſeroit coupable & mériteroit la mort, la charité ne laiſſe pas de m'obliger à ne le point abandonner, & ainſi je demanderois, s'il étoit condamné, de l'aſſiſter jusqu'a la fin, pour tâcher de le ramener à Dieu en le détrompant de ſes erreurs; mais je le connois trop pour appréhender qu'on en vienne là; ayant rendu cette réponſe au P. Joſeph, je n'eus pas de peine à connoitre quil en fut fort offenſé, &

les

ı ſuites firent bien voir que M. de St. Cy-
n avoit dit vrai; car M. de Troye ayant
meuré treize ans dans la Baſtille, d'où il ne
rtit qu'après la mort du P. Joſeph, non
lement on ne pû jamais rien trouver à re-
re ni à ſa créance, ni à ſes mœurs, mais
ı toujours vecû ſi ſaintement qu'il ſervoit
consolation à tous les autres priſonniers,
nt pluſieurs m'en ont dit des merveilles;
M. du Tremblay, comme Gouverneur de
Baſtille, & frère du P. Joſeph, m'en a
lé comme d'un très-homme de bien.

Autre cauſe qui a contribué à la Priſon de M. de St. Cyran.

M. des Noyers, Sécrétaire d'Etat, & ſi
ſionné pour les Jeſuites, ainſi que cha-
ı le ſçait, qu'on croit qu'il avoit fait les
ux, travailloit de tout ſon pouvoir à l'em-
onnement de M. de St. Cyran, au reſte
ſonne n'ignore que la haine des Jeſuites
ır M. de St. Cyran eſt ſi extrême, que ne
ontentant pas de l'avoir perſecuté durant
vie, il ni a rien qu'ils n'aient fait, & ne
ent encore tous les jours depuis ſa mort;
ır dechirer ſa mémoire de la manière du
nde la plus outrageuſe; la refutation des
eurs & des hérèſies, qui ſe trouvent dans
Somme Théologique du P. Garaſſe Jeſui-
& pluſieurs autres livres, & Petrus Au-
ius en ſont des cauſes aſſez évidentes.

VOILA celles des cauſes de la Priſon de
. de St. Cyran, qui ſont venuës à ma con-
iſſance; mais je penſe que la principale de
ıtes, eſt tant de bien que Dieu vouloit

fai-

faire dans cette illuſtre Priſon par lui, ou plûtôt dans cette Ste. Retraite, par laquelle on peut dire, qu'il a été *Segregatus in Evangelium Dei*, puiſque la divine bonté s'en eſt ſervi pour l'engager par ſes admirables lettres à la conduite de tant d'ames, dont ſon extrême humilité l'auroit empêché de vouloir jamais ſe charger, s'il fût demeuré dans le monde, & dont il a cru au contraire ne pouvoir s'exemter de prendre ſoin, voyant que Dieu les portoit à s'adreſſer à lui, nonobſtant des difficultez qui s'oppoſoient à leurs déſirs, tant par la peine qu'il y avoit à faire tenir leurs lettres, & à recevoir ſes réponſes, que par celle qu'il avoit à trouver de quoi écrire, & à prendre le tems de pouvoir écrire. Car il n'a jamais eu d'autre papier & d'autre crayon que ceux que je lui apportois; & il étoit interrompu continuellement par les gardes qui demeuroient avec lui, & qui alloient & venoient dans ſa chambre; ce qui obligeoit celui qui écrivoit ſous lui avec ce crayon, d'avoir ſa feuille dans quelque livre qu'il fermoit, & rouvroit en un autre endroit lors qu'il entendoit du bruit à la porte; ainſi on ne ſçauroit trop admirer de voir qu'au milieu de tant d'interruptions il ſe trouve en ces merveilleuſes lettres un tel enchainement de penſées, & un diſcours ſi ſuivi, qu'on les prendroit pour des ouvrages faits avec un loiſir extraordinaire, & dans la tranquilité d'un plein repos. J'en puis parler par expérience; car un jour que je l'alloi voir, ayant ſçu que Mr. de la Grange le Roy, qui étoit une Dame de grande vertu, & fort de mes amies, venoit de recevoir la nou-

velle de la mort du dernier de Mrs. ſes
tué à la guerre pour le ſervice du Roi,
que tous les autres, & Mr. ſon gendre
oient été j'allai chez elle; & comme elle
noit fort Mr. de St. Cyran, elle me con-
de la recommander à ſes prières. Je con-
ai enſuite mon voyage, & ſuppliai Mr.
t. Cyran de vouloir écrire à cette Dame
r la conſoler dans une ſi extrême afflic-
, ce que ne pouvant me refuſer, je pris
rayon, & il me dicta plus vite que je ne
vois écrire cette belle lettre qui eſt la . .
du volume . . . . je la fus copier, & puis
ortai à Mr. de la Grange le Roi, qui ma
ié depuis que rien ne l'avoit tant conſo-
Or comme Mr. la Ducheſſe d'Aiguillon
t auſſi une très-grande eſtime pour Mr.
t. Cyran, je lui montrai confidemment
: lettre, & Mr. de Vigean, ayant peu de
après perdu à la guerre Mr. le Marquis
'aur, ſon fils, m'écrivit pour me prier de
:nvoyer une copie de la même lettre,
e quelle ne jugeoit rien ſi capable de
oler une mère très-affligée.
. le Chevalier du Guet m'a dit qu'après
r mené Mr. de St. Cyran au Bois de Vin-
es, & reçû ordre de ſe ſaiſir de ſes pa-
, il les fit porter à Mr. le Chancelier, a-
lequel étoit alors Mr. de Bullion, &
ques autres, & que Mr. le Chancelier
nt un fort grand coffre tout plein, &
ant que ce fût des livres imprimez, lui
que ce n'étoit pas cela que l'on deman-
, mais des manuſcrits; à quoi ayant ré-
du que ce n'étoit autre choſe, & Mr. le
ncelier s'en étonnant il ajouta, Mr. il y

a donc encore plus de sujet de s'étonner, car voici un 2d. coffre plus grand que l'autre qui est aussi tout plein. Mr. le Chancelier distribua tous ces manuscrits à diverses personnes pour y chercher les erreurs prétendues; & après les avoir examinez durant deux ans, ce me semble, ne s'y étant rien trouvé que d'excellent, on les rapporta à Mr. de St. Cyran au Bois de Vincennes, où je les ai vû plusieurs fois dans sa chambre. M. Hébert alors Théologal de notre Dame, & depuis Evêque de Vabres me dit en ce temps-là, qu'en ayant eu pour sa part quelques volumes à examiner, il l'avoit fait avec très-grand soin, & n'y avoit rien trouvé que d'admirable, & digne des plus grands hommes de l'antiquité, & entre-autres un discours fait dans une ville mi-partie, par lequel il exhortoit les Huguenots à se convertir, les Catholiques à s'avancer dans la piété, & les uns & les autres à vivre en paix. Mr. le chancelier étant à Chaillot me dit peu de temps après la prison de Mr. de St. Cyran, qu'on avoit trouvé, parmi les manuscrits, la minute écrite de la main du dit Sr. de St. Cyran de cette belle lettre à M. le Cardinal de Richelieu, qui est imprimée en tête de la Refutation des erreurs de la somme Théologique du P. Garasse: sur quoi je lui répondis, que M. le Cardinal ayant dit plusieurs fois qu'il voudroit avoir donné dix mille écus, & sçavoir qui l'avoit faite, il étoit bien étrange que le sçachant maintenant de certitude, il pût le tenir en prison.

Ensuite étant venu à parler du grand ouvrage, entrepris par M. de St. Cyran, pour la

léfenſe de M. le Cardinal du Perron, & au-
il travailloit lors qu'on l'avoit arrêté, &
. le chancelier m'ayant dit qu'on lui pour-
: fournir au Bois de Vincennes toutes les
ſes neceſſaires pour continuer cet ouvra-
, je lui répondis, que je ne pouvois aſſez
étonner, que demeurant d'accord que per-
me n'étoit ſi capable que Mr. de St. Cyran
défendre en cela l'Egliſe, on eût enfer-
& comme enchaſſé dans une priſon le
s, qui pouvoit lancer ces foudres contre
ennemis, & qu'il me ſembloit encore plus
ange qu'après l'avoir traité de la ſorte on
nſât à ſe ſervir de lui dans une occaſion ſi
portante.

J'ESTIME être fort à propos de rappor-
ici à ce ſujet de quelle manière M. de St.
ran s'étoit engagé à ce grand ouvrage.

QUATRE Miniſtres, qui ſont ce me ſem-
du Moulin, Meſtreſat, le Faucheur, &
bertin, ayant dechiré la mémoire de Mr.
Cardinal du Perron, ſans qu'aucun Catho-
que eût oſé entreprendre de la défendre,
. le Garde des ſceaux, Molé, alors Pro-
reur-général, & qui témoignoit en ce tems-
une eſtime & une affection très-particuliè-
pour M. de St. Cyran, le preſſa diverſes
is d'y travailler, mais il s'en excuſa tou-
urs. Enſuite Mr. Charpentier, ce St. Prêtre,
ii a établi la devotion de notre Dame de
araiſon en Gascogne, celle de notre Dame
e Betharam en Bearn, & celle du Montva-
rien près de Paris, lequel à conſervé juſ-
u'à la mort une vénération toute extraordi-
aire pour Mr. de St. Cyran, dont je ſuis té-
oin, étant venu de Bearn, & M. de St.

Cyran lui ayant demandé s'il s'y convertiſſoit quantité d'Huguenots; ce S^t. homme lui répondit en pleurant, comment s'en convertiroit-il, puiſqu'ils triomphent de ce que pluſieurs de leurs Miniſtres ayant fait de gros volumes contre les Ecrits de M^r. le Cardinal du Perron, il n'y a pas un ſeul Catholique qui oſe entreprendre d'y répondre. M^r. de S^t. Cyran fut ſi touché de ces paroles, que croyant, comme il me la dit depuis, que Dieu s'en vouloit ſervir pour lui faire connoitre qu'il devoit s'engager à cet ouvrage, puiſqu'après en avoir conſidéré toutes les circonſtances, elles ſe rencontroient dans l'ordre, dont en ſemblable rencontre ſa providence ſe ſert; Pour cela il ſe réſolut de l'entreprendre, & alla bientôt-après dire à M^r. le Procureur-général Molé qu'il ſe croyoit engagé, d'une manière dont il ne pouvoit ſe défendre, à travailler à cet ouvrage. M. le Procureur-général, de qui je ſçai auſſi tout cela, en témoigna une extrême joie, & lui donna mille écus pour acheter quantité de livres neceſſaires pour ce deſſein. Mais M^r. de S^t. Cyran ayant trouvé moyen d'en recouvrer la plupart d'ailleurs, il donna ces mille écus à un homme de grande condition que j'ai fort connu, lequel avoit alors un très-grand procez ſur les bras, ſans avoir moyen de le pourſuivre; & depuis la mort de M^r. de S^t. Cyran, M^r. l'Abbé de S^t. Cyran, ſon neveu, rendit ces mille écus à M^r. le Procureur-général, alors prémier Préſident, & depuis Garde des ſceaux, quoiqu'il fit difficulté de les revevoir. Auſſitôt que M^r. de S^t. Cyran eut entrepris cet ouvrage, il commença

r travailler à examiner & à remarquer un ſoin tout extraordinaire les quatre nes de ces quatre Miniſtres, qui ont é- contre Mr. le Cardinal du Perron; & il ouvient qu'il me dit ſur cela, qu'en ma- de controverſe, rien n'eſt plus impor- que de bien prendre le ſens de ceux l'on veut combattre, parce-que autre- : ils renverſent ſans peine tout ce qu'on contre eux, en répondant & faiſant voir l les a mal entendu, ſoit par ignorance, ir malice. Il continua toujours, depuis 'à ſa détention & après ſa liberté, à tra- r à cet ouvrage; lors même que Mr. le valier du Guet l'arrêta à cinq heures du n, il le trouva dans ſon Cabinet. Dès le emain qu'il fut ſorti du Bois de Vincen- il recommença ſans discontinuation à y iller; & le jour même de ſa mort y tra- ant le matin, & ſe trouvant déjà fort , comme on le prioit de quitter, il ré- lit : *oportet imperatorem ſtantem mori.* Or prêtres ſont Rois.

ESTIME devoir ajouter ici une particu- é conſidérable, pour faire voir que Mr. de Cyran étoit non ſeulement un très-bon ngois & paſſionné pour le ſervice du Roi, s très-capable de ſervir & le Roi & ſa pa- , par les grands talens que Dieu lui avoit nés, & qui ne le rendoit pas moins ca- le de parler excellemment des affaires po- ques, que des eccléſiaſtiques: un Jeſuite emand, comme je crois, ayant fait un dis- urs latin, intitulé *Admonitio ad Regem*, très- ençant pour le feu Roi, & pour la France, . de St. Cyran y répondit par un autre dis-

cours qui portoit pour titre : *Admonitio ad Imperatorem*, & le mit entre les mains de Mr. le Procureur-général Molé, lequel m'a dit que ce discours étoit admirable, & que l'ayant fait voir à M. le Cardinal de Richelieu, il en fit le même jugement, & dit qu'il le falloit imprimer, & écrivit à l'instant une lettre latine à Mr. de St. Cyran, pour lui témoigner le cas qu'il en faisoit (tout cela arriva auparavant les mécontentemens de S. E. pour Mr. de St. Cyran, dont j'ai parlé ci dessus). En ce même tems le Traité de Ratisbonne se fit, & Mr. de St. Cyran jugeant par-là que toutes choses étant pacifiées, ce discours n'étoit plus nécessaire, il le jetta dans le feu, ce qui est une grande preuve de son éloignement de toute sorte de vanité, outre tant d'autres qu'il a donnés, en supprimant son nom dans ses ouvrages; parlant un jour de cela avec Mr. le Garde des sceaux Molé, lors qu'il n'étoit encore que prémier Président, lui témoignant mon déplaisir de ce que ce discours *Admonitio ad imperatorem* étoit perdu, il me répondit en riant, il ne l'est pas, quoique Mr. de St. Cyran l'eut crû, car j'en fis faire une copie que j'ai encore: il me promit ensuite de me la faire voir, mais l'occasion ne s'en étant point rencontrée, je ne l'ai point vuë; rien n'étant plus véritable que tout ce qui est rapporté ci-dessus, j'ai crû le devoir signer, afin que l'on pût y ajouter foi, dans la croyance que j'ai que l'on ne m'accusera point de vouloir assurer comme certain ce qui ne le seroit pas.

A. ARNAULD D'ANDILLY.

Mémoire à joindre au prémier.

l,. l'Evêque d'Aire, frère de Mr. Boutillier
ıme d'un très-grand mérite, & d'une
ıde vertu, étant mon intime ami, me dit
, s'il en pouvoit rencontrer l'occaſion, il
feroit l'un des grands préſens que je pus-
ımais recevoir, en me donnant pour ami
l'Abbé de St. Cyran à qui très-peu d'au-
étoient comparables en ſçavoir & en
é.

OMME ce Prélat, que l'on nommoit a-
Mr. l'Abbé de la Cochère, étoit entière-
t attaché aux intérêts de la Reine Mère
ie de Médicis, & très-aimé & très-eſti-
de Mr. le Cardinal de Richelieu alors E-
ıe de Luçon, quand en l'année 1620. en-
: de la paix, faite à Angers entre le feu
, & la Reine ſa Mère, leurs Majeſtez al-
ıt enſemble jusques à Poitiers, Mr. de la
hère y ayant trouvé Mr. de St. Cyran,
par réconnoiſſance de l'affection ſi parti-
ère que lui portoit Mr. Dabin Evêque de
iers, demeuroit avec lui, il lui parla de
en mon abſence d'une manière très-a-
ageuſe, & prenant enſuite Mr. de St. Cy-
d'une main, & moi de l'autre, il lui dit,
voilà Mr. d'Andilly, & à moi, Mr. voilà
l'Abbé de St. Cyran; & en achevant ces
s, il ſe retira pour nous laiſſer ſeuls.
ıme cela ſe paſſa dans l'Evéché, nous
nes auſſi-tôt dans le cloitre, où, ſur la
fiance que chacun de nous avoit en un
ami qu'étoit Mr. de la Cochère, nous
s entretinmes de toutes choſes avec la

même ouverture de cœur que ſi nous nous fuſſions vûs pendant toute notre vie.

Le Roi étant allé de Poitiers en Bearn, Mr. de St. Cyran m'écrivit, & je lui écrivis pendant le tems de ce voyage, & S. M. après ſon retour à Paris, étant repaſſé par Poitiers, & y ayant demeuré quelques jours, j'y entretins à loiſir Mr. de St. Cyran.

Voila de quelle ſorte a commencé cette parfaite amitié entre Mr. de St. Cyran, & moi, qui a duré autant que notre vie, & que j'eſpère de la miſericorde de Dieu qui continuera durant toute une éternité.

A mon arrivée à Paris, je dis à ma Mère, à la Mère Angelique, & à mes autres ſœurs, quel étoit le tréſor que j'avois trouvé dans cet heureux voyage pour moi; & lorsque Mr. de St. Cyran vint s'établir à Paris, l'une des prémières choſes qu'il fit fut d'aller à P. R. où l'on ſçait encore mieux que moi quelles ſont les graces particulières qu'il a plû à Dieu de faire par ſon moyen à cette Se. maiſon, à qui j'ai crû ne pouvoir donner une plus grande marque de mon eſtime & de mon amour pour elle, qu'en lui donnant le cœur de cet homme admirable, qu'il m'a donné par ſon Teſtament, pour confirmer à la mort la donation qu'il m'en avoit faite durant ſa vie.

Le jour que l'on arrêta M. de St. Cyran, s'étant rencontré que j'allois à Pomponne, je l'apperçus dans un caroſſe entre Paris & le Bois de Vincennes, avec Mr. le Chevalier du Guet. Je m'approchai d'eux, & ne pouvant m'imaginer une choſe auſſi incompréhenſible que de voir un homme de cette ver-

tu

tu & de ce mérite être mené en priſon, je dis à M. le Chevalier du Guet, où eſt-ce donc Mr. que Mr. de St. Cyran vous mène? Il me répondit: Ce n'eſt pas lui, Mr. qui me mène, mais c'eſt moi qui le mène, à mon grand regret, au Bois de Vincennes, puiſqu'encore que je n'aye eu que d'aujourd'hui l'honneur de le voir, j'ai une très-grande eſtime pour lui. On peut juger quelle fut ma ſurpriſe & ma douleur: ſur quoi Mr. de St. Cyran me dit, que cela ne vous fâche point, je vous prie, & ne ſoyez point en peine de moi, car je ne ſuis pas priſonnier du Roi, puiſqu'il n'a point un plus fidèle ſerviteur, mais je ſuis priſonnier de Dieu, & je ne l'ai que trop mérité. Comme je liſois en chemin les Confeſſions de St. Aug. qu'il m'avoit données, & tenois alors ce livre à la main, il me pria de le lui donner, & profita en cette ſorte du préſent qu'il m'avoit fait. Mr. le Chevalier du Guet fit enſuite avancer ſon caroſſe, qu'il avoit fait arrêter pour me donner lieu de lui parler, & je le ſuivis dans le mien, beaucoup plus touché d'un évènement ſi extraordinaire que ne l'étoit Mr. de St. Cyran, parce-que je n'avois pas ſa vertu. Lorſque nous fûmes arrivez au Bois de Vincennes, la porte demeurant quelque tems à s'ouvrir, ainſi qu'il arrive dans les places où il y a garniſon, nous mîmes tous pied à terre, & Mr. le Chevalier du Guet me permit très-obligeamment d'entretenir Mr. de St. Cyran, mais Mr. de St. Cyran ne voulut parler que tout haut. Il me pria encore diverſes fois de n'être point en peine de lui; & ſur ce que je lui témoignai vouloir retourner à

Paris, pour voir ce qu'il y auroit à faire, i me conjura de continuer mon voyage d Pomponne, je le fis pour lui obéir, mais j retournai auſſi-tôt après à Paris.

Je trouvai Mᵉ. la Ducheſſe d'Aiguillon, qu ſur ce que je lui avois dit de Mʳ. de Sᵗ. Cy ran avoit conçû une très-haute eſtime de lui beaucoup plus touchée de ſa priſon que j n'aurois oſé le croire, & Mᵉ. du Vigean m dit qu'elle l'en avoit vuë inquiétée juſque à s'en relever la nuit, & ſe promener dan la chambre après qu'on l'eut arrêté. L lendemain, étant encore retourné chez elle elle me demanda ſi je ne ſerois pas bien aiſ de voir Mʳ. de Sᵗ. Cyran, à quoi lui ayan répondu que c'étoit l'une des plus grande obligations que je pouvois jamais lui avoir elle me dit de me rendre l'après-diné avec mon fils de Pomponne dans le Parc du Boi de Vincennes, & qu'elle s'y trouveroit en même tems avec Mˡˡᵉ. de Rambouillet; que de-là elle me méneroit dans le château où je recevrois la ſatisfaction que je témoignoi tant ſouhaiter : cela s'exécuta ponctuelle ment; & auſſi-tôt qu'elle fut entrée, elle di à Mʳ. du Moulinet, Lieutenant de Mʳ. d Chavigni dans ce château, de faire veni Mʳ. de Sᵗ. Cyran : Il l'alla querir au Donjon & l'amena dans une ſalle baſſe de la gran de cour.

Mᵉ. d'Aiguillon lui ayant parlé très-obli geamment, il lui répondit d'une manièr dont elle fut pleinement ſatisfaite, & très-é difiée de la ſorte dont il recevoit un traite ment, qui auroit dû tant le ſurprendre, dans lequel, adorant la conduite de Dieu

ſo

ſon eſprit demeuroit en la même aſſiette que s'il eût été dans une pleine liberté.

Mr. la Ducheſſe d'Aiguillon ne ſe contenta pas de m'avoir fait une auſſi grande faveur que celle de me donner moyen de le voir, elle me le laiſſa entretenir en particulier. Et ce fut alors que je connus encore mieux quelle étoit la tranquilité de ſon ame dans une telle rencontre, car il me témoigna ne deſirer autre choſe ſinon qu'on lui donnât une Bible: on le fit, & il fallut pour cela en acheter une, car la ſienne étoit tellement uſée à force de l'avoir lûë, qu'elle ne pouvoit plus ſervir.

LORSQUE nous fumes ſortis, & que je remerciois Mr. la Ducheſſe d'Aiguillon de l'extrême faveur quelle m'avoit faite, Mlle. de Rambouillet me dit: vous n'en ſçavez qu'une partie, car Mr. d'Aiguillon me diſoit en venant, qu'il n'y a point de vaſe, quelque précieux qu'il fût, qui lui pût être plus agréable que ſeroit celui dans lequel ſeroit enfermée la clef du Bois de Vincennes, afin de vous la pouvoir donner pour en faire ſortir votre ami.

DURANT les cinq ans que dura cette priſon, quelque difficulté que l'on fit de laiſſer voir Mr. de St. Cyran, jamais la porte ne m'en fut fermée; ce qui m'a donné ſujet de croire, que Mr. le Cardinal de Richelieu, informé de tout comme il étoit, ne le pouvant ignorer, il ne voulut pas me faire recevoir un refus, que perſonne ne ſçavoit mieux que lui qui m'auroit été ſi ſenſible. Ainſi je n'allois pas ſeulement le voir, mais j'allois aſſez ſouvent dîner chez lui; & Mr. du Mou-

linet me laiſſoit l'entretenir ſeul à ſeul tant que je voulois.

La prémière choſe, que je lui diſois en arrivant, étant, que la meilleure chère qu'il me pût faire étoit de nous laiſſer dans cette liberté, la conſolation que M. de St. Cyran témoignoit d'en recevoir étoit ſi grande, ſon amitié pour moi ſi parfaite, & ſon cœur ſi capable d'une telle tendreſſe, qu'il me diſoit quelque-fois, lorsque l'approche de la nuit nous contraignoit de nous ſéparer, pourquoi m'avez vous donné la joie de vous voir, pour me laiſſer dans la douleur de ne vous plus voir.

C'etoit dans ces viſites que je lui portois du papier, des crayons, des plumes, & quelque-fois de l'ancre, n'en ayant jamais eu durant un ſi long-tems que ce qu'il en recevoit de moi.

Comme il y avoit alors des Priſonniers de marque dans le Bois de Vincennes, il n'eſt pas croyable quelle étoit l'eſtime qu'ils avoient pour lui. Il y parut, parce que le Baron d'Eghemfort, l'un des officiers du plus grand merite qu'eût l'Empereur, ſe mit entièrement ſous ſa conduite pour ce qui regardoit ſa conſcience, & ne pouvoit ſe laſſer de me témoigner dans l'amitié qu'il conçut pour moi, par l'entremiſe de Mr. de St. Cyran, combien il ſe croyoit redevable à Dieu de lui avoir, par l'occaſion de ſa priſon, fait rencontrer un ſi excellent guide: & Jean de Vert, ſi connu par les emplois où ſes actions dans la guerre l'avoient élevé, ſe contentant d'admirer M. de St. Cyran, ſans tâcher d'en profiter comme Mr. d'Eghemfort, avoit une

une telle opinion de lui, que Mr. Cospean Evêque de Lisieux nous dit un jour à Mr. la Marquise de Rambouillet & à moi, que, parlant de ce prisonnier de guerre à Mr. le Cardinal de Richelieu, il lui rapporta qu'il disoit, en parlant de Mr. de St. Cyran, quels diables sont ces gens-ci qui tiennent les saints en prison? à quoi il ajouta, *nam videt illum semper orantem*, ce qui ne plut pas trop à S. E. mais Mr. de Lisieux étoit en possession de dire avec liberté ses sentimens.

J'AI appris aussi de Mr. l'Evêque de Verdun, que Mr. le Maréchal d'Hoquincourt, son père, s'étant rencontré prisonnier au Bois de Vincennes, dans le même tems que Mr. de St. Cyran, il avoit pour lui une estime toute extraordinaire.

COMME Mr. le Maréchal de Vitry étoit aussi alors Prisonnier à la Bastille, & que je lui voyois quelque-fois, en allant voir Mr. le Maréchal de Bassompierre, que je connoissois très-particulièrement, il me témoigna avoir une telle vénération pour Mr. de St. Cyran, qu'il tournoit cent fois le jour les yeux vers le Bois de Vincennes en pensant à lui, & me pria instamment de le conjurer de prier Dieu pour lui.

JE ne parlerai point ici des autres effets qu'il a plû à Dieu de produire, par la prison de Mr. de St. Cyran, puisque tant de lettres qu'elle l'a obligé d'écrire, pour satisfaire au desir des personnes qui s'adressoient à lui en cet état, & qu'il croyoit par cette raison ne pouvoir refuser, font assez connoitre que Dieu s'est voulu servir de ce moyen, pour vaincre la résolution qu'il avoit prise de ca-

cher, autant qu'il pourroit dans le ſilence & la retraite, les graces qu'il avoit reçuës, & qu'il deſiroit n'être connuës que de lui ſeul.

MAIS je penſe devoir rapporter ici une action très-remarquable de ce grand Serviteur de Dieu, qui fait connoitre tout enſemble quel étoit ſon entier deſintéreſſement, & ſon éminente charité. La femme de Mr. du Moulinet étant très-intereſſée, & traitant très-mal Mr. de St. Cyran, afin de profiter davantage ſur ce que le Roi donnoit pour ſa nourriture, on conſeilla à Mr. de St. Cyran de lui faire quelque gratification pour l'adoucir. Il demanda ſur cela à Mr. de Barcos ſon neveu, maintenant Abbé de St. Cyran, s'il jugeoit qu'il le dût faire, & Mr. de Barcos s'y portant aſſez par ſon extrême deſir de ſoulager la perſonne du monde qui lui étoit la plus chère, Mr. de St. Cyran lui répondit qu'il ne le pouvoit, parce-que ce ſeroit nourrir la cupidité de cette perſonne, mais que pour témoigner devant Dieu, que ce n'étoit pas par avarice qu'il refuſoit de le faire, il falloit s'enquerir ſi cette femme n'avoit point quelque parente à qui l'on pût faire une charité bien employée. On s'en enquit, & il ſe trouva qu'elle avoit une parente proche, de grande piété, & qui deſiroit avec ardeur dêtre Religieuſe, mais qui ne le pouvoit être faute de bien. Ainſi il exécuta ſon deſſein, en donnant une ſomme fort conſidérable pour la faire recevoir dans une maiſon très-bien réglée, mais pauvre, & c'eſt là, ce me ſemble, ce que l'on peut nommer une charité toute extraordinaire, puis-

puisque c'étoit préférer l'intérêt d'autrui au ſien propre.

J'ESTIME devoir rapporter auſſi ſur le ſujet de cette même perſonne, femme de St. du Moulinet, & de ſon avidité pour le bien, une choſe qui peut paſſer à mon avis pour fort extraordinaire. En l'année de ce grand hyver que la cherté du bois alla jusqu'à un tel excez, quoique cette femme ne manquât pas de bois, & qu'elle fût obligée d'en donner à Mr. de St. Cyran autant qu'il lui en falloit, le profit qu'elle trouvoit à le vendre la faiſoit le laiſſer ſans feu. Comme il étoit fort ſenſible au froid, il lui en demanda deux fois, mais inutilement; ſurquoi il lui dit un dimanche matin, vous me laiſſez mourir de froid, mais Me. Boutillier viendra aujourd'hui ici, & aura la bonté d'y donner ordre. En quoi il faut remarquer que, lorsqu'il parloit ainſi, il ne ſçavoit pas ſeulement ſi Me. Boutillier étoit à Paris, car elle étoit alors très-ſouvent à la Campagne. Or voici ce qui arriva, qu'elle m'a dit elle même. Etant ce même jour à la meſſe à Saint-Germain l'Auxerois, ſa paroiſſe, & ne penſant point du tout à aller au Bois de Vincennes, par un tems ſi rude, il lui vint tout d'un coup un tel mouvement d'aller voir Mr. de St. Cyran qu'elle ne s'en pût empêcher. Elle y fut donc au ſortir de la meſſe, & le trouvant ſans feu elle s'en fâcha au point, que ceux qui ſçavent comme elle étoit bonne amie, peuvent le juger, & elle lui envoya auſſitôt après du bois dans ſon chariot.

CHACUN ſçait que Mr. le Cardinal de Ri-

Richelieu avoit dit ſouvent, qu'il voudroit avoir donné dix mille écus, & ſçavoir au vrai qui étoit l'auteur de l'admirable lettre de celui qui lui avoit dedié la Refutation des erreurs de la ſomme Théologique du P. Garaſſe Jeſuite. Or étant un jour ſeul avec Mr. le Chancelier dans la galerie de Chailliot, où il demeuroit alors, il me dit, en parlant de Mr. de St. Cyran; on a trouvé dans ſes papiers la minute de la lettre qui dedie à Mr. le Cardinal la Refutation du P. Garaſſe . . . quoi, Mr., lui répondis-je, on a été aſſuré par-là que Mr. de St. Cyran eſt l'auteur de cette lettre que Mr. le Cardinal a tellement eſtimée, qu'il a dit, qu'il voudroit avoir donné dix mille écus, & ſçavoir au vrai qui eſt celui qui l'a faite, & la recompenſe, que Mr. de St. Cyran en reçoit, eſt la perte de ſa liberté. Etant venus à parler de ce grand ouvrage auquel Mr. de St. Cyran travailloit pour la défenſe de l'Egliſe, contre les miniſtres qui ont écrit contre Mr. le Cardinal du Perron, Mr. le Chancelier me dit que, s'il vouloit continuer d'y travailler, on lui donneroit pour cela toutes les choſes néceſſaires, & autant de livres qu'il voudroit. Je lui répondis: Eſt-il poſſible, Mr. que ne jugeant perſonne ſi capable que Mr. de St. Cyran d'entreprendre un ſi grand ouvrage, on propoſe de l'y engager dans le même tems qu'on lui lie les bras, qui peuvent lancer ces foudres contre les ennemis de l'Egliſe.

Quelques années après, il arriva une choſe qui m'oblige, pour la mieux faire entendre, de dire qu'un des prétextes que l'on avoit

voit pris pour blâmer la conduite de Mr. de
t. Cyran, étoit une lettre que la Mère de
uy Laurent, ſupérieure des Religieuſes de la
iſitation de Poitiers, lui avoit écrite, par la-
uelle elle raportoit mal une choſe qu'il lui
voit dite: Ce que Mr. de St. Cyran lui ayant
ait connoitre, elle lui avoit écrit une autre
ettre dont j'avois l'original, par laquelle elle
léclaroit qu'elle l'avoit mal entenduë. Ce qui
urriva donc, fut, que Mr. le Cardinal de Ri-
:helieu, que je n'allois plus voir depuis la pri-
ôn de Mr. de St. Cyran, ayant traité mon fils
le Luzancy, l'un de ſes Pages, d'une manière
rès-favorable, & lui ayant donné au ſortir de
Page, une Enſeigne dans la garniſon du Havre
de Grace, je me trouvai obligé de l'en aller
remercier: J'y fus donc, & lorsqu'au ſor-
tir d'un grand Conſeil, qui dura jusqu'à une
heure après-midi, il ſortit de ſa chambre
pour venir dîner dans ſa ſalle, & eut lavé les
mains, il ne m'eut pas plûtôt apperçû, qu'il
jetta ſa ſerviette, me vint prendre par la
main, & rentra dans ſa chambre pour me par-
ler. Lui ayant fait mon compliment en peu
de paroles, je lui parlai de Mr. de St. Cy-
ran, & lui dis, que ne lui ayant jamais vû
faire tant de careſſes à perſonne, qu'il en avoit
fait a ce Mr. à Courance, lorsqu'il étoit allé
le remercier d'une faveur qu'il avoit reçuë
de S. E. il falloit qu'il fût bien malheureux
pour être en priſon ſans que l'on pût trou-
ver à redire à ſa conduite, que ſur ce que
lui avoit écrit une Religieuſe, qui avoit mal
entendu ce qu'il lui avoit dit, & que j'avois
ſur moi l'original d'une lettre, par laquelle elle
reconnoiſſoit la faute qu'elle avoit faite de

pren-

prendre si mal son sens. Il me répondit: affectionnez vous donc tant Mr. de St. Cyran: oui Mr. lui répartis-je, parce que je le connois pour l'un des plus hommes de bien du monde, & que je lui ai de très-grandes obligations: une preuve que cela l'embarrassoit fut, qu'il me redit diverses fois les mêmes paroles: l'affectionnez vous donc tant? & l'ayant supplié ensuite de vouloir considérer quelle étoit l'innoconce de Mr. de St. Cyran, Il ne me répondit à cela qu'en général. Et Mr. de Chavigny, qui étoit à quelques pas de-là sans entendre, voyant seulement les actions de Mr. le Cardinal, me dit après, qu'il lui faisoit quelque signe qu'il ne se laissoit pas persuader, à quoi il ajouta, qu'il ne l'avoit jamais vû recevoir personne d'une manière plus obligeante, & que jamais visite ne se seroit mieux passée que la mienne, si je ne lui eusse point parlé de Mr. de St. Cyran: Je lui répondis que j'aimois beaucoup mieux m'être acquitté de ce que je devois à mon ami, que d'avoir reçû toutes les caresses du monde de Mr. le Cardinal.

Mr. de Chavigny étant fort ami de Mr. de St. Cyran, lorsqu'après la mort de Mr. le Cardinal de Richelieu il eut trouvé l'occasion de le faire sortir de prison, il m'en donna aussi-tôt avis; & comme il est arrivé quelque-fois, que manque d'exécuter promptement de semblables ordres, des personnes, dont on avoit rendu la liberté, ont été retenuës en prison, la crainte d'un tel hazard me fit prévoir & donner ordre à douze ou treize choses, dont la moindre l'auroit empê-

ché

hé de ſortir ce jour-là. Je fûs au Bois de Vincennes avec la joie que l'on peut penſer. Mais quelque inſtance que je fiſſe pour l'en tirer ſortir à l'heure même, il ſe paſſa près de deux heures ſans qu'il me fût poſſible de l'emmener, parce qu'il étoit tellement aimé & honoré de tous ceux qui étoient dans ce château, & particulièrement des chanoines de la Ste. Chapelle, que nos Rois y ont fondée, qu'on l'arrêtoit à chaque pas qu'il faiſoit; & quelques-uns de ces chanoines voulurent même que des enfans de bonnes familles, qu'ils y élevoient, lui vinſſent faire de petites harangues, pour lui témoigner que la joie, que l'on avoit de l'en voir ſortir, étoit mêlée de la douleur de le perdre. On entendoit auſſi pluſieurs pauvres gens ſe plaindre, de ſe voir privez des charitez qu'il leur faiſoit: & j'ai dit dans un autre Mémoire, qu'au lieu que la coutume de ceux, qui ſortoient de cette priſon, étoit de les envoyer d'abord dans quelques provinces aſſez éloignées, je fûs dès ce jour-même, & le lendemain, avec Mr. de St. Cyran, voir Mr. le Prince, & tous les Miniſtres, qui le reçurent avec des civilitez & des témoignages d'eſtime tout extraordinaires.

La feuë Reine, Mère du Roi, ſçachant quelle étoit mon amitié pour Mr. de St. Cyran, me fit l'honneur de m'envoyer Mr. le Comte de Maure me témoigner la joie qu'elle avoit de ſa liberté.

Apres la mort de Mr. de St. Cyran, deux Pères Minimes du Bois de Vincennes, des principaux de leur Ordre, & qui avoient été confeſſeurs de Mr. de St. Cyran,

ran, durant ſa priſon, vinrent exprès me voir à Pomponne, pour me témoigner leur eſtime ſi extraordinaire pour lui, qu'il ne s'y pouvoit rien ajouter.

IDÉE

IDÉE

DE

Mr. DE Ste. MARTHE.

CLAUDE de Ste. Marthe, auteur des lettres & des petits traitez ſuivans, eſt iſſu de la célèbre famille de ce nom, & fils de François de Ste. Marthe, Avocat en Parlement de Paris. Il naquit le 8e. de Juin 1620. Lorsqu'il eut achevé ſes études, pour mettre ſon innocence à couvert des piéges que les plaiſirs & les honneurs lui pouvoient tendre, il ſe retira à Chant-l'Oiſeau en Poitou, d'ou il étoit originaire, où il vecut dans la ſolitude & dans la penitence, ne penſant qu'à faire un St. uſage de ſon tems pour l'éternité. Cet amour de la retraite s'étant fortifié de plus en plus dans ſon cœur, il entra dans une communauté d'Eccléſiaſtiques. Ce fut là qu'il ſe prépara au ſacerdoce, & qu'il le reçut. Il refuſa quelque tems après la tréſorerie de la Ste. Chapelle de Paris, dont le Roi Louis XIII. lui avoit accordé la no-

* Voyez le nouveau ſupplément au dictionaire de Moreri, le Nécrologe de Port-Royal, Mr. du Pin, Biblior. Eccléſ. du 17e. ſiècle.

nomination. La reputation de Mr. Singlin, confeſſeur de Port-Royal, l'engagea à chercher les moyens de s'unir à ce grand Maitre de la vie ſpirituelle. Dès qu'il en fut connu, Mr. Singlin le jugea digne des emplois les plus importans du ſacerdoce ; mais l'éloignement de Mr. de Ste. Marthe pour tout ce qui pouvoit le diſtinguer, & ſon amour pour la retraite lui fit préférer Port-Royal des Champs à Port-Royal de Paris, où l'on deſiroit qu'il fit ſa demeure. Il étoit à peine dans cette ſolitude, que pendant la ſeconde guerre de Paris, le vicaire de Mondeville, terre dans le diocèſe de Sens, qui dépendoit de P. R. des Champs, (*) ayant été tué d'un coup de mousquet, & le Curé étant mort de frayeur, on le preſſa de ſe charger de cette cure. Mr. de Ste. Marthe l'accepta ; mais il la trouva ſi deſolée, que les plus riches même y manquoient de pain ; & que preſque tous les habitans étoient ou malades ou languiſſans. Il les ſoulagea ſelon ſon pouvoir, & les inſtruiſit avec ſoin : mais étant tombé lui-même dangereuſement malade, & ſe trouvant d'ailleurs incapable de gouverner une cure, il la quitta lorſqu'il eut recouvré ſa ſanté, & s'en revint à P. R. où il s'occupa avec Mr. de St. Giles à écrire ſous Mr. Arnauld, & à prendre ſoin de ſes impreſſions. Mr. Arnauld ayant été obligé de ſe retirer en 1656. pour ſa célèbre affaire de Sorbonne, Mr. Singlin obligea Mr. de Ste. Marthe de ſe charger de la direction des Religieuſes de cette maiſon, & il exerça cet emploi avec celui de la prédication, l'eſpace de près de ſix ans, jusqu'aux troubles cauſés par le formulaire, qui l'obligèrent d'en ſortir avec les autres ſolitaires. Après avoir été cinq ans abſent, il fut retabli dans ſon emploi en 1669.

(*) M. de Ste. Marthe raporte lui-même ce fait, dans ſa défenſe des Religieuſes de Port-Royal, & de leurs Directeurs. p. 14.

1669. (*) Il en reprit auſſi-tôt les fonctions, qu'il exerça encore pendant dix ans. Ayant été contraint par des ordres ſupérieurs d'en ſortir une ſeconde fois en 1679. Il ſe retira à Corbeville, château de Madame de Ste. Marthe, (†) dans la Paroiſſe d'Orſay au diocèſe de Paris, ou il vécut encore environ onze ans, pendant lesquels il alla faire un voyage en Flandre, & de-là en Hollande. Il mourut à Corbeville le 11. d'Octobre 1690. agé de 70. ans & quatre mois, entre les bras de Mr. Burlugai (††), Théologal de Sens. Sa mort arriva un Mécredi. Le Vendredi ſuivant, ſon corps fut porté à P. R. des Champs. Le Samedi, quand on fit l'inhumation, il fut trouvé ſans aucune corruption. L'on à exprimé dans ces deux vers tout ſon caractère, & presque toute ſa conduite.

Impatiens falſi, verique tenacior, inde
Ingemuit, tacuit, fugit, & recubuit.

C'eſt-à-dire, il ne put ſouffrir la fauſſeté ni l'erreur, & il fut très-attaché à la vérité; ce qui fut le ſujet de ſes gémiſſemens, de ſon ſilence, & de la retraite dans laquelle il eſt mort. Au raport de M. du Foſſé (Mémoires p. 372.) M. de Ste. Marthe étoit un homme très-ſavant, très-humble & très-penitent. Il s'étoit donné à P. R. dans la ſeule vuë de Dieu. Avant la paix de l'Egliſe, lorsqu'on tourmentoit les Religieuſes ſur la ſignature, il prit tout publiquement leur défenſe, par les Ecrits qu'il compoſa pour leur juſtification, & s'en-

(*) Mr. du Foſſé p. 352. de ſes Mémoires, dit que la Terre de Corbeville appartenoit à un Conſeiller de la Cour des Aides de même nom.

(†) Il a écrit une lettre ſur les circonſtances de la mort de M. de Ste. Marthe, laquelle ſe trouve imprimée dans le ſupplément du Nécrologe de P. R. part. 1. p. 137.

s'engagea même dans des conférences avec M^r. Chamillard, qu'il confondit par la force de ſes raiſons, en préſence de perſonnes très-capables d'en juger. Du lieu de ſa retraite, il ſoutenoit ces ſaintes filles dans tous leurs beſoins par ſes excellentes lettres auſſi bien que M^r. de Sacy. Selon M^r. du Pin, M^r. de S^te. Marthe parloit & écrivoit facilement, agréablement, poliment, mais naturellement & ſimplement. Il a toujours maintenu, ajoute-t-il, une vie ſimple & auſtère. Il a toûjours été ennemi du ſuperflu, pieux, charitable, & plus rigide envers ſoi qu'envers les autres.

EPITAPHE.

Hic jacet Claudius de S^te. Marthe, Presbyter, familiæ nobilis, doctrinâ præſtans, morum ſanctitate ac vitæ ſimplicitate venerabilis, qui in hac Abbatia ad ſacras conciones confeſſionesque aſſumptus, in eo opere laboravit annis 23. prodeſſe quam præeſſe ſtudioſior deceſſit paulò poſt ſeptuagenario major, die 11. Octobr. 1690.

Ici repoſe Meſſire Claude de S^te. Marthe, Prêtre, d'une famille noble, & d'un ſavoir éminent, qui s'eſt rendu reſpectable par la ſainteté de ſes mœurs, & l'innocence de ſa vie. Appellé dans ce monaſtère pour y faire les fonctions de Prédicateur & de Confeſſeur, il les remplit pendant 23. ans, avec une attention à nous faire plus ſentir l'utilité de ſes ſervices, que l'autorité de ſon miniſtère. Il mourut peu de tems après, le 11. d'Octobre 1690. âgé de plus de 70. ans.

Pavit eas in innocentia cordis ſui. *Pſal.* 77. 78.

Il les a nourries comme le Paſteur, avec un cœur plein d'innocence.

EPI-

EPITAPHE
DE
Mr. DE SAINTE MARTHE.

MESSIRE Claude de Ste. Marthe, Prêtre & Directeur des Religieuſes de cette Abbaye, repoſe en ce lieu. Il quitta le monde dès qu'il commença à le connoître: Et pénétré des grands principes de la Religion qui lui furent inſpirez avec les premières lumières des ſciences, il ſe retira chez lui en Poitou, tant pour y vivre ſéparé du ſiècle, que pour ſe dérober aux meſures qu'on preoit dans ſa famille pour l'élever aux dignitez eccléſiaſtiques. La reputation du Supérieur de ce Monaſtère P. R. l'engagea enſuite à chercher les moyens de s'unir à lui.

DÈS QU'IL en fut connû, il fut jugé digne des emplois les plus importans du Sacerdoce: mais ſon éloignement pour tout ce qui pouvoit le diſtinguer, & ſon amour pour la retraite & la prière, lui firent préférer cette maiſon à celle de Paris. A peine y fût-il établi, qu'on le preſſa de ſe charger de la Cure de *Mondeville* qui en étoit dépendante. Sa compaſſion pour ce Troupeau de Jeſus-Chriſt, demeuré ſans Paſteur & étrangement déſolé par les Guerres, le porta à l'accepter. Il en remplit les devoirs d'une manière toute Apoſtolique, & il y pratiqua une prodigieuſe abſtinence, ſe contentant de pain & d'eau. Sa maiſon étoit ouverte aux Pauvres: il les conſoloit par ſes inſtructions, & les ſoulageoit par ſes aumônes.

P. R.

Cure.

pénitence.

Les soins, qu'il prit des malades, le mirent même à l'extrêmité; & l'état où il fut réduit détermina enfin à exécuter le dessein qu'il avoit déjà formé de se retirer. Lorsqu'il eut recouvré santé, il revint ici, où après une longue résidence, il fut appliqué à la conduite d'une partie Religieuses & à la Prédication.

Il quitte la Cure :

devient Directeur de P. R.

Son Caractère.

DIEU ne lui avoit pas donné un esprit de midité, mais (selon l'expression de Saint-Paul esprit de courage, d'amour & de sagesse. Il toit saintement les choses saintes, & annonçoit véritez chrétiennes avec une onction qui les soit goûter pleinement. La pureté de son c paroissoit même sur son visage, où l'on vo comme dépeinte l'intégrité de ses mœurs. Il a de la science, un jugement solide, le génie & sentimens nobles, & il s'expliquoit avec beauc d'éloquence; mais il avoit encore plus d'humil & il ne pensoit à ses talens que lorsqu'il falloit employer pour le bien de l'Eglise. Son am pour la vérité n'a jamais reçû la moindre attei il s'est même exposé pour la soutenir, persuadé l'Ecriture que la simplicité des justes les con heureusement. Quelques évènemens l'obligè de s'éloigner, mais ils ne servirent qu'à redou son zèle pour ce monastère, surmontant tous obstacles qui pouvoient s'y opposer. Aussi c Maison lui fut-elle redevable des plus sol consolations. Sitôt qu'il lui fut permis d'y r nir, il y reprit ses prémières occupations, nant le reste de son loisir aux exercices de ch les plus pénibles, & conservant une paix vérit & une douceur uniforme, & persévérante les traverses de cette vie. Il aimoit tellemen pauvreté, qu'il se privoit des choses mêmes plus nécessaires, & il a vécu entièrement mo crucifié pour le monde.

Obligé de se retirer.

Il revient.

Son amour pour la pauvreté.

Quelque affection qu'il eût pour ce Monas il en sortit une seconde fois, dès que l'ordr

Dieu lui fut manifesté par celui des Supérieurs. Il se retira à Corbeville, où il a passé près de dix ans ans un oubli général des choses du monde, partageant son tems entre l'oraison, ses livres & le sein des Pauvres. Enfin après s'être préparé à l'éternité par des jours remplis de bonnes œuvres, Dieu le retira à lui le 11. *Octobre* 1690. âgé de 70. ans & 4. mois.

Il se retira à Corbeville.

LETTRE

17. Janv. 1664.

DE

M. DE SAINTE MARTHE

aux Religieuses de P. R.

Il ne faut point craindre toutes les menaces qu'on vous pourra faire de Brefs & de Bulles, tous ces commandemens qu'on vous fera, soit par l'autorité du Pape, soit par celle de M. l'Archevêque: car, comme dit St. Paul, la fin du précepte (s'il est bien fait) doit être la charité & charité d'un cœur pur, d'une bonne conscience & d'une foi non feinte. Si donc vous avez tout sujet de croire que ce commandement ne conduit pas à la charité, si vous reconnoissez bien qu'il ne produit pas la pureté du cœur, qu'il ne s'accorde pas avec la bonne conscience, & qu'il n'étant point une foi non-feinte, puisque toute cette affaire n'est pleine que de déguisemens,

1 Tim. 1. v. 5.

Tout commandement de quelque part qu'il vienne qui ne conduit point à la charité, qui ne s'accorde pas avec la bonne co

[illegible]ence, & [illegible] doit [illegible] on ne doit [illegible] On affoiblit bientôt la foi, si l'on néglige la pureté du cœur.

comment pourriez-vous vous y rendre? La fo vive est inséparable de la pureté du cœur, & d la bonne conscience, comme le dit ici l'Apôtre *de corde puro*, &c. De sorte que vous vous affoi bliriez même bientôt dans ce qui regarde la foi si vous negligiez la pureté du cœur, & si vous agis siez contre vôtre conscience. Et le même Apôtr nous l'enseigne encore un peu plus bas, lorsqu'in struisant son disciple Timothée, il lui command de conserver la foi & la bonne conscience, *Ha bens fidem & bonam conscientiam.* Et il ajoute qu ceux qui ont negligé cette bonne conscience on fait naufrage en ce qui est de la foi: *Quam quidem repellentes*, dit-il, *circà fidem naufragaverunt.* Ajou tant que Timène & Alexandre étant de ceux-là ils seront Excommuniez & livrez en la Puissanc du Diable: desorte, mes très-chères Sœurs, qu bien-loin d'avoir sujet de craindre l'Excommu nicaton, tant que vous demeurerez fidèles à ne rie faire contre vôtre conscience, vous devez crain dre au contraire que Dieu ne vous abandonnât vous lui étiez infidèles en ce point, & ne vou laissât tomber en des erreurs contre la foi. E bien-loin que l'on vous puiss excommunier tan que vous demeurerez dans cette exacte fidélité Au contraire St. Paul vous auroit excommuniées vous aviez fait ce qu'on vous commande; & l'o peut dire que devant Dieu vous vous seriez ex communiées vous-mêmes: au lieu que tant qu vous demeurerez avec une humble fermeté dan l'état où il vous a mis, il n'y a point ni d'ex commmunication ni d'autres maux que vous de viez craindre, parce que, comme nous venons d voir, la foi est inséparable de la pureté du cœur & la pureté du cœur de la charité. Or il est écri que tout réüssit pour le bien de ceux qui aimen Dieu, c'est-à-dire, qui se conservent dans cett pureté de cœur & cette charité. Et partant tou ce que l'on peut faire contre ceux qui ont soin d

Bien loin d'avoir sujet de craindre l'excommunication en refusant d'obéir à un Supérieur qui nous ordonne de faire une chose contraire à la sincérité & à la vérité, on doit craindre au contraire que Dieu nous retranche si nous obéissons.

Devant Dieu on s'excommunie en obéissant à un commandement injuste de quelque Supérieur que ce soit.

nſerver dans ces divines vertus ne leur peut
, mais au contraire leur peut être un ſujet
iérite dont ils peuvent tirer de grands avan-

.

ı reſte, mes très-chères Sœurs, conſolons-
en notre Seigneur, & eſpérons qu'il ne nous
donnera pas. La perſécution que vous ſouf-
vous met au rang des prémiers Chrétiens, &
ut que vous éprouviez toutes les ſortes d'af-
ons qu'ils ont ſouffertes. C'en a été une
oir la douleur de voir tomber leurs frères.
s devez vous attendre à voir des chûtes ſem-
les: mais imitons-les dans leur humble con-
:e. Si ces chûtes nous humilient en nous fai-
rentrer dans la connoiſſance de notre néant,
'ement elles nous fortifient, n'y ayant point
tres forces en cette rencontre que celle qui
:ède de l'humilité.

ROPOSEZ-vous toujours cet exemple des
niers Chrétiens, qui avoient pareillement de
: frères à ſouffrir, & ils en avoient même qui
oient la foi après l'avoir embraſſée, & qui
ıdonnoient la vérité après l'avoir connue. Ce
fait que l'Apôtre s'écrie: *O inſenſati Galatæ*,

Il faut étendre votre charité ſur celles qui
ıbent, puisque Jéſus-Chriſt nous commande
ıiter Dieu ſon Père, qui fait luire ſon Soleil
les bons & ſur les mauvais; & dans les peti-
ſâcheries qu'elles vous pourroient cauſer, il
: leur faire voir votre patience, qui eſt l'accom-
ſement de la charité ſuivant cette parole de
ɔôtre, *Patientes eſtote ad omnes.*

DIEU eſt juſte en tous ſes jugemens, & ce que
ıs ſouffrons nous doit encore paroître peu de
ɔſe au prix de ce que nous méritons. Nous
ɔons nous eſtimer trop heureux de ce qu'il lui
ît de nous ſoutenir dans cette ſouffrance, au
ı qu'il aveugle nos ennemis, qui penſent bien
:e en perſécutant ſes Epouſes, & qu'il laiſſe

La re-
ſent
vue
Chrétiens.

Pour ſe
de l'hum-
lité.

Imiter les
premiers
Chré
tiens quand
on
nous fâ-
che.

Nombre
de ceux
qui ſouf-
frent avec
perſéve-
rance, à la
vue de
ceux qui
tombent,
qui doivent
les tenir
dans l'hu-
milité.

tomber quelques-unes de nos Sœurs, afin que perſonne ne ſe glorifie en ſoi-même, mais au Seigneur.

Prière pour ceux qui ſouffrent.

C'est ce qui fait, mes chères Sœurs, que nous prions continuellement pour vous, & que nous vous demandons la même choſe pour nous, *ut dignetur vos vocatione ſuâ*, qu'il vous rende dignes de plus en plus de l'état où il vous a appellées, non ſeulement pour ce qui eſt de la vie Religieuſe, mais auſſi pour ce qui eſt de la perſécution & des ſouffrances où il vous a engagées; car c'eſt en cela que conſiſte votre gloire. Et nous lui demandons encore avec le même Apôtre qu'il accompliſſe en vous toute la bonne volonté qu'il a pour vous, & qu'il conſomme l'ouvrage de votre foi dans ſa vertu, afin que Jéſus-Chriſt ſoit glorifié par vous & vous en lui; car c'eſt tout ce que nous devons prétendre. Que ſi nous avons encore quelque choſe à ſouhaiter après cela, c'eſt de vous ſupplier, comme ce grand Apôtre faiſoit à l'égard de ſes Diſciples, *ut non citò moveamini à veſtro ſenſu, neque terreamini neque per ſpiritum, neque per ſermonem, neque per epiſtolam*; de ne vous point effrayer & de ne vous point troubler, de ne vous point affoiblir dans vos réſolutions & dans les connoiſſances que Dieu vous a données, ſoit qu'il vienne des Brefs ou des Bulles, ſoit qu'on vous tienne des diſcours pour vous effrayer, ſoit qu'on ſe vante même d'avoir l'eſprit de Dieu dans tout ce qu'on vous commande, ſoit qu'on faſſe même des miracles pour vous le perſuader; car l'Apôtre a prédit que tout cela arriveroit. Mais il a ajouté en même tems que ce n'étoit que pour ceux qui ſe perdoient, parce qu'ils n'avoient pas reçû la charité de la vérité, *eò quod charitatem veritatis non receperunt ut ſalvi fierent:* par où il nous marque qu'il ne peut y avoir de ſalut hors l'amour de la vérité, qui doit être comme le lien de la charité & de la foi. D'où vient qu'il dit encore plus bas, *in fide veritatis.*

Ne point s'effrayer ni ſe laiſſer ébranler par quelque choſe que ce ſoit quand une fois on a connu la vérité.

Re-

EMERCIEZ Dieu de ce qu'il vous a choisies
: être comme les prémices du salut en ce tems-
: les prémières victimes de la persécution: &
erciez-le de ce qu'il a bien voulu se servir de
onnoissance qu'il vous avoit procuré de sa vé-
en un tems où elle étoit si rare, & couron-
ces connoissances de la souffrance pour votre
ore sanctification & pour vous rendre partici-
tes de la gloire de votre Epoux. *in sanctifica-
em spiritûs*, &c. Cette grace est si grande, que
s ne sçaurions assez la reconnoitre, & nous
sommes pas dignes, si nous ne nous estimons
glorieux de ce que Dieu nous a engagez dans
tat qui sans aucun choix de notre part se ter-
e à la persécution & à la souffrance.
E ne sçai si celles qui ont signé ne sont point
bées, parce qu'elles ne connoissoient pas assez
e faveur. Mais je sçai bien que, tant que nous
onnoîtrons ce bonheur, jamais nous ne tombe-
, & jamais nous ne ferons rien qui nous puis-
ire abandonner ni la la vérité, ni le bouquet
Myrrhe que Jésus-Christ nous a donné. Con-
ons donc tout ce discours par une autre paro-
lu même Apôtre, puisque je me suis déjà plus
du que je ne pensois: *itaque, fratres, state &
te traditiones quas didicistis.* Demeurez fermes
s l'état où Dieu vous a mises & conservés les
itions de la vérité & les instructions que vous
reçûes, sans que rien vous puisse obliger de
s en départir, de quelque autorité ou de quel-
souffrance qu'on vous menace.

Lettre du même aux mêmes.

MES Sœurs, j'ai reçu avec beaucoup de con-
solation votre dernière. Comme toute la
d'un Chrétien doit être de la vérité, il n'y a

rien si capable de nous consoler que d'apprendre que les personnes, que Dieu a unies avec nous par les liens de son Esprit, marchent dans la vérité & sont résolues d'y persévérer jusqu'à la mort. Lorsque cette vérité est dans l'estime du monde, & quand on en peut faire profession sans rien perdre de ses commoditez temporelles, il est assez difficile de discerner si c'est elle que nous aimons, ou les avantages qui l'accompagnent: nous ne sçavons pas si nous sommes comme ces juifs qui suivoient Jesus-Christ dans le désert plutôt pour avoir du pain, que pour s'instruire des secrets du Royaume des Cieux. Mais, puisque Dieu vous fait la grace, mes chères Sœurs, d'être fidèles à la vérité lorsqu'elle est persécutée, & que les hommes selon leurs differentes passions, ou s'en moquent ou s'en irritent, comme Hérode & Pilate faisoient de Jesus-Christ, ce vous est un bon témoignage que c'est elle seule que vous cherchez & que vous l'aimez plus que toutes choses, puisqu'il n'y a rien que vous ne vouliez bien perdre pour la posseder. C'est ce qui me fait espérer & vous assûrer qu'elle ne permettra pas que vous embrassiez les ténèbres au lieu de sa lumière, si vous continuez de l'aimer plus que toutes choses, puisque c'est cet unique amour qui nous fait entrer très-certainement dans sa voie & nous y affermit pour toûjours.

Ne vous plaignez pas, mes chères Sœurs, de ce que la voie où Dieu vous a engagées est étroite, qu'elle est pleine de croix & d'épines, qu'on n'y trouve aucune des consolations de celles que cherche le monde: c'est ainsi que doit être la voie de la vérité: tous les maux qu'on y peut endurer ne sont rien, puisqu'on y trouve Dieu qui est la source de toutes sortes de biens, & qui fait coopérer tous les maux à notre salut. Il ne faut pas s'étonner que les hommes se préparent à vous y faire souffrir les plus étranges duretez, & à d'employer

ontre vous toutes ſortes de calomnies po ir
faire ſortir de votre voie ; puiſqu'ils ſont ré-
de combattre la vérité, ils ne peuvent em-
r d'autres armes que l'injuſtice & le menſon-
t ils ne peuvent rien, ſinon que de vous acca-
e tant d'afflictions, afin que vous vous repen-
omme les Iſraélites d'être entrées dans le dé-
& que vous murmuriez contre ceux qui vous
conduites. Mais ſi nous avons quelque cho-
la ſageſſe des ſaints, ni la fauſſe prudence
rpent, ni le rugiſſement du Lion ne pour-
ien contre nous, rien ne nous paroîtra inſu-
ble que le péché : nous e craindrons de
ité que celle du Démon : nous ne cherche-
oint de conſolation que celle qui vient d'un
pur & d'une conſcience ſans feinte : la foi
ous rendra toûjours préſent le ſouvenir de
ité nous fera paroître toute la longueur de
vie plus courte qu'un moment ; & plus les
es s'efforceront de nous ſéparer de toutes
oſes que nous aimons dans le monde, &
ous ſerons unis à Dieu que rien ne nous
ter. C'eſt l'ordre de Dieu que les ſaints
e Ciel, qui ont le cœur parfaitement pur,
nt de lui dans une parfaite joie ; mais nous
ons beſoin d'être purifiés tous les jours des
que nous contractons tous les jours, nous
poſſédons & ne participons à ſa grace qu'au-
ie nous ſouffrons pour lui : c'eſt pourquoi
oit vouloir mettre des bornes à ſes Dons,
'en vouloir mettre à nos travaux. C'eſt à
qui n'ont point la foi & qui n'ont aucune
nce des biens de l'autre vie d'avoir peur de
r, puiſqu'ils ſouffrent ſans conſolation. Je
uve pas étrange qu'ils ayent même de la
des ſupplices qu'ils préparent pour ceux
naiſſent. Ils voyent nos croix, & ne voyent
nction qui les accompagne ; & dans les té-
qui les environnent, ils ne peuvent com-

Rien ne
retarde le
vol arden-
de la
vûe
pour
Il ne
faut
d'objet
Dieu.

Plus on
ſouffre pour
Dieu, plus
on le poſſé-
de, & plus
on participe à ſa grace.

Qui ſont
ceux qui
croient
de ſouffrir.

prendre que les plus rudes afflictions que souffre pour Dieu sont infiniment plus douces les joies des pécheurs, parce qu'il leur reste en quelque sorte d'humanité : ils nous plaign mais parce qu'il ne leur reste presque point de ils ne se plaignent pas eux-mêmes : ils sont c tant plus misérables, que ne connoissant p leur misère & n'en gémissant point devant D ils se rendent indignes de sa miséricorde. I nous, mes chères Sœurs, puisque nous som obligés de mourir à la vie des sens autant nous pouvons pour ne vivre que de la foi, n'avons pas sujet de nous plaindre des châtir par lesquels notre Père nous rend dignes de héritage : nous devons supporter avec pati qu'on nous mette en prison, qu'on nous sé les uns des autres, qu'on nous mette entr mains de personnes qui croyent faire un g sacrifice à Dieu de nous traiter avec toute d'injustice & de violence ; & nous devons au traire avoir grande compassion de ceux qui haïssent, s'ils sont tellement sous la captivit Démon qu'ils luy obéïssent, & qu'ils ne pui rien faire que ce qu'ils font : leurs chaînes bien plus dures que les nôtres ; & quelques e qu'ils puissent commettre contre nous, Il est ce qu'ils ne nous font souffrir que ce que l'int la passion & l'aveuglement leur font souffrir le secret de leur conscience. Si nous somm Jésus-Christ, il faut que le monde nous per te : mais ceux que le monde choisit pour exercer sont eux-mêmes exposez à la tyrann Démon. Comme il n'y a point de maux qu'i leur fassent commettre, il n'y en a point aussi ne leur fassent souffrir. Vous sçavez, mes c Sœurs, la disposition où vous dévez être à l'éga vos ennemis. Il est dit dans les Actes, que *les A marchoient pleins de joie de ce qu'ils avoient été vez dignes de souffrir quelque chose pour le nom d*

Celui qui vit de la foi regarde comme un bien la persécution, la prison, &c.

Et a une grande compassion de ceux qui le mal traitent. Pourquoi.

Ceux qui sont à J. C. sont persécutés du monde.

Triste & fatale fonction que celle persécuter.

Il faut souffrir avec joie.

Jeſus-Chriſt. St. Paul ne ſe glorifie ni dans ſa ſainteté, ni dans ſes miracles, ni dans ſes révélations, mais ſeulement *en la croix de Jeſus-Chriſt*, pour nous apprendre que c'eſt peu de choſe à un Diſciple de J. C. de porter ſa croix, s'il ne la porte avec joie & ſi même il ne s'en glorifie. Vous ſavez auſſi la diſpoſition que vous êtes obligées d'avoir à l'égard de ceux qui vous haïſſent: elle doit être conforme à celle de Jeſus-Chriſt: il prioit pour ceux qui le blaſphemoient: il ſouffroit pour ſauver ceux-mêmes qui étoient ſes bourreaux: le ſang qu'ils répandoient étoit le prix pour les racheter de la Domination du Démon, & lorſqu'ils ouvroient ſon cœur par le fer, la charité l'ouvroit pour les y recevoir. Voilà notre règle, mes Sœurs, prions pour nos ennemis, ſoyons en paix avec eux, contribuons autant que nous pouvons à leur ſalut, & tachons que ce que nous ſouffrons par leur iniquité ſoit accompagné de tant de patience, de ſageſſe, d'humilité & de charité, que nous ſouffrions utilement pour leur ſalut & que nous nous ſauvions avec eux. Mais s'il eſt vrai, mes chères Sœurs, que vous devez avoir une parfaite paix avec ceux même qui n'ont point de paix, combien doit être grande celle que vous devez avoir les unes pour les autres! ſi vous devez ſouffrir ſans trouble la malice de vos ennemis, pourriez-vous avoir de l'impatience pour les foibleſſes & les défauts de vos Sœurs? ſi votre affection doit être comme des charbons ardens que vous mettiez ſur la tête de vos ennemis, pourriez-vous avoir de la froideur & de l'indifférence pour celles que Jéſus-Chriſt aime? tant que vous ſerez unies, je ſuis aſſuré que vous ſerez invincibles: tant que vous ſerez un même cœur, un même eſprit & une même volonté les unes avec les autres, vous ſerez un même cœur, un même eſprit & une même volonté avec Jéſus-Chriſt. Vous êtes aſſurées qu'il ſera votre force;

Ce qu'on doit tirer de l'exemple de J. C. pour nos perſécuteurs.

Il en doit ſouffrir la malice de ſes ennemis avec paix & avec amour pour eux, quelle doit être notre diſpoſition envers nos frères dont nous épions les foibleſſes & les défauts.

Force de l'union & en quoi elle conſiſte pour quoi il ne peut y en avoir parmi les élus.

ſi vous conſervez ſa paix. Il n'y a rien de ſi foible qu'une ame que l'orgueil ou la préſomption ou quelqu'autre eſprit particulier diviſe de ſes frères: elle vit en ſoi-même: dans ce ſoi-même elle ne trouve aucun bien, & elle eſt au contraire expoſée à toute ſorte de maux; mais ſi nous pouvons dire que nous ne vivons plus nous-mêmes ni en nous-mêmes, nous ſommes bien forts, parce que nous vivons en Jéſus-Chriſt qui eſt invincible, & ce divin ſauveur, qui vit en nous, nous délivre de nôtre foibleſſe: mais nous ne pouvons pas dire que nous vivons en Jéſus-Chriſt, ſi nous ne vivons plus à nos ſœurs qu'à nous mêmes, ſi nous ne les préférons à nous, ſi nous n'aimons mieux leur intérêt que le nôtre, de même que J. C. n'a vecû que pour ſon Egliſe. Les perſonnes du ſiècle n'ont point de véritable union, parce qu'une partie de la gloire & de l'intérêt qu'ils recherchent conſiſte à abbaiſſer & humilier les autres: ils ne peuvent être grands & riches, qu'ils ne ſoient plus grands & plus riches que les autres. Mais ſi nous ſommes chrétiens, toute notre gloire conſiſte à être dans la dernière place & au deſſous de tous nos frères. C'eſt ce qui nous oblige d'eſtimer plus les dons qui ſont dans nos ſœurs que les nôtres, d'avoir plus de joie des graces que Dieu leur fait, que de celles-mêmes que vous recevez, d'être bien-aiſe que Jéſus-Chriſt croiſſe en elles, & que vous ſoyez mépriſées, qu'on ſuive plus leurs avis que les vôtres, qu'elles ſoient plus en eſtime que vous, & qu'on n'ait aucun égard aux avantages que l'âge ou les emplois, ou quelqu'autre qualité vous pourroient donner. Celles auſſi, qu'on croiroit avoir quelques dons qui les feroient conſidérer dans la maiſon, doivent en être plus humbles, ſe ſouvenant que, ſi elles ont reçu quelque choſe plus que les autres, cela ne ſervira qu'à les faire condamner avec plus de ſévérité, ſi elles en abuſent, s'en élèvent & s'en glori-

Comme rien ne rompt plus l'union que l'orgueil rien auſſi ne la conſerve tant que l'humilité.

Diſpoſitions où doivent être ceux qui ont plus de talent ou qui ſont ſupérieurs.

rifient. En effet Jésus-Christ commande expressément à ceux qui sont plus grands, soit à cause de leur charge, ou de leur esprit, ou de leur addresse ou de leur expérience, ou enfin de quelque façon que ce soit, d'être les plus petits de tous, afin de pouvoir dire sincérement qu'on n'est pas dans le monastère pour commander aux autres, mais pour se soûmettre & obéïr à toutes à l'exemple de celui qui dit dans l'Evangile, *non veni ministrari sed ministrare.* C'est dans cet esprit que Jésus-Christ nous commande de ne chercher dans le corps de Jésus-Christ que la santé & non pas la grandeur, parce que la moindre partie vaut mieux si elle est saine, que la plus importante si elle est malade: le petit doigt vaut mieux s'il est sain, que l'œil, que la maladie rend inutile. Or cette santé n'est rien autre chose qu'une charité humble, qui ne s'enfle point, & qui ne cherche point ses intérêts. Que celles qui auroient quelque pente à s'élever au dessus des autres, se souviennent que Dieu choisit les humbles & qu'il résiste aux superbes, & que souvent ce qui paroit le plus élevé devant les hommes est moins que rien devant Dieu. Vous sçavez, mes chères Sœurs, par vôtre propre expérience, que les moindres d'entre vous, & celles pour qui on craignoit le plus, ont été fortes dans cette tentation, qui en a renversé d'autres qui sembloient bien mieux disposées: cela est arrivé, afin que personne ne s'élève au dessus d'une autre, qu'aucune ne s'appuie sur sa propre vertu, & que les plus imparfaites espèrent tout de celui qui est notre force, & par le secours duquel nous pouvons tout: *omnia possum in eo qui me confortat.*

Cruauté des ennemis de P. R. au sujet de la confession, & marque non équivoque de la bonté

POUR ce qui est, mes Sœurs, du désir que vous auriez de vous purifier de vos fautes par la confession, puisque vous n'avez pas assez de force pour n'en point faire, je vous avouë que vos ennemis ne pouvoient trouver un plus cruel supplice pour vous tourmenter. Ils vous donnent oc-

de la cause de ces Rel.

caſion de commettre beaucoup de fautes par mauvais traitemens qu'ils exercent contre vo & puis ils tachent de vous ôter le moyen de v en purifier. Mais leur injuſtice eſt ſi manife que vous êtes bien heureuſe ſi vous la ſouffrez patience. Tout le monde ſçait qu'il y a une in té de perſonnes qui croyent auſſi peu que vou fait de Janſenius, qu'on laiſſe participer aux ſa mens, & qu'on n'inquiète point ſur cette queſt Quand on vous traite par de purs violen ſans garder aucune formalité de juſtice, quand vous ferme tous les tribunaux, quand on v fait un crime d'appeller, quand on vous ob d'avoir vôtre propre partie pour confeſſeur, enfin tant d'autres choſes que vous voyez, ſ autant de marques de la bonté de vôtre ca Mais je laiſſe une infinité de preuves que l'on po roit apporter, pour prouver que l'on vous fait juſtice, pour conclure que tout ce que font hommes pour vous accabler, vous eſt un gr moyen de vous purifier de vos fautes; cette v rude par laquelle vous marchez vous eſt une c tinuelle pénitence: chacune de vos ſouffran vous eſt une bonne confeſſion. La vérité déli toûjours ceux qui la ſuivent, mais elle ne le jamais avec plus d'efficace, que quand nous ſo mes perſécutez pour elle, étant en cela ſemblab

C. conre de ſon nnocence eux qui ouffrent our lui, uelque apables s'ils ient.

à Jéſus-Chriſt, quoique d'une manière très-imp faite: il nous couvre de ſon innocence, & que nous ſouffrons ſuffit pour ſatisfaire à ſa juſti Vivez en ſorte que les hommes ne trouvent vous aucune cauſe de vous perſécuter, ſinon vérité: que toutes vos actions ſoient accompagn de tant de piété & de modeſtie, d'humilité & charité, & qu'elles ſoient ſi remplies de la vé que vous ſoûtenez, qu'ils ayent occaſion de s'é fier de votre conduite. Mais quand il arriver que, parmi les tentations où vous êtes, vous to beriez en quelques fautes plus conſidérables, de

Comment il faut vire devant es enneis.

Dieu pardonne les fautes de ſes ſervi-

e prie Dieu de vous garentir, l'impoſſibilité de vous confeſſer où l'injuſtice des hommes vous réduit ne peut pas empêcher que Dieu ne vous remette vos péchez ſi vous en gémiſſez ſérieuſement, & le déſir ſincère que vous avez de vous en confeſſer vous tient lieu de confeſſion, même devant celui qui nous juge ſelon la diſpoſition de notre cœur.

Je crois que vous n'êtes point capables d'être ébranlées des discours de ceux, qui auroient une compaſſion humaine de voir la ruine de votre maiſon, & qui pour cela déſireroient que vous euſſiez ſigné. Vous ſçavez, mes chères Sœurs, que la maiſon d'un Chrétien eſt le ciel, & que le lieu de ſon repos c'eſt Dieu même. Quand vous n'aurez point de maiſon ſur la Terre, vous en ſerez plus ſemblables à Jéſus-Chriſt, qui n'avoit pas un ſeul lieu pour ſe repoſer. Je pourrois vous dire ce que diſoit autrefois *S^t. Hilaire* aux Catholiques dans un tems où les Ariens avoient occupé toutes les Egliſes, quelques perſonnes étoient tentées d'aller à ces mêmes Egliſes où les hérétiques faiſoient le ſervice: ſurquoi ce ſaint leur dit ces paroles: *mes frères, que les murailles & les bâtimens ne vous trompent point: c'eſt-là où doit un jour établir ſon trône l'Antechriſt: mais pour moi les forêts, les priſons les cachots me ſont des Egliſes: c'eſt-là où les ſaints ſe ſont ſanctifiez, & où nous trouverons Jéſus-Chriſt, qui n'eſt jamais plus proche de nous que quand nous ſommes attachez avec lui en la croix.* Je prie Dieu qu'il vous donne ſa S^te. Bénédiction, lui. qu'il rende vôtre paix & vôtre union parfaite, une Bénédiction qui accompliſſe vôtre patience & vôtre amour.

Priez Dieu que je ſois digne d'être uni à vôtre ſacrifice, & que je puiſſe dire comme S^t. Paul: *Immolor quotidiè ſuper ſacrificio veſtro.*

Let-

Lettre du même aux mêmes

Bonheur d'être consacrés Dieu par les vœux & par les souffrances pour lui.

MES chères Sœurs, il me semble que quand Dieu me fait rencontrer quelque occasion de vous écrire, je sens en même tems qu'il ouvre mon cœur, & je l'estime heureux de le pouvoir répandre sur les vôtres. Je ne sçai, mes chères Sœurs, si vous comprenez assez combien sont grandes les miséricordes que Dieu vous a faites, quand il vous a choisies pour être toutes consacrées à lui par de saints vœux, & encore plus en vous faisant souffrir quelque chose pour sa vérité dans un tems où presque tout le monde l'abandonne.

Jugemens incompréhensibles de Dieu dans le choix qu'il fait pour la défense de sa cause ceux qui paroissent les plus foibles & les moins éclairés, pendant que ceux &c.

Vous êtes peut-être les personnes les plus méprisables de tous ceux qui la connoissent, & vous êtes pourtant presque les seules qui l'honorez par votre patience. Quand je considère que tant de personnes, qui sembloient n'avoir pas moins de piété que de lumière, ont abandonné ou trahi la cause de Jésus Christ, je suis contraint de dire que les jugemens de Dieu sont incompréhensibles: & quand je considère d'autre part que vous, qui étiez les moins éclairées & les plus foibles, avez été tellement soûtenuës par la toute-puissance de la grace, que vous servez d'exemple à toute l'Eglise, je suis obligé d'avouër que les bontés de Dieu sont incompréhensibles aussi-bien que ses jugemens. C'est ce qui me donne occasion de vous dire comme St. Paul disoit aux Corinthiens: *Considérez votre vocation, mes chères Sœurs. Dieu n'a pas choisi plusieurs de ceux qui sont sages selon la chair, de ceux qui sont puissans, de ceux qui sont élevés par leur noblesse; mais il a choisi ceux qui n'avoient point de sa-*

geſſe pour confondre les ſages, il a choiſi ceux qui ſavoient que de la foibleſſe pour confondre les forts, l a choiſi ceux qui étoient mépriſables & qui n'étoient ien pour confondre les grands qui paroiſſent être quelque choſe. Voilà ce que Dieu a fait, afin que perſonne ne ſe glorifie devant ſes yeux. Il vous a choiſies, ous qui n'étiez rien, pour faire de ce rien ſon ouvrage: il a commencé cet ouvrage par la ſouffrance & par la croix; & quand vous aurez encore un peu ſouffert, il l'achevera en vous, il le rendra ſolide, ferme & éternel en vous ſanctifiant. Je vous dirai, mes Sœurs, qu'encore que Dieu vous donne les choſes très-gratuitement & ſans que vous les méritiez, il veut pourtant bien que vous attendiez & exigiez toutes ces graces de lui, comme s'il vous les devoit. Jéſus-Chriſt nous a tout obtenu en ſouffrant, & il ne nous peut rien refuſer de tous les biens ſpirituels que nous lui demandons, ſi nous ſouffrons avec lui. Conſiez-vous que, pourvû que vous ayez un peu de patience dans vos afflictions, il vous donnera enſuite tout ce que vous déſirerez. Il n'y a point de véritable vertu ſans la patience: mais afin que la patience même ſoit parfaite & digne de Dieu, il faut qu'elle ſoit ſemblable à celle de Jéſus-Chriſt, qu'elle ſoit humble, qu'elle ſoit paiſible, qu'elle ſoit charitable: il faut que nous ſouffrions les peines de l'Eſprit & du Corps dont Dieu nous exerce. C'eſt un feu qui eſt néceſſaire pour conſumer toutes les attaches que nous pouvons avoir aux créatures, & pour faire mourir tous les déſirs de notre chair, afin que nous ne vivions plus qu'à Jéſus-Chriſt, & que Jéſus-Chriſt vive en nous.

Quelle eſt la vraie patience.

Dans les maux de l'Eſprit, du corps, &c.

MAIS il eſt encore néceſſaire que nous nous ſuportions les uns les autres; & c'eſt une ſorte de patience qui ne peut être l'effet que d'une humilité parfaite. Auſſi-tôt que nous nous préférons à quelqu'un & que nous nous eſtimons plus que lui en quoi que ce ſoit, nous ne pouvons plus ſu-

Dans le ſupport du prochain.

por-

porter ſes défauts, ni même ſes vertus. J
que les perſonnes qui ne ſont point humbl
ſçauroient comprendre qu'on ſoit obligé de
rer tout le monde à ſoi-même. La plûpar
hommes n'ont qu'une humilité de raiſon &
pas de foi: leur aveuglement ne va pas jusq
préférer à tout le monde; mais leur lumiè
va pas auſſi jusqu'à ſe rabaiſſer au deſſous d
le monde: il y a de grandes vertus qu'ils re
tent, mais il y a auſſi des foibleſſes & des
dont la vuë leur donne du mépris pour leu
res. ô Mes chères Sœurs, ce n'eſt point là
milité que Dieu demande de vous! il faut ſe
tre au deſſous de tout le monde comme
Chriſt a fait; il faut être comme lui un v
terre & prêt à être foulé aux pieds de tou
hommes. Le Fils de Dieu, pour s'anéantir jt
ce point, s'eſt chargé des péchez de toute l
re, & s'eſt traité lui-même comme s'il eût
plus grand pécheur du monde. Pour nous,
propre corruption nous ſuffit pour nous rédu
ce dernier lieu, puiſque nous avons un cœ
perverti & ſi gâté, qu'il n'y a point de crime
nous ne ſoyons capables de commettre par
mêmes, & il n'y a point d'homme ſi méchant
nous ne puiſſions encore devenir plus méc
C'eſt là le propre lieu où l'humilité chrét
nous oblige de nous regarder pendant tout
tre vie, de peur que l'orgueil ne nous y faſſe
ber. Qu'eſt-ce que nous ne ſuporterions
de nos ſœurs, ſi nous étions fidèles à dem
dans cet état? comme nous les préférerions à
très-ſincèrement, nous ſerions auſſi bien
que l'on préférât leur vertu & leur ſentimen
nôtres, que Dieu les fit croitre en eſtime
l'eſprit de toutes nos ſœurs, & que tout le
de au contraire nous aidât à nous humilier.
vérité l'orgueil eſt bien ſubtil, & il ſe coule
ment dans notre cœur, ſi nous ne veillor

Il faut ſe mettre au deſſous de tous, à l'exemple de J. C. & alors il n'y a rien qu'on ne ſuporte.

Marque non équivoque que nous préférons les autres à nous.

ous avec soin: personne n'ose dire qu'il a plus le vertu, plus d'esprit & plus de lumière qu'un utre, & cependant nous le disons par nos ac-ions autant de fois que nous contestons contre avis des autres, que nous leur préférons nos entimens, & que nous aurions de la satisfaction on nous suivoit plûtôt qu'eux; comme au con-raire nous avons de la peine quand on suit plus opinion des autres que la nôtre. Je ne dis pas que dans l'occasion nous ne devions dire simple-nent nôtre pensée autant que nous pouvons selon es règles de la vérité & de la charité; car il ar-ive quelque-fois que Dieu révèle aux moindres es meilleures choses; mais après cela il faut ren-rer aussi-tot dans nôtre néant, & n'affecter point u'on suive plûtôt nos sentimens que ceux de nos œurs, mais prier Dieu qu'il découvre à toutes lus qu'à nous-mêmes ce qui est plus conforme sa volonté & plus utile pour nôtre salut. Je rie Dieu qu'il vous fasse la grace de vous humilier insi, & alors rien ne sera capable de vous divi-er les unes des autres, vous ne ferez rien par-sprit de contestation & de gloire: vous ne con-idérerez point votre intérêt, mais celui des au-res: vous aimerez la même vérité, vous la cher-cherez avec le même amour, & Dieu vous la fe-ra toûjours rencontrer ou par vous-même ou par e secours qu'il vous donnera. Cette paix est un i grand bien, que si vous l'avez, comme je le rois, & si vous la conservez, je puis dire que ous avez déjà le centuple promis dans l'Evangi-e. Ce don est si grand qu'il surpasse de beaucoup out ce que vous avez souffert, & tout ce que vous ouvez souffrir jusqu'à la fin de votre vie. C'est n Don que ne possèdent jamais ceux qui ne sont oint à Dieu: *non est pax impûs:* & c'est le gage e plus assuré de la paix éternelle que nous atten-ons dans le ciel. C'est une chose bien douce à es personnes que Dieu a unies par les liens d'u-

Combien l'orgueil & l'amour propre est subtil.

Avantage de l'humilité, de l'union & de la paix.

ne.

ne parfaite charité de demeurer en paix dans une même maiſon : mais ne ſupporterons-nous que ceux qui nous aiment ? n'aurons-nous pas auſſi la paix avec nos ennemis ? notre dilection ne s'étendra-t-elle point juſqu'à eux ? Jéſus-Chriſt au temps de ſa paſſion, a eu de la bonté pour ſupporter la foibleſſe de ſes apôtres qui l'abandonnoient : il a eu de la patience pour ceux qui le mettoient en croix, & il a mis à ſa table & embraſſé même celui qui le trahiſſoit.

A l'exemple de J. C. il ne faut point ſe plaindre des mauvais traitemens que l'on nous fait.

VOILA' nôtre modèle : quittons les plaintes : ne faiſons point de réflexion, s'il eſt poſſible, ſur les mauvais traitemens que l'on nous fait, ſur la malice de ceux qui nous haïſſent, ſur l'infidélité de ceux qui conſpirent contre nous : tout le mal, qu'ils nous peuvent faire, ne mérite pas que nous y penſions ; & nous l'oublierions parfaitement ſi l'amour propre ne nous y faiſoit penſer ; mais le mal que ces perſonnes ſe font à elles-mêmes eſt ſi grand que nous nous en devrions occuper & en gémir continuellement ; & nous ne manquerions pas de le faire ſi nous avions aſſez de charité, ne nous fâchons point qu'ils irrirent les hommes contre nous, c'eſt cela même qui eſt néceſſaire pour notre ſalut : mais ils irritent la vérité contr'eux, & c'eſt cette vérité qui les juge & qui les condamne dès ce monde.

Il n'y a que l'amour propre qui nous y faſſe penſer.

Si nous avions de la charité nous gémirions du mal que ſe font nos ennemis, &c.

O que nous ſommes encore foibles & enfans dans la voie de Dieu, quand nous nous troublons de ce qui arrivera, quand nous nous inquiétons de ce que peut-être bien-tôt on nous enlèvera d'auprès de nos ſœurs pour nous mettre avec des perſonnes étrangères, qui mettront une partie de leur dévotion à nous traiter avec dureté : peut-être auſſi que nous verrons arracher d'auprès de nous celles en qui nous avons le plus de confiance ; & notre affection nous fait déjà ſouffrir tout ce que nous avons peur qu'elles ſouffrent. De quoi ſert d'entrer dans ces inquiétudes & autres ſembla-

C'eſt foibleſſe que de s'occuper de ce qui peut arriver de mal.

TRE

DE

INTE MARTHE.

rand bonheur d'un Chré- à être engagé à ouffrir pour J. C.

le tréſor où les véritables ivent tout ce qu'ils peuvent lle qu'ils s'acquittent envers s lui doivent, & qu'ils ſatis- ſt en elle qu'ils crucifient tou- ils détruiſent le corps du pé- ent de leurs ennemis : *in hoc* lus grand bien que Dieu puiſ- & la marque la plus ſenſible *cum ipſo ſum in tribulatione.* nous devions tant craindre aſſez cette croix. C'eſt une r que de ne ſentir pas com- nous traiter comme il a trai- eſt un aveuglement de s'en ſter le S^t. Eſprit que de rece- ur avec triſteſſe & ingratitu- rien qui ſoit plus capable me de Jéſus-Chriſt inutile, que il nous offre.

L'avantage de la croix.

Combien on eſt injuſte de ſe plaindre de ce que Dieu par ſa miſéricorde nous traite comme ſes fils.

C'EST

même crime: on ne peut plus dire que vous êtes orgueilleuſes comme le Démon, puiſque vous ſuivez la conduite du plus humble des Evêques: & ſi on vous excommunie, ce vous eſt une aſſez grande conſolation de ſçavoir qu'il communie tous les jours avec vous, & que vous êtes toûjours avec Jéſus-Chriſt dans ſon cœur. Vous devez vous ſervir de ſon mandement pour vous défendre contre la force & les embûches de vos ennemis: vous devez oppoſer ſon exemple & ſa lumière à toutes les mauvaiſes raiſons que l'on peut vous propoſer pour vous affoiblir, & rejetter tous les doutes qui vous pourroient venir de ce que vous devez faire pour que vous ne puiſſiez douter que vous devez l'imiter.

C'est encore un ſurcroît de conſolation pour vous d'être aſſûrées que pluſieurs Prélats ſuivront ſon exemple; & j'eſpère même que tous le ſuivront quand ils n'auront plus rien à craindre de la part des hommes. Je vous écris à toutes en commun, car je ne vous conſidère que comme une même perſonne, & vous êtes toutes également dans mon cœur.

LETTRE
DE
Mr. DE SAINTE MARTHE.

Que le plus grand bonheur d'un Chrétien conſiſte à être engagé à beaucoup ſouffrir pour J. C.

1. LA Croix eſt le tréſor où les véritables Chrétiens trouvent tout ce qu'ils peuvent ſouhaiter, c'eſt par elle qu'ils s'acquittent envers Dieu de tout ce qu'ils lui doivent, & qu'ils ſatisfont à ſa juſtice. C'eſt en elle qu'ils crucifient toutes leurs paſſions, qu'ils détruiſent le corps du péché, & qu'ils triomphent de leurs ennemis: *in hoc ſigno vinces.* C'eſt le plus grand bien que Dieu puiſſe faire à ſes enfans, & la marque la plus ſenſible qu'il eſt avec eux: *cum ipſo ſum in tribulatione.* Mais il n'y a rien que nous devions tant craindre que de n'eſtimer pas aſſez cette croix. C'eſt une grande dureté de cœur que de ne ſentir pas combien Dieu eſt bon de nous traiter comme il a traité ſon fils unique: c'eſt un aveuglement de s'en plaindre: c'eſt contriſter le S^t. Eſprit que de recevoir cette grande faveur avec triſteſſe & ingratitude: & enfin il n'y a rien qui ſoit plus capable de nous rendre la croix de Jéſus-Chriſt inutile, que de rejetter celle qu'il nous offre.

L'avantage de la croix.

Combien on eſt injuſte de ſe plaindre de ce que Dieu par miſéricorde nous traite comme ſes fils.

CEST

C'est pourquoi S^t. Pierre disoit aux fidèles, p
les fortifier contre cette tentation, que quand
seroient éprouvez par le feu ils n'en demeuraſ
pas étonnés, mais qu'au contraire ils euſſent
réjouïr d'être aſſez heureux pour participer
La croix doit faire toute la joie & la gloire du Chrétien. souffrances de Jéſus-Chriſt. S^t. Jaques veut
ſi que non ſeulement nous nous réjouiſſions qu
nous ſommes tentez par toutes ſortes d'afflictio
mais même qu'elles faſſent toute notre joie &
nous n'en cherchions jamais d'autre ſur la te
omne gaudium exiſtimate, fratres, cum in va
tentationes incideritis: & c'eſt dans ce même eſ
que S^t. Paul s'écrie qu'il ne veut ſe glorifier
dans la croix de ſon Sauveur; *mihi abſit gloriari*
ſi in cruce Domini noſtri Jeſu-Chriſti. Il ne p
qu'une fois & par contrainte de ſes révélatio
mais il nous entretient dans toutes ſes Epitres
ſes liens, de ſes travaux, & de ſes perſécutions
il s'eſtime plus heureux d'être dans les cac
pour le nom de Jéſus-Chriſt, que d'avoir été
au troiſième ciel.

Ceux qui portent leur croix ſans en ſçavoir le prix ſont bien à plaindre. C'eux-là ſont donc dignes d'une grande c
paſſion, qui portent la Croix & qui n'en ſçav
point le prix, qui en ſouffrent la dureté & n
goûtent point l'onction, qui ſe plaignent de
péſanteur & ne s'apperçoivent pas qu'elle
toute d'or & de Pierres précieuſes, qui ne la
gardent qu'avec des yeux charnels, ou pl
qui, comme ces Juifs, ont un voile ſur les y
qui les empêche de la voir telle qu'elle eſt,
enfin qui n'ont point, comme parle S^t. Auguſ
cette intelligence de la grace, qui fait ſentir
enfans de Dieu combien ce joug eſt doux, & c
bien il eſt utile de le porter toute ſa vie.
gneur, où irons-nous pour apprendre ces m
res ſi incompréhenſibles à la ſageſſe du mon
ſinon vers cette même croix? c'eſt où vous f
frez aux yeux de tous les hommes pour nous
prendre ce que nous devons ſouffrir: & c'eſt

c

croix que vous montez au Ciel, afin que nous utions point que ce n'eſt qu'en ſouffrant que déviendrons Bienheureux ; *Beati qui perſecu- patiuntur propter juſtitiam.* La croix est le chemin du ciel que J. C. nous a tracée.

JE'SUS-Chriſt n'a pû dévenir notre Sauveur ar la croix, nous ne pouvons être à lui que e même moyen. Aimons donc les engage- où Il nous met de ſouffrir pour ſon nom, ne il a aimé l'ordre qu'il avoit reçû de ſon de ſouffrir pour nous. Reconnoiſſons que ıs grande faveur qu'il nous puiſſe faire, c'eſt ıus mener avec lui ſur la montagne du Cal- . Ce n'eſt rien de connoître le Fils de Dieu la chair : tant de Juifs qui l'ont vû dans Jé- ım, qui ont mangé & converſé avec lui, n'en ıas dévenus plus ſaints, mais pour être ſon le bien-aimé, il le faut connoître à la croix, eſque perſonne n'oſe le ſuivre, & où tout le e ſe ſcandaliſe de ſa foibleſſe & de ſa patien- Si nous avons le courage de ſouffrir pour lui ıe il a ſouffert pour nous, c'eſt alors ſeule- que nous pourrons dire comme S^t. Ignace yr) : *nunc incipio Chriſti eſſe diſcipulus.* Nous mmes Chrétiens qu'autant que nous ſommes ; à renoncer au monde: c'eſt à quoi nous ſommes engagés dans notre Baptême; mais :e que nous n'exécutons en effet que lorſque ſouffrons avec joie que le monde nous trai- ɔmme il a traité notre maître. Voilà le ſeul ge auquel nous devons travailler, & le ſeul aire que nous devons préférer à toutes s. Bonheur & néceſſité de ſouffrir avec & pour J. C.

NOUS voulons aller au Ciel: marchons par la voie qui y conduit: elle eſt étroite, ſt rude, elle eſt pleine d'épines: on n'y peut : qu'avec d'extrêmes efforts, on n'y peut ıer qu'avec beaucoup de travail, on n'y peut érer qu'en s'engageant à ſouffrir ſans bornes ſortes d'afflictions, & autant que les hom- Voie du ciel

La mesure des souffrances doit être la volonté de nos ennemis & non la nôtre.

mes nous en peuvent faire souffrir. Ce doit leur volonté & non la nôtre, qui doit faire mesure de ces maux. Dieu a droit de nous e cer par les plus grands travaux, puisqu'il a des compenses encore plus grandes.

J. C. la patience & la force de ceux qui souffrent.

Qu'ils soient infinis, ô mon Sauveur, si se peut faire, afin qu'ils ressemblent en quel manière aux vôtres, & que nous-mêmes r vous devenions semblables. Qu'ils soient gr & au dessus de nos forces, afin que vous soyez gagé de les souffrir avec nous, & d'être vous- me notre patience & notre force.

4. C'est avec autant de sagesse que de ch té, mon Sauveur, que dans le chemin que nous avez ouvert pour aller au ciel, vous y par tout planté des croix, & que vous l'avez qué de votre sang. Cela nous a été néces car sans ces signes salutaires nous ne le pourr reconnoître, nous en sortirions aussi-tôt, & nous engagerions dans les voies du monde. une chose étrange quelle est l'industrie de n amour propre: il trouve le moyen de nous ner de la complaisance dans les plus saints ex ces, de les corrompre & de nous les rendre i les; & il le peut aisément, si la croix ne les serve contre cette corruption.

La croix doit être le sel qui assaisonne toutes nos actions, pour les préserver de l'amour propre.

Quoiqu'Adam fût dans une parfaite inno ce & dans le Paradis, il n'a pas laissé de s'ég de la voie de Dieu & d'en faire sortir tous ses fans, parce qu'il vivoit dans un lieu de dél & très-éloigné de la croix. Le nouvel Adam contraire étant né pauvre, & n'ayant pour t richesse qu'une croix, s'en est servi pour n ouvrir la porte du ciel, & pour nous y cond avec lui. Nos bonnes œuvres même ne sont pables que de produire en nous de la vanit elles sont séparées de la croix; il faut mêler ce dans tous les sacrifices que nous offrons à I pour les lui rendre agréables. Notre dévotion

Différence d'Adam & de J. C.

ître solide & véritable qu'elle n'ait été éprou-
ar ce feu : & quand elle craint & fuit certe
ve, c'est un signe qu'elle est fausse, ou qu'el-
au moins très-imparfaite. O mon Dieu, L'amour aime à souffrir pour celui qu'il aime.
dez sur nous les flammes de votre charité
consumer nos péchez : & comme autrefois
iurent, nous ne sentirons point l'effet du feu
iel : car l'amour aime tant à souffrir, qu'il
toujours ne rien souffrir.

C'EST une tromperie de croire que l'on aime
Christ si on ne se quitte & si on ne se hait
iême. Mais que faut-il faire pour se haïr, Quelle est la marque que nous aimons J. C.
manière que l'Evangile nous l'ordonne? Il
qu'à se réjouïr d'être traités comme nos en-
nous veulent traiter. La haine leur persua-
'il est juste que nous souffrions toutes for-
maux : ils sont ravis quand ils nous voyent
s a d'extrêmes misères. Accordons-nous Plus nos ennemis nous veulent faire de mal, plus nous devons aimer tout ce qu'ils veulent nous faire, & nous accorder ainsi avec eux.
eux selon le précepte de notre maître, &
s ravis de nous voir en d'extrêmes misères.
ious privent de toutes sortes de biens & de
ations temporelles, dépouillons-nous vo-
:ement de toutes ces choses qui ne doivent
onsidérées, que comme les vêtemens de l'an-
Adam, afin d'être en état de nous revêtir de
Christ. Qu'importe que toutes choses nous
ient, puisque cette perte de toutes choses qui
rend riches des biens du Ciel. Craindrons-
l'être du nombre des véritables Pauvres à qui
yaume de Dieu appartient? Si nos ennemis
couvrent d'injures & d'opprobres, aimons
it : estimons nous heureux d'être dans cet-
rnière place : tenons-nous y avec patience

„ eu deſſein de me faire du mal, mais Dieu a „ changé ce mal en bien.

Il ne faut point toujours enfans. Il faut devenir hommes & devenir parfaits en croix. Ce que Dieu fait en nous.

6. Nous ſommes des enfans par notre foibleſſe & par notre peu de vertu; c'eſt pourquoi Jéſus-Chriſt juſqu'à cette heure ne nous a nourris que de lait. Mais s'il eſt vrai que nous ſommes les enfans de Dieu, il faut que nous déſirions de croître. Si nous avons été formez en Jéſus-Chriſt, il faut auſſi que nous devenions en lui des hommes parfaits. Ce ſeroit un orgueil de croire le pouvoir devenir par nous-mêmes; mais c'eſt une fauſſe humilité de ne vouloir pas le devenir par ſon eſprit & par ſa grace toute-puiſſante. C'eſt dans ce deſſein qu'il nous a ôté le lait, & qu'il veut maintenant nous nourrir d'une viande ſolide. Il eſt vrai que ce pain eſt bien dur & bien amer, mais c'eſt aſſez que ce ſoit le pain de Dieu; ſi nous l'acceptons humblement de ſa main, il nous fera croître en Grace & en Bénédiction; & comme le Prophète, nous pourrons par la force que nous en recevrons marcher 40. jours, c'eſt-à-dire, pendant toute notre vie, qui doit être un tems de pénitence, juſques à la montagne de Dieu.

La croix fait mourir nos péchez, nos paſſions, &c.

7. Nous ne pouvons douter que nous ne ſoyons coupables de beaucoup de péchez, & que nous ne portions même avec nous un corps de péché. Il n'y a que la croix où nous puiſſions faire mourir nos paſſions, nos convoitiſes, nos iniquités: elles vivent juſqu'à qu'elles ſoient crucifiées: tous les vices ſe conſervent, ſe nourriſſent & s'augmentent dans le repos, dans l'abondance & dans les délices; mais au contraire ils ont bien de la peine à venir dans une terre ſéche & déſerte. Que ſi notre ame même dévient ſemblable à une terre ſans eau par la violence de l'affliction, pourvû que nous ſouffrions cet état en eſprit de pénitence, elle dévendra par ce moyen la terre de Dieu: il la cultivera lui-même, il l'arroſera d'une roſée céleſte, il en arrachera les épines,

il

il la rendra féconde par les humiliations: il y plantera de ſa propre main une vigne myſtérieuſe, il aura ſoin pour lui faire apporter du fruit en plus grande abondance d'en couper les branches inutiles & de l'appuyer ſur la croix. Que ſeroit-ce de la vigne ſi elle n'étoit cultivée, coupée & appuyée? Que ſeroit-ce de notre vertu ſi Dieu ne la formoit en nous, s'il n'avoit ſoin de retrancher par la mortification ce que notre amour propre y mêle continuellement, & ſi elle n'étoit appuyée ſur les ſouffrances de Jéſus-Chriſt?

8. Le laboureur ne peut eſpérer de recueillir que le même grain qu'il a ſemé. Les plaiſirs, les conſolations humaines, les ſatisfactions de nos ſens & de notre propre volonté ſont les ſemences de tous les maux qu'on ſouffre dans l'Enfer. Voilà ce que recueillent les pécheurs: ils ſeront autant humiliés qu'ils auront oſé s'élever au-deſſus des autres hommes: ils ſeront autant tourmentés, qu'ils ſe ſeront abandonnés à toutes ſortes de délices: après avoir poſſédé des tréſors, il ne leur reſtera pas au milieu des flammes une ſeule goutte d'eau. Mais au contraire les croix, les humiliations, les abandonnemens ſont les ſemences des biens éternels que nous eſpérons: nous ſerons riches dans l'éternité, ſi nous avons été de véritables pauvres en ce monde: nous ſerons raſſaſiés de chaſtes délices dont jouïſſent les Anges dans le ciel, ſi nous avons été dans la douleur & la déſolation; & Jéſus-Chriſt nous fera part de ſa gloire, ſi nous participons à ſes anéantiſſemens & à ſes opprobres. N'y ayant rien de ſi conſtant que ces deux véritez, c'eſt une étrange folie aux méchans de n'épargner point la ſemence qui leur doit produire tant de maux, de pécher ſans ſe mettre en peine des châtimens de leur juge: & c'eſt une pareille folie à ceux qui ſont à Dieu d'épargner la ſemence qui leur doit produire une infinité de biens, & de craindre de ſouffrir quelques douleurs paſſagè-

Leur procurer tant de biens.

res, quoiqu'elles doivent bientôt être ſuivies d'une infinité de recompenſes. Souffrons-donc avec courage, puiſque que nous voulons être heureux.

9. NOUS voudrions bien être vertueux, mais enſorte, que le monde ne s'irritât point contre nous & qu'il nous laiſſât en paix. En vérité ſi nous avons ces penſées nous ſommes très charnels, & nous n'avons pas encore reçû l'eſprit de Jéſus-Chriſt. La vérité que les hommes ne haïſſent & ne crucifient point, n'eſt point celle qui nous doit ſauver. La vertu dont le monde ne ſe ſcandalize point & qui ne ſouffre rien de la part des méchans, n'eſt point celle que J. C. eſt venu apporter au monde. Il eſt à craindre qu'elle ne ſoit qu'une vertu humaine, & que l'eſtime & la paix qui l'accompagnent ne faſſent toute ſa recompenſe. Il eſt vrai que Dieu couvre quelquefois les ſaints & les cache dans ſon Tabernacle, enſorte qu'ils ne ſont point expoſez à la contradiction; mais ceux qui ſont en cet état, s'ils ſont véritablement vertueux, ſouffrent de ne point ſouffrir: leur repos leur eſt un extrême tourment, leur amour ne ſe peut ſatisfaire, le poids de leur charité les porte toujours à la croix pour s'y repoſer; & s'ils n'y arrivent, leur ame demeure dans une inquiétude qui eſt la plus dure de toute les croix. Diſons-donc à Dieu comme une grande Sainte: *ou mourir ou ſouffrir.* Tout autre état, Seigneur, nous eſt inſuportable. Ceux, mon Dieu, qui vous aiment dans le ciel, jouïſſent de vous en poſſédant tous vos biens; mais ce n'eſt pas une moindre faveur d'en jouïr dès ce monde en la ſeule manière qu'on le peut, c'eſt-à-dire, en ſouffrant pour vous toutes ſortes de maux.

Ce qui eſt à craindre pour la vertu & la vérité que le monde ne hait point.

Peine des juſtes qui n'ont rien à ſouffrir des hommes.

10. OSERONS-nous dire, Seigneur, que nous ſouffrons trop, que vous êtes un médecin cruel & impitoyable qui faites des inciſions pour guérir des maladies que nous n'avons pas, que vous êtes un

juge

ſuge impitoyable qui nous châtiez, quoique nous ſoyons innocens, que vous êtes un Père ſans bonté, qui nous donnez des pierres au lieu de pain, que vous n'êtes pas aſſez riche pour nous récompenſer de toutes les ſouffrances auxquelles vous nous engagez? Nous reconnoiſſons au contraire qu'après que J. C. a ſouffert, ce nous eſt un ſouverain bonheur de ſouffrir à ſon exemple, & de marcher dans la voie où il a marché le prémier. Il eſt vrai que cette grace eſt ſi grande, que nous en ſommes indignes auſſi-bien que de toutes les autres; mais pourtant il nous eſt permis, & même nous ſommes obligés de la déſirer comme l'unique fondement de toutes celles que J. C. nous veut accorder; & il eſt vrai que nous ne déſirerions pas ſincèrement les autres faveurs de notre maître ſi nous refuſions celle-là.

C'eſt une grande grace & un grand bonheur de ſouffrir à l'exemple de J. C.

Je renonce, mon Dieu, à toutes les répugnances de la nature: faites-moi entrer par force où ne veulent pas entrer mes ſens ni ma raiſon: tirez-moi de ma délicateſſe & de ma molleſſe: faites-moi ſouffrir tout ce qui eſt néceſſaire pour guérir toutes les maladies & infirmitez que j'ay contractées par le péché: rendez par ces exercices mon ame aſſez ſaine & aſſez robuſte pour ſuporter toute ſorte de croix, & pour goûter cette onction ſecrette que trouvent dans les ſouffrances ceux qui les reçoivent de votre main & qui vous en rendent graces.

Priére à J. C.

II. Les ténèbres de cette vie ſont ſi étranges, que nous ne ſavons ſi nous ſommes dignes de haine ou d'amour. Nous ne connoiſſons point notre cœur, & il n'y a que notre juge qui en ſçache toutes les diſpoſitions. Voilà, mon Dieu, la plus cruelle peine où on puiſſe être en ce monde; il n'y a point de plus grand tourment que de ne ſavoir pas ſi nos pechez ne nous rendent point dignes de votre colère & indignes de votre miſéricorde. C'eſt une étrange violence que d'être en doute ſi

Douter où l'on eſt dans cette vie, ſi nous aimons véritablement Dieu.

toutes nos œuvres, & celles même qui nous paroiſſent les meilleures ne ſont point des abominations devant Dieu. Il n'y a presque qu'une ſeule choſe qui nous puiſſe retirer au moins en partie de cette incertitude : comme nous ſçavons que Jéſus-Chriſt nous a aimé parce qu'il a ſouffert pour nous, la ſeule preuve que nous pouvons avoir que notre dilection envers lui eſt véritable & ſincère, c'eſt de voir ſi nous ſouffrons pour lui avec plénitude de cœur. Il n'y a que l'amour qui nous puiſſe faire ſuporter la croix avec une humble patience, il n'y a que l'amour qui nous y puiſſe attacher & nous y faire perſévérer juſqu'à la mort. O mon Dieu, que cette aſſûrance eſt pleine de conſolation! c'eſt un Don qui vaut le centuple de tout ce que nous pouvons endurer. Que tous les hommes me faſſent tout ce qu'ils voudront, & tous les maux que leur haine peut inventer, ce m'eſt une pleine recompenſe pour tous ces maux de pouvoir dire avec ſincérité : *je vous aime, mon Dieu, & tant que je porte ſur moi les marques des ſouffrances de Jéſus-Chriſt, je ſçai certainement que je vous aime.*

L'amour perſévérant des ſouffrances pour Jéſus-Chriſt nous retire de ce doute.

Conſolation qu'il répand dans nos cœurs.

12. QUE nous avons encore bien peu de lumière, quand nous nous plaignons de l'injuſtice des hommes! Plus elle eſt violente, plus elle contribue à ſatisfaire à nos péchez. Nous devons les plaindre de leur malice parcequ'elle les condamne, mais nous ne devons pas nous en plaindre à notre égard puisqu'elle eſt néceſſaire à notre ſalut. Que nous ſommes peu ſpirituels de ſçavoir ſi peu ce qui nous eſt utile! Quand nous ſommes entre les mains de nos ennemis afin qu'ils nous faſſent tout le mal qu'ils peuvent, conſidérons qu'alors il eſt bien plus vrai de dire que nous ſommes entre celles de Dieu, ſans l'ordre duquel les méchans n'auroient aucune puiſſance ſur nous. Dieu nous laiſſe comme ébranler par la fureur des impies, mais nous ſommes fermes étant dans ſes mains,

Nous ſommes bien aveugles ſi nous nous plaignons de l'injuſtice des hommes. Pourquoi.

Ils ne nous font que ce que Dieu leur ordonne.

mains, & rien ne nous en peut arracher, *Deus quem contundit tenet;* & lorſqu'il ſemble que nous allons périr, nous ſommes plus en ſûreté, puiſque ne trouvant aucune créature en qui nous puiſſions mettre notre eſpérance, nous la mettons toute en Dieu.

On eſt dans ſes mains quand on eſt dans les leurs.

ô MON Sauveur, faites-nous donc la grace de ne craindre plus tout ce que nous peuvent faire les hommes, mais de craindre uniquement que nous ne ſortions de leurs mains auparavant que notre ame ſoit parfaitement purifiée de toutes ſes taches, & en tel état qu'elle n'ait plus beſoin de paſſer par le feu de juſtice.

13. PUIS-je déſirer, mon Sauveur, un autre partage que le vôtre? vous avez voulu naître ſemblable aux pécheurs pour vous rendre propres dès votre enfance les peines qu'eux-ſeuls méritoient: *in laboribus à juventute meâ.* Dans un âge plus avancé, vous êtes devenu un homme de douleurs: vous êtes enfin monté ſur votre Trône, c'eſt-à-dire, ſur la croix: la Synagogue votre mère vous a couronné d'épines: votre ſceptre eſt un rozeau qui ne ſert qu'à vous rendre l'opprobre & la moquerie de vos ennemis. Tel que vous êtes, mon Sauveur, je déſire d'entrer avec vous en communauté de tous vos maux: faites-moi la grace que je ne me glorifie plus que dans la croix: donnez moi le courage de ſouffrir autant qu'il eſt néceſſaire pour être un membre d'un corps couronné d'épines: faites que je préfère, à votre exemple, ce qui eſt mépriſable & honteux à toute la gloire du monde, puiſqu'il n'y a rien de ſi grand que de mépriſer toutes choſes pour vous. Mon Dieu, quelle bonté! que vous nous faites un ſi heureux échange! les maux que nous ſouffrons ſont temporels; ils paſſent avec le tems; ils ne durent qu'un moment à ceux qui ont dans l'eſprit les années éternelles; mais vos biens & vos miſéricordes que vous nous réſervez dans le ciel ſont éter-

Le homme de douleurs dans tous ſes différens âges.

Nous devons être de même.

Les maux ſont bien courts à ceux qui enviſagent la recompenſe qui eſt éternelle.

nelles : *momentaneum & leve tribulationis nos æternum gloriæ pondus operatur in nobis.*

Dieu ne nous accorde pas toûjours ce que nous lui demandons. Pourquoi.

14. DIEU a tant de bonté pour ſes enfa qu'il leur donne toûjours non ce qu'ils lui dem dent, mais ce qui eſt le plus utile à leur ſalut. N avons ſi peu de diſcernement du vrai bien, nous déſirons ſouvent des choſes qui ne ſerviroi qu'à nous perdre. S^t. Jean & S^t. Jacques dem doient à leur maître les deux prémières places ſon Royaume; mais au lieu de cela Jéſus-Ch leur demande, s'ils peuvent boire ſon calice: par ces paroles il les engage à ſouffrir & m leur en donne la grace, ce qui vaut mieux toute la grandeur qu'ils ſouhaitoient. J'admi mon Sauveur, avec quelle ſageſſe vous avez le prémier ce que vous vouliez perſuader à diſciples: vous avez préféré la terre, qui eſt lieu d'affliction pour vous, au ciel où vous pouvez rien ſouffrir: *propoſito ſibi gaudio ſuſtin crucem.* Vous avez mieux aimé la croix qui voit à nous ſauver que toutes les joies du Para Et c'eſt à votre exemple & pour notre propre b que nous devons préférer non ſeulement à un pos humain mais à toute la gloire du ciel, les ſo frances que Dieu nous envoye: & ſi le Para nous étoit ouvert dès ce moment, nous ne vrions pas y entrer, ſi nous ſavions pouvoir ſo frir encore quelque choſe ſur la Terre pour le n de Jéſus-Chriſt.

J. C. a fait le prémier ce qu'il vouloit perſuader à ſes diſciples.

GRAVEZ, mon Dieu, cette vérité dans no cœur, & faites-nous la grace de l'accomplir.

15. JE'SUS-Chriſt étant en la croix, après av ſouffert de la part des hommes tout ce que l haine avoit pû inventer de plus cruel, il ſeml qu'il n'eſt pas encore content. Il dit: *ſitio, ſitiſ*. La charité lui donne des déſirs de ſouff davantage. Mais, mon Dieu, que nous ſomm bientôt las des moindres afflictions: les plus pe nos croix ſont plus grandes que le déſir que no

avo

avons de ſouffrir. La ſoif des avares, des voluptueux, des ambitieux ne s'éteint jamais, parce que l'amour qu'ils ont pour eux-mêmes eſt ſans bornes. Mon Dieu, faites que notre charité ne ſoit pas moins ardente que leur cupidité: ils aiment pour leur propre ſatisfaction les plaiſirs, les richeſſes, les grandeurs : ils voudroient que toutes ces choſes fuſſent infinies. Cherchons avec la même ardeur la pauvreté, le mépris, la ſouffrance. N'eſt-ce pas un aſſez puiſſant motif de les aimer, de ce que Dieu y enferme toutes ſes Bénédictions ?

On doit aimer les ſouffrances avec la perſévérance avec laquelle les avares aiment l'or, les voluptueux le plaiſir.

Par ce que Dieu y enferme toutes ſes bénédictions.

PLUS celui qui aime véritablement Dieu ſouffre, plus il aime à ſouffrir; & la charité qui lui ôte la ſoif de toutes les choſes du monde, lui en donne une très-ardente pour les croix.

F I N.

LETTRE
DE
M. DE STE. MARTHE

ſur la mort de Mr. de Buzenual Evêque de beauvais, décédé le 21. juillet 1679.

Mr. l'Evêque pleuré de tous.

IL n'y a point de bons Eccleſiaſtiques dans le Diocèſe de Beauvais qui ne gémiſſent de la perte que l'Egliſe vient de faire par le décès de Mr. leur Evêque. Tous les pauvres pleurent ſa mort comme celle de leur propre Père. Tous les peuples le regardent avec vénération. Ses propres ennemis ſont réduits malgré eux à donner des éloges à ſa vertu. Voilà, mes Sœurs, ce qui doit faire votre parfaite conſolation & le ſujet des actions de graces que vous devez à Dieu. Vous ſçavez que dans le tems où nous ſommes il eſt fort commun de faire un uſage tout profane des choſes les plus ſaintes. C'eſt ce qui fait qu'on cherche dans l'Epiſcopat, c'eſt-à-dire, dans un état qui eſt la vive image de celui de Jéſus-Chriſt de quoi contenter ſon ambition, ſon avarice, ſa molleſſe, & le moyen de vivre d'une manière toute oppoſée aux règles de l'Evangile. L'Evêché de Beauvais eſt fort propre à ſatisfaire ces trois convoitiſes, qui ne regnent pas moins dans le monde eccleſiaſtique que dans le monde ſéculier.

Il a ſurmonté l'ambition, l'avarice, & la molleſſe qui ſe trouve ſouvent dans ceux qui poſſédent un Evêché, &c.

En

le possédant on devient Comte & Pair de Fran-
on est riche, on peut faire quand on veut
séjour à Paris & à la Cour, hors laquelle les
s qui sont du grand monde ne trouvent point
repos. Comme ces tentations sont grandes,
L'Evêque de Beauvais n'a pû les surmonter
par une grace encore plus grande & qui l'a
ifié en le rendant humble dans les grandeurs,
vre au milieu des richesses, & ne lui faisant
contrer que des croix où les ennemis de la
ix de Jésus-Christ trouvent abondamment de
i contenter les désirs de leur cœur. Le mon-
considère l'Evéché de Beauvais comme un
yen de se tirer du commun des autres hommes
le se mettre au-dessus de leurs têtes; mais M.
re oncle n'y a été élevé que pour être le but
outes sortes d'insultes, de mépris, d'abbaisse-
ns. Il a vû souvent les plus vils de son cha- Ce qu'
e s'élever contre lui, & il a vû le monde con- en à se
avec ces révoltez pour soûtenir l'intérêt du frir.
nsonge. La patience & la douceur qu'il faisoit
oître dans ces occasions qui étoient très-fre-
ntes, venoient de sa foi; c'est elle qui le fai-
gémir de voir J. C. méprisé en sa personne,
'est par elle qu'il se réjoüissoit en même tems
e voir réduit à l'exemple de son maître à être
me un ver de terre & l'opprobre des hommes.
'IL a été humble dans une dignité qui est or- Son es
irement si pleine de vanité, il n'a pas été de pau
ns pauvre au milieu des richesses, car il ne té & s
avoit que pour en être l'œconome & pour les aumon
ager aux pauvres familles, aux hôpitaux, à
séminaire & à ceux de ses ecclesiastiques que
our de la vérité avoit dépouillez de leurs
ns. Il étoit riche, parce-que sa charité abon-
te-lui fournissoit toûjours dequoi donner. Il
t pauvre, parce-qu'il n'employoit pour ses be-
s que le moins qu'il pouvoit. Il sçavoit que
artage des pauvres est le travail & la douleur,

Sa ſenſibilité en voyant offenſer Dieu.

labor & dolor. Il ſçavoit que les Paſteurs du troupeau de Jéſus-Chriſt ne doivent jamais ceſſer de veiller & d'agir, & le zèle qu'il avoit pour l'Egliſe faiſoit qu'il recevoit autant de plaies dans ſon cœur que ſon peuple commettoit de péchez contre Dieu.

Sa perſévérante réſidence.

MAIS quoique le Diocèſe de Beauvais fût pour tant de raiſons une terre qui le dévoroit, il n'en eſt jamais ſorti pour chercher ſon ſoulagement, il s'y tenoit ferme comme à la croix que Dieu lui avoit choiſie, il a toûjours fui Paris & la Cour comme des lieux ou le mauvais air corromp aiſément les plus S^ts. Evêques, & où les méchans le déviennent encore davantage.

Son amour pour la vérité.

CE qui nous reſte maintenant pour achever ſon éloge, c'eſt de dire avec le Prophète, *non nobis Domine, non nobis, ſed nomini tuo da gloriam.* Il faut reconnoître que s'il étoit libre de ces grands péchez qui regnent presque par tout, c'eſt la vérité qui l'avoit rendu libre, c'eſt l'amour qu'il a toûjours eu de la conſerver toute entière & toute pure, qui l'a purifié lui même de toutes les ſoüillures du ſiècle. Il y a long-tems qu'on dit *que la vérité étoit étrangère & inconnuë dans le monde, qu'elle ne ſe trouvoit presque plus parmi les hommes, & que quand elle s'y rencontroit, elle en étoit haïe, dépoüillée, perſécutée, humiliée & crucifiée*; & c'eſt ce qui fait comprendre que pour être chrétien il ne faut qu'aimer uniquement cette vérité, la conſerver dans ſon cœur, régler ſur elle toutes ſes actions, adhérer inviolablement à toutes ſes maximes, & puis laiſſer faire les hommes, car ils ne manquent jamais de nous traiter comme l'a été J. C. qui eſt la vérité incarnée, & comme il a prédit lui-même que devoient être traités ſes diſciples. Il ne faut point, mes Sœurs, chercher d'autres preuves de ce que je viens de dire que toute la ſuite de l'Epiſcopat de M. de Beauvais. Mais prions Dieu qu'il nous faſſe la grace d'en avoir nous-mêmes l'expérience.

Ce qu'eſt la vérité dans le monde.

Tels y ſont ſes amis.

LET-

LETTRE
DE
M. DE STE. MARTHE
à la communauté de Port-Royal.

Mes très-chères Sœurs, la Bénédiction de Jéſus-Chriſt ſoit à jamais avec vous. Dans l'état où vous êtes, la diſpoſition où vous devez entrer à l'égard de Dieu, eſt de le conſidérer comme un bon père qui vous châtie dans ſa miſericorde. C'eſt ainſi qu'il traite tous ſes enfans qu'il reçoit dans ſa maiſon & à qui il prépare ſon héritage. Soyez contentes qu'il vous faſſe endurer toute ſorte d'afflictions, pourvû qu'il ſoit avec vous dans ſes afflictions. Soyez dans la joie de ce qu'il vous ôte tout, puiſqu'il eſt ſans doute qu'il ſe donnera tout à vous en la place de tout ce qu'il vous ôte. Si vous ſentez qu'il bleſſe votre cœur en vous arrachant du ſein de vos mères & de la compagnie de vos ſœurs, cette playe eſt toute de charité, & ne n'eſt que pour vous guérir. C'eſt par ce moyen que vous romperez vos attaches, que vous corrigerez ce qu'il peut y avoir encore d'humain & de terreſtre dans votre affection, & enfin que votre charité deviendra toute pure. Vous en aimerez votre Dieu plus uniquement, vous en aimerez vos mères & vos ſœurs plus ſaintement, & cet amour parfait ſera la parfaite ſanté de votre ame. Vous di-

Grand ſujet de conſolation dans les ſouffrances & dans la perte de tous les avantages &c.

Playes de Dieu playes de charité.

direz que la charité vous a bleſſées en vous ſéparant de tout, & que la charité vous a guéries en vous donnant Jéſus-Chriſt pour votre tout, *charitate vulneratæ*, & vous y ſentirez de ſaintes délices. Dites avec S^t. Paul, que *toute votre gloire c'eſt d'être attachées à la croix avec Jéſus-Chriſt*, & vous direz enſuite comme lui " *qu'aucune puiſſance* „ *ne vous peut ſéparer de Jéſus-Chriſt.* Aimés & portez ce joug, & vous expérimenterez qu'il eſt doux & aiſé à porter à tous ceux qui l'aiment. Si donc il vous ſembloit encore péſant, ne le rejettez pas, mais augmentez votre amour, & rejettez le poids de votre cupidité qui vous affoiblit.

Notre amour eſt J. Chriſt crucifié, il faut ſouffrir que le monde, nos ſupérieurs & toutes les créatures s'emploient à nous crucifier.

J. C. votre amour eſt crucifié, il ſouffre & il meurt à la croix: ſouffrez que toutes les créatures s'emploient à vous crucifier. Ceux à qui Dieu a donné la puiſſance ſur vous ne l'ont que pour cela: ils ne ſont vos ſupérieurs que pour vous exercer. C'eſt leur office de vous éprouver par le feu, c'eſt le vôtre de ſouffrir. S'il eſt vrai que comme de vraies religieuſes vous pouvez dire que le monde vous eſt crucifié, c'eſt-à-dire, que ſes maximes, que ſes mœurs, que ſon eſprit, que ſes crimes, & même ſes fauſſes vertus vous ſont inſupportables, il eſt juſte que vous ſouffriez que le monde que vous haïſſez d'une ſainte haine vous haïſſe en ſa manière, vous perſécute & vous crucifie.

Souffrir avec paix l'éloignement même du Seigneur après qu'il nous a tout été.

COURAGE, mes chères Sœurs, crucifiez auſſi votre eſprit. Si Dieu dans votre ſolitude ſe retire un peu de vous, & vous laiſſe en l'état où étoit l'épouſe du cantique qui cherchoit ſon époux pendant la nuit & ne le pouvoit trouver, il faut l'attendre en patience juſqu'à ce qu'il retourne, & ne l'oublier pas lors même qu'il vous oublie. Vous pouvez lui dire comme un ſaint faiſoit autre-fois: *quelle juſtice, Seigneur! vous m'avez tout été, & puis vous vous retirez vous-mêmes.* Mais conſolez-vous, Jéſus-Chriſt ne ſe retire point. Quand

il

le plus caché, il entre plus intimement dans
cœur; & ſans que vous le ſentiez il ſera vo-
orce & votre ſalut, votre paſteur, votre li-
eur & vôtre Père : il combattra avec vous,
us triompherez avec lui : *Confidite, ego vici lum.*

A diſpoſition où vous devez être à l'egard de qui vous traitent avec tant de rigueur eſt que Jéſus-Chriſt avoit envers ſes ennemis, diſpoſition toute de charité & de douceur, & vous faſſe plus gémir pour des plaies qu'ils ſe à eux-mêmes, que de celles qu'ils vous font. voulez vaincre vos ennemis inviſibles; ai- donc d'un amour de compaſſion & de ten- e vos ennemis viſibles, & ne haïſſez en eux la malice du Démon.

Diſpoſition où l'on doit être à l'egard de ceux qui nous font ſouffrir.

OUR vous mettre en état de profiter de tous nauvais traitemens qu'on vous peut faire, de- dez à Dieu que rien ne puiſſe troubler ni vo- paix, ni la charité que vous devez à vos ecuteurs; ne vous étonnés point s'ils vous trai- de desobéïſſantes & de révoltées. L'obéïſſan- ue vous leur devez a des bornes: leur com- dement eſt injuſte quand il ne va point à l'é- ition de votre ame : il eſt tyrannique quand eut vous aſſujettir à une foi humaine contre entimens de vôtre conſcience. Ce n'eſt pas rgueil de Lucifer de réſiſter à l'injuſtice; mais imiter les ſaints Anges qui ne ſont demeurez es dans le ciel, que par ce qu'ils n'ont point à Lucifer qui étoit au deſſus d'eux : & c'eſt ême une humilité toute ſainte de réſiſter aux mes pour demeurer parfaitement ſoûmis à . Les Apôtres réſiſtèrent aux commandemens Pontifes juifs qui avoient calomnié & condam- ſus-Chriſt: & ſi nous avons reçû le S^t. Es- comme eux, nous réſiſterons comme eux à qui nous commandent de prendre part à quel- injuſtice; & nous n'aurons point d'égard à tou-

Ce qu'il faut faire pour profiter des mauvais traitemens.

Le Commandement contraire à la loi eſt injuſte & tirannique.

C'eſt humilité & fidelité d'y réſiſter.

tes

tes les menaces qu'ils nous font qu'enſuite de celles qu'on leur fait à eux-mêmes.

Plaindre nos perſécuteurs, plûtôt que de leur en vouloir.

Il eſt dans l'ordre de Dieu que tant d'injuſtices que vous ont fait vos ennemis, & que tant de calomnies dont ils vous ont déchirées les engagent à de plus grandes violences: il eſt dans l'ordre de Dieu que leur aveuglement & leur iniquité croiſſent jusqu'à leur comble: on ne doit pas attendre d'autres ſuites des Principes de leur morale & de leur conduite: vous êtes les victimes de leur fureur: c'eſt de quoi vous ne devez pas vous plaindre, mais les plaindre de ce qu'ils ſont eux-mêmes les victimes du Démon: ils ſont vos bourreaux, mais pourtant ils n'exécutent &c. (il manque ici quelque choſe de la ſuite de cette lettre.) . . . . . .

s'Etant volontairement retirés de leur Monaſtère de Murel pour éviter les perſécutions de quelques Religieux leurs voiſins, on a beſoin d'un tel exemple en ce tems où par une fauſſe dévotion on cherche de nouvelles maiſons avec tant d'empreſſement. Jéſus-Chriſt vous aſſûre qu'il n'y a pas un lieu qui ſoit à lui en toute la terre, & où il puiſſe ſe repoſer: c'eſt qu'il vouloit habiter en nos cœurs: & ſi nous pouvons dire comme lui que nous n'avons plus de maiſons ſur la terre, il nous logera dans ſes plaies & dans ſon cœur. Il n'y a rien de ſi petit qu'une ame humble & pauvre, mais il n'y a rien de ſi grand, puiſque Dieu y habite avec toute ſa majeſté: il n'y a rien de ſi pauvre que celui qui n'a rien ſur la terre, mais il n'y a rien de ſi riche que celui qui poſſède Dieu: *ô humilitas anguſta, tibi ampla Salvatori.*

Lieu dans lequel on explique que J. C. n'a point eu ſur la terre où repoſer ſa tête.

La priſon, lieu où l'on acquiert la liberté & la lumière. Le monde, lieu où l'on devient eſclave & plongé dans les ténèbres.

Le nom de priſon a quelque choſe d'affreux; mais ſi le S^t. Eſprit y eſt avec nous, il nous y donnera la liberté des enfans de Dieu: ſi la vérité y entre avec nous elle nous délivrera de plus en plus du menſonge: ſi nous ſommes pour Jéſus-Chriſt les eſclaves de l'injuſtice des hommes, nous au-

mrons la conſolation de voir rompre les chaines de nos péchez. Les méchans quelque part où ils aillent portent par tout leur captivité, puisque le monde eſt leur priſon. Et ceux au contraire que Jeſus-Chriſt a délivrez & qui ont renoncé au monde trouvent leur liberté au milieu des chaines. Ceux qui aiment le monde lorsqu'ils peuvent être plus éclairez ont des ténèbres qui pénètrent jusqu'au fonds de leur cœur, & qui les empêchent de voir les Ablmes où ils ſe précipitent à toute heure: mais ſi nous ſommes à Jéſus-Chriſt il ſera notre lumière parmi les plus horribles ténèbres des cachots. C'eſt là où mieux qu'en tout autre lieu il nous montre ſes voies, & où il nous enſeigne l'humilité, la charité, la patience.

S^t. PAUL déſiroit être anathème pour ſes frères: il ſçavoit qu'en les aimant en Jéſus-Chriſt, il ne pouvoit être ſéparé de Jéſus-Chriſt. S'il eſt vrai que la vérité, que nous aimons plus que tous nos intérêts, nous unit à Jéſus-Chriſt: s'il eſt vrai que la charité nous fait un même cœur, & un même esprit avec lui: s'il eſt vrai que la ſouffrance nous rend tous conformes à lui, nous ne craindrons plus que les hommes nous ſéparent de lui, J. C. nous eſtimons plus que toutes choſes les ſacremens qu'il a laiſſés à ſon Egliſe: nous ſçavons que ce ſont les vaiſſeaux pleins de Bénédiction: mais ſi l'injuſte violence des hommes nous en prive, nous ne laiſſerons pas d'en recevoir les graces ſi nous nous y préparons comme il faut, & ſi nous les déſirons de tout notre cœur, ſi une ſincère dilection nous fait embraſſer Jéſus-Chriſt, & ſi nous lui diſons à toute heure, *je ne vous quitterai point que vous ne m'ayez donné vôtre bénédiction*, nous le forcerons, pour ainſi dire, de nous la donner, & avec elle nous ne craindrons point toutes les malédictions des hommes, *malheur à ceux qui changent le bien en mal & le mal en bien, qui prétendent vivifier les ames qui ſont mortes, & faire mourir celles*

La vérité nous unit avec J. C.

La charité nous fait un même cœur avec

La ſouffrance nous rend conformes à lui.

On reçoit les graces des ſacremens dont l'injuſtice nous prive.

Dieu change tous les maux que les hommes nous peuvent faire.

les qui ſont vivantes: mais nous au contraire, nous ſommes heureux d'être entre les mains de Dieu qui change véritablement tous les maux que les hommes nous peuvent faire en des biens très-ſolides, & qui nous comble de ſes bénédictions lors qu'on nous charge d'Anathèmes.

Plus les hommes admirent notre vertu, plus nous devons nous humilier.

Je ſçai, mes chères Sœurs, que quelque ſaint que ſoit l'état où vous êtes, vous n'êtes pas exemtes de faire des fautes, pendant que les hommes admirent le courage que Dieu vous a donné, vous devez gémir de vos foibleſſes, & vous devez croire que votre principale force conſiſte à les reconnoître humblement: mais ces fautes mêmes ne doivent pas vous troubler ni vous décourager. Demeurez fidèles à ſuivre la voie dans laquelle Dieu vous a engagées, & cette voie même de ſouffrance & d'humiliation ſuffira pour expier toutes vos fautes. Quand les hommes nous donnent des pénitences, ou que nous les faiſons par nous-mêmes, nous avons toûjours ſujet d'être en peine & de craindre qu'elles ne ſoient pas proportionnées à nos péchez: Mais quand Dieu même prend ſoin de notre conduite, & qu'il nous fait le partage des croix où nous devons crucifier nos péchez & nos paſſions pour les faire mourir, nous ſommes en quelque ſûreté, nous n'avons plus rien à faire que de nous crucifier en lui & de demeurer dans le lieu où nous ſommes, car il eſt ſaint, *confide in Domino, & mane in loco tuo:*

Quand Dieu nous impoſe des penitences nous ſommes plus en ſûreté que quand nous nous les impoſons, ou que les hommes nous les impoſent.

Raiſons pour leſquelles on ne doit point écouter ni repondre à ceux qui abuſent de leur autorité de confeſſeur, ou &c. pour nous ſeduire.

Vous devez avoir une ſainte horreur des perſonnes qui voudroient ſe ſervir de l'autorité que la qualité de prêtre & de confeſſeur leur donne pour vous affoiblir: vous ne devez plus les écouter ni leur répondre, à moins qu'ils ne vouluſſent vous parler devant des perſonnes capables de développer leurs fauſſes ſubtilitez: leurs raiſons vous doivent être fort ſuſpectes, puiſqu'ils n'oſent les dire qu'à vous ſeules, & qu'ils vous ôtent la liberté de les communiquer à ceux qui pourroient

aiſé-

it les confondre. Elles ſont ſi mauvaiſes, rſonne ne s'y rendroit ſi elles n'étoient ſoû- par la violence, & ſi elles n'étoient accom- ; de ménaces. Voilà ce qui perſuade tant ·onnes charnelles ; mais c'eſt ce qui doit i vous rendre plus fermes.

NB on emploie des moiens tout contrai- eux que Jéſus-Chriſt & ſes Apôtres ont és pour perſuader les vérités de l'Evangile, ie marque qu'on veut nous perſuader tou- e choſe que les vérités de l'Evangile ; les ; ne s'aviſoient point de perſécuter le mon ır le faire ſortir de ſes erreurs : mais ils ·ent eux-mêmes la perſécution pour con e monde : ils répandoient leur ſang pour r les oüailles au ſouverain Paſteur, mais tuoient pas leurs brebis ſous prétexte er ſur elles la puiſſance des Paſteurs.

La vérité ne ſe perſuade que par les voies que J. C. & ſes Apôtres ont employées. Agir autrement, c'eſt vouloir perſuader toute autre choſe.

ne reſte à vous dire quelque choſe de ma diſpoſition, afin que vous priez Dieu pour Dieu connoît ma foibleſſe, c'eſt pourquoi i'a pas encore engagé à ſes ſaints combats : ielque foible que je ſois, je ne laiſſe pas er qu'il ſera ma force lorsqu'il voudra que re quelque choſe pour lui ; & ſi je n'ai pas de vous donner exemple, au moins je me en la bonté de Jéſus-Chriſt que je ſuivrai e, & il me ſemble que je déſire de tout eur de donner mon ame pour vous comme . donnez pour Jéſus-Chriſt. Ainſi-ſoit-il.

ne ſemble qu'il nous arrive quelque choſe blable à ce qui ſe paſſa dans l'Egliſe au e Julien. Cet empereur fit mettre ſon ima- ; une place publique au milieu de pluſieurs les ſoldats chrétiens étoient obligés de ſa- nage de l'empereur. Pluſieurs d'entr'eux ſidérant pas qu'en ſaluant l'image de l'em , ils ſaluoient auſſi les faux Dieux, fai- comme ils avoient accoûtumés & paſſoient

Il ſe paſſe aujourd'hui quelque choſe de ſemblable à ce qui ſe paſſa du tems de Julien. &c.

pour

pour des idolâtres: les autres au contraire qui voient plus d'attention à la malice de Julien, vouloient point saluer son image, de peur donner occasion de faire croire qu'ils avoi rendû quelques honneurs aux faux Dieux; ces personnes-là etoient mises à mort, non co me des martyrs de la foi, mais comme des belles contre l'Etat. Ainsi nous voyons qu'o mis ensemble une question de Droit & une fait pour la faire signer à tout le monde : c qui n'y prennent pas garde ou par ignorance par intérêt signent toutes les deux; ceux au c traire qui refusent seulement de croire & de s ner ce fait, sont accablés comme des rébelles des hérétiques.

PETIT TRAITÉ, DE Mr. DE Ste. MARTHE

ſur les excommunications injuſtes, tiré des Pères.

St. GRÉGOIRE PAPE.

IL n'eſt que trop ordinaire que celui, qui eſt monté ſur le tribunal pour juger les peuples, ne ſe conduit pas d'une manière proportionnée à un miniſtère ſi ſaint. Ainſi ſouvent il arrive ou qu'il condamne des innocens, ou qu'il délivre des pécheurs des liens de leurs péchez, étant lui-même lié par les ſiens. Souvent pour lier ou délier les fidèles, il ſuit les mouvemens de ſa ſeule volonté & non le mérite des actions: c'eſt ce qui fait qu'il ſe prive lui-même du pouvoir de lier ou de délier, lorſque pour exercer ce même pouvoir, il conſulte non la juſtice, mais ſa préoccupation. C'eſt de ces Prélats que le Prophéte dit avec grande raiſon, *qu'ils mortifient des Ames qui ne meurent pas, & qu'ils en vivifient qui ne vivent pas.*

Combien il eſt ordinaire aux Paſteurs de condamner des innocens & de juſtifier des coupables.

LE célébre St. Nicon dans une de ſes lettres dont on voit le fragment dans la Bibliothèque des Pe-

combien une telle ſentence eſt nulle devant Dieu, & combien elle eſt préjudiciable à ceux qui la prononcent.

Pères Tome 3. *Sçachez, dit-il, mon Père, q divines Ecritures & les divins Canons définiſſent les punitions injuſtes qu'on nous impoſe ne nous n point & ne nous lient point devant Dieu, quoiq ſoit le pontife qui nous les impoſe; combien plus c'eſt un miniſtre ſubalterne.* S'il arrive donc quelque Paſteur par une ſentence inconſidér par un mouvement de paſſion ſépare quel du nombre des fidèles, non ſeulement ſo communication ne tombe point ſur ceux q ſont frappés injuſtement, mais elle retombe ſi miniſtres qui les frappent, comme les ſaints ciles le définiſſent; & Dieu défend & venge qui a été lié ainſi injuſtement. Voilà la doc de tous les Pères & de tous les ſaints qui exprimée en ces termes par Hugues de S^t. Vi *S'il n'y a point de cauſe qui ait mérité l'excommu tion, ce n'eſt point une véritable excommunication celui qui eſt excommunié ſans ſa faute n'eſt poin devant Dieu.* Et Pierre Lombard l'a enfermée cette déciſion embraſſée de tous les Théologi *Si quelqu'un eſt chaſſé de la communion de l'Egliſ un jugement injuſte, & qu'il ne l'a point mérité p actions & par ſa conduite, il n'en eſt bleſſé en crme ſorte: car quelquefois celui qui eſt chaſſé ho l'Egliſe ne laiſſe pas de demeurer dans l'Egliſe; au contraire celui qui en eſt effectivement dehors ſes offenſes, paroît être dans l'Egliſe à la vuë des mes.* Voilà quelle eſt la vertu & la puiſſance clefs Apoſtoliques. ---- Alexandre de Alés de la même ſorte: *celui qui eſt excommunié inj ment eſt ſéparé de la communion corporelle des les, & des devoirs que les fidèles ſe rendent les aux autres, mais non de la communion des biens rituels que Dieu donne immédiatement. C'eſt pou parlant ſimplement & préciſement, l'excommunica injuſte n'eſt pas une excommunication.*

Le Pape Innocent III. dit: *Le jugement de l eſt appuyé ſur la vérité qui ne peut tromper ni*

ſi

pée ; mais le jugement de l'Egliſe ſuit quelque- l'opinion qui trompe ſouvent & qui eſt ſouvent pée. C'eſt pourquoi il arrive quelque-fois que celui eſt lié devant l'Egliſe eſt délié devant Dieu. Les oniſtes empruntant ces maximes des Pères & Théologiens en ont fait autant de règles du t canonique, comme on peut voir dans Gratien r le Canon, *ſi quis non: ſi quelqu'un, dit-il, a- S^t. Jerôme, eſt chaſſé de l'Egliſe par un jugement ſte de ceux qui y préſident, pourvû qu'il n'en ſoit ſorti lui-même auparavant, c'eſt à-dire, qu'il i point mérité d'en ſortir, il ne reçoit aucun dom- t de ce que les hommes l'en ont chaſſé; & ainſi il ve que celui qui eſt chaſſé dehors eſt dedans, & que qui paroit dedans eſt dehors.* Et dans le Canon, *planè*, il cite ces paroles de Saint Auguſtin :s de divers endroits: *je puis dire avec vérité ſi quelqu'un d'entre les fidèles eſt injuſtement ana- atiſé, cet anathème nuira à ceux qui lui font cette re, & non à celui qui la ſouffre: car le Saint Es- réſidant dans les ſaints eſt celui qui lie ou délie, ne fait ſouffrir à perſonne une peine injuſte.* Et même lieu, Canon, *cui eſt*, il raporte ce pas- de Gelaſe: *Celui contre qui on a prononcé une nce injuſte ne doit nullement s'en mettre en pei- parce qu'une ſentence injuſte ne peut nuire à per- e ni devant Dieu ni devant l'Egliſe. Qu'il ne e donc point d'être délié, puisqu'il n'en eſt nul- nt lié.*

MAIS parce qu'il y avoit certains juges eccléſiques qui demeurant d'accord de cette vérité lante que les excommunications injuſtes ne ent qu'à ceux qui les prononcent & non à t qui en ſont frappés, ne laiſſoient pas de di- u'on devoit craindre & obſerver leurs ſenten- quoiqu'injuſtes, Gerſon s'eſt cru obligé de ré- r cette erreur; & pour l'examiner avec ſoin duit la difficulté à ces 3. chefs. 1. Si cette opi- n'eſt point fauſſe & erronée: 2. Si elle ne

doit point être condamnée comme contraire à la foi. 3. Si l'on ne doit point citer ceux qui l'avancent comme coupables d'erreur contre la foi. — Après avoir proposé ces 3. questions, il les resout en cette manière. *Il peut arriver, dit-il, que des sentences du Pasteur, du Pape & de ses Commissaires ne doivent être ni craintes ni gardées lorsqu'elles sont injustes & cela en plusieurs cas.* 1. *Si la sentence a été prononcée après un appel légitime, comme Innocent* III. *le marque.* 2. *Si elle contient une erreur intolérable, comme il est marqué par le même Innocent; & c'est ce qui peut arriver en diverses manieres, puisque nul des Pasteurs qui vivent sur la terre, ni le Pape même n'est impeccable, & qu'étant environnez d'infirmitès, ils peuvent abuser de leur autorité & de leur puissance. — Le prémier cas est si la sentence du Pape est expressément ou même implicitement contre la foi & la S^te. Ecriture. Le second, si elle fait préjudice à la vérité, à la vie & à la justice. Le troisième, si elle porte préjudice à la juste liberté. Innocent* III. *a marqué ces cas; & cette doctrine est fondée sur la loi divine & naturelle qui est infaillible.* — Ensuite Gerson conclud premièrement, *que la doctrine proposée, qu'il faut craindre & garder les sentences injustes, est erronée & contraire aux bonnes mœurs & aux Canons.* 2. *qu'elle rend celui qui l'avance suspect d'erreur.* 3. *qu'elle donne droit de le faire citer devant le juge pour rendre raison de sa foy, & qu'il le faut contraindre ou de s'expliquer ou de se retracter. Que s'il refuse opiniâtrement l'un & l'autre, il le faudra livrer à la justice seculière.*

ORI-

ORIGENE

Sur le 16. CHAPITRE, DE S^t. MATHIEU.

Afin que le jugement du ſupérieur ſoit ratifié au ciel, il faut qu'il ait la fermeté de la pierre ſur laquelle Jéſus-Chriſt a édifié ſon Egliſe, & qu'il vienne de la lumière de Dieu; il faut que dans le jugement même les portes de l'enfer ne prévalent point contre lui : car les portes de l'enfer prévalent contre un Prélat qui juge avec injuſtice, & qui ne lie ou ne délie pas ſur la terre ſelon la parole & la volonté de Dieu : Dieu même ne pourroit pas lier celui qui n'eſt pas lié par les chaînes du péché, nul Evêque, nul Prêtre ne le peut donc auſſi; & ſi quelqu'un n'étant point éclairé de Dieu, & agiſſant d'une autre manière que Saint Pierre, croit tellement lier & délier en ce monde, que tout ce qu'il aura fait ſoit autoriſé dans le ciel, celui-là eſt enflé d'orgueil, & s'élevant par cette préſomption, il tombe dans l'abîme avec le Diable.

S^t. JÉRÔME,

ſur le même CHAPITRE DE S^t. MATHIEU.

Quelques Evêques ne pénétrant pas le ſens des paroles de l'Evangile qui marquent le pouvoir qu'ils ont de lier & de délier, s'imaginent par une préſomption preſque ſemblable à celle des phari-

ſiens de le pouvoir faire comme il leur plaît, ne conſidérant pas que ce n'eſt pas à la puiſſance des prêtres que Dieu a égard, mais à la vie innocente ou criminelle de ceux qui ſubiſſent cette ſentence.

S^t. AUGUSTIN.

Les perſonnes qui agiſſent par le mouvement de l'Eſprit de Dieu & non par la paſſion de l'Eſprit humain, ou au moins, qui s'efforcent tous les jours de ſe rendre tels par la pieuſe ferveur de leurs déſirs & de leurs travaux ne ſe portent jamais à ſortir du ſein de l'Egliſe: & lors même qu'au dehors ils en ont été chaſſez par la malignité criminelle & par la perſécution injuſte de leurs frères, c'eſt alors qu'on les voit s'y attacher plus intimement que ſi les autres ne les en avoient pas extérieurement ſéparez: car bien loin de ſe révolter ou de s'élever contre l'Egliſe, ils s'enracinent plus profondement que jamais dans la pierre inébranlable de l'unité par le lien indiſſoluble d'une très-forte charité: c'eſt ce qui nous eſt figuré par cette parole du Saint Eſprit touchant le ſacrifice d'Abraham, qu'il ne diviſa point les oiſeaux.

S^t. CYPRIEN.

Il n'eſt pas difficile à Dieu d'ouvrir la bouche de ſes ſerviteurs, & d'inſpirer la conſtance & la hardieſſe à ceux qui confeſſent ſon nom & qui lui rendent témoignage, puiſque nous liſons dans les Nombres qu'il a fait parler une ânesſe contre le Prophète Balaam. C'eſt pourquoi quand la perſécution arrive, que perſonne ne penſe au péril dont le Démon nous menace, mais qu'il

S'il conſidère ſeulement le ſecours que Dieu nous donne, que l'effort des hommes contre nous ne nous ébranle point, mais que la puiſſance de la protection de Dieu nous rafermiſſe & fortifie notre foi, puiſqu'il eſt véritable que Dieu, ſelon qu'il nous l'a promis, nous départ autant de graces que nous eſpérons fermement d'en recevoir, ne meſurant ſes largeſſes que ſur la grandeur de notre foi, parce qu'en effet il n'y a rien que le tout-puiſſant ne puiſſe accorder, ſi l'infirmité de la foi de celui qui reçoit, n'y met un obſtacle.

S^t. GREGOIRE DE NAZIANZE.

Le vrai ſerviteur de Dieu ne craint qu'une ſeule choſe, qui eſt, de craindre quelque choſe plus que Dieu.

S^t. PAULIN.

L'humble de cœur étant le cœur de Jéſus-Chriſt, il devient magnanime de la magnanimité d'un Dieu, & par conſéquent auſſi invincible que lui-même.

PETIT ECRIT DE Mr. DE Sn. MARTHE.

Il vaut mieux tomber entre les mains des hommes, qu'entre celles du Dieu vivant.

L'Auteur se félicite de ce que les RR. de P. R. ont été rassemblées comme dans une même prison.

I. NOUS devons que ç'a reconnoître avec action de grace que ça été une chose très-utile & nécessaire à notre salut d'avoir vecu ensemble dans un même monastère. Ce lieu a été pour nous une bonne retraite qui a servi à nous préserver de la corruption du monde & une école chrétienne où nous avons été instruites par les exemples & les paroles de nos mères des plus saintes maximes de l'Evangile & des obligations de la vie religieuse. Ainsi les Apôtres ont vecu ensemble & avec Jésus-Christ, tant que ce divin maître leur a été nécessaire pour leur apprendre à se séparer du monde & pour leur enseigner les secrets du ciel. Mais s'il arrive par un jugement impénétrable de Dieu qu'une puissance supérieure nous sépare les unes des autres, c'est une marque que Jésus-Christ veut que nous exercions maintenant ce que nous avons appris de lui, afin

que

que nôtre ſcience ne ſoit pas vaine & ſtérile, mais qu'elle dévienne une ſcience de ſalut. Notre conſolation eſt que ſi nous demeurons parfaitement unies dans cette diſperſion même, nous aurons toûjours Jéſus-Chriſt avec nous, il ſera nôtre maître : ſa croix, ſon onction & ſon eſprit nous apprendront toutes les véritez.

2. Les Apôtres après avoir reçu le ſaint-Eſprit ſe diſperſérent par tout le monde pour obéir à cet eſprit qui agiſſoit en eux & qui les conduiſoit par tout où ils alloient. Si nous refuſions de quitter nos ſœurs & nos mères, quand l'occaſion ſe préſente d'obéïr aux ordres de Dieu en les quittant, ce ſeroit une marque que nous n'aurions pas encore reçu la plenitude du S^t. Eſprit. Il eſt vrai que dans la ſolitude de notre monaſtère nous honorions Jéſus-Chriſt qui paroiſſoit d'une manière comme viſible dans les perſonnes avec leſquelles nous converſions : mais c'eſt Jéſus-Chriſt viſible qu'il faut même quitter & dire avec l'Apôtre, que nous ne le connoiſſons plus ſelon la chair, ſi nous voulons que Jéſus-Chriſt inviſible entre dans nos cœurs avec toute ſa vertu, ſa force, ſa dilection, ſa juſtice & ſa paix.

3. Considerons que les Apôtres après leur ſéparation dévinrent par la communication des mêmes ſouffrances & des mêmes croix plus unis qu'ils n'avoient jamais été : nous ſçavons que quand ils étoient tous enſemble avec leur maître, la croix leur étoit un ſcandale, & la ſeule vûë de ſes ſouffrances au tems de ſa paſſion les éloigna preſque tous de lui. Mais au contraire lorſqu'ils furent diſperſez par tout le monde & que ſelon le jugement de la prudence humaine, étant ſeuls ils devoient être plus foibles, ils dévinrent invincibles, ils commencèrent à connoître Jéſus-Chriſt crucifié : ils ne deſirèrent rien avec tant d'ardeur que de ſe crucifier avec lui ; & ils ne ſe glorifiérent plus que dans la croix. S'il eſt vrai que la même

croix nous unit tous enſemble, nous ſommes plus unis que jamais & d'une manière plus ſainte quelqu'éloignés que nous ſoyons les uns des autres.

Joie & bonheur d'être rémis dans les ſouffrances de J. C. quelqu'éloigné que l'on ſoit de corps.

4. QUEL bonheur de pouvoir dire: Dieu m'a fait la miſéricorde non ſeulement de croire en lui, mais même de ſouffrir quelque choſe pour ſon nom; & mes ſœurs ſouffrent comme moi. Ce ſeroit peu de ſouffrir, ſi je n'y trouvois toute la joie de mon cœur, c'eſt auſſi toute la joie de mes ſœurs. Je porte les marques des playes de mon ſauveur: mes ſœurs les portent comme moi. Pendant que le monde ſe réjoüit, nous ſommes dans la triſteſſe & dans les larmes; mais le même eſprit qui nous fait gémir avec des gémiſſemens ineffables nous donnera bientôt des conſolations encore plus ineffables. Notre epoux nous fait cette faveur de nous couronner toutes d'une couronne d'épines ſemblable à la ſienne; & il nous promet à toutes une couronne de gloire quand nous aurons ſouffert avec lui.

Le malheur des hommes qui ne ſe conduiſent que ſelon leurs intérêts dans la defenſe de la vérité, ſi ne faut l'aimer que pour elle.

5. NOUS avons ſujet de gémir quand nous conſidérons le malheur de pluſieurs perſonnes dans l'Egliſe qui n'y cherchent que leur intérêt: ils aiment leurs richeſſes, l'honneur du monde ou au moins leur repos. Qui peut trouver étrange qu'aimant les choſes temporelles ils ſoient temporels, qu'ils abandonnent la vérité à l'heure de la tentation, & qu'ils l'haïſſent même lorſqu'elle eſt devenuë pauvre, mépriſée & perſécutée, & qu'elle expoſe à tous ces malheurs ceux qui l'embraſſent. Faites nous la grace, mon Dieu, de n'aimer ni le monde ni ce qui eſt dans le monde. Uniſſez-nous dans l'amour de l'éternité, & nous ôtez tout autre affection. Tenons à la vérité par elle-même, & ne cherchons pas par elle notre propre gloire.

AIMONS Jéſus-Chriſt pour J. C. & alors rien ne pourra nous ſéparer de ſon amour.

Si la proſpérité

6. S'IL eſt vray que pendant la paix rien des cho-

choses temporelles ni aucune prospérité du siècle n'a partagé notre cœur, & ne nous a séparez de Jésus-Christ, la perte de toutes choses & l'abandonnement de toutes les créatures au lieu de nous en séparer nous unira encore plus étroitement à lui : & dans le tems de la tribulation nous pourrons dire avec S^t. Paul : *Qui nous séparera de l'amour de Jésus-Christ? sera-ce l'oppression ou l'angoisse, ou la persécution, ou la faim, ou le péril, ou le glaive? ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautez, ni les choses présentes, ni les choses à venir, ni la hauteur ni la profondeur, ni aucune autre créature ne nous pourra séparer de l'amour que Dieu nous a porté en Jésus-Christ notre Seigneur.*

partage pas notre cœur, la perte de toutes choses le partage encore moins

7. QUELQUE part où nous soyons dispersées, marchons dans la même voie, dans la vérité, dans la charité, dans la simplicité, dans la mortification, dans l'humilité, dans la prière. Que nos ames demeurent liées ensemble de ces liens de perfection, & un jour elles se trouveront encore plus unies, *in fasciculo viventium*, dans l'assemblage des Elus de Dieu.

Ce qu'il faut faire quelque part que l'on nous disperse.

8. IL n'y a pas sujet de s'affoiblir de ce que cette dispersion a quelque chose de plus dur que la mort même : car il est vrai qu'elle nous prive de toutes les consolations que nous pouvons avoir en cette vie, & surtout de la douceur que l'on rencontre dans la mutuelle correspondance d'une amitié chrétienne.

La séparation d'avec les amis est plus dure que la mort.

IL est sans doute qu'elle nous réduit à ne vivre plus que pour sentir tous les jours de plus cruelles peines que celles de la mort. Mais c'est cela même qui nous doit réjoüir de ce que la bonté de Dieu daigne bien nous fournir un moyen de donner à Jésus-Christ quelque chose qui nous soit plus précieux que notre vie, & sans quoi notre vie nous devient plus amère que la mort. Quel bonheur de ne vivre plus qu'afin de mourir tous les jours pour celui qui est mort pour nous?

Ce qui d. consoler de pouvoir offrir à J. C. un tel présent.

voilà, Seigneur, une vie digne de vous. Faites nous la grace de la ſupporter avec une patience qui ne ſe laſſe jamais, & ſoyez vous-même notre patience. La mort ſans doute nous ſeroit bien avantageuſe, puiſqu'après cette dernière heure Jéſus-Chriſt doit être notre vie éternelle. Mais il nous eſt auſſi très-avantageux de vivre ſur la croix, puiſque chaque moment de nos ſouffrances doit produire dans l'éternité une gloire infinie. Nous ne ſçavons, Seigneur, que choiſir: faites vous-même ce choix: nous ſommes également contentes de vivre ou de mourir pour vous.

Prière à J. C.

Ne pas croire légèrement que nos amis ſont tombez.

9. Si on nous diſoit que quelqu'une de nos ſœurs ſe fût affoiblie, il ne faudroit pas le croire légèrement: mais pourtant ſi cela arrivoit, il faudroit continuer de l'aimer, compâtir à ſa foibleſſe, reſſentir ſa faute avec componction, comme ſi nous l'avions nous-mêmes commiſe, prier, gémir, faire pénitence pour elle, & ne perdre jamais l'eſpérance que Dieu la relevera de ſa chûte. Celle qui ſeroit tombée doit tâcher de ſe relever au plûtôt, s'aſſurer que toutes ſes ſœurs prient pour elle. Quelque profond que ſoit le précipice où elle eſt, Dieu l'en retirera, ſi elle crie à lui du fond de ſon cœur: elle ſatisfera à ſa faute en la confeſſant humblement & publiquement, & en ſouffrant tous les mauvais traitemens qui lui en peuvent arriver comme de très-juſtes peines qu'elle a méritées. Si elle rentre ainſi dans ſon devoir & dans la voie de la vérité, qu'elle ſe confie en Dieu comme auparavant, pourvû que ſa chûte ſerve à l'humilier, elle ſervira à la rendre plus forte qu'elle n'étoit.

Quand celle qui tombe doit compatir à leur foibleſſe & avoir un regret de leur faute comme ſi elle nous étoit perſonnelle.

Ce que doivent faire ceux qui ſont tombez.

Pourquoi il faut ſe donner de garde de faire des fautes devant nos ennemis. Et comment il faut ſouffrir.

10. Si nous faiſons quelques autres fautes conſidérables ou de déſobéïſſance, car il faut obéïr à toute créature dans le bien, ou d'immortification, ou d'impatience, ou de colère, ou de relâchement, ou de legèreté notable, nous en devons avoir beaucoup de confuſion; car nous don-

ne-

rions ſujet au monde par ces mauvais exemples de blaſphémer le nom de Dieu, & de croire qu'étant ſi peu vertueuſes, ce n'a pas été notre conſcience ni l'amour de la vérité qui nous a portées à faire ce que nous avons fait, mais quelque conſidération humaine: & cela pourroit auſſi donner la penſée que nos autres ſœurs ſont auſſi imparfaites que nous.

SOUFFRONS-donc, mais que ce ne ſoit point comme des perſonnes criminelles. Souffrons d'une manière digne de Dieu & digne de la cauſe que nous ſoûtenons, & qu'on puiſſe dire qu'on ne perſécute en nous que la vérité & l'innocence. Que les fautes pourtant que nous ferions ne nous jettent pas dans un trop grand abbatement & ne nous faſſent pas abandonner la vérité, comme ſi elle ne nous ſervoit plus de rien; mais au contraire conſervons la précieuſement, afin qu'elle nous ſecoure dans nos foibleſſes, qu'elle nous délivre de nos péchez, qu'elle nous en faſſe faire pénitence, & nous réconcilie avec notre ſouverain juge.

Comment il faut ſe conduire avec ceux avec leſquels on peut nous obliger d'être.

II. DEMEURONS avec toutes les perſonnes où on nous mettra avec beaucoup de ſilence, de retraite & de ſéparation, & cela par eſprit de pénitence & d'humilité, ſans orgueil, ſans ſingularité & ſans mépris de qui que ce ſoit. Ne parlons qu'avec beaucoup de retenue & à des perſonnes fort ſages de notre ancienne maiſon ni de toute ſa conduite. Il faut que le bien qui s'y eſt fait demeure caché en Dieu, & que nous ne nous en ſervions pas pour nourrir notre vanité ni pour mépriſer les autres communautez religieuſes. Conſiderons-nous comme des étrangères qui ne doivent prendre aucune part à tout ce qui ſe paſſe dans la maiſon où nous ſommes, qui doivent toûjours ſe tenir au dernier rang, reſpecter tout le monde, & ſurtout ne diſputer jamais avec perſonne de quoi que ce ſoit. Quittons toutes les liai-

ſons, careſſes, flateries, amitiez humaines, trigues. converſations inutiles, confiances, fa liaritez, comme les prémières cauſes de tous plus grands déréglemens. Recevons avec ci té, douceur, bonté, réconnoiſſance, les char que l'on nous fera, quelque petites qu'elles ſoi mais que cela ne nous faſſe jamais rien relâcher notre devoir, ni avoir la moindre complaiſa dans le mal pour qui que ce ſoit.

Combien il faut veiller ſur ſoi.

12. VEILLONS ſur nous-mêmes afin de point faire paroître d'humeur rude & fâcheuſe p tous les mauvais traitemens que nous pourri recevoir. Souvenons-nous que le joug de Jé Chriſt eſt doux & leger à ceux qui l'aiment. donc nous le trouvons peſant, ne nous en p nons pas aux créatures, mais augmentons nc amour & ayons recours à ce maître divin, qui pelle à lui tous ceux qui ſont chargés, & qui promet de les ſoulager en ſe chargeant lui-mé de leur croix.

Conduite qu'on doit tenir au ſujet des auteurs de notre perſécution.

QU'ON ne nous entende jamais parler des p ſonnes qui ſeroient cauſe de notre perſécuti couvrons leur crime autant qu'il nous eſt poſſi par la charité devant Dieu & par le ſilence dev les créatures. Ne nous plaignons jamais ſi dans le ſecret & à Jéſus-Chriſt ſeulement de que nous ſouffrons encore ſi peu pour ſon nc Ne mettons point de bornes à nos ſouffranc afin qu'il n'en mette point à ſes graces. Diſo lui qu'il augmente s'il lui plait nos travaux; m qu'il augmente auſſi notre force & ſes béné ſictions.

Eſto conſentiens adverſario tuo. (Mathæi Cap. 5°.)

„ Soyez d'accord avec votre adverſaire."

IL eſt bien aiſé d'aimer ceux qui nous aiment, & de rendre quelque charité à des amis de qui nous en recevons une plénitude. Il eſt aiſé d'avoir la paix avec des enfans de paix, & d'être un même cœur avec des perſonnes qui n'ont de cœur que pour nous.

MAIS Jéſus-Chriſt demande de ceux qui le ſervent une vertu plus divine. Comme il a aimé ſes ennemis, il veut que ſes diſciples aiment auſſi leurs ennemis, que nous ayons la paix avec les méchans qui n'ont point de paix, que nous entrions dans leurs ſentimens & leurs deſſeins; quand ils nous mépriſent, nous haïſſent & nous perſécutent, c'eſt-à-dire, que nous nous mépriſions, que nous nous haïſſions & perſécutions nous-mêmes avec encore plus de ſévérité qu'ils ne ſçauroient faire: que, comme ils ſe réjouïſſent de nos maux, nous nous en réjouïſſions auſſi: que, quand ils nous ôtent notre réputation, nos commoditez temporelles, & notre liberté, nous ſoyons dans la diſpoſition de perdre tous les avantages ſans regret, & même que nous y renoncions de tout notre cœur, afin d'avoir part à l'opprobre de la croix de Jéſus-Chriſt, & d'être véritablement ſes pauvres & ſes eſclaves.

Dans quelles il faut être de cœur avec notre adverſaire.

DE'TACHONS-nous volontairement de toutes les perſonnes quelques néceſſaires qu'elles nous ſemblent pour nous avancer dans la piété; & ſi on nous les arrache avec injuſtice, rendons graces à Dieu de ce qu'il nous donne un ſi bon moyen de

nous rendre dignes, par l'éloignement de toutes les créatures, de converſer ſeules avec lui ſeul.

Si la haine perſuade à nos adverſaires que nous ne ſouffrons pas autant que nous le méritons, quoique nous tenant dans leurs mains ils nous faſſent ſouffrir tout ce qu'il leur plait, il faut auſſi que la haine ſi juſte, que nous devons avoir contre nous-mêmes dans le ſouvenir de nos péchez, nous faſſe trouver bien douces les plus rudes tribulations, qui nous peuvent arriver de la part des créatures, en les comparant avec les peines que nous avons méritées de la juſtice de Dieu. Si nous jettons les yeux ſur Jéſus-Chriſt, nous verrons qu'il paſſe pour un criminel, qu'on l'accuſe de blaſphême, qu'on le juge plus coupable que les voleurs, & les homicides, que l'on le mene à la mort comme un agneau, qu'il ſe laiſſe immoler, ſans ſeulement ouvrir la bouche; & que cependant il ſe réjouït dans le ſecret de ſon cœur d'achever l'ouvrage de ſon Père.

Exemple de J. C.

Que devons nous faire ſi le monde nous haït comme il a haï Jéſus-Chriſt? s'il arrive que l'on nous mette au rang des impies, que nos amis même n'oſent plus nous défendre, que l'on nous traite comme ceux dont l'Ecriture dit que *déjà ils ſont condamnez*, que devons-nous faire, ſinon demeurer dans la paix & dans le ſilence, ne nous plaindre qu'à Dieu ſeul des maux que nos ennemis ſe font à eux-mêmes, & nous réjoüir intérieurement de ce que Jéſus-Chriſt nous fait la grace non ſeulement de croire en lui, mais encore de ſouffrir quelque choſe pour ſon nom? Conſidérons que tout l'effort des Juifs n'eût pû arrêter le fils de Dieu dans les chaînes, le condamner & le crucifier, ſi lui-même n'eût bien voulu ſe mettre ſous la puiſſance de ſes ennemis, pour en être traité de cette ſorte, & s'il ne ſe fût lui-même le prémier condamné à la croix & à la mort. C'eſt dans le deſſein d'être l'opprobre des hommes, qu'il s'eſt

Ce qu'on doit faire ſi on eſt traité comme un méchant, &c. à l'exemple de J. C.

s'est revêtu de notre foiblesse. Il s'est anéanti jusqu'à se faire un ver de terre, afin que tout le monde le pût fouler sous les pieds: il s'est livré entre les mains des Scribes & des Prêtres; il s'est offert à ceux qui cherchoient de répandre son sang: il a destiné son corps à être déchiré de coups, son visage à être couvert de honte, & sa tête à être couronnée d'épines. Il a monté volontairement à la croix: il n'a pû être persuadé d'en sortir: il y est mort à l'heure que son Père lui avoit ordonné, sans avoir égard aux Juifs qui lui promettoient de le reconnoître pour le fils de Dieu & de croire en lui, s'ils le voyoient descendre de cette croix.

VOILA' l'exemple que nous devons suivre. Entrons dans l'esprit de notre Sauveur: Ayons ses inclinations, courons à la croix, qu'aucune persuasion ou prétexte de quelque bien apparent ne nous la fasse jamais quitter: soyons bien-aises de devenir des hommes de douleurs, puisque nous avons été & que nous sommes encore des hommes de péché. Obéïssons aux ordres de la providence éternelle; &, puisqu'elle l'ordonne ainsi, abandonnons-nous humblement à la malice & à la fureur des hommes: faisons ce que Dieu veut, & que les hommes fassent de nous ce qu'ils voudront. Estimons-nous heureux de pouvoir devenir les membres de Jésus-Christ, en achevant par nos travaux ce qu'il reste encore à son corps de souffrir. Mourons comme lui dans l'abandon de toutes les créatures, & privés même de toutes les consolations du ciel, afin de purifier notre esprit, & de le pouvoir mettre à l'heure de notre mort entre les mains de notre Père céleste.

EXTRAIT

D'UN PASSAGE DE

SAINT BERNARD

De Diverſis.

PAR

Mr. DE SAINTE MARTHE.

L'obéiſſance que nous devons aux hommes quelqu'élevez qu'ils ſoient, ne doit point préjudicier à celle que nous devons à Dieu.

„ IL n'y a rien de ſi fort que la véritable obéiſ-
„ ſance; & elle ne peut deſcendre du ciel dans
„ un cœur, s'il n'eſt entièrement purifié de toute
„ la corruption du monde. Mais, afin que nous
„ puiſſions mieux connoître ſa nature, il nous
„ faut examiner en quoi conſiſte l'obéiſſance par-
„ ticulière que nous devons à Dieu, la propre
„ obéiſſance que nous devons à l'homme, & cel-
„ le que nous devons en commun à Dieu & à
„ l'homme. Il y a des biens ſouverainement
„ biens, & des maux ſouverainement maux. Les
„ biens ſouverainement biens ſont d'aimer Dieu &
„ le prochain, dire la vérité, ne point dérober,
„ ne point dire de faux témoignages, ne commet-
„ tre point d'adultère, & pluſieurs autres choſes
„ que la brièveté de ce diſcours ne me permet pas
„ de raporter. Les maux ſouverainement maux
„ ſont les contraires des biens ſouverainement
„ biens & leurs ſemblables. Dieu nous commande

„ que

» que nous faſſions ces ſortes de biens, & que
» nous ne faſſions point ces ſortes de maux. L'au-
» torité ſainte & immuable de ce précepte eſt au-
» deſſus de tout, comme portant le caractère de
» celui qui-dit: *je ſuis le Seigneur & je ne change*
» *point.* Si donc notre Supérieur que Dieu a éta-
» bli pour nous conduire veut-être d'un autre
» ſentiment, & que prenant les ténèbres pour la
» lumière & la lumière pour les ténèbres, il nous
» commande de ne point faire ces biens ou de fai-
» re ces maux, il faut rejetter hardiment le com-
» mandement qu'il vous fait, & dire avec liberté:
» *il faut plûtôt obéïr à Dieu qu'aux hommes.* Voilà
» l'obéïſſance particulière que nous devons à Dieu,
» qu'il ne faut jamais ſoûmettre au jugement d'un
» homme, mais la conſerver toûjours inviolable-
» ment. Tenés donc pour une règle infaillible
» qu'il ne faut point laiſſer de faire ces ſortes de
» biens, quoique nos Supérieurs nous le défen-
» dent; & qu'il ne faut point faire ces ſortes de
» maux, quoiqu'ils nous les commandent.

PETIT ÉCRIT

DE

Mr. DE SAINTE MARTHE.

Sur la privation de la Communion.

Consolation qu'on trouve dans la sainte communion, dans le dépouillement de toutes choses.

CE sera encore dans ce tems de désolation qu'étant privées de toutes les satisfactions extérieures qui amusent l'esprit, l'on trouvera dans la sainte communion, dont la foy étant plus pure fera concevoir le prix inestimable, cent fois plus que ce qu'on aura quitté pour Dieu, en acceptant volontairement d'en être dépoüillé, non pas qu'il se faille promettre des consolations sensibles, mais un soûtien & un renouvellement de vie & de force qui fera subsister dans la plus grande défaillance.

Ce qu'il faut faire en cas que ce bien nous soit encore enlevé.

QUE si par un jugement de Dieu qui seroit toûjours juste & toûjours adorable il ordonnoit qu'on fût privé de ce divin sacrement par l'ordre de l'Eglise, il se faudroit présenter à l'autel du ciel, où Jésus-Christ qui est le Grand-Prêtre s'offre sans cesse au Père éternel, & avec lui tous ceux qui sont incorporez en son corps par une foi vive & charité sincère, quand même ils seroient retranchez extérieurement de la communion de l'Eglise par un jugement injuste, ce qui ne les prive pas de la participation spirituelle de cette table divine, de laquelle l'ame s'approche par la foi: & ce seroit avoir une idée trop basse de ce mistère, incompréhensible aux sens, de croire qu'il dépendît tellement des hommes qui le consacrent & qui le di-

sir

ſribuent, que Jéſus-Chriſt ne ſe peut communiquer ſans leur miniſtère aux ames pures, que l'injuſtice des hommes arrache malgré elles de cette table divine. Et, comme en cette qualité les ſens y trouvent moins d'accez, n'étant viſible que par les eſpèces qui le couvrent dans l'Euchariſtie, il n'y aura que la pureté de cœur qui nous rendra capables d'y participer, au lieu qu'en le recevant par la main des Prêtres, il arrive ſouvent qu'on ne reçoit pas la grace & la vertu du ſacrement, qui n'eſt point attachée à l'action extérieure, mais ſeulement à la diſpoſition de l'ame, qui diſtingue par un ſort bien contraire ceux qui reçoivent une même choſe extérieurement. Ce n'eſt pas que la privation de la ſainte Euchariſtie ne ſoit le ſujet d'une extrême douleur, & qu'on ne ſe puiſſe appliquer juſtement ce que dit le Prophète: *mes larmes m'ont ſervi de pain jour & nuit, quand on me diſoit, où eſt votre Dieu?* mais il y a de la différence entre le reſſentiment d'une ſi grande perte, & le trouble qu'on en pourroit avoir. La Magdeleine cherchant Jéſus-Chriſt dans le tombeau étoit comblée de douleur, ne pouvant ſouffrir qu'on lui eût dérobé la vûë de ſon corps; & comme elle manquoit à la foi qui ne lui permettoit pas de croire qu'on lui eût pû ôter Dieu, elle étoit dans le trouble: mais comme ſa charité couvroit ce défaut, Jéſus-Chriſt qui lui étoit caché ne laiſſoit pas d'opérer en ſon ame, & d'y exciter de nouveaux déſirs de le trouver & de le poſſéder, enſorte que ſon abſence faiſoit en elle le même effet que s'il eût été préſent, n'étant attachée qu'à lui, à la différence des Apôtres qui allèrent le chercher au ſépulchre, mais qui ne l'ayant point trouvé s'en retournèrent auſſitôt, ce qui les priva de voir Jéſus-Chriſt quand il apparut à la Magdelaine, pour nous enſeigner qu'il n'y auroit que le découragement & le déſeſpoir de recouvrer Jéſus-Chriſt, ſi l'on nous l'avoit ôté en nous éloignant de la ſainte Euchariſtie, qui nous ren-

rendroit indignes de le trouver d'une autre m
re, puisqu'il eſt toûjours proche de ceux qui
le cœur affligé, & de qui la douleur ne regarde

Marque que l'on eſt à J. Chriſt lorsqu'on ſouffre en paix la privation de la ſainte Euchariſtie, plûtôt que de trahir ſa conſcience.

la privation de ſa préſence. Saint Paul dit *qu'il a point de condamnation pour ceux qui ſont en J Chriſt*, & c'eſt une marque aſſûrée que l'on v lui, que de vouloir bien ſouffrir une condai tion extérieure plûtôt que de l'offenſer, & de ſ ſir d'être privée de lui-même en la manière ſe donne aux ames dans le ſacrement de ſon am que de manquer à tenir ſa conſcience dans la reté, où elle doit être pour ſe rendre digne d recevoir ſpirituellement, comme fit le Cent dans la maiſon duquel il n'entra pas, & où trouva néanmoins par une préſence inviſible lui fit obtenir tout ce qu'il déſiroit. Et nous vons eſpérer que ſi nous demeurons ſoûmis humilité & avec reſpect à cette conduite de l ſur nous, au lieu que nous avons peut-être munié ſouvent avec peu de fruit, il nous le faire beaucoup plus avantageuſement par cette munion que nous aurons à ſes ſouffrances, pa quelle nous recevrons l'effet principal de ce m re, qui eſt une impreſſion de la mort de J Chriſt qui ſe répand dans toutes nos actions.

Ce qu'il faut faire pour ſuppléer ce banquet ſacré.

IL ne faudra pas toutefois demeurer à j mais mettre à la place de ce pain de Dieu la role de Dieu même, qu'il faut écouter dans cœur, & qui ſe doit lire dans ſes livres avec révérence qui ſoit digne de celui qui nous dans ſon Evangile, & qui a les paroles de la éternelle, qu'il fait entendre aux ames qui lui vent dire avec le Prophête, *qu'elles ont mis leur eſpérance en ces paroles.* Que ſi nous étions core privés de la lecture de l'Evangile, o ſçauroit nous faire oublier pluſieurs paſſages ſont gravés dans notre eſprit, & dont une période ſuffit pour nourrir une ame, pour la f fier & pour la défendre contre tous ſes enne

Ce qu'il faut faire lorsqu'on eſt privé de la lecture même de l'Ecriture ſainte.

uand il ne nous reſteroit que le *pater noſter*, qui l'abrégé de toute la doctrine que le fils de Dieu s a appriſe, nous y trouverons de quoi rendre ieu l'honneur & le culte qu'il demande de s, de quoi obtenir tout ce dont nous avons be-. & de quoi ſatisfaire à toutes nos dettes; & is que notre confiance en lui & le témoignage iotre conſcience nous donnera la hardieſſe de peller notre père, rien ne nous manquera. Ce alors qu'il faudra vivre des miettes qui tombent la table du Seigneur, qui ſont la pénitence & ompondion de cœur, de ce qu'ayant été aſſis table des enfans, nous ne nous ſommes pas aiſſés de ce pain céleſte qui nous a été diſtri-avec tant d'abondance & de préférence à d'au-qui n'ont pas été inſtruites comme nous; & de ie que Jéſus-Chriſt multiplia les pains au de-, où il ne ſe trouvoit rien pour nourrir tant euple qui le ſuivoit, il multipliera ſans doute graces intérieures au défaut des ſecours qu'on it accoûtumé de recevoir de ceux qui nous di-uent ſa parole.

REFLEXIONS
DE
Mr. DE SAINTE MARTHE,
Sur ce paſſage de l'Évangile,

Où il y aura deux ou trois perſonnes aſſemblées en mon nom, je me trouverai au milieu d'eux.

Quelle ſorte de perſonnes ſont celles qui ſont raſſemblées au nom de Jéſus-Chriſt.

IL n'eſt pas fort ordinaire de trouver deux ou trois perſonnes ainſi unies, & cela ne ſe rencontre que très-rarement. Il ne faut pas croire que Jéſus-Chriſt promette ici ſa préſence à une ſimple ſociété extérieure; il veut que cette aſſociation des perſonnes ſoit auſſi accompagnée de toutes les autres vertus. C'eſt comme s'il nous diſoit: lorſque deux ou trois perſonnes ſe lient enſemble, je ſerai au milieu d'elles, pourvû que d'ailleurs ils ayent de la piété & de la vertu, & que je ſois le ſeul fondement de leur liaiſon.

MAIS nous voyons aujourd'hui dans la plûpart du monde des amitiés bien différentes, & qui ont tout un autre principe. Les uns aiment parce qu'on les aime, les autres parce qu'on les honore, les autres parce qu'on leur eſt utile, & pour d'autres ſujets ſemblables. On ne s'entr'aime que par des intérêts tout ſéculiers, & l'on a peine à trouver des amitiés véritables fondées en Jéſus-Chriſt & formées par Jéſus-Chriſt. Ce n'eſt pas ainſi que l'Apôtre Saint Paul aimoit ſes amis. Son amour

brû-

ne respiroit que Jésus-Christ; & quoiqu'il
as dans ceux qu'il aimoit une correspondan-
charité, il ne les en aimoit pas moins, par-
son affection avoit jetté de si profondes ra-
ans son cœur, que rien ne la pouvoit plus
r.

s hélas! on ne s'aime plus de cette sorte: &
siderera bien les amitiés d'aujourd'hui, trou-
ie l'origine en est entièrement différente. Je
x que vos cœurs pour témoins de ce que je
i je les pouvois sonder, je vous ferois voir
is toute cette grande multitude, presque
os amitiés ne sont établies que sur des in-
as, & ne s'entretiennent que par le com-
des nécessitez de la vie.

s sans entrer dans cette discussion, vous
ltrez ceci sans peine, si vous voulez
aminer les sujets différents qui vous ren-
nemis les uns des autres: car lorsque l'a-
'est fondée que sur des avantages humains
gers, elle ne peut être ni ardente ni per-
e: elle s'évanoüit au moindre mépris, au
e intérêt, à la moindre jalousie, parce qu'el-
: point attachée à l'ame par cette racine cé-
ui seule soûtient nos amitiez, & les rend
& [illegible]branlables.

Quelle est la marque des fausses amitiez.

N d'humain & de terrestre ne peut rompre
i qui est tout spirituel. La charité, qu'on se
éciproquement en Jésus-Christ, est solide,
: constante, elle est invincible. Elle ne s'al-
l par les soupçons, ni par les calomnies,
les dangers, ni par la mort même. On
: mille périls sans s'en étonner. Celui qui
que parce qu'on l'aime, cesse d'aimer aussi-
il reçoit quelque mécontentement de son ami.
ci cela n'arrive jamais, parce que, selon
'aul, la charité ne périt point: car quel pré-
ourriez-vous alléguer pour avoir laissé pé-
ôtre? Direz-vous que votre ami ne vous a

Rien ne peut rompre celles dont J. C. est le lien.

Ce qui fait périr les amitiez humaines fortifie les amitiez chrétiennes.

ren-

rendû que des mépris pour des déférences, & d
des injures pour des bons offices? Direz-v
qu'il vous a voulu ôter la vie? Si votre am
a Jéſus-Chriſt pour objet, c'eſt cela même qui l
fermira: tout ce qui ruïne les amitiés humain
redouble & fortifie les chrétiennes.

Vous me demanderez comment cela ſe p
faire? c'eſt que l'ingratitude de votre ami v
dévient le ſujet d'une récompenſe infinie; & c
plus il a d'averſion de vous, plus vous devez
touché de compaſſion pour le ſecourir dans u
Pourquoi cela. grand beſoin, & de lui procurer des remède
un ſi grand mal. Il eſt donc clair que celui,
aime véritablement & dans la ſeule vûë de Jé
Chriſt, ne cherche dans ſon ami ni la noble
ni les dignitez, ni les richeſſes, non pas m
amour pour amour, mais qu'il aime ſans intér
ſans interruption; ſans refroidiſſement, quand
me ſon ami lui manqueroit de foi, quand il
viendroit ſon ennemi, quand il auroit réſolu d
perdre. Jéſus-Chriſt qu'il aime dans cette perſ
ne ſoûtient tout, ſupplée à tout & ſuffit p
tout: tant que celui qui aime le regarde, ſon a
tié demeure ferme, incorruptible & inébranlab
c'eſt lui qui nous a donné le modèle de cette a
tié toute divine: c'eſt lui qui aime [illegible] ennem
des inſolens, des blasphémateurs, des perſé
teurs, des furieux qui le haïſſoient à mort,
ne pouvoient ſeulement ſouffrir de le voir,
étoient prêts à tous momens de courir aux pier
pour le lapider, & qui les a aimez de cette c
rité la plus haute & la plus ſublime,
va juſqu'à donner ſa vie pour ceux qu'on
me. Après même qu'ils l'ont crucifié, il les
me encore: leur rage s'eſt épuiſée contre lui,
ſa charité ne s'épuiſe point: il les veut guérir
redouble ſa compaſſion, il intercède pour eux
près de ſon Père: „ mon Père, lui dit-il, pard
„ nez-leur, car ils ne ſçavent ce qu'ils font.“

at

ſuffitôt qu'il eſt reſſuſcité, il leur envoye ſes Apôtres pour les convertir & pour les ſauver. Soyons ſans ceſſe attentifs à ce modèle : imitons cette charité d'un Dieu : retraçons dans nous cette amitié ſi généreuſe, afin qu'ayant été les imitateurs de l'amour de Jéſus-Chriſt, nous ſoyons auſſi les héritiers de ſa gloire.

S. Chryſoſtôme, de l'Amour des Ennemis. Sur S^t. Matthieu, Homélie 70.

Dieu exige deux choſes de nous.

DIEU veut toûjours deux choſes des perſonnes qui ſont à lui, qu'ils s'accuſent de leurs péchez, & qu'ils excuſent ceux des autres, & qu'ils lui leur pardonnent de bon cœur. Il leur rend ce pardon plus facile par la vûë de leurs propres fautes; car celui qui rappelle dans ſa mémoire ſes déréglemens paſſez, pardonne aiſément aux autres ceux dans leſquels il les voit tomber. Rendons-nous donc, mes frères, à ce précepte du Sauveur : pardonnons à nos ennemis : car quel mal vous peut faire un homme qui ſoit comparable à celui que vous vous feriez vous-même, ſi vous aviez de l'averſion de lui, puiſque cette aigreur attireroit ſur vous la condamnation de votre juge. Si vous lui oppoſez une ſageſſe & une modération vraiment chrétienne, vous deviendrez invulnérable à ſes atteintes, & vous ferez retomber ſur lui le mal qu'il vous fait : mais ſi vous vous abandonnez à l'indignation & à la colère, vous ſerez bleſſés non par l'injure qu'il vous a faite, mais par le reſſentiment que vous en avez. Ne dites-donc point : il m'a outragé, il m'a déchiré par ſes calomnies, il m'a fait ſouffrir mille maux : plus vous direz qu'il vous aura fait de mal, plus vous prouverez qu'il vous aura fait de bien, puiſqu'il

1. De nous accuſer de nos fautes.

2. d'Excuſer celles de notre prochain.

Bien que nous procurent nos ennemis par leur haine & leurs mauvais traitemens.

vous aura donné lieu de vous purifier davant
de vos péchez, qui ſont les plus grands de tous
maux. Ainſi plus il vous offenſera, plus il v
mettra en état d'obtenir de Dieu qu'il vous p
donne toutes vos offenſes : car ſi nous voul
nous ſervir des avantages que la foi nous don
nul homme ne nous pourra nuire. Nous tirer
les plus grands avantages pour notre ſalut de
fureur même de nos plus grands ennemis. Et
s'étonnera que la haine des hommes nous ſoi
utile, puiſque la rage même des Démons nous
ſouvent avantageuſe, comme il paroît dans
xemple du ſaint homme Job? que ſi cet eſprit
malice vous ſert en vous haïſſant, pourquoi cr
drez-vous la haine d'un homme? conſidérez co
bien vous retirez d'avantages d'une injure ſouffe
humblement & avec douceur? vous méritez pa
1. que Dieu vous remette vos péchez, ce que
regarde comme le plus grand de tous les bie
Vous vous exercez en ſecond lieu dans la pati
ce & dans une vertu mâle & généreuſe. En 3
lieu vous vous fortifiez dans la douceur & d
la charité que vous devez avoir pour vos frè
puiſque celui qui eſt incapable de ſe fâcher con
ſes ennemis, ſera bien moins en état de manq
de charité envers ceux qui l'aiment. De plus v
travaillez ainſi à déraciner entièrement la col
de vôtre cœur qui eſt le plus grand de tous
biens: car celui qui bannit la colère de ſon a
en bannira auſſi la triſteſſe, & il ſe guérira
tous ces chagrins & de ces vaines inquiétudes
ſont les tourmens ordinaires de la vie. Le co
doux eſt incapable de haine, eſt toujours paiſib
& il joüit d'une joie & d'un plaiſir qui ne le qui
jamais. Ainſi en haïſſant nos ennemis, nous n
puniſſons nous mêmes, & en les aimant nous n
aimons. D'ailleurs, cette grace que Dieu vous f
en vous inſpirant cette douceur, vous rendra
nérable à vos ennemis même, quand ils ſero

les plus méchans de tous les hommes, quand ils ſeroient des Démons. Et j'oſe dire même que ſi vous perſévérez à traiter vos ennemis avec tant de modération, vous n'en aurez plus. Mais le plus grand fruit que vous tirerez de cette douceur, c'eſt qu'elle attirera ſur vous celle de Dieu même. Si vous l'avez offenſé, il vous pardonnera vos péchez; & ſi vous êtes demeuré dans l'innocence, il purifiera votre vertu, & il vous fera approcher de lui avec plus de confiance. Travaillons-donc, mes frères, à n'avoir jamais de haine contre perſonne, afin que Dieu nous faſſe la grace de nous aimer & de nous remettre toutes nos dettes, quand même nous lui ſerions redevables de dix mille talents. Mais cet homme, me direz-vous, me hait & me perſécute gratuitement: ayez d'autant plus de compaſſion de lui: ne le haïſſez pas, mais déplorez ſon malheur, & que ſon péché ſoit le ſujet non de votre averſion, mais de vos larmes. Sa condition eſt bien à plaindre, puiſqu'il irrite Dieu contre lui; & la vôtre eſt bien-heureuſe, puiſque ſi vous ſouffrez avec douceur, Dieu couronnera votre patience. Pourquoi il faut plaindre nos ennemis.

SOUVENEZ-vous que Jéſus-Chriſt allant mourir ſur la croix ſe réjoüiſſoit de ſes ſouffrances & verſoit des larmes pour ceux qui devoient le crucifier. Plus donc nos ennemis nous perſécutent, plus nous devons les pleurer, puiſqu'en nous perſécutant ils nous comblent de biens, & qu'ils nous font mille maux. Mais il m'a outragé, dites-vous, il m'a frappé devant tout le monde. Il s'eſt donc deshonoré devant tout le monde: il a donc rendû tous les hommes les témoins de ſa brutalité & les admirateurs de votre douceur. Il a ouvert leurs bouches pour condamner ſes excez & pour publier votre patience. Mais il a médit de moi en ſecret. Quel mal vous peuvent faire ces calomnies, puiſque c'eſt Dieu qui ſera votre juge, & non ceux qu'il peut avoir ſurpris par ſes médiſan-

ces? il eſt bien plus à plaindre que vous, p
qu'outre ſes autres péchez, il rendra compte
core de celui qu'il fait en vous décriant, & q
ſe nuit à lui-même ſans comparaiſon davant
devant Dieu, qu'il ne vous peut nuire devant
hommes. Que ſi ces conſidérations ne vous ſi
ſent pas encore, ſouvenez-vous que Jéſus-Chr
étant le fils de Dieu & la ſainteté même, n'a
laiſſé d'être décrié devant ceux qu'il aimoit le p
Imiter J. C. & tous ceux qui nous ont donné des exemples de patience &c. & par les hommes & par les démons, ſelon q
le témoigne lui-même par ces paroles : *s'ils appellé le Père de famille Beelzebud, combien appelleront-ils ainſi ſes domeſtiques?* le Démon
l'a pas calomnié ſeulement, mais il a été cru d
ſes calomnies, lorſqu'il l'accuſoit non de crin
ordinaires, mais d'être un ſéducteur & un enn
de Dieu. Que ſi vous dites : *mais cet homme m'outrage eſt une perſonne à qui j'ai fait mille bi & qui m'a mille obligations.* Je vous répons
c'eſt ce qui vous doit exciter davantage à le pl
rer, puiſqu'il eſt d'autant plus malheureux q
eſt plus ingrat, & que vous vous devez d'aut
plus réjoüir que vous êtes dévenû ſemblabl
Dieu qui fait lever ſon ſoleil ſur les bons &
les méchans.

Si vous dites que Dieu eſt trop élevé au de
de vous pour pouvoir prétendre de l'imiter, q
qu'il ſoit vrai que ſa grace nous en ait rendû
pables, imitez au moins les hommes qui ont
ſes ſerviteurs comme vous l'étes. Imitez Joſ
qui paya d'une infinité de bienfaits la haine
l'ingratitude de ſes frères. Imitez Moyſe qui
pour un peuple rébelle qui lui faiſoit toûjour
guerre. Imitez S^t. Paul qui après avoir été
perſécuté par les Juifs ſouhaitoit d'être Anath
pour eux. Imitez le bien-heureux Martyr Et
ne qui lors même qu'on le lapidoit prioit D
pour la converſion de ſes boureaux.

Que ces grands exemples, mes frères, ét

t toute la colère dans nos cœurs, afin de méri-
que Dieu nous pardonne nos péchez par la
ce & par la miſéricorde de notre Seigneur Jé-
-Chriſt, à qui avec le Père & le S^t. Eſprit ap-
tient la gloire, l'honneur & l'Empire mainte-
nt & toûjours dans tous les ſiècles des ſiècles.
en.

LETTRE

DE

M^R. FEIDEAU,

aux Religieuſes de Port Royal.

La veille de la Touſſaints 1680.

Reverendes Mères.

JNE perſonne qui vous aime & qui vous ho-
nore, paſſant par le lieu où la providence
a relegué, m'a donné la penſée & inſpiré la
ardieſſe d'écrire à votre communauté, & m'a as-
té que vous ne l'auriez pas desagreable & que
vous pourroit être un ſujet de conſolation.
i penſé que je le devois faire, & que c'en étoit
auſſi pour moi-même; pour moi qui ſuis vo-
e frère & compagnon dans l'affliction & dans
ttente de J. C. pour la parole du Seigneur &

Ce qui l'engage à écrire cette lettre.

pour le témoignage que j'ai rendu à ſa gr

2. Il ne faut pas méſurer les penſées de Dieu ſur les nôtres. Dieu accomplit ſouvent ſes deſſeins contre toute apparence.

Je pris la liberté de contredire cette ſur ce qu'elle ne vouloit pas qu'on puiſſe un autre état que celui où nous ſommes ce règne dureroit, les puiſſances du ſiècl trop engagées contre celles du ciel, qui un honneur de ne pas reculer d'un pas que mal avancées, & ne voudroient jamais à notre égard que ce qu'elles font, & encore pis.

Mais, je lui dis qu'il ne falloit pas les tems de Dieu aux nôtres, ni régler le affaires de Dieu ſur celles de la terre; nc poſons toûjours les penſées de Dieu aux & nous leur ôtons tout ce qu'elles ont d'él divin pour les reduire à notre portée, a pouvoir parler comme nous parlons de n'eſt qu'humain & terreſtre. L'eſpérance ch non plus que la foi n'eſt pas apuyée ſur jectures humaines, mais ſur des aſſuran nes; & elle ne doit point ſe régler ſur rences ni ſur des raiſonnemens qui ne que de notre tête, mais ſur les paroles & ſur ſes promeſſes, qu'il n'accomplit c ment que contre toutes les apparences ſ ſons humaines.

3. Exemple tiré de Pharaon qui veut exterminer le peuple de Dieu, & qui hâte par ce moyen la délivrance de ce peuple.

Qui n'auroit dit, qu'après la défenſe Pharaon aux ſages femmes d'Egypte d'é de nourrir les enfans qui viendroient à peuple d'Iſrael, que le peuple de Dieu devoit là? & cependant ce fut ce qui fit élever l l'adopter par la fille de Pharaon même, q par l'ordre de Dieu ſans qu'elle le ſçut, ni c ni moyſe, ni ceux qui lui avoient don

Qui n'auroit cru que c'étoit fait de ce lorsque s'enfuyant pendant la nuit étant dre & dans le trouble, il voyoit une me lui & l'ennemi derrière qui venoit l'épée pour les faire tous mourir. Cependant c'

lut de ce peuple & la perte de ſes perſécuteurs. La mer ouvre ſon ſein & ſe fait un mur, pour leur ſervir de rempart contre leurs ennemis. Ils penſent qu'elle les traittera auſſi favorablement: elle retombe ſur eux & les accable ſous ſes flots. Dieu ne ſe plait à faire paroitre ſon ſecours que quand nous n'en voyons plus du côté des créatures. Mais c'eſt auſſi pour lors qu'il agit & que nous l'éprouvons, lorsqu'on s'y attend le moins ſelon les apparences humaines.

Y'en pouvoit-il avoir moins, que, lorsque le Roi Aſſuerus ayant donné les mains, il ne s'agiſſoit plus que du jour de l'exécution & que ce pauvre peuple captif dans une terre étrangére devoit paſſer au fil de l'épée, l'ordre étant donné par Aman, qui pouvoit tout, de les faire mourir tous en un même jour ſans épargner ni rang, ni âge, ni ſexe: qui auroit cru, quand on voyoit l'édit du Roi affiché par tout, l'ordre exprès donné à tous les gouverneurs de provinces de tuer par tout tous les juifs, que c'étoit ce jour-là celui de leur liberté, de leur triomphe, & de leur joie, & que c'étoit ce même Roi qui les élèveroit? mais diſons mieux, que c'étoit le Roi du ciel qui a en ſa main tous les cœurs des Rois de la terre qui tournoit celui d'Aſſuerus du côté de ſon peuple. Et puiſqu'il eſt vrai, comme l'Ecriture nous le dit que Dieu tient dans ſa main le cœur des Rois, & qu'il les fait pencher du côté qu'il lui plait, *cor regis in manu Dei quocumque voluerit inclinabit illud*, n'eſt-ce pas à Dieu à qui nous devons nous adreſſer, afin qu'il le tourne de notre côté, & avoir confiance qu'il le fera lorsque les hommes le croiront le moins?

4. Exemple tiré d'Aman qui vouloit exterminer le peuple juif eſt lui-même exterminé, & le peuple juif relevé en gloire, contre toute eſpérance.

Que peut-on dire après l'exemple de Cyrus! c'eſt un payen, c'eſt un étranger, & un Roy né ennemi du peuple de Dieu, mais dont Dieu fait ce qui lui plait en faveur de ſon peuple, & n'eſt-ce pas l'Ecriture même qui dit, *ſuſcitavit Dominus ſpi-*

5. 4. Liv. des Rois chap. dern. 3. Exemple de Cyrus ennemi né du peuple de Dieu.

ſpiritum Cyri regis Perſarum. C'eſt même Dieu qui excite celui de ce Roi, afin qu'il rétabliſſe la maiſon de Dieu; & ce prince tient à honneur d'exécuter l'ordre qu'il en a reçû du ciel. *Præcipit mihi ut ædificarem domum in Jeruſalem quæ eſt in Judæa.* Et il donne toute permiſſion de retourner dans ce lieu abandonné, & de repeupler Jéruſalem & de rebâtir le temple.

6. Il ne faut donc point reſſerrer la conduite de Dieu, mais eſpérer contre toute eſperance, & avoir une forme confiance dans le ſecours de Dieu, vers lequel il faut tenir les yeux arrêtés.

Ne reſſerrons donc pas la conduite de Dieu ſur ſon peuple dans les bornes étroites de nos raiſons tout humaines. Adorons la dans le ſilence, & ſi nous en voulons parler, que nos langues ſoient au deſſus de nos têtes, c'eſt à dire, que notre langage ſoit animé du S^t. Eſprit, qu'il en ait le feu, & la lumière, & qu'il s'arrête aux règles de la foi qui roule au deſſus de nos têtes, & doit préſider à nos raiſons. Imitons les bons pilotes, qui pendant les tempêtes ne regardent que le ciel; ne levons pas nos yeux ſeulement ſur les montagnes, mais ſur celui qui en regarde la ſublimité & qui en fait deſcendre le ſecours, & diſons avec le ſaint Roi Ezéchias, pendant que l'armée ennemie tenoit ſa ville capitale aſſiégée: *Seigneur, tous les hommes ſont armés contre nous, ou ils nous font la guerre, ou ils nous abandonnent, c'eſt à vous ſeul que nous avons recours, c'eſt à vous que nous nous addreſſons, c'eſt ſur vous que nous jettons les yeux. Les ennemis ne nous ſçauroient ôter la liberté de vous appeller à notre ſecours, ni à vous la puiſſance de nous défendre, de nous élever, de prendre notre parti, de nous délivrer, & de nous faire ſortir du combat avec avantage: vous le ferez quand il le faudra faire: perſonne n'en reculera ni n'en avancera l'heure.* C'eſt vous qui faites les maux que nous ſouffrons, & c'eſt vous qui les guérirez quand vous en aurez tiré les biens que vous en prétendez tirer.

7. Nous devons regarder tous les évènemens dans

Le philoſophe, voulant rendre raiſon des effets naturels, ne croit point devoir avoir recours à la prémière cauſe quand il peut les attribuer aux cau-

causes secondes. Il n'en est pas de même du chrétien qui veut philosopher sur les évènemens, sur les afflictions, & sur la prospérité. Il s'abuseroit s'il les regardoit dans les causes secondes, sçachant qu'elles sont conduites & dirigées par la prémière, qui les tient toutes dans sa main, & qui ne les lâche ni ne les tourne que comme il lui plait.

Leur prémière cause, dont Dieu, & non dans les hommes, comme David au ſujet de Semei, &c.

ABISAÏ ne se prend qu'à Semeï des imprécations qu'il fait contre David, & lui veut couper la tête; mais ce Roi qui a le cœur selon le cœur de Dieu, porte sa vûe plus haut, il regarde que c'est Dieu qui le châtie, & il dit à Abisaï que c'est le Seigneur qui a donné ordre que Semei maudît David: *præcipit dominus Semei ut malediceret David.* C'est pourquoi il conclud qu'il faut plûtôt se disposer à se soumettre à cet ordre, qu'à se venger de celui qui l'exécute; car encore que sa mauvaise volonté ne vienne que de lui, le pouvoir néanmoins qu'il en a ne vient que de Dieu.

8.

CEST pourquoi les ennemis peuvent bien nous faire du mal, mais non pas tout le mal qu'ils projettent de nous faire, mais celui-là seulement que Dieu leur permettra de nous faire; car Dieu voulant tirer certains biens des plus grands maux, ne permet pas aux méchants de faire toute sorte de maux, mais seulement ceux dont il tire ces biens.

Nos ennemis ne nous font pas tout le mal qu'ils déſirent, mais ſeulement celui que Dieu leur permet de nous faire pour notre bien. Ce qui doit nous conſoler quand ils nous perſécutent. On entre dans le ciel que par les afflictions.

„ IL est, dit St. Augustin, au pouvoir des méchans de faire du mal, mais il n'est pas en leur „ pouvoir de faire ce mal-ci, ou celui-là, mais „ au pouvoir de celui qui a divisé la lumière des „ ténèbres, & qui les a tellement réglées, „ qu'en ce que les méchans font même contre la volonté de Dieu, ce n'est pourtant que „ la volonté de Dieu qui s'accomplit par-là ". Si nous avions de l'amour pour Dieu ne consentirions nous pas de grand cœur à souffrir quelques maux de la part de nos ennemis, puisque nous a-

vons cette assurance, (qui est une consolation incroyable) que Dieu en tirera sa gloire, & qu'il en accomplira ses desseins, qui sont toujours très-aimables & infiniment adorables, & qu'il accomplira celui où nous avons tant de sujet de prendre part, & où nous avons un si grand intérêt & si legitime, notre salut?

Ne savons nous pas ce que nous ont tant dit les apôtres après les paroles & les exemples de N. S. qu'il faut entrer dans le Royaume du ciel par beaucoup de peines & de tribulations. *Quoniam per multas tribulationes, oportet nos intrare in regnum cœlorum.* Si nous ne pouvons y entrer que par beaucoup d'afflictions, il faut donc que quelques-uns nous affligent. S^t. Pierre nous dit de ne pas souffrir comme voleurs & comme homicides, en un mot comme criminels. Il faut donc que ce soit étant innocens. Il ne faut donc pas s'étonner si sans en avoir donné de sujet on nous afflige.

Act. 14.

Qui a été aussi innocent que le fils de Dieu, & qui a été plus affligé? *unicus sine peccato, non tamen sine flagello. Si ille, quid nos? & quemadmodum ille, ita & nos*, dit saint Augustin.

Il est vrai, il n'y avoit rien de plus beau que votre sainte communauté, si florissante, si fructifiante & si féconde. Mais elle ne donnoit que des exemples de régularité & d'esprit de piété que nous voyons pratiquer à d'autres. Il est vrai qu'elle éclatoit particulièrement par le désintéressement, mais la perfection c'est la souffrance: *patientia opus perfectum habet.* C'est elle qui tire les fruits cachés dans le fonds de la vertu chrétienne; une grappe de raisin, quoique très-belle, n'est point utile au vigneron, & il n'en sauroit tirer du vin, s'il ne la serre, ne la presse, & n'en écrase tous les grains. Il fait plus, il la foule & la met sous le pressoir. Voilà sa fin & sa destinée. C'est la nôtre: ça été celle de Notre Seigneur même, qui a été sous le pressoir toute sa vie & qui la finie sur une croix.

Port Royal étoit plein d'exemples d'édification, mais il lui falloit la tribulation pour le perfectionner.

Saint Augustin.

Si

ille, quid nos? & quemadmodum ille ita & nos.

Ce qui étonne davantage, c'eſt qu'il ſemble à entendre dire que ſans cela il n'eût point fait fruit; car n'eſt-ce pas le ſens de ſes paroles. apôtres lui vinrent dire que des perſonnes nées is les ténèbres du Paganiſme, attirées par l'éclat ſes miracles & du grand mérite qui ſe décou- it en lui, déſiroient de le voir. Il leur dit, *ſi grain de froment ne meurt après qu'on l'a jetté en ter- , il demeure ſeul, mais quand il eſt mort il porte acoup de fruit.* Ne marquoit-il pas par-là, que vocation des payens à la foi eſt un grand fruit, is que pour porter ce fruit & faire leur ſalut, il oit qu'il mourût, qu'il fût mis en terre & qu'il i relevât par ſa réſurrection, & que pour lors verroit ce grain mortifié par l'infidélité des fs, multiplié par la foi des infidels convertis, nme dit St. Auguſtin. On receuilleroit ce fruit ne paroiſſoit pas encore en maturité avant ſa ſion, & qui ne le devoit être qu'après qu'il au- t ſouffert.

si Jéſus-Chriſt n'eût pas ſouffert nous n'eus ſions point été ſauvez ſes paroles toutes divi nes ne nous fuſſent pas. Exemple d'un prédicateur ou d'un directeur qui veut faire du fruit.

On trouve aſſez de gens qui veulent faire du it dans l'Egliſe & qui voudroient gagner les ames es convertir à Dieu; mais on n'en trouve pas t qui ſoient reſolus de ſouffrir pour cela. L'un agréable & éclatant, l'autre eſt pénible & hu- iant. S'il ne tient qu'à dire on eſt toujours t; mais s'il faut faire, ou plûtôt s'il faut ſouf- , on ne manque pas de raiſons pour s'en diſ- ſer. Il eſt plus aiſé de dire des paroles que de e des exemples: mais c'eſt peu de choſe que feuilles ſans fruits. Y avoit-il rien de plus iſſant que la parole de notre Seigneur? n'eſt-ce par la parole que Dieu a tout fait, & par la ole qu'il a tout refait? y avoit-il rien qui fût s fort que ſes inſtructions, car il n'enſeignoit , dit l'Ecriture, comme les Scribes & les Pha- iens, mais comme en ayant le pouvoir & l'au- ité, & jamais, diſent même ſes ennemis, hom-

me ne parla de la ſorte. Et néanmoins c'étoit encore peu de choſe, dit Saint Auguſtin, ſans ſes exemples. *Parum eſt ut doceret verbo, niſi firmaret exemplo.* Si les paroles de cet homme Dieu ne ſont que peu de choſes ſans l'exemple, qu'eſt-ce que de nos paroles quand elles en ſont deſtituées? n'a-t-on pas raiſon de nous dire: *médecin guériſſez vous vous même*, & de nous comparer aux Phariſiens qui diſent & ne font pas. L'exemple eſt la meilleure prédication, mais l'exemple des ſouffrances touche plus que tous les autres, parce que chacun a la ſouffrance en horreur; chacun ſent quelle repugnance y a la nature & chacun conçoit aiſément, qu'il n'y a rien de moins aiſé que de ſouffrir, & que ſi nous voyons qu'on ſouffre pour quelque choſe, il faut qu'on l'aime beaucoup. Si on ſouffre pour le monde, il faut qu'on ait un grand amour pour le monde; & ſi on ſouffre pour Dieu, & pour ſa vérité, on conclud que ces objets ſont aimables en eux-mêmes, & qu'ils ont des attraits qui ſe font ſentir à de certaines perſonnes, & nous portent à ſouhaiter d'être de ce nombre ſi heureux, qui ſçait préférer la vérité à la vanité, & la lumière aux ténèbres.

MAIS quand on voit ſouffrir avec joie comme on voyoit les apôtres, encore tous ſanglans des coups de fouet qu'ils avoient reçûs pour Jéſus-Chriſt, qu'on voyoit reluire la paix & la tranquilité ſur leurs viſages, qui venoient de recevoir des affronts, & que les hommes avoient taché de couvrir de confuſion & d'ignominie, on ne pouvoit qu'on eût de l'admiration & de l'eſtime pour ces amans ſi généreux, & pour l'objet qu'ils aimoient & pour qui ils ſouffroient.

12. Nous devons entrer dans les maximes & dans l'eſprit de notre maître. Nous ſom-

NE devons nous pas entrer dans les maximes & dans l'eſprit de notre Seigneur, & penſer pourquoi il eſt né, afin que nous voyons en lui, comme dans un miroir & dans notre modèle, pourquoi il nous faut renaitre en nous faiſant chrétiens, & qu'il

qu'il nous a engendré par la bonne volonté qu'il a eue pour nous dans la parole de la vérité. Il le déclara lui-même devant le tribunal de ſon juge, & en préſence de tous ſes ennemis: *in hoc natus ſum ut teſtimonium perhibeam veritati.* Il n'eſt point né pour jouïr des biens, des plaiſirs & des grandeurs du monde, mais pour rendre témoignage à la vérité.

Les chrétiens pour rendre témoignage à la vérité, pour ſouffrir, &c. notre royaume n'eſt pas de ce monde.

Il ajoute que tous ceux qui appartiennent à la vérité, écoutent ſa voix: ce qu'il ne dit qu'après avoir déclaré que ſon royaume n'eſt pas de ce monde quoi qu'en effet il fût Roi.

Nous nous ſouvenons fort bien qu'il a dit ſouvent, que *le ſerviteur ne doit pas s'élever au deſſus de ſon maître, & qu'il lui doit ſuffire d'être comme lui.* Notre maître n'eſt venu en ce monde que pour rendre témoignage à la vérité, & ſon royaume n'eſt pas de ce monde. Ne nous fâchons donc pas ſi notre royaume n'eſt pas de ce monde, & s'il ne brille pas, parce que nous rendons témoignage à la vérité.

Quand nous voyons qu'on ne penſe à nous que pour nous faire quelque nouveau mal, pendant qu'on ne fait que du bien aux autres qui n'en paroiſſent pas plus dignes que nous, diſons en nous-mêmes, *notre royaume n'eſt pas de ce monde.*

Quand nous ne voyons pas de fin à nos maux, & qu'on tourne en mal le bien que nous voulions faire, penſons que *notre royaume n'eſt pas de ce monde.* Quand nous nous voyons abandonnés de nos amis, que nous nous voyons entre les mains, & ſous la puiſſance de ceux qui nous haïſſent, qui nous refuſent ce qu'on ne refuſeroit pas à des ſcelerats & à des criminels, conſolons nous de cette penſée que *notre royaume n'eſt pas de ce monde.*

Je dis que nous nous en conſolions parce que c'eſt une marque évidente & indubitable, que notre royaume ſera de l'autre; c'eſt ce qui eſt promis

à tous ceux qui ſouffrent en ce monde, & qui ſont exclus des honneurs, des biens & des douceurs de la vie, parce qu'ils rendent témoignage à la vérité, ou qu'ils ne veulent pas rendre témoignage contre la vérité.

Ils ſe confient à la vérité, & la vérité les délivrera. Ils ne paroiſſent pas encore ce qu'ils paroîtront un jour. Comme la vérité ne paroît pas maintenant ce qu'elle eſt, & elle le paroîtra un jour, & règnera un jour dans le ciel, & ſon règne où vous êtes appellés, & qui eſt le vôtre n'aura point de fin, puiſque c'eſt Dieu même qui n'eſt ni couleur ni lumière, mais qui eſt la vérité, vérité prémière, & ſource de toutes les autres qui coulent dans cette mer, comme les fleuves dans l'ocean qui en ſortent & qui y retournent.

Il faut rémir maintenant ſur le Calvaire, en l'attendant avec confiance.

Mais le royaume de la vérité n'arrivera point que celui de la vanité ne ſoit paſſé. La puiſſance des ténèbres aura ſes bornes & la lumière paroîtra; mais à préſent il leur faut dire *hæc eſt hora veſtra & poteſtas tenebrarum*, c'eſt maintenant votre heure & la puiſſance des ténèbres. L'heure eſt venue d'enchaîner la vérité, de lui ôter toute liberté, de lui faire ſon procès, & même de la condamner ſans lui faire ſon procès, étant trouvée aſſez criminelle de ce qu'elle eſt la vérité.

Nous gémiſſons ſur le Calvaire avec la Vierge, ſaint Jean & quelques peu de fidèles en voiant la vérité attachée à la croix; & notre force eſt dans le ſilence, & dans la confiance que les ténèbres paſſeront, & qu'on verra la vérité ſortir glorieuſe du tombeau, où on la vouloit enfermer : *ne perdez*
Hebr. 10. *pas votre confiance*, dit l'apôtre, *qui doit vous faire recevoir une grande récompenſe.* Si elle n'eſt appuiée que ſur les promeſſes de Dieu, elle ne ſera point ébranlée par les ſécouſſes que lui donne le Prince de ce monde, qui peut bien agiter la mer & tourmenter la naſſelle où J. C. inſtruit ſes diſciples, mais qui ne ſçauroit lui faire faire naufrage.

Je-

JE'SUS-Chriſt n'étoit que dans une naſſelle, & encore étoit-elle agitée par la tempête, quand il enſeignoit les vérités du ſalut: ou dans des deſerts, ou dans des rues, & comme en paſſant au lieu où les Scribes & les Phariſiens, qui enſeignoient les doctrines humaines, & qu'ils avoient inventées, les enſeignoient en paix dans le temple de Salomon, & perſonne n'y trouvoit rien à redire. La verité eſt toujours étrangère ſur la terre, à peine ôſe t'elle ſe montrer, & le tabernacle jusqu'au temple de Salomon, a toujours été mobile dans le deſert & en d'autres lieux, parce qu'il répreſentoit l'Egliſe qui doit être portée dans toutes les nations du monde.

13. L'erreur s'enſeigne tranquillement & paſſe, la vérité comme en paſſant & au milieu des agitations, & elle ſéjuera dans le lieu même où on la crucifiera.

MAIS enfin J. C. ſera adoré dans ce temple, dont il eſt chaſſé, comme nous le voyons aujourd'hui qu'après tant de ſiècles il eſt adoré dans l'endroit même où il a été crucifié, & qu'il a un autel au deſſous du trou où en enfonça ſa croix, où toutes les nations de la terre viennent faire leurs adorations, & ſon Egliſe, qui lui eſt toujours fidèle, ſoumettra les grands de la terre aux vérités qu'ils haïſſent davantage, & qu'ils ont entrepris d'étouffer, & ils adoreront le miſtère incompréhenſible de la conduite de Dieu à l'égard du ſalut, qui ſe fait par cette grace onctueuſe qu'il donne à qui il veut, & quand il veut, qui prévient Jacob & qui abandonne Eſaü, qui eſt donnée aux élus, & qui eſt refuſée aux reprouvés par un jugement qui eſt trés-impénétrable, & qui eſt très-juſte, faiſant miſéricorde aux uns & juſtice aux autres. Celui à qui on fait juſtice n'a pas droit de ſe plaindre, & celui à qui on fait miſéricorde a ſujet de rendre grace & obligation de reconnoiſſance, & tous doivent adorer ce qu'ils ne peuvent comprendre, & pas un ne doit entreprendre de ſonder cette profondeur, de peur d'y trouver un précipice & de s'y perdre. Elle leur fera voir à tous que le grand mérite de la foi ne conſiſte pas

14. Les enfans de Dieu adorent les jugemens de miſéricorde & de juſtice de celui qui ſauve qui il veut. Et ils ſe ſoumettent à tout ce qu'il exige de plus rébutant à notre amour propre.

ſeu-

seulement dans la soumission aux vérités spécula
ves, mais plus encore dans la soumission à celle
où notre amour propre se sent porté à la revo
dans la vûe de son intérêt, qu'il craint être choq
ou négligé par cette conduite de grace, & par
decret immuable de la prédestination; & elle le
apprendra à se soumettre à Dieu par une humble co
fiance, & à le servir pour l'amour de lui-même, sa
s'inquiéter de ce qu'il a ordonné dans les secr
de l'éternité, étant assurez que s'ils vivent bi
jusqu'à la fin, qu'ils seront de cet heureux nomb
de prédestinés. Ils doivent donc toujours c
mander la grace de bien vivre. Dieu ne la donna
qu'à qui il lui plait de la donner, & quand & co
ment il lui plait de la donner. Il ne fait point d'
justice à celui à qui il ne la donne pas, puisq
ne lui ôte rien de ce qui lui est dû, & il fait n
séricorde à celui à qui il la donne, car il lui don
ce qu'il ne lui doit pas.

15. La prédestination est un mistère de foi, on ne doit donc pas chercher des moyens pour la comprendre. Comment il en faut planter la foi dans notre cœur & dans celui de nos frères, & l'y arroser.

Ces grandes vérités, qui sont toutes compri
dans le grand mistère de la prédestination, doive
être reçuës de tous les fidèles avec un grand r
pect & une profonde humilité; & ce mistère
notre foi doit être cru & adoré, & non pas e
miné, ni censuré. On doit se souvenir que ce
seroit pas un objet de foi, si on le pouvoit co
prendre, ce qui lui est commun avec tous les
tres mistères de la même foi: & on peut dire q
quand on pourroit comprendre les autres, que
lui-ci a pour son propre caractère d'être inco
préhensible, comme nous l'apprend St. Paul, ensi
te que de ce point de vûe nous pouvons ti
nos lignes & dire assurement que l'explication de
mistère, qui nous paroît la plus probable, & pl
conforme au sens commun & à la raison humair
est la plus fausse, & que certainement celle qui
plus élevée au dessus de notre raison est plus co
forme à l'Ecriture, plus dans le sens de l'apôt
& la plus véritable.

Rom. 9 & 10.

No

NOUS n'avons donc que la foi à l'égard de ce miſtère que nous devons cultiver, la planter en nous & dans les cœurs des fidèles; car la raiſon n'y peut atteindre, & c'eſt ce qui la fâche & la revolte; parce qu'elle eſt ſuperbe & intéreſſée, & qu'elle voit qu'on décide d'une queſtion où elle croit devoir avoir part. Où on ne peut planter la foi qu'on ne l'arroſe, & par ſes ſueurs & par ſes larmes, & quelquefois même par ſon ſang; car c'eſt ce que Dieu veut de nous, afin qu'il lui donne l'accroiſſement.

MAIS quoi! ce miſtère n'a t-il pas été planté dès le commencement avec tous les autres, & n'en a t-on pas reçû la foi comme des autres, puiſqu'on croit tout ce qu'il faut croire, & que cet article n'étant pas plus nouveau que les autres, il faut qu'on l'ait toujours cru, & par conſéquent on n'a que faire de planter une foi qui eſt plantée il y a longtems.

IL eſt vrai que l'Egliſe a reçû cet article de ſa foi avec les autres, que les vrais fidèles n'y ont jamais trouvé que des ſujets de conſolation & d'édification; mais que dans cette grande multitude, il s'eſt trouvé des particuliers, qui écoutant plus les raiſons de la philoſophie que les règles de la foi, ont arraché cette plante du fonds de leur cœur. Ils l'ont déraciné peu à peu par les raiſons humaines; & ils ont taché de faire à l'égard du prochain ce qu'ils faiſoient pour eux-mêmes.

16. Efforts des ennemis contre ce dogme. ce que leur a oppoſé l'Egliſe.

MAIS Dieu leur a oppoſé ſon Egliſe-même, les Papes, les Conciles, les Saints Pères ont pris en main la cauſe de la foi. Elle eſt demeurée victorieuſe entre leurs mains. Saint Auguſtin a été choiſi particulièrement de Dieu pour maintenir ces grandes vérités de la grace & de la prédeſtination. Il a combatu pendant plus de vingt ans; & ſous ſa conduite l'armée de la vérité a toujours triomphé de celle du menſonge, dit Saint Proſper. Il a eu

des

des saints pour ses disciples, les Paulins, les Prospers, les Fulgences, Cassiodore, St. Bernard & St. Thomas, & même les plus grands Papes se sont fait honneur d'en être, comme les Papes St. Celestin, St. Leon, & St. Grégoire.

Il n'a pas seulement vaincu par lui-même, il a laissé des armes pour rendre l'Eglise victorieuse autant de fois que le combat dans la suite des tems pourroit recommencer.

17. Ce qu'il faut encore leur opposer. Saint Augustin est un bouclier impénétrable à tous leurs traits.

Il ne faut leur opposer à tous que St. Augustin. C'est une face de Méduse qui arrête tous leurs mouvemens. Ils ne peuvent rien alléguer où il n'ait répondu par avance, ni porter de coup qu'il n'ait déjà paré. Mais St. Augustin ne défend pas St. Augustin, il ne fait que défendre St. Paul, ou plûtôt c'est St. Paul qui défend St. Augustin, & qui le couvre de la vérité comme d'un bouclier impénétrable à tous les traits que peut tirer la raison humaine.

18. Mais la patience & la souffrance est un moyen encore plus efficace.

Il y a néanmoins un moyen encore plus efficace à leur opposer: c'est la patience. L'Eglise a plus maintenu ses vérités par ses souffrances, que par les vérités mêmes.

Qui peut dire combien elle a souffert pour maintenir celles de la consubstantialité du verbe contre les Arriens, de la divinité du St. Esprit contre les Macedoniens, & l'incarnation du verbe contre les Nestoriens, & les Eutychéens, de l'unité de son Eglise contre les Donatistes, sans parler de ce qu'elle a souffert, pour maintenir les vérités attaquées par les hérétiques de ces derniers tems.

Or elle n'a pas encore beaucoup souffert pour maintenir les vérités de la grace, c'est pourquoi elles ne sont pas encore beaucoup enracinées, & il n'est pas mal-aisé d'en ébranler une partie, & en arracher l'autre.

19. Bonheur de ceux qui

Que si Dieu nous a choisis afin de les établir par

s ſouffrances, & ſi on vous peut dire com- ſont choiſes pour ſurmonter par leurs ſouffrances les vérités de la grace dans le cœur des fidéles. Les Réligieuſes de Port Royal ſont de ce nombre. Phil. 1. v. 29.
Paul diſoit à ceux de Philippe: *c'eſt une gra-*
Dieu vous a faite non ſeulement de ce que vous
en Jéſus-Chriſt, mais auſſi de ce que vous ſouf-
ur lui. N'avez vous pas un grand ſujet de
en lui, un fondement ſolide d'eſpérance &
ſolation, & une conſcience très-ferme, que
ar vous que Dieu affermira ſon grand édifice
: une foi inébranlable, & la vertu de ſa gra-
i ſera par là victorieuſe en toutes les rebellions
prit & du cœur, & de tous les artifices & de
les violences du Prince de ce monde, qui
in eſprit ſuperbe, & qui ne reſpire qu'or-
ne ceſſe de livrer des combats à toutes les
de la grace, parce qu'il n'y en a point qui
ent davantage la créature, & qui par conſé-
lui ſoient plus utiles, mais qui ſoient auſſi
pposées aux malheureux deſſeins de cet enne-
notre ſalut.

EL bonheur pour vous d'entrer dans les des-
e Dieu, & qu'il vous mette au rang des cho-
lui doivent ſervir pour les accomplir, &
ous y ait diſpoſé lui-même comme un ar-
e diſpoſe des pierres qu'il a choiſies pour
nd bâtiment qu'il a entrepris. Il a penſé
onté à vous de toute éternité. Il a mis en
on affection & ſon eſtime, & il vous a deſti-
ant même qu'il créât le monde à faire une
de la ſainte cité qu'il avoit deſſein d'y bâtir,
ous a placées chacune dans le lieu que vous
z tenir: ce qui ne ſe fait pas auſſi ſans coups
rteau, & ſans que vous ſentiez le fer &
e qui vous coupe, pour ôter de vous ce que
amour propre y a mis, & ce que le ſien n'y
ouffrir, parce-que cela vous mettroit hors
d'y être employées.

me ſemble qu'il vous a diſpoſées en mettant Dieu a commencé par la Mére Angelique à les y dis-
nd amour pour les vérités Evangéliques dans
r de la mère Angelique défunte. Cette vérité
en-

pofer. Grand amour de cette Mère pour la vérité.

entre autres qu'elle me dit la première-fois j'eus le bonheur de lui parler: *quaerite ergo prin regnum coelorum*, cherchez prémièrement le Roy me des cieux: car celle-là seule auroit été c ble de lui faire mépriser tous les intérêts qu'on perd guère de vûe, même dans les communau qui éclatent le plus par leurs austerités.

CETTE généreuse servante de Dieu s'élevoit là au dessus de toutes les vues humaines: elle portoit la sienne que vers la vérité, & mépri toutes les fumées qui s'y opposent & qui la v lent obscurcir; j'entens tous ces raisonnemens la sagesse mondaine, qui ne peuvent souffri pureté de la conduite évangélique.

21. Elle demande longtems à Dieu un Directeur qui en soit embrasé. Il lui accorde en M. de St. Cyran. Dispositions de ce grand homme, au sujet des vérités qu'il voyoit comme ensevelies dans les ténèbres.

ELLE demanda longtems à Dieu un Direct qui en eût le coeur rempli, sçachant combien sont rares & combien néanmoins ils sont néces res, & Dieu exauça les désirs de son cœur & il alla choisir M. de St. Cyran qui peut-être étoi prémier homme de l'Eglise & le plus éclairé p la conduite. Il l'étoit particulièrement sur les rités de la grace qui en sont les principes, & l'esprit de l'Eglise touchant la vocation & la p tence; & il gémissoit dans le secret de son cœu voir tant de lumières envelopées de tant de n ges & d'obscurités qu'on ne les appercevoit pl & qu'on n'osoit découvrir tout à coup, de peur venant à éblouir les vûes foibles & indispos elles ne fussent fort mal reçues, & qu'on ne à imiter ces barbares, qui jettent leurs javelots c tre le soleil au lieu de le remercier de sa mière.

22. Il demande à Dieu des coopérateurs pour les faire connoître & pratiquer.

IL demanda à Dieu qu'il lui donnât des per nes par qui il pût faire connoître au monde vérités si importantes, qui eussent l'éloquence science jointes à un grand amour de Dieu, à amour qui ne cherche point ses intérêts, mais lement ceux de la vérité; c'étoit ce qu'il den doit à Dieu dans cette grande retraite où il vi

continuellement comme Montan, ce grand ſolitaire qui demandoit à Dieu dans ſon deſert un homme qui répandît ſur toute la France les lumières du chriſtianisme. Dieu lui accorda St. Remy, qui bâtiſa le prémier de nos Rois chrétiens; & il accorda à M. de St. Cyran des hommes incomparables, qui ont mis les vérités chrétiennes dans un jour, & les ont fait briller d'un éclat qu'on n'avoit jamais vu dans l'Egliſe gallicane.

Le prémier (M. le Maître) quitta la gloire du barreau, où jamais perſonne ne fut plus admiré par ſon eſprit & par ſon éloquence; mais cherchant une autre gloire il vint enterrer ſes talents au pied de vos rochers, & vint dans vos grottes ſe cacher aux yeux des hommes, afin de n'être connu que de Dieu ſeul. Il m'a dit qu'il ne faiſoit que gémir & pleurer, quand il ſe voyoit ſi exceſſivement loué, & qu'enfin un jour au ſortir d'une action où il avoit attiré l'admiration de tout le Palais, il ſe vint jetter aux pieds de M. de St. Cyran, le conjurant de le tirer du péril où il ſe voyoit par tant d'applaudiſſemens, qui ne faiſoient que flatter ſon amour propre & envenimer l'orgueil, qui nous eſt ſi naturel, & néanmoins ſi préjudiciable & ſi dangereux.

Ce grand Directeur ne lui permit pas de changer d'ambition; il l'a lui fit quitter tout-à-fait: il ne le retira pas du barreau pour le faire monter dans la chaire. Il n'en fit pas un prêtre ſelon la coutume du tems, mais un pénitent ſelon les règles de l'Egliſe: la ſolitude, le ſilence & les larmes firent ſon partage: il fut ſix ſemaines entières ſans pouvoir faire autre choſe que pleurer, comme il me l'a dit lui-même, & ſans parler à d'autre qu'à Dieu, ou plûtôt ſe tenant devant lui ſans rien dire, ſon cœur parlant aſſez par ſes larmes.

Ce grain de froment, tombant dans votre terre & venant à y mourir, y porta beaucoup de fruit. On commença à voir à la lueur de l'exemple qu'il donnoit, qu'on pouvoit faire pénitence ſans ſe fai-

re Prêtre ou Religieux ; & que ce n'étoit pas la voie que Dieu avoit marquée aux pénitens d'aller droit aux ordres sacrés ; où on n'admettoit autrefois que ceux qui avoient gardé la grace du baptême, & qui étoient reconnus pour innocens dans toute la conduite de leur vie. Le monde en murmuroit; mais ceux, qui avoient quelque connoissance de l'esprit de l'Eglise & de l'amour pour ses divines règles, sentoient une consolation extraordinaire de voir, que la bonté de Dieu avoit bien voulu retracer une voie, que l'ignorance, & la corruption du siècle avoit presqu'effacée: mais une voie qui étoit autrefois unique & qui au moins est la plus sure; le sens commun de la piété faisant assez voir que celui, qui par son état devoit gémir & pleurer avec les pénitens dans le plus bas dégré de l'Eglise, ne peut pas sans un grand péril s'élever au plus haut, ni entreprendre de purifier les autres, quand il doit être assez occupé des exercices qui le doivent purifier lui-même.

24. Beaucoup de pénitens viennent se réunir à M. le Maître. Ses travaux.

On vit aborder chez vous des flots de pénitens, qui venoient de cette mer orageuse du siècle, à ce port de salut, sans se vouloir jamais rembarquer dans le monde. Il se contenta de les fortifier par son exemple; & il me dit qu'on aprenoit à P. R. à se taire & non pas à parler. Il ajouta que rien ne vuidoit tant le cœur que la langue, mais sa plume ne fut pas inutile aux desseins que Dieu inspiroit à son directeur, de faire connoître les principales vérités de la conduite ecclésiastique & chrétienne, si importantes au salut des ames, & qui étoient ou ignorées, ou mépriſées dans ce malheureux siècle, par la plûpart de ceux qui s'en trouvent chargés, & attaquées & outragées par plusieurs autres, qui préfèrent leurs pensées particulières aux lumières des Saints Pères, & aux oracles de la tradition. C'étoit à les chercher & à les découvrir que s'occupoit ce second Antoine dans son desert, & ne pensant qu'à en nourrir le feu de l'a-

que Dieu lui donnoit, il nous laiſſoit de
enflammer le nôtre, & éclairer l'Egliſe
u des nuages & des obſcurités dont on la
ouverte.

s Dieu ne borna pas là les graces qu'il
faire à M. de St. Cyran pour le ſecours des
opprimées: il ſuscita encore un autre An-
ui devint entre les mains de ce grand di-
le plus éclairé Docteur de la vérité, ſon
défenſeur & le plus intrepide amateur de
te grace de Jéſus-Chriſt, contre qui tout
e s'eſt élevé, & devant qui tout le monde
iſſé, ne pouvant qu'avoir de l'admiration
; mais n'ayant par aſſez d'amour pour les
qu'il défend avec une force invincible, le
oit ſans ſavoir pourquoi ne le haïſſant
ce-qu'il n'aime pas la vérité, qui ne pa-
ais plus forte que quand c'eſt lui qui a
s de la ſoûtenir. C'eſt lui ſeul qui la
& c'eſt elle ſeule qui le défend. Il eſt
e, & elle eſt ſon bouclier, bouclier qui
nvulnérable à tous ſes ennemis, qui n'ont
témerité de l'attaquer, & qui ſont re-
n'avoir plus que de mauvaiſes penſées
ii.

M. Arnaud fut le ſecond que Dieu accorda aux prières de M. de St. Ciran, pour défendre & faire briller les véritez de la grace, de la pénitence, &c. Amour & zéle de ce Docteur pour la défenſe de ces véritez, malgré les ennemis implacables.

: par lui qu'on voit clair aujourd'hui dans
iite de l'Egliſe à l'égard de ſes miniſtres,
naximes inébranlables de la vocation, ayant
noître qu'on ne doit pas s'ingérer dans
ıat, mais qu'on devoit y être appellé de
mme Aaron, & ne ſe pas introduire com-
arron. A l'égard des pénitens, que ce
as un ſtratagème du Diable, mais une con-
l'eſprit de Dieu, qui gouverne ſon Egli-
es tenir un tems notable ſéparés de l'uſage
ères de la communion, pour en approcher
s de pureté, & que cette conduite étoit
uvent non ſeulement bonne & utile, mais
olument néceſſaire. Et à l'égard de tous

les

les fidèles, que ce n'étoient pas eux qui sauvoient la grace, mais que c'étoit la grace qui les sauvoit, que c'étoit elle qui les faisoit agir & consentir à elle-même, & que ce consentement étant un coup d'en haut, & un don du St. Esprit, il venoit d'en-haut: que c'étoit lui qui faisoit le discernement entre celui, qui est converti, d'avec celui qui demeure perverti, & que par conséquent la gloire lui en est due, ou à Dieu, & non à notre libre arbitre; ensorte que c'est avec raison que nous ne disons pas, *gloria patri & filio & libero arbitrio*, mais *gloria patri & filio & spiritui sancto*. C'est de-là en un mot, que nous apprenons les deux grandes leçons de l'école chrétienne de l'humilité, puisque nous voyons que nous n'avons aucun sujet de nous glorifier, ce qui nous fait faire le bien, & nous discerne de celui qui ne le fait pas, ne venant pas de nous, & de reconnoissance, puisque c'est une pure grace tellement gratuite, que nous ne l'avons non plus mérité que celui qui est demeuré perverti, & que s'il l'avoit reçûe comme nous, il feroit ce qu'il ne peut faire ne l'ayant pas reçûe.

26. Il faut entrer dans l'esprit de l'Eglise pour juger de l'estime de ces grandes vérités & du bonheur qu'il y a de souffrir pour elles.

IL faudroit entrer dans l'esprit de l'Eglise pour juger comme elle de l'estime que nous devons faire de ces grandes vérités qui sont les fondamentales du christianisme, afin de pouvoir concevoir quel bonheur ce nous étoit de souffrir pour elles. Il n'y a qu'à considérer que les saints, qu'elle honore davantage, ce sont ceux qui ont répandus leur sang pour elles, & qui ont mieux aimé perdre la vie qu'y renoncer. Tous ces saints ne sont pas parvenus jusques-là, & elle ne laisse pas encore d'honorer ceux qui ont seulement souffert pour elle sans mourir, tant elle estime l'avantage & la gloire de souffrir pour la vérité.

27. Differences des souffrances. Quelles sont

CAR il faut bien distinguer entre les souffrances. Il y en a qui ne nous arrivent que comme à des personnes infirmes, & à des enfans d'Adam cri-

qui ſont les ſuites & les peines de ſon & des nôtres, & qui ne nous arrivent que elles arrivent à des gens du monde, & ce n des exercices de patience, d'humilité & tence; mais ce ne ſont que comme des ıs & des punitions de nos péchez que nous ons que trop.

Celles qui ſont le partage des Enfans de Dieu.

Qui ſont celles qui demandent de la conſolation.

ş ces afflictions-là ne ſont pas proprement de Jéſus-Chriſt, mais plûtôt les croix que les deux larrons, chacun la ſienne, qui peine de leurs péchés, la peine, comme la e nous aprend, étant inſéparable de la coul- là l'eſpèce des afflictions du monde, & de ıi ſont ordinaires aux ſerviteurs de Dieu & ıdains, & il y en a une autre eſpèce bien vée, & qui ne ſont que comme les écharnotre Seigneur donne à ceux qui combat- :c lui & pour lui, Ce ſont des plaies qui norables, parce-qu'on ne les reçoit que guerre qu'on ſoûtient pour lui. Ce ſont de :s flêtriſſures qu'on porte dans ſon corps Apôtres, ou dans ſes biens ou dans ſa li- ou dans ſa réputation, ou dans ſon repos; t des conformités au fils de Dieu ſouffrant, ıt pas beſoin de nos conſolations, étant mes une conſolation incroyable, parce- produiſent comme de leur fonds des con- à Jéſus-Chriſt dans ſa gloire. N'eſt-ce ce monde un grand honneur & une préféeine de gloire, que Dieu ait la bonté de ıoiſir entre tant d'autres pour ſoûtenir ſa ıu'il prenne notre vie & nos biens pour lui témoignage, & qu'il veuille ſigner avec nola vérité de ſa grace & des voies de ſon

; les biens du monde & notre vie même eu de choſe, tout cela eſt ſi leger, ſi fraſoible, que le moindre dépit nous y feroit :; & Dieu les convertit en des moyens de

28. Conſolation & gloire qu'il y a à ſe réunir avec tous les Saints pour la dé-

...ise de la ...rité aux ...epens de ...otre sau... ...de nos ...iens, de ...os amis & ...ême de ...otre vie.

gloire & de félicité éternelle, & les fait entrer dans sa cause & s'en sert pour ses plus grands desseins, & veut bien trouver sa gloire en nous, & nous faire aussi trouver la nôtre en lui, non une gloire passagère, mais une gloire qui ne finira point, la rendant aussi universelle que la sienne, ensorte que tous ceux qui l'honoreront & le loueront, nous loueront aussi & nous honoreront en lui, avec lui, & pour lui.

Ne doit-on pas se réjouir quand on se voit appellé à prendre part au sort de tous les serviteurs de Dieu & de tous ses saints, qui ont rendu témoignage à la vérité de Jésus-Christ dans le vieux & dans le nouveau Testament, & qui ont été affligés en ce monde parce-qu'ils apartenoient à Dieu & non pas au monde. On se voit dans le chemin où ils ont marché; on n'a donc qu'à les suivre pour arriver où ils sont. Si on se voyoit dans un autre, on auroit sujet de s'inquiéter & de se défier de sa voie: ils ont porté la croix de Jésus-Christ, souffrant dans l'innocence pour la vérité, nous la portons après eux. Ils regardoient Jésus-Christ qui devoit souffrir, & nous regardons Jésus-Christ qui a souffert, & les uns & les autres l'accompagnent en son entrée dans la Jérusalem céleste. Ils composent les troupes qui le précèdent, & nous celles qui le suivent: mais les uns & les autres chantent *hozanna filio David, hozanna in excelsis.*

29. Exhortation aux Réligieuses de Port Royal à persévérer, & aimer le bonheur de souffrir pour Jésus-Christ.

Les afflictions donc, qui ne nous arrivent que pour la cause de Jésus-Christ, sont proprement la croix de Jésus-Christ. N'est-ce pas une grande grace que d'avoir part à celle-là? car si nous souffrons avec Jésus-Christ nous serons aussi glorifiez avec lui. *Si compatimur & conglorificabimur*, nous avons si peu de tems à lui témoigner par nos souffrances que nous l'aimons: on nous reprochera dans l'éternité que, pendant ce peu de tems, nous n'avons point eu d'amour pour lui, ou que nous

ne

lui en avons pas voulu donner des marques vé-
bles comme ſont les ſouffrances, toutes les au-
n'étant point ſolides ni convaincantes.
'ous n'avez pour vous qu'à perſevérer, puis-
vous avez été éprouvés en tant de manières
ue votre fidélité en a paru plus pure. Ce n'a
été de la paille qui ſe ſoit conſumée & tournée
fumée: ç'a été de l'or qui en a été plus pu-
, & qui en eſt dévenu meilleur. Continuez
re ouvrage, perſévérez dans l'épreuve. Atten-
celui qui vous doit délivrer. Continuez à en-
ir dans vos lampes l'huile que vous avez:
es-en tous les jours une nouvelle proviſion.
umez les continuellement & tenez vous toujours
tes prêtes d'aller au devant de l'époux; & ſou-
ez vous qu'il n'y eut que celles qui étoient prê-
qui y entrèrent.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE Mr. FLAMBART, A Mr. L'ABBE' F***,

Sur la mort de

Mr. FEYDEAU,

Prêtre, Docteur de Sorbonne,

Mort à Annonay dans les Cévennes, Lieu de son exil.

Le 31. Juillet 1694.

Mon très-cher Monsieur & Père,

Dispositions dans lesquelles Mr. Feydeau est mort.

C'EST un orphelin qui se jette entre vos bras, vous conjurant de lui servir de Père. Il perdit le sien, il y a aujourd'hui 8. jours: il est mort comme il a vêcu dans une paix si grande, qu'il sembloit qu'il allât entrer en Paradis, ou qu'il voyoit les cieux ouverts: il y avoit les yeux presque toûjours fixés: il n'a point manqué à dire son office jusqu'au jour qu'il est mort, quoiqu'il eût une

vre continue & une cruelle Diarrée pen-
, jours, il n'en a été que deux & demi au
ne pouvant plus parler, il déſiroit que je
: les heures canonicales auprès de lui, ce
fait juſqu'à la fin, car il expira comme je
Tierce : en les diſant je croyois qu'il n'avoit
: connoiſſance. Pour le découvrir je lui dis
:s verſets de *Legem pone*, entr'autres, *Por-*
, *Domine*, que je lui répétai à l'oreille. En
tems il jetta un profond ſoûpir & leva les
i ciel, pour marquer l'ardeur qu'il avoit d'en-
poſſeſſion de ce partage. Je ne doute point
: ſoit grand dans le royaume des cieux, car
t ce qu'il a enſeigné aux autres : il a vécu
pénitence, châtiant ſon corps avec de ru-
:iplines. On le trouvoit ſouvent dans le pe-
net du Bois où il la prenoit, afin qu'on
dit pas le bruit des coups : il a cherché à
:ifier en toutes choſes juſqu'à la dernière ma-
u'il ſe privoit de tout ce qu'il pouvoit. Il
uta une fois que je lui donnois un peu de
ınt, & il me dit : *cela s'accommode t-il avec*
ence? Et craignant d'être trop à l'aiſe dans
il ſe levoit malgré nous, & ſe tenoit aſſis
ois du lit, les pieds nuds à terre. S'il n'a-
préhendé le murmure, il ſe ſeroit étendu ſur
:her pour y mourir. Il a reçû les ſacremens
nt de piété & d'humilité, qu'il a tiré les lar-
s aſſiſtans.

Quelle a été ſa pénitence, & ſa mortification.

NT que de recevoir le ſaint viatique, il fit
eſſion de foi; mais ne pouvant parler, ſa
étant dévenue trop épaiſſe, il nous pria,
ur le Curé & moi, de mettre ſes ſentimens
it, afin de les faire lire tout haut. Il décla-
'autres choſes que ſur la matière de la gra-
n'avoit ſuivi que les déciſions de l'Egliſe &
timens des Pères & ſurtout de Saint Augu-
Il a fait un Teſtament où il me fait ſon
r. Songez, s'il vous plait, à lui prépa-

Sa profeſſion de foi au lit de la mort.

Mis en terre aux Céleſtins de Colombiers.

rer une Epitaphe pour mettre à la muraille de la groſſe Tour des Céleſtins de Colombiers.

Ces bons Réligieux, qui l'aimoient durant ſa vie, l'ont aimé juſqu'à la fin. Ils ont voulû avoir ſon corps après ſa mort, quoique le défunt eût élû ſa ſépulture dans la Paroiſſe. On le porta donc aux Céleſtins le Dimanche vingt-cinquième *Juillet* 1694. Beaucoup de monde accompagna le corps.

Monsr. le Curé fit une belle harangue; & le révérend Père Sous-Prieur a fait une réponſe auſſi belle: priez pour le Père & pour l'Orphelin.

Conservez-moi l'honneur de votre amitié, *non enim amas & deſeris.*

Je ſuis, &c.

LETTRE 1661.

DE

M. L'EVÊQUE D'ALET,

A

M. L'EVÊQUE D'ANGERS,

Sur l'expulſion des novices de Port-Royal,

Et ſur les contradictions qu'il a à eſſuyer dans ſon Diocèze.

MONSEIGNEUR,

J'AI reçû la Lettre des ſaintes filles qui s'addreſſent à vous. Je vous laiſſe à penſer ſi je n'ai pas reçû le contre-coup de la douleur que vous avez ſoufferte, en recevant cette nouvelle ſi pitoyable de leur diſperſion.

JE vous ſupplie de les vouloir aſſûrer par la prémière commodité de mon ſouvenir continuel de leurs perſonnes au ſaint Autel, pour implorer inceſſamment ſur leur état préſent la divine protection. Il faut que je vous diſe pour votre conſolation que Dieu daigne nous éprouver auſſi bien que vous, ces ſaintes ames, par diverſes contradictions qu'on ſuſcite de jour en jour, pour ne pas nous vouloir départir de l'obſervance de quelques points très-importants de la diſcipline de l'Égliſe; & par ſa grace nous ne perdons pas le courage de la ſoûtenir

nir ſelon notre pouvoir, quoiqu'il ſoit trav par les puiſſances ſéculières; & nous ſommes duits à cette extrêmité, que ſi nous eſpérons contre l'eſpérance, appuiez ſur la toute-puiſſ & ſouveraine protection de ſon époux.

Je vous donne auſſi avis de la lettre que écrite au Roy ſur ſa Déclaration, où je lui re ſente mes ſentimens.

Je ne ſçai quel en ſera l'évènement. Quel q puiſſe être, il me laiſſera la décharge & la ſati ction de ma conſcience, que je n'ai pû contenter trement que par cette explication.

Vous m'obligerez d'aſſûrer tous ces Meſſieu qui ſoûtiennent ſi hautement le parti de la juſt & de la vérité, combien j'ai de reſpect pour l mérite & leur vertu; comme auſſi aux ſaintes fil l'admiration que j'ai pour l'abondance de la gr de Dieu, qui paroit dans les diſpoſitions qu'il a ſes en elles.

LE

LETTRE
DE
Mr. D'ALET,
à une Religieuſe de P*. R.*

Ma très-chère Sœur,

Je rends graces à Dieu de la miſéricorde qu'il vous a faite, & j'eſpère que vous acheverez l'œuvre que Jéſus-Chriſt a commencé ſi heureuſement en vous. C'eſt une choſe bien rare de tomber & de ne ſe briſer pas entièrement, de ſuivre le torrent & de n'y être pas ſubmergé, de quitter la lumière & la vérité, & de ne pas tomber en ſuivant des conducteurs aveugles dans le fonds du précipice. Oh! qu'il y a bien peu de perſonnes dont on puiſſe dire, il étoit mort, & maintenant il eſt reſſuſcité: il étoit dans le tombeau, & il en eſt ſorti. Il arrive ordinairement que la diſpoſition du cœur qui nous fait tomber dans une faute nous oblige à la défendre, & la honte nous fait demeurer où l'orgueil nous a précipités. Quand les crimes deviennent communs à tout le monde, on les commet ſans ſcrupule, on y trouve ſa paix & ſa ſatisfaction, & la multitude qui nous a entrainés avec elle nous arrête encore avec elle comme malgré nous. Je ſçai, ma chère Sœur, & je ne ſçai que trop cette vérité par expérience: je connois plu-

Il n'a félicité de ce qu'Dieu l'a relevée après la chûte qu'elle avoit faite en ſignant.

Combien il eſt rare de reconnoître & de detecter ſes fautes, ſur tout quand le tourment de la multitude nous entraine.

pluſieurs de nos amis qui ont ſigné au commencement par foibleſſe, & qui maintenant veulent faire croire qu'ils ſont engagés par conſcience à maintenir ce qu'ils ont fait : après avoir renoncé à la vérité ils diſent anathême aux perſonnes qui la ſoûtiennent. Je ſçai, ma Sœur, que vous n'avez jamais été dans de ſi mauvaiſes diſpoſitions, que l'ignorance & la ſimplicité rendent votre faute moindre que celle de beaucoup d'autres ; & il me ſemble que la charité, que vous avez toûjours conſervée pour vos ſœurs & pour vos mères, eſt un moyen de rentrer dans la vérité. Mais c'eſt cela même qui vous oblige à beaucoup reconnoître la bonté de Dieu qui ne vous a pas abandonnée à vous-même. bon Paſteur vous a ſuivi lorſque vous vous égariez, & ſa providence vous ramenant au troupeau, il vous a fait entendre ſa voix comme auparavant. Comme vous aviez été la cauſe de notre douleur, vous êtes maintenant le ſujet de notre conſolation. Comme toute notre joie doit venir de la vérité, elle n'eſt jamais plus grande que quand nous apprenons que ceux qui en avoient quitté la voie y retournent, & ſont dans la réſolution d'y marcher fidèlement. Vous le ferez peut-être avec plus de ſûreté maintenant, parce que ce ſera avec plus d'humilité. Il y avoit ſans doute en vous quelque préſomption ſecrette qui devoit être guérie par cette expérience de votre propre foibleſſe : vous aviez peut-être trop bonne opinion de votre force, mais maintenant la connoiſſance de votre infirmité vous obligera à avoir recours à la toute-puiſſance de Dieu, qui eſt le ſecours des ames qui ſortent d'elles-mêmes pour ne s'appuyer que ſur lui. C'eſt ainſi *que toutes choſes coopérent au ſalut des élûs, & même les péchez*, comme dit Saint Auguſtin ; & ſouvent ceux qui ſont manifeſtes nous donnent ſujet de reconoître ceux que nous avons commis, & de faire pénitence de ceux que nous cachions dans le ſecret de notre cœur

Combien on doit être reconnoiſſant envers Dieu quand il nous fait rentrer dans le chemin de la vérité.

A quel ſervent les fautes des juſtes.

cœur sans le sçavoir; & les Anges qui se réjouïssent de nous voir retourner à notre Père céleste, voient que cet état de pénitence vaut mieux que toute notre justice passée. Ce qui me donne sujet de vous dire, ma chère Sœur, que vous étes peut-être en meilleur état que vous n'avez jamais été, pourvû que vous soyez fidèle à suivre Jésus-Christ & les mouvemens de sa grace. Ne vous inquiétez pas si vos infirmités corporelles vous empêchent de faire de grandes pénitences. La faute, dont vous êtes coupable n'étant que de l'esprit, n'a pas besoin d'être expiée par des exercices pénibles du corps: il ne faut que s'en répentir, en gémir & s'en humilier pour en avoir le pardon de Dieu. Vous vous devez considérer comme un enfant nouveau-né, *quasimodò geniti infantes*. C'est ce que nous dit l'Eglise aujourd'hui: je veux bien que vous vous nourrissiez de lait en attendant que vous vous fortifiez; mais considérez, ma chère Sœur, qu'il ne faut pas toûjours demeurer enfant, il ne faut pas toûjours nous nourrir de lait, il faut croître jusqu'à l'âge parfait & tâcher de manger le pain des forts, c'est-à-dire, d'effacer enfin par une confession publique la faute, que vous aurez déjà lavée par vos larmes. Il me semble, ma chère Sœur, que s'il est vrai que vous ne vous confiez plus en vous-même, mais en la force de Dieu seul, vous n'avez pas sujet de craindre: vous étes foible, vous le sçavez par expérience, mais Jésus-Christ sera fort en vous si vous êtes humble; & si vous espérez en lui, il fera en vous tout l'ouvrage auquel son esprit vous engagera. Si nous craignons Dieu autant que nous le devons, nous ne craindrons plus les hommes; & si nous sentons avec assez de douleur notre péché, nous ne sentirons guères les plus mauvais traitemens: si nous nous y exposons pour obéïr à Dieu, il sera notre patience, il sera notre paix; & si nous étions assez heureux pour persévérer avec lui sur la croix, il

Comme il faut s[illegible] péniten[illegible] de ses f[illegible]tes si les [illegible]firmitez empêch[illegible] d'en fai[illegible] de corp[illegible]relles.

Comme effacer [illegible] fautes [illegible] même qu'on le[illegible] lavées [illegible] ses larm[illegible]

nous feroit ſentir qu'il y a plus de douceur à ſouffrir avec celui qui a ſouffert pour nous, que dans toutes les ſatisfactions du monde, & qu'il n'y a rien qui approche davantage de la joie des bienheureux, que la tranquilité d'une bonne conſcience à qui la foi fait oublier toutes les choſes préſentes, à qui l'eſpérance montre tous les biens éternels, & à qui la charité fait dire, *mihi vivere Chriſtus eſt, & mori lucrum.* Je puis vous aſſûrer, ma chère Sœur, que ce que vous avez fait ne m'a point changé à votre égard. Je ſçai aſſez ma propre foibleſſe, pour avoir compaſſion de celle des autres, & je ſerois tombé plus dangereuſement que vous, ſi au tems même de votre chûte je m'étois élevé au deſſus de vous.

Compaſſion qu'on doit avoir pour ceux que nous voyons tomber, & ce qu'il faut faire.

PRIONS Dieu qu'il nous uniſſe de plus en plus en Jéſus-Chriſt. Si nous ſommes ſes membres, nous ſentirons toutes les plaies qu'il reçoit, & nous en aurons autant de douleur que nous aurons de charité pour lui. Je n'oſe rien vous dire de la pauvre Sœur F *. Elle eſt bien à plaindre. Demandons à Dieu que nos larmes ſoient aſſez abondantes pour pleurer ſur elle & ſur nous. Briſons nos cœurs devant Dieu pour amollir le ſien. Souffrons avec patience qu'elle nous exerce, & que ne priant que pour ſon ſalut elle puiſſe être exercée avec nous.

LETTRE
DE
Mr. D'ALET,
à une Religieuſe de P*. R*.

Ma très-chère Sœur,

Vous devez être dans une continuelle action de graces envers Dieu, de ce qu'il vous a donné la lumière pour voir les piéges de vos ennemis, & invoquer ſans ceſſe, afin qu'il vous donne de plus en plus la force de les rompre & d'en ſortir. Je voudrois que vous voyez beaucoup mieux que je ne vous puis exprimer l'eſprit de vos ennemis, & vous avez aſſez de preuves qu'ils ne vous donnent les conſeils que pour vous tromper. Ils ne ſe mettent nullement en peine que vous croyiez ou ne croyiez pas le fait, pourvû qu'en apparence il paroiſſe que vous avez fait leur volonté, c'eſt-à-dire, qu'ils ne ſe ſoucient pas que vous obéïſſiez à Dieu qui juge des cœurs, pourvû ſeulement qu'à l'extérieur vous obéïſſiez aux hommes. Dieu permet que ces perſonnes ſe manifeſtent & découvrent les choſes qui donnent de l'horreur, & ſans doute qu'elles le manifeſtent, parce-qu'elles n'en ont point l'horreur. C'eſt à nous d'en profiter. L'injuſtice eſt ſi manifeſte, qu'on ſeroit trop heureux de ſouffrir toutes ſortes de violences pour s'y oppoſer; & quelque foible qu'on ſoit il faut s'expoſer à tout

On doit rendre à Dieu de continuelles actions de graces quand il nous fait voir les piéges de nos ennemis.

Une de leurs injuſtices eſt de nous faire obéir aux hommes à l'extérieur ſans s'embaraſſer que nous obéïſſions à Dieu.

dans ces rencontres, puisqu'en suivant Dieu on l'engage de nous aider; & si nous mettons toute notre espérance en lui, il sera sans doute notre secours. Il combattra avec nous, & nous vaincrons avec lui : *omnia possum in eo qui me confortat.* Cela doit être maintenant notre déviſe. Comme le bon Pasteur a donné sa vie pour ses brebis, il faut que ses véritables brebis souffrent pour lui être fidèles, que ceux qui sont des Larrons & non pas des Pasteurs les égorgent.

Tout souffrir pour demeurer fidèle.

L'esprit de J. C. est de souffrir, & de ne faire souffrir personne.

La ménace que fait Jésus-Christ des Puissances temporelles montre de quel esprit il est: jamais les Apôtres, jamais les Martyrs, jamais les Saints n'ont rien fait de semblable. La réligion chrétienne enseigne à souffrir, mais elle ne sçait ce que c'est d'employer des personnes du monde pour se venger de ses ennemis. On nous a dit, que Mr.... disoit, qu'il ne falloit point s'épouvanter du jurement qui est dans la Bulle, parce que ce n'est qu'une forme & un stile ordinaire aux Bulles: cette maxime est horrible: c'est comme si on disoit qu'un Religieux n'est point obligé à ses vœux, parce que les paroles de ses vœux ne sont qu'une formule & un stile ordinaire. Il est merveilleux qu'on s'imagine qu'un jurement oblige moins, parce qu'il est plus solemnel. Il est vrai que c'est un stile ordinaire aux Bulles d'y faire des juremens ; mais il faut supposer que pour l'ordinaire les Bulles étant bonnes & justes, il n'y a point de danger de jurer qu'on les croit: mais supposé que celle-ci nous oblige de consentir à une fausseté & de la croire, on ne fait pas moins un faux serment, quoique ce soit un stile & une formule ordinaire. En effet la plûpart des personnes, qui ont signé sans rien croire du fait qu'ils signoient, prétendoient qu'ils ne portoient point témoignage de ce fait parce qu'ils ne le juroient pas, & maintenant on les pousse à cette abomination. Je prie Dieu qu'il soit avec vous.

Un faux serment n'est pas moins un crime pour être de stile.

LET-

LETTRE
DE
Mr. D'ALET,
aux Religieuses de P. R*.

Mes chères mères, & mes chères Sœurs.

JE loue la bonté de Dieu, de qu'il lui plait vous faire maintenant goûter qu'il n'y a rien de si doux à des personnes qui ont un même esprit & un même cœur, que de se voir rassemblées en un même corps après une longue & dure séparation. Cette joie qui vient d'une charité que la souffrance a purifiée est si grande, qu'il n'y a que celle du ciel qui la puisse surpasser. La nouvelle captivité où vous êtes réduites est plus capable de l'augmenter que de la diminuer: car au lieu que les joies qui ne viennent que du monde & des choses terrestres sont interrompuës & détruites par les mauvais traitemens que le monde nous peut faire, celles au contraire qui viennent de Dieu seul étant toutes célestes, toutes spirituelles, toutes indépendantes des créatures, toutes dans le cœur, ne peuvent être empêchées ni troublées par tout ce que nous peuvent faire les hommes. Les afflictions, quelques violentes qu'elles soient, s'arrêtent dans notre chair: Dieu leur donne des bornes, & elles ne peuvent passer jusqu'à la partie supé-

Il les sollicite de leur réünion. quel en est l'avantage, toute captive qu'elle est.

Tout trouble les joies qui viennent des hommes: rien ne peut troubler celle qui vient de Dieu.

Exemple des Apôtres & des martyrs.

périeure de notre ame qui demeure toûjours libre, & même il eſt certain que toutes les peines que nous ſouffrons pour Jéſus-Chriſt ſont autant de moyens d'augmenter notre conſolation & de la rendre parfaite. En effet d'où venoit la joie qu'avoient les Apôtres, ſinon des injures & des tourmens qu'ils ſouffroient : *Ibant gaudentes à conſpectu concilii, quoniàm digni habiti ſunt pro nomine Jeſu contumeliam pati.* Et comment tant de travaux & de conſolations pouvoient-ils être enſemble? comment ces ſaints pouvoient-ils avoir tant de paix au milieu de tant de combats, ſinon par un miracle de la grace pareil à celui, qui conſervoit les 3. enfans au milieu de la fournaiſe, qui chantoient les loüanges de Dieu au milieu des feux ſans qu'ils en reçûſſent aucune atteinte. Ne nous épargnons donc point, mes chères Sœurs, quand l'occaſion ſe préſentera de ſouffrir. Souffrons comme les ſaints, afin que Dieu nous comble de ſes bénédictions comme les ſaints. Combattons comme eux pour avoir part à leurs victoires : ne craignons point les priſons & les chaînes dont S^t. Paul ſe glorifioit plus que de ſes révélations. N'appréhendons point les bêtes farouches non plus que Daniel, & elles nous nuiront auſſi peu qu'à ce Prophête. Déjà, mes Sœurs, vous expérimentez la vérité de ce que je dis, puiſque je ne doute point que vous ne ſoyez dans une parfaite paix parmi les gens de guerre qui vous environnent, & la liberté, qui vous vient d'une conſcience pure & ſans tache, ne vous peut être ôtée par des gardes, qui peuvent bien vous ſéparer de quelques créatures, mais qui ne peuvent vous fermer le ciel, qui ne peuvent empêcher que Dieu ne ſe communique à vous, qu'il ne vous parle & que vous ne lui parliez. Vous devez même reconnoître que c'eſt une grande miſéricorde de Dieu de ce qu'il ne permet pas que nous ayons aucune joie qui ne ſoit mêlée de croix. Nous ſommes ſi miſérables que

Quand l'occaſion ſe préſente de ſouffrir il faut embraſſer avec joie les priſons, les chaînes, & la mort même. Pourquoi.

C'eſt par miſéricor.

e notre eſprit a beſoin de ce contre-poids pour ıpêcher que la joie ne lui donne de l'élévation & l'orgueil; & d'autre part nos plus ſaintes conations ſe corromperoient bientôt, & dévienient peu à peu toutes terreſtres, ſi Dieu n'alt ſoin de les purifier par le feu, & d'empêcher s ſens d'y prendre une trop grande part.

De que nos joies ſoient mêlées de croix.

[L y a encore une autre triſteſſe toute de chari- qui doit toûjours accompagner la joie ſainte i vient de la charité. Vous ne devez pas perdre mour que Dieu vous a donné pour vos Sœurs i ſont égarées: il faut plaindre leur aveuglement, elles s'eſtiment heureuſes: il faut compâtir à ır miſère, ſi elles y ſont inſenſibles. Il eſt juſte e les plaies qu'elles font à Jéſus-Chriſt vous :cent le cœur: mais ces plaies qui ſont toutes charité n'ont rien qui puiſſe irriter ou porter impatience: & ſi elles tirent des larmes de nos ıx, ces larmes ſont plus douces que tous les ns plaiſirs du monde. Enfin, mes chères Sœurs, oie que Dieu vous donne maintenant, ſi vous uſez d'une manière chrétienne, vous doit ſer- pour vous fortifier contre tous les maux que la lence des hommes vous prépare. Ces con itions en cette vie ne ſont pas données de Dieu, ı que nous y demeurions long-tems ſans ſouf-, mais afin que nous paſſions par elles à des afions & à des croix, qui ſoient aſſez fortes pour ıs purifier du corps du péché que nous portons, qui nous rendent dignes des biens infinis que ıs attendons dans l'éternité. Ce vous eſt une ſe bien douce de vous voir maintenant réünies tes enſemble; mais ce ſera une choſe bien douà Jéſus-Chriſt de vous voir une fois ſéparées r l'amour de ſa vérité; & vous vous en devez i réjoüir pour vous conformer à la volonté de :e époux, dans l'eſperance de vous voir bientôt es-enſemble réünies avec lui dans le ciel.

Triſteſſe de charité qui doit toûjours accompagner nos joies.

Pourquoi Dieu repand la joie dans nos cœurs au milieu des afflictions.

m. *Ipſe Deus pacis ſanctificet vos per omnia, ut in-*

integer ſpiritus veſter & anima & corpus ſine querelâ in Adventu Domini noſtri Jéſu-Chriſti ſervetur. Amen.

EXTRAIT DE L'ECRIT DE LA FOI HUMAINE PAR Mᴿ. DE Sᵀᴱ. MARTHE.

LA foi humaine ne ſçauroit être matière d'héréſie : c'eſt pourquoi puiſqu'on oblige ſous peine d'héréſie à croire un fait, on oblige donc ſous peine d'héréſie à le croire de foi divine.

OR c'eſt renverſer le fondement de la foi catholique, & ouvrir la porte à toutes ſortes d'héréſies, que de donner au Pape le pouvoir de propoſer à l'Egliſe comme article de foi ce qui n'eſt contenu ni dans l'Ecriture ſainte ni dans la tradition.

Ce que c'eſt qu'héréſie.

TOUTE héréſie conſiſte dans un certain dogme précis & déterminé, oppoſé à un article de foi révélé dans l'Ecriture & la tradition, qui peut ſe connoître & s'exprimer indépendamment de tout nom d'Auteur, parce-que toutes les véritez de la foi ſont auſſi anciennes que l'Egliſe, quoiqu'elles ne ſoient combattuës qu'en des tems fort éloignez de l'origine

gine de la révélation divine. Ainſi comme les véritez de la foi étoient des véritez avant qu'elles fuſſent combatuës, les erreurs contraires à ces véritez étoient des erreurs avant que perſonnes eût eû la hardieſſe de les ſoûtenir.

CELA ſe rencontre généralement dans toutes les hérèſies. La doctrine d'Arius eſt une hérèſie. Auſſi ne conſiſte-t-elle pas dans les mots vagues de doctrine d'Arius, mais dans le dogme précis que le fils de Dieu n'eſt pas conſubſtantiel au Père.

QUAND nous ne connoiſſons plus le dogme d'une héréſie, nous diſons que nous ne connoiſſons plus cette hérèſie; & ſi on ne l'avoit jamais connuë, il faudroit dire qu'elle n'auroit jamais été.

CELA ſuffit pour reprocher auſſi injuſtement que l'on fait aux Religieuſes de Port-Royal d'être ſectatrices d'une nouvelle hérèſie : car elles ont proteſté très-ſincèrement qu'elles ſont parfaitement ſoûmiſes à l'autorité de l'Egliſe univerſelle: qu'elles embraſſent ſans réſerve tous les dogmes qu'elle propoſe comme de foi, qu'elles lui aſſujettiſſent toute leur lumière & tous leurs raiſonnemens, & que leur cœur ne leur reproche point de tenir aucune doctrine qui ſoit contraire à ſes déciſions.

Les Religieuſes de P. R. ne peuvent point être accuſées d'en ſuivre aucune.

CETTE déclaration fait voir non ſeulement qu'elles n'ont point d'erreurs, mais elle montre même qu'elles ſeroient exemtes d'hérèſie, quand ſans y penſer elles ſeroient dans quelque erreur: car tout le monde ſçait que le crime d'héréſie ne conſiſte pas ſimplement dans les erreurs, mais dans l'opiniâtreté à ſoûtenir une erreur contre le jugement de l'Egliſe. Or le moyen qu'elle fuſſent opiniâtres à ſoûtenir une erreur qu'elle ne connoiſſent point.

C'EST une vraie hérèſie de faire un article de foi d'un point de fait, qui n'eſt révélé en aucune ſorte; & ſi on prétend que le Pape en a eû révélation, on tombe dans une double hérèſie, l'une, d'ad-

Double héréſie que font leurs adverſaires en voulant faire paſſer un point de fait pour un article de foi.

d'admettre des révélations particulières dans le Pape qui eſt une porte ouverte à toutes ſortes d'illuſions: l'autre de fonder des points de foi ſur ces révélations particulières, ce qui eſt contre l'eſſence de la foi catholique, qui n'eſt fondée que ſur la révélation de Dieu contenuë dans l'Ecriture S^te^. & dans la tradition.

LA vérité des choſes révélées ne peut entrer en comparaiſon avec celles des non-révélées. Ces dogmes ſont révélés & non pas les faits; il faut donc les diſtinguer néceſſairement, à moins que de vouloir offenſer la vérité éternelle qui eſt Dieu-même.

Néceſſité de ſéparer le fait d'avec le Droit.

L'EGLISE a auſſi intérêt de faire cette diſtinction, parce-que, comme elle ſe peut tromper ſur les faits non-révélez, elle eſt infaillible ſur les dogmes: il faut néceſſairement ſéparer les choſes à la créance desquelles elle a droit de captiver l'entendement de ſes enfans, de celles dont la créance eſt libre ſelon les différentes lumières, des particuliers.

C'EST donc une hérèſie de mettre la foi dans une choſe dont il n'y a rien dans la parole de Dieu, en confondant un point de fait particulier avec un point de foi.

ET même il eſt certain que la parole de Dieu étant la règle de la foi, on ne peut mettre la foi dans aucune choſe quelle qu'elle puiſſe être ſoit de fait ou de droit & de doctrine, ſi la parole de Dieu ne l'a révélé: & ce n'eſt pas une moindre

C'eſt encore une hérèſie de mettre la foi dans une doctrine non-révélée.

hérèſie de la mettre dans une doctrine non-révélée que dans un fait non révélé de Dieu: car l'Egliſe ne nous doit commander de croire que ce qu'elle a appris de Jéſus-Chriſt qui eſt l'auteur de notre foi, comme dit l'Apôtre.

Formulaire altère foi.

LE formulaire bleſſe la foi de l'Egliſe en établiſſant une règle contraire à la ſienne pour connoître les catholiques, qui eſt de croire tout ce qui eſt dans l'Ecriture S^te^, dans la tradition des Apô-

tre

tres & de l'Egliſe univerſelle ; car il veut encore que l'on croie un fait qui n'y eſt point. - - Il introduit une confeſſion de foi nouvelle, inconnuë à nos Pères, & par conſéquent fauſſe & prophane, la nouveauté étant incompatible avec la foi catholique. C'eſt pourquoi Tertullien diſoit : *Lorſque nous croyons ce que nous avons appris de Jéſus-Chriſt, nous ne déſirons plus de trouver rien au delà que nous devions croire de nouveau : car la prémière choſe que nous croyons, c'eſt qu'il n'y a plus rien au delà que nous devions croire.* Il s'enſuit donc que le formulaire, au lieu d'être une formule de foi, corromp & altère la foi par l'addition d'un article nouveau, qui ruine tous les autres en détruiſant l'une des principales conditions & le fondement le plus aſſûré de la vraie foi qui eſt l'antiquité, comme dit encore Tertullien : *notre doctrine n'eſt pas nouvelle, mais la plus ancienne de toutes ; & ainſi elle eſt marquée du caractère de la vérité, laquelle a toûjours cet avantage d'être par tout la prémière.* Ainſi la foi catholique doit être ancienne & commune à tous les fidèles.

Mais ce qui fait voir plus clairement combien ce formulaire lui eſt contraire, c'eſt qu'il fait dépendre le titre de catholique de la confeſſion de ce fait, & qu'il l'égale aux principales véritez de la foi en lui attribuant ce que l'Ecriture ne dit que de la foi & de ſes principaux myſtères, puiſqu'il met la juſtice & le ſalut des hommes dans la confeſſion de ce fait, déclarant que ceux qui ne le croient point de cœur & ne le croient point de bouche, ſont injuſtes & méritent d'être retranchés de la ſociété des fidèles, hors laquelle il n'y a point de ſalut, comme s'ils nioient les plus aſſûrées véritez de l'Evangile. En quoi.

Le formulaire n'égale pas ſeulement la foi humaine à la foi divine, en demandant comme pour la foi divine l'aſſujettiſſement de l'eſprit, la créance du cœur & la confeſſion de la bouche, mais il la met

met au dessus de la foi divine, puisque la parole de Dieu nous assûrant que tout homme est menteur, c'est-à-dire, qu'il peut être trompé & tromper les autres, elle ne nous permet pas de croire que nul autre que Dieu soit infaillible, ni ne nous oblige de captiver notre esprit que sous sa vérité. C'est pourquoi lorsque les Apôtres obligeoient les fidèles à recevoir leur parole, ils vouloient qu'ils la reçussent non comme leur parole, mais comme celle de Dieu; & ce n'étoit pas à leur parole, mais à celle de Dieu même qu'ils demandoient qu'ils soûmissent tout leur Esprit. *Nous remercions Dieu, dit S. Paul, de ce qu'ayant oüi de notre bouche la parole de Dieu, vous l'avez reçûë, non comme parole des hommes, mais comme parole de Dieu, ainsi qu'elle l'est véritablement.* Et le même Apôtre, comme s'il se fût cru capable d'enseigner une mauvaise doctrine, veut que ses disciples en fassent le discernement, leur disant: *Quand moi-même ou un Ange du ciel vous annonceroit autre chose que l'Evangile que nous vous avons prêché, dites-lui Anatheme.*

Ceux qui exigent la signature du fait, attribuent aux hommes une autorité qui n'appartient qu'à Dieu seul.

Crimes & abus étranges qui suivent de la signature du formulaire au fait.

AINSI ceux qui veulent que les evêques puissent exiger la foi humaine des faits décidés, comme est celui de Jansénius, & que les fidèles soient obligés de soûmettre leur jugement à tout ce qu'ils en ordonnent, leur attribuent une autorité qui n'appartient qu'à Dieu seul, & ils ruinent l'obéissance qu'on doit à Dieu par celle qu'ils veulent qu'on rende aux hommes, puisque les hommes étant faillibles, c'est les obliger à croire souvent le mensonge, & à commettre d'autres fautes contre le commandement de Dieu que de les obliger à croire à la parole des hommes, comme il paroît par le fait de Jansénius, qu'on ne peut souscrire sans ruiner toutes les règles de la charité aussi bien que celles de la foi, puisque c'est faire un jugement téméraire d'un saint Evêque, étant obligé de croire ce qu'on signe ou bien faire un mensonge: &

dans

quelque diſpoſition d'eſprit qu'on le faſſe, on toûjours un faux témoignage, & on ſe rend pable de la plus grande calomnie dont on puiſſe ir la réputation d'un Evêque. Ainſi on auroit t de dire à ceux, qui font ce commandement de oi humaine, ce que notre Seigneur diſoit aux riſiens; *agiſſez-vous raiſonnablement quand vous s transgreſſer le Commandement de Dieu par votre ition, voulant que pour vous obéïr on oublie les plus rtans Commandemens de la Loi, qui ſont le juge- & la miſéricorde, la foi & la charité de Dieu & procbain.*

L n'eſt jamais permis de faire le moindre mal ir procurer le bien; & le menſonge tuant l'ame, ſeroit condamné par la parole de Jéſus-Chriſt, on expoſoit la vie de ſon ame en mentant volontairement dans une occaſion importante, à la face de toute l'Egliſe, quand il s'agiroit de ſauver t le monde. Auſſi il n'y auroit jamais eû de perſécution dans l'Egliſe, ſi les chrétiens euſſent été ſuadez qu'ils pouvoient déclarer de bouche & écrit le contraire de ce qu'ils avoient dans le ir pour ſe délivrer des Tyrans; & le fils de u n'auroit pas dit qu'il désavoüera devant les ges de ſon père ceux qui ne le confeſſeroient devant les hommes, c'eſt-à-dire, qui n'aieront pas la vérité qu'il leur aura fait connoître; car ceux qui la conſerveroient dans l'ame & ne la renieroient qu'extérieurement, pour s'échapper des mains de leurs ennemis, ſeroient innocens & ne mériteroient pas d'être rejettés à ſon jugement. Il ſeroit plûtôt difficile d'excuſer les martyrs, qui, pouvant ſe mettre en repos par une ſeule parole en diſſimulant ce qu'ils croyoient dans le cœur, ſe fuſſent plûtôt expoſez témérairement à la mort, & euſſent attiré la tempête ſur l'Egliſe en irritant les infidèles ſans aucune néceſſité: de ſorte qu'il ne faudroit plus honorer & loüer les martyrs, mais ceux qui céderoient aux perſécuteurs,

Les martyrs auroient eu un expédient court & facile de ſe délivrer des ſupplices, ſi la maxime de ceux qui font figurer le formulaire étoit vraie.

&

& ce ne ſeroit plus un bonheur ſelon l'Evangile d
ſe ſoûmettre à la perſécution pour la juſtice & l
vérité, mais plûtôt un malheur & une folie, puis
que l'Ecriture & tous les ſages blâment celu
qui n'évite pas le danger lorsqu'il le peut ſans o
fenſer Dieu. Et Jéſus-Chriſt ne nous a pas o
donné d'aimer la perſécution, mais de la ſouffri
& de la fuir, comme il a fait lui-même. & ſes di
ciples après lui, & de n'aller à la mort & au
ſouffrances que comme il y eſt allé par l'humilité
par l'obéïſſance, en faiſant non ſa volonté, mai
celle de ſon père.

Si c'eſt un crime de condamner une perſonne ſans connoiſſance, c'eſt un bien plus grand crime de condamner ſa doctrine ſans la connoître, par ces mots vagues je condamne le ſens & la doctrine de ....

SI c'eſt un crime de condamner un homme ſan
connoiſſance, & de le déclarer coupable ſans dir
de quoi, il eſt beaucoup plus injuſte de condam
ner ainſi le ſens & la doctrine qui eſt dans un L
vre, ſans ſçavoir ſi elle en eſt digne, ſi c'eſt un
erreur ou une vérité, & ſans ſçavoir ſeulement c
que c'eſt. Ce ne ſeroit pas offenſer un homme ſim
plement, mais ce ſeroit outrager directement la vé
rité en elle-même, & la traiter avec un mépri
horrible en voulant bien prendre le hazard de l
faire paſſer pour hérèſie: ce qui eſt d'autant plu
conſidérable, qu'il s'agit d'un Livre qui contien
les principes & les concluſions principales de la do
ctrine de ſaint Auguſtin, qui eſt celle de l'Egli
ſur les matières de la grace. On ne pourroit don
pas dire que l'on condamne le ſens & la doctrin
de Janſénius, ſans marquer quel eſt ce ſens & cett
doctrine, qu'en s'expoſant à condamner la doctrin
de ſaint Auguſtin & de l'Egliſe qui eſt dans le L
vre de Mr. d'Ipre, puisqu'il dépendroit de ceux, qu
auroient reçû cette ſignature & cette condamnatio
générale & indéterminée, de l'appliquer à tous le
endroits de ce Livre; & ainſi cette ſouſcription ſe
roit comme un blanc-ſeing pour condamner tout c
qu'il plairoit à ceux à qui on l'auroit donné, d
pour abandonner la doctrine ancienne de l'Egliſe
la diſcretion des Moliniſtes, qui pourroient aiſé
mer

nt en cette manière ſatisfaire leur averſion con-
la doctrine de ſaint Auguſtin.

On ne peut condamner d'hérèſie, ni ſoûmet-
aux peines des hérétiques, ceux qui condam
t généralement toutes les erreurs & les héré-
condamnées par l'Egliſe, & qui ſont prêts de
damner toutes celles qu'on leur marquera clai-
ient.

On ne peut accuſer ceux qui condamnent tout ce que l'Egliſe condamne.

LORSQUE la foi ne nous oblige point de croi
qu'une choſe eſt véritable, il eſt permis d'en
ter intérieurement, ou d'en ſuſpendre au moins
ugement; & même on y eſt obligé quand c'eſt une
ſe desavantageuſe au prochain, puiſque notre
meur nous défend expreſſément de juger & de
damner ſans une évidence manifeſte. C'eſt pour-
i nous ne ſçaurions ſigner le formulaire ſans
ber contre l'Evangile, car on ne peut affirmer
reconnoître une choſe par une ſignature publi-
, qu'on ne faſſe en ſoi-même un jugement
tif qu'elle eſt, & que la perſuaſion & la con-
ion où l'on ſe trouve ſoit telle qu'elle ne laiſſe
un doute de ce que l'on témoigne; autrement
tomberoit dans un menſonge & un déguiſement
igne d'une ame chrétienne.

La ſignature du formul. eſt contraire à l'Evangile.

Il ne faut pas douter que ſaint Athanaſe ayant
condamné par pluſieurs Conciles, & même par
ape Libère comme un méchant & un perturba-
r de l'Egliſe, il n'y eût une infinité de perſon-
ſimples qui le croyoient tel, parce-qu'ils ne
umoient pas que ces conciles l'euſſent voulû
damner, s'il n'eût été véritablement coupable
crimes dont ont l'accuſoit. Il en eſt de mê-
de ſaint Chryſoſtôme dépoſé par un Concile d'E-
ues, & banni enſuite par l'édit d'un Empereur
ix & très-catholique & de pluſieurs ſaints op-
nés par des calomnies. On reconnoit leur ſain-
maintenant, mais alors le commun du mon-
qui n'en étoit pas bien informé prenoit le parti
perſécuteurs contre les perſécutez: il n'y avoit

Les fidèles n'étoient pas obligez à condamner ſaint Athanaſe, ni ſaint Chryſoſtôme quoique bien des Evêques & des Conciles les condamnaſſent.

que ceux qui d'une part connoiſſoient leur innocence, & de l'autre n'ignoroient pas les nullitez des jugemens qu'on avoit rendû contr'eux, qui, plûtôt que d'y conſentir, aimoient mieux ſouffrir toute ſorte de violences; & ils ne croyoient pas manquer de docilité & d'humilité en ne ſoûmettant pas leur jugement particulier à celui des Papes & des Conciles, mais ils croyoient au contraire qu'ils euſſent manqué de fidélité envers Dieu qui eſt la vérité même, & de charité envers le prochain pour lequel on doit être prêt de donner ſa vie, s'ils euſſent abandonné la vérité, qui leur paroiſſoit évidente, pour ſe rendre à une autorité qui eſt grande en elle-même, mais qu'ils ne pouvoient pas ſuivre contre leur propre lumière, ſurtout ayant beaucoup de raiſons qui leur rendoient en cette rencontre cette autorité très-ſuſpecte.

On ne trouve point qu'aucun ſaint ait jamais ſigné ce qu'il ne croyoit pas vrai, qu'il ne s'en ſoit repenti comme d'une faute: s'il eſt arrivé qu'il l'ait fait ou par foibleſſe ou par ignorance, comme on voit par l'exemple de S^t. Denys, Evêque de Milan. C'eſt une eſpèce de ſacrilége & d'impiété de mentir aux ſupérieurs de l'Egliſe, parceque ce n'eſt pas mentir aux hommes, mais à Dieu, comme Ananie & Saphire.

Il n'y a que les héretiques ou les ennemis des ſaints & de la vérité, qui faſſe un crime de ne pas prendre part à leurs injuſtices & à leurs erreurs par la ſignature ou autrement.

Ne ſçauroit-on douter des crimes dont la réputation d'un homme eſt noircie, ſans ſe rendre coupable des mêmes crimes? Si cela étoit, on ſeroit obligé d'abandonner l'innocence & de ſe joindre contr'elle à la calomnie; & il faudroit corriger l'Ecriture, qui met entre les conditions d'un homme de bien & qui veut aller au ciel, de ne pas approuver l'opprobre que l'on fait à ſon prochain, c'eſt-à-dire, de ne pas donner créance aux choſes qu'on lui impoſe, ſans conviction & ſans preuve ſuffiſante. Auſſi l'Egliſe n'a jamais été ſi déraiſonnable, que de vouloir qu'on fit un crime à qui que ce fût de ne pas croire coupables ceux qui ne ſont pas con-

icûs, & de tenir tant qu'on peut pour l'innoce, pour la charité & pour la juſtice, laquelle aime trop pour ſouffrir que ceux qui ſe déclat pour elle ſoient traités comme s'ils la comoient: ce ſont les hérétiques & les ennemis des ts, qui ont accoûtumé de noircir ceux qui ne lent pas prendre part à leur menſonge & à leurs oſtures. Ainſi les Ariens appelloient Athanas ceux qui ne vouloient pas ſigner la condamon de ſaint Athanaſe: les Donatiſtes appelloient ilianiſtes les Catholiques qui ſoûtenoient l'inence de Cécilien: les Perſécuteurs de ſaint Chryôme décrioient les amis de ce ſaint, en leur dont le nom de Joanites, qui eſt fort ſemblable à li de Janſéniſtes. Enfin Dieu ayant donné à mme la raiſon pour connoître la vérité, il n'en t uſer pour embraſſer l'erreur, ſans ſe retirer quelque manière de ſon ordre: & s'il s'en retire ontairement, ce n'eſt plus une ſimple imperfec, mais un péché contraire à la loi naturelle & nelle, qui lui preſcrit de demeurer dans ſon or, & de ne le pas troubler. C'eſt pourquoi il y a dérèglement de conſentir à un ſigne faillible r atteſter une choſe dont on n'a ni évidence, notoriété; & l'on doit craindre ſur ce ſujet alédiction que prononce l'Ecriture contre ceux appellent le bien mal, & le mal bien, car ſaint nard aſſûre, *que la vraie ſimplicité n'eſt jamais ſée de la prudence & de la connoiſſance de la véri-* (Liv. Comm. & Disp. Chap. 23.)

C'eſt un déſordre ménacé d'une grande malédiction, d'aſſurer comme vrai ce que nous ne connoiſſons point.

LETTRE
DE FEU
Mr. REBOURS,
à la Mère *** Prieure de P. R.
L'an 1660. ou 61.

JE ne ſçai ſi je vous dois dire quelque choſe de la diſpoſition où je me ſentis le jour d'hier après avoir appris ce que vous ſçavez. Je bénis Dieu de vous avoir donné la bonne volonté que vous me témoignâtes, & je me ſens obligé à ſa miſéricorde pour celle que je crois qu'il me donne pour mon particulier. Mais, comme nous dépendons ſans ceſſe de ſa lumière & de la chaleur de ſon eſprit, je lui ai addreſſé pluſieurs fois du fond de mon cœur & pour vous, & pour nos ſœurs, & pour moi, cette parole dont l'Egliſe ſe ſert quelque-fois: *Cuſtodi, Domine, hanc voluntatem*; & que ſa juſtice ne permette jamais que ni quelques ténèbres d'une perſuaſion malheureuſe, ni le froid de quelque timidité paſſagère nous faſſe perdre un ſi grand bien. Heureux ſont ceux qui ſeront offerts avec Jéſus-Chriſt comme des hoſties vivantes, par des ſouffrances & par une eſpèce de mort, que la foi nous repréſente dans le ſacrifice de l'Autel. Les hoſties de cette ſorte ne doivent jamais être ſi pures & ſi belles, que quand elles ſont ſur le point d'être immolées. Les ſouffrances ſont les dernières & les plus grandes graces que Dieu fait à ceux qu'il chérit le plus. Elles ſont

Il faut toujours avoir recours à la priére pour que Dieu conſerve en nous ce qu'il y a mis.

Les ſouffrances ſont les plus grandes graces. Comparaiſon du raiſin & de l'olive.

ſont encore plus ſignalées quand elles viennent de l'injuſtice de la part des hommes. C'eſt ainſi que le Père éternel a traité ſon fils. N'eſt-ce point un bonheur à ces épouſes d'être de même; & un grand ſaint que vous eſtimez beaucoup parlant de l'Egliſe, quand elle eſt dans les afflictions les plus grandes, dit: *que c'eſt alors qu'elle eſt plus Belle*, comme le raiſin n'eſt jamais ſi beau que quand il eſt ſous le preſſoir, & que l'olivier n'eſt point battu de ſon maître quand il fleurit, ou quand les olives ne ſont point mûres, mais que jamais cet arbre n'eſt ſi beau, que quand la maturité fait paroître ſes fruits tout noirs, & que c'eſt alors qu'on le bat de tous côtés jusqu'à lui rompre & arracher ſes branches pour en avoir le fruit.

Excusez ma liberté en vous parlant peut-être avec trop d'effuſion. Obligez-moi de me préſenter à notre Seigneur, & obtenez par vos prières de ſa miſéricorde qu'il ne me rejette point de ſa préſence. J'espèrerai toûjours quelque choſe de ſa bonté, tant qu'il me laiſſera dans l'union qu'il lui a plû de me donner dans la foi & la charité de ces ſaintes vierges, dont il vous fait depuis peu de jours une des prémières ſervantes, pour ne vous point appeller leur ſupérieure. Je ſupplie notre Seigneur Jéſus-Chriſt, qui les anime toutes & vous auſſi du feu de ſon amour & de la joie de ſa lumière, de vous ſoûtenir & de vous conſoler. Il ne veut point qu'on lui faſſe d'offrandes en pleurant: il veut qu'on les lui offre avec bien de la joie; *Car*, comme il dit lui-même, *la joie du Seigneur eſt notre force.*

Les Sacrifices & les offrandes qu'on fait au Seigneur doivent être faites avec joie.

Je viens de recevoir votre billet où vous m'apprenez ce que vous ſçavez. Pourvû qu'il n'y ait que des menaces, cela n'eſt rien: le Démon rugit ſans ceſſe contre la vérité & contre ceux qui ſont à elle. Il a rugi au dehors de votre maiſon depuis près de trente années, mais vous n'entendiez point ſes rugiſſemens. Il vous les fait entendre maintenant dans une autre manière au-dedans de votre

Il y avoit 30. ans que le Démon rugiſſoit contre P. R.

Il ne fera de mal qu'à ceux qui en auront peur.

maiſon. *Il ne fera de mal qu'à ceux qui en auront peur.* C'eſt une penſée de ſaint Bernard. Qu'il plaiſe à notre Seigneur, qui l'a vaincu & enchaîné, qu'il n'épouvante perſonne chez vous; & que toutes tant que vous êtes, qui portez l'image de ſa croix ſur vos cœurs, & nourriſſez vos ames de ſon corps & de ſon ſang, vous ayez aſſez de courage pour l'épouvanter, en ſouffrant humblement tout ce que Dieu par ſa providence ineffable lui laiſſera de force & de puiſſance ſur tout ce qui eſt en vous, & qui n'eſt point encore parfaitement à Dieu. Vous entendez aſſez cette vérité.

LETTRES,

DE

NOTRE TRÈS CHÈRE MÈRE,

LA MÈRE ANGÉLIQUE,

à la Mère Prieure de Port-Royal des Champs.

Le 24. Avril 1661.

La perſécution émeut toute notre P. R.

MR. Hamon vous aura dit l'entrée de la perſécution, qui a mis toute la maiſon en larmes, par la compaſſion de nos pauvres enfans qui ſont dans une amertume très-grande. C'eſt Dieu qui

qui le fait : il faut adorer ſa ſainte volonté. Je plains plus ceux, dont il ſe ſert par une rigoureuſe juſtice ſur eux, que nous, que j'eſpère qu'il regardera favorablement quand il nous aura châtiez. Ne ſongeons, ma chère mère, qu'à nous humilier ſous ſes verges, & bientôt ſa miſéricorde appaiſera ſa colère.

Elle plaint plus ceux dont Dieu ſe ſert pour les perſécuter que ſa maiſon.

Je vous ſupplie de ſaluer nos ſœurs, & de leur dire que mon cœur & mon eſprit ſont demeurés avec elles. Je les conjure de ne regarder que Dieu en tout évènement & d'adorer ſa ſainte volonté avec une parfaite ſoûmiſſion : j'eſtime que nous ſommes au tems de la moiſſon où nous devons nous enrichir des tréſors de la grace. Au nom de Dieu ſoyons fidèles à Dieu & à nous-mêmes pour nous prévaloir d'une ſi précieuſe occaſion. Je ſuis contrainte de finir. Je ſuis toute à vous, ma chère enfant : *Soyons toutes à Dieu, & ne craignons rien.*

Il faut regarder Dieu dans tous les évènemens.

Le tems de la perſécution eſt le tems de la moiſſon.

Autre Lettre de la même.

Du 25. Avril 1661.

Nous ſommes dans l'attente de toutes les menaces qui durent depuis tant de tems. Si le tems eſt venu que Dieu veuille que nous en recevions l'accompliſſement, j'eſpère que ſa bonté nous ſoûtiendra. Je ne ſuis pas forte comme vous penſez, ma chère mère, & je ſuis aſſûrée que ſans un ſecours particulier de Dieu, je ſerai la plus foible de toutes & la foibleſſe même. Le corps eſt à Dieu comme l'eſprit : il fera ſouffrir à tous les deux ce qu'il lui plaira : pourvû que tous ces maux

Sentimens de ſa foibleſſe.

Les maux qui nous détachent du monde sont de vrais biens.

nous ſéparent de toutes les choſes du mo
nous amuſent & nous divertiſſent de lui, i
très-heureux. Nous n'avons eû jusqu'à
que de la prospérité: nous y avons eû de
plaiſance, & elle nous a ſans doute amuſ
verties de l'aſſujettiſſement de l'eſprit dan
nous devons vivre. Toutes les ſaintes inſ
que nous avons reçûës ont fait plus d'in
ſur nos esprits pour leur donner de la l
que ſur nos cœurs pour accroître le feu de
te charité. Voici ſans doute la dernière
Dieu ſur nous: ayons une attention cont
demander à ſa miſéricorde qu'elle ſoit ef
qu'elle accompliſſe en nous ſon œuvre.

Autre, du Mardi 26. Avril 16

La prière eſt une voie efficace pour nous faire ſupporter la dureté des hommes.

TOUT le monde nous plaint fort, n
inutilement, ſi ce n'eſt le nombre
qui prient Dieu pour nous, qui que ce
pouvant nous ſervir par une autre voie.
s'en ſervir inceſſamment, ma très-chère
elle nous obtiendra miſéricorde pour ſupp
moins la dureté des créatures, qui nous fer
tant plus de bien qu'elles voudroient nous

Ne conſidérez que Dieu dans ce qui nous arrive de fâcheux.

mal, ſi nous regardons la conduite de Dieu
pas celle des hommes. On médite un
mal contre nous: recourons à Dieu, ma
re mère.

Du Mercredi 27. Avril 1661.

DIEU nous regarde toûjours en ſa miſéricorde dans nos miſéres, s'il lui plait. Je l'eſpére de ſon infinie bonté. Je vous ſupplie de dire à toutes nos ſœurs que je les ſalue, & que je les prie au nom de Dieu de ne bouger des pieds de notre Seigneur, *Qui facit mirabilia magna ſolus.*

Du Jeudi 28. Avril 1661.

L'ON cherche toutes ſortes d'inventions pour nous mal-faire, & pour trouver des biais de juſtice pour nous faire injuſtice. Tout cela, ma chère mère, ne nous doit point troubler, & ne nous doit ſervir que de nouveaux motifs, pour avoir recours à Dieu, duquel nous avons toûjours infiniment plus de ſujet d'eſpérer la miſéricorde que de craindre les deſſeins de nos perſécuteurs, qui ſont plus dignes de pitié que nous. Je vous conjure, ma chère mère, que les nouveaux ſujets, qu'on nous donnera de ſouffrir, ne faſſent que nous attacher davantage à Dieu par la ſoûmiſſion à ſa ſainte volonté & la confiance en ſa miſéricorde. Tous nos amis nous plaignent beaucoup, mais pas un n'oſeroit dire un mot en notre faveur. Les amis de nos perſécuteurs ſe réjoüiſſent & chantent le triomphe, & croyent que nous ſouffrons ce que nous méritons. Cela eſt bien vrai, mais dans un ſens bien différent de leurs penſées, puiſqu'en effet

Tout ce qui ſont nos ennemis ne doit nous troubler, mais doit nous attacher plus fortement à Dieu.

fet nos imperfections méritent un plus rude traitement. Et en un autre, il eſt vrai auſſi que nous ne le méritons pas, puisque ce nous eſt un bonheur & un honneur trop grand de ſouffrir pour la vérité, & que notre Seigneur nous faſſe tant de graces d'être traitées en quelque façon comme il l'a été, accuſées & perſécutées comme ſi nous étions la cauſe de tous les maux. Cette occaſion que Dieu nous donne, me paroit ſi précieuſe, qu'il me ſemble que toute notre crainte ſe doit réduire à n'en faire pas un aſſez bon uſage pour nous purifier & dévenir tout autres que nous n'avons été.

Bonheur de ſouffrir.

Les ſouffrances ſont un vent qui ſépare la paille d'avec le bon grain.

POUR la perſonne, il faut laiſſer les choſes dans l'ordre ordinaire. Dieu a ſon van en ſa main, il ſéparera la paille en quelques-unes: il ordonne tout pour ſes deſſeins: anéantiſſons-nous ſans ceſſe en ſa divine préſence. Que tout ceci eſt peu de choſe au prix de ſes déciſions éternelles, qui termineront nos biens & nos maux ſans reſſource; & cependant ces petites angoiſſes au lieu de ces terribles nous doivent beaucoup ſervir pour nous délivrer de celles-ci. Je ne doute pas que nos ſœurs prient toûjours & humilient leurs ames devant Dieu. J'ai de la joie de voir que tout le monde de céans eſt vraiment en cette diſpoſition: cela me conſole beaucoup & fortifie ma confiance. Je vous ſupplie d'aſſûrer nos ſœurs qu'elles me ſont toutes préſentes, & que je leur recommande ſurtout le ſilence comme la meilleure diſpoſition pour parler à Dieu.

Elles ſont bien peu de choſe auprés de celles dont elles nous délivre.

Prier, s'humilier.

Du Vendredi 29. Avril 1661.

J'AI une pensée que si nous nous convertissons vraiment à Dieu, en quittant tous nos amusemens, pour vouloir vivre comme des personnes qui a veulent mourir entièrement au monde, Dieu fera un miracle en notre faveur, & surtout qu'il conservera N * *. il est tout pour nous, le reste qui ne nous sert pas pour nous conduire à Dieu n'étant rien. Redoublons nos prières, ma très-chère mère, & notre confiance en la miséricorde de Dieu.

Du Lundi 2. Mai 1661.

C'EST une nouvelle affliction que votre maladie: il la faut porter comme tout le reste dans la Paix & la soûmission à Dieu. Enfin, ma très-chère mère, jusqu'à ce tems nous n'avons point porté la croix, sans quoi pourtant on n'est point vrai disciple de notre Seigneur. Ne devons-nous pas nous réjoüir de ce que Dieu nous l'envoye, & *estimer*, comme dit saint Jacques, *avec grande joie d'avoir diverses tentations?* Nous ne sommes pas assez avancées pour que cette joie aille dans les sens; mais prions Dieu qu'elle soit au fonds de notre cœur.

Du Mardi 3. Mai 1662.

Les ennemis de la vérité ont beau faire, ils ne nous feront jamais plus de mal que ce que Dieu le leur permettra.

QUOIQU'IL puiſſe arriver, rien ne peut inconnû à Dieu, & toutes les puiſſances la terre ne ſçauroient nous affliger qu'au qu'il le leur permettra. Je ne lui demande qu vraie foi qui ſera notre vie & notre force. N *. médite ſa retraite. Vous ſçavez, ma chère, que c'eſt ma dernière douleur, ou pl mon unique: tout le reſte ne me ſemble rien c paré à celle-là: mais il faut la recevoir du m cœur que les autres, puiſque Dieu le veut. fin, ma très-chère mère, il ne faut point m de bornes à notre ſoûmiſſion pour qu'elle ſoit gne de Dieu, & pour fléchir ſa miſéricorde à a pitié de nous.

Il faut vouloir que les maladies durent autant que Dieu voudra, auſſi bien que les perſécutions des hommes, & attendre avec patience le ſecours de Dieu.

IL faut que votre fièvre entre auſſi dans l'e cice de notre patience, & vouloir bien qu'elle re autant qu'il lui plaira: il veut bien pourtant nous le prïons comme je le fais très-humblen de vous guérir bientôt. N'ômettez rien de ce qu'on vous ordonnera, & attendez avec la guériſon de votre corps & la paix que l donnera à nos ames, quand il lui plaira, & qu il nous aura purifiées.

JE ſaluë nos ſœurs, & je prie Dieu qu'il t faſſe la grace de trouver la très-bonne man de porter notre croix jusqu'à la mort.

Du Mercredi 4. Mai 1661.

Mr. Hamon vous va voir, s'il n'arrive rien qui l'en empêche. S'il y peut aller, je m'en réjouïs pour l'amour de vous: s'il ne le peut point, il ne faut pas s'en fâcher, mais donner cela à Dieu comme le reſte. Dans la triſteſſe naturelle où notre état nous met néceſſairement, je vois dans ce moment une ſi grande grace de Dieu de nous y réduire, & une dignité ſi au-deſſus de nous d'être traitées de ſa divine Majeſté comme l'a été ſon fils, que j'en demeure confuſe; & dans la crainte de n'être pas fidèles à répondre à cette faveur, il me ſemble que nous devons ſouvent dire: *Hodiè ſi vocem ejus audieritis* &c. Et que nous avions grand beſoin de cette viſite & épreuve de Dieu: il me ſemble, ma très-chère ſœur, que jusqu'à cette heure nous n'avons fait que nous jouër & amuſer dans les graces que Dieu nous a faites, & jouïr d'un faux repos dans l'abondance des vérités, qui ne nous ſervoient qu'à ſatisfaire nos eſprits, & que nous ne nous appliquions point à les mortifier, & cependant c'eſt pour cela que Dieu nous les donnoit. Nous avons été comme les avaricieux qui ne ſongent qu'à amaſſer de l'argent ſans en faire uſage. Nous déſirions toûjours de nouvelles lumières, & ne penſions point à accroître la charité & à diminuer la cupidité au moins autant que nous devions. Il y a longtems que je vois avec peine que nous n'étions point appliquées ni fidèles à retrancher les inutilitez, curioſitez, épanchemens d'eſprit, & tout ce qui donne la vie & entretient le vieil homme, & qui affoiblit le nouveau, qui par ce moyen étoit ſi foible en nous, que la moindre tentation le faiſoit

Attribuer tous les événemens à Dieu.

On ne ſçauroit trop reconnoître la grace que Dieu nous fait de nous traiter comme il a traité ſon fils.

Elle gémit de ce que avant cette perfection ſes religieuſes entroient toûjours dans la connoiſſance des vérités, ſans les pratiquer.

soit tomber. Je voyois dans les autres & dans moi plus que dans pas une des esprits si distraits, qu'ils étoient toûjours prêts à être surpris par les occasions que le Démon & la cupidité offrent sans cesse pour nous tromper: enfin bien de la foiblesse, & peu de vrai zele à recourir à Dieu pour demander plus de force; &, ce qui est pis, une certaine malheureuse crainte d'entreprendre tout de bon à retrancher les satisfactions de la nature, n'étant pas assez persuadées de l'obligation indispensable que nous y avons. Dieu soit béni, ma très-chère mere, de nous y obliger de telle sorte, que nous ne pouvons plus reculer, nous réduisant en tel état, que nous ne devons plus attendre que toutes sortes de privations des biens temporels & spirituels pour le corps & pour l'esprit.

Elle bénit Dieu de ce que il les reduit à être forcées de les pratiquer.

BIEN-HEUREUSES seront celles qui les embrasseront de tout leur cœur, comme une médecine que la miséricorde de Dieu leur donnera pour le remède de leurs ames: & très-malheureuses seront celles auxquelles elle semblera trop rude, & qui prendront cette faveur de Dieu comme une disgrace.

Dieu par la perfection visite sa vigne.

DIEU visite sa vigne: il arrachera celle qui ne porte point de fruit; & taillera celle qui en porte, afin qu'elle en porte davantage.

Quand on est attaché à Dieu rien ne peut nous desunir.

J'AI moins peur de la mort que je n'avois, dans la pensée que l'infinie bonté de Dieu m'envoye cette affliction pour m'y préparer. Je vous supplie, ma très-chère sœur, de le prier qu'il soit ainsi, & que je corresponde fidèlement à sa miséricorde. Attachons-nous à Dieu inséparablement, & nous le ferons entre nous, quoique le Démon & le monde puissent faire pour nous en séparer. Nous sommes la fable & le mépris de tout le monde: n'est-ce pas un heureux état qui nous rendra semblables à Jésus-Christ, si nous l'acceptons pour l'amour de lui. Nous n'avons pas été assez heu-

reu-

reuſes pour déſirer d'être baptiſées de ce baptême. Priez ſa divine bonté qu'au moins nous le recevions avec une parfaite ſoûmiſſion.

Ne vous amuſez point à m'écrire que ce qui eſt abſolument néceſſaire : ne ſongeons qu'au retranchement de toute ſatisfaction. Retrancher toute ſatisfaction.

A Dieu, ma très-chère mère & ſœur, je ne vous ſépare point l'une de l'autre. Je ſuis plus à vous que jamais : ſoyons toutes à Dieu au deſſus des ſens.

Du 7. Mai 1661.

Il eſt vrai, ma très-chère, que nous avons un extrême beſoin de la grace pour ſoûtenir le poids de nos afflictions : mais celui qui la poſſède ou plûtôt qui en eſt la ſource, & qui eſt lui-même celui qui nous afflige, nous en donnera autant qu'il eſt néceſſaire pour les porter, enſorte qu'elles nous purifient, &, ſi je l'oſe dire, nous ſanctifient. Il eſt certain qu'elles ſeront ſans bornes, ſi Dieu permet que les deſſeins de ceux dont il ſe ſert pour nous châtier réüſſiſſent, mais il leur donnera telles bornes qu'il lui plaira, & que notre foibleſſe en aura beſoin. Dans les perſécutions &c. c'eſt Dieu lui même qui afflige & qui donne la grace de les ſupporter avec patience.

Du Dimanche 8. Mai 1661.

Nous ſommes comme quand il fait un horrible tonnère, qu'on n'attend que l'heure qu'il tombe: les menaces redoublent & du côté même des puiſſances, dont les deſſeins vont à tout ce qu'on peut imaginer. Mais enfin, ma très-chère mère, il faut demeurer fermes à ſouffrir tout ce qu'il plaira à Dieu, de la bonté duquel nous devons eſpérer que nous ne ſerons point affligées par deſſus nos forces. Continuons à prier & à nous humilier, afin que Dieu daigne nous regarder.

Du Lundi 9. Mai 1661.

Les menaces continuent & ſe redoublent, & ceux qui ont grand zèle crient, *exinanite, exinanite*; & on nous aſſûre qu'on en viendra là. Pourvû que nous ſoyons ſi heureuſes que cette deſtruction extérieure paſſe juſqu'à l'entière du vieil homme, nous y gagnerons beaucoup. En vérité ceux qui hériteront de nous ſont plus à plaindre que nous. On dit pour aſſûré que H *. pourſuit à corps & à cris. Dieu lui faſſe miſéricorde, comme je la ſouhaite pour moi-même. Nous devons bien pratiquer la ſainte parole de prier ſans ceſſe, & de ne point défaillir.

Du Mercredi 11. *Mai* 1661.

Je vous ſupplie, ne ſongez plus à ma ſanté: elle eſt entre les mains de Dieu comme tout le reſte, & il faut demeurer dans une abſoluë dépendance de ſa très-ſainte volonté pour toutes choſes: nous n'avons point de meilleur moyen d'obtenir ſa miſéricorde, qui ſeule nous fera tout ſouffrir en ce monde, & nous rendra heureuſes en l'autre.

Il y a ſujet de tout craindre des hommes, & d'autant plus qu'ils nous pouſſent à bout: il faut eſpérer que Dieu nous ſoûtiendra. Il ne ſe faut pas étonner ſi nous ſentons le poids d'une perſécution ſi extraordinaire. Dieu ne nous veut pas inſenſibles, mais humbles, ſoûmiſes, patientes dans le ſentiment que la nature ne peut qu'elle ne reſſente; & c'eſt ce qui fait l'affliction: mais il ne faut pas craindre que Dieu infiniment bon permette qu'elle nous accable, c'eſt-à-dire, nous ſépare de la charité; & c'eſt ce que nous lui devons demander ſans ceſſe.

Dans les afflictions Dieu ne nous demande pas l'inſenſibilité, mais l'humilité, la patience & la ſoûmiſſion à Dieu.

Je ſaluë toutes nos ſœurs, & prie Dieu d'être leur force: prions les unes pour les autres dans une vraie union de charité. Je ſuis toute à vous, &c.

AU-

AUTRE LETTRE DE LA MÈRE ANGÉLIQUE,

à une perſonne Amie de la Maiſon, du 16. Mai 1661.

Diſpoſitions des R. de P. R. après qu'on leur eut enlevé leur directeur, leurs novices &c.

ENFIN le bon Dieu nous a dépouillées de tout de pères, de ſœurs, d'enfans: Son ſaint nom ſoit béni. La douleur eſt ici, mais dans la paix & la ſoûmiſſion toute entière à la divine volonté; & nous ſommes perſuadées que cette viſite eſt une très-grande miſéricorde de Dieu ſur nous, & qu'elle nous étoit abſolument néceſſaire pour nous purifier & nous diſpoſer à faire un véritable uſage de tant de graces que nous avons reçûës Croyez-moi, ſi Dieu daigne avoir ſur nous de deſſeins de plus grande miſéricorde, la perſécution ira plus avant. Humilions-nous de tout notre cœur pour nous rendre dignes de ſes faveurs ſi véritables & ſi inconnuës au monde. Vous avez raiſon de croire que vous êtes venuës en un bon tems, car cela eſt bien vrai.

JE vous ſupplie d'être toûjours le plus ſolitaire qu'il vous ſera poſſible; Et s'il faut de néceſſité voir quelqu'un, de parler tout le moins qu'il ſe pourra ſurtout de nous: ne racontez rien de ce qui ſe paſſe; & ſi on vous en parle, écoutez & répondez fort peu. Souvenez-vous de cette excellente remarque de feu M^r. de ſaint Cyran, *que tout l'Evangile & la paſſion même de nôtre Sauveur*

est écrit dans une très-grande simplicité & sans aucune exaggération. l'Orgueil, la vanité, l'amour-propre se mêlent partout. Puis-que Dieu nous a unis par sa sainte charité, il faut que nous le soyons dans l'humilité. Le meilleur de la persécution c'est l'humiliation, & l'humilité se conserve dans le silence : Gardons-le donc aux pieds de Jésus-Christ, & attendons de sa bonté notre force & notre soûtien.

Le silence conserve l'humilité.

LETTRE
DE LA
MÈRE ANGÉLIQUE,
Aux sœurs du monastère de Port-Royal des Champs.

Mes très-chères Sœurs,

MON devoir m'obligeoit de vous demander pardon des fautes innombrables que j'ai faites contre la Religion & contre vous, & je désirois m'en acquitter au dernier chapitre; mais j'en fus retenuë par l'apprehension de vous trop attendrir; ce qui me fit penser qu'il seroit plus à propos de satisfaire à ce devoir par ce billet. Je vous supplie donc, mes très-chères sœurs de me pardonner toutes les fautes que j'ai faites contre le général, en ne satisfaisant pas à la charge que Dieu a voulû que j'eusse dans la maison, par ma négligence qui m'a fait manquer en une infinité de rencontres, & en particulier à ne pas vous rendre à cha-

chacune le ſervice que je vous dois, & d
vous donnant ſujet de beaucoup de mauvai
fication par toutes mes actions déréglées
religieuſes. Je vous ſupplie très-humblemen
blier le mauvais exemple que je vous ai é
& de prier Dieu qu'il me faſſe la grace d'
re pénitence, & que s'il lui plait que notr
me renvoye encore ici, je puiſſe réparer m
tes. Cependant, mes chères ſœurs, je vo
plie très-humblement de vous ſouvenir ſan
de cette parole de notre-Seigneur que nous
luë à Matines: *Aimez-vous les uns les autres
je vous ai aimés, & qu'en cela, ſelon cette autr
de ce divin maître, on connoiſſe que vous êtes me
ples*, & les filles du ſaint Sacrement, qu
unit toutes en lui, parce-que notre miſér
corruption de notre amour-propre nous por
vent à rompre cette divine union avec not
gneur & avec notre Prochain. Je vous
très-humblement, mes très-chères ſœurs,
prier qu'il nous faſſe reſſouvenir & accomp
que nous dit hier au chapitre notre règle,
„ nul dans le monaſtère n'accompliſſe ſes p
„ déſirs. " C'eſt le plus ſaint précepte que
pouvoit donner notre ſaint père pour ne n
parer jamais de l'Amour de notre Seigneur
nos ſœurs, & pour nous faire jouïr de la
paix des enfans de Dieu, qui n'eſt interrompu
par les déſirs de la cupidité & de notre
volonté, qui cauſent tous les deſordres &
dictions & petites Zizanies qui troublent les
munautez. Je prie Dieu, mes très-chères
qu'il les arrache toutes d'entre nous, en no
ſant la grace de renoncer à nos propres vol
& de nous prévenir toutes d'honneur & d
rité, n'ayant d'autre émulation que de no
der.

Je ſuis de tout mon cœur, mes très-
ſœurs, votre très-humble & très-affectionné

& ſervante en notre Seigneur, ſigné, ſœur Marie-Angélique.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE LA MÈRE AGNEZ,

à la Mère Prieure de P. R^e^. des Champs.

du 28. *Avril* 1661.

Je vous aurois prévenuë, mais je n'en ai pas eû le loiſir. Outre que je m'en repoſe ſur la mère Angélique, qui vous fortifie ſans doute plus que je ne ſçaurois faire, avec le ſecours que vous recevez de celui qui eſt appellé le Dieu de patience & d'eſpérance, dont nous devons être toutes remplies & de la force du ſaint Eſprit, quoique ſans joie, comme vous le dites, n'étant pas le tems de cela: il me ſemble que j'oſerois presque dire comme Jonathas, que nous n'avons beſoin de rien, ayant la conſolation des ſaintes Ecritures, ſi Dieu nous fait la grace de les concevoir & de nous nourrir de ſa ſainte parole qui inſpire des remèdes à tout. Mais nous pouvons dire qu'on met du bois dans notre pain en nous rempliſſant l'Angoiſſes, pour nous empêcher de digérer cette

L'Ecriture ſainte donne des remèdes pour tout.

Le grand feu de la charité conſume tout ce que

di-

Renoncer peut nous faire manger avec notre pain.

divine nourriture. j'eſpère pourtant, ma chère mère, que Dieu par ſa bonté allumera tant de feu dans notre cœur, qu'il ſera capable de conſumer les choſes les plus dures.

Tranquillité des Religieuſes de P. R. au milieu de la perſecution.

Je ſalue très-humblement toutes nos ſœurs, que je crois être comme celles d'ici dans une douleur ſans trouble, ſans raiſonnement aux remèdes qu'on pourroit apporter aux maux préſens, & ſans curioſité de ſçavoir ce qui ſe paſſe, ſinon autant qu'on leur peut dire, c'eſt à dire, ce qui eſt néceſſaire de ſçavoir. Il me ſemble que le moyen d'attirer la grace de Dieu ſur nous & de nous préparer aux ſouffrances qu'il lui plaira de nous envoyer, c'eſt de nous rendre exactes à nos devoirs ce qui nous tiendra lieu des choſes extraordinaires que l'on doit faire en ces tems-ci, de quoi l'on n'a pas toûjours le loiſir ni la force.

La fidelité à ſes devoirs eſt le meilleur moyen d'attirer le ſecours de Dieu.

C'est un ſecond carême que Dieu nous envoye pour y pratiquer ce que la règle ordonne dans le prémier, en y ajoûtant des *Alleluia*, pour témoigner à Dieu, que c'eſt avec amour que nous acceptons ſa conduite ſur nous. Je ſuis toute vous, & toute à toutes &c.

LET

LETTRE
DE LA
MÈRE AGNEZ,
à M. L'EVÊQUE D'ANGERS.

Sur la ſortie des 3. dernières penſionnaires de P. R*. ſur le mérite de Mad^lle. de Monglas novice; & ſur un miracle fait ſur elle après une neuvaine à Saint Bernard.

le 4. Mai. 1661.

Nous avons reçû les deux Lettres que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire ſur un même ſujet, qui nous témoigne la bonté que vous avez pour tout ce qui nous touche, dont nous ne pouvons jamais douter: c'eſt ce qui nous oblige de vous faire ce billet, encore qu'il n'y ait rien de nouveau, pour vous ôter de la peine où vous pouvez être de notre état, qui eſt tel qu'il plaît à Dieu, qui nous fait la grace d'adorer ſa ſainte volonté avec toute la ſoûmiſſion qui nous eſt poſſible, quoique ce ne ſoit par ſans larmes. L'on retirera demain les deux penſionnaires qui nous restent, qui ſont Mesdemoiſelles Dalbert & de Chars, & même Mademoiſelle de Luines, quoiqu'elle ſoit

au

au noviciat depuis le commencement du carê ou elle faiſoit parfaitement bien : ce qui lui ne une douleur extrême & la fait réſoudre d s'engager nulle part, qu'elle ne voie ce qui ar ra de nos affaires.

Nous avons donné l'habit à Mademoiſelle Monglas, qui étoit reçuë avant l'ordre qui no été donné. Il y avoit un an qu'elle faiſoit ſ de inſtance pour entrer au noviciat, & c'eſt eſprit ſi ſage & ſi ſolide, qu'elle ſurpaſſe beauc ſon âge. Il a plû à Dieu de faire une merv en elle en même tems que l'on délibéroit de r perſécuter. Il y a plus d'un an qu'elle étoi venuë boiteuſe : l'os de la hanche s'étoit d & rentré en dedans, de ſorte qu'elle ne p voit presque marcher que ſur le bout du p On lui avoit fait faire un ſoulier plus haut l'autre de 4. grands doigts : elle ne pouvoit s' nouiller ſans mettre un livre ſous ſon genou, avoit avec cela beaucoup de douleur. Cette d enfant eſt fort délicate, & la moindre choſe lui ſoit de la peine, comme d'aller à une grande r ſe au chœur : elle en revenoit avec la migra Cela lui faiſant craindre de ne pouvoir travail elle eut la penſée de faire une neuvaine à ſaint J nard, pour obtenir de Dieu plus de ſanté, & d délivrée de cette incommodité à marcher : c'é la ſemaine ſainte qu'elle fit cette dévotion : fût exaucée, car elle alla à tout l'office, & me quelques jours à matines ſans s'en trouver r mais ce qui eſt bien plus merveilleux, c'eſt q un moment elle ſentit ſa jambe auſſi longue l'autre. Il lui fallut ôter ſon ſoulier, & elle r cha auſſi droit que perſonne, ne lui reſtant cune marque qu'elle eût boité. Ce nous eſt grande conſolation dans nos afflictions de voir plaît à Dieu nous faire connoître par des e ſi merveilleux, qu'il regarde notre maiſon, qui ſi en butte à tout le monde.

M.

MONSIEUR de * * * fait languir il y a long-tems ma ſœur de Bagnolx par l'empêchement qu'il a mis à ce qu'elle fût novice : il y a un an qu'elle la ſeroit: il acheve demain de l'affliger, & nous avec elle en nous l'arrachant, ſi j'oſe uſer de ce terme. En vérité nous en avons le cœur outré de douleur. Nous nous recommandons, s'il vous plait, à vos prières.

TOUTES celles, qui ont l'honneur de vous appartenir, vous aſſûrent de leurs très-humbles obéiſſances.

LETTRE

DE LA

MÈRE AGNEZ,

à M. L'EVÊQUE D'ANGERS.

Expoſition de la ſainte Epine de N. S. pour recommander à Dieu la maiſon de P. R*.

Viſite prochaine précedée de Diſcours ménaçans.

Demande des Prières de ce Prélat.

Gloire à Jeſus au très-ſaint Sacrement.

Le 10. *Juillet.* 1661.

Mon très-cher Père,

DEPUIS que vous avez offert votre ſacrifice à Dieu, où vous avez enfermé ce que vous

aimez le plus ſaintement, qui eſt votre Egliſe p
ticulière, en faveur de l'Egliſe univerſelle, n
ne ceſſons point de recommander à Dieu ſon o
vre, afin qu'il en ſoit le défenſeur, comme il
a été le principe.

C'EST pour cette intention que nous allons
poſer la ſainte Epine, par laquelle il a plû à D
de nous donner tant de fois accez à ſa miſ
corde, en nous délivrant des maux qui nous étoi
préparés, & en nous inſtruiſant tout enſemb
que pour honorer ſes divines ſouffrances, il
doit s'attendre d'y avoir part, comme il arr
maintenant par ſa providence, à laquelle nous
ſirons d'être parfaitement aſſujetties. Nous fer
auſſi demain dire une meſſe du ſaint Eſprit,
qu'il lui plaiſe de préparer l'eſprit & le cœur
la perſonne qui a tant de beſoin d'être éclai
ſur des vérités qu'elle perſécute, parce-qu'on ne
lui découvre pas. Nous ſommes ſur le point
recevoir une viſite, à laquelle il y a apparence qu
ne cherche pas notre juſtification, puiſqu'on n
ſignifie que nous ne ſommes pas à la fin de
maux. Notre conſolation eſt qu'ils finiront a
notre vie, & que nous ſerons heureuſes de ſa
faire à Dieu par cette voie, n'y en ayant pe
de meilleure que celle de l'humiliation & de
ſouffrance.

Mr. BAIL a été à Port-Royal des Champs
il a vû toutes les ſœurs en particulier, & tén
gné beaucoup de ſatisfaction d'avoir trouvé
foi pure & ſans mélange, jusques-là qu'il e
fait l'éloge en chaire, ayant prêché le jour
ſaints Apôtres: ce qui n'a pas empêché qu'il n'ai
à deux qui lui témoignoient n'avoir que des acti
de graces à rendre à Dieu de les avoir miſes
la maiſon, qu'elles ne ſeroient pas toûjours ſi
tentes, & que la perſécution viendroit au dedi
après avoir été au dehors. Cela n'eſt-il pas
mirable qu'on ménace des perſonnes en ma
t

tems qu'on les juſtifie? les Confeſſeurs diſent de leur côté que nous ſommes des ſaintes, mais qu'ils jugent bien que nous n'en aurons que plus de mal. Que s'il étoit vrai que nous fuſſions des ſaintes, nous ſerions diſpoſées à être traitées comme ont été les ſaints.

DEMANDEZ à Dieu, mon très-cher père, qu'il nous donne ces deux qualités dont nous n'avons encore que le déſir. Nous avons une confiance entière en vos prières, ne pouvant douter qu'après avoir parlé à Dieu, vous ne ſoyez écouté de lui, quand vous lui parlerez en faveur de celles qui vous demandent très-humblement votre aſſiſtance.

LA mère Angélique eſt toûjours mal. On craint beaucoup que ſon enflure ne tourne en hydropiſie. Elle vous ſaluë très-humblement, & s'offre à Dieu ſans ceſſe pour vous.

LA ſécrétaire, votre indigne filleule, mais qui s'eſtime fort glorieuſe de porter cette qualité avec celle que ſa naiſſance lui donne, vous ſupplie très-humblement de recevoir les aſſurances, qu'elle vous honore plus que jamais dans la nouvelle dignité dans laquelle vous êtes entré de défenſeur de l'Egliſe.

LA mère Prieure & la mère Sous-Prieure, qui ſont avec ſœur de Ligny votre nièce & ma ſœur le Comte, vous ſupplient très-humblement d'agréer qu'elles vous témoignent le même ſentiment & qu'elles vous ſupplient de les recevoir pour vos filles & pour vos très-humbles ſervantes. Nous vous regardons toûjours comme notre ſeul & unique Evêque de la perſécution.

LETTRE
DE LA
MÈRE AGNEZ,
À LA SOEUR
MARIE CHARLOTTE
DE SAINTE CLAIRE.

Sur leur affliction de ſe voir ſéparées.

Que les afflictions ſont une punition de Dieu, mais auſſi qu'elles nous approchent de lui.

Gloire à Jeſus au très-ſaint Sacrement.

Le 28. Nov. 1661.

Il n'y a point de doute, ma très-chère ſœur, que la ſouffrance où nous ſommes ne nous ſerve devant Dieu, puiſqu'il nous fait la grace de l'accepter, & de vouloir bien qu'elle arrive comme une ſuite des ſaintes inſtructions que nous avons recuës, qui doivent porter leur fruit par la patience, comme notre Seigneur le dit en l'Evangile; & je crois que l'on peut dire des afflictions comme de

de la charité qu'elles couvrent les péchez, ayant le même privilége quand elles ſont accompagnées de l'amour de Dieu, qui ſe fait reconnoître par la ſoûmiſſion que l'on lui rend en les voulant bien ſouffrir.

Je crois donc, ma très-chère ſœur, que vos fêtes vous auront plus ſanctifiée cette année qu'elles n'ont fait jusqu'à preſent. Ce n'eſt pas qu'il ne faille joindre enſemble le ſouvenir de ſes infidélitez paſſées avec la confiance que nous devons avoir dans les marques que Dieu nons donne préſentement de ſa miſéricorde. Son Eſprit ſaint peut accorder tous les deux enſemble; mais notre propre eſprit eſt ſi foible qu'il n'eſt pas capable d'y apporter le tempéramant. C'eſt pourquoi il faut ſuivre Dieu & s'appliquer entièrement à ce qu'il nous préſente, en oubliant en quelque facon nos miſéres, pour eſpérer qu'elles n'empêcheront point les effets de ſa bonté, qui nous châtie comme ſes enfans, qu'il veut corriger mais non pas perdre. C'eſt en cette qualité d'enfant qu'il nous dit dans l'Evangile: *quand les ſujets de crainte & d'angoiſſe arriveront, levez vos têtes, car votre redemption eſt proche.* Et comme le fils de Dieu a choiſi la même voie des ſouffrances pour nous racheter, nous ſommes obligées de la croire la meilleure & la plus propre pour nous appliquer le fruit de ſa mort & de ſa croix. Ne diminuez rien, ma chere ſœur, à la préparation de cœur où vous devez être de tout offrir à Dieu. Sa providence a diſpoſé votre éloignement de nous, pour lui rendre votre ſacrifice plus agréable à meſure qu'il ſera plus volontaire.

Vous ſçavez que Dieu remplit tous les vuides, & l'avantage qu'il y a de ſe dépouiller d'une créature pour ſe revêtir de Jéſus-Chriſt, comme ſaint Paul nous ordonne de faire. Notre Seigneur dit que tous les cheveux de notre tête ſont comptés, qui ſignifient nos affections & tous les mou-

vemens de notre cœur. Il n'a donc garde d
tre en oubli ce que vous reſſentez dans no
paration, que vous devez tâcher d'oublier pou
ſouvenir de ſa double préſence, la premiè
la grace qu'il donne à tous ceux qui ſont
& la ſeconde par l'affliction qui l'approche
ticulièrement des ames qui l'invoquent da
état. Fortifions-nous, ma très chère ſœur,
promeſſe qu'il nous fait, qu'il a plû à ſon p
donner le Royaume à un petit troupeau,
veut point d'autre Paſteur que lui, & qui
tôt ſouffert qu'on lui otât la vie que de per
qu'on lui ravît une ſeule de ſes brebis, qu'il tie
ſa main, comme vous dites, & en cette ma
laquelle nous devons mettre toutes nos ava

PRIONS toûjours l'une pour l'autre, m
chère ſœur, avec une véritable union d
ſans donner lieu aux attendriſſemens de la
qui eſt un principe d'affoibliſſement.

LETTRE
DE LA
MÈRE AGNE
A MADAME
LA MARQUISE DE SABL

Le 1. Janvier, 1662.

Les ſouhaits qu'elle lui fait & voudroit faire.

SI je pouvois avoir de plus grands ſ
pour votre ame, ma très-chère ſœur

ceux que j'ai eû les autres années, je les voudrois redoubler en celle ci, pour anticiper tout ce que je devrois faire dans les années où je n'en aurai peut-être pas le moyen. Je demande à Dieu qu'il grave dans votre cœur & dans le mien le déſir & l'amour des années éternelles, afin que le bonheur de celle-là couvre les ennuis & les peines de celles que nous devons paſſer ſur la terre. C'eſt en ce ſaint jour que Dieu m'a renduë fidèle en me faiſant Chrétienne. Que ſi ma foi s'étoit fortifiée à proportion de mon âge, elle ne pourroit être ébranlée par aucun évènement. Vous ſçavez, ma très-chère ſœur, ceux qui nous ménaçent; & vous nous plaignez en même tems avec grande raiſon dans la vûë de notre foibleſſe. Mais s'il plait à Dieu d'être pour nous & avec nous, ne ſerez-vous pas bien-aiſe que nous ayons l'honneur & la grace de ſuivre Jéſus-Chriſt dans ſes humiliations & ſes ſouffrances, puiſque les ſiennes doivent ſanctifier les nôtres, & leur donner une fin auſſi glorieuſe qu'elles auront été pénibles. Si vous aviez le pouvoir de nous délivrer, & que nous honorant de votre amitié, comme vous faites, vous priſſiez néanmoins la réſolution de nous laiſſer ſouffrir, ne devroit-on pas conclurre que vous y découvririez plus d'avantage pour nous que de nous procurer la paix. C'eſt le raiſonnement que nous devons faire à l'égard de la providence de Dieu, & qui nous oblige de regarder tout ce qui arrivera comme des ſuites du choix qu'il aura fait de ce qui nous eſt le plus utile.

Ses diſpoſitions ſur les perſécutions dont on le ménaçoit.

De quel œil elle regarde les ſouffrances.

MAIS il faut vous rejoüir d'une autre part, ma très-chère ſœur, de ce qu'un Sauveur qui ſe préſente à vous, entre déjà en payement du prix de votre ſalut : nous aurions ſujet d'aller à lui avec confiance, ſi nous avions pour lui l'amour qui eſt dû à une charité infinie comme eſt la ſienne. Il a mis ce feu ſacré dans le cœur de la ſainte Vierge, & il veut que nous paſſions vers elle pour

Sur la Circonciſion.

La confiance qu'on doit

avoir à la sainte Vierge.

nous enflamer, cette Divine Mère étant si remplie de graces, qu'elle en répand sur tous ceux qui l'approchent; & il n'y a point à craindre que son sein soit trop étroit pour nous y recevoir, puisqu'il a pû contenir celui qui renferme toutes choses. Ce sont les bénédictions du Fils & de la Mère, que je vous souhaite avec autant d'ardeur, que je désire d'être toute ma vie votre très-humble & très-obéissante servante, &c. Signé, &c.

LETTRE

DE LA

MÈRE AGNEZ,

à M. L'EVEQUE D'ANGERS.

Exposition des deux périls qui ménaçoient le P. R**. Les uns pour l'état de cette vie, les autres pour l'ame.

Grands sentimens sur les deux.

Le 4. Nov. 1662.

Vous apprenez de nous, mon très-cher père, les périls qui nous ménaçent, & je ne doute point que votre bon cœur n'en soit touché. Nous avons avec nous N*. qui a du cœur pour tous

tous ceux qui en pourroient manquer, & cela ſans préſomption ; car nous ſavons que nous ne ſommes que des roſeaux, mais qui déviendront dans la main de Dieu comme des palmes qui ſe fortifient & ſe relèvent à meſure qu'on les charge. Ce ſont les derniers effets que nous attendons de la miſéricorde de Dieu. Nous en avons reçu beaucoup de ſa bonté, d'avoir mis la maiſon en l'état qu'elle eſt, & de l'avoir fondée ſur la pierre pour la faire reſiſter à l'orage qui a ſoufflé jusqu'à préſent contr'elle. Que s'il permet qu'elle ſoit détruite, pourvû que l'édifice ſpirituel ſubſiſte dans nos cœurs, notre perte ſera notre gain & une anticipation heureuſe de ce qui arrivera quelque jour par la miſère humaine, qui fait décheoir les meilleures choſes, au lieu que ce qui eſt bon recevra ſa perfection par la ruïne de ce qui n'eſt que temporel. Je me fortifie, mon très-cher père, en écrivant ceci, pour ne pas écouter ceux qui nous intimident par cette raiſon, que nous ſerons cauſe du renverſement d'une maiſon de Dieu, afin de ne rien craindre que ce qui bleſſeroit mortellement nos ames, qui ſont ſon unique & véritable temple, où il demeure auſſi long-tems que nous voulons demeurer en lui. Je vous demande très-humblement vos prières & votre exemple, pour être ſoûtenuë dans la foibleſſe qui nous eſt propre par nous-mêmes. Il y a peu de perſonnes qui nous animent par cette voie; mais ce petit nombre porte la marque de ce petit troupeau, qui entre par la porte étroite de l'Evangile. Si la vérité étoit propoſée en elle-même ſans être obſcurcie par des terreurs & des menaces, il n'y auroit perſonne qui ne la voulût ſuivre, étant ſi conforme à l'eſprit & à la raiſon, & encore plus au ſentiment de la foi. Il n'y a donc qu'à écarter ces ſpectres, & il ne reſtera plus que la juſtice & la beauté de la vérité qui eſt Jéſus-Chriſt même, pour être du nombre de ceux qui ſont ſi heureux

de mourir au Seigneur, parce qu'ils ſont mor auparavant aux intérêts de la vie préſente, q les pouvoient éloigner de lui. Dieu vous dema de, mon très-cher père, un double ſacrifice. crois que celui, que vous lui ferez de nous, ſera prémier, & le ſecond dans la préparation de vot cœur, pour tout ce qui pourra regarder votre pe ſonne. Nous avons eû jusqu' à préſent quelque re ſemblance avec Job dans le dépouillement de to tes choſes. Nous ſommes à préſent dans les s goiſſes où il a été; & je crois que la fin ne ſe pas un rétabliſſement temporel comme celui ce ſaint Prophète, qui n'étoit que la figure des r compenſes éternelles, que Dieu promet dans le no veau Teſtament. Nous aurions à craindre le r lâchement dans une proſpérité extérieure; & no avons tout à eſpérer de la ſouffrance dans laqu le Dieu nous protégera, s'il lui plait, ſous l'omb de ſes aîles, & nous portera, comme il le prom dans ſon Ecriture, afin que nous ne nous laſſio point.

Je me promets, mon très cher père, que vo ne vous ennuyerez point de ce discours, qui n' qu'une effuſion de mon cœur dans le vôtre.

LE

LETTRE
DE LA
MÈRE AGNEZ,
AUX
SOEURS DE PORT-ROYAL DES CHAMPS.

Image de l'état préſent de la maiſon de P. R.*

En quoi conſiſte la préparation aux maux dont elles ſont ménacées.

Excellent uſage de ces paroles du Pſeaume 85. vſ. 10.

Deduc me, Domine, in viâ tua, & ingrediar in veritate tuâ.

Le 18. Juillet 1664.

Mes très-chères Sœurs,

J'AVOIS cru dans mon dernier rhume que Dieu me vouloit ſéparer de vous ſans attendre l'ordre des hommes.

JE tiens pour une grace qu'il m'a faite, que cela n'ait pas été, afin que je ſois plus en état de me préſenter devant ſon jugement, après que j'aurai eû le moyen d'expier mes fautes par les pri-

vations & les humiliations qui me pourront arriver.

C'est déjà quelque choſe que l'incertitude où nous ſommes, & de nous voir réduites à l'état des novices, qui n'appréhendent rien tant que de ſortir de la maiſon qu'elles ont choiſie.

J'avouë, mes très-chères ſœurs, que la vûë de cet état ou d'un autre, qui ſeroit encore plus fâcheux, eſt capable de faire trembler. Auſſi ne faut-il par beaucoup s'y arrêter, de peur de ſe tenter ſoi-même, mais conſidérer plutôt l'obligation qu'on a de s'abandonner à Dieu & d'eſpérer en ſa protection, qui ſçaura bien meſurer les forces que nous devons avoir, & qui ne nous peuvent venir que de ſa grace avec les tentations dont il lui plaira de nous éprouver. Ce que nous avons à faire, c'eſt de nous regarder comme ſi nous entrions de nouveau au ſervice de Dieu, & de nous appliquer les paroles de l'Ecriture, *qu'il faut ſe tenir en juſtice & en crainte & préparer ſon ame à la tentation.*

C'est de quoi notre ennemi inviſible tâche de nous détourner, afin que nous penſions moins à nos devoirs préſens qu'à prévenir des maux qui ne ſont pas encore arrivés: ce qui n'eſt pas une préparation, mais plutôt une indiſpoſition pour en faire un bon uſage, n'y ayant que la pratique de la juſtice, qui conſiſte à notre égard dans les vertus religieuſes, qui nous puiſſe fortifier pour être capables de ſoûtenir les épreuves de Dieu.

Nous avons trouvé dans nos matines une inſtruction fort néceſſaire pour nous bien préparer. C'eſt une prière que le Prophète fait à Dieu, afin qu'il le conduiſe dans ſa voie pour le faire entrer dans ſa vérité. Il n'y a rien de plus aimable que la vérité; & tout le monde ſe mettroit de ſon parti s'il n'y avoit qu'à la confeſſer & à l'honorer: mais il n'y a guères de perſonnes qui en ſoient dignes, parce-que Dieu ne la leur découvre pas, & qu'il veut

veut qu'elle ſoit la récompenſe de ceux qui obſervent ſa Loi.

Et c'eſt ce que Jéſus-Chriſt même nous apprend, quand il dit qu'il eſt la voie, & enſuite qu'il eſt la vérité, ſi l'on n'étend cet amour de la vérité, qui conſiſte principalement à ne rien croire & à ne rien embraſſer qui ne lui ſoit conforme, à une autre vérité qui eſt celle des mœurs, ſans quoi cette prémière partie de la vérité ne peut ſubſiſter: & quand on ne viendroit pas juſqu'à y manquer, ce ſeroit comme une lampe qui s'éteindroit bientôt parce-qu'il n'y auroit pas aſſez d'huile. Je vous conjure donc, mes très-chères ſœurs, & je m'exhorte moi-même avec vous, de nous appliquer ſérieuſement à profiter du peu de tems que Dieu nous donne, pour nous exercer dans la vertu, de laquelle nous devons tant craindre de nous écarter. Lorſque nous nous trouverons dans l'obligation de la pratiquer dans un dégré extraordinaire, les rencontres, que l'on trouve à préſent de ſe mortifier & de renoncer à ſoi-même, ne ſont que des peintures en comparaiſon des difficultés où nous nous trouverons engagées. Dieu nous demande les prémières, & il nous promet qu'il nous donnera les ſecondes. Ne penſons donc point au lendemain, en craignant trop de manquer de la grace qui nous ſera néceſſaire: mais employons bien celle qu'il nous donne aujourd'hui, & ce ſera une ſemence qui produira cent fois autant. Il y faut ajoûter les prières continuelles, c'eſt-à-dire, celles du cœur, qui ne ſont point interrompuës, parce-qu'il déſire toûjours d'être à Dieu. Je vous les demande très-humblement pour moi, mes très-chères ſœurs, & je vous promets les miennes, bien qu'elles ſoient très-indignes, puis qu'elles vous ſont toutes acquiſes, étant entièrement à vous, & votre très-humble ſœur & ſervante, &c.

LETTRE
DE LA
MERE AGNEZ,
A
Mr. DE SEVIGNÉ,

Dans le tems de la perſécution de P. R.

Sur les raiſons de demander l'accroiſſement de la foi.

Le 1. Août. 1664.

A meſure que les jours déviennent plus mauvais, nous demandons à Dieu qu'il faſſe croître notre foi, pour juger ſelon ſon Evangile & non par la raiſon humaine de toutes les choſes qui ſe paſſent, afin d'être ſi heureuſes de ne nous point ſcandaliſer de voir tant d'injuſtice que Dieu ſouffre pour des raiſons très-juſtes, qui ſeront un jour le ſujet de notre admiration, quand notre foibleſſe ſera dévenuë capable de les pénétrer dans ſa lumière divine.

Il me ſemble, mon très-chèr frère, que c'eſt à nous que l'Evangile de ce jour s'addreſſe, puiſque Jéſus-Chriſt nous fait voir ce que tant d'autres ne voyent pas, qui eſt la déſolation de l'Egliſe:

a-

ès quoi nous ne devons plus penſer qu'à nous
ir pour ne point participer à une conduite ſi
traire aux règles qu'il nous a données, ou plu-
aux commandemens que Dieu nous a faits,
on s'efforce d'éluder pour établir les traditions
hommes. L'on n'oſeroit dire toutes les ré-
ions qu'il eſt, comme je crois, permis de fai-
ur cet Evangile, qui ſe trouvent presque tou-
dépeintes dans le tems où nous ſommes, &
cipalement dans ces paroles qu'on dira, lorſque
s-Chriſt eſt ici qu'il eſt au deſert, qu'il eſt dans
maiſons; mais qu'il ne le faut pas croire ni al-
en ces lieux-là, parce-que ce n'eſt pas où il nous
donné de le chercher. Nous le trouverons
e deux ou trois perſonnes qui ſeront unies en
nom: il ſe trouvera toûjours dans la voie
ite & dans la confeſſion de la vérité, qu'il eſt
même, & non parmi la multitude de ceux qui
chent par un chemin large, qui conduit à l'er-
& au relâchement, n'y ayant rien de ſi aiſé,
de ſe tromper quand l'on cherche ſon repos.
s ce qui nous doit infiniment conſoler ſont
ſſurances que Jéſus-Chriſt nous donne, que pas
de ſes élus ne périra, quelque grande & épou-
table que puiſſe être cette dernière perſécution,
pourquoi, mon très chèr frère, n'eſpérerions-
s pas d'être de ce nombre, après avoir reçû
de gages de la miſéricorde de Dieu, & prin-
lement celui-ci?

Lettre de la même au même,

Pour le remercier de la part qu'il prend à l'état de ſouffrance de Port-Royal.

Gloire à Jéſus au très-ſaint Sacrement.

Le 22. Août. 1664.

Je ne puis apporter plus de créance que je fais, mon bon frère, à votre bonne volonté, & à l'effuſion de votre cœur pour nous, je vous en rends tous les très-humbles remercimens qu'il m'eſt poſſible, encore que ce ſoit trop peu de choſe pour le joindre à la recompenſe que Dieu vous promet pour la bonté que vous avez pour ſes ſervantes. Nous nous attacherons à la communion des ſouffrances de Jéſus-Chriſt que vous nous propoſez, pour porter avec humilité celle du ſaint autel, dont nous ſommes excluſes: ce ſera en diſant, proſternées devant Dieu, les paroles que je vous ſupplie de dire auſſi à notre intention: *in ſpiritu humilitatis & in animo contrito ſuſcipiamur à te Domine, & ſic fiat ſacrificium noſtrum in conſpectu tuo hodiè, ut placeat tibi Domine Deus.* Je ſuis, *&c.*

LET-

us sommes souvent à vos pieds pour vous
der votre sainte bénédiction, & nous la re-
: invisiblement avec une consolation parti-
: de pouvoir recouvrer en vous ce que nous
is en notre Prélat. C'est pourquoi tous les
ès n'étant qu'un Evêque, nous ne nous te-
oint abandonnées ni séparées de la grace
ous devons attendre de la puissance épisco-
qui est la protection des fidèles, & particuliè-
t des vierges consacrées à Dieu, desquelles
êques sont les pères, & je suis assurée que
nous faites l'honneur de nous regarder en
qualité qui nous est infiniment chère.

dans une union si parfaite. L'on arrivera à la fin qu'on prétend de les affliger, mais pour ce qui est de les desunir & de les affoiblir dans la résolution où elles sont de ne jamais céder à un commandement, qui est contre leur conscience, j'espère plus que jamais que cela n'arrivera point, ayant déjà l'expérience qu'à mesure que les menaces croissent, Dieu leur augmente la force & le courage pour lui être fidèles. N'est-ce pas, mon cher père, une grande merveille de sa grace, d'être plus fermes à l'approche de tant de maux, que l'on n'avoit été pendant qu'on ne les regardoit que de loin?

Ce n'est pas qu'on ne prévoie bien tout ce que l'on aura à souffrir & que l'on soit insensible à des choses qui méritent tant d'être appréhendées, tant de larmes, qui se répandent, en sont les fideles témoins; mais nous nous souvenons de ce que dit l'Ecriture, qu'il vaut mieux être en la maison de pleurs qu'en celle de banquet. Notre douleur est donc accompagnée d'actions de graces, croyant que Dieu tirera sa gloire & notre salut des maux que nous souffrirons. Ce sera donc en qualité de victimes que vous nous offrirez à Dieu, quand vous lui immolerez au saint autel cet Agneau Divin, à qui toutes les ames doivent le sacrifice d'elles-mêmes. Demandez-lui, mon cher père, que nous fassions le sacrifice de nous-mêmes avec un cœur humilié, & en considérant que ce que nous faisons est peu de chose en comparaison de ce que Jésus-Christ a souffert pour nous. La tendresse que votre charité vous donnera à notre égard sera un sacrifice de bonne odeur envers Dieu; & ce surcroît de peine, par la compassion que vous aurez de celle d'autrui, vous fortifiera de plus en plus pour porter celles qui vous accablent déjà.

C'est ce que nous demandons à Dieu de tout notre cœur, & qu'il nous fasse bien concevoir que c'est votre bonheur & le nôtre d'être condamnés des hommes pour être justifiés de Dieu. . . . .

Nous

ous ſommes ſouvent à vos pieds pour vous
nder votre ſainte bénédiction, & nous la re-
is inviſiblement avec une conſolation parti-
e de pouvoir recouvrer en vous ce que nous
ns en notre Prélat. C'eſt pourquoi tous les
ues n'étant qu'un Evêque, nous ne nous te-
point abandonnées ni ſéparées de la grace
nous devons attendre de la puiſſance épiſco-
qui eſt la protection des fidèles, & particuliè-
nt des vierges conſacrées à Dieu, desquelles
vêques ſont les pères, & je ſuis aſſurée que
nous faites l'honneur de nous regarder en
qualité qui nous eſt infiniment chère.

LET.

LETTRE
DE LA
MÈRE AGNE
A
Mr. L'EVÊQUE D'ANGE

Elle lui rend compte de l'état où elle dans ſa Captivité.

Gloire à Jéſus au très-ſaint Sacrem

Le 22. Sept. 1664.

Je ne me ſuis donné l'honneur de vous qu'une fois, mon très-cher père, depu je ſuis en cette maiſon, n'ayant pas eû l té de le faire, depuis le nouvel ordre qu'on n na de ne point du tout écrire, juſqu'à me un billet de 20. lignes que j'avois écrit à m re d'Andilly. Mais depuis deux jours la mèr rieure m'a dit que j'avois permiſſion pou perſonne, & je me trouve obligée de le fai juſtifier les mères de ce monaſtère, de qui l'c a dit qu'elles nous traitoient inhumaineme qui eſt très-éloigné de la vérité, puiſque n

recevons toutes les aſſiſtances que nous pourrions déſirer pour nos beſoins, qu'elles nous donnent même avec profuſion, & d'une manière ſi cordiale, que nous manquerions beaucoup à la gratitude, ſi nous n'en avions toute ſorte de reconnoiſſance.

MAIS pour expliquer ce terme d'inhumanité, je crois qu'il peut être juſtement appliqué à ce que nous vivons entièrement ſéqueſtrées par un ordre ſupérieur, qui nous interdit toute ſorte de communication hormis avec 3. perſonnes, qui en effet ont beaucoup de mérite, mais qui ne peuvent pas remplir la place de tant d'autres que nous avons laiſſées dans une extrême douleur, & de qui nous n'entendons aucunes nouvelles, particulièrement de mes nièces, qui ſont ſans doute autant en peine de nous que nous ſommes d'elles. Que ſi elles étoient en même lieu, elles ſe pourroient conſoler enſemble, ſurtout la jeune qui avoit ſupplié inſtamment Monſeigneur l'Archevêque de la mettre avec ſa ſœur.

JE pourrois encore appliquer ce terme d'inhumanité, que je veux ſupprimer par reſpect, pour donner ſeulement le nom de ſévérité exceſſive à la continuation de la défenſe qu'on nous a faite de participer aux divins myſtères, ſans nous faire eſpérer d'en approcher qu'après avoir fait une choſe que notre conſcience nous fait toûjours connoître comme n'étant pas permiſe. Vous pouvez juger, mon très-cher père, de quelle force nous avons beſoin pour porter un ſi grand jeûne, & pour ſouffrir l'indignation de notre prélat, à qui nous voudrions rendre toute ſorte de reſpects & d'obéïſſances, comme nous faiſons en effet en nous ſoûmettant à toutes les peines qu'il lui plait de nous impoſer; & nous voudrions encore avoir pour lui les mêmes tendreſſes que les Réligieuſes de votre diocèze ont pour vous, de qui elles reçoivent les témoignages d'un véritable père; mais puiſque Dieu permet que nous ſoyons traitées d'une autre manié-

nière, ce nous eſt un motif d'avoir une pl
culière confiance en notre père qui eſt ès c
qui eſt le juge équitable de nos intention
au trône de ſa miſéricorde, où vous ne pou
quer d'avoir accez pour des perſonnes a
nées de tout ſecours. Je vous demande tr
blement votre ſainte bénédiction pour les
ſonnes qui vous appartiennent, & pour to
autres qui ſont dans la même affliction, &
charité de Jéſus-Chriſt nous fait aimer &
comme ſes ſervantes qui vous honorent
rement.

LA ſécrétaire vous ſupplie en toute hu
lui conſerver le rang particulier que l'Egli
donné à votre égard, en la rendant votre
elle auroit bien dévotion au miracle du P
Habacuc pour être transportée auprès de

LETTRE
DE LA
MÈRE AGNEZ,
A LA
REINE DE POLOGNE,

Pour la remercier de ſon attention & de ſa ſenſibilité aux vexations de la maiſon de P. R*.

Quel eſt l'avantage des ſentimens de compaſſion des maux des autres.

1664.

MADAME,

LES preuves nouvelles, qu'il plait à votre Majeſté de nous donner de l'extrême bonté, qu'elle conſerve pour cette maiſon, en déſirant d'apprendre l'état où elle eſt, me fait croire, Madame, que vous ne vous ennuierez pas d'un entretien auſſi desagréable que celui qui ne peut cauſer que de la peine à votre Majeſté, qui n'a pas un cœur inſenſible, comme celui de la plupart des Rois à tout ce qui ne touche pas leur grandeur & leur gloire. Cette

te dispoſition, Madame, me conſole, non p
parce-qu'elle nous eſt favorable, que parce-
eſt avantageuſe à votre Majeſté, laquelle ſ
glorieuſe en imitant le Roi du ciel, qui n'eſt
le Père de miſéricorde, que par la compaſſio
a de la miſère de ſes enfans. Vous avez vû,
me, par la dernière que je me donnai l'h
d'écrire à votre Majeſté, que nous ſommes
cées de la dernière violence, & que dans
extrémité nous l'avons regardée comme cett
de Reine, de laquelle Dieu ſe ſervit pour l
vrance de ſon peuple, à quoi il ſemble avo
paré votre Majeſté par les ſentimens fav
qu'il lui a donnés depuis long-temps pou
maiſon; au lieu que nous ayant voulu affliger
permis que l'eſprit de notre Roi ait été préve
des impreſſions toutes contraires qu'on lui
nées de nous, & qui ont entièrement arrêté à
égard jusques à cette heure les effets de la c
ce & de la juſtice qui lui ſont naturelles.

Nous attendons, Madame, quel ſuccès
ra à Dieu de donner à votre charité, qui ne
ra jamais être ſans une grande récompenſe,
que contre le déſir de votre Majeſté elle puiſ
ſans effet.

Je vous aſſurerai, Madame, que l'état o
ſommes ne nous fait pas oublier l'obligatic
nous avons d'offrir à Dieu les beſoins de
Royaume & les affaires préſentes de la diè
ſont ſi importantes à votre Majeſté, & da
quelles je ne doute point qu'elle ne regarde
cipalement l'établiſſement du Royaume de
Chriſt, qu'un déſir ſincère établit véritablem
elle-même.

Faites-nous la grace, Madame, d
croire incapables de manquer à un ſi gra
voir: ce qui nous rendroit indignes d'être
d'une mère, qui a tant honoré votre Majeſ
qui continuë ſans doute devant Dieu à déſire

rende votre ame toute royale, en ajoûtant aux rares qualités qu'il lui a données, pour la rendre digne de la couronne qu'elle porte, une grace puiſſante qui lui faſſe aimer infiniment davantage de régner chrétiennement, en ſe rendant ſervante de Jéſus-Chriſt.

Je déſire, Madame, que votre Majeſté ne me prive pas du titre, qui m'engage en particulier d'être avec un profond reſpect, Madame, de votre Majeſté, &c.

LETTRE
DE LA
MÈRE AGNEZ,
À LA
REINE DE POLOGNE,

Sur le bonheur des ſouffrances.

1664.

MADAME,

CELLE dont il a plû à votre Majeſté de m'honorer, eſt remplie d'une bonté ſi extraordinaire, qu'elle me comble de reconnoiſſance & de déſir de mériter devant Dieu, qu'il vous regarde avec autant de miſéricorde, que votre Majeſté té-

ce que je lui demande avec toutes nos ſœurs, qui ſont avec un très-profond reſpect, & moi en particulier, Madame, de votre Majeſté, la très-humble & très-obéiſſante ſervante, ſigné, ſœur Catherine Agnez de ſaint Paul.

LETTRE
DE LA
MÈRE AGNEZ,
AUX
SOEURS CONVERSES DE P. R*. DE PARIS,

Sur le deſſein que Mr. l'Archevêque avoit, en envoyant ici une partie des Religieuſes, de les laiſſer toutes à la maiſon de Paris avec l'autre partie de la communauté qu'il prétendoit gagner.

Le 30. *Juin* 1665.

Mes très-chères Sœurs,

Je ſuis ſi touchée de la douleur que vous aurez de la ſéparation qui ſe prépare, qu'il n'y a rien que je ne vouluſſe faire pour vous adoucir cette

le zèle de la gloire de Dieu, une guerre ſainte dans laquelle il a fini ſa vie. Votre Majeſté ſçait bien, Madame, que le chemin qui conduit au ciel eſt étroit, & qu'il l'eſt encore plus pour les grands que pour les petits, parce-qu'ils ſont expoſés à des tentations plus preſſantes de prendre leur repos en la terre, où ils ont tant d'avantages. Ainſi ceux que Dieu aime le plus parce-qu'il les veut pour lui, il ne permet pas que le Démon les enchante par la félicité du ſiècle; & comme il faut une vertu plus parfaite pour s'en ſéparer lorſque l'on poſſède une grande paix, c'eſt, Madame, Dieu même qui trouble l'eau de la piſcine, afin que les ames, qui s'y laiſſent jetter par ſa providence, ſoient guéries de toutes leurs maladies. J'oſe vous dire, Madame, les penſées qui me conſolent, quand je fais réflexion ſur tout ce que votre Majeſté a ſouffert depuis qu'elle eſt hors de France. Ce n'a pas été une marque que Dieu penſât à elle, quand il lui a donné une couronne, puiſqu'un grand ſaint nous apprend que Dieu donne d'ordinaire les Royaumes de ce monde en ſa colère; mais lorſqu'il nous couronne d'épines, c'eſt une preuve qu'il nous aſſocie à Jéſus-Chriſt, & que c'eſt pour être compagne de ſa gloire à proportion que nous l'aurons été de ſon humilité & de ſes ſouffrances. Souffrez, s'il vous plait, Madame, que je parle à votre Majeſté d'un langage, qui eſt l'entretien de notre eſprit dans l'état où nous ſommes, & même en ce tems de la réſurrection, qui eſt celui de la joie de l'Egliſe, qu'elle propoſe à tous ſes enfans comme l'image du repos, que Dieu leur prépare, quand ils auront paſſé comme leur Sauveur par la Mer Rouge des afflictions, qui conduit à une terre de promeſſe, dans laquelle Dieu eſſuyera toutes les larmes de leurs yeux. Il n'y a, Madame, que l'eſprit de Dieu, qui eſt l'eſprit conſolateur, qui puiſſe faire goûter à votre Majeſté des vérités ſi certaines & ſi ſaintes, & qui ſont tout enſemble ſi cachées & ſi inconnuës aux ſens. C'eſt

ce que je lui demande avec toutes nos ſœurs, q
ſont avec un très-profond reſpect, & moi en pa
ticulier, Madame, de votre Majeſté, la très-hu
ble & très-obéiſſante ſervante, ſigné, ſœur Cath
rine Agnez de ſaint Paul.

LETTRE
DE LA
MÈRE AGNEZ,
AUX
SOEURS CONVERSES DE P. R*. DE PARIS,

Sur le deſſein que Mr. l'Archevêque avoit, en envoyant ici une partie des Religieuſes, de les laiſſer toutes à la maiſon de Paris avec l'autre partie de la communauté qu'il prétendoit gagner.

Le 30. *Juin* 1665.

Mes très-chères Sœurs,

JE ſuis ſi touchée de la douleur que vous aurez de la ſéparation qui ſe prépare, qu'il n'y a rien que je ne vouluſſe faire pour vous adoucir cet-

te amertume. Je m'addresse à Dieu qui est l'unique consolateur des ames, afin qu'il vous fasse la grace de la porter avec toute la soûmission que vous devez à sa sainte volonté, de laquelle notre vie & notre sanctification dépendent. C'est à présent, mes chères sœurs, un tems de sacrifice, & il n'y a personne qui ne soit obligé d'en faire à Dieu par hommage à la charité infinie qu'il a eû pour nous, en n'épargnant point son propre fils pour notre salut. Une telle action, pareille à celle que Dieu vous demande en cette occasion, vaut mieux que dix mille autres en des rencontres ordinaires. Prenez-donc bien garde, je vous en supplie, mes chères sœurs, de n'en pas diminuer le mérite en adhérant trop à votre douleur. Dieu comptera vos larmes, & il les mettra en sa présence, comme dit le Prophète, pourvû qu'elles soient modérées, au lieu que si vous donniez la liberté à vos sentimens, vous ne seriez plus capables de faire votre offrande à Dieu dans la paix & la douceur d'un esprit, qui veut être parfaitement soûmis à tous ses ordres. Ne pensez point à la suite des choses, mais abandonnez-vous à la conduite de Dieu, qui est le protecteur des affligés & des délaissés. Vous pouvez-vous assûrer, mes très-chères sœurs, que toutes celles, dont vous serez séparées extérieurement, vous porteront toûjours dans leur cœur, & que je serai toute ma vie autant unie à vous que j'y ai jamais été, comme je me promets que j'aurai toûjours la même part à votre charité & à vos prières. Signé, sœur Catherine Agnez de saint Paul.

LETTRE
DE LA
MÈRE AGNEZ,
A LA
REINE DE POLOGNE.

Quel eſt l'avantage des troubles & des peines de ce monde pour le Salut.

Expérience de la Maiſon de P. R. à ce ſujet.*

1665.

MADAME,

APRE'S avoir rendu de très-humbles actions de graces à Dieu de l'heureux ſuccez des affaires de votre Majeſté, je me donne l'honneur de lui témoigner la joie que j'en ai reſſentie, qui m'a fait admirer la bonté de Dieu & ſa puiſſance, qui donne, quand il lui plait, des ſecours qu'on n'auroit presque oſé eſpérer.

IL s'eſt ſervi, Madame, de la ſage conduite de votre Majeſté, pour lui donner part à un ſi grand ouvrage que celui de la paix de votre Royaume entre vos ſujets, encore que ce ſoit lui ſeul qui y ait

ait donné l'accompliſſement, de même qu'il eſt l'Auteur de tout le bien qu'il fait faire aux juſtes, duquel néanmoins il leur donne la récompenſe, comme s'il venoit d'eux. Il vous reſte encore, Madame, des ennemis de dehors que je déſire qu'il plaiſe à Dieu d'aſſujettir à votre Majeſté, à laquelle il reſtera toûjours aſſez d'occaſions de peines & de ſouffrances, puiſque toute la vie préſente en eſt remplie; Dieu le permettant ainſi pour exercer ceux qu'il aime, & ayant toûjours tenu cette conduite ſur votre Majeſté, pour la préſerver d'un faux repos dans une proſpérité temporelle, qui ſeroit plus préjudiciable à ſon ſalut que les guerres continuelles ne le ſont à ſon état, parce-qu'il refroidiroit l'ardeur qu'elle doit avoir pour cette paix éternelle, qui eſt ſeule ſans mélange.

C'EST ce qui fait, Madame, que quelque déſir que j'aye de voir votre Majeſté exemte de tant d'embarras & d'inquiétudes, j'aurois quelque ſcrupule de demander à Dieu qu'il l'exemtât de toutes ſortes d'afflictions, de peur que, ſi elle étoit au rang de ceux qui ont toutes leurs ſatisfactions & leur joie dans la terre, elle ne méritât pas d'avoir dans le ciel la conſolation que Jéſus-Chriſt n'a promiſe qu'à ceux qui pleurent. Je craindrois qu'il ſemblât que Dieu voulût récompenſer en cette vie ſes bonnes intentions: au lieu qu'il fait paroître en avoir en lui, donnant moins de proſpérité qu'elle devroit avoir ſelon le monde, il la veut rendre digne d'avoir part à la gloire du ciel, où il n'eſt entré lui-même qu'après l'avoir acquiſe par tant de ſouffrances. Je prens la liberté, Madame, de dire à votre Majeſté, que c'eſt avec un peu d'expérience que je lui parle de la ſorte, & que nous diſons toutes que la perſécution nous a été néceſſaire, pour nous faire connoître Dieu d'une autre manière qu'on ne le connoit dans le repos, ce qui nous fait demeurer d'accord de ce que la mère Marie Angélique nous a dit un peu avant ſa mort, que ſi

Dieu avoit des deſſeins de plus grande miſéricorde ſur cette maiſon, les afflictions qui avoient commencé de nous arriver paſſeroient plus avant. C'eſt à quoi nous avons toûjours ſujet de nous attendre: ce qui nous fait demander ſans ceſſe à Dieu qu'il nous donne l'humilité & la confiance, qui ſont néceſſaires pour les bien ſupporter, puiſque c'eſt peu de choſe que le ſervice qu'on rend à Dieu quand il nous traite favorablement; mais quand il ſemble nous oublier & nous rejetter, & qu'avec cela on demeure ferme dans ſon amour, c'eſt une marque qu'on l'honore véritablement & qu'on a plus d'attachement à lui-même que non pas à ſes faveurs & à ſes graces. Et comme le prémier de ſes commandemens, qui eſt celui de l'aimer de toute l'étenduë de notre cœur & de nos forces, ne s'accomplit jamais mieux que lorſqu'on ſouffre avec ſoûmiſſion à ſa volonté qui l'ordonne ainſi, ſi l'on ſe plaint de cet état, c'eſt ſe convaincre ſoi-même qu'on met des bornes à l'amour qu'on a pour lui, puiſqu'on appréhende de rencontrer les meilleurs moyens de lui en donner des preuves, & de mériter par la patience qu'il augmente notre charité.

Je craindrois, Madame, de donner de la peine à la bonté de votre Majeſté, en lui parlant de nos maux, ſi cette peine ne lui étoit en quelque ſorte avantageuſe, parce-qu'elle lui fait exercer la miſéricorde qui eſt en ſa compaſſion ſur ce que les autres ſouffrent.

Si nous ſommes de ce nombre, Madame, nous aurons plus d'accez devant Dieu pour lui demander ſes graces pour votre Majeſté, de qui je ſuis avec un très-profond reſpect, Madame, de votre Majeſté,

La très-humble &c.

LET-

LETTRE
DE LA
MÈRE AGNEZ,
à Mr. ARNAULD,
QUAND
Mr. DE SACY fut arrêté.

Sur les vûës & les ſentimens que la Religion inſpire ſur cet évènement.

JE vous remercie, mon très-cher frère, de votre ſouvenir, qui m'a été encore d'autant plus cher que vous avez eû la bonté de penſer à moi dans le tems de votre plus grande douleur. Je puis vous aſſûrer auſſi que quand j'appris cette nouvelle ſi ſurprenante, presqu'auſſitôt je penſai à la grandeur de l'affliction où vous ſeriez; & il n'eſt pas difficile à ceux qui connoiſſent les obligations particulières que vous lui aviez, & la force de la liaiſon de la nature & de la grace en des perſonnes, qui ont autant de naturel & de charité que vous, de juger de votre douleur. Votre billet ne m'a donc rien appris de nouveau que je ne ſçuſſe déjà, mais je n'ai pû ſouffrir, mon très-cher frè-

re, ce que vous dites que vous pensez que vos péchez sont la cause de cet accident. Il y en a d'autres qui devroient avoir ces sentimens avec plus de justice. Je crois néanmoins après tout, que, quoique nous fussions indignes de le posséder, ce n'est pas tant pour nous punir que pour le récompenser, que Dieu a permis sa détention. Il ne nous prive pas de la lumière de ce flambeau lorsqu'il l'augmente, & qu'il l'expose en un lieu plus éminent, afin qu'on le voie de plus loin, & qu'il éclaire toute l'Eglise. Sa vie qui étoit toute notre édification devient encore plus édifiante. Tout ce qu'il a dit & tout ce qu'il a écrit acquiert une nouvelle force; & ses prières qu'il offre à Dieu pour nous & pour toute l'Eglise sont même plus libres & plus efficaces dans ses chaînes; car la parole de Dieu, comme dit saint Paul, n'est point liée. Si les hommes croyoient lui pouvoir donner plus de force, ils l'affoibliroient, & au contraire s'ils pensoient l'affoiblir ils la fortifieroient. Il est vrai que nous perdons beaucoup, mais il se peut bien faire que l'Eglise y gagnera, & certainement pour lui il y gagne: c'est pourquoi nous retrouvons ce que nous perdons dans le bien général de notre mère & dans le bien même particulier de notre père. Il en sera plus riche & par conséquent nous en serons moins pauvres, car les entrailles de charité, que Dieu lui a données, nous donnent si nous voulons comme un droit de société avec lui pour participer à tous ses biens, & il ne voudroit pas être riche sans nous. J'espère que Dieu aura égard à tant de prières qu'on fait pour lui & qu'il nous le rendra bientôt. Mais si ce n'étoit pas sa volonté & qu'il voulût le laisser en prison plus de tems, il faut que la foi, qui est la source de toutes les consolations qui sont véritables, modère notre tristesse. Il ne seroit pas juste que nous nous affligeassions avec excez d'un accident qui sera un jour le sujet de notre joie, de même qu'il sera le rehaussement,

de

de ſa gloire. Il remerciera Dieu dans toute l'éternité d'une telle priſon, & je ne doute point qu'il n'y ait de la joie dans le ciel lorsque de ſaints prêtres ſouffrent pour la vérité de Jéſus-Chriſt, & que l'étendart de la croix, qui fait toutes les victoires de l'Egliſe, quand on le déploye avec liberté, eſt confié en de ſi bonnes mains.

Vous ne trouvez point étrange d'être longtems ſans voir Monſieur votre frère qui eſt en Suéde, parce-qu'il fait les affaires du Roi & qu'il lui eſt honorable d'être Ambaſſadeur d'un ſi grand Prince. Monſieur de G *. fait les affaires de Dieu à la Baſtille, qui ſe ſont bien d'une autre manière que celles des Rois de la terre. C'eſt un Ambaſſadeur de Jéſus-Chriſt, qui travaille pour la paix de ſon Egliſe, qu'on ne procure jamais mieux qu'en ſouffrant. Il n'y a rien de ſi magnifique qu'une telle ambaſſade. Mais le monde n'a pas des yeux pour en voir la magnificence, qui n'a rien de celle du monde, la grandeur des Ambaſſadeurs de Jéſus-Chriſt étant d'imiter les rabaiſſemens de Jéſus-Chriſt. C'eſt pourquoi ſaint Paul, qui leur apprend à régler leur train ſur le ſien, marque expreſſément que ſon ambaſſade ne ſe faiſoit que dans les chaînes, *pro quo legatione fungor in catenâ.* C'étoit la ſuite de ſon équipage. C'eſt-là où il mettoit ſon honneur, & quand il vouloit ſe glorifier il mettoit entre ſes qualitez, *vinctus Chriſti*, le priſonnier de Jéſus-Chriſt. C'eſt ce qui faiſoit trembler les Démons, qui demeurent toûjours vaincus quand on employe contr'eux la croix de Jéſus-Chriſt; & c'eſt ce qui fait que ces Ambaſſadeurs extraordinaires qu'il envoie de tems en tems en font toutes leurs livrées. Les Rois de la terre ne permettent point à un Ambaſſadeur de prendre leurs armes, & encore moins de porter leurs couronnes; Jéſus-Chriſt au contraire donne aux ſiens ſes propres armes, qui ſont ſa croix, & leur met lui-même ſa couronne ſur la tête, qui eſt piquante parce-qu'elle

RÉPONSE
DE LA
MÈRE AGNEZ DE P. R.
A LA
MÈRE GABRIELLE DE GADAGNE,
Supérieure des Céleſtes de Lyon,

Pour la remercier de la manière chrétienne dont elle lui a écrit ſur l'état de Port-Royal.

Elle lui parle de la Captivité de la MÈRE ANGÉLIQUE,

Et du piége du Démon en leur faiſant demander une obéïſſance trompeuſe.

Gloire à Jeſus au très-ſaint Sacrement.

Le 22. Mai 1668.

Ma Révérende Mère,

IL y a déjà quelque tems que j'avois appris, que Dieu vous avoit regardée & toute votre communauté pour vous préſerver d'un malheur, qui enveloppe une infinité de perſonnes. C'eſt pourquoi je

nos amis ſe réjouiſſent avec raiſon, ce n'eſt plus pour eux que nous ſommes triſtes. S'il faut pleurer avec ceux qui pleurent, il faut ſe réjouïr auſſi avec ceux qui ſont dans la joie, comme nous l'enſeigne le même apôtre. Je ſçai bien que vous le faites, mon très-cher frère, mais priez Dieu auſſi que je le faſſe. Je vois bien que j'ai beſoin de pénitence, je ne la fais point, & je ne puis ſouffrir qu'on me la faſſe faire. Dieu me le pardonne, mais ce qui eſt un renverſement étrange je ne crains point ſa juſtice & j'appréhende ſa miſéricorde. C'eſt ainſi que l'Ecriture & que les ſaints péres appellent ſa ſainte conduite toute pleine de ſa bonté paternelle quand il nous châtie. Je n'exagére point, mais je vous dis avec ſimplicité comme à mon frère ce que je reſſens dans moi-même, & je vous le dis afin que vous ayez pitié de votre frère, & que vous demandiez à Dieu dans l'inſtance de vos prières ſa miſéricorde pour lui. Vous voyez bien que ceci n'eſt qu'entre nous.

ASSUREZ bien Monſieur d'Andilly de mes très-humbles reſpects. Je ſuis à vous, mon très-cher frère, de tout mon cœur.

SALUEZ bien tout le monde pour moi.

RÉPONSE
DE LA
MÈRE AGNEZ DE P. R.
À LA
MÈRE GABRIELLE DE GADAGNE,
Supérieure des Céleſtes de Lyon,

Pour la remercier de la manière chrétienne dont elle lui a écrit ſur l'état de Port-Royal.

Elle lui parle de la Captivité de la MÈRE ANGÉLIQUE,

Et du piége du Démon en leur faiſant demander une obéïſſance trompeuſe.

Gloire à Jeſus au très-ſaint Sacrement.

Le 22. Mai 1668.

Ma Révérende Mère,

IL y a déjà quelque tems que j'avois appris, que Dieu vous avoit regardée & toute votre communauté pour vous préſerver d'un malheur, qui enveloppe une infinité de perſonnes. C'eſt pourquoi je

je n'ai pû ne pas recevoir une extrême joie de la lettre dont il vous a plû m'honorer, n'ayant pas oſé me promettre d'avoir tant de part à vôtre charité, dont je vous rends, ma très-chère mère, de très-humbles graces, & de ce qu'au lieu de nous plaindre de l'état où nous ſommes, vous nous faites voir notre bonheur que nous ne ſçaurions jamais aſſez eſtimer, & dont nous reconnoiſſons que nous avions un extrême beſoin, pour ſuppléer à une vie réligieuſe auſſi imparfaite qu'eſt la nôtre, & pour payer les dettes dont nous ſommes redevables à la bonté de Dieu de nous avoir donné une conduite, qui nous devoit aider à dévenir parfaites. Il lui a plû de nous l'ôter, pour nous donner à la place des perſonnes qui nous voudroient porter à ſortir de notre voie, dont Dieu nous a préſervées jusqu'à préſent. Mais il nous reſte un grand chemin à faire, & les choſes ſe diſpoſent enſorte que les derniers maux ſeront bien plus grands que les prémiers: ce qui me fait vous demander très-humblement le ſecours de vos prières & celui de votre ſainte communauté, afin que Dieu nous continuë ſa miſéricorde, pour porter jusques à la mort les privations où l'on nous a réduites. Ma ſœur Angélique a été bien édifiée du monaſtère de ſon exil, pour ce qui eſt de leurs obſervances où elles ſont fort exactes. Dieu l'a favoriſée d'une plus grande captivité que toutes nos autres ſœurs, qui furent enlevées auſſi bien qu'elle, ayant été 6. mois enfermée ſous la clef, ce qui n'a été exercé envers aucune autre. Elle a bien reconnu que la révérende mère avoit de la bonté pour elle, encore qu'elle ne ſoit pas paſſée jusques aux effets, ſa charité n'ayant pas été aſſez grande, pour chaſſer la crainte d'intéreſſer l'obéïſſance aveugle qu'elle a voüée à ſon ſupérieur, auquel elle fait gloire d'obéïr, comme elle le manda à la Supérieure du lieu où j'étois.

L'OBEÏSSANCE a toûjours été le fort des a-

mes

mes religieuſes, & qui leur a fait emporter plus de victoires ſur le Démon : c'eſt de quoi il ſe veut venger maintenant, en leur propoſant une obéïſſance trompeuſe, pour les faire tomber ou pour les faire paſſer pour criminelles, ſi elles ne s'y rendent. Je crois, ma révérende mère, que vous n'avez guères beſoin de la conduite du dehors, ayant avec vous l'eſprit de vérité, qui vous enſeignera toutes choſes. Il n'y a rien plus de rare maintenant que des directeurs, qui nous mènent à Dieu ſans aucun mélange des traditions humaines. Le grand déſir que vous auriez d'en avoir vous donne le fruit de l'entière ſoûmiſſion, que vous leur voudriez rendre. Il faut prendre tout ce qu'il y a de bon dans ceux que Dieu donne, & attendre le reſte de ſa bonté, qui conduit ceux qui ont le cœur droit dans ſes voies. C'eſt où nous tâchons de mettre toute notre confiance, & le ſujet de l'extrême beſoin que nous avons de la continuation de votre charité devant Dieu, qui voit notre foibleſſe, & qui connoit les périls où nous ſommes expoſées desquels il nous peut délivrer, en nous revêtant de la force de ſon eſprit.

Je demeure avec beaucoup de reſpect, ma révérende mère, votre très-humble & très-obéïſſante ſervante en notre Seigneur.

Signé, ſœur Catherine Agnez de ſaint Paul, Religieuſe indigne.

LETTRE
DE LA
MÈRE AGNEZ,
À
Mr. ARNAULD,

Sur la fatigue des Propoſitions d'accommodement.

Juillet 1668.

ENCORE que l'état où nous ſommes enferme pluſieurs choſes fort affligeantes, néanmoins elles ne ſont pas ſi pénibles & ne nous inquiètent pas l'eſprit, comme les propoſitions d'accommodement que l'on fait ſans ceſſe. Nous ne craignons pas par la grace de Dieu le rugiſſement du lion, mais nous tremblons de peur de la déception du ſerpent, qui aſſûre qu'on ne mourra pas lorſqu'on ſe rend digne de mort, en interprétant les paroles de Dieu qui doivent demeurer dans leur vérité, ſans qu'il ſoit permis de les altérer ni d'en changer un ſeul ïota. Souvenez-vous, s'il vous plait, de *Laqueus contritus eſt*, que vous avez prononcé avec tant de ferveur & de conſolation. C'eſt la ſeule voie par laquelle nous pouvons être délivrées,

vrées, ſoit que le filet ſe rompe à notre é
par notre mort, qui ſera notre parfaite liberté
qu'il ſoit rompu par la puiſſance de Dieu,
que l'on y ait rien contribué pour prévenir
deſſeins éternels. Toutes les perſonnes qui
ſi zélées, pour faire baiſer les autres ſous pr
te de donner la paix à l'Egliſe, ſont comme
the, qui ſe troubloit en beaucoup de choſes,
dant que Jéſus-Chriſt louë Magdalaine d'
choiſi la meilleure part qui étoit d'écouter la
lé de la bouche de Jéſus-Chriſt, & de la co
ver dans ſon cœur ſans ſe mettre en peine d'
choſe. Il n'y a, ce me ſemble, que cette
pour trouver la paix au milieu des agitatio
des troubles qui s'élèvent contre nous. C'
tems de faire paroître que notre maiſon eſt
dée ſur la pierre, que les vents & les tempêt
peuvent ébranler; & cette immobilité dépend,
me je crois, de ne rien écouter pour y avo
gard, & d'être comme un ſourd qui n'entend
& de n'ouvrir non plus la bouche que ſi l'on
muet, dans l'eſpérance que Dieu répondra pour
en diſſipant toutes ces propoſitions malignes,
s'en vont en fumée quand on néglige d'y
attention. C'eſt ce que nous avons déjà vû
arrivé pluſieurs fois, & que j'eſpère que no
prouverons toûjours, pourvû que le fondeme
Dieu demeure ferme, & que l'amour de la ſi
cité & de l'intégrité de la vérité demeure dan
cœurs, comme elle ſubſiſtera éternellement e
le-même. J'ai dans l'eſprit ſur le ſujet de ces
rables accommodemens les paroles de ſainte A
Pereat corpus. Je déſirerois, que toutes ces
litez que les hommes aiment tant fuſſent d
tes, parce-que nous ne leur voulons point pl
mais à celui qui nous a choiſies le prémier
qui nous a prévenus de l'amour de ſa vérité
reſpect que nous lui devons, qui ne nous pe
pas de la bleſſer le moins du monde, mais au

faire d'être ſon bouclier, ſi cela ſe peut dire, comme elle eſt le nôtre. Prenez, s'il vous plait, tout ceci en bonne part, puisque Dieu veut bien recevoir des loüanges de la bouche des enfans, comme je le ſuis par ignorance & par impuiſſance de faire aucun bien, s'il ne le fait lui-même en moi par ſa miſéricorde & ſa grace, que nous béniſſons ſans ceſſe de vous avoir choiſi pour le mur de la maiſon d'Iſraël, qu'il rendra, comme j'eſpère, un mur de feu, pour conſumer tout ce qui voudra approcher de vous qui ne viendra point de ſa part.

PETIT TRAITÉ

DE LA

CONFESSION

INTÉRIEURE ET SPIRITUELLE

Qui ſe fait au Prince des Prêtres Jéſus-Chriſt notre Seigneur.

Compoſé par la Mère Agnez.

AFIN de ne ſe point priver de la grace que l'on reçoit de la confeſſion ſacramentelle, l'on mettra à la place une autre confeſſion qui ne ſera pas moins efficace, ſi l'on y apporte les diſpoſitions qui ſont néceſſaires pour la prémière, où l'on s'adreſſe aux miniſtres de Jéſus-Chriſt, au lieu qu'en cel-

celle-ci l'on s'addreſſera immédiatement à lui-
me, qui étant le ſouverain Pontife ne peut manq
de pouvoir pour nous pardonner nos fautes,
plus que de discernement & de ſageſſe pour en
re un jugement équitable, La diſpoſition pri
pale, qu'on y doit apporter, c'eſt une ouverture
cœur pour ne vouloir rien cacher à un juge
voit les plus ſecrets replis de nos ames, & au
pour cette raiſon il n'eſt pas beſoin de ſe
connoître, mais plûtôt de le prier de nous dé
vrir à nous mêmes l'état où nous ſommes de
ſes yeux. Cette confeſſion ſe pratiquera en c
ſorte.

L'on ſonnera à la fin des Vêpres une prière
nérale qui durera un quart d'heure.

Apres avoir regardé notre Seigneur Jéſus-Ch
comme aſſis dans le même tribunal où il jugera
les hommes, on lui demandera ſa bénédiction c
me l'on fait au Prêtre, afin de lui faire une vé
ble confeſſion, & qui ſoit digne d'être pareille à
le dont le Prophète dit, que *La confeſſion & la*
té ſont en ſa préſence. L'on examinera enſuite,
la lumière que lui-même nous donnera, l'éta
ſon ame pendant la dernière ſemaine, en le
pliant qu'il excite en nous une componction
taire. L'on fera davantage de reflexions ſu
fautes intérieures, les accuſations qu'on fait d
la communauté étant un remède pour expier
qui ont paru au dehors. Ce ſera donc de c
là qu'on fera une revûë la plus exacte qu'il
poſſible, ne ſe diſſimulant point à ſoi-même
intentions ſecrètes, les recherches de ſoi-
qu'on ne veut point mettre au jour, & le m
ge presque imperceptible qu'on fait de ſes in
avec ceux de Dieu, où la volonté prend
coup de part; encore que ces ſortes de faut
s'expliquent point, l'amour propre ayant une
de addreſſe pour couvrir les fins à quoi il
l'examen le plus important qu'il faudra faire

l'état dans lequel nous ſommes, pour remarquer peu de conformité & de rapport qu'il y a de la eté de notre cœur avec la ſainteté & la dignité la confeſſion, que Dieu exige de nous pour l'hon- r de la vérité & de la juſtice, que tant de per- nes abandonnent, ou faute de la lumière, ou e-qu'ils n'aiment pas la lumière quand elle les ge à des perſécutions & à des ſouffrances.

ur ſi la miſéricorde de Dieu nous a fait la ē de paſſer par deſſus la crainte des maux, il udroit joindre une diſpoſition conforme, en s'in- ant à ſoi-même par avance la privation des ſa- ctions ſuperfluës, qui entretiennent notre foi- le, & que nous devons craindre qu'elle ne ſoit tôt abbatuë quand il arrivera de nouvelles é- ves auxquelles on ne s'attendoit pas; & ce qui : nous donner la réſolution & le courage d'aller ne préparation de cœur au devant de tous les x, ſera de nous exercer à l'action de grace & dmiration de la faveur que Dieu nous fait de préſerver du malheur qui arrive à tant d'au- de ſe méprendre en une choſe auſſi importante le ſalut comme eſt celle-ci, & où il iroit de erte de notre ame, qui eſt infiniment plus à dre que toutes les disgraces dans leſquelles pouvons tomber: ce qui éloignera de nous le uragement & la trop grande crainte de ne pou- aller jusqu'au bout, en quoi nous nous ren- is coupables d'une ingratitude extrême, après Dieu s'eſt déclaré ſi viſiblement pour nous jus- cette heure, ce qui nous eſt un gage ſenſible continuation de ſon aſſiſtance & de ſon fe- r. L'on s'examinera enſuite ſur la pratique ertus, qui ſont les armes que Dieu nous don- our nous en revêtir dans le tems de la tenta-

La prémière de toutes, c'eſt l'eſprit d'or- qu'il faut entretenir dans notre cœur, comme ce feu ſacré ſans lequel on ne peut offrir au- acrifice à Dieu qui lui ſoit agréable, n'y ayant

point

point d'autre moyen pour attirer ſon eſprit ſ
ſans lequel nous ne pouvons faire aucun bien:
c'eſt toute-fois ce qui eſt moins en notre pou
Nous devons préparer notre ame, comme dit
criture, à la prière, en éloignant de nous les di
ctions & l'application qu'on a à des choſes ſa
fluës & inutiles, ſans quoi l'on ne trouve plus
cœur quand on le veut répandre devant Dieu.

Sur la charité, qui nous rend dignes que D
nous regarde, & qu'il faſſe de notre petiteſſe
grandes choſes par la puiſſance de ſon bras, q
qu'il nous aura inſpiré de déſirer la dernière p
& de préférer toûjours les autres à nous dans t
tes les aſſiſtances temporelles & ſpirituelles.

Sur la charité, qui nous rend invincibles,
mour étant plus fort que la mort quand il n
point mélangé d'intérêt propre, & qu'on ſe r
témoignage à ſoi-même qu'on aime Dieu, pu
qu'on apporte tout le ſoin poſſible pour aime
prochain, ſans acception de perſonne & ſans a
trop pour les unes & trop peu pour les autres.
qui fait qu'on prend le parti de celles de qui
veut excuſer les fautes, & l'on exagère celles
autres qu'on explique trop ſévèrement: au lieu
la charité évite également ces deux défauts
prémier en ne flatant perſonne, parce-qu'elle
me & ne ſe réjouït que de la vérité; & le ſec
en n'impoſant rien au prochain au delà de ce
ſes fautes méritent, parce-quelle eſt douce
penſe point de mal.

Sur l'amour des ennemis, qui eſt le cara
des enfans de Dieu, auxquels nous ne pouvon
ſembler qu'en faiſant lever le ſoleil de notre
rité ſur nos ennemis auſſi-bien que ſur nos
n'ayant que le même motif qui eſt l'amour
nous devons à Dieu pour aimer les uns & le
tres, ſelon cette règle, qu'il faut aimer les
en Dieu & les ennemis pour Dieu; & c'eſt c
nous fera connoître que Dieu eſt l'unique obj

Sur l'obligation que nous avons de méner une ie toute ſpirituelle pour répondre à la ſainteté de otre vocation, par laquelle Dieu nous a ſéparées lu ſiècle, afin de nous éloigner de la conduite & les actions du monde, en cela principalement qu'il echerche & qu'il s'applique aux choſes préſentes, u lieu que nous ne devons chercher que le Royaume de Dieu & n'aimer que ſa juſtice. Que ſi nous renons les ſentimens des perſonnes ſéculières, ious deviendrons un ſel qui a perdu ſa ſaveur, & ui ne mérite plus que d'être foulé aux piés des ommes, qui ſe ſcandaliſent de voir des ames religieuſes ſi peu conformes à leur état. Et comme on ne peut être ſpirituel que par une pente de cœur à toutes les choſes qui entretiennent en nous des ſentimens ſpirituels, on doit s'exercer au recueillement intérieur & au ſilence avec les créatures pour ſe rendre digne de parler à Dieu; à quoi l'on a ſouvent ſi peu de diſpoſition qu'on ne ſçait que lui dire, parce-que l'on manque de dévotion, que notre père ſaint Bernard appelle la langue de l'ame que Dieu ſeul peut remuer, comme lui ſeul peut arrêter la mobilité de notre langue qui eſt une ſource de maux, comme la langue de l'eſprit eſt une ſource de biens qui attire les bénédictions de Dieu, après qu'on s'eſt appliqué à lui donner des loüanges & des bénédictions continuelles. Après avoir fait cette revuë en général ſur les principales vertus à quoi on ſe devroit exercer, au lieu qu'on s'en éloigne en pluſieurs manières en ne les déſirant pas autant qu'il faut, & en ne s'y appliquant pas avec une volonté pleine & conſtante, ce qui en interromp ſouvent la pratique; après, dis-je, avoir remarqué les fautes principales que l'on y fait, il ſe faudra élever à Dieu, qui eſt le ſeul libérateur de nos maux & le ſouverain médecin qui nous peut guérir de nos langueurs, qui nous rendent impuiſſantes & incapables de faire le bien que nous voudrions, & le ſupplier avec plénitude de

Sur la mortification, qui nous oblige de combattre pour la loi de Dieu jusqu'à la mort contre nous-mêmes, pour détruire le corps de péché, comme les ſaints martyrs ont expoſé leur propre corps à toutes ſortes de tourmens, étant néceſſaire que tous les élus de Dieu ayent de longues robes, & qu'ils les blanchiſſent dans le ſang de l'agneau, la perſévérance dans leurs bonnes œuvres, qui fait la longueur de leurs robes, n'étant conſidérable qu'entant qu'elles ſont lavées dans le ſang précieux de cet agneau, auquel nous devons offrir notre propre ſang, en nous faiſant des efforts & des violences qui accompliſſent ce qui manque à ſa paſſion à notre égard, n'étant pas poſſible qu'il nous aſſocie à ſa gloire, s'il ne nous a auparavant aſſociées à ſes ſouffrances, & à des ſouffrances volontaires, que l'amour que nous lui portons nous fait embraſſer, comme ſa divine charité l'a attaché à la croix pour nous donner la vie par ſa mort: qu'ainſi il ne ſe paſſe un ſeul jour de notre vie ſans nous mortifier, ou en réſiſtant à notre inclination, ou en nous contraignant à quelque choſe à quoi nous aurions répugnance, afin de nous conformer au deſſein de Dieu, qui veut augmenter la vie de la grace en nous par la mortification de tout ce qui y eſt contraire.

Sur la patience, dont on a beſoin à toute heure, pour arrêter les mouvemens qui s'élèvent quand il ſe rencontre quelque choſe de contraire à ſon humeur & à ſa propre volonté, à quoi il ſe faut exercer dans les petites occaſions, pour mériter que Dieu nous la donne dans les plus grandes.

Sur l'obéïſſance, en fléchiſſant notre volonté ſous les ordres de Dieu & ſous les évènemens de ſa providence de quelque part qu'ils viennent, puiſqu'il ne peut rien arriver que ce que Dieu veut qu'il arrive; & qu'il n'y a que l'aſſujettiſſement que nous devons à ſa volonté toute ſainte qui ſoit capable de nous ſanctifier.

Sur

l'obligation que nous avons de méner une
te ſpirituelle pour répondre à la ſainteté de
vocation, par laquelle Dieu nous a ſéparées
le, afin de nous éloigner de la conduite &
tions du monde, en cela principalement qu'il
che & qu'il s'applique aux choſes préſentes,
que nous ne devons chercher que le Royau-
Dieu & n'aimer que ſa juſtice. Que ſi nous
ıs les ſentimens des perſonnes ſéculières,
leviendrons un ſel qui a perdu ſa ſaveur, &
: mérite plus que d'être foulé aux piés des
es, qui ſe ſcandaliſent de voir des ames reli-
: ſi peu conformes à leur état. Et comme on
ıt être ſpirituel que par une pente de cœur à
les choſes qui entretiennent en nous des
ens ſpirituels, on doit s'exercer au recueil-
: intérieur & au ſilence avec les créatures pour
dre digne de parler à Dieu; à quoi l'on a
ıt ſi peu de diſpoſition qu'on ne ſçait que lui
parce-que l'on manque de dévotion, que no-
re ſaint Bernard appelle la langue de l'ame
leu ſeul peut remuer, comme lui ſeul peut
· la mobilité de notre langue qui eſt une ſour-
maux, comme la langue de l'eſprit eſt une
de biens qui attire les bénédictions de Dieu,
qu'on s'eſt appliqué à lui donner des loüan-
des bénédictions continuelles. Après avoir
:tte revuë en général ſur les principales ver-
quoi on ſe devroit exercer, au lieu qu'on
loigne en pluſieurs manières en ne les déſi-
as autant qu'il faut, & en ne s'y appliquant
vec une volonté pleine & conſtante, ce qui
terromp ſouvent la pratique; après, dis-je,
remarqué les fautes principales que l'on y
ll ſe faudra élever à Dieu, qui eſt le ſeul li-
ur de nos maux & le ſouverain médecin qui
peut guérir de nos langueurs, qui nous ren-
impuiſſantes & incapables de faire le bien que
voudrions, & le ſupplier avec plénitude de

cœur qu'il nous faſſe les violences que nous n'avons pas le courage de nous faire à nous mêmes, en nous délivrant de cette malheureuſe crainte, qui nous fait appréhender d'entreprendre tout de bon de combattre tout ce qui entretient en nous la vie du vieil homme & qui affoiblit le nouveau. Ces paroles ſont de feuë notre mère; & elles ſont fort puiſſantes pour nous toucher & pour nous obliger de demander à Dieu avec le Prophète qu'il ſe lève en nous, afin que ſes ennemis ſoient diſſipés & qu'ils fondent en ſa préſence comme de la cire, & que, s'il eſt beſoin pour cela qu'il perce notre chair & notre eſprit des cloux de ſa crainte, on ne veut pas s'y oppoſer, ni mettre des bornes, comme l'on fait ſouvent, à la grace qu'il nous fait, en nous inſpirant d'être véritablement & uniquement à lui, en pleurant nos fautes paſſées dont nous n'avons que de foibles reſſentimens, qui ne méritent pas d'attirer la vertu du ſang de Jéſus-Chriſt, qui a ſeul le pouvoir de ſanctifier nos ames, en nous appliquant le mérite des ſatisfactions infinies qu'il a offertes à Dieu pour nous. Après tout cela l'on achevera ſon *confiteor*, & l'on remettra à la meſſe du lendemain de recevoir l'abſolution du prêtre, avant laquelle l'on accomplira s'il ſe peut la pénitence qu'on ſe ſera impoſée à ſoi-même, ſelon que Dieu l'aura inſpiré: ce qui ne ſera pas néanmoins des choſes extraordinaires ſinon avec permiſſion, mais ſeulement des prières ou des mortifications de l'eſpèce de celles qui ſe font au réfectoire.

L'on a choiſi le Vendredi pour cette confeſſion, parce-que c'eſt le jour de la grande rémiſſion que Jéſus-Chriſt nous a donnée par la vertu du ſang ſi précieux qu'il a répandu en ce jour-là; comme auſſi pour avoir le jour du Samedi pour ſatisfaire à ſes fautes avant que de ſe préſenter ſpirituellement le Dimanche à la ſainte table de Jéſus-Chriſt, de laquelle il n'exclud perſonne, quand on déſire ſincèrement de ne vivre que de lui & pour lui, com-

me il vit pour ſon père. Et quoique cette
mmunion ſpirituelle ſe doive faire tous les jours,
r faut apporter plus d'attention & plus d'affec-
n en ceux qui nous étoient marqués pour com-
nier, dans la confiance que Jéſus-Chriſt exauce-
e déſir des pauvres, & qu'il raſſaſiera la faim &
oif que nous avons de ſa juſtice qui eſt lui-mê-
, que nulle créature ne nous peut ôter. Quand
e rencontrera une fête chomée le Vendredi,
n remettra la confeſſion au Samedi.

LETTRE
DE LA
MÈRE AGNEZ,

Gloire à Jéſus au très-ſaint Sacrement.

NOMME il n'y a rien de ſi ſaint dans la reli-
gion que la récitation de l'office divin, à quoi
Religieuſes ſe conſacrent, & pour lequel elles
poſent leur ſanté, étant bien aiſes de finir leur
, comme il arrive aſſez ſouvent, pour s'être con-
nées dans cette fonction pénible à la nature,
ls infiniment douce & agréable à l'eſprit, & qui
élève au deſſus de la condition de leur ſexe,
ne leur permet pas de rendre à Dieu des loüa-
ges publiques, ſi l'Egliſe ne les avoit gratifiées
leur faiſant l'honneur de les tenir pour une il-
tre portion du troupeau de Jéſus Chriſt, en les

associant à une fonction qui n'appartient qu'au clergé.

Ces considérations, qui leur rendent cet exercice préférable à tout autre, & qui leur y donne une sainte attache, ne permet pas qu'elles en soient séparées sans douleur : lorsque quelque rencontre d'infirmité ou d'occupation les en retire, elles disent alors à Dieu ces paroles du Prophète; *mes larmes m'ont servi de pain jour & nuit quand on me disoit, où est votre Dieu;* c'est-à-dire, où est cette douce conversation que vous aviez l'honneur d'avoir avec lui, en lui faisant si souvent entendre votre voix, qui étoit si agréable à ses oreilles: néanmoins comme ces privations viennent de l'ordre de Dieu, qui les met dans l'impuissance de s'exercer dans cette divine fonction en leur envoyant des maladies, ou qu'il veut qu'elles s'employent en d'autres choses qui leur en ôtent le moyen, elles se consolent de mettre la volonté de Dieu à la place de ce que sa même volonté désiroit d'elles auparavant. Mais étant arrivé qu'on nous a fait l'injustice de nous interdire la célébration de l'office divin, quel motif pouvons-nous avoir pour ne nous point affliger de cette perte, où l'on voit d'une part que Dieu est offensé, & de l'autre, qu'on nous prive de notre félicité en la terre avec tant de rigueur que de nous menacer si nous manquons à cet ordre du plus grand de tous les châtimens, qui est celui de nous retrancher du corps de l'Eglise comme des enfans qui lui seroient rebelles, lorsque nous ne désirons rien tant au monde que d'être des filles très-obéissantes & très unies à cette divine mère? Que devons-nous donc faire en cette rencontre, sinon de nous souvenir que nous sommes des brebis qui doivent dépendre d'un Pasteur. Que si celui qui nous est donné ne se contente pas de tondre notre laine & qu'il nous écorche la peau, en nous affligeant jusqu'au vif, par la défense qu'il nous fait

fait de chanter les loüanges de Dieu, ce qui étoit toute la conſolation de notre pélérinage, nous devons être à l'epreuve d'une conduite ſi rude, & renfermer dans notre cœur le chant que nous voudrions faire éclater au dehors, afin de n'avoir que les Anges pour témoins de notre cri, qui eſt d'autant plus grand devant Dieu que nous nous taiſons devant les hommes. Nous paroiſſons comme mortes dans le chœur, n'y ayant presque plus de reſpiration non plus que de voix: l'état, auquel notre humiliation nous réduit, ne nous permet pas qu'il paroiſſe que nous ſommes au pié de l'autel pour y adorer Dieu, parce-que nous le faiſons en ſilence, & néanmoins ſçachant que l'humilité pénètre les cieux, nous oſons eſpérer d'être admiſes jusqu'au trône de Dieu & de faire partie de cette grande voix de tonnerre, d'où retentiſſent ces ſaintes paroles: *craignez Dieu, vous tous qui êtes ſes ſaints, & adorez le Seigneur qui a fait le ciel & la terre, parceque ſon jugement eſt venu*, ce jugement par lequel il diſcerne ceux qui étant véritablement à lui ne peuvent être ſéparés de ſa charité ni par l'affliction ni par l'angoiſſe, non plus que par la faim de la nourriture ſpirituelle de leur ame qu'on leur ôte, & par le dépouillement de toutes les conſolations ſpirituelles & temporelles, par la perſécution dont on uſe envers elles en toutes ſortes de manières, & par ce glaive de diviſion qu'on voudroit mettre, s'il étoit poſſible, entre Dieu & nos ames, en nous faiſant croire qu'elles ſont oppoſées à lui, lorsqu'elles ne tendent qu'à lui plaire par l'amour & la fidélité qu'elles ont pour ſa vérité & la conſervation de la charité envers ceux-là même qui les accablent d'affliction. Ce ſont les voix que nous ferons entendre à Dieu, lorsque la ſoûmiſſion que nous rendons à ſes ordres nous rend muettes. Etant viſibles les unes aux autres il faut en même tems s'enfermer dans ce cabinet de l'Evangile, où l'on prie le père celeſte en ſécret, qui exauce manifeſte-

ment en donnant une dévotion extraordi
cette manière de prier où les ſens n'ont
part; & comme le royaume de Dieu eſt dan
c'eſt en nous-mêmes que nous le devon
cher & nous cacher dans le ſécret de ſon
pour être délivrées du trouble que nous re
des hommes, ſi nous craignons trop leurs r
& leurs menaces. Mais l'Eſprit du Seigne
remplit toute la terre, & qui a donné à l
ture la ſcience de la voix, ne permet pas qu
qui ſont à lui puiſſent être empêchés de
ſes loüanges: il leur apprend un chant & u
monie que les hommes ne ſont pas capable
tendre, & qu'ils ne peuvent interrompre par
de leurs menaces, qui ne frappe que les o
pendant que les ames qui ſont animées de
ce & de ſa vertu lui font entendre la voix
déſir, le cri de leurs inſtantes prières a
les il ne peut rien refuſer, parce-que c'eſt
les forme & qui prie lui-même pour les ſain
des gémiſſemens ineffables qui allument e
un plus grand feu de charité; & comme la cha
une voix puiſſante, elle ne peut manque
faire entendre de celui qui étant le Dieu d
entend toûjours le langage du même amo
répand dans le cœur: c'eſt donc parler ſan
à Dieu que de l'aimer toûjours, au lieu
refroidiſſement de la charité eſt le ſilence du
ce qui fait dire à un Prophète, que, *ceux*
reſouviennent du Seigneur ne ſe taiſent point, &
ne lui donnent point de ſilence juſqu'à ce q
établi la loüange de Jéruſalem en la terre, en
régner la charité dans le cœur de ſes élûs, de
il reçoit une loüange continuelle, qu'ils lui r
non ſeulement dans le ſécret de leur cœur
une ſolitude où ils ne regardent que Dieu &
regardés que de lui, mais dans une ville où il
ſieurs habitans, avec leſquels ils ſont une Jér
en vivant enſemble avec une paix parfaite, qui

réſentée par le chant qui ſe fait en chœur dans es égliſes où l'on apporte toute ſorte de ſoin pour ccorder les voix enſemble, chaque perſonne conribuant de ſa part pour ne faire point du desacord qui puiſſe bleſſer les oreilles de ceux qui ſont réſens; & c'eſt la règle qui doit être gardée encore plus indiſpenſablement dans l'harmonie ſpituelle, dans laquelle tous les tons doivent être neſurés par celui qui nous commande d'avoir grand gard à n'être qu'un cœur, qu'une ame, & qu'une oix avec ceux qui chantent avec nous, quand il ous ordonne de nous aimer les uns les autres omme il nous a aimé. Que ſi nous conformons otre amour mutuel à ce divin exemplaire, ce era un amour non pas de parole & de langue, nais d'œuvres & de vérité, en ſupportant les déauts les unes de autres, pour accomplir la loi de ésus-Chriſt, qui ſe plait de regarder le viſage & l'entendre la voix de celles qui ſe préſentent à ui avec une ſincère intention de lui plaire & dans uniformité de ſentimens avec leurs ſœurs: que ſi a fragilité humaine ne permet pas d'être toûjours ans une ſi parfaite union, & que l'on faſſe quelques autes dans le chant admirable de la charité, l'on n uſera de même pour les mépriſes qui ſe font ans le chœur en s'humiliant à la vûë de toutes, our témoigner qu'on reconnoît & qu'on avouë a faute, avec deſſein d'avoir attention à n'en plus aire de ſemblables. Ainſi l'on répare la mauvaie édification qu'on avoit donnée par ſa négligen-e, de même qu'on eſt édifié de celles qui conſſent qu'elles ont manqué à ce grand devoir de harité dont on eſt redevable les unes envers les utres: ce ſont les diſpoſitions qui doivent être omme l'ame & la vie de la fonction ſi ſainte que 'on fait en chantant l'office divin, & à quoi nous evons nous rendre encore plus exactes dans e tems que nous ne rendons pas à Dieu ce culte aint, encore que ce ſoit contre notre volonté &

par une violence qu'on fait, à laquelle prenons point de part, que pour la fou patience & avec humilité, en nous souv la parole que Jésus-Christ a dite en sa *vous n'auriez point de puissance sur moi, vous étoit donnée d'en-haut.* Il faut donc cet ordre suprême qui nous afflige avec grande humiliation que celle de n'oser bouche pour honorer Dieu à haute voix, ter se silence pour expier tant de fautes faites dans un exercice qui demandoit des Anges, auxquels on est associé lorsq acquitte comme il faut. Cet état de sile gémissement doit être encore une obliga velle & particulière de n'ouvrir point l pour s'entretenir inutilement les unes ave tres, voyant qu'on l'a fermée pour téme bliquement à Dieu les saintes délices que l ve à lui rendre des actions de graces, & re des prières par les quelles on l'invoqu voix aussi-bien que par les mouvemens c pour s'exciter soi-même à la ferveur, qui compagner les prières qu'on lui addresse l'Ecriture appelle pour cette raison des c clameurs qui reveillent sa miséricorde, notre indignité la rend comme endorm tre égard.

Le troisième profit qu'on doit tirer de re humiliante & pénitente dont on dit ment l'office, c'est de paroître hors du ch la même gravité où l'on y est, & de c une disposition humble & mortifiée dan ses actions, en amortissant la légèreté & dans lesquelles on agit, considérant que I met qu'on nous réduise en un état de mo gard d'une observance qui doit être la vi tes les autres, afin de nous obliger à rega le reste comme indifférent & à se mainte un état de deuil, pour une plus véritable r

celle qui faiſoit dire à un idolâtre, comme il eſt marqué dans l'Ecriture: *vous m'avez oté mes Dieux, & vous me demandez pourquoi je pleure.* Ce ſeroit donc une choſe bien déraiſonnable que des Religieuſes, à qui l'on ôte ce qu'elles ont de plus précieux, ſçavoir, l'uſage des ſaints Sacremens & la célébration de l'office divin, qu'elles fuſſent inſenſibles à de ſi grandes pertes, dans leſquelles il eſt vrai qu'on doit conſerver la paix même ſpirituelle, qui ſurpaſſe tous les ſens, & qui réprime toutes les ſatisfactions qu'on voudroit prendre hors de Dieu, puiſque c'eſt une choſe différente & bien oppoſée l'une à l'autre que d'être abbatuë par découragement, ou bien de l'être par l'amortiſſement de tout ce qui peut donner une vie très-imparfaite, & fort eloignée de la vie de la foi, qui veut que les chrétiens vivent comme s'ils avoient l'eſprit au ciel & le corps dans le tombeau, ſelon les paroles que ſaint Paul leur addreſſe: *vous êtes morts, & votre vie eſt cachée avec Jéſus-Chriſt en Dieu.*

PETIT ECRIT
DE LA
MÈRE ANGÉLIQUE
DE SAINT JEAN,

Sur la conformité de l'état où eſt réduit P. R. à l'état de Jéſus-Chriſt dans l'Euchariſtie.

L'inſtitut des Religieuſes de P. R. eſt d'adorer J. C. au ſaint Sacrement: la perſécution les en rend adoratrices d'imitation & de conformité.

IL eſt dit dans nos conſtitutions au ſujet du prémier deſſein qu'on eut pour l'établiſſement de l'inſtitut du ſaint Sacrement, qu'il arrive ſouvent que Dieu par un conſeil ſécret de ſa ſageſſe éternelle conduit les ames qui le ſervent ſans leur montrer d'abord les fins où il tend; & l'on a cru avoir découvert quelques-unes de ces fins que Dieu avoit eûës dans cet établiſſement, comme il eſt marqué dans ce prémier chapitre des conſtitutions. Mais je crois qu'on ne les enviſageoit encore en ce tems-là que de loin, & que c'eſt à préſent que Dieu nous les manifeſte par la conduite ſi extraordinaire & ſi merveilleuſe qu'il tient ſur notre communauté, en nous conſacrant au culte de cet adorable miſtère, où Jeſus-Chriſt eſt ſans ceſſe expoſé aux yeux de notre foi en qualité de victime: il nous a voulu aſſocier à ſon ſacrifice pour l'honorer par une adoration de conformité & d'imitation, qui nous rende des hoſties comme

lui

lui pour être immolées à Dieu en la même manière qu'il s'immole à ſon père. C'eſt pourquoi les Religieuſes du ſaint Sacrement ont dû lire dans ce livre de vie toutes les règles de leur inſtitut; &, ſi elles les avoient bien méditées dans toutes leurs aſſiſtances aux piés des autels, elles n'auroient pû être ſurpriſes de ſe voir dans la pratique de tout ce qu'elles ont adoré en Jéſus-Chriſt en l'état où il s'eſt réduit dans l'Euchariſtie.

MAIS elles ont ſujet de ſe réjoüir de s'y voir dévenuës ſemblables en beaucoup de choſes, ſur tout celles qui ſont exilées & priſonnières hors de leur maiſon.

Prémière conformité entre les Religieuſes de F. R. perſécutées & captives & J. C. dans l'Euchariſtie.

1. JE'SUS-CHRIST dans l'Euchariſtie eſt immolé par les prêtres & les paſteurs: nous devons donc conſentir que ce ſoient nos propres paſteurs & ſes miniſtres qui nous ſacrifient.

Deuxième.

2. JE'SUS-CHRIST eſt diſtribué de leurs mains quand ils veulent & à qui ils veulent: nous ne devons donc pas nous plaindre qu'il leur donne cette autorité ſur nous de nous livrer entre les mains de perſonnes inconnuës comme il leur plaît, & pour autant de tems qu'il leur plaît.

Troiſième.

3. DANS ce Sacrement les eſpèces ſont rompuës & diviſées, & le corps de Jéſus-Chriſt demeure indiviſible: de même nous ſommes ſéparées extérieurement les unes des autres par une violence étrangère, mais l'union que la charité forme entre nos cœurs demeure ſans atteinte & inſéparable.

Quatrième.

4. JE'SUS-CHRIST y eſt inviſible & ſans action ſenſible: nous ſommes de même dévenuës inviſibles à tous ceux qui nous connoiſſent, & ſommes presque diſparuës des yeux des hommes, comme les morts dont on ne peut approcher, de même qu'ils n'ont plus de mouvement & d'action pour entretenir aucun commerce avec les vivans: ainſi nous ſommes mortes, & notre vie eſt cachée avec Jéſus-Chriſt en Dieu.

Cinquiè-me. 5. JE'SUS-CHRIST eſt couvert & en c
ſorte, enfermé ſous les eſpèces Sacramentelle
me dans une eſpèce de priſon: c'eſt ce q
doit donner de l'eſtime pour la nôtre où no
mes enfermées avec lui, & où il eſt d'auta
proche de nous, que l'entrée en eſt plus
à toutes les conſolations humaines.

Sixième. 6. JE'SUS-CHRIST s'y eſt réduit dans
où il eſt au pouvoir de ſes ennemis de le
avec toutes les indignités qu'ils veulent: cc
nous pourrions-nous plaindre de nous vc
réduites à n'attendre plus ſur la terre aucu
tection contre la puiſſance de ceux qui nc
priment, entre les mains desquels Dieu
livrés.

Septième. 7. JE'SUS-CHRIST y paroit abandonné
père qui ne venge point les injures qu'il
fre: que ce ſoit notre conſolation de ce qu
traite comme ſon fils, & qu'en nous ret
protection viſible qu'il nous avoit fait reſſ
d'autres rencontres, il nous donne par-là
ſujet d'eſpérer qu'il nous réſerve des faveu
coup plus grandes, qui ſont le prix des ſc
ces qu'on endure pour ſon amour.

Huitième. 8. JE'SUS-CHRIST dans ce Sacrement
ne la vie aux ames que par une eſpèce d
tiſſement de ſa propre vie & de deſtruc
lui-même: conſolons-nous donc ſi nous n
vons plus ſervir les ames dont il nous avo
gées par des aſſiſtances extérieures, pu
mourant à nous-mêmes, & en ſouffrant, nc
pouvons être plus utiles que nous ne l'a
mais été.

Neuvième. 9. JE'SUS-CHRIST y eſt offert pour
au lieu de tous: & nous lui ſommes enco
formes en ce point, puiſque nous ſomme
cette occaſion les victimes, qu'on a choſie
immoler à la paſſion de ceux qui voudroie
dre tous les diſciples de ſaint Auguſtin,

tous, quoiqu'avec des ſentimens bien différens, quelle ſera l'iſſuë de notre combat.

18. JESUS-CHRIST eſt ſous un pavillon comme un Roi dans ſon camp, ou comme un voyageur qui n'a pas d'autre retraite : & nous nous trouvons comme lui ſans maiſon, ſans cité permanente, étrangères & engagées à la guerre avec des ennemis qui ne veulent point de paix, & que nous ne voulons combattre qu'avec les armes de la charité & de la patience. Dix-huitième.

19. JESUS-CHRIST y eſt ſuſpendu ſans appui que du côté du ciel : contentons-nous avec lui d'attendre de-là tout notre ſecours; & demeurant dans la protection du Dieu du ciel, ne recherchons & ne déſirons pas même aucune aſſiſtance de celles qui nous pourroient venir de la part des hommes. Dix-neuvième.

20. L'EUCHARISTIE eſt la ſemence de l'immortalité. Jéſus-Chriſt y meurt en quelque ſorte pour porter du fruit dans les ames : ne nous étonnons pas qu'un inſtitut qui lui eſt conſacré ne ſe multiplie pas comme les autres ordres, mais que par une conduite de Dieu, qui nous veut rendre ſemblables à celui que nous adorons, il nous ſême comme des grains de froment dans pluſieurs terres, pour multiplier les fruits de notre juſtice, dont il fait peut-être plus d'état que de la multiplication de notre nombre, encore que nous ne ſçachions pas même s'il ne ſe veut point ſervir de ce moyen extraordinaire pour nous faire croître & multiplier, après qu'il nous aura délivrées de ce déluge de maux & d'iniquité qui inonde toute la terre. Vingtième.

21. JESUS-CHRIST ſera préſent à ſon Egliſe dans ce Sacrement juſques à la fin des ſiècles; & comme il a été obéiſſant juſques à la mort dans ſa vie mortelle, il veut être humilié juſques au jour de ſa gloire dans ſa vie immortelle. Ne donnons donc point d'autres bornes à notre ſouffrance, à notre humiliation, & à notre ſoûmiſſion, que Vingt-unième.

cel-

Quatorzième. 14. LE corps & le ſang de Jéſus-Chriſt ſont en ce Sacrement ſous de différentes eſpèces, & figurent ſa mort par cette ſéparation miſtique : ainſi notre ſéparation les unes des autres eſt une eſpèce de mort, & elle a même quelque choſe de plus dur que la mort, parce-qu'étant auſſi ſenſible à notre amitié chrétienne, elle ne finit pas notre douleur, comme la mort termine toutes celles de la vie.

Quinzième. 15. LA couleur des eſpèces du pain & du vin, le blanc & le rouge, qui marque en Jéſus-Chriſt ſon innocence & ſa ſouffrance, nous apprend que nous devons l'imiter en l'une & en l'autre, que nous devons nous attacher à la ſincérité, & ne pas refuſer les ſouffrances qu'elle nous attire, & qu'il faut comme lui boire ſon vin avec ſon lait, en trouvant bon qu'après nous avoir conſolées de l'abondance de ſes bienfaits & de ſes graces, il nous enyvre auſſi de ſon calice, qui eſt le plus excellent de ſes dons.

Seizième. 16. L'EUCHARISTIE eſt appellée le miſtère de la foi, parce-que les ſens n'y ont point de part; & ſi notre foi ne s'élevoit au deſſus de leur expérience, ce Sacrement nous ſeroit une pierre de ſcandale: c'eſt la même choſe de notre ſouffrance: ſi nous l'enviſageons par un autre œil que de la foi, nous ſuccomberons à la ſeule vûë d'un état ſi pénible ; mais ſi nous élevons notre eſprit au deſſus de nos ſens, nous entrerons dans une telle admiration de la grandeur de cette grace que Dieu nous fait, que nous ſerons réduites à adorer ſa bonté ſur nous ſans la pouvoir comprendre, de même que nous adorons ſa puiſſance dans l'Euchariſtie, ſans comprendre comment elle y opère.

Dix-ſeptième. 17. JE'SUS-CHRIST eſt élevé & ſuſpendu ſur les autels à la vûë de tous: & nous ſommes maintenant expoſées comme un ſpectacle à toute l'Egliſe, aux Anges & aux hommes, qui regardent tous,

ment & défendent ſon épouſe. C'eſt une obligation commune, quoique la manière de s'en acquiter ſoit différente ſelon les états & les dons différents des perſonnes. Les parties du corps humain ſont fort différentes, mais toutes conſpirent à la conſervation de la vie du corps, & celles qui ſont les plus cachées & les plus intérieures y contribuent davantage, & c'eſt ſouvent de leur intégrité ou de leur corruption que dépend la vie ou la mort du corps. Il y a dans l'Egliſe des perſonnes deſtinées de Dieu à défendre la vérité par leurs paroles, leurs écrits & leurs actions.

2. Secours que les perſonnes retirées peuvent & doivent apporter à la vérité opprimée.

POUR nous, nous ne ſommes point capables de tout cela: ce n'eſt point à quoi il nous appelle, & ce qu'il nous demande. Il nous a cachées dans le ſécret de ſa face, & il nous a renduës, auſſi bien que tous ceux qu'il appelle à la ſolitude & à la vie cachée, les parties intérieures de l'Egliſe: ainſi bien loin de nous perſuader que nous ne ſommes ni capables, ni obligées de la ſervir, nous devons croire au contraire que Dieu nous a renduës en quelque ſorte plus néceſſaires, & que ſi nous ne travaillons par la chaleur de notre foi, de notre charité, de notre prière, & par la pureté & l'intégrité de notre vertu, à conſerver & à augmenter ſa vie & la force des autres parties engagées dans les choſes extérieures de ſon ſervice, nous manquons au devoir eſſentiel de la vocation divine, & ſouvent nous nous trouverons coupables au jugement de Dieu de la foibleſſe de ceux, qui devroient ſoûtenir & défendre la vérité le l'oppreſſion de l'Egliſe & de la chûte de ceux qui la devroient ſoûtenir, parce-que nous n'avons pas eû ſoin de nous ſanctifier nous mêmes pour elle & pour eux; & qu'ainſi notre corruption & notre affoibliſſement nous ont rendûës incapables de leur communiquer la chaleur & la vie, que Dieu, en nous cachant dans le ſécret de ſon viſage, & en nous rendant les parties intérieures de ſon Egliſe,

3. On ſe rend coupable de la chûte des uns & de l'affoiblissement des autres, quand on ne la défend pas par des prières ardentes & par la pénitence.

VOUS

celles qu'il nous a imposées lui-même en nous disant que, celui-là seul, qui persévèrera, ou, comme dit un autre Evangéliste, qui souffrira jusques à la fin, sera sauvé: & disons-lui pour obtenir cette grace, *in te, Domine, speravi, non confundar in æternum.*

PRÉMIÈRE CONFÉRENCE DE LA MÈRE ANGÉLIQUE DE SAINT JEAN,

Sur la nécessité de défendre l'Eglise chacun en sa manière.

NOUS avons en pensée de commencer des prières pour l'Eglise, 1°. pour celle d'Angleterre, qui est, comme vous savez, dans une très-violente persécution, & aussi pour celle de France qui n'est pas moins exposée à ses ennemis, quoique d'une manière différente & bien moins sensible, mais qui peut-être n'est que plus capable d'y opprimer la vérité.

MAIS on ne prie point bien pour l'Eglise, si on n'est sensible à ses maux, & si les prières que l'on fait ne naissent d'une charité tendre vers elle, qui nous fasse regarder ses maux comme les nôtres propres, Jésus Christ veut que tous ses enfans aiment

tre la prend & s'enrichit des dépouilles du prémier. Si dans la rencontre préſente quelqu'un a droit de prétendre que Dieu veut qu'il prenne la couronne, qui ſemble être tombée des mains de cette perſonne qui a fait jusqu'a préſent notre admiration, c'eſt nous aſſûrement, nous ſommes du même ordre & obligées par les même règles à ce ſilence, cette ſéparation & cette mortification, qui ont parû avec éclat & ont édifié l'Egliſe dans celui dont nous parlons & dans les perſonnes qu'il avoit conduites.

Dieu a permis que nous fuſſions inſtruites & beaucoup plus fondées dans les véritables principes de la religion & de la piété, que ne le ſont une infinité de perſonnes religieuſes, & que ceux dont nous parlons ne ſemblent l'avoir été. Il nous a donné par ſa grace de l'attachement à ſa vérité, & nous a déjà renduës dignes de ſouffrir quelque choſe pour elle. Et enfin par un bonheur tout à fait digne d'eſtime il a tellement uni notre cauſe à celle de l'Egliſe, & nos intérêts aux ſiens, qu'il ſemble que ce ſoient deux choſes inſéparables, & qu'on ne puiſſe ni l'opprimer ni la défendre ſans nous opprimer ou nous défendre avec elle. Prenons-donc la couronne que Dieu ne veut point qui tombe à terre, & qu'il ſemble nous donner droit de prendre. Je ne veux pas porter en diſant cela un jugement de la perſonne dont nous parlons qui n'appartient qu'à Dieu. Il peut y avoir encore bien de la vertu dans les particuliers de ſa maiſon, mais enfin il n'eſt point permis de parler contre la vérité & de ſe la déguiſer par le prétexte d'une fauſſe charité & d'une retenuë, qui ſeroit plûtôt l'effet d'une foibleſſe humaine que de l'eſprit de la foi. Il eſt certain que Dieu a retiré de lui ſa grace en une occaſion très-importante & dont la ſuite ne peut être que très-dangereuſe pour lui, & aſſûrement le fondement de cette grande vertu, qui avoit paru en lui jusqu'a

Les Réligieuſes de P. R. plus éclairées & inſtruites que beaucoup de communautez, ſont demeurées attachées à la vérité, dont la cauſe eſt devenuë la leur. Ce qu'elles avoient à faire dans cet état.

vouloit que nous leur attiraſſions, comme on vc
tous les membres du corps déviennent foible
guiſſans quand les parties intérieures ſont aff

Ce qu'il faut faire quand on entend parler de perſécution de la vérité & de la chûte de quelqu'un de ſes défenſeurs.

A u lieu donc de ſe troubler & de s'inq
quand on voit que l'Egliſe eſt perſécutée, &
pourroit bien participer à ſon oppreſſion, i
ſonger à ſe ſanctifier, ces bruits ſont une tro
te qui avertit du combat. Tous les ſoldats
ne doivent ſonger qu'à prendre les armes.
ce que le Prophète nous apprend: *Sederunt cipes & adverſum me loquebantur, ſervus autem exercebatur in juſtificationibus tuis.* „ Les Prin
„ ſont aſſis, & ont tenu un conſeil contre
„ mais votre ſerviteur ne s'en eſt exercé qu
„ vantage dans vos commandemens, " peu
avons nous lieu de croire qu'on tient un c
contre nous. Faut-il s'en inquiéter? poi
tout, il faut s'en exercer davantage dan
commandemens de Dieu. Ces commande
ſont nos armes: il ne faut s'occuper qu'à s'
vêtir ſi bien qu'on ſoit en état de combat
de ſe défendre. C'eſt à cela-même que l'aff
ſement des autres nous doit porter. Un ſol
doit pas quitter le champ de bataille pour vc
autre y périr; il s'anime au contraire & pre
plus juſtes meſures s'il peut du malheur qu'i
pour en éviter un ſemblable. Nous avons
depuis peu la chûte d'une perſonne qui jusqu
nous avoit cauſée tant d'eſtime, tant de v
tion & de reſpect pour ſa vertu qui paroiſſo
traordinaire. Si nous ſommes des élûs de
cette nouvelle ſi effrayante & ſi touchante
tourner à notre avantage: car *tout ſert aux* l'Ecriture nous avertit de prendre garde à
de peur qu'un autre ne prenne notre coûr
elle montre par-là que les récompenſes de Di
tombent point à terre. Les graces qu'il a t
de ſon trèſor pour les juſtes ne ſe perden
mais quand l'un laiſſe tromber une couronne,

tre la prend & s'enrichit des dépouilles du prémier. Si dans la rencontre préſente quelqu'un a droit de prétendre que Dieu veut qu'il prenne la couronne, qui ſemble être tombée des mains de cette perſonne qui a fait jusqu'a préſent notre admiration, c'eſt nous aſſûrement, nous ſommes du même ordre & obligées par les même règles à ce ſilence, cette ſéparation & cette mortification, qui ont parû avec éclat & ont édifié l'Egliſe dans celui dont nous parlons & dans les perſonnes qu'il avoit conduites.

Dieu a permis que nous fuſſions inſtruites & beaucoup plus fondées dans les véritables principes de la religion & de la piété, que ne le ſont une infinité de perſonnes religieuſes, & que ceux dont nous parlons ne ſemblent l'avoir été. Il nous a donné par ſa grace de l'attachement à ſa vérité, & nous a déjà renduës dignes de ſouffrir quelque choſe pour elle. Et enfin par un bonheur tout à fait digne d'eſtime il a tellement uni notre cauſe à celle de l'Egliſe, & nos intérêts aux ſiens, qu'il ſemble que ce ſoient deux choſes inſéparables, & qu'on ne puiſſe ni l'opprimer ni la défendre ſans nous opprimer ou nous défendre avec elle. Prenons-donc la couronne que Dieu ne veut point qui tombe à terre, & qu'il ſemble nous donner droit de prendre. Je ne veux pas porter en diſant cela un jugement de la perſonne dont nous parlons qui n'appartient qu'à Dieu. Il peut y avoir encore bien de la vertu dans les particuliers de ſa maiſon, mais enfin il n'eſt point permis de parler contre la vérité & de ſe la déguiſer par le prétexte d'une fauſſe charité & d'une retenuë, qui ſeroit plûtôt l'effet d'une foibleſſe humaine que de l'eſprit de la foi. Il eſt certain que Dieu a retiré de lui ſa grace en une occaſion très-importante & dont la ſuite ne peut être que très-dangereuſe pour lui, & aſſûrement le fondement de cette grande vertu, qui avoit paru en lui juſqu'a

Les Réligieuſes de P. R. plus éclairées & inſtruites que beaucoup de communautez, ſont demeurées attachées à la vérité, dont la cauſe eſt devenuë la leur. Ce qu'elles avoient à faire dans cet état.

qu'a préſent a été ſi ébranlé, qu'on ne pe
en conſerver la même idée : mais il faut
mir ſoi même par ſon ébranlement, s'anime
pratique de toutes les vertus qui nous on
en lui dignes d'eſtime; & enfin il faut nou
fier pour réſiſter aux plus grandes tentation
cette foibleſſe qui ne paroit pas avoir eû
de grande tentation.

Ce qu'on doit faire pour remporter la victoire ſur ſes ennemis.

HEUREUX qui ſçait s'affliger utilement qui attriſte, & que les ſcandales affermiſſe faut s'humilier & ſe taire, & pleurer dans l tes des autres le beſoin qu'on a eu d'une rible leçon, & le compte que l'on en ren

JE'SUS-CHRIST ne nous garantit jam utilement des deſſeins que les hommes fo tre nous, que lorſqu'il le fait par l'humili par la ſouffrance. On voudroit triompher ennemis en les ſurmontant & en faiſant tre avec éclat la juſtice de ſa cauſe : mai veut qu'on les ſurmonte en s'humiliant, e frant & en demeurant long-tems comme ſous leur puiſſance. Par ce moyen il proc victoire ſolide aux défenſeurs de la juſtic ce qu'il leur fait ſurmonter l'orgueil, enne le fois plus à craindre que tous ceux qu vent avoir dans le monde.

JE'SUS-CHRIST a ſurmonté le Diabl monde, mais cette victoire de Jéſus-Chriſt te inviſible, il n'en paroit rien aux ſens, découvrent qu'un homme qui ſuccombe efforts de ſes ennemis. Il ne faut pas d qu'un chrétien aſpire à des victoires viſi qu'il prétende que Dieu le doive délivrer monde de ces maux & lui donner l'avant ſes ennemis. La victoire conſiſte à ſouffri la mort quelqu'effort qu'on faſſe pour lui bandonner ſa juſtice.

DEUXIÈME CONFÉRENCE DE LA MÊME,

ux Religieuſes de Port-Royal lorsqu'on recommença à les perſécuter en 1679.

Il les exhorte à l'obéïſſance & à la ſoumiſſion à l'ordre de Dieu, ſur ce qu'on leur otoit leurs Confeſſeurs.

1. Quand on perd quelque choſe pour la vérité, on gagne toujours bien plus qu'on ne perd. Et Dieu ſe met à la place de ſes créatures qu'on nous ote & qu'on nous enlève.

I. me ſemble que nous devons nous réjoüir quand il ſe préſente des occaſions de perdre, ce ſont pour nous des occaſions de gagner. it que le monde perde ou qu'il gagne, il perd it, parce-que tout ſe termine à une perdition nie & éternelle non-ſeulement de tout ce qu'il oit poſſéder, mais auſſi de lui-même. C'eſt le ntraire pour nous, mes chères ſœurs; ſoit que us gagniez, ſoit que vous perdiez, vous gagnez ljours: mais vous gagnez encore davantage and il ſemble que vous perdez, parce-que us avez la joie de la pauvreté, & que vous imide plus près la nudité & l'abandonnement de tre époux. Je ne dis pas cela de moi-même: ne ſuis que les ſentimens de ſaint Hilaire qui , qu'*il n'y a rien tel que d'écarter tout, parce que ttant tout & nous des appropriant de tout pour l'aur de Dieu, il nous donne toûjours quelque choſe de meil-*

meilleur que ce que nous quittons : & parce-qu'on pourroit dire qu'il parle des biens du monde, il ajoute, qu'*il faut suivre Jésus-Christ en abandonnant tout le reste quand il le faut, & que c'est un grand secret d'acquerir l'éternité des biens spirituels par la perte des temporels.* Ce que vous avez pû perdre en perdant vos pères n'a été que temporel & ... ministère passager auquel votre époux même ... suppléer en vous les ôtant, au lieu que si vous obéïssez à sa volonté d'une manière qui soit digne de lui, avec la promptitude de bons enfans, ce que vous gagnez est éternel : car, selon le principe de ce grand saint, *ce qu'on perd pour Dieu est toûjours moindre que ce qu'il donne pour l'avoir quitté.* Cela nous apprend à nous passer de tout ce qui est le propre caractère du chrétien. Mais enfin, dira-t-on, qui nous rompra le pain du ciel, qui est plus nécessaire pour la vie de l'ame, que le pain de la terre ne le peut être pour la vie du corps ? Ce sera celui pour l'amour de qui nous n'avons plus personne qui nous le rompra : & lui qui nous oblige de le demander, & qui s'est obligé de nous le donner, nous le rompra lui-même & le fera entrer dans notre cœur, où tous les pères du monde ne le peuvent faire entrer.

2. Exemple de l'Eunuque de la Reine d'Ethiopie.

CELUI qui le rompit à l'Eunuque de la Reine d'Ethiopie, après qu'il lui eût ôté Philippe, le rompra. J'admire que ce saint Eunuque, qui pû croire avec assez de probabilité que Dieu l'avoit si miraculeusement envoyé un tel Père l'instruire, & contre toute apparence humaine lui oteroit pas si promtement son guide à l'entrée d'un tel chemin où il pourroit aisément s'égarer n'y ayant fait encore que le prémier pas, où il sembloit qu'il devoit être instruit plus à fond de l'Evangile dont il devoit jetter les prémières semences dans un grand Royaume, il n'eût point de peine contre la foi qu'il venoit de recevoir, & il ne s'étonna pas que Dieu lui eût enlevé lui-même

ju'il ne faiſoit que de lui donner, l'ayant
resqu'auſſitôt qu'il l'eût reçû. Il ne s'attriſta
'une telle perte : au contraire il eſt dit de
l continua ſon chemin plein de joie. C'eſt
: mit pas ſon tréſor dans la poſſeſſion de l'E-
ſte, mais de l'Evangile qui demeura gravé
n cœur & qui le remplit de joie. Il s'occu-
plus de ce qu'il avoit gagné que de ce qu'il
erdu ; & la préſence de Dieu qui venoit de
ier à lui le conſola bientôt de l'abſence d'un
. Il ſe mit à parler à Jéſus-Chriſt ne pou-
us parler à ſon miniſtre ; & n'ayant plus avec
nverſer ſur la terre, toute ſa converſation
s le ciel, où elle eſt toûjours plus aſſûrée &
ile. Il crut aiſément, étant inſtruit de la gra-
'Evangile & du miſtère de notre ſalut, que
hilippe lui ſeroit inutile, quoiqu'il pût lui
faire pour lui ſans le ſecours de Jéſus-
& que Jéſus-Chriſt n'avoit bas beſoin de
hilippe pour le ſecourir & le ſauver. Il
t aiſément que Dieu ayant fait diſparoître
angeliſte par un ſecond miracle, qui n'étoit
ins grand que le prémier, c'étoit une mar-
ible qu'il ne vouloit plus ſe ſervir de lui
n ſalut, & ainſi il demeura en paix dans la
ion qu'il devoit à Dieu, le laiſſant faire ce
i plairoit ſelon les règles de ſa ſageſſe, &
point d'autre ſoin que de le ſuivre & de lui
Quand on fait reflexion ſur cette hiſtoire,
nne de ſon peu de foi : car enfin Dieu
laiſſé des pères & des paſteurs bien plus
s qu'il ne laiſſa ſaint Philippe avec l'Eunu-
Nous ſommes plus inſtruits de l'Evangile
e l'étoit. Nous en avons entendu parler
re plus de mille fois. Il eut toute la doci-
ceſſaire pour ſon Evangeliſte ; & peut-être
ons-nous pas eû de pour les nôtres : il ne
a à rien à ſon égard, & avec tout cela l'Eu-
ne ſe plaint point ; & nous ne faiſons que

nous

nous plaindre, comme si Dieu nous avoit fi injustice & non pas une grande miséricorde, nous laissant pas davantage dans la possessio bien qui nous pouvoit devenir nuisible à ca nous n'en avions pas fait un bon usage, nous en abusions.

9. Ceux qui ont de plus abondans secours n'en font pas souvent tant d'usage que ceux qui en ont moins. Exemple des anciens solitaires.

CELA me fait souvenir que saint Fran Sales se fait une question, & se demande même d'où vient que ces anciens solitaires, soient leur vie dans le desert sans avoir p qui les assistât, sont devenus de grands saints nous qui sommes au milieu de tant de seco meurons toûjours avec si peu de vertu? *Il alors*, dit ce saint, *peu de confessions, peu de nions, peu de prédications, peu de livres & docteurs; & cependant c'étoient des hommes ques, & qui paroissoient plûtôt des anges hommes: au lieu qu'à cette heure étant dans l ce de toutes choses, dont ils étoient dans l'indige avons beaucoup moins de science. La cause de c pas difficile à trouver: c'est que nous ne cherc la piété où elle est: nous la faisons plûtôt co parler de Dieu ou à en entendre parler, qu'à qu'il nous ordonne.* D'où vient que nous ressi à ces dévotes, dont parle l'apôtre, qui app toûjours & n'arrivent jamais à la vraie scien comment y arriveroient-elles, en prenant min si opposé, puisque la science du salut à parler peu & à faire beaucoup, au lieu faisoient tout le contraire. Tertullien di chrétien n'a pas besoin de beaucoup d'étu être sçavant, n'ayant besoin que de sçavoi Jésus-Christ a fait pour lui, & qu'il est o l'aimer, pourvû qu'en sachant cela il tâche mer de tout son cœur, & que pour le faire il mépriſe tout le reste: & saint P que *tout consiste à se quitter soi-même, pa se quittant on quitte tout, & que par cons trouve Dieu; au lieu qu'en ne se quittant point*

t le reſte, on ne quitte rien. Nous nous ré-
nſons du prétendu détachement du monde
e plus grande attache à nous-mêmes & à
propre volonté, où nous retrouvons tout le
: que nous penſions avoir quitté. Si nous
s pas une volonté ſincère de faire cela, tous
ſteurs & tous les directeurs du monde ne nous
nt qu'à nous amuſer; & ſi nous le faiſons ef-
ment & que Dieu nous les ôte, nous pour-
ions en paſſer avec ſon ſecours, parce-qu'il
us les auroit pas ôté ſi nous ne pouvions
n paſſer.

ne faut donc pas demander qui nous nourri-
rce-que nous avons Jéſus-Chriſt qui eſt le
e vie & le grand prêtre qui le diſtribuë au
des hommes. Si on nous retranche les in-
ons ordinaires, nous vivrons de la douleur
d'en être privées. Il n'y a point de pain qui
us nourriſſant que celui des larmes. Nous vi-
de l'union que nous avons avec tous les
es de Jéſus-Chriſt, desquels nous ne pourrons
parées que lorſque nous ceſſerons de les ai-
Nous vivrons de l'union que nous avons a-
ute l'Egliſe qui eſt notre mère: nous vivrons
rtus des ſaints qui nous inſtruiront par leurs
les. Si nous ſommes privées de la lumiè-
flambeaux qui luiſent dans l'Egliſe, nous
s enfin de la foi qui eſt la vie des juſtes:
ivrons de l'eſpérance qui ne confond point:
ivrons de la prière qui eſt le canal par le-
n reçoit toutes ces vies: nous vivrons de
rité qui eſt la vie même; & nous vivrons
croix de Jéſus-Chriſt qui en eſt la ſource.
e monde enſemble ne peut nous empêcher
voir cette abondance de nourriture, qui peut
immédiatement du ciel au cœur de
le ſans le ſecours de l'homme, quelques re-
mens qu'on puiſſe faire au dehors, ſi nous
rons enracinés dans la charité, comme dit

Quand on nous ôte nos directeurs, il ne faut pas s'inquiéter qui nous inſtruira, qui nous nourrira &c.

ſaint Paulin, nous ne ſécherons point, coupe des branches qui ſont paſſagères & relles, nous vivrons du ſuc de la racine éternelle. Qu'on coupe tant qu'on vou n'eſt pas pour nous jetter dans le feu, m nous faire porter encore plus de fruit. ra pas pour nous punir, mais pour nous On peut donc nous ôter les branches qu dent des hommes, mais on ne peut nou racine qui ne dépend que de Dieu. C'eſt de conſolation que nous ne puiſſions per que nous ne le voulions, quoique ce ſoit me tems le ſujet de craindre, parce-q ſommes ſi malheureux & ſi ennemis de n pre bien, qu'il n'arrive que trop ſouvent le voulons: ce qui donne avec raiſon au nes qui ſont à Dieu de l'horreur pour leu volonté.

5. Tout chrétien eſt ſoldat de J. C.

LA néceſſité du détachement général, n ment pour les épouſes de Jéſus-Chriſt, pour tout chrétien, va ſi loin, que c'eſt des pères que, ſi pour être ſauvé il n'eſ ceſſaire de mourir pour Jéſus-Chriſt, il eſ moins néceſſaire d'être dans la diſpoſition rir pour lui s'il le falloit & que l'occaſion ſentât. C'eſt ce que Jéſus-Chriſt lui-mê enſeigne dans l'Evangile en nous diſant, *pas digne de lui, ſi on ne porte ſa croix & renonce à tout.* Ce que ſaint Baſile explic diſpoſition dont je parle. Ce qui a fait di Hilaire, *qu'il faut ſuivre Jéſus-Chriſt e ſa croix, & qu'il faut l'accompagner dans ſe ces & dans ſa mort.* Nous ne devons pas priſes de ces vérités. Jéſus-Chriſt qui pour nous a fait incomparablement plus po qu'un Roi ne fait pour des ſoldats, à qui il ne qu'une petite ſolde, & qui s'expoſent pour lui: ils ſont prêts au moindre co ment qu'on leur fait à s'expoſer aux plu

ls ne font aucune difficulté de souffrir tou-
s de travaux, parce-que c'est leur profession
sont enrôlés pour cela. Nous ne le som-
moins qu'eux pour Jésus-Christ. Quand
ons reçû le baptême, nous avons fait un
de fidélité, & nous ne pouvons nous dé-
cette obéïssance que nous lui avons vouée
is perdre & nous rendre déserteurs. Si
utons de la peine que méritent les déser-
l'armée de Jésus-Christ, nous n'avons
sidérer celles que les loix ordonnent con-
éserteurs de l'armée des hommes. Un sol-
te la mort quand il refuse d'obéir à un
. Quelle honte à un chrétien de ne faire
une solde éternelle, qui est le Royaume
même, ce qu'un soldat fait pour une peti-
& si méprisable? Ciceron rapporte en par-
armées Romaines, qu'on a vû des légions
aller avec résolution & avec assurance oc-
s postes dont elles savoient bien qu'elles
oient revenir. Cela n'est-il pas étrange
payens ayent fait pour une ville périssable
les chrétiens ne font pour la cité de
la sainte Jérusalem qu'en se plaignant, &
ne le font point, parce-que ce n'est rien
ir Dieu que de le faire avec regret: car
e de combattre pour Jésus-Christ est un
& devient un soldat de l'Ante-Christ.

IE'E du Démon contre Jésus-Christ est
: de personnes qui ne veulent rien per-
i ne veulent rien souffrir, & qui jugent
& des maux plûtôt par les sentimens de
que par ceux de la foi. L'armée de Jé-
st au contraire est composée de personnes
disposées à tout ce qu'il ordonne, & qui
que c'est gagner que de perdre toutes cho-
l'amour de lui. Ils combattent pour Jé-
t & surmontent ses ennemis avec les mê-
s qu'il a surmonté les leurs, & emporté

6. Différence des soldats de l'armée du Démon, de ceux de l'armée de J. C. Les soldats de J. C. ne vainquent qu'autant qu'ils souffrent courageusement tout ce que leurs ennemis veulent. Et quand ils paroissent

vaincus dans leurs corps, c'est alors qu'ils sont plus véritablement victorieux.

cette grande victoire qui nous donne la victoire & la liberté: car, comme dit saint Augustin, notre chef n'a pas vaincu le monde en le combattant, mais en souffrant. C'est pourquoi ceux qui combattent pour lui n'ont pas de meilleures armes que celles de la foi & de la patience, & ils sont assurés de remporter toujours la victoire quand ils ne se serviront point d'autres armes que de celles-là. Le monde croit les vaincre en les faisant tomber dans les maux qu'il leur a préparé, & c'est au contraire ce qui les rend victorieux. Leur chûte apparente est une vraie exaltation aux yeux des anges, & c'est alors qu'ils ont tout surmonté quand ils paroissent l'être entièrement. Quand Jésus-Christ relève la gloire de saint Jean, il ne dit autre chose sinon que ses ennemis avoient fait de lui ce qu'ils avoient voulu, ce qui est tout dire: car c'est être entièrement vaincu que de faire tout le mal qu'on veut. Or saint Jean a été entièrement victorieux en aimant mieux souffrir que d'affoiblir ou pallier tant soit peu la vérité, comme le vouloient ses ennemis: la puissance d'Hérodiade a été une vraie foiblesse, & la foiblesse apparente de saint Jean qui a souffert a été une vraie force. Que peuvent donc souffrir les soldats de Jésus-Christ, puisque ceux qui combattent contr'eux combattent pour eux & se perdent malheureusement en contribuant à les sauver. Nous avons une volonté naturelle de ne point souffrir, & qui existe même dans les plus grands saints: cette volonté est pour nous une source de foiblesse, & quand nous ne nous y opposons pas par une volonté contraire que la grace forme en nous, pour nous faire vouloir tout ce que Dieu veut, il est facile de nous surmonter: car ne voulant point souffrir ce que nos ennemis ont la volonté & la puissance de nous faire souffrir, & nous trouvant ainsi opposés à l'Evangile qui nous ordonne de vouloir en cela ce qu'ils veulent, nous sommes malheureusement vain-

cus

en ne voulant pas pour nous ſauver ce qu'ils
llent pour nous perdre. C'eſt donc un avantage
ır nous que les hommes travaillent par la puis-
ce qu'ils ont reçûë de Dieu, & par la mauvaiſe
onté qu'ils ont d'eux-mêmes à rompre cette vo-
té par la force qu'ils ont en main, afin que nous
ſſions par la ſuite les ſurmonter, ce qui fait la
oire de l'Egliſe & de Jéſus-Chriſt, qui eſt glori-
par nos ſouffrances, qui accomplit les ſiennes
l'accompliſſement des nôtres, comme nous l'en-
ne l'apôtre.

Il ne faut point être fâché dans ce qu'on ſouffre pour J. C. Il faut avoir les yeux fixés ſur le capitaine, qui ne ceſſe de nous regarder, ſuivi d'une légion de ſaints: ce qui eſt bien capable de conſoler, & de remplir de joie & de courage.

.L faut donc bien prendre garde que nous ne
ıs oppoſions pas aux deſſeins de Dieu, & que
ıs ne ſoyons pas cauſe que ſa gloire ſoit dimi-
ée, en ne voulant pas ſouffrir ce qu'il veut que
us ſouffrions, & en abandonnant lâchement le
ſte qu'il nous a fait la grace de nous confier,
en le défendant foiblement, ce qui arrive quand
us ſouffrons avec triſteſſe & comme à regret:
ıt à Dieu que la foi nous eût bien ouvert les
ux, afin de voir toute l'Egliſe du ciel attentive
x combats de celle de la terre, & Jéſus-Chriſt
perſonne qui eſt le chef de l'une & de l'autre,
il range ſon armée en bataille, & qui marque à
acun en particulier & le lieu où il veut qu'il com-
ıtte & le tems du combat. Un général d'armée
it porter ſes ordres par ſes officiers; mais Dieu,
ıi eſt ſi grand qu'il ſe fait ſervir par qui il veut
ır ſes ennemis même ſans qu'ils le ſachent, nous
s fait porter par eux-mêmes. Quand ils nous font
ıuffrir, nous devons entendre la voix de Dieu qui
ous dit par leur miniſtère: combattez pour ma
oire, c'eſt-à-dire, ſouffrez. Ce ſont ceux-là mê-
es, qui combattent contre nous, qui nous don-
ent le ſignal pour combattre pour lui: c'eſt pour-
ıoi nous avons tort de nous en prendre aux
ommes & de regarder la terre, au lieu de ne re-
ırder que le ciel d'où les ordres viennent. Nos
nnemis ne peuvent rien contre nous qu'autant

que Dieu leur permet & qu'il leur en donne le pouvoir. Nous pouvons bien dire que Dieu conduit la main qui frappe, la gouvernant par sa puissance & la sagesse de sa providence, pour nous faire un mal qui nous est avantageux, de même qu'il nous gouverne par son amour pour nous faire souffrir avec paix.

1. Dans le combat on ne doit point être occupé des desseins de l'ennemi, mais de la gloire & de la volonté de Dieu. Quel honneur il y a d'être associé aux combats & aux victoires de J. C.

Il n'est donc pas question des petites choses que nous voyons & qui ne doivent pas nous contrister, mais des grandes que nous croyons pouvoir nous consoler & nous être un sujet de joie. Il ne s'agit pas de ce qu'on nous ôte, mais de la gloire de Jésus-Christ & de la consolation de l'Eglise, qui ne peut-être secouruë plus noblement que par la patience de ses enfans; & nous ne devons pas nous occuper des desseins de nos ennemis, mais de ceux de Dieu, qui règle tout ce qui se fait dans le monde, selon qu'il est le plus utile pour la conservation de l'Eglise générale & de la particulière de chaque Etat, comme dit l'apôtre. Ne craignons donc rien tant que de manquer de fidélité, & de ne pas honorer assez la grace que Dieu nous fait. Ce sont des occasions uniques qu'il ne faut pas laisser perdre inutilement. Nous remercierons Dieu dans l'éternité de nous avoir associés à sa victoire par le peu de maux qu'il nous aura fait la grace de souffrir en nous associant à ses combats, & ceux qui n'auront pas compris le don de Dieu, en prenant pour un grand mal ce qui leur étoit donné pour un grand bien, seront dans une douleur aussi inutile qu'éternelle de n'avoir tiré aucun avantage de la visite de l'époux, qui nous appelloit à ce combat si facile, que pour les appeller à ses nôces miraculeuses, & leur faire acquérir la robe nuptiale par la patience qui en est le prix, selon que le remarque saint Cyprien.

2. Les vierges consacrées plus particulièrement à J.

Les vierges de Jésus-Christ lui étant consacrées par une profession si particulière ont aussi une obligation particulière d'avoir plus de zèle pour sa gloi-

ſoire, de prendre plus de part dans ſes combats
& ſes victoires, de lui demeurer plus fidèles. C'eſt
un grand mal qu'un ſi grand Roi & ſi puiſſant fût
abandonné par ſes ſerviteurs, pour quelque intérêt
emporel, qui renonceroient à ſa croix qui doit fai-
e toutes leurs délices. Mais comme pour être é-
ouſe de Jéſus-Chriſt on ne laiſſe pas d'être fille
l'Adam qui les a enveloppées dans le crime de ſa
évolte, & que ce grand procès, dont l'iſſuë eſt en-
ore incertaine, ne ſera jugé définitivement qu'à
'heure de la mort, elles doivent regarder préſen-
ement Jéſus-Chriſt comme leur époux & comme
eur juge & leur médecin, parce-que le crime de
eur père leur avoit cauſé une maladie mortelle
t la mort même: car quoiqu'elles ayent été reſ-
uſcitées par la grace de leur époux, & que leur
anté ſoit plus avancée que la nôtre, elles ne ſe
romperont pas néanmoins de ſe conſidérer tou-
ours comme malades; & au contraire elles ſe
ompéront ſi elles ſe croyent guéries, & leur ma-
adie ſera d'autant plus grande qu'elles ſe perſua-
eront avoir plus de ſanté. Mais quoiqu'elles ſe
egardent comme enveloppées dans un crime de
eze-majeſté divine, dont elles n'ont pas encore
eçû une entière abſolution, elles trouveront de-
uoi ſe raſſurer autant qu'on le peut être contre
a crainte ſi juſte de la condamnation éternelle.

C. doivent combattre pour lui avec plus de courage. Souffrir pour J. C. eſt la voie la plus courte pour gagner le grand procès que nous avons auprès de ce juſte juge.

VOICI une pièce juſtificative & le gain final
l'un procès ſi dangereux & ſi embrouillé, qui les
aiſoit toujours trembler. Ce ſac étoit entre les
ains de nos ennemis: ils nous l'ont comme jetté à
a tête pour nous faire dépit, étant ignorans de ce qui
toit dedans, & ne croyant pas qu'il y eût des piè-
es de vie qui puſſent nous faire abſoudre & nous
aire gagner un Royaume. Il faut s'écrier avec
aint Paulin: *ô bienheureuſe injure! Qu'on eſt heureux*
le n'être point heureux & de ſouffrir. Car enfin ce ju-
ge ſouverain & incorruptible qui a tant aimé la croix
ne peut condamner ce qu'il aime, c'eſt un réfuge aſſuré

Nos ennemis nous fournissent nos pièces justificatives.

contre ſa colère. Il a déſiré avec ardeur de ſouffrir pour nous, & il ne condamnera jamais une perſonne qui ſe réjoüira de ſouffrir pour lui. Voilà une pénitence bien abrégée, & que ſaint Clément d'Alexandrie a raiſon d'appeller une pénitence *honorable & précieuſe, qui peut tout d'un coup rendre amis de Dieu ceux qui ſe regardoient comme criminels.* Que ne feroit-on pas pour gagner ſon juge dans une affaire de la dernière conſéquence? Vous avez une belle occaſion de gagner le vôtre, ce qu'on ne peut faire à l'égard des juges ordinaires, qui ne peuvent nous favoriſer quand ils le voudroient, ſi notre cauſe n'eſt pas bonne. Ce divin juge n'eſt pas ſujet à une telle néceſſité: C'eſt ſa volonté qui eſt la règle de la juſtice; & la cauſe la plus injuſte devient juſte quand il lui plait de nous pardonner en nous faiſant grace. Que vous êtes heureuſes de pouvoir gagner votre juge dans une cauſe qui par elle-même ne peut être bonne. En le gagnant vous ne le corromprez point, mais vous deviendrez vous-mêmes incorruptibles. Ne mettez point de bornes à vos ſouffrances, afin qu'il n'en mette point à ſes miſéricordes. Soyez diſpoſées à ſouffrir tout, afin qu'il vous pardonne tout. Ne vous plaignez point des injuſtices de vos ennemis, & il ne ſe plaindra point des vôtres. L'occaſion que vous avez n'eſt pas moins un remède pour vous guérir, qu'un arrêt pour vous abſoudre: remède auſſi précieux qu'efficace qui a été fait avec le ſang de l'Agneau. Il n'y a point de maladie ſi mortelle qu'un médicament ſi puiſſant ne guériſſe, quand il eſt appliqué comme il faut, quand on n'en retranche rien, & ſi on le prend de la main de Dieu comme il le donne. Ne perdons pas une goute de cette eſſence de la croix, par laquelle les mérites de Jéſus-Chriſt nous ſont appliqués. Voilà peut-être le dernier remède qu'il nous a mérité par ſa mort; & ſi nous le perdons, en ſouffrant inutilement & comme par force, nous n'en trouve-

rons

s plus d'autre, & nos maux devenant incura-
ſeront éternels, dont je prie Dieu de nous
erver. Recueillons donc avec ſoin les moin-
fragmens du pain de vie, & de ce médicament
mortalité que nos ennemis nous apportent, ſe
lant miſérables pour nous rendre heureux.

N dira peut-être qu'on ne regrette ſes pères
parce-qu'ils étoient des avocats qui plaidoient
e cauſe devant Dieu, & des médecins qui nous
ient à prendre ces médicamens de vie, & nous
cilitoient l'uſage, & qu'ainſi comme on ne les
ette que pour Jéſus-Chriſt il eſt permis de les
etter. . . Vous êtes donc ſemblables en cela à
ham le père des fidèles: voyons donc lors-
Dieu lui commanda de ſacrifier ſon cher fils,
uelle manière il lui obéit, & s'il fit cette diſ-
ion qu'il ne ſe plaignoit pas de cette perte qu'il
t faire par des ſentimens de la nature, mais
i foi.

BRAHAM obéit ſimplement à Dieu. Il ne don-
ieu à aucun raiſonnement humain, & fermant
yeux du cœur il conſidéra plus celui qui lui
it ce commandement, que le commandement
ne: il entra tellement dans le deſſein de Dieu,
près avoir reçu cet ordre, il ne conſidéra plus
fils que comme une hoſtie: il s'éleva par ſa
au-deſſus des ſens, & la grandeur de Dieu, a-
le reſpect qu'on doit à ſa volonté, occupa
ment ſon cœur, que les ſentimens naturels à
ère y furent étouffés, & ne ſervirent qu'à ho-
r le trophée de ſon obéiſſance. Voilà ce qu'on
elle aimer & obéir. Je ne vois pas ſeulement
cette obéiſſance des marques de la grandeur
'amour qu'il avoit pour Dieu, qui y ſont viſi-
, mais j'y vois encore la grandeur de l'amour
avoit pour ſon fils, ce qui pourroit paroître
extraordinaire, mais je le crois véritable. Pour
point douter, il ne faut que faire reflexion que
randeur de l'amour ſe doit prendre de ſon prin-

Et il permis de regretter ſes directeurs, comme nous étant utiles pour la piété?

Exemple d'Abraham. Sa conduite lève cette difficulté.

nous plaiſent que parce-que c'eſt lui qui nous les donne. D'où vient que quand il voudra nous en priver, nous demeurerons dans la paix, en nous réſignant à ſa volonté, qui eſt la cauſe de cette privation, non pas moins dans ce qu'il nous ôte que dans ce qu'il nous donne. Il ne faut donc pas regarder le ſacrifice d'Abraham comme une choſe paſſée: nous ſommes dans le tems préſentement, nous l'admirons; & nous le trouvons heureux de n'avoir point préféré ſon fils à Dieu. Que cela nous apprenne, dit ſaint Chryſoſtôme, de ne préférer rien de temporel à Dieu qui eſt éternel, perdant de bon cœur tout ce que Dieu veut que nous perdions, afin de ne le point perdre; car nous retrouvons en lui avec plus d'avantage tout ce que nous perdons. Faiſons de la néceſſité une vertu: ſacrifions nous-mêmes avec une pleine volonté ce que nous ne pouvons retenir; & ce ſera un vrai ſacrifice qui lui ſera auſſi agréable que celui d'Abraham: ſi nous le faiſons avec la même foi, nous recevrons ſans comparaiſon plus d'avantage de la ſoumiſſion reſpectueuſe, que nous aurons eûë pour ſes ordres & de cette vraie obéiſſance, que nous n'aurions pû recevoir de tout ce que nous perdons. Notre foi même aura quelque choſe de ſingulier qui la relevera beaucoup devant Dieu: car au lieu que ce grand Patriarche reçut de lui immédiatement l'ordre de ſacrifier ſon fils, nous avons la gloire de lui obéir & d'accomplir ſes ordres qu'il ne nous a ſignifiés que par un ſigne. Il ſuffit aux épouſes de connoître ce que Dieu déſire d'elles par le moindre ſigne, ſa volonté eſt leur règle: ce qui lui plaît eſt un ordre poſitif pour ceux qui l'aiment. Elles ſont en cela comme David qui ne conſidéra point la mauvaiſe volonté de Sémeï, mais la juſtice de Dieu. Il faut que la foi ait bien ouvert les oreilles du cœur pour entendre la voix de Dieu de ſi loin, & ne confondre point ce qui eſt de ſa juſtice & de ſa miſéricorde avec ce qui eſt de l'injuſti

ce

ce & de la malice des hommes. Mais laiſſons le ſacrifice d'Abraham qui eſt extraordinaire & ne parlons que d'un ſacrifice qui eſt commun à tous les chrétiens, & qui devant être continuel doit durer autant que la vie.

IV. L'obligation que nous avons de porter tous les jours notre croix, nous doit rendre douces & aimables les perfections que nous faiſent nos ennemis.

NOUS n'avons pas beſoin de recevoir un commandement particulier de ſouffrir, puiſque nous en avons reçu un général de porter notre croix qui ne peut être portée qu'en ſouffrant. Perſonne n'eſt exemt de cette grande obligation : il n'y a point de ſalut pour ceux qui ne portent point leur croix : mais la plûpart des hommes au lieu de porter leur croix, la croix vivifiante de l'agneau qui les ſauveroit, ils portent la croix mortelle du monde qui les perd, & la croix même des Démons qui les damne. On ne peut donc être ſans croix, & on ne peut s'exemter de porter celle de Jéſus-Chriſt ſi on veut avoir part à ſon Royaume. Notre crainte ne doit pas être de la porter, mais de ne la point porter. Nous voyons tous les jours que les perſonnes qui craignent Dieu, tremblent quand elles ſe voient ſans ſouffrance ; & pour ſuppléer à ce manquement, elles ſe taillent comme elles peuvent des croix ſur le modèle de celle de Jéſus-Chriſt, pour ne pas rougir devant lui de ſe voir ſans croix : & comme on ne peut pas nier qu'elles ne ſoient d'un grand mérite, étant volontairement des croix de l'amour de Jéſus-Chriſt, il y a néanmoins cet inconvénient qui eſt, que lorſque nous les choiſiſſons nous-mêmes, notre volonté, qui eſt toujours à craindre, y a quelque part : &, pour dire la vérité, nous ne nous entendons pas bien à faire une croix comme il faut. Il y manque toujours quelque choſe, & l'amour propre en retranche ou ajoûte à ſa mode quelque choſe qui gâte tout.

IV. Les croix que Dieu nous taille & que nous portons a-

DIEU nous en taille de bonnes : il les a teintes de ſon ſang, & les a toutes parſemées de l'huile du ciel, pour nous conſoler par le poids même que

nous plaisent que parce-que c'est lui qui nous les donne. D'où vient que quand il voudra nous en priver, nous demeurerons dans la paix, en nous résignant à sa volonté, qui est la cause de cette privation, non pas moins dans ce qu'il nous ôte que dans ce qu'il nous donne. Il ne faut donc pas regarder le sacrifice d'Abraham comme une chose passée: nous sommes dans le tems présentement, nous l'admirons; & nous le trouvons heureux de n'avoir point préféré son fils à Dieu. Que cela nous apprenne, dit saint Chrysostôme, de ne préférer rien de temporel à Dieu qui est éternel, perdant de bon cœur tout ce que Dieu veut que nous perdions, afin de ne le point perdre; car nous retrouvons en lui avec plus d'avantage tout ce que nous perdons. Faisons de la nécessité une vertu: sacrifions nous-mêmes avec une pleine volonté ce que nous ne pouvons retenir; & ce sera un vrai sacrifice qui lui sera aussi agréable que celui d'Abraham: si nous le faisons avec la même foi, nous recevrons sans comparaison plus d'avantage de la soumission respectueuse, que nous aurons eûë pour ses ordres & de cette vraie obéissance, que nous n'aurions pû recevoir de tout ce que nous perdons. Notre foi même aura quelque chose de singulier qui la relevera beaucoup devant Dieu: car au lieu que ce grand Patriarche reçut de lui immédiatement l'ordre de sacrifier son fils, nous avons la gloire de lui obéir & d'accomplir ses ordres qu'il ne nous a signifiés que par un signe. Il suffit aux épouses de connoître ce que Dieu désire d'elles par le moindre signe, sa volonté est leur règle: ce qui lui plaît est un ordre positif pour ceux qui l'aiment. Elles font en cela comme David qui ne considéra point la mauvaise volonté de Sémeï, mais la justice de Dieu. Il faut que la foi ait bien ouvert les oreilles du cœur pour entendre la voix de Dieu de si loin, & ne confondre point ce qui est de sa justice & de sa miséricorde avec ce qui est de l'injusti-

ce

& ſes propres épouſes, ſi les uns & les autres portent également leurs croix, ſi ce n'eſt que les ſimples ſerviteurs la portent avec patience, ſi ce ſont de bons ſerviteurs, & que les épouſes la portent avec gratitude & avec joie, pouvant dire avec ſaint Paul, que la conſolation qui vient de la foi ſurpaſſe la tribulation qui vient du monde?

A Dieu ne plaiſe que les épouſes refuſent jamais de porter la croix de leur époux.

Ce ſont les vierges folles qui veulent bien le ſuivre ſur le *Thabor* ou dans le déſert où il multiplia les pains; mais les ſages s'empreſſent plus à le ſuivre ſur le calvaire.

TROISIÈME CONFÉRENCE DE LA MÈRE ANGÉLIQUE, DE SAINT JEAN.

Dans le même tems & les mêmes circonſtances que la précédente, ſur la ſoumiſſion que l'on doit à l'ordre de Dieu dans tout ce qui nous arrive.

C'est une grande ſageſſe que d'avoir de la complaiſance & de l'admiration pour tout ce que Dieu fait. C'eſt une grande ſageſſe de lui plaire; 1. Il ne faut avoir de joie, d'eſtime, que pour ce que

Dieu aime & estime. Il ne faut avoir de la tristesse que pour ce qui l'attriste.

re ; & c'est une folie, qu'on ne peut exprimer, de lui déplaire. Mais, comme dit saint Augustin, *afin de lui plaire, il faut qu'il nous plaise : car si ce qu'il fait ne nous plaît pas, comment ferons-il possible que ce que nous faisons lui plût plaire? notre Souverain maître est si bon, qu'il loue ce que font ses serviteurs.* Comment donc ses serviteurs seroient-ils si ingrats que d'improuver tacitement & de s'attrister de ce que fait un si sage maître & qu'il ne fait que pour leur bien. Je ne m'étonne plus d'une expression de l'Ecriture qui pourroit paroître extraordinaire, lorsqu'elle dit que Tobie n'eut point de tristesse contraire à Dieu lorsqu'il le rendit aveugle & le frappa d'une plaie qui est si sensible. Car comme notre joie lui est contraire quand nous nous réjoüissons de ce qu'il improuve & de ce qui contriste son esprit saint, il n'est pas moins vrai de dire que notre tristesse est contraire à sa gloire, lorsque la même chose, qui lui est un sujet de gloire, nous en est un de tristesse. Or il est certain qu'il se réjoüit de tout ce qu'il fait, comme l'Ecriture nous l'enseigne, & cela ne peut être autrement, car tout ce qu'il fait est plein de bonté & de sainteté, comme la même Ecriture nous en assure, & comme le ruisseau est nécessairement joint à sa source autant qu'il continuë de couler & d'être ruisseau, de même il ne se peut faire que ce qui est bon ne plaise pas à la bonté, n'ayant pû être bon que par la participation de cette même bonté. Où en sommes-nous donc quand nous nous affligeons si hardiment de l'ouvrage de Dieu, & que nous restons dans notre tristesse pour une chose qui réjoüit le saint Esprit, au lieu de la réserver toute pour la satisfaire & pour détruire nos péchés qui l'ont contristé. Quand nous nous affligeons avec excès de ce qui plaît à Dieu, il est impossible que nous nous affligions assez de ce qui lui déplaît : ce qui devroit être l'unique sujet de notre douleur. Nous avons enfoüi dans la terre un talent

à ſes propres épouſes, ſi les uns & les autres portent également leurs croix, ſi ce n'eſt que les ſimples ſerviteurs la portent avec patience, ſi ce ſont de bons ſerviteurs, & que les épouſes la portent avec gratitude & avec joie, pouvant dire avec ſaint Paul, que la conſolation qui vient de la foi ſurpaſſe la tribulation qui vient du monde?

A Dieu ne plaiſe que les épouſes refuſent jamais de porter la croix de leur époux.

Ce ſont les vierges folles qui veulent bien le ſuivre ſur le *Thabor* ou dans le déſert où il multiplia les pains; mais les ſages s'empreſſent plus à le ſuivre ſur le calvaire.

TROISIÈME CONFÉRENCE DE LA MÈRE ANGÉLIQUE, DE SAINT JEAN.

Dans le même tems & les mêmes circonſtances que la précédente, ſur la ſoumiſſion que l'on doit à l'ordre de Dieu dans tout ce qui nous arrive.

C'est une grande ſageſſe que d'avoir de la complaiſance & de l'admiration pour tout ce que Dieu fait. C'eſt une grande ſageſſe de lui plaire;

1. Il ne faut avoir de joie, d'eſtime, que pour ce que

Dieu aime & estime. Il ne faut avoir de la triſteſſe que pour ce qui l'attriſte.

re ; & c'eſt une folie, qu'on ne peut exprime
lui déplaire. Mais, comme dit ſaint Auguſtin
de lui plaire, il faut qu'il nous plaiſe : car ſi ce
fait ne nous plaît pas, comment ſeroit-il poſſib
ce que nous faiſons lui pût plaire? notre Souverain
tre eſt ſi bon, qu'il loue ce que font ſes ſerv
Comment donc ſes ſerviteurs ſeroient-ils ſi i
que d'improuver tacitement & de s'attriſter
que fait un ſi ſage maître & qu'il ne fait que
leur bien. Je ne m'étonne plus d'une expreſſi
l'Ecriture qui pourroit paroître extraordi
lorsqu'elle dit que Tobie n'eut point de tr
contraire à Dieu lorsqu'il le rendit aveugle
frappa d'une plaie qui eſt ſi ſenſible. Car ce
notre joie lui eſt contraire quand nous nou
joüiſſons de ce qu'il improuve & de ce qui
triſte ſon eſprit ſaint, il n'eſt pas moins vr
dire que notre triſteſſe eſt contraire à ſa gl
lorsque la même choſe, qui lui eſt un ſujet de
re, nous en eſt un de triſteſſe. Or il eſt c
qu'il ſe réjoüit de tout ce qu'il fait, comme
criture nous l'enſeigne, & cela ne peut être
ment, car tout ce qu'il fait eſt plein de bon
de ſainteté, comme la même Ecriture nous en
re, & comme le ruiſſeau eſt néceſſairement
à ſa ſource autant qu'il continuë de couler d
tre ruiſſeau, de même il ne ſe peut faire q
qui eſt bon ne plaiſe pas à la bonté, n'ayant
tre bon que par la participation de cette même
té. Où en ſommes-nous donc quand nous
affligeons ſi hardiment de l'ouvrage de Dieu
que nous reſtons dans notre triſteſſe pour une
ſe qui réjoüit le ſaint Eſprit, au lieu de la
ver toute pour la ſatisfaire & pour détruire n
chés qui l'ont contriſté. Quand nous nous
geons avec excès de ce qui plaît à Dieu, il e
poſſible que nous nous affligions aſſez de ce q
déplaît : ce qui devroit être l'unique ſujet de
douleur. Nous avons enſoüi dans la terre u

fait. Le chemin par lequel il veut nous mener est toujours le meilleur pour nous. Il eſt impoſſible de s'y égarer; & ſi on en prend un autre il eſt impoſſible qu'on ne s'égare, & la ſeule penſée de le prendre eſt déjà un égarement. Sa voie n'égare point, & tout eſt un égarement hors de ſa voie: ne nous troublons point, non plus que le Prophète en ſuivant un ſi bon guide. Hélas! nous ne le ſuivons pas: il nous porte ſur ſes épaules comme des brebis foibles & malades. C'eſt lui qui nous porte, afin que nous le puiſſions porter, marchons doucement & avec reſpect ſous cette précieuſe charge, qui nous ſoutient & nous éclaire pour nous empêcher de nous égarer, ne préférons jamais notre chemin à celui qu'il veut que nous tenions. Le chemin le plus périlleux eſt ſûr pour nous, s'il nous le fait prendre & s'il vient avec nous. Les chemins qui paroiſſent les plus aſſurés ſont des précipices ſi nous y marchons ſans lui. Il eſt certain qu'il n'y a rien de plus efficace & de plus puiſſant pour nous affermir dans la voie de Dieu, & pour obtenir de ſa miſéricorde toutes les graces qui nous ſont néceſſaires pour lui être fidèles & perſévérer dans ſon ſervice, que de vouloir tout ce qu'il veut & de ne vouloir pas ce qu'il ne veut point: on peut dire qu'il n'y a rien de ſi périlleux pour nous & qui l'oblige à retirer ſes graces qu'une certaine eſpèce d'oppoſition que nous avons à ſa volonté, qui fait que nous recevons ſes ordres avec triſteſſe & une froideur qui ne ſçauroit lui plaire. Nous ayant tout donné & s'étant donné lui-même, il veut que nous lui donnions quelque choſe, ce qui eſt une des plus grandes graces qu'il nous puiſſe faire. Nous délibérons, nous dévenons de mauvaiſe humeur, nous donnons à regret & le moins que nous pouvons & de la plus mauvaiſe grace du monde, ne nous ſouvenant pas que qui donne de la ſorte, eſtime trop ce qu'il donne, & n'eſtime pas aſſez ce-

mais la foi, qui doit toujours veiller pour nous empêcher d'être surpris par les embuches de nos ennemis, leur donne aussitôt un autre objet en les transportant de la terre au ciel, afin de ne craindre que Dieu au lieu de craindre les hommes, & de n'avoir de la joie & de la tristesse que pour les biens & les maux qui sont éternels.

4. C'est manquer de respect envers Dieu de s'attrister de ce qui lui plaît & de se réjouir de ce qu'il hait.

Je conclus donc que les tristesses déréglées, qui ne regardent point les péchés que nous avons commis, ou le péril continuel où nous sommes d'en commettre tous les jours, étant contraires à Dieu, sont contraires à l'obéissance que nous lui devons, & ne peuvent subsister avec la soumission que nous devons avoir pour toutes ses volontés. Donc dans de telles rencontres nous manquons de douceur & par conséquent de respect à l'égard de Dieu : car il n'y a pas de maître qui pût souffrir un serviteur qui seroit toujours de mauvaise humeur, & qui se plaindroit que les affaires de la maison ne se conduisent pas comme il voudroit, quoi qu'il fût ignorant, & son maître très habile.

5. Il y a du danger de trouver mauvais ce que Dieu fait.

Il est aisé de voir à quel péril on s'expose de trouver mauvais ce que Dieu fait & de s'en plaindre : car effectivement nous nous en plaignons; & si notre bouche ne s'en plaint pas, notre cœur s'en plaint : notre tristesse quand elle passe les bornes est une plainte muette que nous faisons contre Dieu en sa présence, & que la crainte & le respect que nous lui devons n'arrête pas. Que la foi nous apprenne donc une bonne fois que Dieu est plus sage que nous, & qu'il nous aime incomparablement plus que nous ne nous aimons nous-mêmes, qu'il gouverne le monde & l'Eglise comme il lui plait : & pour ce qui est de nous, n'ayons soin que d'adorer & d'admirer ce qu'il fait.

6. Le plus sûr pour nous est de se soumettre à sa volonté.

Laissons nous conduire & ne raisonnons point avec Dieu, en demeurant vivement persuadés que rien ne peut être mieux fait que ce qu'il fait.

it. Le chemin par lequel il veut nous mener & de recevoir comme une faveur tout ce qu'il nous envoye ou qu'il exige de nous et plus contraire à notre amour propre.
t toujours le meilleur pour nous. Il eſt impos
ble de s'y égarer; & ſi on en prend un autre il
t impoſſible qu'on ne s'égare, & la ſeule penſée
: le prendre eſt déjà un égarement. Sa voie
égare point, & tout eſt un égarement hors de ſa
oie: ne nous troublons point, non plus que le
rophète en ſuivant un ſi bon guide. Hélas! nous
: le ſuivons pas: il nous porte ſur ſes épaules
omme des brebis foibles & malades. C'eſt lui qui
ous porte, afin que nous le puiſſions porter,
archons doucement & avec reſpect ſous cette
écieuſe charge, qui nous ſoutient & nous éclai-
: pour nous empêcher de nous égarer, ne pré-
rons jamais notre chemin à celui qu'il veut que
ous tenions. Le chemin le plus périlleux eſt ſûr
our nous, s'il nous le fait prendre & s'il vient
vec nous. Les chemins qui paroiſſent les plus
ſſurés ſont des précipices ſi nous y marchons
ns lui. Il eſt certain qu'il n'y a rien de plus ef-
cace & de plus puiſſant pour nous affermir dans
a voie de Dieu, & pour obtenir de ſa miſéricor-
e toutes les graces qui nous ſont néceſſaires pour
ui être fidèles & perſévérer dans ſon ſervice, que
e vouloir tout ce qu'il veut & de ne vouloir
as ce qu'il ne veut point: on peut dire qu'il
i a rien de ſi périlleux pour nous & qui l'oblige
retirer ſes graces qu'une certaine eſpèce d'op-
oſition que nous avons à ſa volonté, qui fait que
ous recevons ſes ordres avec triſteſſe & une
roideur qui ne ſçauroit lui plaire. Nous ayant
out donné & s'étant donné lui-même, il veut que
ous lui donnions quelque choſe, ce qui eſt une
es plus grandes graces qu'il nous puiſſe faire.
Nous délibérons, nous dévenons de mauvaiſe hu-
neur, nous donnons à regret & le moins que nous
ouvons & de la plus mauvaiſe grace du monde,
e nous ſouvenant pas que qui donne de la ſorte,
ſtime trop ce qu'il donne, & n'eſtime pas aſſez

ce-

celui à qui il donne : car s'il n'avoit point d'attache à ce qu'on lui demande, & qu'il eût une affection ardente pour celui qui lui demande, il n'auroit pas de plus grande joie que de lui donner.

Quand Dieu nous enlève quelque chose, c'est pour se mettre lui même en la place.

Ce n'est pas nous qui sommes bon juges de ce qui nous est nécessaire. Dieu le sçait, & nous ne le sçavons pas, mais quelque nécessaire que soit une chose, rien ne l'est tant que de donner à Dieu ce qu'il nous demande: car ce que nous lui donnons nous servira incomparablement plus qu'il ne nous servoit auparavant, & c'est pour cela qu'il nous le demande. Tout est mieux entre les mains de Dieu qu'entre les nôtres. S'il nous fait de grandes largesses quand nous lui donnons notre nécessaire, nous devons nous rejoüir quand il nous le demande. Quand nous donnons tout, nous recevons tout. La différence qu'il y a, c'est que nous donnons un tout qui n'est rien, au lieu que nous recevons un tout qui vaut mieux que tous les biens du monde, parce-que c'est Dieu même. Enfin ne craignez rien, puisqu'on ne peut vous ôter Dieu, & que personne ne le perd s'il ne lui préfère autre chose, & qu'effectivement il ne veuille le perdre. Il vaut mieux entendre la parole de Dieu de la bouche de Dieu même que de celle des hommes. Ceux-ci ne le peuvent faire entrer que dans l'oreille où elle n'est pas en assurance, & même elle y est inutile, pour ne pas dire autre chose de pis, si elle n'entre plus avant; mais Dieu la fait entrer dans le cœur qui est le champ seul où elle germe & rapporte des fruits du ciel. Par tout ailleurs elle demeure stérile & se corromp à cause de l'ingratitude & de la malice du terroir. Je ne craindrai pas même de dire qu'elle nous corromp, puisque l'Apotre nous assure que la lettre tuë & que la science enfle: non pas qu'elle tuë par elle-même étant une parole de vie, mais à cause que le champ où les hommes la sément est un champ de mort.

Ce

Ce n'eſt pas que ce ne ſoit une grande grace de Dieu & même une des plus grandes, quand il nous donne de ces fidèles ſerviteurs qui ſèment le bon grain & qui diſpenſent le pain à ſes enfans, & nous en devons avoir une grande reconnoiſſance : mais quand il veut faire par lui-même ce qu'il avoit accoutumé de faire par eux, qui ſommes-nous pour nous oppoſer à Dieu? ſerons-nous plus hardis que ſaint Pierre pour vouloir l'en empêcher? puiſque nous y gagnons certainement cela vaut mieux, & nous en ſommes à préſent aſſurés, car c'eſt lui même qui le fait. Il ſe peut faire que nous étions bien attentifs à recevoir toujours de nouvelles ſémences & que nous ne penſions pas aſſez à la moiſſon, ce qui eſt le plus néceſſaire. Peut-être que nous nous arrêtions plus aux ouvriers Evangéliques qu'à l'Evangile même, & que nous nous occupions plus d'avoir l'aide de ceux qui nous étoient envoyés & qui avoient beaucoup de ſainteté, que de celui qui les envoyoit qui eſt la ſainteté même: je ne ſçai pas les raiſons que Dieu a pû avoir, mais je ſçai bien qu'il en a eû de grandes & qui ſont certainement dignes de lui. On n'auroit jamais cru qu'il eût été utile & même néceſſaire que Jéſus-Chriſt quittât les Apôtres, s'il ne nous en avoit aſſuré en termes exprès, mais on n'en peut pas douter à préſent. Que ſçavons-nous s'il n'a point eû une penſée toute oppoſée à la nôtre, comme il arrive ſouvent, comme il nous en aſſure lui-même par un Prophète: nous penſions que les ſerviteurs de Dieu nous étoient néceſſaires pour nous faire arriver à la perfection, & c'eſt peut-être pour nous y faire arriver qu'il nous les ôte.

Quand Dieu veut faire par lui même ce qu'il faiſoit par ſes miniſtres, c'eſt pour nous une choſe plus utile & plus honorable.

Que ſçavons-nous s'il n'y aura point pour nous une Pentecôte enſuite de cette ſéparation, comme il y en eut une pour les Apôtres après que Jéſus-Chriſt les eut quittés? un des point les plus eſſentiels de l'Evangile étant de nous faire tout

Quand Dieu nous enlève nos directeurs, il faut faire comme firent les Apôtres, quand J. C. leur fut enlevé.

abandonner, on peut mieux dire qu'il n'y a rien de plus fécond que les séparations quand on en ſçait faire un bon uſage, & qu'on imite les Apôtres dans leur conduite, après qu'ils eurent perdu Jéſus-Chriſt pour le trouver encore mieux. Eſt-ce qu'ils s'arrêtèrent à pleurer, à ſe plaindre, & à s'entretenir de la grande perte qu'ils avoient faite? eſt-ce qu'ils s'en prirent aux juifs, qui l'ayant fait mourir étoient la véritable cauſe de cette ſéparation? ils n'en dirent pas un mot. Ne faiſons donc pas à préſent ce qu'ils ne firent point dans une telle conjoncture, & faiſons ce qu'ils firent. On peut remarquer dans leur conduite une grande patience, une grande ſolitude, une grande union, un grand ſilence & une grande aſſiduité à la prière, voilà les vertus qui ont attiré du ciel le ſaint Eſprit ſur le cénacle des Apôtres, & qui l'attireroient à proportion ſur toutes les perſonnes qui, ſe trouvant dans quelque grande affliction ou de grands périls, mettroient toute leur confiance dans le ſecours de Dieu, & tous leurs ſoins à l'implorer & à lui demander ſon eſprit, qu'ils attendroient avec tant de dévotion, qu'ils ne penſeroient pas à autre choſe. Les Apôtres ne s'entretinrent pas même de la cruauté des juifs & de la manière outrageuſe dont ils avoient traité Jéſus-Chriſt: ils ne parlèrent point de leur douleur, & on auroit pû croire qu'ils étoient trop inſenſibles à tout ce qui s'étoit paſſé, n'en ayant pas dit une parole, cette crainte, qu'ils pouvoient avoir, de n'en paroître pas aſſez touchés, ne fût point capable de leur faire rompre le ſilence: ce qui eſt toujours d'une néceſſité particulière quand on attend le ſecours de Dieu, ils ne penſèrent point aux juifs ni aux moyens de s'en défendre, ni au peu d'appui qu'ils avoient contre des ennemis ſi formidables: ils crurent avec raiſon que le ſaint Eſprit leur ſuffiroit contre toutes ſortes de périls, & que ce ſeroit un remède général à tous leurs maux. Je ne m'étonne pas

que

ue. la ſainte vierge & la Madeleine, qui avoient hoiſie la meilleure part, & qui y étoient accoutuées, ne s'occupaſſent qu'à cela: mais les Apôtres t les principaux Diſciples, qui avoient plus de onnoiſſances, ne pouvoient-ils pas vaquer à reueillir les débris de ce grand naufrage, & à voir s perſonnes qui avoient témoigné autre-fois plus 'affection pour leur maître. s'il n'y avoit rien à ire, il y avoit bien au moins de quoi parler, ayant e la crainte des juifs, comme l'Ecriture le témoine; mais le déſir & l'attente du ſaint Eſprit les ccupoit tellement, qu'ils ne ſortirent point de e ſaint répos, qui eſt la préparation la plus néeſſaire & la plus efficace pour le recevoir.

Le recours à Dieu plutôt qu'aux hommes dans l'affliction eſt la voie la plus courte pour nous tirer de peine: l'appui ſur les hommes eſt toujours trompeur.

QUE d'affaires nous férions, ſi nous n'avions u'une affaire & que nous miſſions toute notre conance en Dieu, qui ne nous aſſiſte jamais davantae que lorsque nous manquons de tout ſecours! ela nous apprend que les grandes affaires ſe font ien plus par la prière & le repos qui nait de la lénitude de la confiance qu'on a en Dieu, que ar toutes les diligences humaines, qui ne ſervent e rien que lorsqu'on ne s'en ſert qu'après la priè-e, & pour ſatisfaire à ſon devoir: car il eſt bien ıſte de recourir à Dieu avant que de recourir ux hommes, & de n'attendre rien d'eux que dans ı vûë de Dieu, & que nous avons raiſon de roire qu'il nous y oblige. Mais lorsque nous oyons que le ſecours nous manque, comme il nanquoit alors aux Apôtres, & comme il a manqué aux prémiers chrétiens dans la perſécution es Empereurs, c'eſt une grande imprudence, pour e rien dire de plus, de ſe partager inutilement. 'e qui affoiblit la foi & la confiance, qu'on doit voir en Dieu, eſt d'employer la moitié de ſon ems à chercher le ſecours des hommes, qui eſt ouiours ſi foible & que nous ne pouvons avoir, u lieu de mettre tout notre tems à chercher le ecours de Dieu, qui eſt ſi puiſſant, & qu'il donne

qu-

toujours quand on le lui demande comme il faut. Nous voyons bien à présent qu'il n'eût servi de rien aux Apôtres de se donner bien de la peine, & que leur repos leur fut incomparablement plus utile que n'auroit pu être tout leur travail, quoiqu'ils craignissent les juifs: ce qui leur étoit bien pardonnable, parce qu'ils n'avoient pas encore reçû le saint Esprit. Ils se comportèrent avec tant de prudence, qu'ils méritèrent ensuite de ne les plus craindre: leur crainte ne leur servit qu'à leur mieux faire garder leur solitude & leur silence. Ils ne s'entreparlèrent point de leur crainte, ce qui n'eût fait que l'augmenter davantage; mais ils en parlèrent à Dieu qui les en guérit: car le meilleur moyen qu'on puisse employer pour chasser le démon de la crainte & de la tristesse, c'est la prière, qui est la source d'une sainte joie & d'une sainte assurance. Mais nous faisons tout le contraire, & nous ressemblons aux gens d'une ville assiégée, qui ayant deux portes, par l'une desquelles l'ennemi peut entrer, & l'autre par laquelle il leur doit venir du secours, tiendroient toujours la porte du secours fermée & l'autre ouverte par laquelle l'ennemi peut entrer. ce qui feroit l'effet de la crainte la plus déraisonnable du monde, & dont personne n'est capable. C'est néanmoins ce qu'on fait souvent dans ce qui regarde le salut.

RE

RÉFLEXIONS DE LA MÈRE ANGELIQUE DE SAINT JEAN,

Sur le danger qu'il y a d'héſiter & de douter, quand une fois l'on connoit ſon devoir.

I.

Il n'y a rien de ſi périlleux dans les affaires de Dieu que de faire des avances. Car comme dans les moindres rencontres nous ne pouvons rien ſans lui, & encore davantage dans celles qui le regardent, c'eſt aſſez pour tomber que de faire un pas contre ſon ordre, & ſans qu'il nous le faſſe faire lui-même. C'eſt ainſi que les affaires toutes de Dieu déviennent les nôtres, & que nous les rendons toutes humaines en y agiſſant par nous-mêmes: ce qui fait que Dieu ceſſe de nous ſecourir. Nous demeurerions invincibles ſi nous nous tenions toujours fermes dans le poſte où il nous a mis. Car Dieu ne pouvant jamais être ſurmonté, nous ne pouvons l'être qu'en nous éloignant de lui. Et il faut qu'il y ait quelque choſe de nous, quand nous ſommes vaincus ou que nous tombons, ſelon que dit le Prophète, *impingentes in viis ſuis*, par où il nous montre qu'on

ne tombe jamais, tandis qu'on demeure d
voie de Dieu, puisque chacun ne tomb
dans la sienne, *impingentes in viis suis.*

II.

C'est ce qui fait que les serviteurs de D
se croyent jamais en plus grande assurance
lorsqu'ils n'ont qu'à souffrir, & que leurs e
les tenant en captivité ils se trouvent dans u
grande liberté, étant moins en danger d
plus grands dangers. Car comme ils ne cr
pas le mal que les hommes leur font, selon
cepte de l'Évangile, mais seulement celui
peuvent faire, en les mettant dans l'impu
d'agir au dehors pas eux-mêmes, on les e
de s'affoiblir, & en les faisant souffrir,
fortifie. Si bien que nos propres ennemis,
nous sommes à Dieu comme il faut, lors
qu'il leur laisse faire ce qu'ils veulent, no
dent insurmontables & nous aident à les
Ils se ruînent en pensant nous ruiner, & il
élèvent au-dessus de leurs têtes en pensa
abbattre sous leurs piés.

III.

C'est donc peut-être une faute que de
sortir de cet heureux état, afin d'entrer dans
velles délibérations d'accommodement, qui so
jours très-dangereuses à ceux qui ont l'avan
leur côté. Et on ne peut même en agréer
position, tant s'en faut qu'on puisse la faire
ne témoigne en quelque manière qu'on a q
chose à accorder à ses ennemis. Il n'y a poi
commodement sans cela. C'est *pourquoi i*
plus lieu de consulter quand il n'y a plus lieu
cher: de même qu'il ne sert de rien de parler
d'une marchandise qu'on ne veut pas vendre.

tout est fait, il n'y a donc plus rien à faire. Or c'est ce que nous avons témoigné en cent rencontres qu'on ne pouvoit plus nous rien demander, parce-que nous ne pouvions plus rien accorder: que nous avons peut-être baissé au-delà de ce que nous pouvions, mais qu'assurement nous ne pouvons baisser davantage.

IV.

Voila donc la règle de saint Bernard: *nemo super his quæ certa sunt hæsitet:* qu'on n'hésite point quand on est assuré de ce qu'il faut faire, parce-qu'on s'expose à perdre l'avantage qu'on a d'être assuré en hésitant. Quand on doute, il sert beaucoup de délibérer, afin de ne douter plus; mais quand on ne doute point, on apprend à douter en délibérant. Si donc la délibération est nécessaire, elle ôte le doute: si elle est inutile, elle peut le faire venir. C'est pourquoi approuvons hardiment & avec assurance ce que nous sçavons avec assurance que Dieu approuve, comme dit le même père: *approbemus indubitanter quæ placere scimus Deo indubitanter.* Or nous sçavons bien ce que Dieu demande de nous. N'ayons donc point d'autre pensée que de lui demander la grace de pouvoir faire ce qu'il demande. Employons à prier le tems que nous employerions à délibérer, & nous trouverons une joie plus solide dans la souffrance, que nous n'en aurions à trouver des moyens de ne point souffrir.

V.

Ce n'est pas, comme nous avons dit, que ces sortes de consultations & de délibérations ne puissent être nécessaires, mais il est vrai qu'il n'y a rien qui nous mette plus en danger de nous affoiblir, & qui ouvre plus la porte à des raisonnemens

tout humains & aux penſées de la chair & du ſang. Car comme dans ces rencontres on fait profeſſion d'examiner tout, il ſemble que nous desarmions la foi, qui réprimoit tous les ſentimens de la nature, pour ne nous faire regarder que des objets éternels, & qu'afin de ne négliger rien & de péſer tout. Nous parlons ſouvent ſans y penſer avec nos plus grands ennemis, qui ſont nos ſens qui empruntent de la raiſon de quoi plaider leur cauſe, & qui ſe couvrent quelquefois des plus belles apparences du monde, & qui peuvent nous tromper, ſi nous ne nous tenons bien ſur nos gardes.

VI.

Il ne faut donc pas s'étonner ſi de grands ſerviteurs de Dieu & les perſonnes les plus éclairées ſe trouvent quelquefois dans des difficultés inſurmontables dans ces ſortes de délibérations, dans leſquelles on eſt obligé de déférer beaucoup à la raiſon & aux apparences, qui ſont le plus ſouvent oppoſées aux lumières de la foi, qu'il eſt impoſſible de perdre de vuë ſans qu'on s'égare. Que ſi cela arrive à ceux qui ſont les plus ſavans dans la tradition de l'Egliſe & dans la ſcience des Pères, que ſera-ce de ceux qui l'ignorent?

Quand vous ne pourrez parler aux perſonnes qui vous aideroient à prendre un bon conſeil, quand vous n'entendrez que des perſonnes ſuſpectes, vous ſerez réduites à prendre conſeil de vous-même ou de vos ennemis, & vous ne retirerez point peut-être d'autre avantage de vous être vuës enſemble, & d'avoir conféré ſur une matière qui ne demande point de nouveau conſeil, que de vous affoiblir les unes les autres.

VII.

La charité qu'on porte aux autres fait qu'on eſt

plus

plus ſenſible à leurs maux, & s'il y en a une ſeule de foible, il peut y avoir danger que la compaſſion faſſe entrer ſa foibleſſe jusques dans le cœur. La prudence chrétienne demande que pour le moins nous ne recherchions point tout ce qui pourroit nous attendrir dans un tems où nous avons beſoin, pour ainſi dire, d'une certaine dureté qui nous rende comme inſenſibles à toute ſorte de maux, pour ne reſſentir que ceux que ſouffre la vérité & l'Egliſe.

Au reſte comme nous ſommes entre les mains de nos ennemis, & qu'il eſt périlleux de leur demander ces ſortes de graces, ils ne nous les accorderont qu'autant qu'ils croiront qu'elles pourront leur être avantageuſes. Si nous demeurons auſſi fermes qu'auparavant, ce leur ſera un prétexte de nous perſécuter encore davantage, comme ayant abuſé de cette prétenduë grace qu'ils nous auront accordée, & ayant manqué à la parole que nous avions donnée de voir enſemble ce qui ſe pourroit faire, ce qui leur faiſoit eſpérer que nous avions eu pour le moins la penſée de pouvoir faire quelque choſe de plus que ce que nous avons fait.

VIII.

Mais quelque choſe que nous puiſſions leur accorder, il ne faut pas croire que des ennemis paſſionnés comme ſont les Jéſuites s'en contentent. Ils ne ſe contenteroient d'abord des plus légères bleſſures, que nous pourrions nous faire, que pour nous porter enſuite avec plus de facilité à nous en faire de plus grandes. Nous ſçavons bien qu'on n'aura pas de peine à ſe dédire de tout ce qu'on nous aura promis. Ou le Roi ne l'aura pas trouvé bon, ou le Pape n'aura pu y conſentir. On nous obligera encore de faire un ſecond pas, & nous le ferons peut-être, afin de n'avoir pas fait inutilement le prémier.

CONCEVONS-DONC une bonne fois que nos ennemis veulent nous perdre à quelque prix que ce ſoit, & qu'il n'y a que Dieu ſeul qui puiſſe les en empêcher, afin que nous n'ayons recours qu'à lui ſeul. Nos ennemis viſibles veulent ruiner notre monaſtère, & nos ennemis inviſibles ne ſe ſervent d'eux & de la crainte que nous pourrions avoir de le perdre, que pour ruiner notre foi. Mais notre foi vaut mieux qu'un monaſtère, & notre conſcience eſt à préférer à une maiſon qui ne ſeroit devant Dieu que notre propre tombeau, ſi nous y rentrions jamais en bleſſant notre conſcience.

IX.

NE conſultons donc point ce que nous pouvons faire pour ſauver notre maiſon, puiſque notre ſalut conſiſte à ne rien faire.

JESUS-CHRIST dans l'Evangile n'a point conſulté juſqu'où il pouvoit ſe relâcher pour éviter la fureur des Juifs. Et comment auroit-il conſulté dans ſa Paſſion où il n'a point parlé. Il n'a pas ſeulement ouvert la bouche pour ſe défendre, lors même qu'il en étoit preſſé par ſes juges, & il n'a rompu ſon ſilence, quand il a commencé de ſouffrir, que pour rendre témoignage à la vérité de ſon père. C'eſt-là où il a parlé: c'eſt-là où il a répondu clairement à ce qu'on lui demandoit s'il étoit le Chriſt; & il a ajouté qu'on le verroit venir un jour ſur les nuées avec majeſté pour juger le monde, ce qu'on ne lui demandoit pas, au lieu que nous faiſons le contraire: car nous parlons peut-être plus qu'il ne faut pour nous défendre, & nous parlons peut-être moins qu'il ne faut pour rendre gloire à la vérité.

X.

SAINT Jean n'a point consulté ce qu'il pourroit faire pour sortir de prison, & Jésus-Christ lui rend ce glorieux témoignage, que ses ennemis ont fait de lui ce qu'ils ont voulu: *fecerunt de illo quæcumque voluerunt.* C'est qu'il sçavoit bien qu'il n'avoit rien à faire, & qu'il étoit plus entre les mains de Dieu qu'en celles de ses ennemis. C'est pourquoi il s'abandonnoit en effet à la conduite de Dieu, en s'abandonnant à la puissance des hommes qui dépend toujours de celle de Dieu.

JÉRÉMIE, qui a été la figure de Jésus-Christ & de saint Jean, étoit si éloigné de consulter ce qu'il pouvoit faire pour avoir la paix, qu'il n'avoit perduë que parce-qu'il avoit été fidèle à Dieu, qu'il proteste ne s'être pas même apperçû du dessein que ses ennemis avoient de le perdre: *non cognovi cùm cogitaverunt super me consilia dicentes*, &c. Ce n'est pas qu'il eût si peu d'esprit qu'il ne remarquât ou qu'il ne pût remarquer ce que faisoient ses ennemis, mais il étoit si rempli de l'esprit de Dieu qu'il ne se mettoit point en peine de tout ce qu'ils lui pouvoient faire, & que même il n'y pensoit pas.

XI.

LORSQUE saint Pierre & saint Jean, ayant été mal-traités par les prêtres ensuite du miracle du boiteux, rapportèrent en pleine assemblée des fidèles ce qui s'étoit passé, il n'est pas dit qu'ils délibérèrent pour voir ce qu'il y avoit à faire, (car en effet il n'y avoit rien à faire qu'à tout souffrir) mais qu'ils s'addressèrent tous à Dieu, & le prièrent de leur donner la force de parler avec toute liberté: *Et nunc Domine respice in minas eorum, & da servis tuis cum omni fiduciâ loqui verbum tuum.*

Voilà le fruit & l'utilité des saintes assemblées, non pas pour consulter dans de telles rencontres, mais pour prier avec plus d'ardeur & avec plus d'efficace, qui est toujours grande quand l'union est grande. C'est comme cela qu'il est bon de s'assembler quand on le peut, afin de s'entr'enflammer à la prière & de faire une sainte violence à Dieu, à laquelle il ne peut résister, ainsi que remarque Tertullien parlant des assemblées des prémiers chrétiens. Mais quand c'est la cause de Dieu même qui nous empêche de nous assembler, & pour laquelle seule nous nous assemblerions, l'union des cœurs suffit. Et quoique les lieux soient différens, Jésus regarde ces prières comme une seule prière, parce-que les cœurs ne sont pas différens, & qu'elle ne part que d'un même esprit.

XII.

La colombe de l'Evangile ne consulte point, parce-qu'elle n'est que simple. Je sçai bien que la prudence du serpent y est aussi conseillée, mais elle n'est loüable que quand on expose tout le corps pour sauver la tête qui est Jésus-Christ, & il ne faut point consulter pour cela.

Balaam se vit sur le point d'être tué par l'Ange, & il ne s'exposa à ce danger que pour avoir consulté Dieu une seconde fois. Car quand il nous a fait connoître sa volonté, c'est quelquefois le tenter que de lui demander encore ce qu'il veut.

Ce Prophète ayant été mandé par le Prince des Moabites de l'aller trouver pour maudire le peuple d'Israël, il reçût ordre de Dieu de n'y point aller & de ne point maudire ce peuple, *noli ire cum eis.* Cela devoit suffire à Balaam. Mais, comme on lui envoya de nouveaux ambassadeurs, & que leurs présens & leurs promesses le tentèrent, il voulut consulter Dieu encore une fois : *manete hîc*, leur dit il, *hâc nocte, ut scire queam quid mihi rursùm respon-*

reſpondeat Dominus. Dieu lui permit d'y aller, mais il lui permit dans ſa colère, parce qu'il méritoit d'être aveuglé, ayant reçû déjà la lumière de Dieu de chercher encore une nouvelle lumière. Il penſa donc être tué de l'Ange dès la ſortie, & ce voyage fut la cauſe de ſa ruine. Que s'il eſt ſi périlleux de douter quand on ne doit plus douter; lors même qu'on ne conſulte que Dieu, que ſeroit-ce de conſulter les hommes de ce que nous ferons, quand Dieu a eû la bonté de nous aſſurer lui-même tant de fois de ce que nous avons à faire.

RÉFLEXIONS ET CONSIDÉRATIONS *,

Pour des ames qu'on prive injuſtement de la ſainte Communion.

I.

Vous devez ſuppoſer comme trés-conſtant ce qui eſt prouvé invinciblement dans votre mémoire, que, lorſqu'on vous commande de ſigner le formulaire, on vous commande, ſelon ſaint Bernard,

* Cet Ecrit a été trouvé à Port-Royal des Champs, lorſqu'on le détruiſoit, par un ſerrurier qui y détachoit les ſerrures des portes. Il paroit être de la mère Angélique de ſaint Jean.

nard, d'offenser Dieu, parce-qu'on vous oblige de mentir, & de rendre un témoignage qui est faux, selon ce saint, puisqu'on vous veut faire attester à la face de l'Eglise un fait contesté, comme s'il étoit très-certain, quoique vous soyez incapable de sçavoir s'il est véritable.

II.

Cela étant supposé, on ne doit point s'étonner sans doute que des ames, qui ont une piété sincère, & qui sçavent que Jésus-Christ se donne à elles dans le saint Sacrement pour les nourrir dans leur indigence & pour les soûtenir dans leur foiblesse, se trouvent d'abord surprises de se voir privées si injustement d'un si grand secours. Mais si elles réveillent & consultent un peu leur foi, elles trouveront le remède dans le mal-même: car s'il est nouveau que des Religieuses soient privées de la sainte Communion pour le sujet qu'on prend de vous l'interdire, puisqu'il est sans exemple qu'on ait fait jamais dans l'Eglise un semblable commandement à des vierges consacrées à Dieu, il n'est pas nouveau néanmoins ni extraordinaire, qu'on ait privé des personnes très-saintes de la participation des sacremens & même de la communion de l'Eglise. Tout le monde sçait cet excellent passage de saint Augustin, par lequel il témoigne que de son tems il y avoit des exemples de cette injuste persécution des gens de bien qui étoient chassés de l'Eglise, & qui néanmoins conservoient toujours la charité envers ceux-mêmes qui les avoient traités avec tant d'outrages, & que Dieu, qui voit en secret, couronne ces personnes en secret.

III.

Les Evêques qui ont excommunié alors des per-

son-

sonnes si vertueuses, ne l'ont pû faire qu'après les avoir accusées, & même après avoir prétendu les avoir convaincuës ou d'erreur dans leur foi, ou de dérèglement dans leurs mœurs, ou peut-être de l'un & de l'autre. Car alors la discipline ecclésiastique, qui est maintenant en oubli, étoit observée avec soin, & les Evêques, selon les canons, devoient répondre de leur conduite devant les prélats assemblés dans les conciles. Il est donc indubitable que ces excellents hommes, étant opprimés par l'injustice & la calomnie, ont été peut-être traités toute leur vie, & même après leur mort, comme il est arrivé du tems de saint Augustin & de saint Chrysostôme, comme des criminels, comme des superbes & des opiniâtres, comme des rebelles qui desobéissoient aux commandemens de l'Eglise & des Evêques, & que néanmoins cet opprobre si faux, dont on les a chargé pendant tant d'années, a été leur véritable gloire devant Dieu, & n'a servi, selon saint Augustin, qu'à leur acquerir une plus illustre couronne, & à les rendre plus grands & plus saints que s'ils étoient toujours demeurés dans la paix de l'Eglise & dans la participation des sacremens avec une réputation égale à leur vertu. Il ne faut donc pas s'étonner si ce qui est arrivé assez souvent, lorsque l'Eglise étoit si bien conduite, & qu'il y avoit de si saints Evêques, arrive encore aujourd'hui dans le desordre & la confusion où l'on voit les choses: & celles qui se trouvent engagées dans cet état doivent se trouver heureuses d'avoir pour modèles des hommes si saints, & pour consolateur saint Augustin même qui relève le mérite de ces innocens persécutés avec des loüanges si justes; & elles doivent espérer qu'ayant part à leur oppression & à leurs souffrances, elles auront aussi part à leurs couronnes.

IV.

Vous avez vû, comme je croïs, ce paſſage ſi célèbre de ſaint Grégoire Pape, par lequel il aſſure que lorsqu'il s'agit de la réputation du prochain, *in cauſâ proximi*, nous bleſſons la vérité ou la juſtice pour éviter les menaces qu'on nous fait & les noms injurieux dont on nous veut marquer, comme ſont les noms de desobéïſſantes & de rebelles qu'on vous donne, à moins que vous ne ſignies la condamnation d'un Evêque, de la juſtice de laquelle il eſt impoſſible que vous ſoyez aſſurées. Nous renonçons à la juſtice & à la vérité qui eſt Jéſus-Chriſt & nous perdons la foi; & quoiqu'après cela nous paroiſſions encore être chrétiens, il eſt vrai néanmoins que devant Dieu nous ne le ſommes plus. C'eſt un Pape qui a dit ceci, qui s'eſt acquis par ſes qualités extraordinaires le nom de Grand, & qui étoit pour le moins auſſi ſaint & auſſi croyable que ceux de l'autorité desquels on ſe ſert aujourd'hui, pour exiger de vous une choſe que vous ne pouvez faire ſans bleſſer votre conſcience. Si donc vous conſultez ce ſaint Pape, & ſi vous voulez ſçavoir de lui ce qu'on vous demande lorsqu'on vous dit, ſignez afin de communier, il vous répondra ſelon ſes propres paroles que nous venons de citer, & ne ſera que vous dire, ſignez la condamnation d'un Evêque, ſans ſçavoir ſi elle eſt juſte ou injuſte, de peur qu'on ne vous deshonore comme des desobéïſſantes & des opiniâtres, & après cela vous communierez: c'eſt vous dire: renoncez à Jéſus-Chriſt qui eſt la vérité même, & vous ſerez nourries de Jéſus-Chriſt, perdez la foi, & vous ſerez aſſiſes à la table des fidèles, ceſſez d'être chrétiennes devant Dieu, & vous mériterez de manger le pain des enfans de Dieu. Voilà ce qu'on demande, ſelon ce ſaint Pape. Judas communia prémièrement & il ſe lera en-

enſuite pour trahir ſon maître : & l'on veut que vous trahiſſiez & renonciez prémièrement à Jéſus-Chriſt, qui eſt la vérité & la juſtice, & qu'après cela vous alliez communier. C'eſt pourquoi vous pouvez dire en cette occaſion ce qu'une de vos ſœurs répondit, à ce qu'on m'a dit, à Mr. de Paris, lorſqu'il vous priva la prémière fois des ſacremens : *Nous ne ſignerons pas pour communier, puiſque ſi nous avions ſigné, nous nous croirions pour jamais indignes de la ſainte communion.*

V.

MAIS ce n'eſt pas aſſez de croire que vous ne devez pas avoir la moindre tentation du monde de ſigner, afin qu'on vous permette de communier, & qu'ainſi il vous eſt abſolument néceſſaire de ſouffrir en paix la privation des ſacremens : il faut de plus que vous vous efforciez de comprendre, qu'à juger des choſes ſelon la foi, cette néceſſité n'eſt point malheureuſe. Car il eſt certain que c'eſt conſidérer d'une manière judaïque & non-chrétienne les ſacremens de l'Egliſe, que d'en attacher toute la vertu au dehors & au ſigne extérieur. C'eſt en cela principalement qu'ils ſont diſtingués des ſacremens de la loi ancienne, qu'ils ſont pleins de Dieu & de ſon eſprit. Or l'eſprit de Dieu n'eſt point attaché au ſigne extérieur. Il ſe communique aux ames par lui-même, & encore avec plus d'abondance lorſqu'elles en ſont privées, non pour lui avoir été infidèles, mais pour lui avoir conſervé une fidélité inviolable. Jamais il n'y eut une occaſion plus légitime de croire que la vérité de cette parole de Jéſus-Chriſt s'accomplira en vous : c'eſt l'eſprit qui vivifie, la chair ne ſert de rien. Car comme ceux qui communient indignement reçoivent le corps de Jéſus-Chriſt à leur condamnation, auſſi ceux à qui on interdit injuſtement la ſainte communion, en ne recevant pas le corps de

Jéſus-Chriſt reçoivent ſon eſprit, qui eſt la f
de la ſainteté & de la vie.

VI.

Les Ames qui ſe trouvent en cet état d
ſe propoſer pour modèle la dévotion toute
rieure & toute ſpirituelle des ſaints Patria
ſelon une parole que Mr. de ſaint Cyran a
y a plus de 25. ans. Il avoit lû le matin c
cellent paſſage de ſaint Auguſtin ſur ceux qu
excommuniés de l'Egliſe par les Evêques,
qu'ils ſoient très-ſaints: & ayant l'eſprit tou
de cette vérité, il dit à un de ſes amis, qu
miroit la conduite de Dieu ſur ces perſonnes
les avoit purifiés par cet état & par l'accep
volontaire des privations & du deshonneur q
toit attaché, & les avoit fait monter au com
la ſainteté; & que ſe trouvant ſéparés des
publiques, de la vuë du temple & des aute
la ſociété des fidèles, de la participation
cremens & de la communion de l'Egliſe, Di
pour lequel ils ſouffroient leur avoit tenu l
toutes choſes; qu'il comparoit leur dévotio
étoit devenuë toute intérieure & toute ſpi
à celle d'Enoch, de Noë, d'Abraham, d'Iſaa
Jacob, qui adoroient Dieu en eſprit & en
ſans avoir presqu'aucune marque extérieur
culte tout intérieur & tout divin qu'ils l
doient; qu'il ne voyoit rien dans le monde
heureux ni de ſi avantageux que cet état; &
croyoit que c'étoit le plus grande grace qu

vite selon Dieu, porte ses fruit 20. ans après dans les cœurs de ceux qui l'ont entendue.

VII.

PROPOSEZ-VOUS dans cette séparation l'état de saint Jean, qui, ayant une affection si tendre & si sainte pour Jésus-Christ, a bien voulu passer 30. ans sans le voir. Il sçavoit que Jésus-Christ étoit la source de toutes les graces, & qu'étant encore dans le sein de la Vierge il l'avoit sanctifié lorsqu'il étoit encore dans le sein de sa mère. Et saint Ambroise dit, que la Vierge demeura 3. mois dans la maison de sainte Elizabeth, afin que la présence de Jésus-Christ, qui étoit dans elle, répandit de plus en plus l'onction du saint Esprit & de la grace dans le cœur de saint Jean. Il semble donc qu'ayant été sanctifié de cette sorte par l'humanité de Jésus-Christ avant sa naissance, il devoit désirer comme le plus grand de tous les biens de demeurer auprès de lui toute sa vie, & cependant il est privé de cette grace, & cette privation, qui avoit de grandes raisons dans la sagesse de Dieu, est le moyen que Dieu choisit pour sa sanctification. Saint Jean est toujours séparé de Jésus Christ, & il devient le plus saint de tous les hommes: tant il est vrai qu'encore qu'il y ait des moyens pour nous sanctifier, dont nous devons nous servir avec soin selon l'ordre & la disposition de Dieu, Dieu néanmoins n'y est point attaché; & que la voie la plus abrégée, pour nous guérir bientôt de toutes nos maladies, est de nous abandonner entièrement à sa conduite, parce-que rien sans lui ne nous est utile, & que lui seul nous tient lieu de tout.

VIII.

VOUS devez encore vous proposer dans cet état la dévotion de la sainte Vierge, de saint Jean,

de

de la Magdeleine & des saintes Femmes au
la croix. L'abandonnement où vous êtes, &
vous souffrez, vous donne un accès tout p
lier aux piés de Jésus-Christ souffrant. Si
vous n'avez pas le bien de le recevoir da
sacrement, recevez avec Magdeleine son sa
cieux découlant de son côté, d'où sont sorti
les sacremens de l'Eglise : demeurez dans
crés plaies, comme nous l'ordonne saint Be
puisqu'elles sont d'autant plus pour vous u
& une ville de réfuge, que vous vous trouv
stituées de tout secours spirituel & tempore

IX.

CONSIDEREZ saint Paul hermite, qui a é
de 100. ans dans un désert sans communier
entendre la messe, sans faire aucune action
rieure de la communion qu'il avoit avec tou
glise. Considerez tant d'autres saints hermites
encore du tems de saint Augustin, ne c
nioient qu'une fois en un an ou deux. S'ils
cru qu'on n'eût pû se sanctifier sans les sacre
auroient-ils négligé d'aller à l'Eglise pour
cevoir? Vous avez encore un avantage par
eux, car leur état n'est pas une chose ordinai
ce seroit une témérité maintenant que de v
l'imiter. C'est la lumière & la conduite p
lière de Dieu qui les y a mis : mais pour le
vous ne pouvez pas douter que Dieu ne vou
établies, puisqu'il vous l'a rendu nécessaire.
pourquoi vous y devez trouver votre repos &
joie, puisque Dieu même vous l'a choisi con
moyen le plus propre pour vous avancer d
vertu.

X.

L'HUMILITÉ même chrétienne & reli

doit faire trouver une ſatisfaction particulière
cet état. Le fils de Dieu nous ordonne de
mettre toujours dans le dernier rang. Le der-
rang dans l'Egliſe eſt celui de ceux qui ſont
nes de communier. C'étoit autre-fois l'état
énitens qui étoient conſidérés comme les der-
de l'Egliſe & comme les plus foibles & les
malades du corps de Jéſus-Chriſt. Changez
: cette néceſſité qu'on vous impoſe contre la
:e, en un choix volontaire qu'il eſt juſte que
faſſiez, & dites à Jéſus-Chriſt on me ſépare
ous, mon Dieu, pour un ſujet qui, comme je
croire, m'unit encore davantage à vous: mais
ai en même tems qu'il y a mille choſes en moi
ne rendent indigne d'approcher de votre ſaint
s. Je reconnois donc, mon Dieu, la juſtice
vous me faites dans la rigueur du traitement
je ſouffre; & ſi je ne méritois pas d'être ban-
le la ſainte table pour la raiſon qu'on en a pris,
connois que je le mérite pour avoir tant de
uſé ſi mal d'une ſi grande faveur, pour avoir
ſi peu de fruit de la participation à votre ſaint
s, pour avoir fait des fautes par négligence
m'en ont quelquefois juſtement privée, & pour
oir pas eû ſoin après vous avoir reçû de vivre
ours de votre eſprit & de marcher en votre
:nce.

XI.

ous voyons dans l'Evangile que l'aveugle né,
t défendu avec grande vigueur l'innocence de
:-Chriſt contre les juifs qui le décrioient com-
un méchant homme, quoiqu'il eût fait un ſi
d miracle, fut chaſſé par eux de la ſynagogue,
l'ordonnance qu'ils avoient faite d'excommu-
tous ceux qui le confeſſeroient pour le Meſſie:
Jéſus-Chriſt voulut pour le récompenſer de ſa
eté & de ſon zèle, qui lui avoit attiré cette ma-
lé-

lédiction des juifs, ſe découvrir à lui dans le temple; & après lui avoir rendu les yeux du corps, il lui éclaira ceux de l'ame & lui fit connoître ſa divinité. Comme tout ce qui ſe paſſoit alors étoit, ſelon les Pères une figure de ce qui devoit arriver dans l'Egliſe, cela nous fait voir que lorſque les miniſtres de l'Egliſe, abuſant de leur pouvoir, excommunient des perſonnes & les privent du corps de Jéſus Chriſt ſeulement parce qu'ils lui ſont fidèles, Jéſus-Chriſt les éclaire & les comble de ſa grace au même tems qu'on s'efforce de les décrier, & s'unit d'autant plus à elles, qu'on prétend les avoir retranchées de ſa communion & de ſon corps.

XII.

SAINT Grégoire Pape dit, que cet officier, qui pria Jéſus-Chriſt, de venir chez lui pour guérir ſon fils, eſt blâmé d'avoir peu de foi, parce qu'il croyoit que le Sauveur eût beſoin d'entrer dans ſa maiſon & d'être préſent pour faire ce miracle. Il relève en même tems la foi du Centenier oppoſée au peu de foi de celui-ci qui pria Jéſus-Chriſt de ne ſe donner point la peine de venir chez lui, parce qu'il étoit perſuadé qu'étant Dieu il pouvoit faire d'une ſeule parole la guériſon miraculeuſe qu'il demandoit. C'eſt pourquoi ſaint Auguſtin dit que Jéſus-Chriſt l'a loüé & pour ſon humilité & pour ſa foi: pour ſon humilité, parce qu'il ſe crut indigne que Jéſus-Chriſt honorât ſa maiſon de ſa préſence; & pour ſa foi, parce qu'il crut que Jéſus-Chriſt, étant tout-puiſſant, pouvoit étant abſent & par la moindre de ſes paroles faire tout ce qu'il auroit fait étant préſent. L'Egliſe a tellement eſtimé la foi humble de ce Centenier, qu'elle a voulu que ſa diſpoſition fût gravée dans le cœur de tous ceux qui communient, comme elle leur met ſes paroles dans la bouche. Or il eſt certain qu'encore

ore qu'elles ſe prononcent également au ſaint ſa-rifice par ceux qui communient où ceux qui ne communient pas réellement, elles ſont néanmoins ropres & particulières à ceux qui ne communient u'en eſprit, & qui étant éloignés du peu de foi e cet officier, qui crut que Jéſus-Chriſt ne guéri-oit point ſon fils s'il n'étoit préſent, ſont pleine-ent perſuadés, comme ce Centenier, qu'ils ſont ndignes que Jéſus-Chriſt entre viſiblement & ſa-ramentellement dans leur cœur, & croyent en même tems qu'il eſt aſſez puiſſant pour les guérir ar l'infuſion de ſa grace & de ſon Eſprit, ſans qu'ils ayent beſoin pour cela de recevoir ſon corps, lors-qu'on leur en ôte le pouvoir, puiſqu'il peut même eur donner la vie par la moindre de ſes paroles. Dieu accorde tout, comme dit ſaint Auguſtin, à la loi humble & à l'humilité fidèle.

C'est pourquoi ces ames doivent eſpérer de la miſéricorde infinie de Dieu qu'elles avanceront plus dans cet état, où elles n'auront été réduites que parce-qu'elles l'auront préféré à toutes choſes, qu'en tout autre que ce puiſſe être.

LETTRE
DE LA
MÈRE ANGÉLIQUE
DE SAINT JEAN,
A MADEMOISELLE DE BAGNOLX.

Sur l'ordre qui venoit de faire ſortir les Novices & les Poſtulantes, & ſur l'accablement de la MÈRE MARIE ANGÉLIQUE.

Gloire à Jeſus au très-ſaint Sacrement.

Le 14. Mai 1661.

JE ne veux pas laiſſer perdre cette occaſion de vous écrire, & néanmoins je ſuis préſentement aſſez incapable de le faire, & ſi mes larmes pouvoient marquer ſur le papier, je n'aurois que faire d'encre pour vous mander ce qui ſe paſſe de même que vous n'auriez point beſoin que je vous l'appriſſe, ſi vous pouviez entendre du lieu où vous êtes des cris & des larmes, qui montent juſques au ciel, & qui ne feront pas ſans effet devant Dieu, puiſque le prophète nous en aſſure

ſt oblitus clamorum pauperum. Je le ſupplie & conjure de tout mon cœur qu'ils n'obtiennent ce qu'ils demandent, qui n'eſt pas la vengeance mais la converſion de ceux qui ſont les prés auteurs d'une perſécution ſi injuſte, & que ſa é pardonne à un prince qui n'agit que par zèle ce qu'on lui fait faire ſans qu'il y penſe. Je ; d'être frappée en dattant cette lettre de voir eſt aujourd'hui le ſoir qu'il commença de ré- , & la prémière année qu'il commence à s'ap- ier par lui-même au gouvernement de ſon Etat. z ſi ceux qui le pouſſent à exercer de telles :nces, que d'arracher des autels des vierges ıvoient déjà dit adieu au monde & qui s'étoient ermées dans le ſécret de la face de Dieu pour re à couvert du trouble des hommes, ne ſont es plus grands ennemis qu'il puiſſe avoir, puis- s travaillent à allumer contre lui la colère d'un ı jaloux à qui on ravit ſes épouſes, ſi les lar- ſi innocentes de ces pures victimes n'en étei- ıt l'embrazement, puiſqu'elles ne lui deman- autre choſe & nous avec elles, ſinon qu'il onne à ceux qui les affligent, & qui aſſure- ent en le faiſant ne ſavent pas ce qu'ils font. ı ſçavois bien que je n'étois guères en état ire comme nous le faiſons d'ordinaire, c'eſt- e, en ne diſant que ce qui eſt utile à celles à on parle, ſans s'étendre pour ſa propre ſatisfac- ; & je parle ici en l'air ſans vous dire ce ſe paſſe : mais vous le comprenez aſſez, & ; n'aurez pas de peine à excuſer en quelque e ma douleur quand je vous dirai que je viens compagner à la mort ſept novices, qui auroient ot ſouhaité de mourir que de repaſſer par cette e que l'Egliſe leur avoit fermée, comme Dieu ıa la mer autre-fois aux Iſraëlites après les avoir de l'Egypte pour leur ôter la penſée d'y re- ner.

ı vous vous pouvez imaginer quelque choſe

capable de faire fendre le cœur, imaginez-vous quelle eſt la douleur de ces filles & la nôtre à cette ſéparation. Mais j'ai tort de vous attendrir ſur un ſujet où vous n'êtes que trop ſenſible. Ce n'eſt pas aſſez de ces ſept pour un jour; il y a encore huit poſtulantes, c'eſt-dire, tout ce qui en reſtoit, qui les accompagnent.

Ainsi voilà le troupeau de Jéſus-Chriſt diſperſé & votre prophétie vérifiée: car le paſteur a été frappé avant que de faire cette exécution, & il ne s'étoit trouvé déjà abſent, le Roi lui auroit marqué le lieu de ſa retraite. Mais on n'a pas beſoin d'y contraindre un homme qui n'eſt arrêté que par violence hors de ſa ſolitude, & qui depuis tant d'années ſe conſole dans l'accablement des ſoins que l'ordre de Dieu & ſa charité lui fait prendre pour nous toutes de l'eſpérance qu'il a toûjours euë, que la tempête d'une perſécution lui feroit trouver en pleine mer le repos qu'il n'avoit pû rencontrer dans le port.

Quant à nous, ma très-chère ſœur, nous voilà expoſées ſans pilote aux vents & à l'orage. Notre conſolation eſt que Jéſus-Chriſt eſt au milieu de nous par ſa charité & par l'amour de ſa vérité. S'il fait ſemblant de dormir, il ſe réveillera quand il ſera tems, & nous tâchons ſeulement de nous tenir fermes dans la confiance en ſa protection, afin qu'il n'ait pas ſujet de nous reprocher notre timidité, ſi nous commencions à craindre autre choſe que de lui déplaire. Faites-en de même, je vous en conjure, & priez pour nous avec autant d'ardeur que nous le faiſons pour vous; & puiſque vous trouvez où vous êtes des perſonnes qui ſont touchées d'une compaſſion chrétienne par un traitement ſi nouveau qu'on fait dans l'Egliſe à ſes propres enfans, procurez-nous, je vous en conjure, la continuation de leur charité & de leurs prières dont nous avons beſoin en toutes manières.

Je héſite à vous dire tous les ſujets de notre douleur

de peur de vous en accabler trop tout à la
& vous voulez néanmoins tout ſçavoir.
avons penſé perdre la Mère Angélique de
trois jours, & nous vimes l'heure de la nuit
e alloit mourir entre nos bras. On la con-
à minuit, & ſans un peu de ſoulagement qu'el-
t au bout d'une heure, on ne lui auroit pû
er tous les ſaints ſacremens.
ne vous dis pas la cauſe de ſon mal qui n'é-
u'un épuiſement d'eſprits & une oppreſſion vio-
qui la ſaiſit tout d'un coup. Une perſonne de
ıte & dix ans affoiblie comme elle eſt, qui ne
point, qui ne peut uſer de nourriture ſolide,
i voit tout ce qui ſe paſſe, a plus beſoin d'un
le pour vivre que d'un accident pour mourir.
eſt toujours mal, quoique ce plus grand é-
ement n'ait pas continué, mais il ne faut rien
qu'il revienne, car elle en a toujours, & la
ſubſiſte au dedans d'elle & au dehors.
ıeu a ſoutenu notre mère jusques à cette
, mais elle commence à n'en pouvoir plus,
ıs aller plus loin je crois qu'il la faudra ſai-
ce ſoir. Tout le reſte eſt bien autant qu'on
ut être. Mandez-nous auſſi fidèlement de
ouvelles, ma chère enfant, puiſque je vous
i toutes les nôtres.
ſaluë très-humblement Mademoiſelle de Luy-
à qui je crois écrire quand je vous écris ſur
ujets où je ſçai que vous prennez toutes
un intérêt égal. J'embraſſe auſſi mes deux
s, & vous demande à toutes très-humblement
ırières.

LET-

LETTRE
DE LA
MÈRE ANGÉLIQUE
DE SAINT JEAN,
À Mr. D'ANDILLY, SON PÈRE,

Qu'elles s'attendent à être immolées, & dans quelles dispoſitions elles ſe trouvent.

Le 20. Juin 1664.

C'EST tout de bon cette fois-ci que nous nous préparons à être immolées, puiſque vous avez déjà béni le ſacrifice. Je prie Dieu qu'il daigne le recevoir de vos mains à la loüange & à la gloire de ſon nom, à notre propre utilité, & à l'avantage de ſon Egliſe, dont l'affliction nous doit être plus ſenſible que la nôtre.

MAIS Dieu, qui ne veut pas nous accabler, répand des conſolations parmi ces amertumes qui aident à les ſupporter, & la diſpoſition de 900. de 905. & de 972. ſont de ſi grands ſujets d'eſpérer la miſéricorde, qu'on ſe

avec

de, qu'on dit avec une entière confiance en voyant cela : *Dominus mihi adjutor, non timebo quid faciat mihi homo.*

Il faudroit beaucoup de tems pour s'entretenir, & je n'en ai point du tout, ſinon pour vous ſupplier très-humblement d'offrir à Dieu ſans ceſſe celles que vous lui avez déjà conſacrées, afin que ſa grace les purifie, les prépare, & les rende dignes d'une ſi ſainte vocation qui les invite au feſtin des nôces de l'Agneau, & les rendra ſes véritables épouſes, ſi elles déviennent comme lui les victimes de la vérité, & du Dieu de vérité qui les a rachettées.

LETTRE
DE LA
MÈRE ANGÉLIQUE
DE SAINT JEAN,
À Mr. D'ANDILLY, son Père,

Qui demeuroit alors à P. Royal des Champs.

Pour le preſſer de venir à Paris les voir le jour de l'exécution des ordres donnés contre elles ; ordres auprès desquels la mort leur paroiſſoit une grace.

Le 10. *Juillet* 1664.

L'heure du combat eſt ſi proche que ne pouvant ſçavoir ſi nous en ſortirons en vie, vous conjurons de nous vouloir donner la ...lation de vous voir avant notre mort. ... ne crois pas qu'il y ait d'hyperbole à donner ...m au traitement dont on nous ménace, & je ...ſſurer au contraire que la mort nous paroît

oit une grace & une grande délivrance ſi on nous çondamnoit plûtôt qu'à tout ce qu'on nous pré-ire. Nous aurions la conſolation d'aller paroître evant un juge dont on peut eſpérer la miſéricor-e, quelque miſérable qu'on puiſſe être & quelques nemis qu'on puiſſe avoir, pourvû qu'on ait la rité pour amie & qu'elle prenne notre défenſe: : que nous eſpérerions plus que jamais en cette écieuſe occaſion, où l'amour que nous lui por-ns nous attire la haine du monde. C'eſt donc it de nous ſi Dieu laiſſe agir les hommes, com-e ils ont la volonté & la réſolution de faire. eluy qui a été choiſi pour miniſtre de l'exécution e l'arêt de Dieu, doit venir Samedi, *in timore & remore magnitudinis brachii ſui.* On en tremble éjà par avance; mais graces à Dieu on n'en eſt as ébranlé, & on a le cœur auſſi ferme que le oit être celui d'un chrétien, qui ne craint que le éché & l'étang de feu & de ſouffre, où ſeront pré-ipités les timides & tous ceux qui aiment ou qui ont le menſonge, pour quelque conſidération que e ſoit.

Toutes ſortes de raiſons rendent votre pré-nce abſolument néceſſaire dans cette rencontre, je ſuis députée pour vous ſupplier très-hum-ement de ne nous la pas refuſer pour Samedi de on matin.

Je m'attends bien que rien ne vous retiendra, ourvû que vous ayez aſſez de ſanté; & je prie ieu qu'il vous la donne parfaite, & un promt & ureux voyage.

Il me ſemble que la joie de vous voir va ad-ucir tous nos maux.

Je ne plaints que celles que vous laiſſez, mais crois qu'il n'arrivera rien chez elles encore de elque tems, & il ſemble presque qu'on les oublie, t on ſe tient aſſuré de l'union, & que qui voit unes voit les autres: ce qui eſt le comble de tre bonheur au milieu de toutes nos peines.

LETTRE

DE LA

MÈRE ANGÉLIQ

DE SAINT JEAN

À Mr. ARNAULD D'ANDIL

SON PE'RE

Pour lui apprendre quelle eſt leur intérieure, & comment elles s'a quittent en commun dans le ſi lence de l'office qui leur eſt interdit.

Le 27. Sept. 1665.

Il ne faut point perdre les occaſions on les rencontre: elles ſont trop rares me promet que celle-ci ſera ſûre & ne c tra perſonne. Je ne vous écris pas pour re des nouvelles, car il n'en entre point d te priſon. C'eſt ſeulement afin que vous plaiſir d'apprendre des priſonnières-même ont la paix de Dieu enfermée avec elles le fond de leur cœur, dont les hommes ne vent ôter, quoiqu'on nous ôte tout le re

ques à la voix pour parler à Dieu, comme ſi l'on avoit peur que nos prières & les loüanges publiques, que nous rendrions, n'attiraſſent de ſa miſéricorde une aſſiſtance publique, qui nous délivrât de l'oppreſſion qu'on nous fait ſouffrir: mais on oublie que ce fut autant le ſilence que le ſon des trompettes qui renverſa les murs de Jéricho, & que Dieu avoit donné ordre que l'on portât ſept jours de ſuite l'Arche tout autour de la ville ſans dire mot, avant que de donner le ſignal au huitième jour pour ſonner les trompettes. Nous faiſons tout comme cela préſentement, & ſi vous voyïez notre chœur, il ne fut jamais plus beau, plus rempli, plus rangé, plus uniforme. Nous faiſons les mêmes cérémonies auſſi ponctuellement toutes enſemble, que ſi nous mêlions nos voix. L'on ſe baiſſe, l'on ſe tourne, l'on ſe lève, l'on ſe met à genoux toutes enſemble, & cela moyennant un petit ſignal que donne celle qui préſide pour régler quand il eſt temps de faire ces cérémonies; & au milieu de cela l'on n'entend qu'un profond ſilence, qui imprime un reſpect extraordinaire pour la préſence d'un Dieu, à qui l'on chante un cantique ſi nouveau & ſi différent de l'uſage des hommes, parce-qu'il n'y a que lui ſeul qui entend le langage du cœur, la penſée de l'eſprit, & l'harmonie de la charité, qui eſt toûjours juſte quand la vérité en règle la meſure. Autrement le zèle ſans ſcience, & l'obéiſſance aveugle font un grand deſaccord, quand on croit rendre ſervice à Dieu en faiſant mourir ceux qui lui appartiennent.

Vous voyez par-là . . . que Dieu nous conſole toûjours quoi qu'on nous faſſe; mais d'un autre côté le Diable ne ſe laſſe jamais de lui demander de nouvelles permiſſions d'affliger Job de plus en plus, pour tâcher de vaincre ſa conſtance, parce-qu'il eſt trop ſuperbe pour s'inſtruire de la maxime de l'humilité chrétienne, qui lui apprendroit que c'eſt Jéſus-Chriſt-même qui combat con-

tre lui dans ſes élûs, & qu'ainſi il aura toûjours du desavantage d'oſer attaquer ſon maître.

On dit pour certain qu'il va changer de batterie contre nous, & que nous allons avoir affaire à une Abbeſſe qu'on aſſûre avoir été nommée par le Roi; mais on ne nous dit point encore qui elle eſt, ni ſi c'eſt une religieuſe de la maiſon ou une étrangère. Quoiqu'il en ſoit, nous n'avons toûjours que la même choſe à faire, reſiſter au mal & faire le bien, c'eſt toute la juſtice chrétienne, pourvû qu'on y joigne la patience dans les maux, ſans laquelle on n'arriveroit pas à la couronne, qui n'eſt promiſe qu'à la fin du combat.

On pourroit en prévoir de bien grands & de nouveaux, ſi la choſe eſt véritable, mais on auroit tort de les enviſager ſéparés de la grace & de la force, que nous devons eſpérer que Dieu nous continuëra, pour les ſoûtenir comme tous les autres, par où nous avons déjà paſſé avec ſon aide.

La Mère Agnez va même jusques à croire que nous avons encore beſoin de cela pour nous humilier, & nous appauvrir plus que nous ne ſommes encore, tant elle trouve d'avantage à n'avoir plus pour partage que la croix de Jéſus-Chriſt & ſon tombeau, afin que la vie du vieil homme y demeure enſevelie, & que nous ſoyons toutes entièrement renouvellées par cette heureuſe perſécution, qui nous devroit tenir lieu d'un baptême de ſang.

LET-

LETTRE
DE LA
MÈRE ANGÉLIQUE
DE SAINT JEAN,
A Mr. HERMAN
Chanoine de Beauvais.

Sur la diſperſion des perſonnes de P. R. & du Chapitre de Beauvais : qu'à de tels maux il faut oppoſer la penitence, la prière & les larmes.

Le 4. Juillet 1682.

DIEU verſe donc à chacun, Mr. la meſure qu'il lui deſtine de ce breuvage d'affliction, dont tous les amis ont leur part: la vôtre eſt abondante, puisque vous ne trouvez pas même ces petites conſolations que d'autres peuvent prendre; car il n'y en a point de ſi ſenſible que celle de revoir des amis, dans un tems ſurtout où il ſemble que tout ait conſpiré pour ne laiſſer pas pierre ſur pierre de cet édifice de charité, qui uniſſoit enſemble tant de perſonnes qui étoient unies

à Dieu. Mais les efforts des hommes n'empêcheront pas que nous ne nous approchions de cette pierre vivante, qui eſt l'angle qui nous lie, & le fondement qui nous porte, afin que nous ne ſoyons point ébranlés ni ſéparés dans ces agitations qui font même trembler la terre.

Je ne ſçai ce que cela ſignifie, mais on ſçait auſſi peu ce qui réſultera de toutes les affaires préſentes, qui ſe brouillent de plus en plus. Il faut attendre la paix de Dieu ſeul, auſſi bien que la grace dont on aura beſoin pour ſe conduire & pour ſe ſoûtenir, s'il arrive que les choſes aillent plus loin. Il n'y a rien à oppoſer à la colère de Dieu, qui nous ménace, que la pénitence & la priére. Je vous ſupplie, Mr. de prier Dieu qu'il me rende digne de faire l'un & l'autre, & qu'il ne ſoit pas dit que des filles du ſaint Sacrement n'ont pas combattu pour l'Egliſe leur mère, comme il eſt dit dans le dernier Bref: *filii matris meæ pugnaverunt contrà me:* car l'un ne ſeroit guères moins criminel que l'autre, & l'on punit les déſerteurs auſſi bien que ceux qui paſſent du côté des ennemis.

Mr. de B*. nous a entretenu de l'état où eſt votre Egliſe, qui étoit autre-fois ſi riche en bons ſujets, & qui a ſi fort changé de face. On ne peut lui donner que de la compaſſion & des larmes; & en vérité elles ſont un bon pain préſentement: on voudroit s'en pouvoir nourrir ſans ceſſe, mais il faut que ce ſoit Dieu qui nous donne ce pain.

Tous les amis ſe ſoûtiennent par leur foi, & Dieu les conſerve en ſanté.

Let-

Lettre de la même au même.

'randeur des ſecours de Dieu dont a beſoin la maiſon de Port-Royal.

Que l'union des prières eſt propre à les obtenir.

Le 15. Janvier 1683.

Je craindrois, Mr. que cette nouvelle année ne nous fût pas heureuſe, ſi je ne vous avois ſupplié d'attirer ſur nous par vos prières les graces de Dieu, dont nous avons tant de beſoin pour paſſer le torrent de cette vie, toûjours expoſée à les périls ſi grands au dedans & au dehors, qu'il ne faut pas un moindre miracle pour s'y ſoûtenir, que celui qui fit marcher ſaint Pierre ſur les eaux. Dieu le fait il y a long-tems pour nous; mais ſi notre foi s'affoiblit, il ne faut qu'un moment, il retirera ſa main & nous tomberons. Ainſi Mr. puiſque votre foi eſt toûjours ferme & vigoureuſe, confirmez & fortifiez vos frères; & de notre part nous prierons Dieu qu'il vous conſerve & vous augmente cette abondance de graces & de conſolations, qu'il a accoutumé de proportionner à la meſure des afflictions que l'on ſouffre pour lui. Comme les vôtres ſe ſont fort multipliées depuis que nous n'avons eû l'honneur de vous voir, je ne doute pas que, votre vertu s'étant augmentée, vous n'ayez de quoi faire part de ces richeſſes ſpirituelles à ceux qui en ſont vraiment pau-

pauvres comme moi. C'eſt-pourquoi je v
mande en particulier ce que je vous ai d
pour toute la maiſon, que vous me faſſiez
rité de dire à Jéſus-Chriſt que je n'ai p
vin, quoique je ſois obligée d'en ſervir aux
afin qu'il me donne une humilité qui ſe puiſ
ger en une charité ſincère, parce-qu'il e
quand on voit bien ſa propre miſère, d'êt
patiſſant aux miſères du prochain & diſpoſé
cer envers lui la miſéricorde que l'on dé
Dieu exerce envers nous. Je m'étends b
ſur ce ſujet: c'eſt qu'il n'y en a point q
cupe davantage, & que d'ailleurs nous n'av
à dire ſur tout ce qui ſe paſſe. Dieu ſe ti
le ſilence: il eſt patient, & ſon Apôtre n
eſtote imitatores Dei ſicut filii cariſſimi. Ce
lité eſt ſi glorieuſe qu'il faut tâcher de l
ter. Il n'y a donc en ce tems qu'à ſe ta
ſouffrir. Beaucoup de perſonnes ſont d
exercice, comme vous le ſçavez bien, M
ce qui fait qu'on ſe ſoûtient les uns les
le mérite de ceux qui ſouffrent avec plus
tu attirant la grace de Dieu pour ceux q
plus foibles. Perſonne ne peut encore
quelle ſera la fin de tout ceci, & de qu
viendra le ſecours, mais nous n'en devon
dre que de Dieu, &c.

LETTRE
DE
Mr. HERMAN,
À UNE RELIGIEUSE DE PORT-ROYAL.

Sur les vexations des Religieuſes de Port-Royal.

Sur quoi il diſtingue ce qui dépend des hommes, & ce qui n'en dépend pas.

15. Mai 1661.

LA ſéparation de nos deux amis vous a été très-amère ſelon les inclinations de la nature. Mais outre qu'ils ne ſont pas à plaindre puiſqu'ils ſouffrent pour la charité, & que la compaſſion qu'ils ont euë pour de pauvres étrangers dépouillés cruellement de leurs biens, eſt tout leur crime. Vous avez vû depuis peu de jours que ce prémier coup n'eſt qu'une épreuve & un coup d'eſſai, & que la menace que l'on a faite de frapper le paſteur eſt déjà ſuivie de la diſperſion des plus innocentes brebis. Je vous avouë qu'il faut avoir bien de la foi pour ſe ſoûtenir au milieu de tant de ſcandales; mais je crois auſſi que la foi eſt vive & animée de charité dans le lieu où toutes ces choſes

Ces deux amis ſont M. Singlin & M.

arrivent, & que les miracles, dont Dieu
pour s'expliquer en faveur de ſes ſervante
des témoignages de la confiance qu'elles
lui. Imitez-les principalement en ce p
On peut leur ôter par une violence abſo
tes leurs conſolations extérieures, mais on
leur arracher celui qui eſt la véritable fo
foibles: on peut enlever de leurs aîles de
enfans, de ſimples colombes qu'elles cou
la chaleur de leur ardente charité, mai
peut les empêcher de ſe retirer elles-mê
ne des colombes, dans les ouvertures d
re, dans le ſacré côté du Sauveur, qui a
ouvert à un diſciple incrédule ne peut
mé à de fidèles épouſes. On peut uſer d
tions politiques pour éteindre dans leur
poſtérité ſpirituelle qu'elle promettoit
l'Egliſe, mais le ſang de Jéſus-Chriſt eſt
menace divine, dont la vertu ne s'anéantir
& toutes les puiſſances du monde ne peuve
fer la fécondité qu'il a pour la produ
vierges. Enfin on peut faire des efforts
dinaires pour glacer leurs cœurs par les
& la terreur des plus indignes traitemen
on ne peut y donner atteinte à l'Eſprit
qui eſt infiniment plus fort que les ho
ſont terribles.

Je me perſuade, ma ſœur, que c'eſt l
tion de vos bonnes mères & de la plûpa
chères ſœurs dans cette précieuſe occaſio
ciel leur offre de ſe ſanctifier par des ſou

Pour moi je ſouhaite de tout mon c
détourne ce grand orage de deſſus une
maiſon, & la douleur qui les fait gémir
l'ame. Mais s'il vouloit les abandonner
rement à la fureur de leurs adverſaires
protéger inviſiblement d'une manière plus
& plus adorable, je vous conjure de ne
cher votre confiance à votre fidélité, a

aux lieux, ni aux perſonnes, & de croire l'accompliſſement de la loi de Dieu ne dépend ement de ces circonſtances. Je ſçai qu'une ver- oible ne ſe conſerve ordinairement que dans ion qu'elle a avec des perſonnes d'une piété ſommée; mais je ſçai auſſi que ceux qui ſont es dans les grandes occaſions attirent ſur eux accroiſſement de graces, & que le naufrage ne les jette quelque-fois dans le port. Armez s donc des ſentimens de la paſſion de Jéſus iſt qui vous traite en véritables Israëlites, puis- l vous fait manger l'Agneau-Paſcal avec des ues amères, & reconnoiſſez de plus en plus la patience des perſonnes foibles & oppri- s eſt une force invincible. Obligez-moi, ma re ſœur, de me faire part de vos nouvelles, e croire que je reſſens tous les coups que vous vrez, comme j'eſpère que cette fournaiſe qui tifiera tant de perſonnes me ſera avantageuſe r l'expiation de mes péchés, par la miſéricor- de celui dont les plus rudes traitemens ſont graces & des careſſes.

Prix de la fidélité dans les épreuves dans leſquelles on mange l'Agneau Paſcal avec les Laitues amères.

Tendreſſe de Mr. Herman ſur les maux de P. R.

LETTRE
DE
Mr. HERMAN,
À UNE RELIGIEUSE DE P. R*.

Sur la déſolation de Port-Royal, & ſur celle du Chapitre de Beauvais.

Le 17. Mai 1661.

Conſolation & patience des Religieuſes de P. R. au milieu des plus grandes épreuves.

QUOI qu'il n'y ait que des tigres qui puiſſent être inſenſibles aux afflictions par leſquelles Dieu exerce la patience de votre ſainte maiſon, & que j'en ſois autant touché que je le puis être de la choſe du monde qui m'eſt la plus chère, néanmoins il y a un très-grand ſujet de conſolation de voir la conſtance ſi paiſible que vos mères & vos ſœurs font paroître au milieu de leurs plus grands maux. Il faut être perſuadé que cette triſteſſe ſe changera un jour en une joie éternelle, puiſque dès maintenant la conſolation de ces vierges chrétiennes eſt égale à leur douleur, au lieu que la malheureuſe ſatisfaction des auteurs de tant de ſouffrances eſt accompagnée ſans doute d'une gêne intérieure & d'un tourment inſupportable. Uniſſez-vous, ma chère ſœur,

ſœur, à tant d'ames ſi pures & ſi fidèles qui ſe lavent dans cette grande affliction comme l'or dans une fournaiſe ardente. Ne ſoyez pas ſemblable à la paille qui ſe conſume dans les flammes, & ſervez-vous de cette occaſion ſi précieuſe pour ſatisfaire à la juſtice de Dieu, qui vous offre ce moyen de payer en peu de tems des dettes que vous avez contractées dans le commerce du monde. L'époux des vierges eſt un homme de douleur. Il ne leur promet ſa couronne d'immortalité & de gloire, que quand il leur aura fait quelque part de ſes ſouffrances & de ſes épines.

L'épreuve eſt un bain & un creuſet.

L'époux des vierges eſt un époux de douleur, les épouſes doivent lui reſſembler.

SOUFFREZ avec lui & avec ſes fidèles épouſes, afin de régner un jour avec lui; & poſſédez votre ame en patience, afin de vous ſoûtenir par ſa grace dans cette grande tentation, qui doit faire le diſcernement de la paille d'avec le bon grain. Il eſt vrai que ſçachant l'eſtime que vous avez toûjours faite de la conduite de Mr. Singlin, je ne puis que je ne reſſente une extrême compaſſion de vous en voir ſéparée. Ce vous a toûjours été un directeur, choiſi non entre mille, ni entre dix mille, mais entre cent mille; & c'eſt par ce canal que Dieu a fait couler ſur vous les graces dont vous lui rendez compte pour toute l'éternité. Mais ſes prières vous ſeront peut-être auſſi avantageuſes que ſes avis, & plus il ſera perſécuté par les hommes, plus vous le verrez en état d'obtenir de ſa divine majeſté les faveurs qu'il lui demandera pour les ames qu'Elle lui a confiées. Faites-donc encore ce ſacrifice avec tous les autres. Offrez à Dieu non votre fils unique comme Abraham lui offrit autre-fois ſon cher Iſaac, mais votre cher père que vous honorez unſquement, & peut-être que Dieu ſe contentant de votre obéiſſance il vous le rendra lorſque vous y penſerez le moins. Eſpérez contre l'eſpérance même à l'exemple de ce Patriarche, qui eſt le père de tous les fidèles, & ne regardez pas tout ce qui ſe paſſe avec les yeux de

Qualités de Mr. Singlin qui avoit été ôté à F. R.

Il les exhorte à en faire un ſacrifice à Dieu.

Eſpérer contre toute eſpérance.

de la chair, mais avec la lumière de la foi, qui vous doit conduire dans les plus grandes ténèbres. Je prens pour moi-même ces avis que je vous donne, car l'extrêmité où vous êtes nous ménace de bien près. Nous ſommes à la veille de la dernière déſolation, & moi en particulier réduit à abandonner une mère toûjours languiſſante & toûjours mourante ſelon le corps, quoique forte & généreuſe par l'Eſprit de Dieu, qui eſt ſa conſolation. Elle mêle ſouvent ſes larmes avec vos gémiſſemens, & croit fermement que tout ceci eſt trop violent & trop âpre pour durer encore long-tems. Quoi qu'il en ſoit, il n'y a rien de plus long que l'éternité: tâchons de nous la procurer auſſi heureuſe qu'elle le doit être pour des chrétiens qui eſpèrent tout de la miſéricorde de Dieu. Quand j'aurai perdu le titre de mon bénéfice & le peu de biens qui me reſte, j'eſpère que je ne perdrai pas pour cela la confiance que je dois avoir en la providence de celui qui nourrit les oiſeaux du ciel, & qui s'étant donné pour aliment de nos ames n'abandonne point nos corps. Aſſûrez, ma ſœur, toutes vos mères & vos ſœurs du zèle que j'ai de m'unir à leurs ſouffrances. Je m'y recommande de tout mon cœur, & ſuis tout à vous pour la vie & pour la mort en notre ſeigneur Jéſus-Chriſt.

Le chapitre de Beauvais eſt à la veille d'être auſſi déſolé.

LET-

LETTRE
DE
Mr. DE BARCOS
ABBÉ DE SAINT CYRAN,
A LA
MÈRE ABBESSE DE PORT-ROYAL.

1661.

MA Mère, votre affliction eſt la nôtre en toutes manières, puisque nous y avons part & par notre reſſentiment & dans la vérité. On nous ménace auſſi bien que vous, mais notre conſolation eſt qu'on ne nous ſçauroit faire que ce que Dieu ordonnera, puisque toute puiſſance vient de lui. l'Ecriture appelle ces occaſions épreuves, parce-qu'elles font voir ſi nous avons renoncé véritablement à tout, & choiſi Dieu ſeul pour notre partage, comme nous l'avons déclaré publiquement, & comme nous le proteſtons tous les jours de fois, & le croyons tout de bon dans nous-mêmes, quoique cette perſuaſion ne ſoit point ſolide juſqu'à ce qu'elle ſoit confirmée par les actions, ou plutôt par les ſouffrances: c'eſt pourquoi au lieu d'affliger ceux qui ſont à Dieu, elles les conſolent & leur donnent beaucoup de joie par

par la confirmation & par la connoiſſance affective d'une vérité, qui leur eſt plus chère que leur propre vie: ce qui eſt encore plus vrai dans cette rencontre que dans les autres où il ſuffit de renoncer aux choſes mauvaiſes ou indifferentes; mais il faut maintenant faire voir qu'on eſt détaché même des bonnes & des plus excellentes & ſaintes, & qu'on les peut rendre à Dieu qui nous les a données, lorſqu'il lui plaît de nous les ôter & nous obliger de lui en faire un ſacrifice avec nous-mêmes. Il ne peut être entier & parfait, ſi nous n'y enfermons toutes les conſolations, toutes les aſſiſtances, toutes les perſonnes, & généralement toutes les bénédictions & les graces que nous avons reçuës de ſa miſéricorde, desquelles nous ſerions indignes & mériterions d'être privés ſi nous voulions nous les approprier & nous plaindre de ce qu'il en diſpoſe ſelon ſon bon-plaiſir, comme ſi nous les avions poſſédées pour notre avantage & non pour lui-ſeul: cet holocauſte ne peut rendre devant ſa majeſté qu'une odeur très-agréable, puiſqu'il eſt compoſé de choſes ſi rares & ſi divines, & il eſt capable d'attirer ſur nous une abondance & une effuſion incomparable de ſon Eſprit, pour effacer les tâches de nos péchés & nous remplir de ſes dons & de ſes richeſſes. C'eſt ce qui a fait dire à ſaint jaques que nous devons avoir toute ſorte de joie lorſque Dieu nous engage dans les afflictions, parce-qu'elles nous conduiſent à la perfection, en nous privant des choſes même ſaintes: elles nous ôtent les défauts avec leſquels nous les poſſédons, & nous apprennent à les poſſéder ſaintement & parfaitement & comme elles le méritent. Ainſi vous n'aurez point ſujet de croire que vous ayez rien perdu, mais vous gagnerez dans cette perte heureuſe, & jouïrez beaucoup mieux devant Dieu de ce qui vous ſera ravi devant les hommes; & cette jouïſſance nouvelle & excellente ſuppléera admirablement aux pri-

va-

ons extérieures, & vous fera recevoir plus de
: & de bénédiction en un jour, que vous n'en
ez cueilli en des mois ou des années entiè-
, & sera même capable de vous faire rendre
la conduite de Dieu la possession visible de ce
vous avez quitté pour lui si purement & si
tement. Pour moi je ne sçaurois m'empêcher
croire qu'il a voulu que cette tempête com-
içât par vous, afin que vous fussiez les victi-
innocentes pour appaiser sa colère, & la dé-
ner de dessus nous, qui sommes coupables &
ons attiré par nos fautes; car je suis assuré que
s n'avez rien contribué à ce malheur, & qu'il
s arrive d'une manière toute chrétienne par
eule ordonnance de Dieu, comme les maux
l a fait souffrir à son fils; & c'est ce qui me
espérer que vous en recevrez une gloire sem-
ble à la sienne, non seulement dans le ciel,
s aussi sur la terre, & que vous mériterez qu'il
nge l'orage en tranquilité & la guerre en paix,
me il a accordé cette grace à toute l'Eglise
les souffrances des martyrs qu'on persécutoit
me vous avec une injustice toute visible; &
me les souffrances innocentes les sanctifioient
les rendant propres pour sanctifier les autres
eur obtenir la rémission des péchés, selon la
nce & l'usage ancien de l'Eglise, j'espère que
vôtres serviront à les sanctifier, & nous avec
s, & à nous procurer l'abolition de nos péchés
la force de les réparer par une souffrance sain-
qui sera suivie de la paix en la manière qu'il
ra à celui dont les volontés s'accomplissent
jours.

LET-

LETTRE DE LA SOEUR MARIE ANGÉLIQUE, DE SAINTE THÉREZE, à Mr. * * *

Au ſujet de la viſite de Mr. le Lieutenant Civil & de Mr. le Procureur du Roi à Port-Royal, & des inſultes qui leur ſont faites impunément.

1661.

VOUS aurez appris la belle viſite que nous eûmes lundi matin du Lieutenant Civil & du Procureur du Roi, qui vinrent dès 6. heures & demie du matin à pié, ayant laiſſé leur carroſſe aſſez loin de la maiſon, afin de ſurprendre. Ils parlèrent au portier & à ma ſœur Hyppolyte & leur firent prêter ſerment.

ILS ont été par tous les dehors de la maiſon chez Madame la marquiſe & toutes les autres perſonnes. Les voiſins ont eû auſſi cet honneur de voir ces meſſieurs,

s, qui ont fait une recherche ſi exacte, qu'ils bien voulu prendre la peine de monter une de échelle pour regarder ſi le mur étoit bon, il n'y avoit point d'entrée dans nos jardins. ont dreſſé un grand procès-verbal: nous ne ons à quel deſſein, mais il eſt aiſé de juger s ont de grands deſſeins de nous perſécuter. E même jour il ſe trouva à 5. heures aux ips deux commiſſaires qui firent la même choſe. s vous envoyons la lettre de mon père & ſa nſe. On nous ménace qu'on va faire ſortir le dehors. Il y a quelques jours que des per- es firent arrêter leur caroſſe à notre porte, illèrent le portier en diſant: venez Mr. le Jan- te, nous vous allons tous faire ſortir de céans, en demeurera pas un.

N dit auſſi que l'on nous va mettre des reli- ſes céans: tout le monde le dit: cela ſeroit : nous perdre.

EN ſuis dans une appréhenſion extrême, & je ſouvent ſi abbattuë que je ne ſçai où j'en , & que j'envie la condition de ceux qui peu- : pratiquer l'avis que notre-Seigneur nous don- ſi on vous perſécute dans une ville fuyez ume autre. C'eſt ce que nous ne pouvons fai- nous nous trouvous environnées de toutes ſor- le périls dedans & dehors, & délaiſſées de tous paſteurs. j'eſpère néanmoins beaucoup en vos res, mon cher père, ſçachant que votre cha- & votre compaſſion augmentent à meſure que nous afflige.

.YEZ pitié de moi qui ſuis ſouvent dans une rtume extrême. j'Appréhende plus que je ne s puis dire d'être tentée au deſſus mes for- , & c'eſt ce qui m'arrivera ſans une miſéricor- le Dieu toute particulière, ſi je vois céans des ieuſes qui nous attireront nos ennemis & ceux la vérité.

IR. le Doyen & Mr. Bail achevèrent hier les

ſœurs

ſœurs converſes, qu'ils queſtionnèrent plus que les autres, croyant qu'ils ſçauroient tout par elles. Dieu les aſſiſta, car elles ont tout à fait bien fait, & ces Meſſieurs en ſont demeurés fort édifiés. Ils ont vû les comptes ſeulement des ſix mois de cette année. Nous ne ſçavons quand ils feront leur viſite.

Nous fimes des plaintes à Mr. le Doyen des inſultes que l'on nous fait, des malédictions que l'on nous vient donner à notre grille du chœur, en nous appellant hérétiques, & que nous ſommes des bigottes, que nous faiſons les devotes pour nous mieux cacher, & que nous étions des Diables, & cela en frappant ſur la grille. Il en fut ſi étonné qu'il nous dit qu'il en faudroit faire informer, & envoyer quérir le commiſſaire du quartier, pour les arrêter quand ils feront de tels diſcours.

La mère Angélique eſt dans des douleurs & des ſouffrances extrêmes: on ne la peut retenir qu'elle ne crie. Elle eſt toute écorchée. Son enflure eſt bien augmentée: elle fait une pitié qui ne ſe peut dire. Elle nous diſoit tantôt: je confeſſe que j'ai bien envie de mourir. Et quand nous lui avons dit ſi elle nous vouloit quitter dans l'affliction où nous ſommes, elle dit qu'elle ne nous ſert de rien, que Dieu nous aidera, & que nous devrions avoir pitié d'elle & la laiſſer aller de bon cœur.

Elle ſe recommande inſtamment à vos prières.

Je vous ſupplie très-humblement de nous renvoyer les relations que vous avez entre vos mains ſi vous les avez vûës, & je vous en renvoyerai d'autres.

Ma ſœur Marie de l'incarnation m'a prié de vous faire ſes très-humbles recommandations.

Elle vous prie très-humblement de vous ſouvenir d'elle devant Dieu, & de le remercier de la force qu'il lui donne pour ſupporter toutes nos afflictions.

LET-

LETTRE
DE
M^R. PAULON,
CONFESSEUR DE PORT-ROYAL,
A
M^R. L'EVÊQUE D'ALET,

Sur les calomnies contre la foi & les pratiques de P. R*. & ſur le gouvernement de cette maiſon.

de Paris le 15. Septembre 1664.

MONSEIGNEUR,

Je prends la liberté de m'addreſſer à votre grandeur par les paroles que le prémier des Apôtres dit autre-fois à notre Seigneur, daignez, Seigneur, me préſerver de périr dans la temſi dangereuſe dont Dieu permet que ſon Eſoit agitée. J'ai cru que votre grandeur ne teroit pas un prêtre né dans une ville du langue-

me, car par la miſericorde de Dieu je n
d'autre.

POUR me découvrir davantage, je
dire, Monſeigneur, qu'étant ſorti du
naiſſance pour continuer mes études, a
paſſé tant à Marſeille qu'à Lion le tem
employe ordinairement dans ces ſortes
ces, la providence me conduiſit enfin
j'ai reçû tous les ſaints ordres, & où
taché à la paroiſſe de ſaint Jaques de l
rie, ſous feu Mr. *Chapelas*, Docteur de la
Paris. Il y avoit ſix ans que j'y trav
en qualité de chapelain de la confrairie de
les, ſoit en qualité de ſous-vicaire, lorsq
demanda pour être confeſſeur des religieu
Royal, à cauſe qu'on leur avoit ôté leurs a
feſſeurs. Mr. Bail, Docteur de Sorbonne

M. Bail le ſupérieur de ces religieuſes, en parla à l
prie d'être ré, qui répondit qu'il me croyoit aſſez p
le confeſſeur de P. R. cet emploi, & qu'on pourroit bien ſe
que j'étois tout à fait éloigné des ſen
avoient fait chaſſer ces prémiers confeſ
ajoûta t-il, je n'en ſouffre point d'autre
paroiſſe. Il eut la bonté de donner te

feſſeur pour ſa communauté, & que j'euſſe
Mr. Bail. J'y allai pour lui témoigner mon
nent & ma peine. Il m'exhorta à prendre
ploi en me diſant que les religieuſes de
yal étoient de bonnes filles, ce qu'il me
trois fois; & il ajouta, que dans la conféren-
avoit eu avec elles tant en général qu'en
ier, il avoit reconnu que leur foi étoit ſin-
: qu'il eſpéroit que j'y trouverois ma ſa-
n; que ſi j'y trouvois quelque difficulté je
qu'à l'en avertir, & qu'il y mettroit ſi
lre que je ſerois content.

Louanges qu'il fait des religieuſes pour l'y déterminer.

ɛ's cet entretien je vis Mr. le Curé de
ques qui me dit que véritablement on lui
it quelque ouverture de cette affaire il y
it ou dix jours, mais qu'il n'avoit pas vou-
parler, ne croyant pas que je la vouluſſe
; & il ajouta que pour me parler en ami
: le conſeilloit pas, me diſant pour rai-
je n'y trouverois pas ma ſatisfaction, n'é-
poſſible que les religieuſes de Port-Ro-
ſent grande attache à leurs anciens con-
ce qui ſeroit cauſe qu'elles auroient pei-
: ſouffrir, & qu'elles me conſidèreroient
comme un eſpion & comme un ennemi.
urs quoiqu'aſſez preſſant ne put effacer
n mouvement que je ſentois de voir ce
ſeroit. Si c'étoit un mouvement de cu-
ı de déſir de ſuivre l'ordre de Dieu, il
: lui ſeul qui le connoiſſe parfaitement.
que ce ne fût plûtôt le prémier que
l. Je demandai à Mr. Chapelas la per-
e voir au moins la communauté pour la-
ɔn me demandoit. Il me l'accorda aſſez
: dans la penſée où il étoit autant que
juger dès-lors que je n'y demeurerois

Mr. Chapelas l'en détourne.

IT arrivé dans ce monaſtère, Mon-
, après avoir obſervé la manière d'agir

[illegible]

[illegible] plus dévotement que dans [illegible]
se de Paris. Je voyois qu'il n'y avoit [illegible]
qu'il n'eût son chapelet garni la plûpart [illegible]
médailles, ou autres petites marques [illegible]
de dévotion, comme sont de petits [illegible]
autres choses semblables, & que même [illegible]
converses soit qu'elles sçachent lire [illegible]
point d'autre office à dire que leur chap[illegible]
les partagent selon les différentes heu[illegible]
priant en leur particulier en même t[illegible]
sœurs du chœur disent l'office canonial [illegible]
se; & on n'a point trouvé de cellule [illegible]
le il n'y eût un bénitier avec de l'e[illegible]
des images.

QUANT à la confession, elles se [illegible]
tous les 15. jours, & quelque fois p[illegible]
& si elles ne se confessoient pas des f[illegible]
les, je ne vois pas de quoi elles p[illegible]
confesser, puisque je croyois que Di[illegible]

a ſeroit, bien-loin que je puſſe blâmer
uite, qu'au contraire je la trouverois fort
leur avancement dans la vertu.
ımières obſervations, Monſeigneur, ne
as peu à me perſuader, que les autres
dont on chargeoit ce monaſtère, pour
conſidérables, n'en étoient pas moins
oſe vous prier, Monſeigneur, de ſouf-
exposé à votre grandeur les calomnies
ue j'avois ouï dire, *que Port-Royal étoit qui engloutiſſoit les Biens du Public, que familles en avoient été ruinées, que c'étoit mpieté, qu'on n'y croyoit rien, que l'orgueil qu'on y mépriſoit tout le monde ; & qu'il ie la crainte d'un mauvais traitement qui us ceux, qui y étoient attachés, de ſe ſé-gliſe, en mépriſant toutes les puiſſances ec-& ſéculières.* J'avois ouï dire pluſieurs ſes auſſi effroïables que celles-là, & e n'ai vu dans cette maiſon religieuſe e contraire de ces fauſſetés ſi ſanglan-vu un ſi parfait deſintereſſement, que eligieuſes m'ont aſſuré y avoir été reçuës r quoi que ce ſoit. J'y ai appris que mais exigé plus des perſonnes riches ıvres; que l'on ne fait point de contract on des religieuſes, à cauſe que les ca-fendent, auſſi bien que leurs conſtitu-ai luës aſſez ſoigneuſement. Mais lors-: y fait profeſſion les parens donnent ulent, & on le reçoit comme une au-on fait part en même tems aux pau-pourtant rien diminuër des aumônes ı. C'eſt ce que j'ai appris qu'on y pra-ı réception des filles. L'on eſt ſi éloi-ette maiſon de prétendre autre choſe ıes de leur connoiſſance, que de les le bien de leur ame, que depuis que a mieux aimé rendre quatre vingt-mil-

Il reconnoît de plus en plus la fauſſeté des calomnies répandues contre P. R.

Deſintéreſſement de P. R.

le livres à une Dame de qualité que de lui vouloir donner seulement la moindre espérance qu'elle seroit reçuë religieuse, à cause que l'on ne voyoit pas qu'elle eût la grace de la vocation, qui ne s'acquiert pas à prix d'argent, non plus que celle de l'imposition des mains. J'ai encore appris très-certainement que l'on avoit contribué ce qui étoit nécessaire pour faire recevoir dans d'autres monastères de pauvres filles qu'on ne jugeoit pas être propres pour celui-ci : peut-on s'imaginer un plus grand desintéressement ? j'ai reconnu dans ces vertueuses filles une grande crainte de Dieu, une piété solide, une humilité profonde & un respect singulier des inférieures envers leurs supérieures, une charité & une union parfaite entre toutes, l'amour de la pénitence joint à une grande pureté de conscience. J'y ai trouvé des preuves très-évidentes de l'assurance, que j'ai dit que me donna Mr. Bail lorsque j'y vins, que leur foi étoit sincère.

La vertu des R. R. de P. R.

J'AI vu encore dans cette sainte communauté une dévotion sans artifice, point de grimace, point d'ambition, point de brigue, pour parvenir aux charges, au contraire celles qui sont élûës s'en dispenseroient de tout leur cœur, si c'étoit en leur pouvoir.

J'ADMIRE d'autant plus ces belles qualités, que je ne les avois pas remarquées dans aucune autre communauté que j'eusse fréquentée, quoique j'en ai vu plusieurs.

Leur respect & leur soumission à toutes les puissances ecclésiastiques.

JE dirai encore que j'ai reconnu dans Port-Royal une attache inviolable à la sainte Eglise, un grand respect, & toute la soumission que tous les vrais fidèles & les plus parfaits chrétiens doivent à l'autorité suprême de notre saint père le Pape, comme au vicaire de Jésus-Christ en terre.

CE n'est pas auprès de votre grandeur qu'il faut justifier les religieuses de Port-Royal dans les signatures qu'elles ont faites au sujet des Bulles d'In-

no-

nocent X. & d'Alexandre VII. & de celles qu'elles ont offertes de faire. Leurs sentimens sur le formulaire.

POUVOIENT-elles donner une plus grande assurance de la pureté de leur foi que de déclarer qu'elles embrassoient très-sincèrement ce que ces Papes ont décidé ; & qu'à l'égard de ce qui ne peut pas être matière de foi ni objet de leur connoissance, elles demeuroient dans le silence conforme à leur condition & à leur sexe?

CES soumissions si pures & si humbles n'ont pas empêché que l'on n'ait décrié & vexé de la manière la plus cruelle les religieuses de Port-Royal.

J'AI cru ne pouvoir me dispenser de rendre ce témoignage à la vérité, & je puis assurer devant Dieu que je ne dis rien dans cette lettre qui ne soit très-véritable, & que je ne soit prêt de signer de mon propre sang s'il étoit nécessaire.

DANS la triste situation où Dieu permet que la maison de Port-Royal & même l'Eglise de France se trouve présentement, j'ose espérer de votre charité, Monseigneur, qui vous rend l'un des plus dignes successeurs des Apôtres, & par conséquent des vicaires de Jésus-Christ notre divin pasteur, la grace de me recevoir dans son diocèse, pour y gémir devant Dieu sur mes péchés, lorsque la tempête me contraindra de sortir de la maison de Port-Royal. M. Paulon prie M. d'Alet de le recevoir dans son diocèse.

J'AI l'honneur d'être avec un profond respect,

MONSEIGNEUR,

de votre Grandeur,

Le très-humble & très-obéissant serviteur, signé,

✠ *A. Paulon, prêtre très-indigne.*

LETTRE DE Mr. SINGLIN,

Que la privation des Sacremens eſt comme la privation de Dieu aux ames du purgatoire.

Conduite à garder dans cet état.

1666.

JE n'ai pas été ſurpris d'apprendre par votre lettre que vous avez été tentée & exercée depuis quelques jours ſur le ſujet de la privation des choſes ſaintes. C'eſt une ſuite néceſſaire de l'état de pénitence où vous êtes. Ce ſeroit une mauvaiſe marque pour vous, ſi vous y étiez inſenſible. Cette privation aux ames vraiment pénitentes doit être ce qu'eſt la privation de Dieu aux ames du purgatoire, car Jéſus-Chriſt dans l'Euchariſtie eſt le pain de vie & la felicité des ames innocentes, & qui aiment & craignent Dieu d'une chaſte crainte. D'où vient que ceux qui ſont inſenſibles à la privation de ces ſaints myſtères portent l'image & le caractère des ames reprouvées.

SOUVENEZ-VOUS donc ſouvent que votre état de pénitence eſt le purgatoire de ce monde, & qu'il eſt

eſt permis d'être touché de cette ſéparation, mais en la manière que le ſont les ames du purgatoire, qui déſirent inſtamment jouïr de Dieu, mais ſans inquiétude & ſans vouloir qu'on abregeât le tems de leur purification, c'eſt-à-dire, ſans vouloir ſortir de cet état avant qu'elles ſoient entièrement purifiées du reſte de leurs péchés, ſoit par les peines qu'elles endurent, ſoit par les ſuffrages de l'Egliſe, attendant paiſiblement leur parfaite délivrance. Car outre l'impoſſibilité, dans laquelle elles ſont de jouïr de la ſouveraine béatitude qui eſt Dieu-même, ce leur ſeroit une choſe inſupportable, ſi on les obligeoit de ſortir de cet état avant qu'elles fuſſent entièrement nettes de leurs ſouillures & tâches, qui leur reſtent après leur mort heureuſe en Dieu.

Je ne doute point que ce ne ſoit là votre diſpoſition: je craindrois ſeulement qu'il ne ſe gliſſât quelque inquiétude & contrainte dans cet état, qui fuſſent en partie cauſe de votre indiſpoſition corporelle, & c'eſt à quoi vous devez prendre garde non pas à diminuer votre douleur, mais qu'elle ſoit pure, ſans lui donner lieu d'abbattre votre corps & de le rendre malade: car c'eſt en cela que la douleur de nos péchés doit être modérée, & qu'elle peut ſubſiſter parmi les ſoulagemens néceſſaires à l'infirmité de notre corps. Je vous conſeille pour cela d'en croire la M. P *. en qui vous avez toute confiance, tant pour la diſpenſation des exercices qui vous ſont les plus pénibles, que pour prendre les ſoulagemens qui ſont néceſſaires à votre infirmité. Pour les remèdes, ſans un beſoin extrême, vous faites bien de vous en paſſer, il faut porter avec patience ſon mal le plus qu'il eſt poſſible. C'eſt une partie de notre pénitence que de bien ſouffrir nos petites infirmités, ſans en chercher la délivrance par beaucoup de remèdes qui ſervent ſouvent à prolonger nos maux, & à nous priver de tous nos exercices ſpirituels & de pénitence.

PRIÈRE LATINE,

COMPOSÉE DES PAROLES DE L'ÉCRITURE ET DES SAINTS PÈRES,

Pour les Religieuſes de Port-Royal dans le tems de leur captivité,

En 1666.

PAR M. HAMON.

Domine qui intras januis clauſis, intra ad ancillas tuas quæ prohibentur ad te venire, verbum tuum non ſit illis alligatum in captivitate ſuâ. Manna tuum ne prohibeas à corde earum quod ab ore prohibeatur. Fac eas ſi non corporis ſaltem ſacri pectoris cum dilecto Apoſtolo particeps. Menſam hanc amoris ipſe ſibi amor repreſentet, quandoquidem & qui ad eam ſedent ſine amore non ſatiantur. Panem quotidianam medicinam tui corporis, quâ privatæ ſunt propter nomen tuum, da illis in abſcondito ubi nemo videt, & eò efficacius quò occultiùs recipiatur in abſcondito manna abſconditum, ſit intrà eas regnum Dei & ſufficiat eis. Panem Angelorum manducent ſicut manducant Angeli.

Man-

Manducent vitam intus: accedant intus ad fontem interiorem ſpiritus tui. Bibant intus vinum germinans virgines & lætificans cor hominis, ut non moveantur in tribulationibus iſtis.

Etiam Domine lætifica eas in domo orationis tuæ, in templo cordis, in tabernaculis fiduciæ, ut ſumant patiendo & orando quod non poſſunt communicando. Sit illis unus dolor hâc escâ privari, ſit una conſolatio propter te privari.

Sed cùm non poſſint eſſe ſine corpore tuo, qui agunt ur ſpiritu tuo: da illis ut ſuperabundantes gaudio & repletæ conſolatione, æternâ conſolatione in charitate ſine murmurationibus & hæſitationibus, corde magno & animo volenti catenâ hâc circumdari ſe patiantur propter ſpem Iſraël, gaudentes in conſpectu omnis populi tui quod dignæ habitæ ſunt pro nomine tuo contumeliam pati. Da nobis intelligentiam gratiæ chriſtianæ, intelligentiam miſericordiarum tuarum, verba veritatis & ſobrietatis. Declina ſuper ancillas tuas fluvium pacis, ut exurgens adverſùm ſe prælium non timeant. Da illis arma juſtitiæ, arma lucis, arma militiæ chriſtianæ, per orationes ſanctas congredientibus, & in ſigno tuo vincentibus. Sit illis verbum verum fortitudo magna, ſit lorica juſtitiæ, fortis ſicut mors dilectio, ſit galea ſalutis humilitas perſeverans in ſinceritate Dei. Da ſponſis tuis pennas columbæ ut volent & requieſcant in foraminibus petræ & in cavernâ maceriæ; ſed da illis etiam pennas aquilæ magnæ ut ad montes aromatum fugiant & eleventur ad præceptum tuum manſuræ in petris & inacceſſis rupibus, in abſcondito tabernaculi tui, in abſcondito faciei tuæ ubi nemo videt, ubi tu qui bonus es paſtor & episcopus animarum noſtrarum ſuſtentes eas in fortitudine cibi tui. Ciba eas, Domine, pane vitæ & intellectûs, & aquâ ſapientiæ ſalutaris pota eas in calice tuo inebriante. Etiam, Domine, inebria eas pinguedine, inebria ab ubertate domûs tuæ, & torrente voluptatis tuæ, inebria eas ab omnibus bonis tuis, ut nihil ſentiant quod tranſiturum eſt. Leva eas in ſinu tuo,

ut ſomno ſanitatis & ſuavitatis tuæ ſuper te ipſum requieſcant, & nemo ſit qui ſuſcitet & late faciat donec finiantur umbræ, & univerſi lial intereat, donec in fide & patientiâ hæc promiſſiones & gratiam pro gratiâ, in exple ſpei ſuæ. Per Dominum noſtrum Jeſum-Chriſt litium tuum, qui tecum vivit & regnat in t Spiritûs ſancti Deus, per omnia ſæcula ſæcu Amen.

PRIÈRE À JÉSUS-CHRIS

SEIGNEUR, qui entrez par tout où il plait, lors même que les portes ſon mées, approchez de vos ſervantes que l'inj & la violence des hommes empêchent de s'a cher de vous. Elles ſont liées, mais votre le n'eſt jamais liée: elles ſont captives, mai te captivité ne peut empêcher que votre grac pénètre par tout, ne leur donne la véritable té des enfans de Dieu.

CES ames, Seigneur, que vous aimez, plaignent point de ſe voir accablées de tout tes d'afflictions: elles aiment à demeurer dan maiſon de larmes, qui eſt le lieu où habite ſageſſe; & elles embraſſent avec une ſainte a votre croix comme un gage précieux de vot ſéricorde.

MAIS leur ſouveraine douleur eſt de ſe

privées des saintes délices de votre table, & cette douleur seroit sans consolation, si elles ne sçavoient qu'elles n'en sont privées, que parce-qu'elles craignent de s'en rendre indignes.

On peut bien, Seigneur, les traiter comme des étrangères du peuple de Dieu, & ne leur pas permettre de s'approcher de votre autel, mais on ne peut les empêcher de se prosterner à vos piés à l'exemple de Madelaine: c'est-là où, si elles vous aiment beaucoup comme cette sainte pénitente, vous remettrez leurs péchés, & vous défendrez même leur innocence contre ceux qui osent les condamner. Mais, si leur amour dévient plus parfait, vous leur ferez encore une grace plus singulière. Celles, que les hommes privent de votre sacré corps, reposeront sur votre cœur comme votre disciple bien-aimé, & vous leur accorderez une bonne part dans ce cœur, que vous donnez si libéralement à ceux qui vous aiment.

C'est-là, mon Dieu, où, comme dans une source qui ne peut tarir, elles puiseront des eaux vives qui découlent de la plénitude du saint Esprit, & qui réjailliſſent en la vie éternelle: c'est-là ou elles s'enyvreront de ce vin mystérieux qui fortifie le cœur de l'homme, & qui rend la virginité féconde des fruits du ciel. La force de ce vin les rendra invincibles parmi toutes les tribulations, & les délices de ce vin leur feront oublier celles de la terre.

Vous ne vous contenterez pas, ô Dieu de toute bonté, de leur donner une bonne place dans votre cœur, mais même vous entrerez dans le secret de leur cœur; & pendant qu'elles se reposeront dans le vôtre, vous veillerez dans le leur pour les défendre contre les surprises de leurs ennemis.

Il n'y a rien de si petit qu'un cœur humble qui se regarde comme un néant devant vos yeux. Il n'y a rien de si grand qu'un cœur humble, puis-

que le monde tache de leur ôter. Vous
trez dans une parfaite assurance, & elles
ront comme l'un de vos Prophètes, q
craignent point les ennemis qui les envi
parce-que vous êtes au milieu de leur c

'ELLES vous reconnoissent, Seigneur,
de vos parfums. C'est principalement au
que vous êtes une bonne odeur, une
vie; & elles ne sont vierges d'esprit & d
que parce-que vous remplissez de ce
céleste leur cœur & leur sens.

MAIS quelque pureté que puissent av
mes que vous avez choisies pour vos épo
les ont toûjours besoin que vous demeu
elles pour les rendre encore plus pures
cette parole de votre disciple bien aimé:
lui qui est saint soit encore sanctifié. Otez
ame tout ce qui peut y rester de l'affe
monde pour les rendre dignes de vous:
non-seulement dans leur cœur, mais faite
temple sacré, une maison d'oraison, un
cle de confiance: faites-en une victime s
vous consumez par les flammes toutes di
vous avez apportées du ciel.

peut faire ſouffrir, ſervent à leur ſalut éternel? Que peuvent-elles déſirer, ſi elles vous poſſèdent? N'eſt-ce donc pas aſſez, Seigneur, pour les rendre très-contentes que vous ſoyez tout à elles, & qu'elles ſoient toutes à vous?

Ceux qui n'ont point d'amour, & qui ſont aſſis à votre table, y mangent & boivent leur condamnation: & quoiqu'on leur y préſente l'Agneau ſans tâche, ils n'en ſont point nourris. Mais les ames, que l'amour a renduës vos épouſes, lors même qu'on leur refuſe votre pain, ne demeurent pas ſans nourriture: l'amour ſupplée à tout: elles en vivent, elles en ſont raſſaſiées: cette viande leur ſuffit & les rend aſſez fortes pour monter juſqu'à votre ſainte montagne: elle leur donne la confiance de ſe préſenter devant le trône de votre miſéricorde: elle les rend dignes d'aſſiſter à cet autel inviſible du ciel, d'où il n'y a que les ſaints qui puiſſent approcher.

On peut empêcher vos ſervantes de recueillir comme les autres fidèles la manne céleſte, dont celle des juifs n'étoit qu'une figure groſſière: mais qui vous réſiſtera, ô Dieu tout-puiſſant, ſi vous voulez faire tomber inviſiblement cette manne dans leur cœur? Qui empêchera que vous ne leur donniez cette manne cachée avec d'autant plus d'efficace pour leur ſalut qu'elle eſt plus cachée, & qu'elles ne mangent le pain des Anges d'une manière, qui approche de celle dont ces eſprits bien-heureux le mangent dans le ciel? Elles recevront, en participant à vos ſouffrances, à vos humiliations & à la vertu de votre Eſprit, les mêmes graces qu'elles recevroient en communiant à vos ſaints myſtères. Les ſacremens ſont communs aux bons & aux méchans, mais vous avez un don que vous ne faites qu'à vos amis, & dont la vertu n'eſt connuë que de ceux qui le reçoivent. S'il eſt vrai, Seigneur, que vous êtes non-ſeulement la paix, la force, l'amour & la nourriture du cœur de vos ſervantes,

mais même que vous y régnez, régnez-y encore plus puiſſamment: aſſujettiſſez toutes leurs volontés à la vôtre: faites que rien n'y réſiſte à l'efficace de votre grace, & alors elles pourront dire que le royaume de Dieu eſt en elles.

Si vous les rempliſſez de votre juſtice, de votre paix, de votre joie, ſi elles ſont animées & conduites par votre Eſprit, ſi elles peuvent dire comme l'Apôtre, qu'elles ne vivent plus, mais que vous êtes leur vie, ſi elles ſont un avec vous comme vous êtes un avec votre Père céleſte, elles ne peuvent être ſéparées de votre corps, & elles ſont les véritables membres du corps dont vous êtes le chef. Elles ſe glorifieront de ce qu'on les attache à la croix, de ce qu'on les couronne d'épines, & ce qu'on les nourrit de fiel & de vinaigre. C'eſt la condition de tous les membres de Jéſus-Chriſt. Vous n'êtes la vie, Seigneur, que de ceux qui meurent ſur la croix, après l'avoir portée toute leur vie; & ſi nous ſommes fidèles à y mourir tous les jours, nous ſerons aſſez heureux pour participer à votre vie & à votre gloire dans l'éternité. Amen.

LETTRE
DE
Mr. ATOLS,
exilé à Vannes,
A
Mr. DE BOUCEY,

Consolation contre les persécutions, au sujet de celle de Port-Royal.

Le 20. Juin 1666.

JE vous avois écrit une grande lettre, avant que d'avoir reçu les vôtres, & depuis je n'ai pu vous en écrire qu'une petite, parce-que je me laisse surprendre à mon ordinaire de l'heure de la poste; & qu'on m'apporta les vôtres peu de tems avant qu'elle partit.

JE vous assure, Monsieur, qu'à considérer les choses humainement, je ne vois rien de plus fâcheux que votre affaire pour la qualité de vos parties, celle de votre juge, de leur accusation, & du tems où nous sommes. Mais quand j'ai donné à ma vuë humaine cette satisfaction de lui confesser que votre affaire me paroît telle, après cela il faut que

Grande différence entre juger humainement des

mer & à laquelle les montagnes obéiſſent; de la foi qui dit aux ſuperbes, humiliez-à laquelle les ſuperbes ſe rendent obéiſſan viennent humbles.

Quelquefois on ſe croit humble & on en eſt plus dangereuſement ſuperbe.

Nous le croyons être aſſez ſouvent proſpérité de nos devotions, & nous ne que devotement & plus dangereuſement devant les yeux de Dieu. Que peut do Dieu de plus ſalutaire pour nous par ſa m de, que de nous faire voir ſi nous ſom perbes ou non, ſi nous le ſommes beau peu, afin de nous guérir; & comment le faire avec plus d'efficace, que comme il l votre égard? S'il pouvoit encore prendre ſtrument plus bas & plus indigne qu'une de payſans, ſon remède ſeroit encore plu que, parce-qu'il ſeroit plus humiliant: ſi cuſation pouvoit encore être plus indigne n'eſt, le remède en ſeroit encore plus ſ mais, comme il ne ſe peut rien au monde voir de plus touchant dans toutes ſes cir ces, ni de plus ſenſible ſelon les hommes atteintes qu'on vous donne, diſons, M

C'eſt une grande miſéricorde de Dieu ſur nous lorſqu'il nous découvre ce que nous ſommes en effet, par quelque événement, pour nous guérir.

où Dieu nous eſt tout ; & cette patience
: les afflictions nous y met & nous en donne
aſſurances. Réjoüiſſez-vous, dit notre Sei-
ır, quand les hommes vous maudiront & qu'ils
; voudront deshonorer par leurs menſonges,
e-que votre recompenſe eſt grande dans les
x.

mon Dieu! Quand Dieu parle, comment peut ne le pas croire, & quand on croit à de telles paroles & aux aſſurances qu'il nous donne, ment peut-on non-ſeulement ne pas ſe ré-r, mais ne pas chanter au milieu des plus ides peines? La peine, que l'on reſſent donc à éjoüir en ſes afflictions, eſt une marque de ce nous avions de reſte dans le cœur de ſuper-, que nous ne ſentions pas dans la proſpérité nos dévotions. N'eſt-ce donc pas une grande éricorde quand Dieu nous perce cet abcès que s avions dans la conſcience? Il eſt impoſſible l'opération n'en ſoit pas douloureuſe, mais es-ons tout de la main du médecin qui entreprend nous guérir, puisque ce médecin qui nous af-e eſt la ſanté même. Enfin il ne peut nous ner la vie qu'il nous a promiſe, ſans nous fai-mourir à nous-mêmes & à notre honneur ſelon nonde; car l'honneur même ſelon le monde, qui de toutes les choſes la plus précieuſe, eſt la plus iemie de la véritable vie de Dieu, de la ſageſſe le la vérité. La vérité nous dit que cet hon-r le mieux établi & le plus juſte, conſidéré ſoi, eſt une idole & une abomination devant u, parce-que Dieu ſeul par ſon eſſence nous tout. La vérité nous dit que l'honneur ou l'in-ie du monde nous doivent être indifférens, ce-que Dieu ſeul eſt l'unique choſe qui ne doi-pas nous être indifférente. La foi nous dit ce-les ſacremens nous le confirment. Nous ado-s un Dieu infame ſelon le monde, comme le ade nous doit être infame ſelon lui ; & quand je

Sujet de joie dans les afflictions.

La peine qu'on y reſſent eſt un reſte de ſuperbe.

Ce que fait Dieu pour nous guérir & nous donner la vie.

Ce que c'eſt que l'honneur.

je dis le monde, je dis ſon honneur, ſo
ſa réputation que l'on eſt obligé de conſe
la faire ſervir à Dieu, & de fouler aux pi
du fumier & de l'ordure. Quand Dieu
l'ôter, notre cœur peut-il s'attacher à
qui dépend du menſonge & de l'induſtrie

Maudit celui qui s'attache à ce que les hommes peuvent ôter ou conſerver.

mes. *Maudit celui qui eſpère en l'homme*, & par conſéquent qui s'attache à tout c hommes peuvent ôter ou conſerver. I voit-il jamais nous marquer davantage l tion qu'il a de notre honneur: je le reg ſoit Eſther, *ſicut pannum menſtruatæ*, com de ma dernière horreur. Dieu ne veut partage dans notre cœur, & tout ce que

Dieu ſeul nous doit être tout ſans partage. Quis ut Deus?

mons avec lui nous partage. Rien d'eſt monde que Dieu ſeul: tout eſt néant d yeux, & l'honneur même. Malheur à il, qui vous réjoüiſſez dans le néant, *Va*

C'eſt un malheur de s'affiger de la perte du néant.

mini in nihil: malheur donc à vous qui gez volontairement lorſque vous perdez *Quis ut Deus?* Qui eſt-ce que vous eſti ne Dieu être quelque choſe? Ni celui n'eſt rien; ni celui qui arroſe; mais Die quelque choſe. *Qui ſe exiſtimat eſſe aliquid, cum nihil ſit, ipſe ſe ſeducit.* Et ſi l'homme ce n'eſt rien, l'honneur de l'homme qui fumée eſt-il quelque choſe? Il n'y a qu monde qui ſoit quelque choſe, *Quis* Quand donc nous avons autre choſe que le cœur, ce ne peut être qu'une idole, tre honneur, & toute idole eſt abominati

Quand nous avons mis le cœur quelque choſe entre que Dieu, c'eſt une idole. Ce qui s'enſuit.

Dieu. Quand nous aimons cette idole a nous ne pouvons plus aimer Dieu, car l Dieu ne peut compâtir avec celui d Quand nous eſtimons quelque choſe Dieu devant les yeux de Dieu, nous n plus eſtimer Dieu ce qu'il eſt & ce qu'il être: &, que celui qui n'eſtime & Dieu, ſoit anathême: ce qui n'empêch

en ne ſoit obligé de faire tout ſon poſſible conſerver ſon honneur, mais par charité de & pour l'amour du prochain: mais s'il le veut rver pour ſoi & par amour-propre, cela ne venir que de l'eſtime qu'il a pour l'honneur l ſans le référer à Dieu: or l'honneur abſolu a relatif n'eſt dû qu'à Dieu ſeul: *Je ne donpoint ma gloire à un autre*, dit Dieu. Nous pons donc ſur Dieu quand nous l'aimons pour , nous en ſommes les voleurs, nous élevons cœur en nous-mêmes, comme le cœur de , dit Ezéchiel (Chapitre 28.) parce-qu'il n'y : le cœur de Dieu qui puiſſe aimer l'honneur ſoi. Pour nous aſſurer donc que nous ne ons pas pour nous, Dieu nous le redemande a main de nos ennemis: c'eſt à nous de lui e & de lui dire en lui rendant, *Quid enim eſt in cœlo, & à te quid volui ſuper terram.* u'y a-t-il pour moi dans le ciel; & que déſirai- la terre, ſinon vous, ô Dieu de mon cœur, tes ma portion & mon héritage dans l'éter-

Dieu pour nous faire connoître ſi nous aimons les choſes pour lui il nous les ôte.

Si cela eſt, nous béniſſons Dieu dans la de tous les biens: ſi cela n'eſt pas, nous ne les pas chrétiens, nous ſommes payens. Pour ir ſi cela eſt ou ſi cela n'eſt pas, ſi nous ſom- hrétiens ou payens, Dieu nous envoie toutes erres, afin que par le ſacrifice que nous lui s de tout ce que nous avons de plus cher au le, il nous puiſſe dire par après comme il fit raham, *Nunc cognovi quod times Deum, & non iſti unigenito filio tuo propter me: per memetjuravi, dicit Dominus, quia feciſti hanc rem n pepercisti filio tuo unigenito propter me, benetibi.*

Si nous n'en béniſſons, nous ſommes chrétiens, & il nous addreſſe les paroles de l'ange à Abraham.

Si nous ne l'en béniſſons pas nous ſommes payens.

SPÈRE, Monſieur, que Dieu ſe contentera votre ſacrifice de votre volonté, comme il fit lle d'Abraham; mais j'aimerois bien mieux a- a volonté d'Abraham ſincère & véritable ſans ur, que tout l'honneur du monde, & un de-

gré

rapeler nos anciennes vérités, qui nous sont toûjours nouvelles.

veauté, parce-qu'elles ne vieillissent jama
les n'ont pas l'inconstance & l'incertitu
nouveauté, parce-qu'elles sont depuis to
qu'elles durent éternellement. *J'ai rep*
mon esprit, disoit David, les jours anciens

L'effet que produit sur le cœur du chrétien l'occupation des choses éternelles.

nées éternelles, c'est-à-dire, j'ai contemp
nité en elle-même, & sa vérité stable q
jour des jours qui ne passe pas, & qui
rendre nos années éternelles. Cette co
tion admirable ravit tellement les espr
cœurs qu'ils sont morts à toute autre cho
leil se lève, dit David, & sa lumière ave
leur flétrit dans notre ame toutes les
tems: elle en dessèche toute l'humeur
tomber, comme le soleil en été fannit t
les qui sont dans les champs. C'est à cet
nel qu'il faut qu'un cœur chrétien s'élè
s'accoûtume à vivre de lumière & à s'arr
clarté, afin de combattre les anges des
& afin de se desabuser de toutes les o
biens qui passent sur la terre, & de tous le
tômes: quand le jour de la vérité luit,
phantômes disparoissent, & on est guér
reur & de tous ses désirs. de toutes ses

car aſſurement il en uſe avec moi tout à-
. Il m'a dit même que mon exil ne du-
s long-tems : ce que je lui ai laiſſé dire
e, ne le croyant ni ne m'en ſouciant
bandonnant tout à Dieu d'une manière que
hoſes me ſont indifférentes, ſans que cela
que quand je vous verrai ce ne ſoit avec
rande joie du monde, croyant que Dieu
ermettra bien. Mais comme le cœur de
n'eſt le joüet du monde & de ſon enne-
par les différents mouvemens de joie, de
triſteſſe & autres, Dieu veuille nous en
tous : ſa ſeule grace infinie le peut : je
ſouhaite & à *Madame de Bouſſé* avec laquel-
ffre toutes choſes ; & ſi j'en avois quel-
déſirer au monde, ce ſeroit d'être avec
s tout ce tems-ci qui n'eſt pas celui de
mporelle. Mais ſi je n'y ſuis pas de corps,
ous abandonne point d'eſprit, & je prie
jours Dieu de tout mon cœur qu'il vous
force qui vous eſt néceſſaire.
s &c.

Diſpoſition de l'auteur de cette lettre dans ſon exil, ſoit pour en ſortir, ſoit pour y reſter.

Ce qui rend notre cœur le joüet du monde & du Démon.

LETTRE
DE
Mr. D'ANDILLY
À UNE DE SES
FILLES DE PORT-ROYAL,

Sur la Perſécution de Port-Royal, & ſur le bonheur des Religieuſes de cette maiſon d'être appellées à ces ſouffrances.

Le 23. Janvier 1668.

J'AI encore cinq lettres que je vous avois écrites ou addreſſées pour d'autres il y a long-tems, mais que je n'envoyai point, parce-que l'on me dit qu'il n'y avoit pas moyen de vous les faire tenir. Maintenant que l'on me donne quelque eſpérance d'en trouver, je vous laiſſe à juger quelle conſolation ce m'eſt de penſer que vous pourrez apprendre par moi-même de mes nouvelles, & en recevoir par vous des vôtres & de celles des perſonnes qui ne ſont qu'un même cœur avec vous? Mais pour rendre ma conſolation parfaite, j'aurois beſoin de la vive voix. Car que n'au-

aurois-je point alors à vous dire! il eſt vrai
ie me connoiſſant comme vous vous connoiſſez
ous-même, vous en ſçavez la plus grande partie.
inſi il vous eſt facile de juger de la part que je
ens à toutes vos peines, & combien je vous tiens
ureuſes de les ſouffrir avec joie par votre fidélí-
pour Dieu. Il me ſemble que l'état où vous
es me réünit avec vous toutes plus fortement
ie jamais, & je ne ſçaurois aſſez admirer la gra-
que Dieu vous fait de vous avoir choiſies entre
nt d'autres pour vous conſacrer à lui toutes en-
mble, & vous expoſer à tout plûtôt que de bles-
r votre conſcience & trahir la vérité. Que ſi
our des raiſons, qu'il ne nous appartient pas de
ouloir pénétrer, il permet qu'elle continuë d'être
primée, & que vous ſoyez les victimes ſacrifiées
our elle, quel bonheur égalera le vôtre de voir
ſir votre maiſon en mourant toutes enſemble
ns une parfaite union d'une manière ſi ſainte?
e ſeroit-ce pas dès cette vie commencer à goû-
r celle du ciel, puiſque votre amour pour Dieu
us feroit mourir de la ſorte? C'eſt ce qu'il y a,
me ſemble, grand ſujet de croire qui arrivera,
qui ſeroit le couronnement de tant de graces
nt il a favoriſé votre maiſon. Que vous ſeriez
rs bien partagées de gagner le ciel en abandon-
t tout ce que vous avez ſur la terre à celles
ſe réjoüiroient de s'enrichir de vos dépouilles,
lieu de trembler dans la vuë des châtimens
t la juſtice de Dieu ne ſçauroit manquer de pu-
une ſi horrible uſurpation. La perſonne que
u vient de retirer à lui & que je pouvois dire
c vérité, en mettant à part ſa vertu & mes dé-
ts qui me rendoient ſi différent d'elle, être un
re moi-même, n'a plus beſoin maintenant de
lumière ſombre de la foi, pour croire que votre
ndition préſente n'eſt pas moins à envier, qu'el-
paroit être à plaindre à ceux qui n'en jugent
e ſelon les ſens. Elle voit à découvert la véri-

té

té éternelle dans ſa ſource, & la confiance que j'ai en ſes prières, ne me peut permettre de douter que je ne ſois plus que jamais par la miſéricorde de Dieu uni à elle. Je ſuis ravi de l'aſſiſtance que vous avez été ſi heureuſe de lui rendre, & dont elle m'a fait témoigner ſa reconnoiſſance, & je ne ſçaurois aſſez vous dire quelle a été la faveur que m'a donnée depuis cette violente maladie de la mère Prieure. Nous ne pouvons trop louër Dieu de l'avoir conſervée, & de conſerver auſſi la mère Agnez comme par un miracle continuel. Je vous prie, ma très-chère fille, de leur bien dire tout ce que j'ai dans le cœur pour elles, ſans craindre de leur en pouvoir trop dire, & de vous charger d'une ſemblable commiſſion pour les autres perſonnes que je connois le plus, particuliérement pour vos ſœurs & pour celles qui veulent que je les conſidère en cette qualité. Votre affection de toutes pour moi m'oblige à vous dire, parce que je ſçai que vous ſerez bien aiſes de le ſçavoir, que je ne comprens rien à la ſanté que Dieu me donne, tant elle eſt grande, quoique je n'aye jamais plus travaillé que je fais. Je vous écris cecy ſans lunettes, encore que je touche à quatre-vingt ans, & tout le reſte va à proportion. Mais y prenant l'intérêt que vous y prennez, vous devez après Dieu en ſçavoir gré à M. H^re^. qui me décharge de telle ſorte de tous ſoins, que je n'ai à penſer qu'à mon ſalut, & à employer mon tems le mieux que je puis.

L'UNE des principales choſes, à quoi je m'occupe maintenant pour cela, eſt à tâcher de bien élever notre petit, dont il n'y a point d'eſpérance que l'on n'ait ſujet de concevoir, tant il a plû à Dieu lui donner d'eſprit, de jugement, de mémoire & de docilité. Adieu, ma très-chère fille. Je ne finirois point ſi je me croyois.

LET-

LETTRE
DE LA
SŒUR A. M.
E. SAINTE EUSTOCHIE,
Religieuſe de Port-Royal des Champs,
Mr. LE MAÎTRE DOCTEUR.

: les afflictions de l'Egliſe doivent augmen- l'union des Chrétiens, & ſurtout en genre de prières auxquelles les membres les moins parfaits doivent avoir plus de part que les autres.

rand ſentiment d'humilité de la Sœur à ce ſujet.

Le 28. Mai 1679.

E'TOIS dans l'impatience, Monſieur, de n'entendre point parler de vous dans cette ſolemnelle mémoire de la paſſion de Jéſus Chriſt, e que je ſuis perſuadée que ce qui eſt marqué ſaint Jean ſe doit accomplir dans tout le cours l'Egliſe, & être l'effet particulier des afflictions

onction que le ſaint Eſprit vient d'appo
ſur la terre, & je n'ai pû la lire ſans
& ſans ſentir mon cœur ſe réchauffer d
non-ſeulement du bonheur où conduit
ce, mais de la ſouffrance qui eſt la vo
heur. La nôtre, Monſieur, eſt de cell
accompagnées de toute ſorte de joie, c
duit à l'éternité: elle eſt attachée & n
à la vérité, & elle nous eſt un gage de l
& du regard ſingulier de la charité de
nous, puiſque Monſeigneur notre Evêq
témoignage à notre innocence & à n
conduite, en même tems qu'il nous
peines, nous apprend bien que nous ſo
comme coupables, ce que ſaint Pierre
qui arrive aux chrétiens, mais par
de Dieu, auquel nous avons droit de
der nos ames comme à notre fidèle Cré
tre vie eſt en ſa volonté, comme pa
phète, ou plûtôt notre vie véritable, c'
ſa volonté, & cette volonté étant toujo
ſera, s'il lui plait, comme nous l'eſpéro
cible bouclier qui défendra notre foi
mienne eſt ſans comparaiſon plus grand

it-être ſera la dernière, jusqu'à ce que nous
is trouvions dans les nouveaux cieux & la nou-
le terre, qui ne ſeront plus ſujets aux agitations
: hommes, parce-qu'ils ſeront remplis de la Ma-
té de Dieu. Je ne vois pas pourquoi vous ne
urriez venir au ſaint ſacrement. Quand le Roi
:re quelque part, tout le monde y entre : &
s c'eſt la fin de la quinzaine des penſionnaires,
ſi on ne peut pas devant fermer les avenuës.
E crois que Monſieur de Haute-Fontaine aura
s ſentimens dignes d'un diſciple de la vérité dans
te rencontre, & qu'il redoublera ſes prières
ur nous. En qualité de la plus foible, je lui
mande la continuation de la diſtinction dont
us m'avez comme aſſurée; car ſaint Paul veut
'on la faſſe pour les membres les plus défec-
ux & les plus imparfaits, & que leur infirmité
r ſoit un titre de recevoir plus d'honneur exté-
urement, c'eſt-à-dire, plus d'application de
arité. C'eſt dans cette véritable idée de mon
t, que je reçois les témoignages de la vôtre,
onſieur, & que j'en conſerverai une éternelle
:onnoiſſance, par l'aſſiſtance de notre Seigneur
us-Chriſt, en qui je ſuis avec tout le reſpect
e je dois, votre très-humble ſervante,
SIGNÉ, ſœur A. M. de ſainte Euſtochie.

LETTRE DE LA SOEUR M. DE SAINTE EUSTOCHIE,

Religieuse de Port-Royal des Champs,

à Mr. LE MAÎTRE DOCTEUR.

Belle penſée ſur la démolition dont étoit menacée la maiſon de Port-Royal.

Un mot ſur le livre du Père Craſſet.

Reſſource des perſonnes qui ne peuvent pas échaper à la perſécution.

Le 5. Février 1680.

LES enfans de Babilone ont crié, *Monſieur, exinanite, exinanite.* Le fondement de Dieu demeure ferme, & le temple de ſa gloire ſe bâtit de tous les coups de marteau qui démoliſſent les maiſons viſibles. Les ſéparations des pierres de celles-là affermiſſent l'union & la proportion ſi belle de cette Jéruſalem, *cujus participatio ejus in idipſum.*

Jeſum. Confions-nous donc, Monſieur, en celui qui a vaincu le monde, lorſqu'il a été crucifié & mis à mort par le monde, & ne ſongeons qu'à nous hâter de joindre l'étendart de la croix qui paroît déjà, parce-que le Seigneur commence déjà à juger le monde.

Ce ſont les vues & les ſentimens de mon eſprit, & j'oſe dire, de mon cœur. Mais je ſçai & je ſens que, ſi l'eſprit eſt prompt, la chair eſt infirme. Et c'eſt ce qui m'oblige, Monſieur, à vous conjurer de tout mon cœur de prier Jéſus-Chriſt qu'il me couvre de ſes ailes juſqu'à ce que l'iniquité ſoit paſſée, & de lui dire pour moi comme je ferai pour vous, *Pone me juxtà te, & cujuſvis manus pugnet contrà me.* Il faudra y ajouter, & en quelque lieu que ce ſoit auſſi bien qu'en quelque occaſion.

Je ne vous dis rien du livre du P. Craſſet: tout eſt uniforme en ces honnêtes gens: chacun ne parle que de ce qu'il eſt plein, & de quoi eſt-on plein lorſqu'on ne l'eſt pas de la vérité? Je conviens que nous ſommes très-heureuſes de ne voir point tous ces objets de douleur & de triſteſſe: & qui oſeroit dire, & la foi l'oſera toûjours, quoique les ſens & l'eſprit humain en penſent. Nous avons encore ce bonheur par deſſus vous: c'eſt que nous ſommes dans un poſte ſi ferme & ſi néceſſairement arrêté, que nous pouvons toûjours être priſes & immolées, ſans en pouvoir échaper. Nous ſommes dans les mains de ceux qui ne nous aiment pas: nous ne pouvons nous ſauver par la fuite, mais la charité ſeule peut nous ſauver, en nous faiſant conſentir d'être immolées pour la vérité.

Nous ſerions heureuſes ſi Dieu ſe contentoit des petites brebis, & qu'il ne prît pas *arietes gregis*, comme parle ſaint Auguſtin.

Priez-Dieu pour nous, Monſieur, & pour moi en particulier, qui ſuis par le mouvement ſin-

LETTR

DE

* * * *

* * *

AUX

RELIGIEUSES DE PORT-RO DES CHAMPS.

Le 1. *Septembre* 1707.

On dit que vous n'êtes pas contentes S. de ce que j'ai laiſſé paſſer le co ment de la nouvelle année ſans vous éc ſeroit une faute ſi la négligence y avoit que part, ou que le froid de l'amitié eût encre, ou engourdi ma main. Mais je j

faut donc s'aquiter de ce devoir, & je le fais avec plaiſir, parce-que je le fais avec affection, & la ſeule peine que j'y trouve eſt de ne ſçavoir quel doit être le ſujet ſur lequel je dois vous écrire. Vous n'aimez point les complimens, & vous ne doutez point de mon attachement qui eſt toujours inviolable. La ſeule choſe, ſur laquelle je pourrois vous écrire, ſeroit de vous exhorter à ſupporter avec patience l'état ou l'amour de la vérité vous a mises. Mais je vous y trouve ſi fermes qu'il eſt peu néceſſaire de vous en parler. D'ailleurs je vous ait dit autrefois ſur ce ſujet tout ce que je ſçavois, & vous êtes parfaitement inſtruites de tout ce que je pourrois vous dire. L'onction que vous avez reçu du fils de Dieu demeure en vous, & vous n'avez pas beſoin que quelqu'un vous enſeigne. Ce ſont là les paroles que ſaint Jean écrivoit aux chrétiens du Royaume des Parthes. Je puis avec raiſon vous les écrire auſſi, étant perſuadé que c'eſt le ſaint Eſprit qui vous inſtruit, & qui vous rend inébranlables dans l'amour de la vérité. Si vous voulez vous conſerver dans cet état priez ſans ceſſe. La prière eſt le ſeul ſecours qui vous reſte depuis que l'on vous a privées de la ſainte communion, qui faiſoit toutes vos delices, & dans laquelle vous trouviez de nouvelles forces pour reſiſter à tous les maux que l'on vous fait tous les jours.

J'avouë que cette privation eſt terrible, & qu'elle doit être bien ſenſible à des épouſes d'être ſéparées de la table de leur époux, ſans qu'on puiſſe leur reprocher d'autre crime que celui de lui être fidèle, & d'aimer mieux être privées de ſon corps que de ſon Eſprit, ſans lequel la reception de ſon corps eſt inutile. Ce qu'il y a de conſolant pour vous, c'eſt que, ſi les hommes peuvent malgré vous vous ſéparer du corps de Jéſus-Chriſt, ils ne ſauroient ſi vous ne le voulez vous ſéparer de ſon Eſprit, c'eſt ce qui doit faire votre joie, & vous pouvez la conſerver au milieu de vos maux,

si vous êtes assez heureuses de conserver en vous l'Esprit de Jésus-Christ & l'amour de sa vérité dans vôtre cœur.

Vous sçavez que ce n'est pas par la seule reception du corps de Jésus-Christ que l'on reçoit son Esprit. Judas communia & ne reçut dans son cœur que l'esprit du Démon. Vous ne communiez au corps de Jésus-Christ qu'afin de recevoir son Esprit, & vous ne le recevez cet Esprit dans votre cœur que par votre amour, comme il ne s'unit à vous que lorsqu'il vous aime. Si donc vous l'aimez il vous est uni: car vous ne l'aimeriez point s'il ne vous aimoit, & il ne vous aime qu'afin que vous l'aimiez. C'est cet amour reciproque & l'union de ces deux amours qui fait que vous devenez une même chose avec lui, un même corps & un même esprit. Ainsi M. T. C. S. aimez de tout votre cœur ce Dieu qui vous aime avec tant de tendresse: servez-le en esprit & en vérité: faites tout ce que vous faites par amour de la justice, & vous communierez à son Esprit. Ne ressentez vous pas tous les jours ces effets de cette divine communion. N'est-ce pas elle qui vous fait aimer la vérité plus que toutes choses, plus que votre liberté, plus que la perte de tout vos biens, plus que l'éloignement de tous vos amis? n'est ce pas elle qui vous donne assez de force pour ne point obéir à l'injustice? n'est-ce pas elle qui vous fait moins craindre le renversement de votre maison, & de vous voir à tout moment séparées & dispersées plûtôt que de blesser le moins du monde l'amour que vous avez pour la vérité? n'est-ce pas elle qui vous unit si intimement les unes avec les autres que rien n'est capable de vous désunir?

Ce qui fait l'indissolubilité de cette union, c'est que la cupidité n'y a point de part, & qu'elle n'a point d'autres liens que ceux de la charité, *in vinculis charitatis*, comme dit un Prophète. Souvenez-vous en, je vous en prie, lorsque vous chan-

tez

ces belles paroles de saint Augustin, en adorant
is-Christ, qui est le principe de cette union :
r *panis, unum corpus multi sumus. O sacramen-*
pietatis! ô signum unitatis, ô vinculum charita-
Demandez-lui, comme dit saint Paul, la gra-
le travailler avec soin à conserver l'unité d'un
ne esprit par le lien de la paix, & que, comme
s n'êtes qu'un même corps, vous n'ayez aussi
in cœur & qu'une ame. C'est ce que vous êtes
ourd'hui, & j'espère de la bonté de Dieu que
s ferez toûjours dans la même disposition, jus-
ce que vous entriez dans le ciel, qui est le
ume de la paix & de la charité. N'est-ce pas
et d'une grace toute particulière sur vous de
s voir dans la paix au milieu de la tempête qui
'erse votre maison. Et la communion au corps
ésus-Christ, quand même vous le recevriez tous
ours, pourroit-elle produire des effets plus
ds & plus merveilleux. Je ne le crois pas.
l vous voyez que Jésus-Christ est toûjours au
u de vous, qu'il vous soutient, & qu'il vous
lus de bien que les hommes ne vous font de
& vous pouvez dire ce que Joseph disoit à
ères : ce que vous avez eu dessein de faire é-
in mal, mais Dieu l'a changé en bien. N'est-
s en effet un bien qu'il vous a procuré, de
choisir pour rendre comme vous faites un fi
e témoignage à la vérité? n'est-ce pas un bien
ous ayez appris à tout le monde, par l'état
ous êtes, qu'il faut obéir à Dieu plûtôt qu'aux
nes, & qu'étant les disciples de sa vérité vous
, aussi les imitatrices de sa patience à tout
rir pour elle? Il est bien juste que les épou-
oient conformes en toutes choses à Jésus-Christ
époux, ne faisant qu'une seule personne avec
N'est-ce pas un bien que de souffrir pour la
e, *puisque le ciel en doit être la recompense,*
ous ferez entièrement heureuses dans la jouïs-
pleine & entière de Dieu, qui est le souve-

rain bien? mais vous ſçavez bien-que-vous n'y entrerez point que par les ſouffrances de la croix, puiſque votre époux n'y eſt entré que par elles. Il faut monter ſur le Calvaire avant que d'être transfiguré ſur le Thabor. Vous ne ſerez véritablement chrétiennes qu'en ſouffrant les ignominies de la croix que vous devez regarder comme votre mère: car c'eſt d'elle que vous êtes nées, & c'eſt du ſang que Jéſus-Chriſt a repandu que vous avez été nourries. Ne ſoyez donc point ſurpriſes ſi vous vivez ſur la croix. Quel bonheur pour vous, M. T. C. S. ſi vous y pouviez mourir, puiſque vous auriez le même ſort que votre époux & la même gloire.

Il y a, dit le ſage, un ami de table, mais qui ceſſe d'être ami au jour de l'affliction. Graces à Dieu, vous n'êtes pas de ce nombre, & ſi vous avez eu le bonheur d'être admiſes à la table de Jéſus-Chriſt comme ſes épouſes & ſes amies, vous ne l'avez pas abandonné dans le tems où ſa vérité eſt perſécutée, ſçachant qu'ayant eu part aux mets délicieux de ſa table vous devez auſſi être les compagnes de ſes ſouffrances. Vous y avez mangé à cette divine table l'Agneau Paſcal. Il eſt bien raiſonnable que vous mangiez les laituës amères: car, comme dit ſaint Paul, ſi vous avez eu part à ſes ſouffrances vous aurez part auſſi à ſa joie. Ne vous plaignez donc point de l'injuſtice des hommes, elle vous eſt néceſſaire pour vous purifier. Craignez de ſortir de leurs mains avant que vous ſoyez pures, pour n'avoir plus beſoin de paſſer par ce feu purifiant de la juſtice de Dieu. Priez pour eux. Votre époux vous en a donné l'exemple ſur la croix, & vous en a fait un précepte dans ſon Evangile. *Faites du bien*, vous dit-il, *à ceux qui vous haïſſent, priez pour ceux qui vous perſécutent & vous calomnient, afin que vous ſoyez les enfans de votre père qui eſt dans le ciel. Et agiſſant de la ſorte*, dit ſaint Paul, *vous amaſſerez des charbons de feu*

ſur leur tête. Plaiſe à Dieu que ces charbons
ans de votre amour pour eux rallument leur
·ité éteinte pour vous, afin qu'ils n'attirent pas
leurs têtes le feu éternel de la colère & de la
ce de Dieu. Voilà à quoi ſe reduiſent toutes
vengeances de la charité que vous devez à vos
:mis. Au reſte, M. T. C. S. je vous conjure
ıe vous point effraïer de la crainte de mourir
les derniers ſacremens. J'avouë que cette pri-
on vous doit être bien ſenſible, mais auſſi vous
: de quoi vous conſoler, puiſque vous ne mour-
point ſans viatiques: ſi vous mourez avec l'a-
ır de la vérité dans le cœur, elle vous conduı-
urement dans ſon Royaume. La croix ſur la-
le vous mourrez vous élevera dans le ciel,
vous y êtes attachées avec Jéſus-Chriſt ſoyez
perſuadées qu'il ſera avec vous dans le tems
ans l'éternité. Et ſi vous faites reflexions ſur
auſe de votre état préſent, vous comprendrez
ı que vous ne pouriez recevoir le ſaint viati-
qu'en commettant un parjure & un menſonge.
ıdriez vous à cette condition achetter la triſte
ſolation de communier à l'article de la mort.
:s avez jusques ici conſervé la blancheur de vo-
robe nuptiale. Voudriez vous la noircir par
péché qui vous donneroit la mort au lieu de
ie, que vous eſpéreriez y trouver; & ſi vous
iez point cette robe, ou qu'elle fût ſoüillée,
rriez vous entrer dans la ſalle du feſtin, &
ı aſſeoir à la table de l'agneau ſans tâche & y
ıter le cantique nouveau à l'honneur de la vé-
que vous auriez trahie. Souvenez vous M. T.
S. que les prémiers chrétiens enfermés dans
›riſons & les cachots pour la foi, privés de
ſecours humain, ſans eſpérance de recevoir la
munion, ne laiſſoient pas de mourir avec joie,
e qu'ils étoient perſécutés, & perſuadés que
ırant pour Jéſus-Chriſt ils avoient ſujet d'eſpé-
ıu'ils vivroient éternellement avec lui. Et n'eſt-

ce pas pour lui que vous mourrez? qu'avez vous donc à craindre? & tant que vous lui ſerez fidèles n'avez-vous pas ſujet de croire qu'étant avec vous dans la tribulation, que vous ne ſouffrez que pour lui, il ne vous abandonnera jamais? il vous l'a promis, il eſt la vérité, il ne vous trompera point, il vous aſſure dans ſes divines Ecritures qu'il ſera toûjours avec vous, qu'il vous tirera de la miſére où vous êtes, & qu'il vous comblera de gloire dans l'éternité. Que ces vérités vous animent donc M. T. C. S. à demeurer fermes dans l'amour de la vérité, dont vous avez fait jusqu'à préſent une ſi glorieuſe profeſſion. Mais ſi vous voulez y perſévérer ſoyez humbles. Ne vous élevez point. Vous pouvez encore tomber. Vous avez reçu la grace d'être ſeules qui la défendez avec tant de courage. Vous pouvez dévenir apoſtates. Craignez donc, & remerciez Dieu ſans ceſſe de ce qu'il a bien voulu ſe ſervir de vous pour ſoutenir ſa vérité. Ce ſera le moyen de vous conſerver cet honneur & cet avantage. Uniſſez moi, M. T. C. S. au mérite de vos ſouffrances. Obtenez moi la grace d'aimer toûjours la vérité, afin que je vous ſois uni dans le tems & dans l'éternité. Fiat, fiat.

Le 30. Avril 1708.

Je ne doute point M. T. C. S. que ce ne ſoit pour vous une peine très-ſenſible de ne pouvoir aſſiſter tous les jours à la ſainte meſſe, que vous regardez, en qualité de chrétiennes, comme le pain qui doit nourrir tous les jours vos ames, & comme le ſacrifice d'expiation de vos péchés de tous les jours, comme le ſacrifice Euchariſtique de

es les graces que vous recevez tous les
& comme le sacrifice d'expiation pour ob-
s graces dont vous avez besoin dans tous
nens de votre vie, & enfin comme un ho-
: qui vous fait souvenir d'adorer Dieu en
t en vérité. N'est-ce pas une chose bien
des filles, qui se sont consacrées à l'adora-
:pétuelle de Jésus-Christ dans le saint sacre-
e l'autel, qui est le principal objet de leur
e culte le plus saint de la religion, le plus
le Dieu, la plus sanctifiante de toutes leurs
& la plus efficace de leurs prières, de se
ivées d'assister au sacrifice de leur époux,
ie pouvoir s'immoler avec lui. Je ne suis
oint surpris que vous ressentiez avec dou-
tte privation, & je le serois beaucoup si
paroissiez insensibles. Ce seroit une marque
: de votre indifférence pour la perte d'un
bien, ou de la punition que vous mériteriez
avoir pas fait un saint usage quand il vous
ermis d'y assister. Mais graces à Dieu les
ne sont pas en cet état, puisqu'il n'y a que
que vous avez pour la vérité, que vous
z avec tant de fermeté, qui vous oblige
mieux vous priver d'un si grand bien que
ui être pas fidèles. Votre douleur est donc
lle est raisonnable, & digne de la piété des
es chrétiens. En effet quoi de plus dur à
uses, qui sont dans la salle du festin, à qui
permet pas d'être assises à la table sur la-
l'époux s'immole pour elles, & qu'il invite
sseoir avec lui. Quoi de plus sensible à des
ies, qui sont dans le désert, qui voient tom-
manne de tous côtés, & qu'on empêche
cueillir, quoiqu'elles sentent la faim qui les
l'en manger. Quoi de plus surprenant de
s filles, qui, comme des victimes très-pures
fient tous les jours à Dieu, n'ayent pas la
d'unir leur sacrifice avec celui de leur é-

rens de ceux des hommes! Il ſemble c
mon Dieu, que vous vous uniſſiez avec
que vous ſoyez méchant avec les méchans
vous leur laiſſez faire le mal que vous pou
pêcher. Pardonnez moi, Seigneur, cet
ſion, qui nait plûtôt de ma douleur, qu
que de foi, laquelle m'apprend que vous
tre gloire d'un mal-même que vous p
& que vous couronnez en ſécret ceu
monde perſécute en public.

Cette vérité doit faire votre conſola
tous les maux que l'on vous fait, & l'
d'une couronne éternelle doit être un gra
gement à toutes vos peines. Si vous c
je puiſſe contribuer à les adoucir & vou
dre plus ſupportables par tout ce que je
vous dire ſur ce ſujet, je veux bien m
penſées par écrit & vous les envoyer. Je
verai trop heureux de vous être utile d
choſe, pouvant dire ce que ſaint Paul
Corinth. Pour ce qui eſt de moi je don
volontiers tout ce que j'ai, & je me donn
re moi-même pour le ſalut de vos ames.

dez amour pour amour. Pardonnez moi ce terme. Il eſt de ſaint Paul, & je ne m'en ſers que dans le même eſprit qu'il s'en ſervoit en écrivant aux Corinthiens. La prémière choſe, qui doit modérer vos peines dans toutes les afflictions qui vous arrivent, c'eſt d'y regarder toûjours Dieu qui les permet, & non les hommes, qui ne ſont que les miniſtres de ſa juſtice, car vous ſçavez qu'il n'arrive rien dans le monde que par ſon ordre, & que cet ordre eſt toûjours juſte, & que l'humble acceptation qu'on en fait eſt toujours ſantifiante, parce-que Dieu ne les envoie que pour purifier ſes élus. C'eſt auſſi ce qui fait qu'ils ſont toûjours contens de tout ce qui leur arrive, & qu'ils béniſſent Dieu dans l'adverſité comme dans la proſpérité, dans la privation, comme dans l'abondance. Tout leur eſt également aimable parce-qu'ils ne regardent que Dieu dans les biens & dans les maux qui leur arrivent. C'eſt auſſi ce que vous devez penſer à l'égard de la privation de la ſainte meſſe. Vos ennemis vous regardent comme une ville qu'ils aſſiégent & qu'ils ne peuvent prendre qu'en lui coupant les vivres, & l'empêchant de recevoir du ſecours. C'eſt dans cette vuë qu'ils vous ôtent les ſacremens, & qu'ils vous privent du ſacrifice de nos autels, & de la conſolation de vos amis. Ils croient par-là vous obliger à capituler & à vous rendre à diſcrétion. Mais ils ne ſçavent pas quelles ſont vos reſſources, qu'il y a plus de gens armés avec vous qu'il n'y en a avec eux, comme dit un Prophète, & qu'il vous vient ſans ceſſe du ſecours qu'ils ne peuvent empêcher d'entrer chez vous, parce-qu'il vient du ciel, & que pour l'obtenir vous n'avez qu'à y élever vos cœurs & vos gémiſſemens; & vous avez ſujet d'eſpérer que tant que vous ſerez fidèles à la vérité elle vous protégera toûjours & vous environnera de tous côtés, afin que vous ne ſuccombiez pas ſous la puiſſance & la force de vos ennemis, en cédant à leur vio-

violence, mais en ſouffrant toutes choſes quelque dures qu'elles ſoient, plûtôt que de bleſſer la vérité. C'eſt ainſi qu'elle ſera victorieuſe, & vous avec elle ſi vous ſouffrez & ſi vous mourez pour elle ; car ſi elle peut être opprimée elle ne peut être vaincuë.

Soyez, s'il vous plaît, bien perſuadées que quand vous n'entendez point la meſſe par la contrainte d'une force majeure, vous ne laiſſez pas de participer aux graces de ce divin ſacrifice, & peut-être même plus abondamment que ceux qui y ſont préſens, ſi vous y avez plus de charité qu'eux, comme un membre du corps, plus il eſt ſain plus il reçoit d'eſprits & de force. Vous ſçavez que la charité eſt la ſanté de l'ame, comme elle en eſt toute la vigueur. Ainſi quoique privées à l'extérieur de ce divin ſacrifice vous ne laiſſerez pas d'y avoir bonne part, ſi vous avez beaucoup de charité.

Remarquez, je vous prie, la différence qu'il y a entre le ſacrifice du Calvaire & celui de nos autels. Dans celui-là Jéſus-Chriſt s'offre ſeul pour tous les hommes, & dans celui-ci il offre à la vérité le même corps qu'il offrit ſur la croix, mais il ne l'offre qu'afin d'offrir ſon Egliſe, qui eſt ſon corps avec lequel il ne fait qu'une ſeule perſonne, *Chriſtus & membra una perſona*, dit ſaint Auguſtin : ſi donc, il eſt vrai, comme on n'en peut douter, par tout où Jéſus-Chriſt eſt offert ſes membres ſont offerts avec lui, parce-qu'ils lui ſont toûjours unis ; *ubicumque fuerit corpus illic congregabuntur & aquilæ.* Soyez donc les membres vivans de ce corps adorable & vous lui ſerez unis par tout où il s'offrira, vous ſerez avec lui la victime de ſon ſacrifice, & vous l'offrirez même comme étant prêtres par l'onction & la conſécration que vous avez reçuës au baptême, non-ſeulement lorſque vous y êtes préſentes, mais auſſi dans tous les lieux du monde où il eſt offert. C'eſt-ce qui a fait dire

à

aint Pierre Damien, que, quoique nous soyons ens ou éloignés de l'Eglise où l'on célèbre les ins mistères, nous ne laissons pas d'y assister & être présens par la raison de cette unité, qui : que ce qui est à tous est à chacun en particu- , & que ce qui semble appartenir singulière- nt à quelques-uns est commun à tous. C'est là rprement ce qui fait la communion des fidèles, ce qui doit faire aussi votre consolation lors- on vous empêche d'entendre la messe. Ne vous uietez donc point si vous n'entendez pas tous jours la sainte messe, puisque vous assistez par foi à toutes celles que l'on dit dans toutes les lises du monde, & la charité vous unissant à Jé- -Christ il vous offre à son Père en s'y offrant. n'ai pas le tems de vous en dire davantage, par- -qu'on veut faire partir tout à l'heure le messa- r. Je suis toûjours le même pour vous, je vous assure.

PRATIQUES DE PIÉTÉ DE PORT-ROYAL.

e jour qui sera échû à chacune des sœurs, elle jeunera, elle gardera un fort grand silen- , n'ira qu'une demie heure à la conférence, baisera les piés au Refectoire. S'il étoit dimanche, e passeroit l'heure entière de la conférence devant saint-sacrement, diroit les litanies des saints, 3. *Pater* pour les morts, dans le Cimétière.

Le prémier dimanche de chaque mois, dire le *Te Deum.*

Le prémier lundi du mois, dire l'office de l'Ange Gardien.

Le prémier mardi du mois, dire les sept Pseaumes.

Le prémier mécrédi du mois, aller sur la tombe de la mère Angélique, dire le Pseaume *Laudate,*
Ps. 48. *Dominum de Cœlis* &c.

Le prémier jeudi du mois dire à la fin de la messe, étant prosternée, *Adoro te* &c. Le prémier vendredi du mois dire le *Magnificat* après la messe, & manger à terre au Réfectoire.

Les prémiers samedis du mois, dire le Chapelet.

Dire le dimanche à toutes les heures, *Benedicamus Patrem & Filium* &c. Dire les lundis à toutes les heures, *Humiliatus sum usquequaque, Domine: vivifica me secundùm verbum tuum.*

Dire les mardis dans le Cimétière le dernier des sept Pseaumes.

Dire les mécrédis devant le saint sacrement
Ps. 117. le *Confitemini* des dimanches.

Dire les jeudis le Pseaume *Credidi*, & trois *Susci-pe*, prosternée devant la grille.

Dire les vendredis à toutes les heures le ℣. *Quàm Bonus Israël Deus his qui recto sunt corde. Mihi adhærere Deo bonum est, ponere in Domino Deo spem* &c.

Dire les samedis à toutes les heures, *monstra te esse matrem* &c. & l'Hymne, *Ave maris stella,* dans la Chapelle de la sainte Vierge.

Dire un Pseaume du Pseautier chaque jour pour les morts.

Tous les sixièmes des mois, dire trois fois au Réfectoire, *De Tribulatione invocavi Dominum, & exaudivit me in latitudine Dominus.*

Tous les huitièmes des mêmes mois, dire au Réfectoire trois fois, *fortitudo mea & laus mea Dominus, & factus est mihi in salutem.*

Ce-

:ELEBRER l'Anniversaire le huitième d'Août, le jeûne de la veille, la communion pour la ımunauté, & la retraite du jour.

.ES vigiles de la sainte Vierge, n'aller point à onférence, & dire à la fin de chaque office de jours-là: *Per te accessum* &c.

.E huitième de chaque mois demander les prié- à la porte du Réfectoire, pour obtenir de Dieu renouvellement de l'amour de l'obéissance, & : à la fin de chaque office: *Christus factus est pro is obediens* &c.

.E prémier vendredi de chaque mois dire 5. *Pa-* dans le Cimétière pour les morts. Le 31e. r entendre la messe en esprit d'action de grace, ; offrir à Dieu les vœux des sœurs au *memento*, :e prosterner à la porte à la fin de la messe, en ınt, pour toutes, le Pseaume, *nisi quia Dominus* . Aller devant le saint sacrement tous les jeu- se prosterner trois fois, & demander à Jésus- rist qu'il renvoie des ouvriers dans sa maison, qu'il nous rende nos saints directeurs pour nous ıduire. On dira le Pseaume, *Qui Regis Israël ınde* &c. à cette intention. Aller tous les lun- devant notre Dame de pitié lui demander qu'el- nous obtienne une fécondité spirituelle, par la erté de recevoir les filles qui se voudront don- r à Dieu, lui dire prosternée, *monstra te esse ma- m* &c. Et le Pseaume *Laudate pueri* &c.

LES jeudis dire sur la tombe de la mère Agnez, *ıam dilecta* &c. pour demander à Dieu l'esprit de ité, sans lequel Dieu ne recevroit point nos ac- ns de graces, & se tenir recueillie tout le jour.

TOUS les jeudis aller devant le bon Pasteur du oître dire le Pseaume, *Dominus regit me* &c. Et Ps. 22. ıis fois le ℣. *Bone Pastor, panis verè* &c. deman- r à Dieu l'augmentation de la grace dans nos ux mères & leur conservation. Tous les lun- aller à la Chapelle de la sainte Vierge dire trois s prosternée, *Ecce ancilla Domini*, afin qu'elle nous

nous obtienne son humilité & sa foi, pour devenir capable de former Jésus-Christ dans les enfans que l'on nous donneroit à élever, si Dieu nous jugeoit dignes de le bien faire. Les dimanches dire l'oraison des saintes Reliques, pour honorer celles que Dieu nous a envoyées pour nous protéger dans ce dernier besoin, & faire quelque mortification en leur honneur. Dire tous les vendredis devant le crucifiement, *Domine non secundùm peccata nostra* &c. en esprit de pénitence, de peur que si nous tombions dans la négligence, Dieu ne nous menaçât encore de la même peine. Dire les mécrédis les bras en croix ce ℣. *Sacrificium Deo spiritus contribulatus; cor contritum & humiliatum, Deus, non despicies*, pour accompagner l'action de grace d'humilité & de pénitence, de peur de ne pas profiter assez de la grace que Dieu nous fait, si nous ne craignons pas assez de la perdre.

Ps. 50. ALLER les samedis au sépulchre dire le *Miserere*, pour Monsieur l'Archevêque, & baiser cinq fois la terre.

ALLER devant le Christ couronné d'épines au Chapitre tous les mardis dire 5. *Pater* pour le Roi.

ALLER les vendredis à la croix du Cimétière dire pour Monsieur de saint Benoît 5. *Pater* & le *Salve Regina*.

LES douzes mois de l'année douzes sœurs, une chaque mois, jeuner au pain & à l'eau. Aller devant le bon Pasteur les dimanches, lui demander de bons Pasteurs pour la maison, & y dire 5. *Pater* en baisant cinq fois la terre. Aller devant le saint sacrement dire le *Miserere* prosternée les lundis, pour prier Jésus-Christ d'appeller les ames à la pénitence, & de leur ouvrir cet azile pour s'y sauver du monde. Aller devant le saint sacrement au noviciat le mardi dire neuf fois le *Gloria Patri* en l'honneur des saints Anges, pour les remercier de leur protection, & les prier de défendre toujours cette communauté. Aller se prosterner devant

ant les ſaintes Reliques les mécrédis, & dire à haque autel trois fois, *Deus in adjutorium meum intende*, pour invoquer le ſecours de Dieu & celui es ſaints, afin de commencer à ſuivre leur exemle, pour reconnoître la grace que nous avons reuë. Aller devant la croix du Cimétière les jeuis dire le *de Profundis*, les bras en croix, pour btenir la grace de mourir à toutes choſes, & de e vivre plus que pour Jéſus-Chriſt, qui eſt mort our nous, ce qui doit être le fruit de nos communions

ALLER à la ſépulture les vendredis dire le *Miſerere*, proſternée, pour obtenir de Jéſus-Chriſt qu'il guériſſe nos plaies par les ſiennes, & qu'il nous faſſe aimer les remèdes qui y peuvent contribuër. Aller les ſamedis à la Chapelle de la Vierge dire cinq fois l'*Ave Maria* & le *Salve*, pour la prier d'aider les ames qui déſirent ſortir de ce monde, & de leur ouvrir des ports de ſalut ici ou ailleurs ſelon le deſſein de Dieu.

ALLER au Chapitre les dimanches demander à Jéſus-Chriſt couronné d'épines, comme notre Roi, qu'il nous gouverne, & qu'ils nous donne la conduite qui nous eſt néceſſaire; & dire 5. *Pater*, en répétant trois fois, *Fiat voluntas tua.*

Pour

Pour le dehors.

TOUS les dimanches dire le *Gloria in excelsis Deo*, en action de graces. Tous les lundis dire le *Magnificat* auſſi en action de graces. Tous les mardis dire neuf fois le *Gloria Patri*, & l'oraiſon des ſaints Anges. Tous les mécrédis dire le Pſeaume 117. *Confitemini Domino quoniam Bonus* &c.

TOUS les jeudis aller une fois exprès devant le ſaint ſacrement dire le Pſeaume, *Credidi propter quod locutus ſum* &c. Pſ. 115.

TOUS les vendredis dire devant le crucifix le Pſeaume, *Venite exultemus Domino* &c. Tous les vendredis ſaluër trois fois la croix en diſant: *Adoramus te, Chriſte, & benedicimus tibi, quia per crucem tuam redemiſti mundum.* Pſ. 94.

TOUS les ſamedis dire devant l'image de la ſainte Vierge, *Ave maris ſtella*, ou la proſe *immaculata* &c.

TOUS les prémiers dimanches du mois faire quelque petite aumône, ou rendre quelque ſervice au prochain, & dire trois *Pater*.

TOUS les prémiers lundis du mois faire une ſtation à l'Egliſe pendant un quart d'heure, pour rendre graces à Jéſus-Chriſt qui eſt la ſource de toutes les graces.

TOUS les prémiers mardis du mois faire une petite rétraite en ſe retirant des converſations ſuperfluës, & dire le Pſeaume *Te Decet* &c.

TOUS les prémiers mécrédis du mois dire toutes les fois que l'horloge ſonnera, *Benedicat nos Deus Deus noſter.*

Tous

Tous les prémiers jeudis du mois faire quelque œuvre de miſéricorde, & dire le Pſeaume *Cantate*, joindre les préſens aux loüanges que l'on rend à Dieu.

Tous les prémiers vendredis du mois faire quelque petite abſtinence, ou quelque autre mortification, & dire le *Miſerere*, pour obtenir de Dieu ce cœur contrit & humilié, ſans lequel on ne peut lui offrir de ſacrifices & de loüanges qui lui plaiſent.

PARTICULARITÉS
TOUCHANT
PORT-ROYAL.

Je rapporterai ici ce que je ſçai de Port-Royal & de ceux qui y ont demeuré, à meſure que les faits dont j'ai connoiſſance ſe préſenteront à mon eſprit.

Quoique Monſieur Singlin fût un ſimple Eccléſiaſtique, retiré comme pluſieurs autres à Port-Royal, il y étoit cependant regardé comme ſupérieur. On ne faiſoit rien ſans ſon ordre, on ne ſortoit pas même ſans ſa permiſſion. Il avoit été Lecteur chez un marchand, & étoit entré fort tard dans l'état Eccléſiaſtique par le conſeil de Monſieur Vincent de Paul. Quand on fit ſortir de Port-Royal les perſonnes qui y étoient retirées, elles ſe réüniſſoient quelquefois dans quelque maiſon d'ami. On y apprenoit les nouvelles de ce qui ſe

gliſe, & s'exprimoit comme un courtaut
que. C'eſt de lui que nous avons les c
d'inſtructions chrétiennes, qui ne ſont
prônes qu'il faiſoit à Port-Royal, princ
pour les domeſtiques & gens de dehors.
jours exercé l'hoſpitalité à Port-Royal a
coup de généroſité. J'y ai vu des Eccl
fort inutiles & incapables d'y rendre au
ce y reſter des mois entiers, ſans qu'on
même fait ſentir qu'ils étoient à charge
ſon. Je connois des perſonnes qui y ont
carêmes entiers. Il eſt vrai qu'elles avoie
mettre dans le tronc ce qu'elles pouvoi
dépenſé, mais les Religieuſes n'en ſçavoi
& n'en recevoient pas moins honnêten
mêmes perſonnes lorsqu'elles revenoient
tre voyage. Pendant les guerres civiles
gieuſes d'un Couvent de la campagne,
gnoient les violences des ſoldats étant arri
tard à Paris, perſonne ne les vouloit
Tout le fauxbourg étoit plein de gens de
pagne qui s'y étoient réfugiés avec leurs
Ces Religieuſes couroient risque de reſte

; difficulté de les recevoir jusqu'à ce qu'il eût rlé à la mère Marie Angélique ſa ſœur, qui blâ- ant ſon frère de l'incertitude où il avoit mis ces nnes filles, fit ouvrir les portes, & reçût tou- s ces Religieuſes avec beaucoup de charité. Elle coucher beaucoup de ſœurs deux à deux, & ur laiſſa ainſi pluſieurs chambres vuides. Ces fil- s faiſoient de grands ſignes de croix en entrant ns ces chambres, & furent ſurpriſes d'y trouver s chapelets, de l'eau benite & des images, car n leur avoit dit qu'elles n'en trouveroient point ns cette maiſon. Celles qui avoient des parens ps Paris, allèrent chez eux, mais les autres ſtèrent dans Port-Royal jusqu'à la fin de la erre.

La mère Marie Angélique diſoit que ſuivant la gle de ſaint Benoît, il falloit qu'il y eût toû- urs des Hôtes dans un monaſtère. Sur quoi je rai une choſe aſſez plaiſante qui arriva à Mada- e de Fontpertuis, & qu'elle-même m'a racontée. n donnoit à Port-Royal des Champs l'hoſpitali- é à des ſœurs de ſainte Claire, qui y reſtoient ſou- ent un mois entier. On leur laiſſoit une chambre ui leur ſervoit auſſi de magazin, où elles mettoient n depôt toutes les denrées qu'on leur donnoit ans les petites villes & villages des environs. Il y en avoit une qui étoit belle, & qui affectoit de ontrer ſa gorge. Cela ſcandaliſa Mademoiſelle aſtier, qui avoit été à feuë Madame de Longue- ille, & qui par charité ſervoit de Tourière à ort-Royal. Elle réprit avec douceur cette ſœur, ui bien-loin de ſe corriger lui répondit avec l'in- olence la plus groſſière. Cette bonne Demoiſelle n fut ſi ſurpriſe, qu'elle la laiſſa ſans lui ré- liquer: Mais ayant trouvé en ſon chemin Ma- ame de Fontpertuis, qui la voyant interdite lui n demanda le ſujet, elle ne put s'empêcher de ui dire ce qui venoit d'arriver. Celle-ci, qui n'é- oit pas ſi timide, alla trouver la ſœur, & com-

mençoit à lui faire une reprimande toute des plus vives, lorsque Santeüil entra, qui voyant Madame de Fontpertuis alla l'aborder avec l'air qu'on lui connoiſſoit, en lui diſant: *Bonjour, mon cœur, comment te porte-tu?* A qui en voulez-vous, Monſieur, lui dit-elle avec un froid à glacer tout autre que Santeüil. Mais lui continuant ſur le même ton: *Hô, bô, mon cœur! Eſt-ce que nous ne nous connoiſſons plus?* Elle m'a avoüé qu'elle n'avoit jamais été ſi déconcertée, & qu'elle ne ſortit d'embarras qu'en faiſant connoître à cette ſœur que Santeüil étoit un homme qui avoit perdu l'eſprit.

Après que les Eccléſiaſtiques furent chaſſés de Port-Royal pour la prémière fois, Monſieur Thibouſt y reſta, parce-qu'étant à l'extrêmité on oublia de mettre ſon nom ſur la liſte que la Cour avoit demandée. Il avoit été Chanoine de ſaint Thomas du Louvre. Il étoit aveugle. Avant de le devenir, il avoit appris par cœur tout le Pſeautier, prévoyant la néceſſité qu'il en auroit. Il le récitoit régulièrement tous les jours. Il regrettoit ſurtout Monſieur de Pont-Château, parce-qu'outre qu'il lui tenoit ſouvent compagnie, il cultivoit une vigne qui étoit ſous ſes fenêtres. Le bruit, que faiſoit Monſieur de Pont-Château parmi les cailloux en la labourant, rejoüiſſoit ce bon vieillard qui s'écrioit ſouvent: *Où eſt donc ce pauvre Enterreux?* il l'appelloit ainſi, parce-que c'étoit lui qui enterroit les Religieuſes. On rapportoit cela à Monſieur de Pont-Château, & il diſoit: *Il a raiſon: je laiſſe à Monſieur de Sacy de les exhorter à la mort; mais pour les enterrer proprement, perſonne ne l'entend mieux que moi.*

Ce Monſieur Thibouſt a vêcu jusqu'à 90. ans. Il a toûjours voulu manger maigre pendant tout le tems qu'il a vêcu à Port Royal, jusqu'à ce qu'étant près de ſa mort on le trompoit en lui donnant une ſoupe à la viande ſur laquelle on mettoit des pois: ce qui faiſoit dire à Monſieur Hamon

que

Monſieur Thibouſt avoit le mérite du maigre, Religieuſes celui de la charité.

ANT à Port-Royal en 1694. Mademoiſelle rnelle, qui avoit été Demoiſelle d'honneur de me de Longueville me montra une place dans etite tribune, qui étoit à côté de l'autel, qu'el- oit vuë plus de vingt fois mouillée des larmes tte Princeſſe.

ADAME de Fontpertuis m'a dit que lorſqu'on : des aumônes à Port-Royal, il n'en entroit es neuf parts dans la maiſon: la dixième res- u dehors pour les pauvres ſans préjudice des aumônes.

E Religieuſe de Port-Royal, dont je ne me ens plus du nom, ſinon qu'elle étoit fille d'un caire, y apporta 10000. liv. qu'elle avoit eu de ceſſion de ſes Père & Mère. Elle avoit une ſœur, qui étoit mariée, avec laquelle elle avoit é à l'excluſion d'un frère, abſent de Paris de- lus de vingt ans: celui-ci étant revenu vou- oir ſa part de l'héritage : on eut aſſez de gé- ité à Port-Royal de prendre ſur les 10000. liv. oit apporté la Religieuſe tout ce qui pouvoit ir au frère.

s Religieuſes étoient gardées ſi étroitement leur maiſon des Champs, qu'elles ne pou- t avoir la conſolation de voir qui que ce ſoit. ndant Monſieur de ſainte Marthe avoit la cha- e partir au ſoir de Paris ou de la maiſon où neuroit près de Gif, & de ſe trouver à cer- heure dans un endroit marqué aſſez éloigné ardes: Il montoit ſur un arbre aſſez près du au pié duquel étoient les Religieuſes, à qui oit de petits diſcours pour les conſoler & les er. C'étoit pendant l'hyver.

AND Monſieur le Lieutenant civil vint à Royal, il trouva Monſieur Noël le Cerf, qui Prêtre, & qui par pénitence s'étoit réduit à de Laïque, & lui dit, *Mon ami, on m'a dit*

qu'il y avoit ici un Preſch... oüi, Monſieur lui répondit-il. Me voi où il eſt, lui dit ce Magiſtrat. Le ſolitaire marchant devant, le mena au preſſoir à Cidre. *Tenez, Monſieur dit-il, le voilà.* Et comme il ajouta qu'il n'y en avoit point d'autre, Monſieur le Lieutenant civil croyant qu'on ſe mocquoit de lui, ſe fâcha fort: cependant l'autre y alloit à la bonne foi.

Dans le tems de la famine de 1662. les monaſtères du Fauxbourg ſaint Jaques ſe chargèrent de nourrir un certain nombre de pauvres, chacun ſelon ſon pouvoir & ſa charité. Port-Royal ſe charges d'abord de la nourriture de 40. Le nombre s'augmenta bien jusqu'à 200. Monſieur de Pontis, qui s'y étoit retiré, admirant une charité ſi étenduë, ne put s'empêcher de dire à Monſieur Dupleſſis qui avoit ſoin des affaires de Port-Royal: *Voilà ce que je ne comprens pas. Il n'y a que peu de jours qu'il n'y avoit pas dans toute la maiſon quatre ſoûs pour payer un port de lettre; & voilà qu'on ſe charge de la nourriture de 200. pauvres: Il eſt bien juſte, ajoûta-t-il, de contribuer à une ſi bonne œuvre, j'avois réſervé dix louis d'or pour achetter un habit: je vous les donne, Monſieur, je m'en paſſerai cette année, & ferai retourner le mien.*

Voici une avanture qui auroit pu avoir place dans les mémoires du même Monſieur de Pontis. Revenant un jour de la promenade, il entendit la voix d'une femme qui crioit au ſecours. C'étoit une marchande lingère, qui revenant trop tard de la campagne, étoit inſultée par trois ſoldats aux gardes. Monſieur de Pontis y courut, & mettant l'épée à la main écarta ces inſolents. Il fit quelques pas avec elle & la quitta; mais elle n'alla pas loin ſans les retrouver. Ils lui avoient coupé le chemin: auſſi-tôt s'étant écriée, Monſieur de Pontis jugeant bien qu'il n'auroit pas ſi bon marché de ces ſcélérats qu'à la prémière fois, ne laiſſa pas de courir, autant que ſon grand âge le pouvoit permet-

re, au ſecours de cette pauvre femme. Il ne ompoit pas, car deux de ces ſoldats vinrent evant de lui l'épée à la main, pendant que le ième tenoit la Dame qui crioit de toutes ſes s. Monſieur de Pontis, après une courte e à Dieu, avança toûjours, & chargea ſi brus- ment ces deux hommes, qu'il ne tint qu'à lui s tuer, comme il l'a rapporté pluſieurs fois. s l'avoir délivrée, il la conduiſit juſqu'à la e ſaint Michel, où il y avoit des lumières ſur outiques. Cette bonne Dame en le quittant ut jamais obtenir d'apprendre de lui à qui elle : l'obligation de l'honneur & peut-être de la

Sept ou huit mois après cette avanture, il a que Monſieur de Pontis ayant beſoin de chettes alla au palais pour en achetter. Il s'ad- à ſans la connoître juſtement à celle à qui il : rendu un ſi grand ſervice. Elle qui le re- ut lui dit qu'elle n'avoit point ce qu'il lui fal- , mais que s'il vouloit revenir dans quelques , elle lui promettoit de lui donner de la toi- ont il ſeroit ſatisfait. Pendant ce tems elle ire ſix chemiſes de toile de Hollande & quel- autres hardes à uſage d'homme dont elle fit aquet. Monſieur de Pontis étant revenu au marqué, cette femme lui préſenta ce paquet refuſa, diſant qu'il n'avoit beſoin que de chettes. Mais la marchande perſiſtant toû- à lui faire prendre, ſans même lui deman- d'argent, il étoit prêt de ſe mettre en colè- lorſqu'elle lui dit qu'elle étoit celle qu'il a- ſécouru ſi à propos. Alors ils firent connois- , & Monſieur de Pontis jugeant que, s'il re- t le préſent, cela feroit de la peine à cette hande, le reçût à condition qu'elle en rece- un autre qu'il lui feroit. Il alla ſur le champ Savreux, & achetta de bons livres pour au- que pouvoient valoir les chemiſes, & les en- à cette Dame.

Il y eut encore en 1693. une autre famine qui déſola toute la France, pendant laquelle les Religieuſes Bénédictines Angloiſes ſouffrirent extrêmement, jusques-là que perſonne ne vouloit plus leur vendre de pain à crédit. Comme elles étoient étrangères, elles ſe trouvèrent privées de tout ſecours. Dans cette extrêmité elles eurent recours à Port-Royal: elles écrivirent à la mère Abbeſſe, qui étoit alors la mère Racine, & lui expoſèrent leur miſère avec prière de les ſoulager. Auſſi-tôt que cette lettre eut été reçuë, la mère fit aſſembler la communauté; & il y fut réſolu de vendre un fort beau calice de vermeil doré qu'elles avoient; car il n'y avoit plus d'argent dans la maiſon. On pria en même tems Madame Mars, qui ſe trouvoit alors à Port-Royal, de partir ſur le champ pour Paris, avec ordre de vendre le calice, & d'en porter l'argent aux Bénédictines. En arrivant à Paris, elle trouva heureuſement un Eccléſiaſtique, qui ayant appris à quoi étoit deſtiné le prix de ce calice, voulut le payer plus cher qu'il ne valoit.

Aussi-tôt Madame Mars alla porter cet argent, & ayant dit à la Supérieure le ſujet de ſa viſite, elle lui répondit ces mêmes paroles: *On ne peut être plus obligé que nous le ſommes à nos ſœurs de Port Royal: jamais ſecours n'eſt venu plus à propos. Il n'y a pas un morceau de pain dans notre maiſon, & perſonne ne nous en veut prêter. Actuellement toute notre communauté eſt proſternée aux pieds de Jéſus-Chriſt le vrai pain de vie, pour lui demander le pain matériel dont nous avons beſoin.*

(Je tiens ce fait de Madame Mars elle-même.)

PRÉ-

PREMIER SONGE MYSTÉRIEUX DE LA MÈRE MARIE MAGDELAINE D'ANGENNES DU FARGIS,

Prieure de Port-Royal,

pendant la première perſécution des Religieuſes.

IL me ſembloit que j'étois avec quelques ſœurs, & que je parlois des affaires avec beaucoup de crainte dans l'attente de quelque grand malheur.

JE diſois entre-autres choſes que j'aurois voulu parler à quelqu'un qui me pût éclaircir les doutes que j'avois dans l'eſprit touchant la ſignature, & de parler à Mr. d'Ypres lui-même. Il y eut une voix qui me répondit, que cela n'étoit pas difficile, qu'il étoit ici, & qu'il parloit à toutes celles qui vouloient l'aller voir. Je répondis avec grande joie que c'étoit ce que je ſouhaitois. Je m'en allai auſſitôt dans le parloir de ſainte Agnez où il étoit. J'y trouvai pluſieurs qui ſe preſſoient pour lui pouvoir parler. Je demeurai derrière en attendant que je puſſe l'approcher ; & j'entendis qu'il diſoit à chacune en particulier une parole de l'Ecriture que j'entendois diſtinctement, mais je

n'en ai entendu que deux. Il dit à une, „ celui „ qui perſévérera jusqu'à la fin ſera ſauvé, " & à une autre, „ celui qui vaincra aura la couron„ ne de vie. " Quand toutes les ſœurs furent ſorties, il me dit qu'il vouloit m'entretenir plus à loiſir que les autres. Je me ſouvins en l'approchant qu'il n'étoit plus de ce monde : je lui dis que j'étois étonnée de le voir, parce que je croyois qu'il étoit mort: Il me repondit : *n'appellez pas morts ceux qui habitent la terre des vivants.* Il y avoit avec lui dans le parloir de dehors un eccléſiaſtique debout à qui il parloit, & qui avoit une façon interdite & d'un homme embarraſſé : ils s'entretenoient ſur les affaires, & Mr. d'Ypres parloit à cette perſonne avec chaleur, comme s'il eût été mal ſatisfait de ce qu'il lui diſoit.

Cet eccléſiaſtique lui dit qu'il falloit avoir égard au tems où on étoit, & à l'autorité des perſonnes qui menaçoient de grands maux, & qu'il y avoit des occaſions où l'on étoit obligé de relâcher quelque choſe. Il lui répliqua avec une émotion, qui parut ſur ſon viſage, qu'il ne recevoit point ſes excuſes, & leva la main comme s'il l'eût voulu frapper, lui diſant qu'il étoit un timide & un lâche, d'abandonner ſous ces prétextes la défenſe de la juſtice.

Cette perſonne me parut rougir, & répondit comme pour ſe juſtifier qu'il étoit dangereux de ſe fier à ſoi-même, lorſqu'on voyoit tout le monde d'un autre ſentiment, & qu'il croyoit qu'on étoit obligé de ſe ſoumettre, & qu'ainſi on ſe trouveroit tout ſeul. J'entrai dans le ſentiment de cette perſonne en moi même, & auſſitôt, comme s'il eût vu ma penſée, il répondit à cet eccléſiaſtique, qu'il avoit mauvaiſe raiſon de s'excuſer ſur le mauvais exemple des autres, & d'appréhender la ſingularité. Et ſe tournant vers moi, comme s'il avoit deviné ma penſée, il me dit : *vous êtes la plus jeune de toute la maiſon, cependant je vous*

dis

dis que quand vous reſteriez ſeule, vous êtes obligée de demeurer ferme juſqu'à la mort, ſans que jamais le mauvais exemple vous ébranle en rien, & aſſurez-vous que c'eſt une heureuſe ſingularité que d'être ſingulière à faire ſon devoir.

SUR cela je commençai d'entrer en diſcours avec lui: je lui propoſai toutes les choſes qui me faiſoient de la peine ſur cette affaire, & il me répondit avec une lumière & une netteté admirable, enſorte qu'il me ſatisfaiſoit entièrement ſur chaque doute que je lui propoſois.

CET entretien fut fort long, ce me ſemble; mais je ne me ſçaurois ſouvenir de rien diſtinctement, ſinon d'une parole qu'il me dit en m'exhortant à ſouffrir pour une ſi bonne cauſe, *ne craignez point*, me dit-il, *de combattre pour la grace: ce ſera la grace qui combattra pour vous; & elle fera beaucoup plus pour vous, que vous ne ſçauriez jamais faire pour elle.* Je ne puis non plus me ſouvenir comment finit cette converſation dans mon ſonge; mais je ſçai qu'en me reveillant j'en avois l'eſprit ſi rempli, qu'encore que tout ce qu'il m'avoit repondu ſur mes difficultés ne me fût pas demeuré dans la mémoire, il me ſembloit néanmoins qu'il me les avoit toutes ôtées de l'eſprit, & que je l'avois tout-à-fait en repos ſur tout ce qui m'avoit donné de la peine: car ce que je lui avois dit en ſonge étoit véritablement ce que j'avois penſé ſur tout ceci. Je vis ſi diſtinctement Mr d'Ypres, qu'il me ſemble que je ſçai comment il eſt fait & que je le reconnoitrois aiſément ſi je voyois ſon portrait, pourvu qu'il fût ſemblable à celui que mon imagination me peignoit en ce ſonge.

SECOND SONGE MYSTÉRIEUX

DE LA

MÊME,

LA nuit d'entre le 4. & le 5. Septembre que je devois communier, ſongeant que je priois Dieu pour me préparer à la ſainte communion comme je m'en allai pour entrer dans l'Egliſe, je trouvai qu'il n'y en avoit plus. Etant fort ſurpriſe de cela, j'entendis une voix qui me dit: *il n'y a plus pas une Egliſe.* Je demeurai encore plus affligée, & dans cet excès de douleur j'entrai dans une petite chambre; & dans la triſteſſe où j'étois, je priois Dieu de tout mon cœur de nous nourrir de ſa vérité, puisque nous étions privées de ſon divin corps. Dans cette diſpoſition je penſois à ſerrer quelques livres que j'avois, & je vis dans la chambre où j'étois une petite armoire lambriſſée que je crus propre à cela. Je l'ouvris pour voir ſi je n'y trouverois point quelque cache: j'eſſayai ſi le lambris du fond ne ſe pouvoit ouvrir; & en effet je trouvai qu'il ſe levoit, & je vis par-là une petite Egliſe fort jolie & parée où j'entrai par cette ouverture; je vis l'autel préparé pour y dire la meſſe, & 6. prêtres tous revêtus avec le célébrant revêtu pontificalement. Regardant ces eccléſiaſtiques, je reconnus Mr. Arnauld & Mr. de ſainte Marthe qui étoient les plus proches du célébrant. Pour les autres 4. je ne les reconnus point, ni ne m'y appliquai pas, mais ſeu-

ſeulement au célébrant qui me paroiſſoit avoir une façon un peu étrangère. Je m'approchai pour le mieux voir, & en même tems je m'écriai: *c'eſt Mr. d'Ypres, je le reconnois bien, je l'ai déjà vu une fois.*

DANS cette extrême joie, au même moment il me vint un doute dans l'eſprit ſi je ne me ſerois point trompée, & s'il étoit vrai que ce fût Mr. d'Ypres. J'entendis une voix qui répondit à ma penſée: *c'eſt un ſaint.* Je me mis à prier Dieu, & à communier de ſa main. Nous communiames 8. ou 9. Religieuſes de nos ſœurs. Je n'ai point remarqué leſquelles ce furent, mais je ſçai bien qu'il y en eût 3. ou 4. devant moi. Je remarquai qu'il diſoit quelque choſe à chacune en particulier en les communiant. J'attendois avec un extrême déſir que ce fût à moi à communier, & avois auſſi fort envie d'entendre ce qu'il me diroit. Enfin comme mon rang fut venu, après m'avoir communiée, il me dit ces paroles: *la vérité de Dieu demeure en vous.* Jamais je n'ai fait de communion qui m'ait tant conſolée & fortifiée. Comme je faiſois mon action de graces, le cœur tout rempli de joie & de déſir de demeurer dans la vérité, je ſouhaitois extrêmement de pouvoir parler à ce ſaint prélat de ma conſcience ſur pluſieurs choſes pour leſquelles j'avois beſoin de conſeil; & je priois Dieu inſtamment de me faire cette grace: enſuite de quoi j'eus un inſtinct de m'approcher de lui, mais une perſonne ſurvint qui me repouſſa avec une façon fort ſévère, me diſant: *retirez-vous, c'eſt bien à faire à vous à vous en mêler, nous avons autre choſe à faire.* Je me remis à genoux, & comme je n'oſois plus m'avancer par la crainte de cette perſonne qui m'obſervoit, je continuois à prier Dieu qu'il m'accordât ce que je lui demandois avec larmes & confiance. Enfin tous ces meſſieurs ſortant de l'Autel paſſèrent près de moi; & Mr. d'Ypres me regardant, je lui dis fort bas,

rai & me trouvai dans une galerie fort
fort longue où je ne voyois goute, tan
obſcure & difficile à paſſer; mais le de
vois de conférer avec lui, m'ôtoit tou
A la fin j'entrai dans une chambre où
en confuſion, & je me mis là pour l'atter
tra enfin, & ſe vint aſſeoir comme ſur un
de paillaſſe d'un lit tout renverſé : je
genoux devant lui les deux mains join
une facilité merveilleuſe: je lui dis tout
vois ſur le cœur: à quoi il me répond
leuſement bien, & ſi clairement, qu'il
ſta plus de doute qu'un ſeul qui me fi
de la peine; & il me dit: *je prierai Dieu*
& croyez qu'il ne vous abandonnera point.
la vérité de Dieu demeure dans votre cœur,
viendra dans ſes mains. En diſant cela
la main ſur la tête, & je ne le vis plu
fus encore long-tems ſans me reveiller,
cupée de mon bonheur, & bien réſol
plus la grace que jamais, & de mettre
confiance en ſon ſecours, particulièreme
d'une choſe qui m'avoit donné de la
mon reveil je me trouvai remplie de joi

e Père du Breuil, prêtre de l'Oratoire & curé de ſainte Croix, ſaint Oüen à Roüen, à es lettres ſuivantes ſont écrites, étoit ſi eſtilans ſon corps qu'on le ſurnommoit les delile la congregation. On étoit ſur le point de e Général lorſqu'on reçut un ordre de la par le miniſtère de Mr. de Harlai, archevêde Paris, qui le défendoit. Peu après de ir à Roüen on lui addreſſa un ballot qui con- t l'apologie des catholiques par Mr. Arl, qui fut arrêté à l'Ile de ſaint Denis: il fut cette raiſon exilé à Breſcou en Languedoc hauteur d'Agde: c'eſt un Fort ſitué ſur un ro- en pleine mer à demie lieuë de la terre, où a une garniſon dont il fit par ſes inſtructions exemples une petite Egliſe, par l'amour & la que de la vertu qu'il ſçut inſpirer au capi- & aux ſoldats. Il fut enſuite transféré aux d'Oleron, enſuite en pluſieurs autres en- s.

Après le P. Senaut en 1671. ou 1673.

LETTRE
DE
M^R. DU GUE
A U
P. DU BREUIL,

Prêtre de l'Oratoire exilé dans l'Il d'Oleron.

Du 27. Mars 1687.

Vous venez M. C. P. d'ajouter à vos lien ne circonſtance qui ajoute beaucoup à douleur. Cette liaiſon avec les méchans eſt la ſe du monde la plus affligeante; & je vous av que dans le dénombrement de vos peines, je aurois pas compris celle-là, je croyois que ſprit jouïſſoit de la douceur & de la paix d ſainte ſolitude, & qu'il profitoit de l'éloigne des hommes pour s'unir plus étroitement à D & c'eſt l'eſprit au contraire qui a le plus à ſ trir. Le grand martyr, qui avoit tant d'ardeur martyre, ne put s'empêcher de ſe plaindre ts qui l'avoient en garde: il les appelle ards. L'épreuve la plus dure & la plus te des prémiers chretiens, qui étoient ſ ſois au milieu d'une troupe de ſcelerats,

qu'ils étoient contraints de vivre avec eux, parce qu'ils en étoient eſclaves. L'idolatrie & le deſordre infectant presque toute la terre, les fidèles étoient comme des aſtres au milieu d'une nation toute corrompuë, ſans s'obſcurcir par le voiſinage de ces ténèbres, & ſans s'affoiblir par la contagion du vice. Ils étoient même quelques-fois ſi environnés & ſi confondus au milieu de cette foule de méchans, qu'ils craignoient d'être enveloppés dans leur ſupplice. Mais le Maitre de l'aire n'a garde de confondre un ſeul grain avec la paille, comme le remarque ſaint Auguſtin. Il voit dans l'unité de ſa miſericorde & de ſon amour, tous les grains réünis, quelque loin qu'ils aïent été diſperſés par les coups de fleau. Il en ſçait le compte & ils ne peuvent pas aller où il ne les envoie pas, puisque c'eſt la grace qui les diſcerne de la paille. J'uſe, comme vous voyez, M. C. P. & peut-être mal à propos de la liberté que vous me donnez de m'entretenir avec vous; & je ſuis perſuadé que vous me pardonnerez plus aiſément cette faute que mon ſilence, quelque raiſonnable que m'en ait paru la cauſe jusques ici: je le condamne néanmoins puisqu'il vous a déplu, & je regarde comme une très-grande benediction l'honneur que vous me faites de vouloir bien entretenir quelque commerce avec moi: il ſera de mon côté très-mal ſoutenu, car je ſuis un pauvre ſolitaire, caché dans une tanière inacceſſible aux nouvelles, aux ſciences, aux gens de bien, & à mes amis, où je travaille à oublier le monde, comme je ſuis aſſuré d'en être moi-même oublié. J'y trouve, par la grace de Dieu, un très-grand repos, & je ſuis bien aiſe de lui témoigner que l'état, où la providence m'a conduit, peut être encore plus enfoncé & plus obſcur ſans m'effrayer. Il eſt vrai que mon amour propre la rendu ſi doux & ſi commode que je ne ſçai ſi la vertu y a quelque part, mais il me paroit que c'eſt toûjours un bien qu'un

jugez M. C. P. & par votre discernem
la comparaison de votre état, quel étoit
heur. Cependant une société si douce
püe par une longue infirmité qui tou
mort, & à laquelle le changement d'ai
cessaire. Je m'arrachai d'entre les bra
amis avec une extrême douleur : j'en
dans la grande ville avec qui j'avois tû
fervé de la relation pendant les jours
litude: mais je compris & par raport à
& par raport à la situation présente de
ecclésiastiques, qu'il faudroit rendre m
plus profonde & plus entière pour la r
sure; & je pensai au désert dès que j'eu
d'y aller: comme il falloit réünir bien d
afin que j'y fusse commodement & en
se passa un tems considérable avant que
trouver un tombeau à ma mesure. Je
quelques essais qui ne réüssirent pas,
besoin de fermeté ou d'obstination pou
pas décourager dans les contretems qui
versé mon dessein. Il a plu enfin à la
de de Dieu de le faire réüssir, & j'es
me couvrira de ses ailes après m'avoi

les ruïneroit. Il faudroit pour s'expliquer re-
r avec éclat, rejetter toute compoſition, &
ttirer par-là les yeux & l'attention de ceux qui
: dans les dignités, & qui ſeroient contraints
mon imprudence à punir mon peu de ſoumis-
. Dieu me feroit peut-être la grace de l'en
ir, mais je ſuis la foibleſſe même, & je ſuis
-indigne d'une ſi grande miſericorde: il me ſem-
qu'en me tenant dans le ſilence & dans l'ob-
rité je puis eſpérer de ſa bonté quelque ſe-
rs; & j'oſe même penſer que, ſi après toutes
s précautions je venois à être découvert, il me
neroit aſſez de vertu pour en profiter & lui
rendre graces, mais ſi je pouvois me repro-
r de l'indiſcrétion & de la légéreté dans
conduite, je n'aurois peut-être pas le cou-
e de porter la vuë de ma faute, encore
ins les ſuites, & l'agitation qu'elle m'auroit
rée.

Je crois encore être obligé à cette ſévère ré-
ite pour me conſerver à l'Egliſe, à qui je ſuis
à qui je me trouverois très-honoré de rendre
plus bas ſervices, il s'en faut bien que j'aie
ez de talens pour lui en rendre de grands. La
arité de quelques amis peut être ſéduite par
extérieur dont ils ne veulent pas ſonder le
nd: mais Dieu me fait la grace de le connoî-
, & de le ſentir. Je ne me trouve propre à
n, & j'ai droit de le dire après l'eſſai que j'ai
t de preſque tous les emplois: tout eſt au deſ-
ou des forces de mon corps, ou de celles de
on eſprit: je n'ai pas aſſez de courage pour ai-
r le travail, & par une grande miſericorde de
eu je ſuis trop détrompé pour l'aimer par des
ës humaines. Je ſens preſque par-tout que les
ces me manquent, & je me trouve infiniment
ureux que Dieu me diſpenſe de tous les devoirs
blics, & ſe contente que je ſois à ſes piés ou
ur l'entendre, ou pour lui parler. Helas! ſi je

ſuis

faiſois bien l'un & l'autre, mon oiſiveté ſeroit une grande occupation.

Comme mes frères paroiſſent trop attendris de mon éloignement & de mon ſilence, je leur ai écrit il y a un an une longue lettre dont j'ai ſçu qu'ils étoient contens. Je compte qu'ils ſont demeurés dans cette ſituation d'équité & de bonté à mon égard, & je ne leur dis point de mes nouvelles. J'en uſe plus reſpectueuſement à l'egard de mon père, qui mérite par tant d'endroits cette diſtinction, & qui a tout à la fois la plus grande tendreſſe que l'on puiſſe imaginer avec la plus grande conſidération. Il conſent à ignorer & mon aſile & ma ſituation & mes amis, il conſent même à ne recevoir de mes lettres que rarement, & il eſt aſſez bon pour ne pas douter que je n'aie eu de fortes raiſons pour juſtifier ma conduite, quoi que je n'aie pu les dire toutes, & que tout le monde ait cru le contraire. Je me ferois un extrême plaiſir, M. C. P. de vous en faire le juge, & de vous entretenir d'une affaire où vous avez la bonté de prendre part, mais il y auroit de l'imprudence à rien écrire de tel, & les voies les plus ſures ne le ſont point aſſez: je ne ſçais ſi je dois jamais eſpérer une entrevuë: je n'oſerois y penſer, de crainte d'avoir trop de douleur de n'y avoir pu réüſſir. Mais je ne veux pas que ma foibleſſe ſoit une tentation à votre force, & je m'aplique ce que le ſaint homme Job & l'admirable Tobie répondirent chacun à leur Eve. Ils étoient affligés & cependant ils étoient en état de conſoler & de reprendre. Dieu vous donne part à leur humilité & à leur courage. Voici M. C. P. une terrible lettre, mais j'ai cru pouvoir me dédommager du ſilence d'une année, & vous devoir un petit éclairciſſement ſur mon état. Offrez-moi s'il vous plait à notre Seigneur dans vos ardentes prières & dans vos ſacrifices, & faites-moi la grace de conſerver autant de charité pour

moi

oi que j'ai de reſpect & de veneration pour
ous.

LETTRE
DE
Mr. DU GUET
AU
PÈRE DU BREUIL,

Prêtre de l'Oratoire qui venoit d'être exilé pour la ſixième ou ſeptième fois. Sur ce nouvel exil.

Du 28. Septembre 1690.

RIEN ne m'a plus affligé, M. . . . , que votre nouvel exil, & je vous aſſure que c'eſt voe patience ſeule, & la conſolation que vous trouz dans vos maux, qui eſt capable de m'en donner. Je ne doutois point que Dieu ne vous eût fait ntir dans cette nouvelle épreuve, qu'il n'y en a oint de trop dure pour les perſonnes qu'il conle & qu'il fortifie; mais j'avois beſoin d'en être ſuré par vous-même, & vous ne ſçauriez vous aginer combien les ſentimens, dont votre lettre Madame de Belfond étoit remplie, ont contrié à m'en donner de raiſonnables. Je ſuppoſe que us y parlez avec une exacte ſincérité, de votre at intérieur; & il me ſemble que je ferois inte à votre vertu, ſi je la croyois capable de fai-

faire ſervir les déguiſemens à la charité: je prends donc à la lettre tout ce que vous dites à cette bonne amie pour la conſoler, & je vous crois ainſi un peu plus en repos que dans votre dernière captivité, parce-que vous avez moins de bruit, & moins de liaiſon avec la garniſon; & je vous avouë que je commence à reſpirer en ne portant plus cette penſée dont j'étois accablé, que vous étiez environné de ſoldats de tous côtés ſans pouvoir trouver ni de tems ni de lieu tranquille. Il me ſemble que rien n'étoit plus capable de laſſer votre patience que de n'avoir jamais d'intervalle de repos ni de ſilence: une telle épreuve m'auroit fait ſuccomber mille fois, & je ne ſçaurois m'empêcher de rendre grace à notre Seigneur de ce qu'il vous y a ſoutenu ſi long-tems, & vous en a enfin délivré. Je ſçai bien que le rocher où il vous a transféré n'eſt qu'un cercueil où tout manque jusqu'à une eſpace pour ſe promener. Mais enfin vous y êtes ſans bruit, ſans blaſphêmes, ſans diſtractions, & avec un officier, qui par ſa piété & ſa généroſité vous peut tenir lieu de beaucoup d'amis: il eſt heureux de poſſéder ſeul ce que tant d'autres déſireroient partager avec lui; & il eſt plus heureux même de bien connoître ſon bonheur & d'en profiter, & en vérité quoique je l'honore déjà d'une manière également reſpectueuſe & tendre, je ne ſçaurois m'empêcher de regarder avec envie la conſolation qu'il a de vous rendre ſervice & de vous tenir lieu d'ami à l'excluſion des autres. Je ſuis ſi perſuadé néanmoins que ſon attachement pour vous eſt un effet de ſa vertu, & de la vôtre, & qu'il eſt ſi ſenſible à vos intérêts, que je crois qu'il déſire auſſi ſincèrement que nous votre liberté, & qu'il voit avec autant de douleur que nous tant de mérite enſéveli. Il n'y auroit pas moyen de s'en conſoler ſi on ne regardoit que les hommes; mais c'eſt une ſageſſe & une bonté infinie qui fait tout ſervir au bien de

s élus: on les met où l'on veut, mais c'eſt
éiſſant à une volonté que l'on ne conſulte
e l'on ne connoit point. On les oublie, mais
ıbli eſt dans l'ordre de Dieu, & un effet de
pplication & de ſon ſouvenir. On les tient
l'obſcurité & les ténèbres, & c'eſt le chemin
Dieu leur a marqué pour arriver à la lumiè-
eſt lui qui empêche que tant de ſoins & tant
ſirs de quelques amis ne réüſſiſſent: perſon-
peut ouvrir quand il lui plait de fermer,
rſonne auſſi ne peut fermer quand il lui plait
rir: on n'avance jamais ſes momens, & on
ut non plus jamais les retarder: il voit tout
éſure tout: il met un ordre admirable dans
ıoſes où il n'en paroit point, & rien n'eſt
utile à notre ſalut que d'attendre en ſilence
paix, c'eſt-à-dire avec humilité & avec a-
, que Dieu nous marque une nouvelle volon-
r un nouvel évènement: quand il lui plait
ous faire marcher long-tems par un chemin
le c'eſt qu'il eſt plus ſur & plus court, il
ù ſont les périls, & il me ſemble que tout
éril dès-qu'il ceſſe de nous conduire. La
d'un homme de bien eſt donc infinie quand
convaincu qu'il eſt où Dieu la mis, & que
ıclination n'y a point de part: ce qu'il ſouf-
lors eſt ce qu'il doit ſouffrir, mais le cœur
ontent parce-qu'il aime & qu'il eſpère. Les ſens
s déſirs que nous devons mortifier ſont alors
ifiés par les mains de Jéſus-Chriſt-même, c'eſt
ien qu'il ne s'en fie pas à nous, peut-être
:rions nous pas aſſez courageux ni aſſez fidè-
nous ſerions peut-être tentés de ſauver quel-
choſe du ſacrifice qui doit être général, &
rgner quelques ſentimens qui nous paroi-
nt légitimes, & qui aux yeux de Dieu ſe-
t injuſtes: il nous impoſe lui-même la croix
nous ordonne de porter, lui-même enfon-
s clouds, lui-même empêche qu'on ne les ar-

ra-

la main par une charité qu'il inſpire, &
par une charité ſans comparaiſon plus
coute pas celle qu'il a inſpirée : il pa
& il aime plus que ceux qui s'affligent
rité. On fait bien de le prier, & il
ment mieux en ne paroiſſant pas avoir
prières : c'eſt lui-même, qui a bien
l'apprendre, & en vérité quand on a
nétré le myſtère, que vous l'avez fai
on eſt bien digne d'envie dans un te
paroit digne de compaſſion. Je ſuis,
un état bien différent & bien digne d'
vôtre. Je n'ai plus de ſolitude ni d'a
que je marche ſur la mer & que je
vents avec peu de courage & de fo
néanmoins être à Dieu, parce-que je
pour ſortir de mon prémier état, &
a pu me mettre dans celui où je ſuis.
cultés jugées alors moins invincibles
nouïes quand il lui a plu, il n'en a
été queſtion, & en effet elles ne pou
levées que de cette manière ; mais
eſpèce de certitude d'être où Dieu n
ne laiſſe pas d'être en peine de ne voir

ıcères.. Je ſuis perſuadé que les vôtres
: caractère, & je vous les demande com-
mme qui ſent presque également ſon be-
n indignité : ne me les refuſez pas, je vous
re, & puisque vous avez la conſolation
ıuvent Jéſus-Chriſt à ſon père, uniſſez-
ous ſupplie, à ſon obéiſſance, & à ſa mort,
aie part à de ſi ſaintes diſpoſitions, dont
ue ma paix en cette vie ne dépend pas
e mon ſalut : je ſçais avec quelle charité
z pour M. S. je ne laiſſe pas de vous
nander, à qui je ne ſçaurois rendre tout
: lui dois, ſi vous n'avez la charité de
ger de mes dettes. Je ſuis avec les ſen-
ı plus reſpectueux & les plus tendres.

tre du même au même.

Sur le même ſujet.

Du 3. Mars 1691.

re depuis long-tems, M. . ., à vous
, parce-que j'attends depuis trois mois
hoſe que l'on me fait eſpérer à tous
& qui n'arrive point. J'avouë que j'ai
e faire dépendre un devoir d'une évè-
ui ne depend point de moi. Mais je
vous aſſurer que j'ai presqu'autant de
vous écrivant qu'en ne vous écrivant
je me reproche à moi-même de n'avoir
ıaroles à l'egard de la perſonne du mon-
aime le mieux ſervir dans une autre ma-

nié-

nière : Il vous ſera permis, M. . ., de prendre pour une exagération ce que je vous dis, & je ne le dis pas auſſi pour me faire honneur, mais il me ſemble que je ſerois trop heureux, ſi je pouvois changer de place pour vous, & mériter votre captivité, en vous cédant la place dont je jouïs. Toute votre conſolation me paroit peu touchante, & je rougis quand il m'arrive d'oſer vous conſoler dans un état qui fait ma douleur & que je ſçais que vous ſoutenez mieux que moi : ce n'eſt pas à vous que je parle en ces termes, c'eſt à moi-même & à ma foibleſſe. Je me dis en votre perſonne avec peu de ſuccès ce que vous dit votre vertu, je cache mon abattement, comme je ſçai que vous êtes plein de tendreſſe & de bonté, je craindrois d'ajouter un nouveau poids à vos liens, ſi j'en paroiſſois moi-même accablé. Voilà pourquoi mes lettres paroiſſent pleines de ſentimens qui ne conviennent qu'à moi. Et voilà auſſi ce qui les rend ſi rares, car il ne convient point à un homme qui ſe tient à vos piés de vous parler un langage qu'il doit apprendre de vous, je ſçai que vous me le pardonnez, mais en vérité je ne me le pardonne point.

M. l'Abbé F. . . . dont vous connoiſſez la générosité & l'amitié, m'a extrêmement conſolé en m'apprenant de vos nouvelles ; mais j'aurois été pénétré de douleur ſi je n'avois ſçu que les premières : je rends graces à notre Seigneur de ce qu'il addoucit un peu votre captivité, & pour le logement & pour les beſoins d'une autre nature : il peut quand il lui plaira les changer en un autre, ce que je ſouhaite avec ardeur ; mais j'apprens de votre exemple à reſpecter ſes volontés & à me fier à ſa providence : plus il eſt certain que tout depend de lui, plus il nous eſt évident qu'il n'a pas voulu ce qu'il n'arrive pas : c'eſt le fondement de la paix & de la patience : on ſait à qui l'on ſe fie : on regarde avec ſoumiſſion & avec amour le fond de

otre liberté & de notre vie dans de ſi ſain-
ſi puiſſantes mains : on ſe repoſe dans un ſein
es inquiétudes s'evanouïſſent, on s'y cache
même, & l'on y cache au moins ſes plai-
on apprend que tout obéit à une ſageſſe infi-
& que tout eſt réglé par un amour éternel :
e craint alors que de n'en dépendre pas aſ-
& l'on ſe trouve fort heureux de ne pouvoir
d'un ordre qui ſe termine au ſalut, & dont
ſortiroit peut-être, ſi l'on avoit la liberté de
pas ſuivre. Il me ſemble que c'eſt pour un
ne fidèle une conſolation ſenſible, comme c'eſt
peine extrême de vivre dans le doute & d'ig-
ſi l'on marche dans le bon chemin, qui
cependant s'aſſurer qu'il a bien choiſi, quand
it qu'il a été lui-même obligé de faire le choix.
it au hazard ou pour le moins on ſi expoſe quand
ſt libre ou qu'on paroit l'être : il eſt rare de
ſa règle dans tous les momens qu'elle doive
toûjours ſuivie ; & je vous avouë, M. . . .
c'eſt ce qui fait ma peine : j'ai intérêt à ne
oint tromper, je déſire même que ce mal-
ne m'arrive point, mais ſi je ſuis mon-guide, où
je me conduire qu'au précipice ? mon état
arqué à la vérité par la providence, je ne
oint choiſi, il eſt la ſuite de pluſieurs évène-
où Dieu à plus de part que les hommes.
is entré avec douleur & j'y demeure ſans
r, quoiqu'il ſoit par lui-même très-agréable ;
il m'a paru dès le commencement que cette
ion n'étoit que pour un tems, & tous mes
ont été de ce ſentiment. Je ſuis donc atten-
:e que Dieu peut vouloir de moi, & je crains
e ſuivre en penſant lui obéir : je ne connois
on cœur ni mes ténèbres, je mérite d'y être
, j'en comprens cependant les terribles ſuites :
moi donc, Mr. . . . s'il vous plait, à prier,
tel malheur ne m'arrive point, que je ne
ie que ma fauſſe ſageſſe & mes deſirs inſen-

ſibles & diſſimulés, & que je ne rompe point les deſſeins de miſericorde que Dieu a ſur moi, par une temerité à les prevenir, ou mon infidélité à les ſuivre. Je n'ai par la grace de Dieu aucune inquiétude, je ne penſe à l'avenir qu'avec tranquilité, & je ſuis plus heureux qu'il n'eſt peut-être utile de l'être: tout mon mal eſt de n'être pas digne de prier aſſez bien pour être écouté, je le ſens bien & j'oſe néanmoins eſpérer, mais j'avouë que mon eſpérance après Jéſus-Chriſt n'eſt que dans ſes ſerviteurs.

Vous avez déſiré que je vous parlaſſe de mes études & des occupations qui ont rempli le tems de ma retraite: je me ferois un plaiſir de vous en rendre compte ſi je pouvois me le rendre à moi-même; mais il ne me reſte de presque toute ma vie que la douleur & la honte d'en avoir abuſé: ces deux mots de l'Evangile, *ſerve male & piger*, ne conviennent à perſonne autant qu'a moi; & ce n'eſt point une humilité affectée qui me fait parler ainſi, c'eſt la vérité qui m'y contraint. Priez donc s'il vous plait notre Seigneur qu'il me convertiſſe, & qu'il ſe hâte de me donner ce que peut-être je crains de recevoir, c'eſt à dire l'amour du travail, de la pénitence, & des devoirs de mon état. Je vous ſupplie auſſi de le faire pour Madame de F. . . . qui eſt revenuë de la campagne avec peu de ſanté & beaucoup de douleur. M. . . en eſt en partie cauſe; mais elle mêle à ce ſujet d'affliction d'autres déplaiſirs qui ne ſont pas ſi legitimes qu'ils ſont cuiſans; & elle pourroit être conſolée, ſi elle pouvoit jouïr en paix des conſolations qu'elle a, & qu'elle ne croit pas avoir. Je vous ſupplie M. . . . de vouloir bien la ſatisfaire quand vous lui écrirez, & de ſoutenir ſa vertu, comme elle a tant de fois ſoutenu celle des autres. Je ſuis avec un reſpect qui ne ſe peut imaginer.

V I E

D E

MADAME LA DUCHESSE

D E

LIANCOURT.

Il y a peu de perſonnes qui méritent plus d'être connues de la poſterité que Madame la Ducheſſe de Liancourt, par une vie detaillée donnée au public, parce-qu'elle a été un des plus grands ornemens de ſon ſiècle, & qu'il n'y a peut-être point dans aucune perſonne de ſon ſexe de plus grandes qualités naturelles & chrétiennes, qu'il en a eu en elle dans tous les tems & à la vue de tout le monde. C'eſt pourquoi, pour ſuppléer en quelque choſe au défaut d'une hiſtoire complette & detaillée de ſes actions, nous allons donner ce qu'en a fait M. J. J. Boileau quelqu'abrégé qu'il ſoit. Il a déjà paru une portion à la tête d'un petit livre qu'on a donné au public, qu'elle avoit compoſé pour la Princeſſe de Marſillac ſa petite fille, ſous le titre d'*avis d'une Dame à ſa petite Fille*; mais nous donnons ici en entier. Nous y ajoutons de plus la relation de la mort de M. le Duc de Liancourt qui ne peut que ſatisfaire & édifier tous ceux qui la liront.

Madame la Ducheſſe de Liancourt étoit iſſuë d'une famille illuſtre originaire d'Allemagne, fille

& ſœur d'un Duc & Pair Maréchal de France. Son père fut outre cela Grand-Maître de l'Artillerie & Surintendant des Finances, & s'acquitta de ce dernier emploi avec tant de desintereſſement & de généroſité, qu'après deux ans & demi d'exercice, il en ſortit moins riche de quatre cens mille livres.

ELLE eut de la piété dès ſa plus tendre jeuneſſe. Sa modeſtie & ſa pudeur étoient ſi grandes, que juſques à la fin de ſa vie, elle n'auroit pas voulu parler ſeule à quelque homme que ce fût, ſans que la porte demeurât ouverte, ou qu'il y eût une troiſième perſonne. Elle aima les belles Lettres, les beaux Arts, & les Sciences même les plus abſtraites. L'extrême facilité de ſon eſprit lui donna le moyen d'en apprendre les principes comme en courant, & d'en tirer par ſes reflexions ce qu'elle ne s'étoit donné ni le tems ni la liberté d'en apprendre : mais ſon extrême modeſtie l'empêcha de ſentir ſa capacité, hors dans les occaſions où elle eut beſoin d'en faire uſage.

POUR les affaires domeſtiques, ſon Père, qui étoit autant homme de cabinet qu'homme de guerre, l'y dreſſa dès ſa prémière jeuneſſe. Comme il lui trouva beaucoup d'ouverture d'eſprit, il lui donna quelque connoiſſance des plus grandes affaires, lui faiſant lire des Négociations & des Traités, lui dictant des dépêches, & lui en faiſant faire pour l'exercer.

LES qualités de ſon cœur ſe verront dans ce qui ſuit.

ELLE fut mariée à vingt ans à un jeune Seigneur qui n'en avoit que vingt-deux. Elle étoit belle, & encore plus agréable que belle. Sa taille étoit parfaite, beaucoup au-deſſus de la mediocre. Le Seigneur qui l'épouſa, étoit un des hommes de la Cour le mieux fait, grand, adroit dans ſes exercices, d'ailleurs pourvu de toutes les qualités de l'eſprit & du

cœur

œur qu'on eſtime le plus dans le monde; brave uſques à la temerité, comme il parut dans une ttaque au Siége d'une Place, à la tête du Regiment de Picardie qu'il commandoit. Il étoit fort iche, quoiqu'il le fût moins que l'heritière qu'il pouſoit, revêtu d'une grande Charge à la Cour, t fort aimé & conſidéré du Roi. Le fonds de on naturel étoit entièrement conforme à celui de a Compagne, bon, liberal, ſincère, aimant & onorant toutes les vertus, même les plus oppoées à ſes défauts. Mais il avoit pris les mœurs rdinaires des Courtiſans de ſon âge: l'amour du eu, du luxe, des amuſemens, & la galanterie; out cela avec une conſtitution très-vive, des ocaſions fréquentes, & une foule d'exemples, l'engea dans un train de vie très-oppoſé aux mœurs e ſon épouſe. Mais cette oppoſition n'altera oint leur amitié & leur confiance. Il l'avoit renu maîtreſſe de tout. Elle prit ſur elle tous les oins & toutes les peines, lui rendit tous les honeurs & toute l'autorité, fermant les yeux à tout e qu'elle devoit ignorer de la vie ſécrette de on mari.

Il tomba malade d'une fièvre peſtilente. Trois le ſes domeſtiques moururent de cette contagion. Le charbon parut avec des ſignes mortels, qui ne aiſſoient plus eſpérer qu'environ trois ou quatre eures de vie. Perſonne n'oſoit avertir le malade u péril où il étoit. Les Médecins avoient défenu, ſelon la coutume univerſelle de ce tems-là, le donner de l'air au malade. La jeune épouſe 'enferma avec lui dans cet air empoiſonné, & y emeura tout le tems néceſſaire pour lui faire enendre, ſans le ſurprendre, une nouvelle ſi terible; l'accompagna des conſeils néceſſaires dans me occaſion ſi preſſante, & jetta dès-lors les ondemens d'une converſion qu'elle demandoit Dieu par des prières continuelles, & par outes ſortes de bonnes œuvres. Le mala-

de fut touché, mais non pas entièremen verti.

Peu après le rétabliſſement de ſa ſanté attaqué de la petite verole au milieu d'ur ge de la Cour. Rien ne fut capable d'en ſa vertueuſe Compagne de s'enfermer a dans ſon carroſſe, & de lui rendre ſes al durant tout le cours de la maladie. Il en mais auſſi-tôt après il reprit ſon train de dinaire.

Elle forma le deſſein de le ſéparer peu du monde, ne voyant nulle autre reſſourc ſon ſalut. Rien n'étoit plus incompatible retraite avec les établiſſemens, les préten les eſpérances de ce jeune Seigneur: mais l la étoit encore plus incompatible avec ſo Il falloit donc opter, & cette jeune Dame pas. Elle étoit entrée de tout tems dans les inclinations innocentes de ſon époux. moit la campagne, les exercices & la libe avoit un grand goût pour le mérite, de q eſpèce qu'il fût, & quelque part qu'il le t Elle ſe réſolut de ſe ſervir de toutes ces i tions ou indifferentes ou loüables pour lui un piége qu'elle crut innocent, auſſi-bien c perſonnes de piété qu'elle conſulta. Elle d'embellir une Maiſon de campagne, en y des Jardins d'une extraordinaire beauté, & des eaux avec un artifice admirable. Com avoit l'eſprit inventif, elle fit ſon plan de tel te, qu'il n'y avoit rien alors dans le Ro qui pût approcher de ce qu'elle avoit imagi le ſe trouva capable de donner de ſa main l ſeins des Jardins & des Machines. Elle en & conduiſit ce grand ouvrage, & y réüſſit te qu'il n'y a pas encore a préſent un Jar France, hors les Maiſons Royales, d'un go grand ou mieux entendu. La dépenſe, q petite par rapport à l'Ouvrage, fut trés-

Mais cette vertueuſe Dame étoit réſoluë d'achetter à quelque prix que ce pût être le ſalut de ſon époux. Elle fit entrer dans ſon deſſein toutes les commodités néceſſaires pour les exercices & pour les jeux d'addreſſe. Elle attacha à ſa Maiſon des gens d'eſprit, ſavans, d'humeur & de converſation agréable; & par-là elle tira peu à peu de la Cour celui que Dieu lui avoit donné pour le ſanctifier.

Il commença donc à s'abſtenir du mal, à proportion qu'il s'éloignoit des occaſions. Elle prenoit toutes celles qui ſe préſentoient de faire paſſer des ſages avis. Mais rien ne ſervit tant à ſon deſſein qu'une grande maladie qui lui ſurvint à elle-même. Les exemples de ſageſſe qu'elle avoit toûjours donnés à ſon mari, ceux qu'elle lui donna dans cette maladie par ſa patience & par ſon égalité, & la crainte de perdre la perſonne qu'il aimoit & qu'il eſtimoit le plus, le frapèrent d'une telle confuſion de la vie qu'il avoit menée juſqu'alors, qu'il rompit ſes liens, & commença d'entrer dans la pratique de la vertu.

Il avoit alors quarante ans, & ce fut la prémière conſolation de ſa vertueuſe Compagne, après dix-huit ans de patience. Il ſe contenta durant pluſieurs années d'une vie aſſez commune, tandis que ſon épouſe encore plus chargée du ſoin de ſon ame propre que de celle de ſon mari, continuoit à s'occuper de plus en plus de ſes devoirs, & à s'en inſtruire à fonds dans la méditation de la Loi de Dieu, & dans les inſtructions publiques & particulières.

Elle avoit compris que chacun eſt obligé non ſeulement de s'éloigner de tout mal, mais encore de tendre à la perfection. Mais, comme elle remarquoit en ceux qu'elle conſultoit pour ſa conduite de la diverſité & même de l'oppoſition en pluſieurs rencontres, elle ſe crut obligée de s'éclaircir. Elle ſe ſentoit prévenue en faveur de

trait propre à reclamer par son honnête
travail. Elle ſçavoit qu'il étoit dans u
tion ſemblable à celle qu'elle ſentoit ſ
matières qui lui paroiſſoient douteuſ
comme ſon deſſein n'étoit pas d'être fla
étoit un peu ſuſpect par la raiſon de le
tion commune. Elle le conjura donc
re pleinement de la Doctrine de l'Egliſe
parler enſuite de bonne foi. „ Il ne
„ dit-elle à ce Théologien, de cherch
„ Pères des paſſages favorables à no
„ mais d'en tirer tout ce qu'on y peut
„ les points conteſtés." Le Docteur li
eſprit la revuë de ſes études, en entrep
velles, & après quelques années de trava
dit compte de tout. Le réſultat fut q
inſtruit en cherchant à l'inſtruire, & q
changer d'avis. Sur les preuves qu'il a
le tira la même conſéquence, & marcha
mort dans la voie étroite qu'on lui a
trée, au préjudice de ſes inclinations
intérêts, uniquement attaché à Dieu
Vérité, & à ſon Egliſe qui en eſt la Dé

SON époux entra ſans peine dans

MESURE que ſa piété augmentoit, il avoit
lée plus haute de la vertu de ſon épouſe. Il
itit enfin à ne la regarder plus comme ſa
, mais comme ſa ſœur, & la reſpecta com-
pouſe de notre Seigneur Jéſus-Chriſt.
LE tomba malade à la mort. Il ſavoit com-
a converſion avoit coûté de peines & de lar-
cette fidelle Compagne, & combien elle lui
itile pour ſon avancement dans la piété. La
de la perdre lui ouvrit les yeux ſur la feu-
rfluité pour laquelle il eût conſervé quelque
e. Il s'étoit fait autrefois, avec beaucoup
penſe, un Cabinet de Tableaux des meilleurs
es. Il fit vœu d'en vendre pour cinquante
écus, & d'en donner le prix aux pauvres,
ue Dieu lui conſervât par miſéricorde le ſe-
qu'il lui avoit donné dans cette vertueuſe
agne dont il ſe croyoit indigne, ſoit qu'il le
ât par juſtice. C'étoit un vœu de reconnois-
& de ſoumiſſion tout enſemble. Dieu lui
ſa Compagne, & la lui conſerva durant
-deux ans.
NDANT tout ce tems ils ne firent que s'ani-
un l'autre dans toutes ſortes de bonnes œu-
& particulièrement dans les œuvres de miſé-
, & ils ſe prévenoient avec une charité at-
dans tous les témoignages d'une amitié &
confiance toute chrétienne.
eurent toûjours les mêmes maximes, les
ſentimens, les mêmes déſirs, les mêmes

s'avertirent reciproquement de leurs de-
avec douceur, avec liberté, avec fermeté.
avoit près de cinquante-quatre ans qu'ils
enſemble, quand cette vertueuſe Dame
malade d'une langueur qui la mena inſenſible-
une hydropiſie de poitrine. Elle regar-
te langueur comme le ſignal de ſon départ
nde. Elle fut en cet état ſix mois & demi,

ſans laiſſer voir au Duc ſon mari aucun des ſignes qui auroient pu lui faire craindre la perte dont il étoit menacé.

La Ducheſſe étoit arrivée à ſoixante & quatorze ans malgré deux grandes maladies, de continuelles infirmités, & toutes les fatigues que ſa charité lui avoit fait ſouffrir pour le ſervice du prochain. Malgré tout cela ſa taille &. ſa voix s'étoient conſervées dans un âge ſi avancé. Elle avoit l'eſprit auſſi libre, & le courage auſſi grand & auſſi ferme qu'elle l'avoit eu durant ſa plus grande vigueur.

Quinze jours avant ſa mort, elle ſentit que ſon jour approchoit. Comme elle n'étoit pas dans le lieu qu'elle avoit choiſi pour ſa ſépulture, elle dit à une perſonne de ſa confidence: „ Il eſt tems de porter mon corps à ſa dernière „ demeure. Il y aura moins de ceremonies à l'y „ porter vivant que mort. "

Cette penſée lui continua pendant tout le chemin, lequel ſe fit dans ſon eſprit comme ſi elle eût aſſiſté à ſon convoi, ſe regardant comme ſi elle eût été déjà morte, & en effet elle l'étoit dans ſon cœur, ne paroiſſant plus avoir aucun attachement à rien, c'eſt pourquoi quand on voulut la rejouir à la vuë de Liancourt, elle dit que cela ne la touchoit point du tout, & que par la miſéricorde de Dieu, elle n'avoit plus de ſentimens que pour les choſes du ciel, & non pour celles de la terre.

Le lendemain qu'elle fut arrivée, faiſant entendre au père Desmares qu'elle devoit mourir bientôt, lui dit: *Hé bien, mon bon père, je ſuis venuë ici afin que vous m'aidiez à aller aux nôces de l'Agneau.* Regardant la vie éternelle, comme ces nôces de l'Evangile où nos ames doivent être parfaitement unies à Jéſus-Chriſt, leur véritable époux, pour toute l'éternité.

On lui demanda ſi la penſée de la mort ne lui faiſoit point de peine: *Non*, dit elle, *je la regarde com-*

comme un voyage que j'irois faire à la Rochegiuon. Cependant elle avoit beaucoup appréhendé la mort toute ſa vie, mais, ſelon la grace que Dieu fait ordinairement aux juſtes au tems de leur mort, cette appréhenſion ſe changea en eſpérance.

Ce n'étoit pas néanmoins qu'elle ne fût fort humiliée ſur elle-même, & que les jugemens de Dieu ne lui paruſſent redoutables; mais elle mettoit Jéſus-Chriſt entre Dieu & elle. *Quiconque croira en lui*, diſoit-elle, *ne perira point, mais il aura la vie éternelle.* Ces paroles donc qui lui étoient ſouvent préſentes lui ôtoient ainſi toute crainte, parce-qu'elles la lioient à Jéſus-Chriſt, qui eſt mort pour ôter aux Chrétiens l'horreur de la mort par la confiance qu'ils doivent avoir en ſa mort, & la prière qu'il fait ſans ceſſe pour eux dans le ciel.

Ainsi elle avoit tout enſemble & la pénitence & la confiance dans le cœur.

Pour la confirmer dans les ſentimens de ſa pénitence, on lui avoit raporté ces paroles que ſaint Auguſtin dit à l'occaſion de la mort de ſa mère: *malheur à la vie même la plus loüable, Seigneur, ſi vous la jugez à la rigueur.* „ Que ſera-ce donc, nous „ dit-elle, de la mienne, qui a été ſi éloignée de „ celle de ſainte Monique."

On ajouta que ſaint Auguſtin lui même, qui avoit été innocent depuis ſon bâtême, avoit néanmoins voulu mourir pénitent, ce qui étoit juſtement lui dire ce qu'elle ſouhaitoit qui ſe paſſât en elle, & elle nous le témoigna aſſez par l'élevation de cœur qu'elle fit à Dieu là-deſſus pour lui en demander la grace.

Mais afin de ſoutenir en même tems en elle la confiance, qui doit être inſéparable de la pénitence chrétienne, on la fit ſouvenir d'un paſſage de ſaint Grégoire le grand, & qui l'avoit autrefois fort touchée: *Nôtre refuge aſſuré*, dit ce père, *& notre eſpérance ſolide, c'eſt que nous ſommes une même choſe avec celui en qui le Prince de ce monde a voulu*

chercher à redire ; mais il n'a jamais pu y rien trouver. „ En effet, reprit-elle, hors ce re-„ fuge, qui pourroit subsister au jugement de „ Dieu, mais si Jésus-Christ est ainsi pour nous & „ avec nous par la communication qu'il nous „ fait de ses merites qui pourroit être contre „ nous?"

TOUT entroit ainsi dans son cœur avec une facilité merveilleuse qui marquoit combien elle y étoit préparée.

LE Dimanche avant sa mort ne pouvant plus aller à l'Eglise, elle voulut entendre pour le moins la sainte Messe en esprit, & pour cela dans le tems qu'on la disoit à l'Eglise, elle se la fit lire, s'y appliquant avec le même recueillement, que si elle eût été présente à l'Eglise.

C'ÉTOIT le quatrième Dimanche d'après la Pentecôte, & quand on auroit eu à choisir un Office & des prières propres à son état & à ses dispositions, on n'auroit peut-être pas pu le faire mieux en toute l'année. Voici les paroles de l'introïte:

LE *Seigneur est ma lumière & mon salut, qui pourrois-je craindre? le Seigneur est le protecteur de ma vie, de qui aurois-je peur? lorsque les méchans s'avancent vers moi pour dévorer ma chair, les ennemis qui m'affligent sont eux-mêmes devenus foibles & sont tombés.*

ELLE se fit répéter plusieurs fois ces paroles, mais posément & avec des entre-tems considérables pour se donner le loisir d'en nourrir son cœur, & paraphrasant elle-même ces dernières paroles, elle disoit: *les Démons s'avancent pour dévorer ce qu'il y a de charnel en moi, ils veulent comme des ennemis m'affliger & me perdre, mais ils sont foibles & tomberont, parce-que Jésus-Christ les a vaincus, & que je mets en lui toute ma confiance. Non*, ajouta-t-elle quelques momens après : *quand tout l'enfer m'assiégeroit mon cœur ne sera point dans la crainte*, & demeurant encore un peu de tems en silence, com-

me

me pour attirer de plus en plus en elle la plénitude de l'esprit qui la faiſoit parler de la ſorte, elle ſe fit encore répéter l'introïte, diſant avec une nouvelle confiance: *le Seigneur eſt ma lumière, & il m'a appris qu'il ni a rien à craindre pour ceux qui ſont à lui, il eſt mon ſalut, & il me delivrera de mes ennemis, il eſt plein de miſericorde, c'eſt mon protecteur, mon réfuge, mon Seigneur & mon tout, mon eſperance eſt en lui, je ne ſerai point confondue.*

Mais elle diſoit tout cela d'une manière ſi modeſte & même d'un ton ſi bas qu'il n'y avoit que le Prêtre qui l'aſſiſtoit qui la pût entendre: encore jugeoit-il qu'elle ſe retenoit beaucoup, & que Dieu envoyoit plus dans ſon cœur qu'elle n'en exprimoit par ſes paroles.

L'Epitre de ce même jour parloit de la gloire que Dieu doit découvrir en nous, & du gémiſſement où ſont cependant les vrais Chrétiens, en attendant l'effet de l'adoption des enfans de Dieu & dans leurs ames & dans leurs corps, par l'union parfaite qu'ils doivent avoir avec Jéſus-Chriſt dans l'autre vie.

Elle répéta pluſieurs fois ces paroles comme en étant vivement touchée: *la gloire, que Dieu doit découvrir en nous, eſt la liberté des enfans de Dieu, ceux qui ont l'eſprit de Dieu ſoupirent après cette liberté.* Et faiſant reflexion que cette vie n'eſt que miſère & pour le corps & pour l'ame, *nous ſetons delivrés de tout cela*, diſoit-elle, *& conſommés par l'union parfaite que nous aurons avec Jéſus-Chriſt. Voilà, mon Sauveur, ce que j'attens de votre miſericorde & après quoi je ſoupire.*

Les paroles du Graduel qui étoient encore à ſouhait lui donnèrent occaſion d'exprimer de nouveaux ſentimens de pénitence ſur elle-même, & de confiance en Jéſus-Chriſt. Ce verſet, *Sauvez moi, Seigneur, par votre juſtice.* „ Que ce ſoit „ en effet par votre juſtice, reprit-elle, car je ne „ vous alléguerai pas la mienne, n'y ayant en moi

„ que misère & sujet de confusion, mais votre
„ justice, Seigneur, voilà ce que je vous allègue
„ & en quoi je mets ma confiance. "

Elle étoit si occupée de ces sentimens de pénitence & de confiance qu'elle ne fit pas grande attention sur l'Evangile qu'on lui lut dans la suite de la messe, elle dit seulement sur ces paroles qui sont à la fin: *Et subductis ad terram navibus relictis omnibus secuti sunt eum:* „ Mon Seigneur Jésus-
„ Christ, que je quitte tout & la vie-même pour
„ vous suivre.

Elle commença ce jour-là seulement à faire entrevoir à Mr. le Duc de Liancourt, son mari, quel étoit le danger de son mal; & ce ne fut pas en lui prononçant le nom terrible de la mort, qu'elle lui épargna toujours, à cause de la grande appréhension qu'il en avoit, mais elle lui parla des amitiés chrétiennes; & pour l'appliquer à faire attention qu'elles ne se bornoient pas à cette vie & qu'elles duroient encore après, elle le fit ressouvenir de *Madame Delinieres* qui les avoit tant aimés & qui les aimoit sans doute encore beaucoup, quoi qu'elle ne fut plus de ce monde.

Elle vouloit bien s'exprimer de la sorte pour faire justice au cœur de *Madame Delinieres*, qui étoit également digne de les aimer & d'être aimée d'eux. Une autre personne parla de sa mort qui a été si précieuse devant Dieu & devant les hommes, & de l'honneur que *Mr. & Madame de Liancourt* lui ont fait de vouloir qu'elle fût enterrée dans la Cave, où ils devoient être enterrés eux-mêmes. Et ce fut là une occasion qu'il étoit aisé de prévoir, parce qu'ils avoient coutume, quand on parloit de ce lieu-là, de parler aussi de la résurrection & de la joie qu'ils auroient de ressusciter ensemble. Surquoi *Madame de Liancourt* dit à Mr. son mari: *Hé bien*, Monsieur, *elle nous attend donc, & ne serions-nous pas bienheureux d'être avec elle.* Il vit assez ce que cela vouloit dire, mais

diffi-

ſſimulant ſa douleur, ou ne la ſentant pas à cet ſtant, comme s'il eût été charmé par toutes les ıoſes enlevantes que lui diſoit ſa chère épouſe, il ırniſſoit de ſa part à la converſation avec une ıtière liberté en apparence, & diſoit auſſi plu-ɛurs bonnes choſes. On ne s'en ſeroit pas éton-ɛ dans un autre tems, mais il y avoit ſans doute ı cette occaſion une providence de Dieu toute ırticulière, qui gouvernoit ainſi le cœur & la ngue de l'Epoux, pour faire voir par-là à l'E-ouſe le ſujet qu'elle avoit d'eſpérer, que Dieu, our qui ſeul elle aimoit Monſieur ſon mari, le ıutiendroit ſans doute dans ſon affliction & lui ı feroit faire bon uſage

ELLE ne crut pourtant pas ni ce jour-là, ni le ındi & le mardi ſuivant, qu'elle dût lui parler ou-ertement de ſa mort; & au contraire elle lui ca-hoit avec un extrême ſoin & une nouvelle atten-ion ſon enflure, qui en étoit une marque bien vi-ible; & nous admirions ſon addreſſe pour y réüſ-ir, car dès que Mr. ſon mari n'y étoit plus cette ınflure nous paroiſſoit à tous, mais dès qu'il reve-ıoit elle accommodoit ſi bien ſa converture que 'enflure ne paroiſſoit presque plus. Il en étoit de nême de ſes douleurs, car quoi qu'elle en ſouf-rît de très-grandes, elle ſe contraignoit tellement levant lui qu'il ne s'en appercevoit presque point, aiſant paroitre au contraire un viſage content, & yant ſes agrémens ordinaires comme ſi elle eût été ans la meilleure ſanté du monde.

MAIS ſon mal augmentant toûjours elle crut levoir enfin parler à Mr. ſon mari de leur ſéparation plus ouvertement, & ménager tous les nomens qui lui reſtoient, pour s'y préparer l'un & l'autre tout de bon. Nous la croyons ſi mal que nous euſſions voulu qu'il ne fût plus retourné dans ſa chambre; mais la charité toute vivante de ſon amitié conjugale lui donna des forces qui pa-rurent par la ſuite au-deſſus de la nature: elle de-

man-

manda donc elle même à le voir au retour d'un pélérinage qu'il faiſoit dans une Paroiſſe voiſine.

Elle avoit reçu la veille le Sacrement de l'Extrême-onction ſans qu'il le ſçût. Elle commença donc par lui faire quelque excuſe d'avoir ainſi contre ſon ordinaire fait quelque choſe ſans lui en parler. Ce prémier abord & au ſouvenir de l'extrême-onction *Mr. le Duc de Liancourt* fut ſaiſi, & nous le voulûmes retirer de-là pour épargner à l'un & à l'autre les extremités où l'on ſçait que l'on eſt expoſé par la tendreſſe dans une occaſion ſi pénible, mais elle nous en empêcha elle-même, en diſant: „ laiſſez nous enſemble, je vous „ prie; " & ſe tournant vers Mr. ſon mari elle lui dit: „ il n'eſt pas tems, Monſieur, de nous attendrir, je vous aſſure que de ma part je n'ai préſentement de tendreſſe que pour votre ſalut éternel, " ce qu'elle répéta deux fois: „ non Monſieur, je n'ai preſentement de tendreſſe que pour „ votre ſalut éternel. " Monſieur ſon mari, à ces paroles dites avec tant de vivacité, ayant un peu repris ſes eſprits, elle lui dit, mais d'un air libre & d'un ton même plein d'agrément: „ Vous ne devez par douter que tout ce que l'on peut faire „ dans l'autre vie pour les perſonnes que l'on aime, je ne le faſſe pour vous. " Ajoutant d'une voix humble & après une petite pauſe: „ ſi Dieu „ me fait miſéricorde. "

Elle aperçut le père Desmares fondre en larmes comme Mr. ſon mari. Elle lui dit: „ Quoi, „ mon père vous pleurez, vous que je croyois „ devoir conſoler Mr. de Liancourt. Pour moi, „ graces à Dieu je ſuis en paix. Peut-on être faſchée d'aller voir Jéſus-Chriſt? Si l'on a quelque choſe à mettre ſur ma tombe, il faut que „ ce ſoit: " *Je crois que mon Redempteur eſt vivant & je le verrai en ma chair.*

Puis elle dit à Mr. ſon mari: „ il y a bien „ de l'apparence que nous ne ſerons pas ſéparés „ long-

gtems, car à l'age que nous avons l'un & tre celui qui demeurera le dernier ſuivra ntôt l'autre. Je m'en vas c'eſt dans l'eſpérande vous revoir dans peu de tems & je le ſoute de tout mon cœur."

vigueur revint tout à fait à Mr. de Lian-, & ce ſouhait ſurtout que Madame ſa femenoit de faire le pénétrant vivement, il lui „ qu'il ne vouloit donc plus penſer qu'à ſe dre digne de la ſuivre bien-tôt dans le ciel, il en demandoit à Dieu la grace, & que ſi eu voyoit qu'il dût être infidèle aux bons ſenens qu'il lui mettoit préſentement dans le ur, il le fit mourir à l'heure même, mais il eſpéroit que Dieu le ſoutiendroit, & qu'il oit ſes amis de ne le point abandonner (il nomma quelques-uns) & de l'aider, non à ſe conſoler, parce qu'il ne vouloit plus oir aucune conſolation ſur la terre, mais à re chrétiennement le reſte de ſes jours, ur pouvoir achever ſa pénitence dans l'ordre Dieu, & aller en lui rejoindre bien-tôt ſa ere femme qui l'y attendroit."

dit encore pluſieurs autres choſes également iennes, & où il étoit manifeſte que Dieu le noit: néanmoins ceux qui étoient auprès appréhendant, que cela ne pût pas durer tems de même, tendoient toûjours à les fé- au plûtôt; mais *Madame de Liancourt* l'em- encore, en diſant: „Pourquoi voulez vous us ſéparer? laiſſez nous plûtôt employer le u de tems qui nous reſte. C'eſt que vous réhendez que nous ne nous attendriſſions, je vous aſſure encore une fois, que cela n'eſt int, & que tout l'attendriſſement, que j'ai ſur . *de Liancourt*, ne conſiſte qu'en la joie de ir les graces que Dieu lui fait; mais vous yez bien que cet attendriſſement me doit con- er & ne me peut pas nuire."

En-

Ensuite elle lui parla avec sa modestie ordinaire du lieu où elle pensoit qu'il seroit le mieux pour achever son pélérinage, & de l'espérance qu'elle avoit que Dieu l'y soutiendroit avec le secours des personnes qui s'y étoient retirées & de quelqu'autres de leurs amis qui voudroient bien l'y accompagner.

Surquoi Mr. son mari ayant dit: „ qu'outre „ tout cela son corps y seroit enterré, & qu'ainsi „ ce lui seroit une consolation d'être en quelque „ façon toûjours avec elle, oüi, répondit-elle, „ c'est encore quelque chose." Mais comme si elle eût voulu purifier ce sentiment, & lui donner pourtant la consolation qu'elle seroit toûjours avec lui, & d'une manière même plus avantageuse, elle lui dit: „ Nous nous sommes bien aimés, mais „ notre amitié ne cessera pas par la mort. Ce qui „ est sensible dans l'amitié des chrétiens est ce „ qu'il y a de moins considérable, ce qui l'est da„ vantage c'est sans doute la charité, ce seroit „ être fous que de ne pas s'en contenter." Cette expression échappa à la véhémence de son sentiment, ce qu'elle répéta deux fois, tant elle en étoit vivement pénétrée. Et puis elle lui dit quelque chose tout bas, & nous avons sçu depuis que ce fut qu'il y avoit longtems qu'ils vivoient ensemble comme frère & sœur, & qu'ainsi ils avoient commencé par là à purifier leur amitié de la part que les sens y pouvoient avoir & qu'il falloit que cela se consommât par la mort.

Je ne raporte pas plusieurs choses que lui répondit Monsieur son mari, mais je ne dois pas omettre cette parole sortie de son cœur affligé „ qu'il „ appréhendoit de l'avoir aimée avec excès & que „ ce ne fût pour le punir que Dieu la lui vouloit „ ôter, hé bien lui dit-elle ce sentiment est bon." & regardant les excès qui sont inévitables dans les amitiés des hommes en cette vie, comme autant de superfluités qui empêchent la beauté de l'image

de

de Dieu en nous, elle ſe ſervit d'une expreſſion commune, pour marquer qu'elles devoient être ôtées; „ Dieu veut, dit-elle, rabotter ce qu'il „ y a eu d'imparfait dans notre affection, entrons „ donc dans ſes deſſeins, & rappellez vous „ ce ſentiment toutes les fois que la douleur de „ notre ſéparation vous reviendra."

Comme il n'y avoit plus moyen de les laiſſer enſemble plus longtems, & que c'étoit même une choſe extraordinaire qu'ils euſſent pu ſe ſoutenir tout ce tems-là ſans affoibliſſement, nous les ſéparâmes, & eux-mêmes virent bien que cela étoit enfin dévenu néceſſaire.

Monſieur ſon mari la vit encore pluſieurs fois le reſte de la journée, ne trouvant de force qu'à l'entendre parler; & il eſt vrai que rien ne pouvoit être plus conſolant & plus fortifiant que tout ce qu'elle lui diſoit.

Elle avoit la mort ſur les lèvres, & quand Monſieur *le Duc de Liancourt* n'étoit point auprès d'elle, nous la croyons presque dans l'agonie, mais dès qu'il paroiſſoit, ce qu'elle avoit de reſte de vie ſe ramaſſoit tout ſur ſon viſage avec une nouvelle grace, qui lui donnoit la force de ſoutenir jusqu'à la fin cette fidelle épouſe pour un époux, qu'elle ne pouvoit ceſſer un moment d'aimer pour ſon ſalut.

Les choſes qu'ils ſe dirent dans ces petites entrevuës ne furent que les mêmes en ſubſtance qu'ils s'étoient dites dans le prémier entretien dont nous avons parlé: c'eſt pourquoi je ne m'arrêterai point à en repéter aucune en particulier.

Le ſoir étant venu, on crut devoir empêcher qu'il ne vint plus la voir, & en effet elle commençoit à entrer dans une eſpèce d'agonie qui dura toute la nuit, & jusqu'à ſept heures du matin qu'elle finit ſa courſe, ſans avoir perdu un ſeul moment la liberté de l'eſprit ni l'uſage de la parole, paſſant ainſi de clarté en clarté, & de bénediction

en

en tems le don de perſévérance & tou
une humilité, qui paroiſſoit ſans dout
Dieu la donne quand il veut exaucer.

Elle voulut qu'on témoignât à ſes D
qu'elle ſe recommandoit à leurs prièr
leur demandât pardon de toutes les fau
gardoient leur ſalut & où elle pou
manqué.

Elle ordonna qu'on dît à Meſſieur
enfans, & à Mademoiſelle ſa petite
leur ſouhaitoit la benediction de Dieu
de le craindre, de l'aimer, & de le
leur vie.

Elle pria auſſi qu'on aſſurât Mada
ſœur qu'elle l'honoroit & l'aimoit vérita
qu'elle n'avoit jamais eu dans toute la
procès la moindre altération contre el
Dieu lui faiſoit miſéricorde elle le prie
le dans le ciel comme elle s'en étoit acc
ſoin ſur la terre tous les jours de ſa vie.

Avant que de recevoir le ſaint V
voulut accuſer à ſon Confeſſeur les prin
tes de ſa vie, quoi qu'elle l'eût fait tro
paravant; elle renouvella auſſi les v

Elle ne pouvoit souffrir qu'on eût bonne opinion d'elle. Comme elle étoit profondement humiliée dans son cœur, elle eût voulu que tous les autres n'eussent vu comme elle que les sujets qu'elle avoit de s'humilier: c'est pourquoi quand on lui parloit des graces que Dieu lui avoit faites dans tous les tems de sa vie de vouloir être à lui, & en particulier de la patience qu'il lui donnoit dans son mal, elle rejettoit tout cela tout d'un coup & il paroissoit qu'on lui auroit fait bien plus de plaisir de la condamner que de la louër. Toute sa vie elle avoit été éloignée de la fausse gloire, mais à la mort elle avoit de l'horreur qu'on la loüât sur des sujets même qui le méritoient.

Il y avoit déjà longtems quelle connoissoit que les Chrétiens ne doivent point embellir leur prison, ni rien faire qui les attache à la terre, qui est un lieu pour eux d'amertume & de pénitence: c'est pourquoi elle avoit eu bien de la peine d'avoir tant embelli sa maison de Liancourt: & dans ses derniers jours, elle nous en parla encore avec un nouveau regret, quoi qu'il y eût plusieurs années qu'elle n'y faisoit plus rien que l'entretenir. On sçait aussi quelle avoit été la droiture de ses intentions en embellissant cette maison: les plus sages l'en avoient loüée, & peut-être que Dieu lui-même ne l'avoit pas désapprouvée; mais à la mort où l'on voit les choses plus purement & plus clairement, on appréhende pour celles-mêmes que l'on avoit cru permises, lorsque l'on ne les voyoit que dans le trouble & dans l'obscurité de la vie du monde, quelque soin qu'on puisse avoir de veiller sur soi-même.

A mesure que les derniers momens s'approchoient on voyoit qu'elle se réünissoit de plus en plus à Jésus-Christ, rendant ainsi son ame à celui qui l'avoit sauvée. Elle sentoit même le bonheur qu'il y avoit de mourir, & elle avoit un extérieur si édifiant que bien loin qu'il y eût la moindre hor-

Seigneur, à invoquer la ſainte Vierg
Anges, & en particulier ſaint Michel
elle rendit ſon ame à Dieu le Jeudi à
matin, le 14. Juin 1674. ayant paſſé t
en agonie, mais ſans autre changemen
grand air de majeſté, de douceur &
ſur ſon viſage & dans toute ſa perſo
au Duc ſon époux d'humbles & ſage
plan de la vie qu'il devoit mener après
tion, qui ſe terminoient tous aux de
état dans ſa maiſon & dans ſes terres,
expédiens pour multiplier les œuvre
corde à proportion de la diminution d
Il la ſuivit de près, comme elle l'avoi
il ne lui ſurveçut que ſept ſemaines.

TELLE fut la pratique de Madame
de Liancourt, à l'égard du plus grand
de la ſociété civile.

POUR ce qui eſt de l'éducation d
elle n'eut qu'un fils, & de ſon fils un
Elle éleva le Comte ſon fils de ſort
dans le monde, pénétré de cette max
compriſes toutes celles qui regardent
de la vie de tous les hommes, ſans

plus que tout le reſte enſemble. Comme il étoit un jour preſſé d'une violente colique, on propoſa à cette Dame une perſonne qui guériſſoit ces maux par des Oraiſons. Surquoi craignant quelque ſuperſtition, elle dit: „ J'aime mieux que „ mon fils meure, que de le voir guérir par des „ moyens qui ne ſont pas ſelon l'ordre de Dieu." Il fut tué fort jeune, ſervant comme volontaire à la tranchée d'une Place aſſiégée, y étant accouru avec pluſieurs autres gens de qualité, à l'occaſion d'une ſortie des Aſſiégés.

POUR la Princeſſe de Marſillac ſa petite-fille, elle la fit élever dans le Monaſtère de Port Royal, célèbre pour la régularité & pour l'éducation des enfans, où elle l'amena en 1653. Elle l'en tira à l'âge où l'uſage des Monaſtères, qui ſuivent la Règle de ſaint Benoît, défend de garder des filles quand elles ne ſont pas réſoluës de prendre le Voile; non que la jeune héritière, nonobſtant les grands biens qui la regardoient, ne témoignât un grand déſir d'être Religieuſe, mais parce qu'elle étoit jeune, & que la Dame ſon ayeule avoit pour maxime de ſe défier du ſexe, ſurtout en un âge où l'on ne ſe connoit pas encore, & dans une matière où l'on ne peut trop ſe connoitre & trop s'éprouver avant que de s'engager. Car pour le Monaſtère, elle en connoiſſoit trop la ſageſſe & le parfait desintéreſſement pour craindre qu'on y induisît ſa petite-fille à rien au-deſſus de ſes forces par aucun motif humain. Elle l'en tira donc, pour s'aſſurer ſi lui faiſant voir un monde choiſi, incapable de lui rien porter dans l'eſprit qui pût altérer la pureté de ſes mœurs, ou affoiblir les maximes dans leſquelles elle avoit été élevée, & lui donnant auprès d'elle toute la liberté qu'une exacte bienſéance peut permettre, elle conſerveroit, après un tems raiſonnable pour cette épreuve, le même déſir qu'elle avoit témoigné, de ſorte qu'on y pût prendre confiance. On verra

dans

dans la ſuite ſi l'intérêt & le déſir de s'agrandi quelque alliance extraordinaire eut part à épreuve.

Elle prit ce tems pour faire connoître à jeune perſonne ce monde dans lequel elle po avoir à vivre; ce monde qu'on ne peut p point haïr ſans ceſſer d'aimer Dieu; ce mond l'on ne conſerve jamais des mœurs & des r mes dignes du Batême, qu'avec beaucoup d gilance & de peine, & par une protection ſing re de Dieu.

Tout cela ſoûtenu par l'exemple conti par l'application, & par les principes de mi de bienſéance, & de foi, & ſur tout par l'éloi ment de tout ce qui pouvoit en balancer ou a blir l'impreſſion, fit ſon effet pour rendre le n de ſuſpect à cette jeune perſonne, & pour la ſoudre à prendre contre lui toutes les précaut néceſſaires. Mais tout conſidéré, la Ducheſſe ayeule crut la devoir marier.

Dans ce deſſein elle prévit que ſa petite- étant belle & fort riche, elle ne pouvoit manq d'avoir à choiſir entre les plus grands Pa Mais c'eſt ce qui faiſoit ſa peine, dans la cra où elle étoit de n'avoir pas toute la liberté choiſir ce qui lui convenoit. Son unique ambi étoit de trouver quelque homme de qualité fût propre à ſoûtenir l'éducation qu'elle a commencée, au moins qui ne prît pas à tâche la lui faire oublier: & dans cette vuë ſon grand ſoin étoit de ſe préparer un rempart co toutes les propoſitions qu'on lui pourroit fa ſur ces grands Partis qu'on regarde & qui ſe re dent les prémiers comme une fortune. & qui cette raiſon croient avoir droit de faire domi leurs mœurs, leurs goûts & leurs fantaiſies tout où ils entrent.

Le Duc ſon mari étant dans les mêmes diſp tions, ils acceptèrent avec joie un jeune Seig

d'u

d'une Famille illuſtre, de mœurs honnêtes & commodes, & de grande eſpérance. Il n'étoit pas auſſi riche alors qu'il l'eſt dévenu depuis: mais ce fut une des raiſons de leur choix, prévoyant qu'il en auroit d'autant plus de conſidération pour leur petite-fille, & plus de complaiſance pour leurs avis. Ils donnèrent donc leur parole au père de celui qu'ils regardoient dès-lors comme leur gendre, & lui donnèrent leur parole, afin que cet engagement leur ſervît d'excuſe & de défenſe contre les propoſitions qu'ils avoient prévuës.

Le cas arriva avant que leur petite-fille fût nubile: & l'expédient, qu'ils avoient préparé, les défendit des deux plus grands Partis du Royaume, l'un pour la naiſſance & les grands biens, l'autre pour les grands biens & la faveur.

Ce fut de celui-ci dont ils eurent plus de peine à ſe défendre: car on n'en eſt pas toûjours quitte en de ſemblables occaſions pour des remerciemens civils.

Celui qu'on avoit chargé de faire la propoſition, rendit compte de la réponſe. On rechargea cette propoſition d'offres très-avantageuſes, de la charge de Dame d'honneur de la Reine pour l'ayeule de l'épouſe prétenduë, du payement de quatorze cens mille livres duës par le Roi au Maréchal Duc ſon frère, dont elle étoit ſeule héritière, & de faire paſſer en parlement, avant tous les autres ſemblables brevets, le brevet de Duc que le Roi avoit accordé à ſon époux quand il étoit encore Prémier-Gentilhomme de la Chambre. Tout cela n'ébranla pas un moment ni l'un ni l'autre. Enfin le Prémier-Miniſtre parlant au Duc, & lui repréſentant qu'il devoit au moins conſidérer l'avantage de mettre à la Cour les vertus exemplaires en faveur, & d'y remettre en eſtime, en honneur, & en confiance pluſieurs hommes de merite fort aimés & fort eſtimés de ce Seigneur, que le malheur du tems & diverſes con-

jonctures fâcheuſes avoient rendu très-ſuſ
Cour; ce Seigneur ébloui de ces dernier
ges, qui dès-lors étoient les ſeuls capable
cher ſon cœur, fut ébranlé de ſorte qu'il
ba. Mais il ne voulut pas donner ſa pa
conſulter celle qu'il regardoit comme ſon
ſible, eſpérant d'ailleurs qu'elle ſeroit d
avis. Il lui en parla donc dans ce ſens, (
re, comme un homme qui ne doute plus.
ponſe fut ſans héſiter. „ Vous ſçavez, M
„ que je ne vous ai jamais desobéï: mais
„ nez moi ſi je vous dis que nous devo
„ achever de rompre les liens qui nous
„ encore au monde, que de les renou
„ Cour n'eſt pas un ſéjour propre à not
„ Nous ne la changerons pas. Ce n'e
„ nous à la vouloir ſanctifier, mais à fa
„ tence."

CETTE dernière parole remit le Duc
prémière diſpoſition, & ſa dernière rép
comme la prémière, qu'il avoit donné ſa
& que nul avantage, de quelque nature
être, ne pourroit jamais le conſoler s'il
manqué. Ainſi les propoſitions furent élu
mariage projetté fut accompli; la jeune
de Marſillac paſſa toute ſa vie à la Cam
à la Ville ſans venir à la Cour, dans u
innocence & une telle pureté de mœurs
ne voulut jamais voir les Comédiens du R
avoit mandés exprès & fait venir à grar
pour elle dans une Ville très-proche du li
demeure, & qu'ayant dans la ſuite conſ
complaiſance, aux inſtances que le Prince
ſillac ſon mari lui fit, de voir quelque rep
tion, elle en conſerva toute ſa vie le regr
perſonne lui fit lire un Roman, & elle
de douleur de l'avoir lu, qu'elle fit vœu
lire jamais; & s'en ſouvenant encore dans
nière maladie, elle pria une perſonne de

ſe ſçait, que ſi elle s'appercevoit qu'elle l'oubliât, au cas que Dieu lui rendît la ſanté, elle l'en fît reſſouvenir. Elle mourut à Paris très-jeune, n'ayant pas encore vingt-quatre ans accomplis.

Je l'ai vu pluſieurs fois à Paris & à la Campagne dans une ſimplicité & une modeſtie de vierge en ſes habits, en ſa coiffure, en ſon maintien, en ſes regards. Je la trouvois ordinairement dans la pratique actuelle & perpétuelle d'une maxime capitale pour la ſociété que la Ducheſſe ſon ayeule lui avoit inſpirée. Que le ſeul moyen de mener ſur la Terre une vie ſupportable & tranquille, étoit de travailler continuellement à tenir ſon cœur dans ſa main, ſoumis & préparé à toutes les ſervitudes de ſon état. Je lui ai donc toûjours vu un viſage égal & tranquile, ſans éclat de joie & ſans abattement, aimant la compagnie des gens de merite, & affable à tous, à chacun ſelon ſon rang.

Telle fut la conduite de cette Dame pour l'éducation des enfans, & tel le ſuccès de cette conduite pratiquée ſur les ſiens de l'un & de l'autre ſexe. Il n'y eut aucune maxime dans la morale chrétienne la plus pure qu'elle ne leur inſinuât, dont ils ne viſſent l'exemple & la pratique dans ſa vie. Elle les leur faiſoit remarquer dans ſes amis, & elle convainquoit leur raiſon, ſelon leur âge, leur portée & les occaſions, de la juſtice & de la verité de ces maximes. Et elle ſe fit un devoir capital de ſoutenir tout cela dans ſes enfans tant que Dieu les lui conſerva, perſuadée que hors les pratiques extérieures, indifférentes pour l'eſſentiel, il ne doit y avoir ni à la Cour, ni à la Guerre, ni dans toute la ſociété civile, ni dans les affaires publiques, ni dans les particulières, aucunes autres maximes que les Evangeliques, & qu'on ne doit pas tant travailler à les enſeigner aux enfans, qu'à les en perſuader & à les leur faire aimer & honorer, & qu'avec tout cela l'on ne

par le refus qu'elle fit d'une occasion si fa
leur repos, en profitant de tant d'autres
pour son propre aggrandissement & sa fort
dépens d'une plus grande sureté pour s
en quoi elle fut fort loüée par ceux mê
elle avoit compté les affaires pour rien e
raison de son propre salut.

Ce qui suit fera voir que ce n'étoit pas
rence pour ses amis qui l'avoit mise au-d
sentimens aussi naturels à eux qu'à
me. Elle étoit pour le moins aussi
de leurs affaires que des siennes propre
voyoit à leur nécessaire aux dépe
me du nécessaire de sa qualité, que
de son rang, même les plus raisonnable
dent tellement comme un nécessaire abs
peine ont-ils assez de tout pour ce néces
tendresse pour ses amis ne l'empêchoit pa
noitre leurs défauts: (car où sont les g
accomplis pour n'en pas avoir?) Mais e
noit dans une solicitude perpétuelle pour
tir de leurs fautes, & sur tout pour les
éviter, pour les ménager, pour éloigner
nir les occasions, & leur faisoit sentir le

ir pour eux, ne la rebutèrent point. Ména-
e tout perdre par un faux bruit qui courut,
ii paroiſſoit bien fondé, elle n'en fut point
lée.

: Maréchal Duc ſon frère étant ménacé de la
dans la maladie dont il mourut chez elle, el-
preſſa de faire un Teſtament, de crainte que
ant chez elle, on ne crut qu'elle l'en auroit
ché. Elle s'aviſa même de lui demander pour
aréchale ſon épouſe le don d'une Terre de
ante mille écus. Il refuſa ce don, comme
diciable à ſa ſœur qui étoit ſa principale héri-

Mais il ne put réſiſter à ſes inſtances réi-
, quoiqu'il trouvât les conventions plus que
ntes; & le Duc autoriſa le conſentement de
nme, & acheva de réſoudre le mourant à ce
déſiroient pour leur amie.

ANT aux affaires domeſtiques, ſon père l'en
inſtruit, & l'avoit trouvé capable d'entrer
les plus grandes affaires dès ſa jeuneſſe, com-
a été dit.

LE garda donc dès le commencement un
ordre dans ſa Maiſon; ne laiſſa ſouffrir par-
faute de payement; vendit & engagea ſes
ries pour payer les dettes qui paſſoient le
u, même quelques dettes du jeu du Duc
nari, qui diſſipa plus de dix-mille écus
e-la ce qu'ils pouvoient tirer de leurs Ter-
X tout cela avec d'autres expédiens n'ayant
ffis dans la ſuite, dès-qu'elle le vit en état de
urir avec elle à régler leur dépenſe ſur leur
u, elle l'engagea à conſentir à la vente d'une
de ſept cens mille livres, pour acquitter
les dettes qui s'étoient inſenſiblement accu-
s.

LE n'entreprit & ne ſoutint jamais de procès
ès avoir pris conſeil ſur ſon droit & ſur ſa
ence, & avoir propoſé des Arbitres. Si en
hant des preuves pour elle, elle en trouvoit

contre elle dans des affaires douteuſes, elle en faiſoit part à ſa partie adverſe & aux Juges, ne regardant jamais un procès comme véritablement gagné, que quand il n'y avoit eu ni déguiſement dans le fait, ni ſurpriſe ſoit pour le fonds, ſoit pour la forme. Si elle trouvoit des preuves déciſives en faveur de ſa partie adverſe, elle abandonnoit ſes prétenſions & ſe jugeoit elle-même à la rigueur. Elle ne faiſoit de ſollicitations que pour inſtruire ſes juges, ou pour les deſabuſer, leur ſçachant auſſi bon gré de la perte que du gain, dès que ſon droit pouvoit être revoqué en doute; perſuadée que Dieu ne donne pas la même lumière & la même capacité à tous, & que chacun doit être fidèle à ſa conſcience.

Mais on verra mieux ſa diſpoſition pour la juſtice & la charité dans deux exemples.

Un pauvre Gentilhomme avoit un procès contre elle; mais il n'avoit pas le moyen de ſubſiſter à Paris pour ſolliciter. Elle l'aida, & gagna ce procès. Il vint lui repréſenter que c'étoit par la faute de ſon avocat qui n'avoit pas fait une production, parce-qu'il ne lui avoit pu fournir de l'argent pour la faire. Elle lui en donna. Il fit ſa production, & le procès demeura indécis.

Les Gens-d'affaire de la Maréchale ſa belle ſœur prirent occaſion de lui faire un procès, à elle qui lui avoit fait faire un don conſidérable à ſes dépens par le feu Maréchal ſon frère: & ce don même fut l'occaſion qu'ils prirent pour ſuſciter ce procès. Il eſt inutile de dire en quoi cela conſiſtoit, puiſqu'on voit aſſez par le peu que j'en ai dit, ſi ce procès devoit déplaire, ſur tout à une bienfaitrice. Cependant, voici les meſures qu'elle garda. Elle demanda des Arbitres. Les Gens-d'affaires traverſèrent l'arbitrage, & il fallut ſe réſoudre à plaider. Alors elle pria ſa belle-ſœur que le procès n'altérât point leur amitié mutuelle. Quand il fut inſtruit, elle lui propoſa d'aller enſem-

emble ſolliciter leurs Juges, & leur témoigner en-emble qu'elles ne déſiroient d'eux autre choſe que 'être jugées ſelon la juſtice qu'elles leur deman-oient l'une pour l'autre, comme chacune pour oi. Malgré ce concert des deux belles-ſœurs ſi eau & ſi rare, les Gens-d'affaires de la Maré-hale qui n'entendoient pas ſon affaire comme la ducheſſe, trouvèrent des expédiens pour entrete-ir le procès. On convint d'Arbitres par devant esquels les avocats ſoutinrent chacun leur cauſe, a Ducheſſe préſente. Elle s'apperçut que ſon vocat étoit beaucoup plus habile que celui de a Partie. Elle l'en avertit, lui conſeilla de met-re ſes affaires entre les mains de quelqu'autre lus habile, & l'en preſſa. Enfin les artifices des ens-d'affaires de la Maréchale ayant prévalu, algré la reconnoiſſance de cette Dame & ſon mitié pour la Ducheſſe, & les Gens-d'affaires e celle-ci indignés, ayant laiſſé échapper dans es écritures, contre ſa défenſe expreſſe, des ex-reſſions trop vives & trop peu méſurées à ſon ré, elle adoucit ces expreſſions; fit elle-même ans la ſuite du procès pluſieurs écritures pour viter un ſemblable inconvenient; conſerva du-ant un procès plus long que ſa vie la même louceur, ſans interrompre d'ailleurs le commer-e d'honnêteté & d'amitié qu'elle avoit eu avec a belle-ſœur avant leur conteſtation; & témoi-na à la mort, que durant tout le cours de ce rocès qui duroit encore, & qui lui avoit cau-é tant de peines & de déplaiſirs, elle n'avoit as eu la moindre aigreur contre celle ſous le om de qui on l'avoit tant fait ſouffrir.

POUR ſes ennemis, elle ſécourut en ſécret un omme qui lui avoit manqué de fidélité, & qui toit tombé dans une infame duplicité à ſon gard.

SON Argentier l'avoit volée. Elle ſe conten-a de le congédier. Il fit durant la Guerre tout

ce qu'il put pour faire piller ſa maiſon. Enfin il tomba malade. Elle apprit l'état où il étoit & ſon extrême pauvreté. Elle en fit prendre grand ſoin par une voie ſécrette, & défendit qu'on lui dît que c'étoit elle qui l'avoit aſſiſté, à moins qu'on ne jugeât que cet avis fût néceſſaire ou utile pour le porter à renoncer à la haine qu'il avoit conçuë contre elle, & à demander à Dieu pardon de ſes fautes.

ELLE auroit pu regarder comme ſes ennemis ceux de quelques-uns de ſes amis. Mais elle eut toûjours autant d'attention à ne pas bleſſer les prémiers, qu'à ne pas manquer aux ſeconds; procurant la paix autant qu'elle pouvoit; préferant toûjours les moyens les plus doux; entrant dans tous les temperamens qui pouvoient compatir avec la vérité, la juſtice, & la ſincérité; comptant pour rien ce qui la touchoit en particulier, plus touchée du mal que ſe faiſoient à eux-mêmes ceux qui lui en faiſoient, que de celui qu'ils lui vouloient faire. Je ne dis rien en cela que je n'aie ou vu moi-même, ou appris des perſonnes qui ne la quittoient pas.

QUANT à l'uſage de ſes biens, il fut tout réglé ſur deux maximes. La prémière: „ Que nul „ le créature n'eſt maîtreſſe de rien à l'égard de „ Dieu, que ſous le bon plaiſir de Dieu & ſelon „ les règles de ſa bonté & de ſa miſéricorde pour „ toutes les créatures dont il eſt également père „ & conſervateur. Elle avoit donc compris que „ les riches, quoique propriétaires de tout le bien „ qu'ils poſſèdent ſelon les Loix, ne ſont devant „ Dieu propriétaires que de leur néceſſaire & de „ celui de leur famille ſelon la bienſéance chré„ tienne de leur état, mais ſeulement dépoſitai„ res de tout le reſte qui eſt le néceſſaire des „ pauvres, en faveur desquels Dieu le leur a „ donné pour le diſtribuër ſelon l'ordre de la „ charité.

SA

SA ſeconde maxime, qui n'eſt que la ſuite de la prémière, étoit; „ Qu'encore qu'on ſoit obligé „ de donner liberalement tout ce qu'on donne, & „ qu'on puiſſe préférer dans la diſtribution les „ gens de bien & ceux qu'on aime pour leur ver„ tu & leur merite, à tous les autres, il ne faut „ avoir égard ni au merite ni à l'amitié pour don„ ner plus, mais ſe régler ſur le néceſſaire de cha„ cun ſelon l'état où Dieu l'a mis. Elle avoit con„ clu de-là, qu'il faut plus donner à celui qui eſt „ mal ſain, qui ne peut ſe ſervir lui-même, qui a „ eu le malheur d'être élevé délicatement, qui a „ moins de force pour ſupporter ſes beſoins, & „ moins de talens & de reſſources pour ſe ſoute„ nir d'ailleurs, quoiqu'on l'aime & qu'on l'eſtime „ moins, qu'à un autre qu'on aime mieux, qui „ a de plus grands talens & plus de merite, mais „ qui s'eſt mis au deſſus de ſa délicateſſe, qui „ porte conſtamment, tranquillement & humble„ ment le beſoin où Dieu l'a réduit, & qui a „ d'ailleurs des amis capables de partager l'hon„ neur de le ſécourir; parce-que les riches ne „ ſont pas ſeulement établis par la providence „ diſtributeurs de leur bien en faveur des pau„ vres, mais qu'ils en doivent encore être les „ œconomes. D'où il s'enſuit que les plus riches, „ n'ayant jamais aſſez de ſuperflu pour ſoutenir „ tous les pauvres qu'ils connoiſſent, ne doivent „ pas mettre ſi à leur aiſe les pauvres qui ſont „ gens de bien, qu'ils leur faſſent perdre tout le „ merite de leur état, ou qu'ils les mettent dans „ le danger de s'affoiblir & d'être tentés par le ſu„ perflu; Et qu'ils ne doivent pas ſe mettre eux„ mêmes dans l'impuiſſance de ſécourir tant ceux, „ qui n'ayant pas un ſemblable merite pourroient „ être abbatus par une exceſſive néceſſité, que les „ méchans, qui déviendroient pires, ſi on leur „ refuſoit du ſecours, & même ceux dont la mau„ vaiſe volonté nous y engage, ſoit pour con-

„ tribuer à leur ſalut, ſoit pour nous rendre té-
„ moignage à nous-mêmes que nous les aimons
„ effectivement, & pouvoir dire à Dieu avec plus
„ de confiance : *Pardonnez nous comme nous par-*
„ *donnons.*"

Ces maximes paroiſſoient dans toutes les actions de charité de la Ducheſſe & dans celles du Duc ſon mari. Je pourrois les vérifier par des hiſtoires. On a vu ci-deſſus quelques faits qui prouvent la pratique actuelle de ce qu'il y a de plus difficile à pratiquer dans ces maximes, c'eſt-à-dire ce qui regarde les ennemis. On voit aſſez ce qui m'empêche de dire les faits qui prouvent le reſte.

Pour les pauvres déclarés, elle eut un égard particulier à ceux de ſes Terres. Elle les connoiſſoit tous, s'informoit de leur famille, de leurs mœurs, de leurs beſoins, des moyens d'y ſubvenir, & de les faire ceſſer, & pourvoyoit à tout ſelon ces vuës.

Quant au néceſſaire de ſon état, quoiqu'elle & le Duc ſon mari l'ayent toûjours maintenu, ç'a toûjours été avec une extrême modération. Je les ai toûjours vu vêtus ſi modeſtement & ſi ſimplement, qu'encore qu'ils ayent conſervé un air de dignité qui les faiſoit regarder avec reſpect, ils n'auroient pu moins faire ſans ſe rendre ſuſpects de quelque affectation. Leur ſuite, leur table, leurs meubles, étoient toûjours de même. Autant de domeſtiques qu'ils en pouvoient occuper, grand nombre de couverts à leur table, & pluſieurs appartemens meublés à la Ville & à la Campagne pour des familles entières, & des particuliers, à qui cette commodité convenoit, dont une partie y étoit établie ſans aucun autre attachement que celui de l'eſtime & de l'amitié.

Cette attention à reſſerrer ſon néceſſaire pour étendre ſa charité a été dans la Ducheſſe toute ſa vie, même avant qu'elle aperçût diſtinctement la gran-

andeur & la ſainteté de la réligion chrétienne: r dès le tems qu'elle fit les Jardins, dont il a été rlé, elle y épargna par ce ſeul inſtinct tous les nemens qui demandent une dépenſe ou exceſſi- comme les ſtatuës, ou continuelle com- e les arbres exquis & les fleurs, excepté ns les bordures des parterres. Elle n'épargna ɔint le marbre dans la Maiſon de Dieu, même : village: mais elle n'en mit point chez elle, & éféra à toutes ces ſuperfluités, d'appliquer la dé- ɔnſe qu'elle y auroit faite, à nourrir les pauvres valides de ſes Terres, & à ériger des Hôpitaux ɔur les ſoulager dans leurs maladies, & des Com- unautés d'Eccléſiaſtiques pour les inſtruire & les ɔnſoler. Mais tout cela n'a pas empêché qu'elle ait toûjours eu de la peine ſur la dépenſe qu'elle dans ces Jardins, quoique pour une bonne in- ntion; & cette peine augmenta à proportion que lumière augmentoit: de ſorte que ce fut à la ort une des choſes dont elle témoigna le plus de ɛgret, & ſur leſquelles elle crut avoir le plus de ɛſoin de l'infinie miſéricorde de Dieu: „ Parce, diſoit-elle, que la Terre eſt un lieu d'exil & de pénitence pour les Chrétiens, & qu'il n'eſt pas raiſonnable de fortifier aucun des liens qui nous y attachent, & d'aimer ſa priſon."

Je n'ai point parlé de l'addreſſe de ſa main à des ouvrages difficiles, de ſon talent pour la Peinture pour les Langues, ni d'autres talens plus conſi- ɛrables, comme de ſon extrême politeſſe par rap- ɔrt aux perſonnes & à leurs différences de rang, âge, & de ſexe; de ce mélange de dignité & de ɔuceur, de liberté & de précaution, de ſérieux de gayeté qui paroiſſoient dans ſa converſation; ɛ ces railleries toûjours innocentes & ſouvent bligeantes, & de cette attention perpetuelle & ɛrveilleuſe à ne ſe rien permettre qui pût bleſſer réputation du prochain, & à relever doucement ar des explications favorables ce qui échappoit

aux autres ſur cette matière en ſa préſence; parce que je n'écris pas une vie. Mais je ne dois pas omettre deux choſes. L'une, que parmi tant de vertus & de talens ſi rares & en eux-mêmes & dans leur concours, les perſonnes les plus attentives & les plus capables de diſcernement entre celles qui ont eu le bonheur d'approcher cette Dame, celles-mêmes qui ne la perdoient pas de vuë, n'ont jamais remarqué ni qu'elle s'en élevât le moins du monde, ni même qu'elle s'en apperçût. L'autre choſe, qui me ſemble encore plus extraordinaire & particulièrement dans une perſonne qui me paroit toute héroïque, eſt que ſa vie étoit, pour ainſi dire, ſi unie, qu'on ne pouvoit rien remarquer dans toutes ſes paroles qui diſtinguât ſa vertu des vertus communes, que parce qu'on ne lui voyoit aucun défaut, & qu'on ne remarquoit en elle ni mouvement, ni mine, ni geſte que l'on pût reprendre raiſonnablement. Il y a encore au monde pluſieurs perſonnes qui ont eu l'honneur de la connoître & même de vivre avec elle. Toutes celles que je connois rendront le même témoignage. J'ai eu l'honneur de la voir & de l'entretenir pluſieurs fois durant les onze ou douze dernières années de ſa vie: mais je n'y ai rien réconnu que je puiſſe nommer un défaut, que ce que je nommerois dans toute autre perſonne une grande vertu. C'étoit une ſollicitude perpétuelle pour ſes devoirs & pour s'en acquiter ſans en omettre aucun, ſur tout à l'égard du prochain: & cette ſollicitude étoit ſi grande, qu'elle abrégeoit ſon ſommeil & l'empêchoit de ſe rendormir jusqu'à ce qu'elle eût écrit pour le lendemain ſur une Tablette ce qui lui revenoit dans la mémoire durant la nuit; ce qui la réveilloit ſouvent pluſieurs fois. Ce ſoin pouvoit aller jusqu'à une eſpèce d'inquiétude. Mais qu'il y a de gens charitables à qui l'on ſouhaiteroit un ſemblable défaut! J'ai honte de l'avoir ainſi nommé; car c'eſt au plus un léger excès de ſen-

ibilité naturelle & morale, qui eſt bien plus ra-
ju'une exceſſive tranquilité ſur le desordre des
ires, & particulièrement ſur les beſoins d'au-

AI lu ce qui ſuit dans un mémoire que je
s d'un autre Eccléſiaſtique, qui fut un de ceux
aſſiſtèrent cette Dame à la mort: „ On trou-
a dans ſes papiers des marques de la grandeur
: de la beauté de ſon eſprit, qu'elle avoit ca-
hé toute ſa vie avec tant de ſoin. Elle avoit
iit quelques ouvrages en vers ſur le Saint Sa-
rement de l'Autel & ſur l'Incarnation de notre
eigneur, que les Maîtres de l'art ont admirés.
)n trouva auſſi les Avis qu'elle avoit écrit pour
ı Princeſſe de Marſillac ſa petite-fille. C'eſt
n ouvrage très-digne d'être donné au public.
)n y voit tout ce qu'une profonde connoiſſan-
e des meilleures maximes pour l'éducation des
nfans de l'un & de l'autre ſexe, de la bien-
ſance & des affaires domeſtiques, & la piété
ı plus pure & la plus éclairée, peuvent in-
)irer de plus ſolide & de plus grand.

RELATION

DE LA MORT DE MONSIEUR LE DUC DE LIANCOURT.

Ce que Madame la Ducheſſe de Liancourt avoit marqué à Monſieur ſon mari, qu'elle eſpéroit que leur ſéparation ne ſeroit pas de longue durée, arriva juſtement comme ſi ç'avoit été une prophétie. Car il mourut ſept ſemaines après elle; & il n'y eut perſonne de tous ceux, qui avoient été témoins de ce qu'elle avoit dit, à qui il ne vint dans l'eſprit qu'elle avoit ſans doute employé dans le ciel le prémier pouvoir de ſon crédit vers Dieu, pour lui demander encore la grace de tirer bientôt du monde, celui qu'elle aimoit comme elle-même, & à qui elle voyoit qu'il n'étoit pas utile d'y demeurer plus long-tems. Il ne devoit pas mourir tout d'un coup, parce-qu'il falloit qu'il eût le loiſir de ſe reconnoître dans ſa douleur, & de pouvoir entrer dans tous les ſentimens de pénitence qui devoient faire la conſommation de celle qu'il avoit commencée déjà depuis pluſieurs années.

Dieu qui lui préparoit cette grace l'en prévint d'abord. Car réconnoiſſant avec beaucoup d'humilia-

miliation que toute la pénitence, qu'il avoit tâché de faire jusqu'alors étoit peu de choſe, il adora pluſieurs fois les jugemens de Dieu, & confeſſa qu'il étoit juſte de lui ôter celle dont la préſence ſeule lui adouciſſoit toutes ſes peines, même de ſa pénitence, & qu'ainſi il n'en faiſoit point: qu'à la vérité Dieu l'avoit éprouvé par des afflictions conſidérables, qu'il lui avoit ôté un fils unique, qui aſſurément méritoit d'être aimé (ce furent ſes paroles) qu'il lui avoit ôté ſa petite fille; qu'il avoit eu de fâcheuſes & de fréquentes maladies; qu'il avoit vu ſouffrir ſes amis (car il comptoit cela pour beaucoup) qu'il avoit ſouffert avec eux; que les affaires & les procès étoient venus encore ſur la fin de ſes jours traverſer ſon repos; mais que toutes ces peines lui avoient été légères parce-qu'il avoit une Compagne qui les portoit avec lui; & qui d'ailleurs lui tenoit lieu de tout abondamment, parce-qu'il trouvoit en elle toutes choſes, & beaucoup plus qu'il ne perdoit. „ Il „ n'y avoit donc, s'écrioit-il, que la ſéparation „ de ma femme qui pût-être une pénitence pro„ portionnée à mes péchés. Vous l'avez voulu, „ Seigneur, votre jugement eſt juſte, je l'adore; „ & je vous demande ſeulement de me ſoutenir." Il ne voulut point qu'on lui parlât d'autre choſe que de l'aider à prendre cette épreuve en eſprit de pénitence. „ Vous ſçavez mes péchés, nous „ diſoit-il, ils ſont grands; rappellez m'en le ſou„ venir, je vous en prie, afin que je ne m'échap„ pe point à me plaindre, moi qui ai merité l'En„ fer." Et puis ſe retournant vers Dieu, il lui diſoit: „ Mon Dieu ſoutenez-moi, car je ſuis foi„ ble. Si vous m'abandonnez un moment, le „ moyen que je ne ſuccombe pas." Car il ſentoit ſa foibleſſe & beſoin extraordinaire qu'il avoit de la grace de Dieu.

Sa douleur n'alloit pas comme dans les perſonnes foibles à ne pouvoir ſouffrir qu'on lui parlât de

de Madame ſa femme. Au contraire il vouloit qu'on lui en parlât à toute heure. Et ce qui nous étonna fort, il alla coucher dans la chambre & dans le même lit où elle étoit morte, dès auſſi-tôt qu'on en eût enlevé le corps, & il aſſiſta peu de jours après aux ſervices que l'on faiſoit pour elle. Il nous étoit manifeſte à tous qu'il ſouffroit de grandes violences, & qu'il n'y avoit que la foi ſeule qui le ſoutenoit. En effet il s'en nourriſſoit à tout moment. Tantôt il proféroit quelque verſet des Pſeaumes, tantôt il faiſoit lire d'autres endroits des Ecritures ſaintes, qui lui convenoient le plus, s'y animant par ces paroles qu'il répétoit ſouvent *Conſolamini in verbis iſtis.* Il nous diſoit de lui chercher par charité des paſſages qui lui fuſſent propres, & de les lui appliquer ſelon ſon beſoin. En effet nous ne lui parlions que le langage des ſaintes Ecritures: & c'étoit une choſe merveilleuſe de voir combien cela le ſoutenoit. Il vint dans la ſuite quelques perſonnes du dehors, qui croyoient qu'il n'étoit pas inutile de lui parler des choſes indifférentes. Il les écoutoit quelque-fois un moment; & tout d'un coup revenant à lui, il nous diſoit: „ Hé! mon Dieu, vous „ m'amuſez. Je vous en prie, ne parlons que de „ ma femme." Il falloit toujours en revenir à elle: & ce qui s'étoit paſſé dans les derniers jours de ſa maladie étoit comme un teſtament, qu'il vouloit ſurtout qu'on lui repréſentât ſouvent. Il eſt vrai que, quand on auroit voulu choiſir, il n'eût pas été poſſible de lui rien dire de meilleur; & ſe retournant toujours vers Dieu, il lui demandoit inſtamment la grace d'en profiter. Tout cela pourtant n'empêchoit point que ſa douleur ne l'accablât; & nous voyions l'impreſſion qu'elle faiſoit ſur ſon viſage & dans tout ſon corps qui paroiſſoit à demi mort. Mais il falloit que cela fût ainſi pour ſa pénitence, & autrement il n'auroit point ſouffert, tant ſa foi d'ailleurs étoit vive &

le

le ſoutenoit admirablement. On lui conſeilla dans la ſuite de lire l'Epitre de ſaint Auguſtin à une vierge nommée Lapida, pour la conſoler de la mort de Timothée ſon frère. Cette Epitre eſt pleine de choſes qui lui convenoient tout à fait, & dont il ne manqua pas de faire un très-bon uſage. Il fut touché particulièrement de ce qui eſt dit dans le commencement de cette Epitre qu'une des plus ſolides conſolations dans la perte de nos amis eſt de mener une vie qui nous puiſſe faire eſpérer de les aller rejoindre dans le Ciel. C'eſt pourquoi il ſe propoſoit à tout moment de mieux faire que jamais: & ayant toûjours préſente la vertu de Madame de Liancourt, il faiſoit état de l'imiter, afin de la faire revivre ainſi en lui, & de pouvoir vivre un jour avec elle dans le Ciel. „ Qu'on ne me parle donc „ plus de rien (nous diſoit-il) que d'imiter ma „ femme; de rien, non de rien que de ſuivre ſes „ conſeils, elle m'a laiſſé encore ſur la Terre pour „ quelque tems; mais je n'y veux être du tout „ que pour me rendre digne d'aller dans le Ciel „ avec elle. " Nous ne manquions pas de convenir qu'il avoit raiſon de vouloir imiter Madame ſa femme, & que c'étoit l'unique moyen de la faire revivre avec lui. Chacun raportoit dans les occaſions ce qu'il ſçavoit de ſa vie de plus à propos pour l'obliger à nous en parler lui-même. En effet il prenoit feu tout d'un coup, & il nous parloit avec une grande effuſion de cœur qui le conſoloit ſenſiblement. Entre autres choſes il nous raporta ce que jamais nous ne lui avions ouï dire à elle, tant elle étoit réſervée à ne rien rapeller en aucune manière de tout ce qui lui pouvoit attirer des loüanges. On l'avoit choiſie pour être Dame d'honneur de la feuë Reine Mère. C'étoit une réſolution priſe de la part de ceux de qui la choſe dépendoit. On lui en fit parler par un de ſes

meil-

meilleurs amis *, & qui eût été capable ſeul de la perſuader, s'il n'avoit pas eu à combattre contre une humilité à l'épreuve de toutes choſes. Il ne put donc en venir à bout. Mais ne ſe rebutant pas, il alla en parler à Monſieur ſon mari, & lui tourna l'affaire d'une manière ſi conforme aux vuës qu'il avoit pour la piété, qui étoient dès-lors ſes plus ſenſibles intérêts, qu'il le gagna, & le porta à lui parler. Mais le cœur de cette femme chrétienne étoit préparé il y avoit long-tems contre tout ce que le monde pouvoit avoir pour la tenter. C'eſt pourquoi elle répondit tout d'un coup à ſon mari. „ Monſieur, „ vous ſçavez que je ne ſuis point accoutumée à „ vous désobéïr en rien. Mais permettez moi de „ vous repréſenter que nous n'avons déjà que „ trop de biens, qui nous attachent au monde, & „ qu'il faut penſer plûtôt à les rompre qu'à les „ augmenter. Et vous le ſçavez, Monſieur, la „ Cour n'eſt point un ſéjour propre pour notre „ ſalut." Mais vous y ferez tant de bien, lui répliqua-t'-il. „ Il faut Monſieur, lui dit-elle, „ s'en faire à ſoi-même, & nous ſauver", & puis ſe retournant avec une eſpèce de ſouris. „ Ce „ n'eſt pas à nous, Monſieur, à ſanctifier la Cour, „ mais à faire pénitence." Monſieur ſon mari qui étoit tendre comme elle à ſon ſalut ſe ſentit convaincu lui même à ce mot de pénitence qui le regardoit. Il nous avoua que cet exemple d'une vertu ſi éprouvée n'avoit pas peu contribué dans la ſuite à enflammer ſon cœur d'un nouveau déſir de ne penſer plus qu'à ſe ſauver. „ En effet, nous „ dit-il, qu'avons nous à faire autre choſe? Et „ nous euſſions été bien malheureux & peu ſa„ ges-même, ſi nous nous fuſſions engagés à la „ Cour." Surquoi il nous fit une confeſſion, qu'il avoit coutume de faire aſſez franchement, &

* Mr. de Chavigny de la part de M. le Cardinal.

t que l'on croyoit ſans peine, que toutes les fois u'il étoit obligé d'aller à la Cour pour ſatisfaire ux devoirs de ſa qualité, il étoit toujours prêt de aire comme les autres, & que les choſes qu'il y oyoit le touchoient comme s'il n'avoit eu que 25. ns. Et puis revenant à Madame ſa femme: , Voilà l'obligation que je lui ai. Je ſerois per- , du ſans la charité qu'elle a eu pour moi. Mais , il faudroit ſçavoir, ajoutoit-il, ce que je lui ai , couté pour me convertir, ſans que jamais elle ſe , ſoit rebutée;" nous marquant que dans le tems même qu'il lui devoit faire plus de peine, elle n'avoit eu pour lui que de la douceur & de la complaiſance: enfin que durant 54. ans qu'ils avoient été enſemble, elle ne lui avoit jamais dit un mot, ni fait la moindre choſe qui pût lui donner de la peine; & qu'au contraire elle avoit eu toute ſorte d'applications les plus tendres pour lui rendre la ſociété agréable, & ſurtout pour le gagner à Dieu. En effet tous ceux qui l'ont connuë ont toûjours admiré ſa conduite à l'égard de ſon mari, & l'ont regardée comme un modèle accompli de l'amitié conjugale la plus ſage, la plus chrétienne, la plus honnête, la plus appliquée, & la plus agréable que l'on n'ait vu de nos jours dans aucun mariage.

Il nous rapporta ce qu'elle fit dans les prémiers tems qu'ils furent enſemble. Il eut un mal qui étoit ſi contagieux que trois de ſes Domeſtiques en moururent. Il lui paroiſſoit un charbon; & les Médecins diſoient qu'il n'avoit que quatre heures à vivre. Il étoit queſtion de lui parler de ſon ſalut qui étoit en ces commencemens beaucoup plus en danger. Il n'auroit pas ſeulement écouté les autres: il n'y avoit qu'elle qui pût y avoir entrée. Les rideaux du lit étoient fermés à cauſe que l'air étoit contraire à ſon mal. On ne pouvoit pas lui parler facilement ſans s'enfermer avec lui dans ce mauvais air. La peſte, la mort

ne firent point de peur au zèle de ſon amitié conjugale. Elle s'y renferma; & elle ne penſa qu'à faire vivre éternellement celui qu'elle appréhendoit de voir mourir dans quatre heures. En effet ſa charité ſi extraordinaire fut bénie de Dieu. Monſieur ſon mari fut touché de ſe convertir: & heureuſement, ſon mal ne ſe trouvant pas ſi dangereux, il revint en ſanté; & il reconnut ſouvent depuis que Dieu l'avoit rendu aux prières de Madame ſa femme, afin qu'il eût le tems dans ſa ſanté de vivre plus chrétiennement.

UNE autre-fois il eut la petite verole; c'étoit dans les voyages du feu Roi, & dans un tems où ils furent obligés de quitter le lieu où il étoit tombé malade. Il fallut donc le mettre dans un caroſſe pour le transporter au plûtôt. Elle ne délibera pas un moment: elle s'enferma avec lui dans le caroſſe. Elle étoit jeune, elle étoit belle: les femmes ſçavent ce que c'eſt que cette épreuve qui étoit peut-être plus grande que celle de la peſte. Mais il falloit plaire à ſon mari & le gagner à Dieu. „ Hé bien! (nous diſoit-il) après cela „ ne devois-je pas aimer ma femme? & pour- „ rois-je ne la pas pleurer amèrement? Mais, „ mon Dieu, je n'étois pas digne d'elle. Vous „ me l'avez ôté avec juſtice. Je ne m'en plains „ point. Mais je vous demande ſeulement de me „ ſoutenir dans ma douleur." Car il ſe tournoit toûjours ainſi vers Dieu. Et c'étoit ſans doute une ſuite de la vigueur que lui donnoit la nourriture continuelle qu'il prenoit de ſa divine parole.

SON Intendant ſe rendit auprès de lui. Dès qu'il le vit il lui témoigna qu'il vouloit dorénavant ſi bien régler ſes affaires qu'il pût avoir de quoi donner abondamment aux pauvres, nous diſant qu'il ne l'avoit jamais aſſez fait à ſon gré, & qu'il avoit bien envie de réparer cette perte, appellant ainſi de n'avoir pas pu faire d'aumônes. Et toutes les fois que ſon Intendant paroiſ-

ſoit

t devant lui, il lui témoignoit toûjours en une uvèlle manière la conſolation qu'il avoit de uvoir ſe régler pour aſſiſter un plus grand mbre de pauvres : & il chargea cependant ı Tréſorier, qui avoit ſoin en particulier de trîbuer ſes aumônes, de s'enquérir des pau-ɛs de ſes Terres, & de n'en laiſſer aucun man-er du néceſſaire, quand même il devroit le ɛndre ſur le ſien, lui diſant qu'il en chargeoit conſcience.

En jettant les yeux ſur ſes Domeſtiques & r ceux de Madame ſa femme, il nous diſoit uvent : „ Je les plains ces pauvres gens : ais il faut avoir ſoin d'eux. " Car il étoit rſuadé que c'étoit un des principaux de-ɔirs de la piété. Et il eſt vrai auſſi que ja-ais il n'y a eu de maître qui eût plus de ju-ce dans le cœur pour tous ceux qui le ſer-ɔient.

Toutes ces différentes occupations que ſa arité donnoit à ſon eſprit le divertiſſoient peu de ſa grande douleur. Mais le fond meuroit toûjours; & c'étoit à nous à cher-er de nouveaux moyens pour le ſoutenir. ous lui propoſames de lire dans les Con-ſions de ſaint Auguſtin l'uſage que ce ſaint ɔcteur fit de la mort de ſa mère, & dans ; penſées de M. Paſcal, ce que cet excel-ɔt homme, qui ſçavoit ſi bien penſer, & ſi ɛn dire ce qu'il penſoit, avoit écrit à l'occa-ɔn de la mort de ſon père. Il vit dans tou-ɛ ces lectures que les ſaints peuvent bien n'ê-ɛ pas ſans reſſentiment & ſans douleur dans ı afflictions qui leur arrivent; mais que leur liction néanmoins ne doit pas durer long-tems, ree-que la ſenſibilité de la nature doit enfin der à la force de la foi, & avoir même quel-ıe ſorte de honte de s'être trouvée dans une ıe chrétienne. Ces vérités avoient leur effet

pour

pour le ſalut de ſon ame. L'eſprit & le cœur en étoient perſuadés; & la grace aſſurément en étoit la maîtreſſe. Mais la violence de l'habitude, & tous les autres intérêts ſenſibles, dont la nature étoit ſéparée par cette mort, étoient encore ſi forts que le poids de la douleur lui étoit très-peſant, & il ſembloit même que plus il alloit en avant, plus il étoit ſenſible à ſa peine. Sa foi s'augmentoit bien par la prière, par la lecture, & par toutes les autres graces que Dieu lui faiſoit; mais l'accablement de la nature ne diminuant point, au contraire voyant à tout moment le beſoin que lui faiſoit Madame ſa femme, chaque jour, chaque heure, chaque affaire lui faiſoit ſentir ſa déſolation de plus en plus, & l'abattoit viſiblement. Quel moyen de pouvoir vivre dans cet état? La grace où Dieu l'avoit conduit n'alloit qu'à ſoumettre la nature à la foi, & à lui faire voir, comme nous l'avons dit, que la mort de Madame ſa femme étoit néceſſaire pour lui faire achever ſa pénitence. Il diſoit même à Dieu qu'il voyoit le fond de ſon infirmité, & que toutes les occaſions où il auroit été expoſé auroient été au-deſſus des forces de la grace que ſa miſéricorde lui avoit préparées. Il voulut par indulgence abréger cette pénitence ſi amère; & ſe contentant de la bonne volonté toute entière qu'il lui avoit donnée là-deſſus, il le fait mourir dans le tems que cette bonne volonté étoit la plus fervente & la plus pure, ſans rien faire autre choſe pour abréger ſa pénitence & ſa vie, que de l'abandonner à ſon extrême douleur, qui l'a enfin emporté. Et ainſi ſon amour pour Madame ſa femme n'a pas ſeulement été fort comme la mort, mais a été pour lui la mort même, *fortis ut mors dilectio.*

RIEN ne pouvoit ſans doute faire plus d'honneur à l'amitié parfaite qu'il avoit pour Madame ſa femme, que de mourir ainſi pour ne pouvoir lui

i. ſurvivre. Mais comme il pouvoit y avoir
uelque excès dans ce ſentiment, Dieu qui vou-
it le purifier pour le préparer à paroître devant
i, changea encore tout d'un coup ſon cœur là-
ſſus ; & il reconnut avec beaucoup d'humilia-
n qu'il avoit trop pleuré Madame ſa femme. Il
noigna qu'il en avoit de la peine, parce-qu'il
oit peur que Dieu n'y eût été offenſé. Et en
et plus de 12. jours avant de mourir il ne parla
s d'elle du tout. Avant ce tems-là il ne pou-
it parler que d'elle : il y trouvoit même ſa con-
lation & ſa force. Mais Dieu l'ayant ſanctifié
plus en plus, il le détacha de tout pour le
éparer plus dignement à paroître devant lui
ec un cœur (comme on le voyoit manifeſte-
nt) où il n'y eût plus rien que la pénitence
la charité.

Sa maladie aboutit à un tranſport au cerveau.
ureuſement il avoit reçu tous ſes Sacremens
aravant. Mais Dieu eut la bonté de lui fai-
encore la grace de lui rendre une entière li-
rté d'eſprit. Une demi-heure avant de mou-

M. le Curé de ſaint Sulpice qui l'aſſiſtoit,
ant abordé par la nouvelle de la vie éternel-
qui étoit proche, nous lui vîmes venir la joie
le viſage. Il lui demanda s'il n'étoit pas fâ-
é des péchés de ſa vie paſſée. Il lui répondit
s-diſtinctement : „ Ouï, Monſieur, j'en deman-
de pardon à Dieu de tout mon cœur. " M. le
ré ajouta : ne voulez vous pas en recevoir l'ab-
ution ? „ Ouï, Monſieur, je vous la deman-
de. " Et il ne l'eut pas plûtôt reçuë qu'il
urut, rendant ainſi ſon ame à Dieu, teinte
t nouvellement, & encore toute pénétrée par
ſang de Jéſus-Chriſt, qui venoit de lui être
liqué par cette dernière abſolution, & qu'il
ut de ſa part avec des diſpoſitions qui pa-
ſoient dignes tout-à-fait que Dieu lui fît la
éricorde qu'il nous a préparée en ſon fils,

&

& qui nous doit rendre éternellement heureux.

Ils avoient défendu l'un & l'autre très-expressément qu'on les enterrât avec pompe; & au lieu de la dépense ordinaire qu'on fait en ces sortes de superfluités pour les personnes de leur qualité, leur testament portoit qu'on habillât un nombre considérable de pauvres qu'ils marquoient. Il une chose qu'on ne doit pas omettre de Monsieur de Liancourt, qui prouve combien il est mort pénitent, c'est qu'il voulut qu'un pauvre portât au convoi devant son corps une torche allumée en réparation des péchés de sa vie passée, qui avoient été si publics. La chose a été exécutée avec l'approbation de M. le Curé de saint Sulpice.

Son corps fut porté à Liancourt; & on ne vit jamais mieux combien sa vertu étoit estimée. A près de deux lieuës de Liancourt, sans que personne eût été averti, & à une heure induë, tous les chemins se trouvèrent bordés de toute sorte de personnes, qui venoient rendre leurs derniers devoirs par leurs larmes, par leurs prières & leurs respects à celui qu'ils regardoient comme le père des pauvres, la consolation des affligés, & l'ornement de la Province. Tant il est vrai que la justice des personnes vertueuses demeure à toujours, & qu'il n'y a point de meilleur moyen d'être honoré, même des hommes.

CA-

CARACTÈRE ET ABRÉGÉ DE LA VIE DU

?. DESMARES.

Sa naiſſance, ſes études, ſon entrée dans l'Oratoire. Règle d'étude & de lecture que lui donne M. de ſaint Cyran. L'affection que lui porte M. de Berulle.

TOUSSAINT Guy Desmares, prédicateur excellent de la Congrégation de l'Oratoire e Jéſus en France, Fils de Samuel Desmares d'u- e famille noble, mais dont la nobleſſe dormoit epuis quelque tems, naquit à Vire en Norman- le ſur la fin de l'année 1599. Il vint à Paris étant ncore fort jeune. Il parut dans tout le cours de :s études qu'il avoit beaucoup plus d'eſprit que :s autres. Il les acheva de fort bonne heure, & on père s'appliqua enſuite à lui donner quelque onnoiſſance de la médecine dont il faiſoit profeſ- on; mais Dieu, qui le deſtinoit à quelque choſe e meilleur, lui donna l'envie d'être de la Con- régation de l'Oratoire, qui étoit pour lors dans ſa rémière ferveur. Mr. le Cardinal de Berulle, qui ı étoit le fondateur & le prémier-Supérieur, ant remarqué les bonnes qualités de ſon eſprit, : retint auprès de ſa perſonne, & l'éleva inſenſi- ement par ſon exemple & par ſon inſtruction dans

la ſcience & dans le goût de Jéſus-Chriſt, qui eſt le caractère de cette ſainte Congrégation. Il remarqua bientôt le talent qu'il avoit pour l'étude, & il lui donna tout le tems néceſſaire pour s'y appliquer. Il en parla un jour à M^re^. Haurane du Verger, Abbé de St. Cyran, qui l'étoit venu voir, & le pria de l'examiner & d'avoir la bonté de lui donner tous les conſeils qui lui conviendroient. Ce grand homme trouva qu'il dévoroit tous les livres qu'il pouvoit avoir, mais qu'il n'avoit que de ces livres ſcholaſtiques ordinaires, où l'on n'apprend rien qui rempliſſe l'eſprit; & lui conſeilla de s'attacher uniquement à ſaint Thomas d'abord, & enſuite à ſaint Auguſtin; mais cependant de s'accoutumer à lire tous les jours l'Ecriture ſainte, & de commencer par ſaint Paul; mais de ne faire dans les commencemens que le parcourir, pour y prendre ſeulement la prémière teinture des myſtères de Jéſus-Chriſt, en attendant qu'il pût être capable d'en pénétrer dans la ſuite toutes les profondeurs & d'en voir toutes les beautés.

Pour rendre plus utile ce conſeil qu'on lui donnoit pour ſes études, il lui marqua en même tems avec application la manière d'étudier ſolidement & avec profit, qui étoit de s'appliquer exactement à ſe former toûjours une idée claire de tout ce qu'il liſoit, de voir tout ce qui pouvoit être renfermé dans cette idée, & en tirer de juſtes conſéquences, de demêler tout cela avec ordre, mettant devant ce qui devoit être devant, & après ce qui devoit être après, mais ſurtout de s'arrêter ſeulement aux vérités ſolides & aux principes des choſes, & de ne point donner dans le faux trompeur de ceux qui n'aiment que le jeu des paroles, ou le prémier brillant ſuperficiel des penſées qui ne renferment point de principes. Il ajouta qu'il falloit avancer lentement dans cette methode en ne paſſant point à une verité ſuivante, qu'il n'eût bien pénétré la prémière, & qu'il ne ſe vît en état d'en

n pouvoir rendre bon compte. Ce conſeil ad-
rable & ſi propre à former un jeune homme, qui
d'ailleurs un bon fonds d'eſprit, ſervit de règle
père Desmares dans toute la ſuite de ſes études,
peut-être que c'eſt ce qui a fait qu'il a été un
grand homme & ſi ſolidement ſçavant. Il lui
uta que pour le dévenir dans la ſcience de l'E-
ngile, il falloit ſurtout apporter la préparation
cœur, & commencer toûjours par vouloir pra-
uer ce que l'on vouloit apprendre, n'y ayant
e ceux qui ont le cœur pur qui voyent Dieu &
vérités de Dieu d'une manière ſalutaire: ce qui eſt
il capable de nous rendre ſçavans & Chrétiens. Il
ppliqua donc à ſaint Thomas, & en le liſant dans
: eſprit, il y dévint en peu de tems ſi habile,
e non ſeulement il comprenoit tout, mais il ju-
oit de tout, & ſéparoit le beau d'avec le moins
au, & cela d'une manière ſi heureuſe, qu'il paroiſ-
t embellir ſaint Thomas même, tant il avoit de
cernement, de juſteſſe d'eſprit, de méthode, de
tteté & de talent.

II. APRE'S la mort de Mr. le Cardinal de Be
lle, le reverend père de Gondren, qui lui ſuccé-
, prit également le père Desmares en amitié, &
eut une telle confiance en lui, qu'il lui dit en
férens tems deux choſes, qui honorent égale-
nt & celui qui les a dites & celui à qui il les
onfiées. L'une fut en lui parlant des différentes
iſons de communauté qui ſont dans l'Egliſe, &
gémiſſant du venin qui ſe trouve dans la plupart
ſacrifier à la communauté. Il lui ajouta:
mon petit père, remarquez ce que je m'en vais
vous dire: quand l'Ante-Chriſt viendra, ce ne
ſeront point les communautés qui s'oppoſeront
à lui, mais ſeulement des prêtres particuliers
ſans intérêt, nourris de l'Evangile & perſécutés
d'ailleurs par le monde." Voilà ceux dont Dieu
ſervira pour combattre l'homme de péché.
autre parole fut un peu avant que de mourir,

Après la mort de M. de Berulle, le P. de Gondren le prend en affection & lui dit des choſes très-remarquables. Son eſprit. Ses talents.

en s'entretenant de celui qu'il croyoit que la Congregation devoit élire pour lui succéder. Il lui dit: „ si nos Pères agissent dans l'esprit de Dieu, ils „ éliront un tel," qu'il nomma, „ mais ils n'en „ auront ni la liberté, ni la force:" Le sort tombera sur N. * * dont il peignit le caractère tel qu'on l'a vu dans la suite de la supériorité.

Si le père de Gondren faisoit tant de justice au bon esprit & au bon cœur du P. Desmares, par cette confiance le P. Desmares n'en rendoit pas moins à son excellent mérite: car il avoit coutume de dire de lui, qu'il croyoit que c'étoit le plus bel esprit d'homme que Dieu eût créé après saint Augustin, se faisant jour avec une entière facilité en toutes sortes de sciences dès-qu'il s'y appliquoit, & parlant de tout d'une manière si élevée, si nette & si belle, que tous ceux qui le connoissoient à fond le regardoient comme un esprit supérieur, qui auroit été capable de rétablir lui seul toutes les sciences quand on n'auroit point eu d'autres secours: mais sa modestie cachoit tous ces talens en lui; & ses occupations continuelles toutes consacrées à la piété ne lui permettoient pas d'y donner son tems; & c'est pour cela qu'on a vu dans quelques occasions, qu'il n'avoit pas également la science de la Tradition qui dépend des faits, & par où il étoit capable d'être surpris d'abord dans les choses qu'on lui en raportoit, & qu'il n'avoit pas étudié.

Sa connoissance du mystère de J. Christ, & la beauté de ses sermons. Sa manière de prêcher.

III. Ce en quoi le père Desmares profita le plus, d'avoir pour ami un homme d'un si rare mérite, fut la connoissance sublime qu'il avoit du mystère de Jésus-Christ, auquel il réduisoit toutes choses, concevant que depuis le péché il n'y avoit plus rien de parfait en quelque genre de perfection que ce pût être que par ce divin médiateur.

Ce fut cette lumière qui donna dans la suite tant de beauté & tant d'onction aux sermons si célèbres du P. Desmares, qu'il prêcha dans les meil-

chaires de Paris †, & qui lui acquirent tout
voix la réputation du meilleur prédicateur
i tems, & qui a laiſſé une impreſſion dans la
ue ſa manière de prêcher étoit tout enſem-
plus ſolide, la plus chrétienne, & qui ren-
it le plus de talent.

effet tout ſe trouvoit dans ſa manière de
er, 1. les choſes, parce-qu'il n'en diſoit
e ſolides. 2 Jéſus-Chriſt, qui eſt la lumiè-
vie, & la perfection de tous. 3. La manié-
thodique de dire les choſes. 4. La netteté
xpreſſion. 5. Le ſon d'une voix ſonore, &
n'y avoit jamais rien ni d'aigre ni de faux.
geſte, qui étoit naturel & proportionné aux
s. 7. Jusqu'à l'air de ſon viſage, qui étoit
fié, recueilli, & qui marquoit toûjours que
eur, parfaitement d'accord avec tout ſon ex-
r, étoit touché le prémier des choſes dont-
loit toucher les autres.

Dans les prémiers tems que le P. Desmares
oit avec tant d'éclat, la Reine mère qui
rnoit pour lors, & qui lui faiſoit ſouvent
ieur de le venir entendre, lui donna des mar-
ubliques de ſa ſatisfaction, en le nommant à
aye de l'Annonciation de Nôtre-Dame au
ſe de Cahors, qu'il poſſéda quelques années;
voyant qu'il ne pouvoit pas veiller de ſi loin
eſoins qu'il en apprenoit tous les jours, il
permiſſion de la faire tomber à un Eccléſ-
ue du Païs, dont on lui avoit répondu; &
par une pure eſtime de ſon mérite que la
lui donna d'abord cette dignité, mais dans la
on voulut à la Cour ſe ſervir de lui pour prêcher
e ce qu'on appelloit proprement les fron-
; & un Préſident à mortier qui étoit de ſes
intimes, qui fut chargé de lui en parler & de
l'as-

La Reine lui donne une Abbaye. Il refuſe de prêcher contre les frondeurs.

† commença à prêcher au commencement de l'an ſous Louis XIII.

l'assurer que les hautes dignités en seroient la récompense, n'obtint point de l'y gagner. Il a avoüé souvent qu'il ne s'étoit jamais trouvé dans un embarras plus touchant: car assurément il n'étoit point frondeur, il avoit au contraire un zèle très-ardent pour le service du Roi: ses Recueils aussi bien que son cœur étoient pleins de choses admirables sur la matière, mais d'ailleurs la circonstance du tems étoit contraire. Il auroit été difficile d'ouvrir seulement la bouche là-dessus, sans paroître avoir été corrumpu; & cette impression, qu'on auroit prise de lui, auroit deshonoré son ministère, & l'auroit rendu inutile même pour la fin qu'on s'en proposoit. Il le représenta à son ami qui étoit venu pour le persuader, & qui s'en retourna persuadé lui-même par les raisons toutes Evangéliques du père Desmares. La Reine, qui avoit le fond du cœur juste, parut d'abord les approuver: peut-être cependant, que ce refus ne servit pas peu dans la suite à la rendre plus facile à croire ce qu'on dit de lui à Sa Majesté, pour le lui rendre suspect.

[illegible] les plaisirs des sens.

V. On profita pour ce dessein malin de l'occasion d'un sermon que le père Desmares prêcha à saint Eustache, où il enseigna jusqu'où alloit, selon l'Evangile, la sainteté de la modération qu'il falloit apporter dans les plaisirs des Sens. On prétendit qu'il avoit prêché contre les bonnes odeurs, & l'on croit même que Mr. le Cardinal Mazarin étoit de cette intelligence pour persuader la Reine qu'il outroit toutes les choses. Comme elle aimoit beaucoup les odeurs, elle le crut sans peine; & Mr. le Cardinal qui se servoit de cet amusement pour d'autres fins l'y confirma. La Reine se déclara donc contre le père Desmares, & il n'en fallut pas davantage pour laisser prendre avec joie, à tous ceux qui portoient avec tant d'envie sa grande réputation, la liberté de se déclarer de même ouvertement contre lui.

VI. Le

VI. Le père Castillon Jésuite, qui avoit de la réputation d'ailleurs, échoüa à le vouloir réfuter en chaire; & cette contradiction, qui étoit sans fondement, & que le P. Desmares reçut dans le même esprit Apostolique qu'il prêchoit, sans s'en ressentir ni même s'y arrêter, mais avançant toûjours également à prêcher la vérité, ne fit que donner une nouvelle admiration de son mérite, faisant voir qu'il avoit autant de vertu que de talent. Mais on tenta un autre moyen, qui est la ressource ordinaire de tous ceux qui sont les plus foibles en raison: on recourut à l'autorité; &, comme la Reine étoit déjà mécontente du P. Desmares, elle voulut obliger Mr. de Gondy, pour lors Archevêque de Paris, de l'interdire, mais il ne crut pas le pouvoir faire avec justice & en représenta les raisons à la Reine, qui prit enfin la voie de faire exiler le père Desmares. L'ordre en fut expédié, mais l'Exempt qui en étoit chargé ne trouva point le P. Desmares, qui avoit été averti par ses amis de se retirer, & qui demeura ainsi plusieurs années caché sous le boisseau & dans la persécution.

Le père Castillon Jésuite le veut réfuter. Son mérite excite de plus en plus la jalousie de ses ennemis. Ressort que fait M. de Gondy de l'interdire. Il est exilé.

Cependant Mr. l'Archevêque de Paris interdit le père Castillon, & fit expédier un témoignage authentique au P. Desmares, qu'il n'avoit point de part à son éloignement, & qu'au contraire il étoit très-content de sa doctrine & de toute sa conduite.

VII. Il se présenta bien-tôt après une occasion bien considérable de ne pas laisser inutile un si grand homme. Les contestations du Jansénisme obligèrent les Evêques de part & d'autre d'envoyer des Docteurs à Rome, les uns pour faire condamner les V. Propositions comme étant de Jansénius, & les autres pour empêcher que la condamnation des V. Propositions, qu'ils trouvoient comme les autres très-condamnables, ne tombât sur la doctrine de la nécessité de la grace efficace par elle-même & médicinale de Jésus-Christ pour

Il part pour Rome envoyé par les Evêques pour empêcher la condamnation des Propositions. Il est poursuivi par les Pirates.

toute action de piété; & le P. Desmares fut engagé à y aller. Il en parla au Supérieur de la maiſon de ſaint Magloire qu'il regardoit comme ſon Supérieur, parce-que c'étoit dans cette maiſon qu'il demeuroit lorſqu'on le fit retirer, & qui avoit été ſon directeur particulier. Ce Supérieur lui dit en ces termes & en l'embraſſant: "Allez, „ mon petit père, défendre la grace de Jéſus„ Chriſt contre ces malheureux qui la combattent „ avec tant d'aveuglement, & que le Seigneur „ ſoit avec vous & vous béniſſe." Il partit donc avec la permiſſion de ſes Supérieurs; & tous ſes amis le déterminèrent auſſi à le faire. Il prévoyoit aſſez ce qui lui devoit arriver; mais on a toûjours vu dans les occaſions importantes, que la grace étoit plus forte en lui que la nature, & qu'il comptoit pour rien tout ce qui lui devoit arriver de plus fâcheux, quand il s'agiſſoit de ſervir l'Egliſe & la vérité.

DANS la route, la Barque où il étoit fut pourſuivie par des Corſaires & en danger d'être priſe. On admira ſa tranquillité; & continuant de lire l'Ecriture ſainte qu'il avoit dans les mains, il ne penſa qu'à attendre ſa ſureté de celui qui lui avoit appris par ce livre divin qu'il en étoit le maître.

a diſ- VIII. Il fit à Rome devant le Pape un discours,
ours de- qui eſt imprimé, & qui fait voir à tous ceux qui
t le Pa- le liſent ſans préoccupation le vrai caractère de
. Son en- la netteté, de l'ordre, de la beauté & de la force
tien a- de ſon eſprit, auſſi bien que de la ſolidité de ſa
c ſa doctrine. Le Pape lui demanda, quand il prit congé de ſa Sainteté, s'il ne le croyoit pas infaillible? il n'héſita point, & lui fit tout d'un coup cette réponſe ſi judicieuſe, qu'oui ſans doute il croyoit le ſouverain Pontife infaillible, qu'on en voyoit la preuve dans les Ecritures, où il eſt aiſé de remarquer que l'infaillibilité n'avoit pas été promiſe non ſeulement à tous les Apôtres enſemble, qui marquoient l'Egliſe en général, mais à ſaint Pierre auſſi

aussi en particulier, qui représentoit l'Eglise Romaine: qu'il falloit donc le croire & le dire; mais que Jésus-Christ, qui l'avoit voulu ainsi, avoit établi un raport si nécessaire entre le Pape & la Tradition, que l'infaillibilité, qui avoit été donnée véritablement au Pape, étoit relative à la Tradition: qu'en un mot le Pape avoit reçu la grace de l'infaillibilité, & que cette grace ne lui manquoit jamais quand il avoit soin de consulter la Tradition; mais qu'il ne mettoit cette grace en usage que quand il suivoit efficacement la Tradition. Nous renvoyons à la lecture du journal de saint Amour, pour le détail de tout ce qu'il fit à Rome.

IX. A son retour en France, il pensoit s'en aller à son ordinaire aux pères de l'Oratoire; mais ses amis, prévoyant les suites fâcheuses qui en pouvoient resulter contre son repos, allèrent au-devant de lui, & lui persuadèrent de ne s'y pas exposer. Plusieurs personnes lui offrirent une retraite chez eux; mais celui qui l'emporta fut Mr. le Duc de Liancourt qui l'a toûjours conservé jusqu'à sa mort; & après la mort de Mr. le Duc de Liancourt, Mr. le Duc de la Rochefoucault, qui en avoit épousé la petite fille, eut la même générosité pour lui, & avec toute la considération qui étoit duë à son mérite.

revient en France. Ce qui l'empêche de rentrer à l'Oratoire. Il se retire à Liancourt.

X. Il employa le tems de cette rétraite à composer une Théologie toute tirée de saint Augustin. Généralement toutes les questions y sont traitées & toutes dans la lumière uniquement de ce père, n'y ayant rien du P. Desmares que l'ordre & la méthode de mettre toutes choses parfaitement dans leur jour & dans leur force. Il travailla aussi sur saint Thomas. Ce ne sont que des notes, mais vives & d'une merveilleuse lumière pour démêler ce qu'il y a de plus beau dans ce Docteur d'avec ce qu'il y a de trop scholastique.

Ses lectures, sa Théologie & ses autres ouvrages.

Il avoit lu exactement tous les pères sans exception, & recueilli de sa main tout ce qu'il y

avoit trouvé de plus interreſſant. Il avoit lu auſſi tous les conciles & l'hiſtoire eccléſiaſtique, enſorte qu'il avoit préſente toute la lumière de la Tradition: mais il préféra ſaint Auguſtin, parcequ'il n'en trouvoit point qui fît plus d'honneur à la vérité par l'étenduë, par la ſolidité, par la beauté de ſon talent, & par l'autorité de ſa doctrine.

ON a auſſi pluſieurs de ſes ſermons; & ſi jamais tous ſes ouvrages voyoient le jour, ils prouveroient bien mieux le mérite extraordinaire du père Desmares que tout ce qu'on en peut remarquer.

Son talent pour les controverſes ſurtout à ce ſujet. Combien ſon ſçavoir & ſes manières ſont ſervi à la converſion de pluſieurs.

XI. IL avoit un talent tout particulier pour les controverſes: car outre qu'il étoit très-ſçavant dans l'Ecriture ſainte & dans la Tradition, c'eſt qu'il étoit doux, honnête & inſinuant dans toutes ſes manières, honorant en tout ce qu'il pouvoit ceux avec qui il avoit à conférer, & leur parlant toûjours le langage du cœur à proportion de tout ce qu'il leur faiſoit paroître d'eſprit. Comme Dieu lui avoit préparé ce talent, il lui prépara auſſi pluſieurs occaſions de le mettre en uſage.

IL y a eu peu de converſions conſidérables de ſon tems auxquelles il n'ait eu part, quoiqu'il n'ait pas eu dans le public l'honneur de toutes celles où il avoit travaillé, la politique des tems faiſant ſouvent que ceux, qui avoient été inſtruits par lui, donnoient en public l'apparence de l'avoir été par d'autres, qui pouvoient être plus propres à les ſervir dans le monde; & on voyoit pour l'ordinaire que ceux, à la converſion de qui il n'avoit point eu de part d'abord, revenoient dans la ſuite du tems à lui, & qu'ils avoüoient que l'inſtruction qu'il leur donnoit étoit tout autrement ſatisfaiſante, & que non ſeulement elle ne laiſſoit pas le moindre doute, mais qu'elle mettoit la vérité Catholique dans la beauté de la Religion. Ce qui

fai-

faiſoit qu'on trouvoit en lui cette excellence au-deſſus des autres, eſt que non-ſeulement il étoit très-ſçavant, très-clair, très-méthodique & très-honnête, mais de plus qu'il avoit parfaitement la connoiſſance de J. C. notre divin médiateur: car les hérétiques ont coutume de nous reprocher que nous ne le connoiſſons point, ou que nous ne le connoiſſons que pour le deshonorer; & ceux qu'il inſtruiſoit voyoient en lui au contraire qu'il en faiſoit le fondement, la vertu, la perfection & la gloire de tout; & en effet on ne pouvoit pas en parler plus dignement; & on pouvoit dire de lui qu'il étoit le Docteur de Jéſus-Chriſt, & de toute vérité par Jéſus-Chriſt.

Les miniſtres de Charenton, qui avoient éprouvé en différentes conférences la force & la bénédiction de ſon talent, le craignoient & en parloient toûjours avec reſpect. Un jour il en eut une avec le miniſtre Gaſche chez Madame la Ducheſſe de Rohan, où par une occaſion particulière il fit paroître ſurtout la grande étenduë de ſon ſçavoir. Le miniſtre qui parloit fort bien avoit avancé une parole qui éblouït d'abord tout le monde; & il y avoit d'autant plus de danger qu'elle ne fît impreſſion, qu'il ſembloit en vouloir rendre auteur ſaint Auguſtin. Le P. Desmares ne l'interrompit point: il lui laiſſa toute la liberté de s'étendre avec la joie d'un homme qui paroiſſoit déjà ſûr de l'applaudiſſement qu'il croyoit mériter; mais ayant enſuite repris la choſe avec ſa netteté & ſa juſteſſe d'eſprit ordinaire, il fit voir par-là combien il étoit fidèle à la concevoir. Mais ſans s'arrêter d'abord à la réfuter autrement, il ſe leva & dit d'un ton extraordinaire, qui lui acquit une nouvelle attention, qu'il avoit lu exactement tout ſaint Auguſtin, qu'il avoit lu auſſi tous les autres pères & les conciles, & recueilli tout cela de ſa main, & qu'il aſſuroit hardiment & ſans le moindre doute, que jamais ſaint Auguſtin ni aucun père n'avoit rien avancé

de semblable à cette pensée, que Mr. Gasche pouvoit prendre du tems pour chercher les endroits qu'il croyoit lui être favorables dans ces auteurs, mais qu'il osoit dire avec assurance qu'il n'en trouveroit jamais aucun

Le ministre n'accepta pas ce parti, & demeura convaincu par-là qu'il s'étoit trop avancé; & on fut également persuadé de la profondeur & de l'exactitude de la science du P. Desmares, qui s'offroit de plus à faire voir des sentimens contraires dans les saints peres; & il en cita quelques-uns des plus experts & des plus éclatans de saint Augustin, qu'il confirma par l'autorité de l'Ecriture sainte, pour achever de vaincre par ses propres armes ce ministre, qui n'avoit cité les pères que comme par surérogation, & seulement pour donner de l'ornement à son discours.

XII. On auroit de la peine à croire qu'un homme de cette capacité & de cette étude, qui composoit actuellement & que l'on consultoit de toutes parts, eût voulu se charger d'une Cure de village. Cependant il en vaqua en differens tems deux auprès de Liancourt qu'il desservit par pure charité, & avec une application toute entière, jusqu'à faire lui-même l'école aux petits enfans; & il ne s'en retira que par l'ordre de l'Evêque du lieu qui l'y avoit appellé, & qui voyant dans la suite combien cette application le consumeroit, voulut conserver une santé si précieuse pour des services plus importans à l'Eglise; & on admira que durant le tems qu'il servit ces deux Paroisses, il paroissoit aussi content avec ses païsans, comme s'il eût été avec les esprits du monde les plus proportionnés au sien, dévenant tout avec tous, & faisant son plaisir de son devoir & de tout ce qui pouvoit être utile au prochain.

XIII. Le tems de son silence & de sa retraite fut encore rempli par différens services qu'il rendoit à plusieurs personnes pour la prédication. On

venoit de toutes parts le conſulter: on lui demandoit des mémoires & des deſſeins: on lui envoyoit des ſermons à corriger & à fournir. Il ſatisfaiſoit à tout cela, mais avec un ſi grand ſécret de ſa part, que les perſonnes mêmes qui vivoient avec lui, ni ſes amis les plus confidens, n'en ont jamais rien ſçu de ſa bouche, ne voulant pas même l'avouër quand on lui en demandoit la vérité; mais pluſieurs de ceux, qui ont profité de ce tréſor, l'ont dit avec réconnoiſſance; & pour les autres qui n'en parloient point, les ſermons qu'ils prêchoient le diſoient aſſez, parce-qu'on y voyoit tout d'un coup l'eſprit, les lumières, & les principes du P. Desmares, comme les rayons d'un Soleil qu'on ne pouvoit méconnoitre. Il a donné à quelques-uns des Octaves entières, à d'autres des Avents & des Carêmes; & l'on peut dire que non ſeulement il parloit ainſi dans les plus célèbres chaires de Paris, même dans le tems qu'on lui faiſoit garder le ſilence; mais que les plus célèbres prédicateurs ne l'ont été que parce-qu'ils avoient eu ce ſecours du père Desmares.

XIV. En l'année 1668. que le Pape & le Roi donnèrent la paix qu'on a appellé la paix des IV. Evêques, ou plûtôt la paix de Clement IX. tous ceux, qui avoient été flétris comme Janſéniſtes, furent rétablis en honneur, & le P. Desmares en profita comme les autres: il prêcha le Carême aux petits Auguſtins du Faubourg ſaint Germain, & enſuite dans pluſieurs autres Egliſes de Paris avec un concours extraordinaire. Mr. le Nonce lui-même vint l'entendre; & quoique le goût de la chaire fut changé, parce-qu'on y avoit introduit une manière qui n'étoit point ſolide, & qui n'avoit qu'une fauſſe apparence d'éloquence humaine ſans fond, on ne laiſſa pas de revenir à la manière du père Desmares, ou effectivement on trouvoit la vraie éloquence, parce-qu'il diſoit

Après la paix de Clement IX. la liberté eſt rendue aux amis de la vérité. Il prêche, tout le monde y court. Sa manière de prêcher différente de celle des autres prédicateurs. Il fait J. C. l'ame de ſes ſermons.

toûjours non pas des mots ſeulement ou des penſées ſuperficielles, mais des choſes ſolides qui alloient au cœur & d'une manière très-perſuaſive, pleine d'onction & de force. Jéſus-Chriſt y étoit mêlé par tout, & par tout auſſi il faiſoit ſentir la miſère du cœur humain, enſorte que ſa manière d'inſtruire n'avoit rien de cette inſtruction philoſophique & payenne, qui ne faiſoit que dire les devoirs & exhorter l'homme à les pratiquer, comme s'il n'y avoit qu'à être inſtruit, & que dès-qu'on a connu ſon devoir on fût par ſoi-même en état de le pratiquer. Toutes les chaires retentiſſent de cette voie Pélagienne que perſonne à la vérité n'avouë dans le fond, mais presque tout le monde parle ſans y faire réflexion : on prêche comme auroit prêché Sénèque, & non pas comme a prêché ſaint Paul : on parle à l'homme comme s'il n'étoit point corrompu par le péché, & comme ſi la liberté n'étoit point affoiblie : c'eſt pourquoi l'on fait tant d'orgueilleux & point du tout de chrétiens : on ne fait point ſentir à l'homme ni ſon mal, ni ſon remède, ni même connoître ſon devoir comme il faut : car, afin que la Loi qui eſt la règle ſoit telle qu'elle doit être, il faut qu'elle ſoit proportionnée & à l'un & à l'autre, toûjours pénitente & toûjours parfaitement ſainte, & tout-à-fait divine; & c'étoit dans cette lumière & dans ce jour que le P. Desmares parloit toûjours de toutes choſes. Il tenoit toûjours l'homme tout à la fois & dans l'humiliation & dans la confiance, dans le ſentiment de ſa corruption, de ſon impuiſſance, de ſa condamnation, & de ſon indignité, mais en même tems dans le ſentiment de tout ce qu'il étoit en Jéſus-Chriſt. C'eſt pourquoi tout ce qu'il diſoit étoit grand, ſaint, parfait & divin, parce-qu'il renfermoit toûjours Jéſus-Chriſt, qui eſt la grandeur, la ſainteté, la perfection & le fils de Dieu-même : mais il étoit conſolant & rendoit tout facile, parce-qu'il faiſoit

soit trouver dans ce divin médiateur toutes les forces proportionnées à ces devoirs les plus parfaits, & même toute la douceur nécessaire pour les pratiquer avec amour. Il raisonnoit dans ses sermons, mais ce n'étoit que jusqu'à un certain point pour conduire l'esprit & le cœur à se soumettre à Jésus-Christ. Et quand il avoit conduit l'un & l'autre, il laissoit à Jésus-Christ, qui est toûjours le principal prédicateur, à faire le reste, & à son esprit saint à digérer dans le cœur des auditeurs ce qu'il ne suffisoit pas que la raison expliquât. Il ne disoit des choses que ce qu'il en falloit dire par raport à son sujet: il ne les prenoit que par l'endroit où il les falloit prendre justement, sans superfluité, & sans aucune ostentation de science inutile. Tout ce qu'il disoit étoit nécessaire, & on disoit toûjours quand on venoit de l'entendre qu'il étoit impossible de mieux penser & d'exprimer sa pensée avec plus d'autorité, ou avec plus d'onction.

Les choses les plus relevées, il les exposoit d'une manière si heureuse, qu'elles paroissoient à la portée de tout le monde. Tout le reste de son talent étoit également si naturel que d'abord il paroissoit simple: & en effet il l'étoit, mais c'étoit de cette simplicité naturelle qui fait la perfection des choses, & qui en ôtent tout le mélange étranger: c'est pourquoi les esprits solides & de bon goût l'admiroient toûjours; mais ceux, qui n'avoient pas la vraie idée de l'éloquence, étoient quelquefois tentés de n'admirer rien d'extraordinaire dans son talent.

Un jour un grand Archevêque s'en expliqua ainsi avec peu d'estime après l'avoir entendu, disant tout haut qu'il ne voudroit pas beaucoup travailler, ce lui sembloit, pour en faire autant; & en effet il voulut quelque tems après prêcher, disoit-il, comme le P. Desmares; mais cette expérience le détrompa bientôt; & ayant rencontré en-

suite

ſuite le P. Desmares en bonne compagnie, il lui dit fort agréablement : „ Père, je vous fais répa-„ ration d'honneur : j'avois parlé de votre talent „ avec peu de juſtice, mais j'ai éprouvé depuis „ qu'il n'y a rien de ſi beau ni de ſi difficile à „ imiter, & qu'il eſt bien plus aiſé de prêcher d'u-„ ne manière fauſſe & extravagante, comme nous „ faiſons toûjours hors du naturel, que de prê-„ cher juſte, ſolidement, & naturellement, comme „ vous faites."

Beaucoup de perſonnes ſe convertiſſent à ſes prédications.

XV. Parmi tant d'auditeurs qui admiroient ſon talent, il y en avoit toûjours pluſieurs dont le cœur étoit encore plus touché que l'eſprit, & qui ſe convertiſſoient, mais d'une manière qui répondoit à la ſolidité de l'inſtruction qu'ils avoient reçuë ; & on les voyoit dans la ſuite, non pas accommoder le monde ou leurs intérêts avec la dévotion, mais quitter tout pour ſuivre Jéſus-Chriſt uniquement ; & s'ils demeuroient dans le monde, ils y vivoient dans l'eſprit véritable de l'Evangile, & en faiſoient profeſſion à toute épreuve. On diſtinguoit ſurement les particuliers & les familles entières qu'il avoit ainſi engendrés par la parole de la vérité : elles portoient en tout le caractère de leur père : en un mot c'étoient de vrais Chrétiens en tout, dans leurs paroles, dans leurs actions, dans leurs deſſeins, & dans toute leur conduite, qui avoient en tout l'eſprit de l'Evangile & la ſincérité de la vérité de Jéſus-Chriſt pour modèle & pour fondement. La ſeule force de la prédication produiſoit cet effet dans la plupart. Quelques-uns de ceux qui l'avoient entendu venoient auſſi dans la ſuite lui ouvrir leurs conſciences : ce qui lui étoit une nouvelle occaſion de faire paroître un nouveau mérite.

Comment il ſe conduiſoit dans le tribunal de la pénitence & dans les conſeils de

XVI. Un jour une perſonne du grand monde s'étant confeſſée à lui, & ayant faite comme une revuë de toute ſa vie avec beaucoup de ſoin & de détail, mais n'allant point au fond du

i cœur, ni au fond des devoirs, le P. Des- conſcience. Son de-
ares l'arrêta, & lui apprit à examiner non pas l'ex- intéreſſe-
rieur ſeulement, mais le cœur, & à l'examiner ment.
r l'Evangile, ſur l'exemple de Jéſus-Chriſt, &
r les promeſſes qu'on avoit fait au batême de l'i-
iter. Cette perſonne, après cette lumière qui la
appa vivement, ſe trouva ſi loin de ſon compte,
r'elle demanda du tems pour s'examiner tout de
ouveau; & quand elle revint enſuite, ce fut une
onfeſſion toute nouvelle, & des péchés, pour
nſi dire, tout différens, qui fut ſuivie d'une con-
erſion ſolide & permanente.

C'ETOIT ſa manière de rapeller ainſi tous les
evoirs au cœur & à l'Evangile; & il diſoit ſou-
ent que les confeſſeurs n'avançoient que par-là,
qu'autrement la plupart des confeſſions n'abou-
ſſoient à rien: auſſi toutes les perſonnes qui ſe
onfeſſoient à lui trouvoient dans la grace toute
nſible qu'ils y éprouvoient toute une autre béné-
ction. Un Eccléſiaſtique de qualité, & qui avoit
réputation d'avoir beaucoup d'eſprit & d'hon-
eur, lui ayant fait connoître comment il étoit en-
é dans un Prieuré conſidérable, & comment il
i avoit uſé dans la ſuite, & s'étant fait expliquer
s devoirs là-deſſus, comprit tout d'un coup qu'il
en devoit défaire, & s'en alla dans cette réſolu-
on. Quelque tems après il écrivit au père Des-
ares qu'étant perſuadé qu'il devoit quitter ſon
rieuré, il croyoit ne le pouvoir mieux donner
u'à lui, & par réconnoiſſance & par eſtime. Une
itre perſonne, à qui il avoit auſſi donné des
onſeils de conſcience, lui offrit une penſion
agère, parce-qu'on ſçavoit qu'il avoit peu de
en: il leur répondit à tous deux qu'il n'étoit
s riche, & qu'il pourroit-être en état de profi-
r de leur bonne volonté, mais qu'il avoit pour
axime de ne jamais rien recevoir de ceux à qui
avoit donné des avis de conſcience. Et en effet
eſt demeuré juſqu'à la fin de ſa vie avec ſi peu

de

de bien, que sans la générosité de Mr. le Duc de Liancourt & de Mr. le Duc de la Rochefoucault ensuite, il n'auroit pas pu subsister : vertu qui étoit en lui d'autant plus admirable, que naturellement il étoit défiant.

Son caractere étoit de louër tout le monde dans ce qu'on pouvoit dire de bien, & ne dire jamais du mal de personne. Sa délicatesse a effet du bien de son bénéfice.

XVII. Il en étoit de même de quelques autres petites foiblesses naturelles, qui ne paroissoient en lui que pour reléver davantage sa vertu : il étoit timide de son naturel, & facile comme un enfant à s'amuser & à être trompé; mais jamais aucuns de ces défauts naturels ne l'ont emporté sur le devoir. La foi le rendoit toûjours fort où il le falloit être, exact & vigilant à faire tout ce qu'il avoit à faire, prudent à prendre le tems & fort à l'exécuter aux dépens de toutes choses. On l'accusoit de dire du bien de tout le monde & d'être trop complaisant. Il est vrai qu'il lui étoit comme naturel de ne dire jamais du mal de personne, & d'être appliqué au contraire à reléver en tous tout le bien qu'on en pouvoit dire, mais c'étoit toûjours avec le poids & la mesure de la justice & de la vérité, aussi bien que de la charité & de l'honnêteté humaine, sans jamais approuver le mal ni louër personne avec excès.

Ceux qui l'ont connu de près & long-tems peuvent rendre témoignage aussi & sans exagération, qu'avec cette facilité qu'il avoit de louër les autres, on ne lui a jamais oui dire aucune parole d'estime de lui-même : tout le monde l'admiroit, & à ses yeux il étoit toûjours humble & toûjours modeste dans ses paroles, & prêt, comme saint Augustin, à recevoir avis & correction de tout le monde : *Etiam paratus à puero doceri :* si délicat au reste sur l'emploi du bien de l'Eglise, qu'ayant fait réflexion qu'il n'avoit rendu aucun service à son Abbaye, & qu'il n'avoit pas eu besoin pour vivre du revenu qu'il en avoit touché, il le restitua tout entier ; & on l'a vu long-tems fort en

pei-

peine de quelques conſeils de conſcience qu'il avoit donné dans ſa jeuneſſe, où il croyoit non pas avoir eu deſſein de faire injuſtice, mais de n'avoir pas eu aſſez de lumière; & il vouloit de même ſe condamner à la reſtitution du tort qu'il appréhendoit y avoir cauſé ſans le vouloir. Il diſoit ſouvent en conſultant cette affaire: „ Oui, s'il faut vendre tout ce que j'ai & même mes livres, je le „ ferai, & je mourrai peut-être avec joie, plûtôt „ que de voir ma conſcience chargée de la moindre injuſtice."

ENFIN il auroit pu être riche s'il avoit voulu; & il a toûjours refuſé de l'être: il eſt mort n'ayant en ſa poſſeſſion que très-peu d'argent, quoiqu'il eût ménagé ſur ſon néceſſaire, & même conſervé avec peine, pour ſubvenir aux beſoins de quelques-uns de ſes parens qui ſe trouvoient dans l'indigence.

Sa ſenſibilité pour ceux qui étoient tombés dans l'héréſie. Anecdote de M. Claude, Curé de Pont-ſaint-Maxence.

XVIII. QUELQUES mois avant ſa mort, il eut beaucoup d'occaſions de s'expliquer ſur la doctrine des Huguenots; & l'expulſion du miniſtre Claude hors du royaume, qui paſſa à deux lieuës de Liancourt, où le père Desmares demeuroit, en fut une des plus conſidérables. Ce miniſtre, après avoir balancé s'il écouteroit les propoſitions avantageuſes que le Roi avoit eu la bonté de lui faire faire, s'il vouloit ſe convertir, fut enfin déterminé par le poids de ſon engagement à n'en rien faire; & le Roi le fit conduire hors de ſon royaume. Il paſſa à Pont-ſaint-Maxence, où il y avoit un Curé plein de zèle, & d'eſprit, qui alla le ſaluër à l'hôtellerie; & le preſſa avec beaucoup de vivacité & d'addreſſe de profiter des offres du Roi, lui faiſant faire attention qu'ayant autant d'eſprit & de ſçavoir qu'il en avoit fait paroître, il étoit impoſſible qu'il n'eût vu enfin la vérité au travers de tous les ſcandales dont il avoit pu être frappé d'abord, mais qui ne devoient point ſubſiſter dans un eſprit ſolide comme le ſien: qu'il lui demandoit permiſ-

ſion de lui dire qu'il ne pouvoit donc plus r
que des conſidérations humaines : qu'à la vérit
les étoient grandes pour lui, qui s'étoit tant ſig
dans les dernières diſputes, mais, lui ajoûta-
cela ne peut embaraſſer que les petits eſprit
n'y a qu'un tour d'imagination à donner, &
en donnerez cent pour un, ſi vous voulez,
ce ſecours qui vous eſt ſi facile, vous ſauv
tout, & apparence, & conſcience & vérité.
diſcours, qui venoit également du cœur & de
prit, parut au moins attendrir ce miniſtre, qui
baraſſa ce bon Curé les larmes aux yeux, e
montrant ſa femme, comme s'il eût voulu lui
re entendre que cette tentation étoit encore la
forte.

Cette Hiſtoire, qui fut rapportée au père
mares, le toucha; & faiſant reflexion ſur la f
& ſur la profondeur des engagemens de l'erre
d'un parti où l'on a été conſidéré, il pleura le
heur du miniſtre & de pluſieurs autres, dont i
pella le mérite d'ailleurs, mais il ajouta cette pa
ſi remarquable, que toute ſa vie il avoit été ſu
qu'il y eût pu avoir de grands hommes dar
parti des Huguenots: que plus il y penſoit, &
il y voyoit clairement qu'il n'y avoit rien non
lement de plus faux, mais de plus fou qu
qu'ils enſeignent: que ce n'étoit qu'une lueu
vérité, qui pouvoit ſurprendre les eſprits ſu
ciels, ou de vaines apparences de reforme
trompoient les ſimples, mais que dans le fo
n'y avoit rien de ſolide, & qui ne fît deshon
à ceux qui s'y attachoient: ce qu'il dit avec
force même extraordinaire; & dans la ſuite
me on voulut lui rapeller que ce qu'il avoi
étoit bien fort, il confirma tout de nouveau
cela lui paroiſſoit ainſi dans la vérité, & qu'il
droit avoir le tems de mettre par écrit les pre
ſur chaque point de controverſe; qu'il les
tous digérés avec attention, & même en tâ

e voir ſi on ne pouvoit point les juſtifier; mais ue plus il s'y étoit appliqué, & plus il y avoit ouvé de vanité, d'inconſtance & de folie.

XIX. Mais Dieu qui étoit content de ſes au- Sa mort. res travaux l'appella à lui pour en recevoir la re- ompenſe. Il mourut à Liancourt le 26. de Jan- ier 1687. l'année qui ſuivit immédiatement celle ù le Roi révoqua l'Edit de Nantes; & ſa mort omme ſa vie fut pleine de foi & de paix. Il re- ut tous ſes Sacrémens, & ſouffrit tout ſon mal vec ſon caractère ordinaire de modeſtie, gardant oûjours le ſilence & comme Jéſus-Chriſt ſur la roix, ne parlant que par la patience & par les utres vertus chrétiennes proportionnées à ſon tat.

Le Curé du lieu lui demanda en lui donnant le aint Viatique qui fut la veille de ſa mort, s'il 'avoit rien ſur le cœur contre perſonne. Il ré- ondit humblement qu'il honoroit tout le monde; ue par la grace du Seigneur il n'y avoit perſon- e pour qui il ne fût prêt de donner ſa vie, mais ue de ſa part il avoit fait beaucoup de fautes à 'égard du prochain, & qu'il en demandoit devant Dieu pardon à tout le monde. Le Curé lui dit ue tout le monde au contraire l'honoroit, ſe oüoit de ſa bonté, & que ceux qui étoient préſens lui demandoient ſa bénédiction: mais il con- inua toûjours à s'humilier, diſant qu'il avoit beſoin des prières de tout le monde, & que ce n'é- oit point à lui à donner la bénédiction à per- ſonne. Tout ce qu'on put obtenir, fut qu'il apella ce qu'il y a dans ſaint Paul, que Dieu nous a bénis en ſon fils; & il ſouhaita que cette béné- diction, que l'on trouvoit dans l'union avec Jéſus- Chriſt, demeurât abondamment avec tous ceux qui étoient préſens. Il paſſa le reſte de cette jour- née en continuant toûjours de s'humilier de plus en plus devant Dieu & à invoquer le médiateur. Le ſoir la fluxion augmenta & tomba ſur ſa poitri-

ne

ne en ſi grande abondance, qu'on ne diſtinguoit presque plus ce qu'il diſoit. On dévinoit ſeulement par des mots qu'on entendoit de tems en tems qu'il répétoit pluſieurs paſſages des ſaintes Ecritures, & qu'il invoquoit Jéſus-Chriſt, tenant toujours les mains & les yeux vers le ciel; & il finit ainſi ſa vie avec bénédiction faiſant voir à la lettre qu'il mouroit comme il avoit vêcu dans le bonheur qu'il y a d'être uni à Jéſus-Chriſt: *Beati qui in Domino moriuntur.*

Comme Liancourt eſt dans le Diocèze de Beauvais, Mr. le Cardinal de Janſon, qui en étoit Evêque, fut averti inceſſamment de cette mort; & il fit en peu de mots un éloge de ce grand homme qui eſt également digne & de l'auteur & du ſujet. Il l'avoit entretenu avec application quelques mois auparavant durant 8. jours que dura ſa viſite Epiſcopale; & il manda à celui qui lui avoit écrit, qu'il n'avoit jamais vu un vieillard d'un eſprit plus préſent & plus vif, qui eût plus d'agrément & de politeſſe, & qui dît plus de bonnes choſes; & que c'étoit une grande perte pour l'Egliſe & pour le Diocèze en particulier.

Les pauvres qu'il aſſiſtoit avec tant de charité & qu'il conſoloit en toute occaſion le pleurèrent amèrement; & tout le monde généralement parloit de lui avec bénédiction.

Monsieur le Duc de la Rochefoucault, qui en avoit toujours uſé avec lui avec tant de grandeur & de reſpect, voulut qu'il fût enterré dans la cave des Seigneurs; & c'eſt-là que ſon corps attend la réſurrection des morts.

AUTRE RELATION DE LA VIE DE TOUSSAINT-GUY-JOSEPH DESMARES.

Pour ſervir de Supplement à la précédente.

LE 19ème jour de Janvier de l'an 1687. mourut à *Liancourt* au Diocèze de *Beauvais*, âgé de plus de 87. ans, le père Touſſaint *Desmares*, Prêtre de l'Oratoire. Il étoit né à *Vire*, *Baſſe-Normandie*, ſur la fin de l'année 1599. Etant encore fort jeune il vint à Paris & entra à l'Oratoire. Le père de Cerulle, qui fut fait enſuite *Cardinal*, étoit alors Supérieur-Général de la Congrégation.

Ses prédications lui attirent l'envie & la jalouſie des Jéſuites. Il ſe juſtifie de leurs accuſations, & M. de Gondy ne veut point obéir à la cour.

IL s'acquit dans ſes prédications une ſi grande réputation, qu'il excita la jalouſie des Jéſuites: ils irent indignés de voir courir en foule à ſes ſermons tous ceux qui avoient du goût pour les maximes de l'Evangile.

AU commencement de l'an 1643. ils s'addreſſèrent à Mr. *Sublet Desnoyers*, Surintendant des Finan-

nances, & lui dépeignirent le père Desmares comme un *novateur* & un *hérétique*. Ce ministre, leur ami, leur protecteur & leur dupe, les crut sur leur parole: il se laissa facilement engager à se plaindre au Roi de ce qu'on permettoit de monter en chaire dans Paris à un homme qui débitoit des nouveautés dangereuses. Le père Desmares, instruit de ce qu'avoit dit le Surintendant, en porta des plaintes à Mr. l'Archevêque de *Paris*, (Mr. de Gondy), & le convainquit si bien, que sa foi & sa doctrine étoient hors d'atteinte, que le Prélat toûjours prêt à favoriser l'innocence & la vertu, se chargea de desabuser le Roi: mais ce Prince étoit alors au lit, & sa mort empêcha l'effet des promesses de l'Archevêque.

Aussi-tôt après la mort du Roi, les Jésuites voulurent prévenir la Régente contre le père Desmares, mais elle ne se laissa pas facilement gagner: Mr. Vincent de *Paul* ne lui avoit pas encore donné de dangereuses préventions. Ils se dédommagèrent alors par des accusations d'hérésie qu'ils firent courir dans les Provinces contre ce père. Une rencontre imprévuë l'informa de la réalité de ces calomnies. Deux Carmes vinrent dîner un jour chez le Duc de *Liancourt*. Le père *Desmares* y étoit: la conversation roula sur des matières de religion: il ne s'en tenoit presque point d'autres dans l'hôtel de ce Seigneur. Un de ces deux Religieux écoutoit & examinoit attentivement le père *Desmares*, & ne remarquant rien dans tout ce qu'il disoit qui ne fût très-pieux & très-catholique. Il ne put s'empêcher de témoigner qu'il étoit extrêmement surpris de trouver tant de religion & d'orthodoxie dans un Théologien, que les Jésuites de Nevers avoient dépeint aux Carmes de cette ville comme un hérétique *Arien*, qui ne croyoit pas que Jésus-Christ fût Dieu.

Quelques années après le commencement de la Régence, le père *Desmares* eut la chaire de saint

nt *Paul:* les Jéſuites voiſins de cette Paroiſſe en-yèrent des gens pour faire des extraits de ſes mons, & leur père *Ragon* ſe chargea de mon- en chaire le lendemain des jours que le père *esmares* auroit prêché pour réfuter les vérités 'il auroit dites. Le projet étoit d'un Jéſuite, & père *Ragon* s'en acquitta en digne enfant de la ciété, mais il n'eut que la gloire de l'entrepri-; le mépris & l'indignation de ſes auditeurs en rent le ſuccès. Après avoir entendu le père *Ra-n*, on couroit avec une nouvelle ardeur au père *esmares;* & ceux qu'on vouloit pervertir contre i, n'en étoient que plus diſpoſés à recevoir les ıroles de ſalut qui ſortoient de ſa bouche. La louſie des *Jéſuites* alla plus loin qu'on ne peut tprimer. Le père *Bonnéfons* en faiſant le catéchiſe dans leur Egliſe s'emporta avec tant de véhéence & de fiel, qu'il s'écria: „ Quoi donc, peuple de Paris, ſouffrirez-vous qu'on applique le pétard aux portes de cette Egliſe pour les abbattre & les mettre en pièces?" Paroles ditieuſes qui furent ſuivies de pluſieurs autres mblables, mais qui au lieu de les ſoulever conre le père *Desmares*, ne les ſoulevèrent que contre elui qui les avoit proférées, & contre la ſociété: ır quelques-uns diſoient qu'il falloit tout de bon ettre le feu à la maiſon des *Jéſuites*. Ils écrivirent firent écrire par leurs amis à la Reine qui étoit à 'miens, que les ſermons du père *Desmares* roient presque élevé une ſédition à Paris. ès qu'elle fut de retour à Paris, elle en fit de andes plaintes à l'Archevêque, mais ce Prélat, ui avoit aſſiſté à tous les ſermons du père *esmares*, fit entendre à la Reine qu'on l'avoit ompée, & que bien loin qu'il fût échapé rien ı prédicateur de ſaint *Paul*, qui pût cauſer le oindre tumulte, il n'étoit rien ſorti de ſa bouhe que d'édifiant & de chrétien. Pluſieurs perınnes de la Cour étoient en état de rendre le

même témoignage; & l'Archevêque pour mieux desabuſer la Régente lui promit de faire informer de cette prétenduë ſédition & de lui remettre les informations en main. En effet il fit commencer les informations; mais les Jéſuites, qui ſentirent que les charges n'en pourroient tomber que ſur eux, agirent ſécrettement auprès de la Reine, & firent aſſoupir cette affaire en priant l'Archevêque de n'aller pas plus loin. Honteux de n'avoir pu réüſſir à le décrier, ils eſſayèrent par des promeſſes flateuſes à le gagner: ils lui offrirent les premières dignités de l'Egliſe, s'il voulôit abandonner ſa manière de prêcher & ſe raprocher de leurs maximes. Ils ne connoiſſoient pas celui qu'ils tentoient. Son unique ambition étoit de chercher les intérêts de Jéſus-Chriſt & de faire rendre à la ſouveraineté de ſa grace les hommages qui lui ſont dûs. Il reſta ferme, & ſes ennemis travaillèrent pendant plus de 40. ans qu'il vecut encore à le punir d'avoir également mépriſé & leur haine & leur amitié. Le jour des *morts* de l'année 1647. il prêcha à Paris dans la Chapelle du petit *Bourbon*. La prière pour les *morts* étoit la matière de ſon diſcours, & conduit par ſon ſujet à faire voir la vanité de ces pompes funèbres, pour leſquelles les grands & les riches font des dépenſes ſi conſidérables, il montra que „ ce ne ſeroit pas ceux qui „ auroient été les plus riches en cette vie, mais les „ plus chrétiens & les plus pieux, qui auroient le „ plus de part aux prières de l'Egliſe." Il ajouta, que „ ces groſſes ſommes d'argent, qu'on em„ ploye à faire dire en un jour des centaines de „ meſſes pour l'ame d'un riche, ne le délivreroient „ pas plûtôt des peines qu'il auroit à ſouffrir, que „ celle d'un pauvre qu'une vie plus chrétienne auroit „ rendu plus digne de participer au fruit des „ ſaints myſtères que l'Egliſe offre tous les jours „ pour les morts.

QUOIQUE ces paroles ne renfermaſſent qu'une in-

ction édifiante & fondée en vérité, les enne-
u père *Desmares* s'en ſervirent pour redonner
ir à leurs calomnies; & dès le jour même ils
iſèrent auprès de la Reine d'avoir prêché
e le *Purgatoire.* Le lendemain elle en parla
laréchal de *Schomberg*, qui, ayant entendu le
on de la veille, fut en état d'aſſurer de la
té de l'accuſation. La Reine s'en tint au té-
ıage du Maréchal, & fut fort étonnée de leur
ıterie.

mois de Juin 1648. le père *Desmares* fit à
Gervais pour la fête du nom de *Jéſus* un
n ſur la grace du Sauveur. Il en mit la for-
la néceſſité dans un ſi grand jour, & parla
tant d'onction, qu'il renvoya ſes auditeurs
incus des vérités qu'il venoit de leur enſei-

Ce ſermon irrita les Jéſuites. Le Diman-
ſuivant, le père *Caſtillon* fameux prédicateur
e attaqua en pleine chaire la doctrine que le
Desmares avoit expoſée, & ſe répandit en in-
es perſonelles & en calomnies avec la fureur
s outrée & de la manière la plus ſcandaleu-
Mr. de *Paris* en fut averti: l'impudence du
e lui fit horreur: il ordonna des informa-
; & ſur le vu des charges il ne crut pas pou-
faire moins que d'interdire à ce profanateur
niſtère de la Parole.

nouvel affront ne ralentit point l'ardeur des
rs.

père *Desmares* devoit cette même année prê-
le Carême à ſaint *Merry*. Le jour de la
eleur, il dit pour repouſſer les traits de ſes
ıis, „ qu'il n'enſeignoit ni des nouveautés,
des fauſſetés, mais l'ancienne créance de
ɡliſe & les maximes de l'Evangile." Il ajouta
ſi les vérités qu'il avoit annoncées jusques
s avoient paſſé pour des nouveautés, parce-
peut-être on ne les avoit pas ſouvent en-
duës, il pouvoit dire que pendant le cours

„ du Carême il avoit bien des nouveautés à expli-
„ quer à ſes Auditeurs." Ceux qui n'avoient été l'entendre que pour chercher un nouveau prétexte de calomnier, publièrent qu'il s'étoit manifeſtement déclaré novateur. On fit un ſcrupule à la Reine de le laiſſer prêcher plus long-tems dans Paris, elle renouvella donc ſes inſtances auprès de l'Archevêque de Paris pour le faire interdire.

MONSIEUR de *Gondy* connoiſſoit la profonde érudition & la grande piété du père *Desmares* : il ſçavoit par lui-même que cet excellent prédicateur n'avoit jamais enſeigné que la doctrine de l'Egliſe dans toute ſa pureté, & que la Régente ne le vouloit faire taire que ſur les inſinuations des gens qui ne l'aimoient pas, & qui avoient coutume de traiter de nouveautés tout ce qui alloit à détruire leurs nouvelles opinions.

LES Jéſuites voyant qu'ils ne pouvoient réüſſir par aucune des voies qu'ils avoient tentées juſqu'alors, & que Mr. de *Paris* n'étoit pas d'humeur à ſe deshonorer pour ſervir leur haine, la voie de fait leur parut le plus court chemin ; & ils firent tant par leurs ſuggeſtions malignes, qu'ils rendirent le père *Desmares* odieux à la Reine, & obtinrent de ſon autorité une lettre de cachet pour le faire conduire à *Quimpercorentin*. Comme la Reine avoit commandé que la choſe ſe fît ſans éclat, il fallut laiſſer paſſer un peu de tems, & il en transpira quelque choſe avant que l'exempt, qui étoit chargé de cette lettre, eût trouvé l'occaſion favorable de l'exécuter. Le père *Desmares* averti diſparut.

Inſigne calomnie des Jéſuites contre le père Desmares.

CE n'étoit pas aſſez pour eux d'avoir fermé la bouche au P. *Desmares*, & de l'avoir contraint de chercher ſa ſureté dans le ſécret d'une ſolitude, une retraite leur parut trop douce. Les mémoires du tems diſent, que par un trait de prudence ils ſubornèrent la mère Hélène-Angélique l'*Huillier*, Supérieure des filles de la Viſitation de la ruë ſaint

Antoine. Leur père de la Haye, choiſi pour être l'inſtrument de cette œuvre d'iniquité, fit entendre à cette fille peu inſtruite, que „ c'étoit une „ action méritoire devant Dieu que d'inventer & „ de divulguer tout ce qui pouvoit flétrir la ré„ putation d'un hérétique Janſéniſte." La mère *l'Huillier* en crut le Jéſuite ſur ſa parole, & ſe chargea volontiers de débiter ce que l'on vouloit. On lui fit dire que le père *Desmares* étant en converſation avec elle lui avoit dit: „ que le Conci„ le de *Trente* n'avoit été qu'une aſſemblée politi„ que, & pour laquelle on n'étoit pas obligé d'a„ voir une déférence ni une ſoumiſſion aveugle, „ & que l'Egliſe n'avoit ſubſiſté que durant les 4. „ prémiers ſiècles." On eut des Emiſſaires prêts à répandre cette calomnie: elle courut bientôt la cour & la ville.

La Marquiſe d'*Aumont*, qui s'étoit retirée dans ce Couvent pour y conſacrer à la piété le reſte de ſes jours, avoit été préſente à l'unique converſation que le père *Desmares* avoit euë avec la mère *l'Huillier*. Quand elle apprit ce qu'elle avoit dit, ſa conſcience ne lui permit pas de ne la pas démentir: elle en conçut tant d'horreur, qu'elle ne voulut plus reſter dans cette maiſon: elle ſe retira au monaſtère de Port-Royal de Paris, où elle finit ſes jours. Son témoignage commença à décréditer celui de la mère *l'Huillier*. Le père de *Gondy*, Prêtre de l'Oratoire, frère de l'Archevêque de Paris, & père du Cardinal de *Retz*, avoit pour le père *Desmares* une eſtime particulière, ſurpris de ce qu'on diſoit à la Cour d'après la Supérieure de la Viſitation, il voulut ſçavoir la vérité d'elle-même. Il alla, à la compagnie de la Marquiſe de *Magnelay* ſa ſœur, voir la mère *l'Huillier*, & ſans chercher de détour lui demanda s'il étoit vrai qu'elle eût dit ce qui ſe répandoit contre le père *Desmares*. La Religieuſe fut déconcertée, & pour cacher la rougeur qui lui montoit au viſage, elle ti-

ra le voile de la grille & répondit brusquement: „ Eh! mon père, il eſt ridicule d'accuſer le père „ Desmares de cela, car c'eſt comme ſi on l'ac„ cuſoit d'avoir dit qu'il n'y a point de Dieu."

Cette Réponſe faiſoit aſſez connoître que cette accuſation étoit fauſſe. Le père de Gondi ne demanda pas un plus grand éclairciſſement, & répartit ſur le champ en ſe tournant vers Madame de *Magnelay*: „ c'eſt aſſez, ma ſœur, voilà le „ père *Desmares* ſuffiſamment juſtifié." Ce récit, raporté à la Cour par une perſonne dont la ſincérité étoit connue, rendit au père *Desmares* calomnié toute ſon innocence.

Quatre ans ſe paſſèrent, avant que l'Archevêque oſât le faire rentrer dans les fonctions du miniſtère apoſtolique. Ce ne fut qu'en 1652. qu'il lui rendit ſes pouvoir pour prêcher le Carême à Paris. Ses ennemis vinrent à bout le 24. Janvier de ſurprendre une lettre du Roi, par laquelle il enjoignoit à l'Archevêque de *Paris* pour des raiſons qui regardoient ſon ſervice de défendre au père *Desmares* de prêcher.

Il fut enſuite rétabli après la paix de l'Egliſe en 1669.

En 1653. le père *Desmares* fut envoyé par les Evêques protecteurs de la doctrine de ſaint Auguſtin à *Rome*, avec Mr. *Maneſſier*, remplacer Mr. *Brouſſe* Chanoine de ſaint *Honoré*, que ſa mauvaiſe ſanté avoit fait revenir en *France*. Dans la Congrégation qui ſe tint le 19. Mai 1653. en préſence du Pape, le père *Desmares* fit voir combien il étoit profond Théologien & grand Orateur. Il y parla pendant une heure & demie, & prouva „ que la grace efficace au ſens que les Théolo„ giens François la ſoutenoient étoit la pure „ doctrine de ſaint *Auguſtin*, & celle qui avoit „ été depuis lui conſtamment enſeignée dans l'E„ gliſe, mais que le ſyſtême de la grace ſuffiſante „ que *Molina* ſe vantoit d'avoir inventé, étoit

„ un

„ un tiſſu de blaſphêmes & d'impiété, une opi-
„ nion ſacrilége & digne de toutes ſortes d'ana-
„ thêmes." Cette action publique lui fit beaucoup d'honneur: tous ceux qui l'avoient entendu, le félicitèrent. Pendant quelques jours il ne reçut que des applaudiſſemens: le Pape lui-même lui témoigna combien il avoit eu de plaiſir de l'entendre. Vains complimens! A ſon retour en *France*, il ſe mit dans l'obſcurité, & ne penſa qu'à ſe mettre à l'abri de la perſécution où la Bulle d'*Innocent* X. l'eût expoſé; mais après la paix de l'Egliſe, Mr. de *Péréfixe* Archevêque de Paris lui redonna ſes pouvoirs pour prêcher à ſaint *Roch*. Tout *Paris* eut une grande joie de le voir en chaire après 20. ans de ſilence. *Boileau* en parle dans une de ſes Satyres:

Il continua de prêcher après la paix de Clement IX. les Jéſuites redoublent leur jalouſie contre lui.

Desmares dans ſaint Roch *n'auroit pas mieux prêché.* (Satyr. X. v. 120.)

Il n'écrivoit point ſes ſermons, l'art humain y avoit peu de part; ils ne tiroient toute leur force que de la profondeur de ſa ſcience, de la juſteſſe de ſon eſprit, & de l'intime perſuaſion de ſon cœur. D'ailleurs il ne poſſédoit aucun des talens extérieurs: il étoit petit & de peu de mine, & n'avoit rien d'agréable ni dans ſa perſonne ni dans ſa prononciation. Cependant le père *Bourdaloüe* commençoit à ſe faire cette réputation qu'il s'eſt juſtement acquiſe. Les Jéſuites craignirent de le voir obſcurci: leur haine ſe ranima, & le père *Desmares* fut obligé de ſe cacher. Le Duc de *Luynes* lui donna une retraite dans une de ſes maiſons: Il fut cherché avec ſoin pour être mis à la *Baſtille*. On ignore quel fut le prétexte de cette ſeconde lettre de cachet. On ne peut qu'être indigné, lorſqu'on lit dans le commentaire de *Broſſete* les calomnies qu'il avance, lorſqu'il dit que la réputation du père *Bourdaloüe* fit cacher le P. *Desmares*.

Le père *Desmares* se retira alors à *Liancourt*, où le Duc de ce nom lui donna une retraite le reste de ses jours avec l'agrément du Roi. Il y passa plusieurs années, & y mourut avec de grands sentimens de religion d'une fluxion de poitrine, âgé de 87. ans. Il fut enterré dans le caveau des Seigneurs auprès de Monsieur & de Madame de *Liancourt*. Il fut généralement regretté, & particulièrement de Mr. le Duc de la Rochefoucault héritier de Mr. de *Liancourt*. Il ne fut pas moins l'héritier de leur bien, que de leur estime & de leur affection pour ce grand homme: il donna jusqu'au dernier moment des marques continuelles de sa simplicité, de sa douceur, de son humilité, de sa religion, & de sa foi en Jésus-Christ, qui avoient fait pendant toute sa vie le fond de son caractère. (Nécrol. de P. R. Tom. 2. pag. 316. & suiv.)

Je dois ajouter ici, qu'un jour le grand *Condé* fut entendre un de ses sermons: il arriva que le sermon étoit commencé. Il se tut jusqu'à ce que le Prince fût placé, & s'addressant à lui, il lui dit: „ Monseigneur, j'explique cet endroit de l'Evan„ gile où il est dit que Jésus-Christ guérit une „ main sèche: il m'est très-glorieux que votre „ Altesse vienne augmenter le nombre de mes „ Auditeurs. Je prie le Seigneur de conserver „ ce bras qui est la terreur de toute l'*Europe* & „ le bonheur de la *France*; mais en même tems „ que votre Altesse se souvienne que si elle ne „ raporte pas à Dieu tous ses exploits comme à „ sa fin dernière, Dieu permettra que ce bras „ sèche comme celui de notre Evangile." Il continua ensuite. Le prince sortant du sermon, dit à deux Jésuites: „ on me l'avoit bien dit, „ que cet homme étoit dangereux: si je l'enten„ dois une seconde fois, il me convertiroit."

Un jour le Roi Louïs XIV. étant à *Liancourt*, dans le tems que le père Desmares y étoit caché pour

pour ſe ſouſtraire à la connoiſſance & à la pourſuite des Jéſuites, qui vouloient le perdre à quelque prix que ce fût, M. le Duc de Liancourt lui dit qu'il avoit chez lui une perſonne d'un grand nom, qu'il ne ſeroit pas fâché de voir; & que s'il l'agréoit, il le feroit paroitre devant lui, en le priant cependant qu'il ne lui fût rien fait, parce-qu'on le cherchoit pour lui donner une lettre de cachet & l'exiler ou l'enfermer à la Baſtille. Il demanda ſon nom. *Je vous donne ma parole de Roi*, répondit Louïs XIV. *qu'il ne lui arrivera aucun mal & qu'il reſtera caché & inconnu.* Le père Desmares étant arrivé dit au Roi : *Sire je vous demande une grace. Demandez*, répondit Louïs XIV. *& je vous l'accorderai. Sire*, reprit agréablement le père Desmares, *permettez-moi de prendre mes lunettes, afin que je conſidère & que je contemple le viſage de mon Roi.* Louïs XIV. ſe mit à rire de bon cœur en diſant, qu'il n'avoit point encore entendu depuis qu'il étoit Roi un compliment qui lui eût fait tant de plaiſir; & montrant un viſage gai au père Desmares qui avoit pris ſes lunettes, il ſe laiſſa conſidérer long-tems par ce père, qui entretint après cela Sa Majeſté avec tant d'eſprit & d'une manière ſi reſpectueuſe & en même tems ſi enjouée, que Louïs XIV. fut rempli d'admiration pour ce grand homme.

Ouvrages de ce père.

1. MANUSCRIT, où ſont renfermés en 3. Portefeuilles tous ſes *ouvrages Théologiques* compoſés des termes de ſaint Auguſtin. Ce Manuſcrit eſt dans la Bibliothèque des Prêtres de l'Oratoire de la ruë ſaint *Honoré* à *Paris*. Il y en a auſſi une Copie dans la Bibliothèque du Roi en 6. volumes in *folio*.

2. LA diſpute des *ſaints Pères* & des *Pélagiens*.

3. UNE traduction, & des commentaires françois sur les *Evangiles*.

4. UNE explication des Prophêtes *Ezechiel* & *Daniel*, & une des XII. petits Prophêtes.

5. UNE explication du Pseaume 67.

6. DES reflexions sur les Conciles, entr'autres sur ceux de *Constance* & de *Basle*.

7. REFLEXIONS sur les *Papes*, la primauté de l'Eglise, les Evêques, les Religieux, &c.

8. UN traité sur l'Eglise, des sermons, un grand traité de l'Eglise en Latin que Mr. *Nicole* avoit eu dessein de publier.

Livres imprimés.

1. RELATION véritable de la conférence entre Dom Pierre de saint *Joseph*, Feuillant, & le père *Desmares*, prêtre de l'Oratoire, chez *Mr.* l'Abbé *Olier* alors Curé de saint *Sulpice*, avec la réfutation des indignes fausſetés que le père Feuillant a publiées dans cette même conférence dans un écrit imprimé sous ce titre:

„ LETTRE à Mr. de *Liancourt*, s'il faut expli„ quer le Concile de *Trente* par saint *Augustin*, „ en 1650." Pour entendre de quoi il s'agit, il faut sçavoir que le sieur *Olier* Curé de saint *Sulpice*, partisan de la grace Molinienne, souffroit avec chagrin que le Duc & la Ducheſſe de *Liancourt* fussent attachés à la doctrine de saint *Augustin*.

POUR cet effet il leur proposa une conférence entre Dom Pierre de saint *Joseph* Feuillant, & celui qu'ils voudroient choisir des Disciples de saint *Augustin*. Au jour marqué Monsieur & Madame de *Liancourt*, accompagnés du Maréchal de *Schomberg* frère de la Ducheſſe, & du père *Desmares*, se rendirent chez Monsieur *Olier*. La conférence n'alla pas loin. Le Feuillant débuta

ı par demander au père *Desmares*, s'il ne re-
noiſſoit pas une grace ſuffiſante. Ce terme
conſtamment équivoque. L'Ecole de ſaint
mas le prend dans un ſens, & les Jéſuites
ıs un autre. Il falloit donc en écarter tou-
ambiguité. C'eſt ce que voulut faire notre
éologien; ce qui déplut au Feuillant. Quel-
: choſe que pût dire le père *Desmares* & tou-
l'Aſſemblée, il ne voulut rien écouter. Il
ıloit que ce père répondit ſimplement *oui*
non.

Le père *Desmares* réfuta cette propoſition com-
fauſſe & abſurde, & fit voir que le mot de
ice ſuffiſante, pris en général, ne ſe trouve ni
ıs l'Ecriture, ni dans les Pères, ni dans les
nciles, ni même dans les Théologiens, dont
:un ne ſe ſert ſans expliquer ce terme. Cet-
conférence donna occaſion à pluſieurs écrits
part & d'autre. Dom Pierre de ſaint *Jo-*
b s'annonça comme victorieux du père *Des-*
res par une relation. Le père *Desmares* com-
ſa un ouvrage où il fit voir toutes les fauſſe-
qu'avançoit le Feuillant, & fit imprimer un recit
èle de ce qui s'étoit paſſé dans la conféren-
, & l'accompagna d'une atteſtation du Duc
de la Ducheſſe de *Liancourt* & du Maréchal
Schomberg, qui déclaroient la vérité de la re-
ion du père *Desmares*, & que celle du Feuil-
t ne contenoit que des fauſſetés. Dom *Pier-*
n'oſa d'abord ni avouër ni desavouër ſa re-
on, mais il fit imprimer 8. Lettres dans les-
elles il prétendoit faire voir ſon innocen-
& la mauvaiſe foi du père *Desmares.* Celui-
tomba malade alors, & fut long-tems hors
:at de réfuter ces 8. Lettres.

Voy. Nécrologe de Port-Royal, Tom. 2. ut
ſuprà.)

Lettre d'un Eccléſiaſtique à un Evêque
652. *in* 4°.

3. Let-

3. LETTRE d'un Docteur en Théologie au révérend père de saint *Joseph* Feuillant, sur le sujet d'une deuxième Lettre que ce père avoit fait imprimer contre le père *Desmares*, 1652. in 4°.

4. LETTRE d'un Ecclésiastique de Rheims aux Jésuites au révérend père Dom Pierre de saint *Joseph* Feuillant, sur le sujet de quelques vers ridicules qu'il lui envoie, qui ont été prononcés cette année en l'action publique des affiches de leur Collége de *Rheims*, à dessein de deshonorer la doctrine de saint *Augustin* touchant la divine grace qui est celle de l'Église, & d'exposer aux bouffoneries des Libertins la pénitence chrétienne, 1652. in 4°.

5. LA censure de la faculté de Théologie de *Rheims* contre les libelles d'un Jésuite sur le sujet de *Gokescalque*, envoyée au révérend père Dom Pierre de saint *Joseph*, Feuillant, par un Ecclésiastique de *Rheims*, 1652. in 4°.

6. Les saints pères de l'Eglise vengés par eux-mêmes des impostures du Sieur Marandé, dans son livre des antiquités de l'Eglise, à Monsieur *Morel* Docteur de Sorbonne, soi-disant Censeur Royal pour l'impression des Livres, par le Sieur de sainte *Anne*. Paris 1652. in 4°. (Mr. *Dupin* attribuë cet ouvrage à Mr. *Lombard de Trouillas*; mais Mr. *Goujet* soutient qu'il est du père *Desmares*.

7. LETTRE d'un Ecclésiastique au révérend père de *Lingendes*, Provincial des *Jésuites* de la Province de *Paris* touchant le livre du père le *Moine* Jésuite, de la dévotion aisée. en 1652. in 4°.

8. REMONTRANCE chrétienne & charitable à Mr. l'Abbé *Olier*, sur le sujet du sermon qu'il fit dans l'Eglise de saint *Sulpice*, le jour de la fête dernière de ce *saint*, par un Ecclésiastique de ses Auditeurs. en 1653. in 4°.

9. RÉPONSE d'un Docteur en Théologie, à Mon-

Monſieur *Chamillart*, Profeſſeur en Théologie. n 1656. in 4°.

10. LETTRE du père *Desmares*, à Mr. l'Archevêque de *Paris* (Mr de Gondy) où il lui end un compte exact de ſa foi, & le ſupplie ſtamment d'obtenir de la Reine une heure & n lieu où il puiſſe comparoitre en ſureté deant les juges qu'elle voudroit nommer, pour nfondre ceux qui le diffamoient. (Cette letre fut imprimée en 1677. in 12°. & renduë puique.)

11. La ſeconde partie de l'*Idée du Sacerdoce*, du *Sacrifice* de *Jéſus-Chriſt*, imprimée en 1677.

12. par les ſoins du père Quesnel qui en a mpoſé la troiſième & la quatrième, & le père Condren la première.

12. LES différens discours qu'il fit à *Rome*, it devant le Pape, ſoit devant les Cardinaux. s ſont raportés dans le journal de *Saint Amour*.

13. SES ouvrages ſont manuſcrits dans la Biliothèque de la maiſon de ſaint Honoré, à aris.

TROISIÈME RELATION

Du Père pour ſervir de SUPPLEMENT À LA PRÉMIÈRE TOUCHANT LA VIE DE TOUSSAINT DESMARES,

Prêtre de l'Oratoire.

Il fut envoyé à Rome avec M. Nicolas Maneſſier, par quelques Evêques de France, pour ſe joindre à M. M. de la Lane, de ſaint Amour, & Angran, dans la défenſe de ſaint Auguſtin. Ils y arrivèrent le Mécredi ſaint 9. d'Avril 1653.

M. MANESSIER, qui étoit un de ceux qui étoit à Rome avec lui, étoit un Docteur de Sorbonne, qui avoit été choiſi en 1652. & admis pour être Profeſſeur en Théologie, dans l'Univerſité de Caen; mais les ennemis de la doctrine de ſaint Auguſtin, ne pouvant ſouffrir qu'un de ſes diſciples remplît cette chaire, s'addreſſèrent à la Cour, où

où ils obtinrent, par leurs artifices ordinaires, une Lettre de cachet, qui releguoit en Bourgogne ce Docteur, dont tout le crime étoit de n'être pas Moliniſte, & d'être attaché à la doctrine de ſaint Auguſtin, c'eſt-à-dire, à la créance de l'Egliſe. L'Univerſité de Caen extrêmement ſurpriſe voulut engager celle de Paris dans cette affaire, pour préſenter à Sa Majeſté une très-humble remontrance en faveur de M. Maneſſier, en rendant témoignage de la pureté tant de ſa doctrine que de ſes mœurs. Mais pour empêcher que l'Univerſité de Paris ne prît les intérêts de ſon Docteur, & ne s'unît à celle de Caen, pour le défendre contre les Jéſuites, le P. Paulin, Confeſſeur du Roi, obtint que Sa Majeſté écriroit en Sorbonne le 11. Novembre 1652. qu'il ne trouveroit pas bon qu'on lui parlât en faveur de ce Théologien. Surquoi le Sieur Morel, qui préſidoit à l'aſſemblée de Sorbonne où cela fut propoſé & qui d'ailleurs étoit Moliniſte outré, & de complot contre les diſciples de ſaint Auguſtin, dit fièrement, qu'il étoit très-dangereux de parler au Roi & de le prier pour je ne ſai quels gens qui avoient des ſentimens pernicieux, & dont les reſtes devoient être bientôt écraſés à Rome & en France par l'autorité du ſaint Siége, & de Sa Majeſté.

POUR le P. Desmares, après avoir eſſuyé bien des traverſes pour la défenſe de la vérité, & pour la fidélité à tous ſes devoirs, qu'il remplit toûjours exactement, il mourut à Liancourt le 19. de Janvier 1687. âgé de 87. ans. Il travailloit actuellement ſur l'Euchariſtie, & ſur le ſaint Sacrifice de la Meſſe, contre les hérétiques. On lui a ſouvent ouï dire, qu'il n'y avoit rien de plus fou que tous leurs ſentimens, & de moins fondé dans l'Ecriture. Il confia à un ami fidèle & déſintéreſſé, tous ſes Ecrits, & il les mit ſous la protection de Mr. le Duc de la Rochefoucault, qui y avoit

y avoit donné occasion. L'on prétend que le P. Desmares y avoit mis la dernière main, & d'habiles Théologiens de ce tems ne sont pas difficultés d'avouër, qu'ils y ont puisé la véritable science de la Religion. L'on ne peut donc trop s'étonner, que malgré l'estime infinie que M. Nicole faisoit de l'Auteur & de ses ouvrages, les défenseurs de la même cause ne se soient pas empressés de donner ses Ecrits au public.

L'on trouve l'éloge & l'histoire détaillée du père Desmares dans le Supplement au Necrologe de Port-Royal. Part. I. pag. 316. Voyez aussi à la page 206. du même livre, une lettre édifiante de M. de Bridieu, Archidiacre de Beauvais, à M. Marcel, Curé de saint Jaques du haut-pas à Paris, sur la mort du P. Desmares en date du 26 Janvier 1687. M. de Buzanval, Evêque de Beauvais, parle ainsi de cette mort dans une Lettre: „ J'ai appris avec déplaisir la mort du P. Desmares. J'admirai dans ma visite, que je fis cet „ Eté à *Liancourt*, sa piété, son humilité, sa politesse, & l'agrément de son esprit, dans un âge „ si avancé.

Fautes à corriger.

Page	7.	*Ligne* 31.	publiquer,	*lisez*	publique
	16.	10.	qu'il y en avoit,		qu'il y avoit.
	39.	8.	jusqu'à un tel excès,		jusqu'à l'excès:
	53.	*à la marge.*	qui doivent,		qui doit.
	102.	1.	nous devons que ç'a,		nous devons.
	126.	6.	qui se feront,		se feront.
		13.	composons,		comparons.
	131.	31.	fare,		faire.
	173.	39.	dans une autre,		d'une autre.
	177.	10.	nous mal-faire,		nous faire du mal.
	178.	*à la marge.*	vent,		van.
	179.	4.	qui [illegible],		qui.
	186.	20.	venuës,		venuë.
	210.	27.	d'un,		un.
	292.	6.	éternel,		éternel. *Le reste de la Période superflu.*
	313.	1.	de qu'on dit, *superflu.*		
	314.	4.	l'ordure, *Otez le point.*		
	371.	12.	viatiques,	*lisez*	viatique.
	450.	17.	biens,		liens.
	456.	26.	demeure à,		demeure.

de St. Marthe preaching from a Tree 1 387
Life of Des Mares The Great Jansenist preacher 457-